This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
67
.M3
S7

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE & D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE & D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

QUATORZIÈME VOLUME

METZ

IMPRIMERIE DE J. VERRONNAIS, RUE DES JARDINS, 14

1876

Sammlung
Nyh. J
6-5-33
26766

MUSÉE

DE

LA VILLE DE METZ

MOYEN AGE.

400.

Fragments d'un devant d'autel, trouvés dans l'église de Châtel-Saint-Germain, où ils avaient été couchés à plat et retournés pour servir de dalles. L'ornementation de cet autel se composait d'une série d'arcatures en arcs surbaissés, surmontées d'une galerie ogivale à jour. Le dessin de ce monument est très-élégant et l'exécution en est soignée. — Fin du xv^e^ siècle.

Donnés au Musée par M. Laumet, entrepreneur.

401.

Devant d'autel qui faisait autrefois partie de la collection d'antiquités religieuses réunies par M. Morlanne. Il est décoré de trois arcatures appartenant au style flamboyant. Celle du milieu, plus large que les deux autres, est complétement évidée.

Donné au Musée par M. Hussenot père.

402.

Débris d'un monument funéraire trouvé, en 1851, dans la branche gauche du transept de l'église Saint-Martin de Metz. Il se compose de quatre arcatures, dont les trois premières sont en plein cintre et la dernière est ogivale. Les tympans de ces arcatures, sont chargés des écussons des *de Heu* et des *Baudoche* alternés : *de Heu* porte : de gueule à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.

Baudoche porte : chevronné de gueule et d'argent de dix pièces, au chef d'azur chargé de deux besans d'or.

Ce fragment faisait partie du monument funéraire de *Jennate de Heu*, femme de *Jehan Baudoche*, chevalier et maître-échevin de Metz en 1346.

Don de la Fabrique de l'église Saint-Martin.

V. *Union des Arts*, avril 1851.— *Mém. de l'Académie de Metz*, 1850-51, p. 159, et 1851-52, p. 359.

403.

Fragments d'un monument trouvé à Saint-Arnould, dans la chapelle des *Baudoche*. Il servait probablement de couronnement à une tombe.

---

404 à 411, 422 à 425, 427 à 434.

Chapiteaux de forme octogonale, ornés de feuillages divers, recueillis lors de la démolition de l'église du couvent de Ste-Marie, à la Citadelle, en 1861. — XV^e^ siècle.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1861, p. 67. — *Mém. de l'Acad de Metz*, 1862-63, p. 222.

412.

Clef de voûte provenant de l'église de Sainte-Marie, à la Citadelle.

Elle est décorée d'un trèfle à quatre feuilles dans lequel sont sculptées les armoiries d'un abbé appartenant à la famille des Gournais.

413.

Estampage en plâtre d'une vierge de style byzantin, qui est incrustée dans la muraille d'une cour intérieure de la maison n° 28, rue Saint-Gengoulf.

Provient de l'ancienne église Saint-Gengoulf.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1870, p. 67, et 1872, p.

414, 421.

Fragments du maître-autel de l'église des Grands-Carmes, de laquelle il subsiste encore quelques restes dans les bâtiments de l'artillerie, rue Marchant.

Cet autel était une des merveilles du pays. Lors de la Révolution, il fut transporté successivement au Musée des Grands-Augustins, à Paris, puis à la Malmaison, mais sans avoir jamais été réédifié.

Il est aujourd'hui divisé en deux parties, dont l'une orne la chapelle gothique du château de Mont-l'Évêque, près de Senlis, appartenant à M. de Pontalba; l'autre se trouve au château de Gueulzin, près de Douai, appartenant à M. d'Hurzel.

Les fragments que possède le Musée lui ont été donnés par l'Académie.

V. *Austrasie*, 1857, p. 258. — *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1859-60, p. 482. — *Mém. de l'Acad. celtique*, t. IV, p. 281. — *Bullet. de la Société d'arch.*, 1859, p. 205.

415.

Grande cheminée gothique du XVI^e^ siècle. Le manteau de cette cheminée ne mesure pas moins de 2^m^,90 de longueur avec un développement total de près de 5 mètres. Il est décoré sur son pourtour d'arcatures tréflées se pénétrant réciproquement et d'un écusson soutenu par deux griffons. Il est en outre surmonté d'une galerie à jour très-élégante, dans le style flamboyant.

Ce monument provient de l'ancien couvent de Sainte-Élisabeth, situé à Metz, rue des Trinitaires.

Il a été donné par M. Nathan.

416.

Manteau de cheminée, provenant d'une dépendance de la ferme de Saint-Ladre, au Sablon, qui appartient à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. Il est décoré de trois écussons qui sont sans doute ceux des gouverneurs de l'hôpital qui firent exécuter ce travail.

Don des administrateurs des hospices.

Dans la même cheminée se trouvait une taque en fonte portant la date 1590.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1867, p. 53.

417.

Taque de cheminée, armoriée.
On y lit l'inscription suivante :

DEVS MIHI ADIVTOR. 1608.

418.

Taque de cheminée aux armes de la ville de Metz.
Elle provient de l'Hôtel de Ville. — XVIII^e^ siècle.

419.

Débris d'un statue en pierre d'un personnage religieux.
Trouvé lors de la canalisation de la rue Fournirue.

420.

Débris d'arcatures de style flamboyant.
Trouvés, en 1865, au fond d'un puits, lors des travaux exécutés dans les fossés de la porte de France, et dans le voisinage de l'ancien Pont-aux-Loups.
Don de M. Rossel, lieutenant du génie.

426.

Petit bas-relief en pierre blanche qui paraît provenir d'un chapiteau. Il représente, avec beaucoup de vérité, une femme qui coule une lessive. — XVI^e^ siècle.

Don de M. Dufresne.

435, 436, 437.

Clefs de voûte provenant de la salle capitulaire de l'ancien couvent de Sainte-Élisabeth. — XV^e^ siècle.

Don de M. Nathan.

438.

Manteau de cheminée provenant de l'ancienne maison du Passe-Temps, construite en 1486 par Pierre Baudoche qui fut maître-échevin de Metz. Ce manteau de cheminée est décoré de six écussons dont les émaux ont aujourd'hui complétement disparu, mais lors de la découverte du monument, on distinguait encore, sur trois d'entre eux, les armoiries *des Baudoche*, *des de la Marck* et *des d'Anglure*. — XV^e^ siècle.

Don de M. Holandre.

V. *Union des arts*, t. II, p. 249.

439.

Bas-relief trouvé dans une maison de la rue de la Fontaine, acquise depuis par l'hospice Saint-Nicolas.

Dans un encadrement formé d'une moulure à arêtes prismatiques, cinq personnages, deux femmes et trois hommes, sont à genoux, les mains jointes, sauf une des femmes qui tient un livre d'heures. L'exécution de ce bas-relief est fort nette et les détails du costume sont intéressants. — XV^e^ siècle.

Donné au Musée, en 1844, par M. Tournoy.

440.

Bas-relief provenant de l'église d'Harling.

Maître autel de l'ancienne église-mère de Florange.

Ce bas-relief offre deux compartiments superposés. Dans celui du bas, les onze apôtres ayant chacun un livre à la main. Dans celui du haut, le martyre de sainte Agathe.

Donné, en 1841, par le baron Emmanuel d'Huart.

441.

Bas-relief provenant d'une maison de la rue du Champé. Il représente un chevalier, le corps couvert

d'une cotte de mailles, l'écu sur la poitrine, et monté sur un cheval qui galope. Devant lui est agenouillé un personnage jeune, imberbe, vêtu d'une cotte de mailles et d'une robe longue.

Donné au Musée par M. Barthélemy père, avocat.

V. *Austrasie*, t. V, p. 104. — *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1837, p. 58.

442.

Corbeau sculpté, représentant un personnage dans une posture grotesque.

Il provient de l'ancien couvent de Sainte-Marie, à la Citadelle.

443.

Double chapiteau à crochets et à tailloir carré, du XIII^e^ siècle.

444.

Corbeau sculpté, représentant une tête grotesque, supportant une porte de baie octogonale.

445.

Corbeau sculpté, représentant un fou.

446.

Tête de fou grimaçante, provenant de ?
Donnée au Musée par M. Dufresne.

447.

Chapiteau à crochet et à tailloir carré, du XIIIe siècle, provenant de ?

448.

Chapiteau à feuillages.

449.

Fragment d'un chapiteau à crochets du XIIIe siècle, provenant de ?

450.

Partie supérieure et chapiteau d'un meneau de fenêtre du XIIe siècle.

Trouvés dans les fouilles de la rue Fournirue et donnés au Musée par M. Jacquemin.

451.

Partie supérieure d'un meneau de fenêtre, du XII^e^ siècle.

Trouvée dans la cour des Carmélites de Metz, rue des Trinitaires.

452.

Chapiteau à tailloir carré, décoré d'une feuille de lierre sur ses angles, provenant de ?

453.

Double chapiteau décoré de feuillages, provenant de?

454.

Double chapiteau roman, décoré de larges feuilles, provenant du prieuré de Morlange; XII^e^ siècle.

Don de M. Jacquemin.

455.

Chapiteau à feuillages de forme ronde, provenant de ?

456.

Chapiteau, provenant de ?

457.

Fragment d'un bas-relief représentant deux personnages à cheval, vêtus d'une longue robe et marchant en sens inverse l'un de l'autre. Le costume de ces deux personnages indique le XII^e^ ou le XIII^e^ siècle, et le sujet représenté est vraisemblablement une scène d'adieux. — Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, et dom Calmet, y ont vu, mal à propos, un monument romain consacré à Castor et à Pollux. Ce bas-relief faisait autrefois partie des objets antiques que l'orfèvre Aubry avait réunis dans sa maison de la rue Fournirue ; mais il semble qu'alors il fut moins mutilé qu'aujourd'hui, car sur le dessin des Bénédictins, les deux personnages sont représentés à peu près entiers et se serrant dans les bras l'un de l'autre.

Il a été donné au Musée, en 1842, par M. Laporte.

V. *Hist. gén. de Metz*, t. I, p. 71. — *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1843-44, p. 289.

458, 459.

Deux corbeaux sculptés représentant, l'un un moine, l'autre une religieuse, dormant. Ils proviennent de l'ancienne synagogue, et soutenaient une énorme pièce de bois sur laquelle reposait le plancher du premier étage.

460.

Fragment d'une dalle étroite en pierre calcaire blanche, sur les deux faces de laquelle une sorte de croix est gravée au trait.

461.

Débris de sculptures représentant de grands feuillages, une branche fleurie et un lambeau de draperie.

462.

Bas-relief trouvé, en 1856, dans une maison du quai Saint-Pierre (n° 15). La largeur de ce monument est de 1m,28, sa hauteur de 0m,85. Le sculpteur a réservé, autour de la scène qu'il représentait, un encadrement rectangulaire d'une épaisseur variable. La scène comprend quatre personnages à cheval, portant tous une longue tunique.

Le personnage principal est traîné par les cheveux par un autre personnage placé en face de lui. Dans le coin, à droite, un clerc tonsuré se voile la face pour ne pas voir l'humiliation infligée à celui qu'il accompagne.

Donné au Musée par M. Putz.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1856-57, p. 43 : 1857-58, p. 391. — *Austrasie*, année 1857

463 à 466.

Débris du sarcophage en marbre blanc qui renferma, pendant près de dix siècles, les restes de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Ce monument reposait dans l'église de Saint-Arnould, *intrà muros*. A la Révolution, il fut livré à un marbrier, qui le dépeça. Quatre de ces morceaux furent recueillis au Musée de la Ville. Ce sont les nos 463, 464 et 465. D'autres entrèrent dans la remarquable collection de feu M. Paguet, et en 1866 quittèrent Metz pour aller enrichir le Musée de Cluny. L'un de ces derniers, toutefois, avait été estampé en plâtre, et c'est une de ces reproductions qui est cotée sous le n° 466. La scène, que le sculpteur avait représentée, sur le sarcophage, est le passage de la mer Rouge, sujet que l'on rencontre assez souvent sur les sarcophages des chrétiens des premiers siècles.

Un dessin de ce sarcophage a été donné par les Bénédictins à la page 263 de leur premier volume. Il a été reproduit plusieurs fois, et notamment dans l'*Histoire de l'École d'application,* par le général Le Puillon de Boblaye.

V. *Mém. de l'Acad de Metz*, 1852-53, p. 21. — *Congrès arch. de Metz*, 1848, p. 119.

467.

Estampage en plâtre d'un bas-relief incrusté dans la muraille extérieure de la chapelle actuelle des Car-

mélites. Il représente au centre un lion qui paraît être aux prises avec deux animaux fantastiques.

V. *Mém de l'Acad de Metz*, 1842-43, p. 341. — *Metz depuis 18 siècles*, t. II, p 20.

L'église de Méy, près de Metz, offre un bas-relief qui a, avec celui-ci, une grande analogie.

V. *Austrasie*, 1853.

468

Corbeau formé d'une tête à la chevelure ondoyante.

469, 470.

Base et chapiteau, provenant de l'ancien cloître de Saint-Maximin.

Recueillis en 1870 et donnés au Musée par M. Jacquemin.

471.

Débris d'une statuette en pierre représentant un personnage vêtu d'une longue robe et d'un manteau, à genoux et en prières ; xv^e^ siècle.

Voir, au n° 439, un costume semblable.

Ce débris a été trouvé, en 1860, aux Récollets.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860.

472.

Débris d'une statuette en pierre blanche représentant un personnage religieux vêtu d'une longue robe à capuchon.

473.

Fragment d'une inscription funéraire de la première moitié du XIV^e^ siècle.

Elle est ainsi conçue :

ST : LISIRES · HANRIS · LA
PEIRES · FREIRE · IEHAN
ST · Z · FREIRE · PIERRE : KI
LAN : M : CCC : Z : VIII : A
DELAINNE : PRIEIZ · POR LVI
E · IEHAN · LAN · BERT
KI · MORUT · AUS · UIII
ROIE · M · CCC · XXXII ·

474.

Statuette en pierre blanche en partie mutilée et brisée. Elle représente un personnage vêtu d'une robe longue que recouvre un manteau à capuchon ; il porte la barbe et les cheveux longs et il est coiffé d'une sorte de calotte.

Il est à genoux et dans l'attitude de la prière.

475.

Débris d'une statuette en pierre de Jaumont, mutilée et très-fruste. Comme les précédentes, elle paraît provenir d'un tombeau.

476, 477.

Ces deux statuettes, en pierre de Jaumont, proviennent de l'ancienne église de Saint-Victor, et ont été données au Musée par M. Caillet, peintre.

L'une représente une sainte aux longs cheveux retombant sur ses épaules ; elle tient un livre à la main : c'est probablement une *sainte Anne*.

L'autre représente un pèlerin dans le costume du XVI^e^ siècle, tenant d'une main un long bâton et un chapelet, et de l'autre un livre ouvert.

478.

Fragments d'une inscription funéraire du XIV^e^ siècle, trouvés dans l'emplacement de l'ancien couvent des Récollets. Les lettres sont gravées en relief.

On lit sur le premier :

: GIST : A

Sur le second :

IOR : APRES : FESTE :

479.

Cette pierre fut trouvée, en 1856, dans une maison de la rue Mazelle qui autrefois appartenait à la famille Poutet.

Elle porte sur ses deux faces une double inscription gravée en creux et en lettres du XIVe siècle.

Ces deux inscriptions sont ainsi conçues :

Première face :

CIMVR : EST. TOVS ·
· IEHANS : LOVVE ·
· SAN : PAIRT : DA
TRVS : Z · SE : SIET :
· TOVS · SV · SAI.· TERE ·

Seconde face :

CIMVR : EST TOVS ·
IEHANS : LOVVE · SAN
S · PAIRT · DATRVS ·
Z : SE · SIET · TOVS ·
SV · SAI · TERRE ·

Jehan Louve vivait vers 1370.

V. *Austrasie*, 1856. p. 568; 1858, p. 421.— *Hist. de Metz*, t. V, p. 475. — Observations séculaires *de P. Ferry*, Se XV, fol. 291.

480.

Statuette en pierre de Jaumont.

Elle représente un chevalier à genoux, la tête nue et les deux mains jointes sur la poitrine. Il est vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille, dont les

manches sont relevées au-dessus du coude, et il porte, par dessus cette tunique, une sorte de tablier en cotte de mailles et un plastron ou cuirasse assujettie sur le devant de la poitrine par deux aiguillettes.

Ce curieux petit monument fut trouvé, en 1860, dans les démolitions de la maison Cailly, rue Nexirue.

Donné au Musée par M. Cailly, avocat.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860, p. 178.

---

481 à 486.

Débris de statuettes trouvées à Metz, en différents lieux, notamment aux Récollets.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860, p. 170.

487.

Débris d'un cercueil de pierre trouvé à Metz.

488.

Statuette en pierre de Jaumont, représentant une femme à genoux et en prières. Elle est vêtue d'un long manteau, et a la tête et le cou enveloppés à la manière des religieuses.

Trouvée en 1860, lors des fouilles faites pour le bassin des Récollets.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860, p. 179.

489.

Grande pierre de taille décorée de rosaces et de billettes.

Provenant du porche roman de l'ancienne église de Sainte-Marie, à la Citadelle.

V. sur cette église : *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1862-63.

490.

Grande épitaphe autrefois placée à côté de la porte principale de l'église de Saint-Victor, aujourd'hui détruite. On a bâti le marché aux viandes sur son emplacement.

Elle est tracée en creux, en lettres gothiques, du commencement du XIVe siècle, et disposée de telle façon que les deux premières lignes courent tout autour de la pierre.

Elle est ainsi conçue :

+ : CI GIST : LI SIRES IAIKES : DE CHANBRES : EXAVINS : DOV PALAIX : KI MORVT : VIII : IORS : AIPRES..... . . NS LĀ DE GRAICE : M : CC · Z · LXVIII ANS : PRIĖIS POVR OVS :

+ CI GIST : HANRIAS : KARRA : SES FIS : KI MORVT : LOV IOUR DE LA S : SVPIZE AN NOV..... : LAN DE : M : CC : Z IIII · XX : Z XVI : ANS :

+ CI GIST : BERTRANS · LI EXAIVINS : DOV PALAIX · FIS LOV : SIGNOR : SIMON DE CHANBRES : KI MORVT LAI VEGILE : DE SAI · SERAINE : AN LAN : KE LI MILIAIRES CORROIT P : M : CCC : ET XVIII : ANS · PRIEIS POR : LVI :

Don de M. Morlanne.

V. Les *Épitaphes des églises de Metz*, en 1770, par Dom DIEUDONNÉ, Ms. 215, p. 113.

491.

Tête d'une statuette en pierre de taille, trouvée, en 1860, dans la maison Cailly, rue Nexirue.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860, p. 179.

492.

Tête d'un évêque.

493.

Fragment d'une peinture murale, recueilli dans l'ancien oratoire des Templiers, à la Citadelle.

Don de M. Guerey.

494.

Tête, en pierre blanche, d'un personnage religieux.

495.

Tête d'un chevalier.
Don de M. Chabert.

496.

Fragment d'une épitaphe du XIVe siècle, gravée en relief et trouvée aux Récollets en 1860.

Elle est ainsi conçue :

CCC : Z : XL : ANS : Z : IACOM
ATTE : SA : FILLE : QVI . MO
VT : LOV : IVEDI : DE : V
: L.. ..... : CHAND.....
M : CCC . Z : L : PR : PO : E

Cette épitaphe est aujourd'hui mutilée, mais dom Dieudonné, qui l'avait vue dans son entier, nous en a laissé la transcription suivante :

..... *Li fême lou signor Ingran Boucbon maistre Eschevin..... du palais ki morut lou jour de la devision des apotres par* 1340 . *ans Et Jacomatte sa fille qui morut lou juedi devant les chandoilles par* 1350. *Pries por elle.*

V. DIEUDONNÉ, *Epitaphes des églises de Metz*, Ms. 215, p. 316. -- *Mém. de la Société d'arch.*, t. 3, p. 151.

497.

Inscription recueillie, en 1864, lors de la destruction de l'ancienne église des Célestins. Elle était probablement placée à l'entrée du couloir étroit qui conduisait

du Champ-à-Seille à l'église, et servait à guider les fidèles. Elle est gravée en grands et beaux caractères du XIV^e^ siècle et en relief. Le texte est précédé d'une main indicatrice,

: LESGLIXE : NOSTRE
DAME : A CELAISTIEN

V. sur l'église des Célestins : *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1861-62.

498.

Fragment d'une épitaphe du XIV^e^ siècle. On y lit :

..... E · FILLE · LOV.....
..... Z · FUT FEMME.....
..... TTE · Z · MORUT · L.....
..... NOSTRE DAIME.....
..... AN : M : CCC · Z · X.....

Ce fragment, qui fut trouvé en démolissant la maison qui fait l'angle de la rue des Clercs et de la rue Bonne-Ruelle (n° 32), a été donné, en 1869, par M. Charles Valette.

V. *Bullet. de la Société d'arch*, 1870, p. 55.

---

499 à 502.

Quatre clefs de voûte en forme de médaillons sculptés et peints.

Ils représentent :

499. — La Vierge dans sa gloire céleste, les pieds appuyés sur la lune.

500. — La Vierge couronnée par son divin Fils.

501. — Le mariage de la Vierge.

502. — Sainte-Catherine et Sainte-Barbe.

Ils proviennent tous quatre de l'ancienne église des Célestins démolie, en 1861, rue de la Gendarmerie.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1861-62, p.

503.

Clef de voûte sculptée provenant de l'anciene église de Saint-Arnould.

Don de M. Chabert.

504.

Tombe d'un Templier.

Hauteur, 0m,70; largeur, 0m,30; épaisseur, 0m,12.

Un personnage, vêtu d'une longue robe, tient de la main gauche un phylactère qui s'enroule au-dessus de sa tête et porte gravée en creux sur une double ligne l'inscription suivante :

CI GIST . MESIRES ·..... NS
FREIRES CHAPELENS · KI FUT · MAISTRES
DES MAZONS · DOV TANPLE //
// DE LORENE . XXIII ANS KI FVT MORS ·
LA VIGILE DE LA CHANDELOVR LAN ·
M · CC · IIII · XX · VII.

Le nom du Templier a malheureusement été emporté par un éclat de la pierre; mais on voit qu'il ne s'agit pas seulement d'un simple chevalier, mais d'un maître des Maisons de Lorraine, c'est-à-dire d'un Provincial.

Cette tombe a été trouvée, en 1861, dans les déblais pratiqués au pied et à quelques mètres de l'entrée de l'Oratoire des Templiers à la Citadelle.

V. *Mém. de l'Ac. de Metz*, 1861-62, p, 96, -- *Bullet. de la Société d'arch.*, 1861, p. 163.

505.

Bas-relif funéraire trouvé en 1861 aux Récollets. Il représente une femme couchée dans un lit.

D'après dom Dieudonné, il recouvrait la tombe de de l'une des trois femmes de Jean de Vy, échevin du Palais, mort en 1449. Cette femme était la seconde; elle se nommait Perrette, fille de Jean Brady, chevalier, et est morte le 13 décembre 1409.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1861, p. 151. -- Dom Dieudonné, *Épitaphes des Récollets*, p. 318, n° 13.

506.

Grande dalle funéraire, mesurant 1^{m},80 de longueur sur une largeur de 0^{m},70, trouvée, au mois de novembre 1869, dans l'emplacement de la seconde abbaye de Saint-Pierre, sur le quai du même nom. Elle porte pour tout ornement un écusson armorié presque entièrement effacé, et, dans un encadrement simplement tracé au ciseau, l'inscription suivante gravée en lettres gothiques :

[Ci gi]ST RELIGIEUSE - ET BONNE
FILLE DAMME MARGUERITE DE CHERISEY
. . . . . OVĒBRE MIL · VC · ET · LIII
PRIEZ DIEU POUR ELLE.

Donnée au Musée par M. Charles Bastien.

507.

Inscription funéraire, gravée en creux et en lettres capitales romaines, dans un encadrement :

CY GIST LE SEIGNEVR · IEHAN MONEY ·
HOMME DE BIEN ET DE BONNE AIRE ·
IESVS LVY VEVLLE PARDONNE ·
ET EN SA GLOIRE LE RETRAIRE · 1488.

Trouvée dans l'église Sainte-Croix, rue Taison.

508.

Fragment d'une inscription du XVI^e^ siècle, gravée en lettres gothiques et en relief.

On y lit les mots suivants :

. . . . . ADORAMUS. . . . . .
. . . . . ET BENEDICIMUS . . .

509.

Très-belle inscription funéraire provenant de l'ancienne église de Saint-Étienne-le-Dépanné, où elle était incrustée dans le mur du collatéral gauche. Elle

est gravée en relief, en caractères gothiques, dans un encadrement orné de moulures. A gauche est sculpté un clerc, nu-tête, en surplis, les mains jointes et à genoux sur un coussin.

Elle est ainsi conçue :

	VENERABLE · HÔME MAISTRE THOMAS · RICHART · DOCTEUR.	
	EN · DECRET · ESCRIPTEUR · ABREUIATEUR · APOSTOLIQUE CHANOINE DE METS.	
	QUI MORVT · A ROME · L'AN · MIL · CCCC · LXXII · LE · XXIX · DAPVRIL ·	
	ORDONNA A SON · NEPVEV · SGR · THOMAS-RICHART · AVSSY ESCRIPTEUR · ET	
	CHANOINE · DE · FAIRE · EDIFIER · ET || FONDER · CESTE · CHAPPELLE · PRIES · DIEU.	
	POUR EULX	

Acquise, en 1866, de la succession de M. Morlanne.

V. Dom DIEUDONNE, *Epitaphe de Saint-Etienne*, p. 276, n° 1, — *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p. 25.

510.

Inscription funéraire, gravée en relief et en lettres gothiques sur une dalle qui probablement était encastrée dans un mur :

CY DEUANT A LA SECONDE TOMBE GIST
LI SIRE NICOLE LOUUE CHEUALLIER FILZ
DE FEU IEHAN LOUUE LESCHEUIN QUI TRESPAS
SA DE CEST SIECLE LE. XI. JOUR DU MOIS DE FE
URIER LAN MIL IIIJ°. LXI. PRIEZ DIEU POUR LUY.

Cette épitaphe provient des Célestins; elle se trouvait, d'après dom Dieudonné, dans le collatéral de la chapelle de la Vierge, contre le mur, à gauche.

V. Dom DIEUDONNÉ, *Epitaphes des Célestins*, p. 228, n° 6.

511.

Inscription funéraire gravée en creux et en lettres gothiques, dans un encadrement comme le n° 509, elle provient de la collection de M. Morlanne, mais on ignore dans quelle église elle avait été recueillie :

CI GIST IEHAN DANCY LESCRIPUAIN IADIS RE CEPUEUR DES DENIERS DE LA CITEY DE METZ QUI MORVT LE VIIJe IOR DE FEURIER LAN · M · IIIJe ETLX · ET CY DEUANT GIST SEBILE SA FEMME QUI TRES PASSA DE CESTUI SIECLE LAN · M · IIIJe ET · LX·... LE IOR DE..... PRIEZ POUR LEUR AMES

Le jour de la mort de Sébile, la femme de Jean d'Ancy, a été laissé en blanc par le graveur.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p. 27.

512.

Inscription funéraire gravée en creux et en lettres gothiques, dans un encadrement; elle se trouvait autrefois, d'après dom Dieudonné, dans le cloître des Célestins :

LAN · M CCC · ET · XXXIX LE · XX
Ve.JOR DE JULLET MORVT GUIL
LEMIN DE CHUR. LE QUESTAIN DEMOR
ANT DEUANT · S. GILGOUT PRIES POUR LUI

Acquise en 1866, des héritiers Morlanne.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p. 29. — Dom Dieudonné, *Epitaphes des Célestins*, p. 227, n° 4.

513.

Fragment de sculpture trouvé, en 1860, aux Récollets. Il représente un chevalier couvert d'une cotte de mailles, portant au bras gauche un bouclier triangulaire, et monté sur un cheval dont le harnais est orné de grelots au poitrail et à la croupe. Il foule aux pieds une sorte de dragon ailé.

V. *Bullet. de la Société d'arch.* 1860, p. 162 et 178.

514.

Statuette en pierre blanche, mutilée. Elle représente une femme assise, drapée à l'antique dans de longs vêtements.

Acquise, vers 1860, du sr Thomas, antiquaire à Metz.

515.

Inscription funéraire, autrefois placée dans l'église des Célestins et dans le collatéral de la chapelle de la Vierge. Elle est gravée en relief, en caractères gothi-

ques, dans un encadrement autrefois peint en rouge :

CY DEUANT ENCOSTE LA TOMBE ON GIST COLLIGNON ROUCEL LESCHEUIN FILZ DU SSE WERRY ROUCEL || CHLR ET DE DAME CATHERINE BAUDOCHE SA FEMME A LA PARTIE VER LE CLOSTRE GIST LES CORPS || DE LADITE DAME CATHERINE ET DUDI SSE WERRY MESMES LAQUELLE DITE DAME CATHERINE TRESPASSA || LE SECOND JOUR DAOUST LAN MIL IIIJ^{C} LXXIIII ET LEDI SSE WERRY LE XV^{E} JOUR DE DECEMBRE LAN MIL IIIJ^{C} IIIJ^{XX}XI || ITEM SOUB LA TOMBE ENCOSTE A LA PARTIE DUDI CLOSTRE GIST CATHERINE ROUCEL FILLE DUDI SSE || WERRY ET DE LADITTE DAME CATHERINE QUE TRESPASSA LE IX JOUR DOCTOBRE LAN MIL IIIJ^{CC} ET LXXIIII || ITEM SOUB LA TOMBE ENCOSTE LADITTE CATHERINE ROUCEL A LA PARTIE DUDY CLOISTRE GIST DAME || ANNE DE BAIRBAY SECONDE FEMME DUDI SSE WERRY ROUCEL QUE TRESPASSA LE XXIIII JOUR DE || JULLET LAN MIL IIIJ^{CC} IIIJ^{XX} ET IX PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES

V. Dieudonné, *Épitaphes des Célestins*, p. 229, n° 8.

516.

Autre épitaphe de la famille des Roucel, provenant également de l'église des Célestins. Elle est gravée en relief, et en lettres gothiques, dans un encadrement autrefois peint en rouge :

CY DEUANT SOUBS LA PREMIERE TUMBE AUX ARMES DES || GOURNAYS ET DES ROUSSEL GIST DAMOISELLE PERRETTE ROUSSEL || FILLE DE FEUS NOBLES CONJOINGS SSR PERRIN ROUSSEL ET || DAME FRANÇOISE CUER DE FER CIGNEURS DE THALENGES JADIS || FEMME DE HONNORE ESCUIER THIBAULT DE GOURNAY EMPRES || LAQUELLE REPOSENT AUSSY FRANCOYS ET ANNE LEURS DEULX || ENFANS ET DECEDA LE XVIIJE JOUR DE JUILLET LAN XV• VIII || NRE SSR LEUR DOINT SA GRACE AMEN

V. dom DIEUDONNÉ, *Épitaphes des Célestins*, p. 230, n° 10.

517.

Autre épitaphe de la famille des Roucel, provenant du même lieu. Elle est également gravée dans un encadrement, en relief et en lettres gothiques. Les armes des Roucel sont sculptées en relief dans l'intérieur du D majuscule qui commence l'épitaphe :

DEUANT CE PRESANT AUTELZ SAINCT NICOLAS || DESOUBZ LA TOMBE ARMOIEE DES ARMES DES ROU || CELZ GIST NOBLE ESCUIER SSE JEHAN ROUCEL A SON VIVANT || ESCHEUIN DU PALAIS DE METS FILZ MESSIRE WERRY ROUCEL || CHLR ET DE DAME ANNE DE BARBAY LEQUEL MOURUT LE IIIJE JOR || DU MOIS DOCTOBRE MIL Vc XXI PRIES DIEU POR SON AME

V. dom DIEUDONNÉ, *Épitaphes des Célestins*, p. 231, n° 13.

518.

Petit masque en terre cuite, représentant une figure de satyre.

519.

Ecusson carré en pierre blanche, trouvé dans l'ancienne église de Sainte-Croix, et sur lequel sont gravées les armoiries de Messire Henri Poutet, seigneur de Vitrange, ancien maître-échevin de Metz, et de Marie-Thérèse de la Cloche, sa femme. Ces armoiries sont :

Poutet : d'azur à la montagne d'or à deux écureuils rampants et affrontés d'argent, surmontés en chef de deux étoiles d'or.

De la Cloche : de..... au chevron de..... chargé de trois croix de Saint-Jacques de..... accompagné de trois tourteaux ou besans de.....

V. dans dom DIEUDONNÉ, église de Sainte-Croix, l'épitaphe de Henri Poutet, décédé en 1688.

520.

Inscription funéraire gravée en lettres gothiques et en creux dans un encadrement :

CI · GIST · THIERIAT · DE · LANDRE ·
MONT · QUI · AIT · FAIT · FAIRE · CEST .
ANONCIACION · QUE · MORUT .
LE · SECOND · JOUR · DU · MOY · DE · JUNG ·
LAN · M · IIIJc ET · XVIIJ · PRYE · POUR · LY ·

Ce petit monument est en pierre blanche d'un grain

très-fin, semblable à celle que l'on tire aujourd'hui de Savonnières, près Nancy.

Il provient, dit-on, de l'ancienne église de Saint-Victor, et a été acquis en 1866 des héritiers Morlanne.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p. 26.

521.

Tête de Christ en pierre blanche.

Elle provient de la cathédrale, où était accolé contre la tour de bois un grand Christ de pierre qui fut mutilé en 1793.

522.

Petit bas-relief gothique trouvé, en 1855, à l'hôtel de Paris, sur la place de Chambre, dans l'embrasure d'une fenêtre.

Sous un portique, dont l'architecture rappelle le XIV^e^ siècle, un cavalier armé de toutes pièces est représenté dans l'attitude du tournoy, la lance en arrêt et les pieds fortement appuyés sur les étriers.

Donné au Musée par M. Samson, restaurateur.

V. *Austrasie*, 1855, p. 521.

523.

Bas-relief trouvé à Sancy et donné au Musée par le curé de la commune.

Il a pour sujet la bénédiction abbatiale donnée

par l'abbé de Saint-Hubert au prieuré de Bénédictins fondé au XIIIe siècle, sous les murs de la forteresse de Sancy, par Huet de Sancy, et Elgive de Brême.

V. *Austrasie*, 1839, t. V, p. 362.

524.

Écusson armorié provenant de la paroisse Saint-Martin, où il décorait autrefois la tombe de Catherine Gronays, fille de Laurent de Gronays, chevalier, et femme de Ponce Baudoche.

Les Baudoche portaient : d'azur aux chevrons de gueules et d'argent de huit pièces, au chef d'azur, chargé de deux tours d'or.

Les Gronays : de gueules à six tours d'argent posées trois, deux et un.

V. DIEUDONNÉ, *Épitaphe de Saint-Martin*, p. 183, n° 3.

525.

Tablette carrée en gypse, mesurant 0m,32 en tout sens, trouvée, en 1839, dans le jardin du sieur Royer, au Sablon.

Cette tablette porte, gravée en creux, l'inscription suivante :

L.-J. DE MONTMORENCY-LAVAL
PRIMUS
BARO CHRISTIANUS
ES . PRINCEPS
EPISCOPUS METENSIS

La croix qui termine l'inscription est répétée aux quatre angles de la tablette.

M. de Montmorency-Laval, 95e évêque de Metz, est mort en émigration.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1839-40, p. 74.

N. B. — Cette tablette carrée, de gypse, ou peut-être de marbre, est une pierre consacrée, destinée à être mise au milieu d'un autel.

526.

Débris d'une statuette en pierre de Jaumont, représentant la Vierge allaitant l'enfant Jésus.

527.

Armoiries de la famille de Mardigny.

L'écu, de forme ovale, est orné de lambrequins et surmonté d'une couronne de comte.

Les armes sont : d'argent à l'écureuil grignotant de gueules, sur un tertre de sinople, accompagné en chef de quatre larmes de gueules et en pointe de trois larmes de même. Ces armoiries furent trouvées, en 1861, lorsqu'on démolit la fontaine des Pucelles, près du Moyen-Pont.

528.

Bas-relief provenant de la collection du marquis de

Villers, et acquis par le Musée en 1837. Il représente un jeune enfant qui tient embrassées deux urnes, dont la panse est décorée d'un mufle de lion et le col surmonté de serpents enlacés. On distingue encore çà et là dans le creux de la sculpture quelques traces de dorure.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1837-38, p. 244.

529.

Débris d'une statuette en pierre, haute d'environ un mètre. Elle représente un personnage enveloppé dans les plis d'un manteau.

530.

Spécimen d'une gargouille du XVI^e^ siècle. Elle représente un moine, à la bouche béante et aux traits grotesquement contractés.

Trouvé dans l'ancien couvent de Sainte-Elisabeth.

531.

Tête de Christ, autrefois peinte.

532.

Autre tête de Christ, en partie mutilée.

533.

Statue en pierre de Jaumont, ayant 1m,05 de hauteur. Elle décorait autrefois la fontaine des Pucelles. Elle est l'œuvre du sculpteur messin Deny.

534.

Inscription funéraire gravée sur une plaque ronde, de marbre noir, en lettres capitales romaines.

CY DEVANT
SOUBS CESTE
TOMBE GIST LE
Sr IACOB SAVNIER
MARCHAN BOVRGEOIS
DE CESTE VILLE AGÉ
DE 30 ANS MOVRVT LE
7me OCTOBRE 1673 PRIEZ
DIEV POVR SON
AME

535.

Inscription arabe rapportée d'Alger et donnée au Musée, en 1836, par M. le docteur E. Grellois. Elle est gravée sur une plaque de marbre blanc hexagonale et s'interprète ainsi :

Cette bouche de porte sous le marbre est l'œuvre de maître Saïde, année 1192.

536

Statuette en pierre blanche, haute de 0m,40. Elle représente une femme à genoux, dans le costume du XVIIe siècle.

537

Statuette en pierre blanche, haute de 0m,45; elle représente un personnage à barbe bouclée, vêtu d'un costume religieux.

538

Statuette de Vierge à l'enfant Jésus, haute de 0m,40.

539, 541, 546.

Têtes de Saintes ou de Vierges trouvées à Metz.

540, 543, 545, 547.

Têtes de Saints, autrefois coloriées.

542

Tête de Sainte, ou de Vierge, en pierre blanche, trouvée, en 1865 dans les travaux de la porte de France.

Don de M. Prudent, capitaine du génie.

544

Débris d'une statuette en pierre blanche, trouvés, en 1870, dans les chemins couverts, entre la porte Serpenoise et la porte Saint-Thiébault, à peu près en face de la tour Serpenoise. Elle représente un moine cordelier, ou le fondateur de l'ordre de Saint-François.

Don du colonel Merlin.

548

Tête de femme en pierre blanche de Savonnières. Elle est coiffée en longues boucles à la manière du XVII^e^ siècle et porte un diadème.

Trouvée dans les travaux des Récollets, en 1865.

549.

Plaques en poterie rouge recouvertes d'un émail vert, dont on se servait au XVI^e^ siècle pour décorer les cheminées. Ces plaques, de forme rectangulaire, ayant en moyenne 0^m^,22 de hauteur sur 0^m^,18 de largeur, présentent pour la plupart un encadrement dans lequel sont figurés en relief, tantôt des ornements, tantôt des personnages religieux, légendaires, ou même grotesques. On y voit, entre autres Godefroy de Bouillon, la décollation de saint Jean, le martyre de saint Etienne, la cuisine d'une sorcière, etc. L'une de ces plaques offre un cartouche dans lequel se lit l'inscription :

SPES
MEA
DEVS

Ces plaques ont été trouvées en différents endroits, notamment sur la place Saint-Thiébault à Metz, et à Moulins, dans les fossés de l'ancien château des Fabert.

550.

Bas-relief en plâtre exécuté par Charles-Augustin Pioche, statuaire messin. Il représente le *Jugement de Salomon*, et valut à son auteur, en 1790, le grand prix de l'Académie de sculpture.

C. A. Pioche est mort à Metz, en 1839.

V. *Austrasie*, 1840, t. I, p. 149

551.

Inscription hébraïque gravée en creux sur une plaque de marbre noir ovale. Elle se trouvait autrefois dans la maison de Jean Aubry, beau-père de Boissard, et fut donnée au Musée par M. Laporte, avec les autres monuments qui faisaient partie de la collection de cet antiquaire messin.

Cette inscription n'est autre que le deuxième précepte du décalogue : *Tu n'auras pas d'autres dieux que moi.*

V. *Bullet de la Société d'arch.*, 1863, p. 146 et 1865, p. 34.

552.

Tête en ronde bosse, en partie mutilée, pourvue d'une longue barbe divisée en deux et d'une chevelure abondante.

553.

Colonne de marbre gris-noir brisée par le milieu.

554.

Fragment d'un monument funéraire provenant de la ville de Sierck. Il représente un chevalier, couvert de la cuirasse et de la cotte de mailles, couché, les mains jointes, sur une dalle funéraire. On a scellé, près de sa tête, dans le mur, ses armoiries, adhérentes à un débris d'arcature tréflée.

Ce chevalier appartenait à la famille de Montclair, dont les armes étaient : d'azur à une clef d'or.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1825, p. 32.

555.

Tronc de Christ, provenant de l'ancienne église de Saint-Simplice, aujourd'hui détruite.

Don de M. Daras.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p. 89.

556.

Buste de moine encapuchonné, trouvé aux Récollets.

Don de M. Van der Noot, ingénieur de la ville.

557.

Tête mitrée d'un évêque ou d'un abbé provenant d'un tombeau du xv^e^ siècle.

Trouvée, en 1850, dans le lit de la Moselle, devant le quai de l'Arsenal.

558.

Tête de Christ.

559.

Cet objet, qui est en pierre blanche, paraît représenter un tonnelet garni de cercles.

560.

Petit cercueil en pierre de Jaumont, mesurant: longueur 0^m^,97; largeur à la tête 0^m^,39; aux pieds 0^m^,30; hauteur 0^m^,33, avec une épaisseur moyenne des parois de 0^m^,08.

561.

Grand cercueil en forme d'auge, en pierre de Jaumont ou d'Amanvillers, mesurant en longueur $2^m,11$; largeur à la tête $0^m,70$; aux pieds $0^m,60$; hauteur moyenne $0^m,50$, avec une épaisseur moyenne des parois de $0^m,10$.

Dans l'intérieur du cercueil, un nimbe ou bourrelet circulaire a été ménagé pour recevoir la tête.

Cette tombe fut trouvée, au mois d'avril 1860, avec trois autres semblables, sur la place Saint-Vincent, lors du travail de canalisation.

La couverture de ces tombes était formée d'une seule dalle plate.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1859-60, p. 410. — *Bullet. de la Société d'arch.*, 1860, p. 102.

562.

Petit cercueil en plomb, épais, mesurant : longueur $0^m,75$; largeur $0^m,28$; hauteur $0^m,23$. Trouvé sur le territoire de Montigny, dans la sablière du chemin de fer. Le couvercle est orné d'une sorte de dessin géométrique formé de lignes qui se coupent et se brisent à angle droit. Ces lignes sont faites au repoussé et imitent un grènetis.

Voir sur les cercueils en plomb, *Mémoires des antiquaires de France*, t. XV. — Beaulieu — Congrès scientifique tenu à Metz en 1837, p. 162.

563.

Débris d'un monument funéraire recueilli, en 1858 par M. Clercx, dans le cimetière de Borny. Il est formé d'une pyramide en pierre blanche décorée sur trois faces de branches de laurier entrelacées ; mais la face antérieure porte en outre un écu de forme ovale, sur lequel sont gravées les armes accolées d'Haussonville et de Marcossey. Sous l'écu se trouve la date 1692.

V. *Bullet. de la Société d'Arch.*, 1858, p. 98.

564.

Écusson écartelé d'une famille étrangère à Metz. Provient de l'église Saint-Jean, à la Citadelle.

565, 566, 567.

Ces trois pierres décoraient la façade d'une maison située à Moulins-les-Metz, vis-à-vis l'entrée du château de Fabert. Elles ont été recueillies et données au Musée, en 1872, par M. Maurice, géomètre à Sainte-Ruffine. Sur deux de ces pierres est sculpté, en bas-relief, un vase d'où sortent une tige et une fleur d'artichaut; sur la troisième, au milieu d'un cartouche ovale, un écu armorié, entouré de deux branches de laurier.

568, 569.

Les deux monuments classés sous les nos 568 et 569 étaient originairement accolés l'un à l'autre et

décoraient la porte du château de Moutiers, près de Briey. Ainsi rapprochés, ils offrent, dans un encadrement fort simple, deux écus entourés de lambrequins, dont les armoiries se blasonent ainsi :

1er écu (n° 569), porte d'or à trois palz abaissés, aux pieds fichés de gueules, surmontés d'un loup passant de sable ; l'écu est surmonté d'un casque de face, ayant pour cimier une tête de loup. Ce sont les armes de Robert III de Fiquelmont, seigneur de Mars-la-Tour et de Moutiers, chambellan du duc Charles III de Lorraine.

2e écu (n° 568) porte : d'argent à la bande de gueules chargées de trois lices d'or. Ce sont les armes d'Elisabeth de Strainchamps, femme du précédent.

Donnés au Musée par M. Simon, cultivateur à Briey.

V. *Mém. de la Société d'arch*, 1863, p. 132.

570.

Armoiries sculptées, autrefois au-dessus de la porte de l'auberge de la Bonne-Fontaine, rue des Allemands. Ce sont les armes de Laurent du Carel ou Quarel qui portaient : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et d'un arbre en pointe, le tout d'or.

V. *Bullet. de la Société d'arch*, 1870, p. 41.

571.

Bas-relief héraldique, en gypse, trouvé dans une maison de la rue des Allemands. Il offre, au centre, un écu armorié accosté de deux femmes assez singulière-

ment drapées et coiffées, dont l'une tient une épée et une balance, l'autre une palme et un livre. Au-dessus de l'écu se détache, en ronde bosse, une tête d'amour ailé. Les armoiries sont celles de la famille *de Labriet* qui portaient : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croix alèsées et en pointe d'un pommier d'or.

Donné au Musée par M. Muel, architecte.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1852-1853, p. 37.

572.

Armoiries trouvées dans l'église de Saint-Jean, à la Citadelle, en 1836. Ce sont celles de la famille de Sainte-Colombe, dont un des membres commandait la Citadelle de Metz, en 1580. D'après dom Dieudonné (*Epitaphes de Saint-Encaire*, p. 280), les armes de cette famille étaient : d'azur à trois merlettes d'argent, deux et un, au croissant de gueules en chef. Dans notre monument qui est simplement gravé au trait, l'écu est entouré d'un collier et au-dessous est gravée la date 1587.

573.

Armoiries trouvées à Metz et simplement gravées au trait comme les précédentes. Elles sont celles de *François de Beaucaire de Péguillon*, 84e évêque de Metz, mort en 1554. Les Péguillon portaient : au premier et au quatrième, d'azur au léopard lionné d'or ;

au deuxième et au troisième, d'azur à la croix d'or à huit pointes.

V. Dom Dieudonné, *Epitaphes de la cathédrale*, p. 65.

574.

Fragment d'un écusson armorié sur lequel se voient une bande chargée de trois feuilles de lierre et trois sauterelles.

575.

Monument singulier formé par deux bustes de grandeur naturelle et à peu près identiques, accolés par le dos. La figure et les mains de ce double personnage sont entièrement mutilées; les deux bras sont ramenés sur la poitrine, dans une attitude qui pourrait donner à croire que les deux mains étaient jointes. Le costume est celui du xv^e^ siècle : un pourpoint à gros boutons et à larges manches, et un ceinturon soutenant l'escarcelle à la hauteur du ventre. Sur toutes les parties de l'habillement sont gravées en relief de ces trompes d'Allemagne qu'on appelle à Metz des guimbardes, ornement symbolique des *Desch*, ancienne famille messine. Ce monument a été retiré du lit de la Seille, en 1824, au pied de la batterie couverte, située dans les fossés de la porte des Allemands.

Donné au Musée par le colonel Huart.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1824-25, p. 32. — *Austrasie*, 1856, p. 10.

576, 577, 578.

Fragments de sculpture, comprenant un rinceau dans le style de la Renaissance, une tête d'ange, et un feuillage, provenant du cabinet de M. Morlanne.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1866, p, 24.

---

579 à 584.

Boites en fer et en fonte de fer, provenant de l'hôtel de ville de Metz.

585, 586.

Ces deux boulets sont en pierre calcaire blanche et mesurent 0_m,29 de diamètre. Ils ont été recueillis, en 1867, sur l'emplacement d'une ancienne grange, ou arsenal de la cité, et offrent par conséquent un spécimen des projectiles que la ville de Metz emmagasinait pour la défense de ses murs, au moyen âge.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1867, p. 63 et 69.

---

587 à 589.

Spécimens de boulets en pierre calcaire recueillis à Metz à diverses époques. Un seul d'entre eux est en pierre de Jaumont, les autres sont en pierre oolithique blanche ou en pierre bleue du lias ; ces derniers

sensiblement mieux façonnés que les autres. Sept de ces boulets ont été recueillis sur les glacis de la porte Saint-Thiébault et dans les fossés de la Citadelle, et donnés au Musée par le général Poncelet, alors commandant du génie.

590.

Ce boulet, incrusté autrefois dans la façade de la maison Roubaud, à l'angle des rues Serpenoise et de la Tête-d'Or, en fut enlevé sn 1862, lors de la reconstruction de cette façade, et fut donné au Musée par M. Roubaud. D'après une opinion très-probable, ce boulet serait un de ceux que Frantz de Sickingen envoya sur la ville de Metz, pendant le siége qu'il en fit en 1518.

V. pour plus de détails : Les *Chroniques* d'Huguenin (année 1518). — *Bullet. de la Société d'arch.*, 1862, p. 178.

---

591 à 593.

Différents spécimens de boulets en fer trouvés à la Basse-Montigny, dans la rue des Jardins, dans la Moselle, dans la rue Saint-Charles et ailleurs, et donnés au Musée par M. Chenot, M^me^ de Maillier et M^me^ Hesse-Ditz.

594.

Douze boîtes en fonte de bronze aux armes de la ville de Metz, provenant de l'hôtel de ville.

595 à 599.

Six obus français et étrangers, ramassés sur les champs de bataille, en 1870, aux environs de Metz.

600.

Obus français ramassé sur le champ de bataille de Solférino.

Don de Mme de Maillier.

Les fragments, classés sous les nos 601 à 607, proviennent tous de l'ancienne église de Saint-Étienne-le-Dépanné, dont une partie seulement subsiste encore à Metz, dans l'espace compris entre la rue Gaudrée et la rue Saint-Étienne. Ils ont été recueillis lors de la démolition du chevet de l'église, au mois de février 1872, et donnés au Musée par M. Maguin, fabricant de meubles.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1872, mois de février et mars.

601, 602, 603.

Trois clefs de voûte.

604.

Cul de lampe, en forme de chapiteau, placé dans les angles et servant à soutenir les nervures de la voûte.

605.

Fragment de l'un des arcs-doubleaux de la nef principale.

606, 607.

Fragments de deux inscriptions funéraires du XIVe siècle.

Ces inscriptions ne se trouvaient plus dans l'église, à la place qu'elles avaient dû occuper primitivement.

Elles étaient placées dans le sens vertical et avaient servi à rhabiller deux piliers carrés du collatéral droit.

Elles se lisent ainsi :

(N° 606). || ..... IAIKEMINS : LI : ROUSSEL : .....
RONS SA : FILLE : FEME : MAITHIEU : GOURDAT

(N° 607). || ..... ORS : DOU : MOIX : DE : MAY : P :
M : CCC : LXVI : ANS : PRIEIZ : POUR LUY :

608.

Tableau peint à l'huile et sur pierre ; au temps des Bénédictins, « il servait de manteau à une vieille cheminée d'une chambre haute de la maison de M. Peltre. » Cette maison est celle qu'habitait autrefois le beau-père de Boissard, l'orfèvre Jean Aubry, et il est probable que ce tableau, s'il n'est pas l'œuvre de Boissard lui-même, a été composé sur ses dessins. La peinture est aujourd'hui presque entièrement effacée ; mais, au temps des Bénédictins, elle était encore assez intacte pour qu'ils aient pu la faire graver. D'après leurs descriptions, ce tableau représentait une scène allégorique ; Jupiter présidant à la distribution des biens et des maux.

Ce tableau a été donné au Musée par M. Laporte.

V. *Hist. de Metz* par les Bénédictins, t. I, p. 55.

609.

Tuyau en terre cuite, provenant d'une conduite d'eau. Il mesure 0m,70 de longueur, avec une section moyenne de 0m,10.

Il a été trouvé près de Saint-Ladre, en 1861, et a servi probablement à amener de l'eau au camp de Frescaty, en 1783.

610, 611.

Deux tuyaux en poterie de grès, destinés sans doute à une conduite d'eau : longueur 0m,43, diamètre intérieur 0m,07.

Don de M. Abel.

Trouvé près de Beuvange-sous-Saint-Michel.

612.

Grande tuile à crochets, longue de 0m,48, provenant de l'église de Vandelainville (Meurthe).

613, 614.

Deux tuiles creuses, épaisses, de forme conique.

615, 616.

Deux grandes tuiles creuses à crochets, provenant de l'église Saint-Eucaire de Metz.

Don de M. Emel, curé de cette paroisse.

617, 618.

Deux autres grandes tuiles à crochets.

619, 620.

Deux petits autels, hauts de 0m,80, décorés sur la face de masques de faunes, de satyres et de guirlandes. Ils proviennent de l'ancien château de Frescaty.

621.

Débris d'un bas-relief qui décorait autrefois le portail de la cathédrale qui donne sur la place Saint-Étienne.

622.

Grand cercueil en pierre et en forme d'auge, mesurant 1m,80 de longueur sur 0m,60 de largeur, avec son couvercle monolithe en forme de toit.

Trouvé devant le portail de l'église Saint-Vincent.

623.

Débris d'un autre cercueil de grande proportion.
Trouvé devant Saint-Vincent.

624.

Cercueil en pierre, en forme d'auge, mesurant 2 mètres de longueur sur 0m,53 de largeur.
Trouvé devant Saint-Vincent.

625.

Couvercle d'un cercueil formé de deux blocs de grès rouge.
Trouvé à Sainte-Fontaine, sur le Merlebach.

626.

Cercueil en pierre de taille de Jaumont, beaucoup plus étroit aux pieds qu'à la tête, avec un encastrement ménagé pour celle-ci. Il mesure à l'intérieur : longueur 1m,95 ; largeur 0m,58 aux épaules, et 0m,20 aux pieds. Trouvé en 1872, dans l'emplacement de l'ancienne église des Célestins, aujourd'hui cour de la caserne des Pionniers.

627.

Autre cercueil, ayant la même forme et presque les mêmes mesures que le précédent, mais plus régu-

lièrement taillé. Il porte, gravées à la pointe, quatre petites croix, deux à la tête et deux aux pieds, et une autre croix plus grande gravée à l'intérieur, à la hauteur des omoplates.

628.

Couvercle d'un cercueil en pierre coquillière monolithe; il a 2 mètres de longueur et la forme d'un toit.

---

629 à 632.

Quatre grands chapiteaux d'ordre corinthien. Ils avaient été préparés pour le nouveau palais épiscopal qui devait s'élever sur la place de la Cathédrale. Ce projet ayant été abandonné à la suite de la Révolution, les chapiteaux furent recueillis dans l'orangerie de la ville de Metz, et depuis transportés au Musée, en 1867.

V. *Bullet. de la Société d'arch.*, 1867, p. 72.

633, 634.

Deux colonnes de marbre noir.

635, 636.

Deux grands masques du soleil, en terre cuite bronzée et dorée. Ils proviennent d'un poële calorifère, autrefois placé dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

637.

Inscription gravée sur une tablette de pierre calcaire en partie brisée :

[P] RESTRE
CVRE DE S GEORGE
A FAIT ERIGER
CETTE PORTE EN
1719.

Provient de l'ancienne église Saint-George, rue Saint-Médard.

Don de M. Reinert, brasseur.

638.

P P
VVILLOM
DAVPHIN
DAVPHIM CATHERINE
ANTOINE DAVPHIN
PHIN FRANCOIT
DAVPHIN ///// AD

Ce fragment d'épitaphe, trouvé à la Citadelle, n'offre de curieux que son ortographe.

---

639 à 645.

Les sept inscriptions classées sous les numéros 639 à 645 proviennent de la maison occupée autrefois par Jean Aubry, dont il est parlé plusieurs fois dans ce catalogue; elles ont été données au Musée par M. Laporte.

Elles sont gravées en creux, en caractères romains, d'une assez bonne exécution, sur des dalles de marbre gris ou noirâtre; comme elles paraissent être d'une même main, on pense fixer, par approximation, leur âge à l'année 1585, qui est la date de l'une d'elles, le n° 642.

639.

ADVERTE
QVISQVIS ES :
LENTO GRADVAD.
VINDICTAM · SVI DI
VINA · PROCEDIT
IRA TARDITATEM Q
SVPPLICI . . . . .
TATE CON . . . . .

—

Cette inscription est incomplète.

640.

. . . . . .
TVTVS CARET OB-
SOLETI SORDIBUS .
TECTI CARET IN
VIDENDA SOBRIVS
AVLA

La tablette sur laquelle est gravée cette inscription est brisée par le haut.

L'inscription elle-même est empruntée à Horace.

Od. II. 10.

Auream quisquis mediocritatem
Diligit, tutus caret obsoleti
Sordibus tecti ; caret invidenda
Sobriùs aula.

641.

ISTHVC EST SA
PERE NON QVOD
ANTE PEDES MO
DO EST VIDERE
SED ETIAM ILLA
QVAE FVTVRA SV̄T
PROSPICERE

642.

DEVS NOBIS
HAEC OTIA
FECIT
IOAN AVBRIVS TRECENSIS
SIBI SVISQVE OMNIBVS
F C
AN : SAL : CIↃ : IↃ : LXXXV :

643.

OMNES CVM
SECVNDAE RES
SVNT MAXIME TV̄
MAXIME SECVM ME
DITARI OPORTET
QVO PACTO ADVER
SAM FORTVNAM
FERANT

644.

PRODESSE
PLVRIMIS
OBESSE
NEMINI
NATI SVMVS

645.

QVIETI
BENE QVI LA
TVIT BENE VI
XIT ET INTRA
FORTVNAM DE
BET QVISQ MA
NERE SVAM
VT BENE VIVITVR
DIV VIVITVR

646.

Statuette peinte d'un vieillard qui lit.

647.

Une anse d'amphore, sur laquelle se lit le mot *Melisse*, trouvée à Haut-Parth, canton de Cattenom, en 1860.
Don de M. Viellard, d'Étain.
(Registre.)

648.

Cinq statuettes mutilées représentant des personnages religieux. Deux en costume du XIV^e^ siècle.
Provenant du bassin des Récollets.

649.

Une vierge en pierre, style du XVI^e^ siècle.
Trouvée à Plantières.
Don de M. Parant, charcutier à Metz.
V. *Bull. de la Société d'arch.*, 1873.

650.

Une tête de statue en pierre, style celtique.
Don de M. Vianson.
Trouvée à Tignomont.

CATALOGUE

DES

INCUNABLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE METZ

ACCOMPAGNÉ D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE

ET SUIVI DES MARQUES DES IMPRIMEURS MESSINS

PAR M. VICTOR JACOB.

Les livres qui datent des premiers temps de l'imprimerie — depuis sa découverte jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle, — s'appellent incunables; ils constituent la transition des manuscrits aux éditions modernes.

Parmi ceux que possède notre Bibliothèque municipale, trois méritent d'être signalés tout d'abord parce qu'ils ont été imprimés à Metz. Ces trois précieux volumes sont : les *Ammonicones ad spiritualem uitam utiles* (1^er^ livre de l'Imitation), le *Speculum aureum animae peccatricis*, enfin l'*Expositiò fructuosa symboli Athanasii*, sortis, en 1482, des presses de Jean Colini et de Gerhard de Villeneuve.

Metz a donc l'honneur incontestable de figurer sur la liste des quelques villes où l'on a imprimé avant 1500.

J'ajouterai qu'un certain *Maître Adam Rot*, qui

prenait le titre de *Clericus Metensis diocesis* (voir n° 38), exerçait à Rome, en 1471 au moins, l'art fameux de Guttemberg.

Ces faits sont peu connus. Je devais les constater avant de dire un mot sur la rédaction du catalogue qu'on va lire.

Pour alléger mon travail, j'ai employé, dans les indications bibliographiques, d'assez nombreuses abréviations. J'aurais pu faire disparaître cette anomalie, mais j'ai pensé qu'il valait mieux la tolérer que de retomber sans cesse dans de fatigantes répétitions ou d'interminables périphrases.

Le lecteur, aidé par le tableau qui suit, sera d'ailleurs bientôt au courant de ma manière de procéder.

fol.	— *Format in-fol.*
F. ou f.	— *Feuillet.*
ff.	— *feuillets.*
a	— *recto.*
b	— *verso.*
col.	— *colonne.*
car.	— *caractères d'imprimerie.*
init. ms.	— *lettre initiale manuscrite.*
S. l.	— *Sans lieu, sans indication du lieu où le livre a été imprimé.*
ann.	— *année de l'impression*
nom d'imp.	— *nom d'imprimeur.*
sig.	— *signature, numérotation des feuilles ou cahiers d'imprimerie.*
récl.	— *réclame, indication au bas d'une page du mot par lequel commence la page suivante. Pour le brochage.*
pag.	— *pagination.*
reg.	— *registre, tableau donnant le premier mot de chaque feuille d'imprimerie, pour, à défaut de signatures, réclames et pagination, éviter les erreurs lors du brochage ou de la reliure. Cette indication est toujours à la fin du volume.*
grav. s. b	— *dessin gravé sur bois.*
tit.	— *titre.*

CATALOGUE DES INCUNABLES

1, 2, 3, 4. BIBLIA LATINA cum glossa ordinaria Walafridi Strabonis et interlineari Anselmi Laudunensis. Partes IV.

1. P. I. *in fine*: « Ruth explicit. » 254 ff.

2. P. II. *in fine* : « Liber hymnorum siue soliloquiorum dauid finit. » 326 ff.

3. P. III. *in fine* : « Explicit machabeorum liber secundus versus habens mille octingentos. » 340 ff.

4. P. IV. *in fine* : « Gratia domini nostri ihesu christi cum omnibus vobis. Amen. » Le commentaire finit ainsi : « Consummatio apostoli in verba christi. » 289 ff.

Gr. fol., car. goth. gr., pet. et très-pet., init. ms., 2 col., le texte est entouré par la glose marg. de Walafridus, tit., sign. irrég.

S. l., ann., nom d'imp. (d'après Hain, 3173, imprimé à Bâle vers 1480), récl., pag., regist. Anc. reliure gauf. portant à tort l'indicat. : « Tercia pars glose or. »

5, 6, 7. BIBLIA LATINA cum glossa ordinaria Walafridi Strabonis et interlineari Anselmi Laudunensis.

Doubles avec 1, 2, 3. Exempl. incompl. de la IVe partie. Marqué au f. 5: « Ex libris fr. J. Saucquer s. th. ord. praed. 1711. »

Rel. ancienne gauf.

8, 9. Biblia latina cum glossa ordinaria Walafridi et interlineari Anselmi Laudunensis.

Doubles avec 1, 2. Exempl. incompl. des deux dern. parties. Chaque vol. est signé sur le plat int. : « Jo. Chardalli cantor eccles. meten. »

Reliure ancienne.

10, 11, 12, 13, 14. Lyra (Nicolaus de), Ordin. minor. Glossae in universa biblia, cum additionibus Pauli Burgensis et replicis Mathiae Doring. 2. Postillae in psalmos. Vol. III.

10. Vol. I, f. 412 *b*, col. 2, dern. lig. : « mediocriter pulcre, » c'est la fin du livre de Job. 412 ff.

11. Double avec le précédent. Incomplet, s'arrête à la fin du deuxième liv. des Rois : « Explicit secundus liber regum. » Au-dessous de cette mention, l'indic. ms. : « liber iste pertinet Carthusien. Colonien ; » plus bas : « hermannus manu propria. » (Hermann IV, 41e arch. de Cologne, mort en 1508, après 28 années d'épiscopat.)

12. Vol. II. Incomplet, s'arrête f. 83 *a*, lig. 60 : « Explicit qualiscumque expositio istius prologi (super Ecclesiasticum). »

Postillae in psalmos.

F. 151 *b*, col. 1, dern. lig. : « rum. Amen, » même f., col. 2 « Replica » finissant à la ligne 19 : « veritate nondum mutate prout sepe consueuit. » Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 151 ff.

S. l., ann., nom d'imp. sig., récl., pag., reg. (Typis Reyserianis).

13. Fin du vol. II, f. 84 *a* : « Incipit prologus in Esayam prophetam. » F. 353 *b*, col. 1, lig. 62 : « Explicit postilla nicolai de lira super vetus testamentum cum expositionibus britonis in prologos hieronimi et cum additionibus pauli burgensis. et correctoriis earundem additionum editis a

mathia doringe ordinis minorum. » 353 ff. Voir le nº précédent.

14. Vol. III. f. 313 *b*, col. 1, lig. 32 : « Explicit postilla Nicolai de lira ordinis minorum super novum testamentum, etc. »

Au-dessous l'ind. ms.: « Liber iste pertinet Carthusien. Colonien. » plus bas : « Hermannus manu propria, » plus bas encore, une note ms. disposée sur 6 lig , fait connaître que Hermann (V. sup. 11) a donné ce vol. à la Chartreuse de Cologne « cum duobus 'aliis continentibus expositiones lire super totam bibliam. . » 313 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg. Rel. mod. except. le nº 13 qui a conservé une rel. anc. fort détériorée.

15. Lyra (Nicolaus de), Ordin. minor.
Glossae in universa biblia, cum additionibus Pauli Burgensis et replicis Mathiae Doring. Vol. III.

Vol. I, f. 427 *b*, col. 2, lig. dern.: « Te. cº laudis consortes nos faciat pater et filius et spiritus sanctus amen. » C'est la fin de la glose sur les psaumes.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., fig. grav. s. b. dans le texte ; 314 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Incomplet des deux autres vol. dont le 3e et dern. indique que le tout a été imprimé à Nuremberg par Antoine Koburger en 1481 (Vº Hain, 10369). Je dois dire, toutefois, que notre exemplaire présente de légères différences avec celui décrit par Hain, notamment dans le nombre des pages, 430 (Hain) au lieu de 427.

Marqué sur le f. 1 : « Ad usum Carmelitarum metensium, » et au r. de la dern. feuille de garde: « Fr. Challes carmelita cadomensis. »

Reliure ancienne.

16. Missale Benedictinum.

F. num. CCLVII *a*, col. 2 : « Ad honorem omnipotentis dei gloriosissime que virginis marie et sancti michaelis finit feliciter divinum hoc missale sacerrimi ordinis beati Benedicti per Johannem Sensenschmidt in montis monachorum loco penes nobilem urbem Babenbergensem Anno a partu Virginis salutifero MCCCCLXXXI die XXXI Julii... »

Fol., car. de missel, très-gr., gr., init. ms., 2 col., pag.

S. sig., récl., reg.

Musiq. liturg. et ff. ms. intercal.

Marqué : « Codex monasterii sancti Mauritii in Tholeiia. »

Rel. aux armes de Th. d'Hame, avec le titre : « Missale Trevirens. »

17. Balbus (Johannes) de Janua. Ord. Praedic. Summa quae vocatur Catholicon.

F. 370, col. 2, dern. lig. : « In secula seculorum. Amen. »

Fol. max., car. semigoth, init. ms., celle du f. 1, peinte et ornementée. 370 ff.

S. l., ann., nom d'imp. (Jos. Mentelin de Strasbourg, suivant Hain 2251), sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne avec coins, milieux et fermoirs en cuivre, curieusement ouvragés.

Don de M. le docteur Gama.

18. Ludolphus s. Leutolphus de Saxonia, Carthus. Meditationes vitae D. N. Jesu Christi.

F. 372 *b*, col. 2, lig. 52 : « Presens opus vite Christi. secundum seriem evangelii per Leutolphum de Saxonia. patrem devotum Argentine in carthusia professum. ob laudem dei et perfectum proximi est effectum et per Anthonium Koburger incliti oppidi Nuremberg concivem (bene visum) sic effigiatum Gratias (et merito) ago deo altissimo. quia vitam Jesu Christi ejus unigeniti filii. hoc sacro tempore

perfeci in beati Thome profesto. Millesimo quadringentesimo septuagesimo octavo. ejusdem Christi Jesu incarnationis anno. »

Gr. fol. car. goth., init. ms., 2 col., tit., 372 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Rel. anc. gauf.

19. Herolt (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicator.

Sermones de tempore et de Sanctis cum Promptuario exemplorum et de B. Virgine.

F. 405 *b*: « Impressum Argentine anno a christi natali Octuagesimo tertio. Supra millesimum quaterque centesimum. Laus deo. »

Fol., car. goth., init., ms., 2 col., tit., 405 ff.
S. n. d'impr., sig., récl., pag., reg.
Relure ancienne gauf.

20. Gregorius IX, Papa.

Decretalium lib. V, cum glossa.

F. 313 *a*: « Nova decretalium compilatio gregorii VIIII impressa venetiis impensa atque industria singulari Nicolai Ienson gallici. millesimo. CCCCLXXVIIII. die. octavo maii... »

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., le texte entouré par la glose, sig., reg., 314 ff.
S. pag., récl.
Signé en haut du dern. f.: « Jo. Chardalli. »
Reliure ancienne.

21. Gregorius IX, Papa.

Decretalium lib. V, cum glossa.

F. 235 *b*, col. 2: « Exactum insigne hoc atque preclarum opus: impressum venetiis: ductu impensis que Berardini

(sic) de Tridino... Anno incarnationis 1486 quinto decimo Kal. Januarii... »

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entourant le texte, sig., pag., reg., 235 ff.

S. récl.

Signé au commenc. et à la fin : « Natalis circat. »

Reliure moderne.

22. Hostiensis (Henricus de Segusio), Cardin.
Summa in quinque libros Decretalium.

F. 1 *b*, préface.

F. 425, col. 2 : « ...Venetiis impressum per Leonardum vuild de Ratisbona impensis Thome Tervisani aromatarii. M.CCCC.LXXX ».

F. 426 *a*, « Tonini Girelli epist. ad Petrum Albignanum et eiusd. resp. utraque de a. 1479. »

Gr. fol., car goth., init. ms., 2 col., excepté la préface et les lettres qui sont à long. lig., tit. en car. rom., reg., 426 ff. S. récl., pag.

Marqué : « ff. Capucinorum trevirensium. »

Reliure ancienne.

23, 24, 25. Panormitanus (Nicolaus) de Tudeschis, Abbas siculus, Archiepiscopus.
Lectura super quinque libros Decretalium. Vol. V.

23. Vol. I. « Lectura sup. I. Decretal. Pars I et II. »

F. 1 *a*, grav. s. bois coloriée, représ. l'auteur offrant son livre au Pape.

F. 314 *b*, 2e col. : « .... Basilee... Anno nativitatis cristi. M.CCCC.LXXVII. » 314 ff.

24. Vol. IV. « Lectura super III. Decretalium. »

F. 1 *a*, grav. s. bois coloriée, représent. un prêtre à l'autel au moment de l'Élévation.

F. 307 *b*, col. 2 : « Finit feliciter tercius *(sic)*. » 307 ff.

25. Vol. V. « Lect. sup. IV. Decretalium. »

F. 1 *a*, grav. s. bois coloriée, représent. une bénédiction nuptiale.

La lecture sur le IVe liv. finit f. 57 *b*.

« Lectura super V. Decretalium. »

F. 58 *a*, grav. s. bois, représentant un juge rendant la justice.

Ce travail finit f. 233 *a*, col. 2, dern. ligne : « Ducat Amen. » 233 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit.

S. nom d'impr. (Bernhardus Richel, d'après Hain, 12309), sig., récl., pag., reg.

Marq. sur les vol. I et IV : « H. Mathie me possidet. »

Ancienne reliure en bois.

Incomplet des Vol. II et III.

26, 27. Panormitanus (Nicolaus) de Tudeschis, Abbas siculus, Archiepiscopus.
Lectura super quinque libros Decretalium. Vol. VI.

26. Vol. I. « Lectura sup. I. Decretal. Pars I et II. »

Pars I incip. f. 1 *a*, sig. *a*.

Explic. f. 153 *a*, col. 1 : « ....per Nicolaum Jenson gallicum Venetiis impressa M.CCCC.LXXVII. die XXII novembris. »

Pars II incip. f. 154 *a*, sig. A.

Explic. f. 286 *a*, col. 2 : « ....per Nicolaum Jenson gallicum. M.CCCC.LXXVII. die. X. décembris. » 286 ff.

27. Vol. V. « Lectura sup. III Decretalium. »

F. 253 *b*, col. 2 : « ....Venetiis impressa per magistrum Nicolaum Jenson gallicum. » 254 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms., celles du début des deux parties du Vol. I, celle tracée en tête du Vol. V, sont richement ornementées, 2 col., tit., sig., reg.

S. récl., pag., reg.

Ces deux vol. sont marqués : « Jo Chardalli. Cantor eccle. Meten. »

Rel. anc.

Exemplaire incomplet des Vol. II, III, IV et VI.

28. Montalvo (Alfonso Diaz de).
Repertorium super Abbatem Panormitanum.

F. 191 *a*, col. 1, *in fine :* « Finit repertorium panormitani. »
Gr. fol., car. goth., 2 col., reg., 193 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Nuremberg, Ant. Koburger, suivant Hain, 11567); sig., récl., pag.
Signé sur la prem. feuille de garde : « Claudius Querxantari. »
Reliure ancienne.

29. Sandeus (Felinus), Jurisc. ferrariensis.
Commentaria super proemio Decretalium et titulo de Constitutionibus.

F. 59 *b*, col. 2 : « ....Impressa Papie per Joannem Andream de boscho et Michaelem geraldum socios. Anno Domini. MCCCCLXXXVI die XVII Septembris. »
Vient après la table occupant 3 ff.
Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « Ex bibliotheca Eccliae Meten. »
Dans une anc. rel. gauf. avec un autre ouvr. du même jurisconsulte.

Sandeus (Felinus), Jurisc. ferrariensis.
Commentaria super titulo de rescriptis et nonnullis aliis.

F. 161 *a*, lig. 9 : « ...Impressa vero Papie per Bernardinum et Ambrosium fratres de rovellis Anno Domini M.CCCCLXXXV. die. IIII Septembris. »
Vient ensuite, après 2 ff. blancs, une table occupant 7 ff.
Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., reg.
S. récl., pag.
Marqué : « Jo. Clerici. »

30. Sandeus (Felinus), Jurisc. ferrariensis.
Opera s. lecturae super I, II, IV et V Decretalium. Vol. II.

30. Vol. I. « Super proemio Decretalium, Titulo de Constitutionibus, de Rescriptis et nonnullis aliis. »

A la fin de la lecture sur le titre : « de Constitutionibus, f. 70, num. 66 *a*, col. 2 : « ...Impressa venetiis per Andream de Thoresanis de Asula Anno domini MCCCCXCVII die XIX septembris. »

A la fin du vol., f. 257 *b*, num. 253, col. 2 : « ...Impressa vero Venetiis per Andream de Thoresanis de asula Anno domini MCCCCXCVII die XXIIII novembris. » 257 ff. (4 non num.)

Vol. II : « Super tit. de probationibus, de testibus, de testibus cogen. et de praesum. probationibus. »

Explic. lect. de testibus cogendis, f. 111, num. 102 *a*, col. 2, sine subscr.

F. 112 *a*, num. 103 *a* : « Felini sandei commentaria in titulo de fide instrumentorum. »

Explic. f. 147 *a*, num. 138, col. 2 : « .. Impressa vero noviter Venetiis per Andream de Thoresanis de Asula... Anno a natali christiano MCCCCXCVIII die VII Martii. »

31. Suite du vol. II.

F. 150 *a*, sig. 15, num. 141, col. 1 : « Rubrica de presumptionibus. »

F. 165 *b*, num. 156, col. 2, *in fine* : « Hic finem accipiunt sublima commentaria Excellentissimi Jurisconsulti. d. felini sandei super titulis de proba. de testi. de testi. cogen. de fide instrumen. et de presumptio... que... Impressa fuere Venetiis per Andream de Thoresanis de Asula Anno nativitatis domini. MCCCCXCVIII die III Januarii. »

F. 166 *a* : « Tabula famosissimi iuris utriusque interpretis d. felini sandei... super titulo de exceptionibus, de pres-

criptionibus, de re iudicata, de appellationibus cum titulo de conatu. »

Cette table va du f. 167 *a* sig. AA II au f. 183 *b*. Elle se trouve reliée par erreur au début du volume.

F. 184 *a*, sig. 17, num. 157, col. 1, lig. 19: « Rubrica de exceptionibus. »

F. 328 *b*, num. 301, col. 2, *in fine*: « Expletum est hoc praeclarum opus... d. felini sandei... Impressum Venetiis per Andream de Thoresanis de Asula. Anno domini currente MCCCCXCVIII die XVII. Martii. »

F. 330 *a*: « Tabula felini sandei super titulo de accusationibus et aliis. »

Cette table va de 330 *a*, à 333 *b*.

F. 334 *a*, sig. 33, num. 307, col. 2: « De accusationibus. »

F. 429 *a*, num. 402, col. 2, lig. 26: « Expliciunt admiranda commentaria super toto quinto decretalium... d. felini sandei... Impressa Venetiis per Andream de Thoresanis de Asula. Anno domini. MCCCCXCVIII die II Aprilis. »

402 ff. (11 et 18 non. num., 156 et 246 num.)

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., récl., reg., privilége.

Marq. au f. 1 *a* de chaque vol.: « Contus Confluentini ff. Mi. Recollectorum. »

Reliure ancienne.

V° Panzer vol. III pp. 406 et 425, et Hain, num. 14280.

32. SANDEUS (Felinus). Jurisc. ferrariensis.

Comment. in II lib. decretalium super rubr. de exceptionibus, de prescriptionibus etc.

Expliciunt f. 123 *a*: « ...Sequitur solemnis utilis et quottidianus tractatellus ejusdem domini Felini quando conatus puniatur. »

F. 125 *b*, col. 2, *in fine* : « Finis Tractatus conatus. »

F. 128 *a*: « Vocabula contenta in presenti tabula. »

Id. *b*: « Repertorium hujus praeclarissimi operis editum a me Roberto Strozio de Florentia canonico pisano, etc. »

F. 138 *b*, fin de la table.

Au-dessous: « Impressum Papie per Magistrum Antonium de Carchano anno domini currente, MCCCCLXXXXIII die octavo decembris, etc. »

Fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., reg., 138 ff.

S. pag.

Marqué en tête : « Ex libris Bibliothecae Eccliae Meten. »

Reliure ancienne.

33. ANANIA (Johannes de) Archidiac. Bononiens.

Commentaria super prima et secunda parte quinti Decretalium.

F. 218 *b*, col. 2 : « ...Impressum Mediolani per Magistrum Leonardum Pachel anno salutis dominice. MCCCCXCVII die XX Novembris. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., récl., sig., reg., 218 ff.

S. pag.

Marqué : « Jo. Clerici. »

Reliure ancienne.

34. BONIFACIUS VIII, Pont., Max.

Liber VI Decretalium cum Clementinis.

Liber VI Decretalium.

F. 162 *a*, col. 2 : « ...In praeclarissima urbe Basiliensi ingenio et arte Michaelis Wenszlers Impressum... Anno domini septuagesimo septimo post millesimum et quadringentesimum quarto ydus Decembris. »

Au-dessous, et en rouge, les deux écus accouplés marque de l'impr. 162 ff.

Clementinae.

F. 78 *b*, col. 1 : « Anno salutis nostre post. M. et CCCCLXXVIII. VI nonas may. ingenio et industria Michaelis

Wenssler... completum est hoc... opus... in inclita urbe Basiliensi... »

Au-dessous, en rouge, les deux écus sus-décrits. Même f. col. 2, la table. 78 ff.

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., 2 col.

S. sig., récl., pag., reg.

Rel. anc. gauf.

35. Bonifacius VIII, Pont. Max.
Liber VI Decretalium cum Clementinis.
Liber VI Decretalium.

Explic. f. 108 *a*, col. 2. Au-dessous la marque de l'imprimeur Syber, Siber ou Ciber (Jehan), impr. à Lyon, 1478-1498. 108 ff.

Clementinae.

Explic. f. 54 *a*.

F. 54 *b*, col. 1, lig. 31 : « Incipiunt decretales extravagantes... »

F. 63 *b*, col. 2 : « finis. » Au-dessous la marque de l'impr. ut sup. 63 ff.

Gr. fol., car. goth. gr. pet. et tr. pet., init. ms., 2 col. glose marginale et interlin., sig., tit.

S. ann., récl., pag., reg.

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

36. Bonifacius VIII, Pont. Max.
Liber VI Decretalium cum Clementinis.
Liber VI Decretalium.

F. 104 *b* : « ...Venetiis per Baptistam de Tortis die primo April. MCCCCLXXXXIIII. »

Clementinae.

F. 57 *a*, col. 2 : « ...Venetiis per Baptistam de Tortis. M.CCCCLXXXXI. die. X. decembris. »

Même f. *b* : « Registrum sexti et Registrum Clementinarum. »

Au-dessous la marq. en rouge de l'imprimeur.

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., qq. init. ms., 2 col. tit., la glose entoure le texte, sig., pag. en chiff. arabes, reg., marq. typ.

S. récl.

Marqué : « Monrii st^i^ Petri-montis.
« Canoniae st^i^ Petrimontis. »

Reliure ancienne.

37. GEMINIANO (Dominicus de S.), Jurisc. Bonon. Lecturae super sexto Decretalium, Partes duae.

Pars I.

F. 217 *b* : « ....venetiis impressa atque emendata per honorabilem virum Andream de sociis parmensem apud sanctum Paulum anno ab incarnatione christi. M.CCCC.LXXXV. secundo nonas Augusti. »

Pars II, manque.

Gr. fol., car goth., 2 col., 65 et 66 lig., sig., reg., 217 ff. S. récl., pag.

Marqué : « Contus Confluentini ff. mi. Recollectorum. »

Reliure ancienne.

38. GEMINIANO (Dominicus de S.), Jurisc. Bonon. Lectura super secunda parte sexti Decretalium.

F. 270 *a*, col. 2 : « ...per magistrum Adam Rot. clericum Meten. dioce. Anno....M.CCCC.LXXI. Die vero Lune ultima Septembris.

Fol., car. rom., init. ms., 2 col. 54 lig., 270 ff.
S. l. (Rome, v° Hain, 7540), sig., récl., pag., reg.
Marqué : « H. Mathie me possidet. »
Rel. ancienne.
Sur les plats sont collés 2 ff. 4° ms., 2 col., minusc. du IX° s. et dont le premier porte, en capit., l'indication : « ABBACVC. »

39. ZABARELLIS (Franciscus de), Card.
Lectura super Clementinis.

F. 212 *a*, col. 2 : « ....Impressa Thaurini per Nicolaum de Benedictis et Jacobinum Suigum de Sanctogermano exactissima diligentia ac cura. Anno domini M.CCCC.LXXXXII. die. XXIII. augusti. »
Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., reg., marque typogr., 66 lig., 212 ff.
S. pag.
Marqué au f. 1 *a* : « Donné à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats du parlement à Metz, par M. Rulland, Cons^er^ au parlement. »
Reliure moderne.

40. IMOLA (Johannes de), Jurisc. Bononiens.
In Clementinas.

F. 210 *a*, col. 1 : « ....Venetiis impensa Johannis colonie agrippinensis Johanis que manthen gezettzem sociorum impressioni deditum. VI. calendas maias. Anno salutis dominice M.CCCCLXXX. »
Gr. fol., car. goth., init. ms. 2 col. tit., 63 lig., sig., reg., 210 ff.
S. récl., pag.
Marqué : « H. Mathie me possidet. »
Reliure ancienne.

41. Decisiones novae Rotae romanae collectae a Thom. Fastoli, sac. pal. auditor.

F. 142 (num. 137) *b*, col. 2, *in fine* : « ....Veneciis per Baptistam de Tortis. M.CCCC.LXXXXI. die XVIII. februarii. »

F. 143 (nom num.) *a* : « Summaria dubiorum decisionum collectarum p. d. Thomam fastoli, » etc.

Cette table se termine même f., col. 2.

Fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., reg., marque typ., 143 ff.

S. récl.

Signé : « Jo. Clerici. »

Reliure ancienne.

42. Socinus (Marianus) de Senis. Jurisc.

Repetitio super notabili c. ad audientiam de homicidio, etc.

F. 18 *b*, col. 2, *in fine* : «..... Impressa ... in alma ac inclyta civitate pisana. per me Ugonem de Rugeriis de regio. Anno ab incarnatione domini nostri Jhesu xpi. MCCCCLXXXXIIII. die vero. XIIII. februarii.... »

Gr. fol., car. goth., 2 col., num., sig., reg., 18 ff.

S. récl.

Dans une ancienne rel. gaufrée avec 9 autres opuscules.

Pavinis (Johannes-Franciscus de), Jurisc.

De officio et potestate Capituli sede vacante.

F. 1 *a*, grav. s. bois représent. S. Pierre ; dans le haut de cette grav. est imprimé en rouge : « Tu es petrus. »

F. 32 *a*, col. 2 : « Finit Tractatus Reverendi patris domini Joannis Francisci de Pavinis iuris utriusque ac sacre theologie doctoris sacri palatii Apostolici auditoris dignissimi. Impressus Venetiis per secretum virum Paganinum de Paganinis Brixiensis diocesis. Anno salutifere incarnationis salvatoris nostri. M.CCCCXCVI. die vero. XXI Januarii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., reg., 32 ff.

S. récl.

PONTANUS (Ludovicus) de Roma, Jurisc.
De relictis ad pias causas etc.

F. 18 *a*, col. 2, *in fine :* « Impressum Papie per Cristoforum de canibus anno domini. M.CCCCLXXXVIII. die XV. decembris... »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., 18 ff.
S. récl., pag., reg.

MAYNO s. MAINO (Jason de), Jurisc.
In primam partem codicis.

F. 55 *a*, col. 2, *in fine :* « Expliciunt commentaria in primam partem codicis excellentissimi utriusque censure doctoris domini Jasonis de Mayno mediolanensis : composita pro magna parte Padue et in parte Papie. Impressa venetiis per Bernardinum Benalium : et omni diligentia exactissime correcta et reuisa. Anno salutis, M.CCCC.LXXXXL (*sic*) VIII. Die. 1, Madii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., reg., 55 ff.
S. pag.

PERIGLIS (Angelus de) de Perusio. Jurisc.
Repetitio in suis ff. de liberis et posthumis.

F. 20 *b*, col. 1, *in fine :* « Explicita est presens repetitio diligenter emendata ac impressa Senis per Henricum de Haerlem. Anno domini M.CCCC.LXXXXIIII. Die vero. XXVIII, mensis Maii. »

Gr, fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 20 ff.
S. récl., pag., reg.

MONTEPICINO (Paulus de).
Repetitio in quart. ff. ad L. falcid.

F. 28, col. 2, *in fine :* « Impressum Papie per Magistrum Antonium de Carchano. Anno Domini MCCCCLXXXXIII. die iiii. Mensis Novembr. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., 28 ff.
S. récl., pag., reg.

PLUMBINO (Benedictus de) Jurisc. Bononien.

Repetitiones in L. si quis a socio. ff.

In fine : « Impressum Papie per Christoforum de canibus. Anno domini. MCCCCLXXXXII. die XIX mensis Julii. Amen. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., marq. typogr., 41 ff.

S. pag., reg.

SEYSELLO (Claudius de) alias de Aquis Sabaudiensis, Christianissimi francorum regis consiliarius.

Commentarius in nonnullas leges primae partis digesti veteris.

In fine : « Impressum Taurini per Nicolaum de benedictis et Jacobinum suygum de sancto germano. Anno domini. M.CCCC.XCIII. die XVII. mensis octobris. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., marq. typ., 14 ff.

S. récl., pag., reg.

PUTEO (Paris de).

Tractatus in materia ludi.

In fine : « Finis vtilis tractatus de ludo, ad breue compendium reductus. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., 4 ff.

S. l., ann., nom d'impr., pag., reg.

CURTIUS (Franciscus) Jurisc. Patav.

Tractatus monetarum.

In fine : « Explicit tractatus iste valde utilis monetarum Papie impressus Anno a natiuitate eiusdem domini nostri Jesuchristi MCCCCLXXXXVII. die XIII. mensis octobris. Per suprascriptum dominum franciscum curtium qui obiit anno MCCCCLXXXXV. de mense Julii. Laus Deo Amen. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., 2 ff.

S. nom d'impr., pag., reg.

43. Justinianus Imperator.
Institutiones.

F. 91 *a*, *in fine :* « Institutionum opus cura summa atque diligentia castigatum finit. »

Même f. *b*, la table des trois livres.

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., tit., la glose entoure le texte, sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Jo Chardalli Cantor. »

Reliure ancienne.

44. Azo, Jurisc.
Summa super novem lib. Codicis et quatuor Institutionum.

F. 285 *b*, col. 2, *in fine :* « Domini Azonis summa super novem libris. C. explicit Sequitur institutorum. »

F. 315 *a*, col. 2 : « Explicit summa extraordinaria super institutis maxima cum diligentia Spire impressa Anno millesimo quadringentesimo octogesimo secundo per me petrum drach civem spirensem. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., marq. typ., 315 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

L'exemplaire décrit par Hain, 2231, ne porte pas le nom de l'imprimeur.

45, 46. Aretio (Angelus de Gambilionibus de).
Lectura super Institutionum lib. quatuor, Partes duae.

45. P. I, comprenant les I, II et III prem. liv. des Instit. f. 238 *a*, col. 2, *in fine :* « ...Impressa Rome per venerabilem virum magistrum Georgium laur de Herbipoli. sub anno domini Millesimo quadringentesimo septuagesimo octavo. die vero Jovis penultima mensis Julii... »

46. P. II, que Hain déclare n'avoir pas vue, 1598, com-

prenant le IVe liv., *in fine, b,* col. 2, lig. 17 : « ...Georgio laur de herbipoli gratias agite. Cuius industria sive artificio impressum extitit. Valete. Rome sub anno domini Millesimo quadringentesimo septuagesimo octavo. Die vero secunda mensis Decembris... »

Vient ensuite la table alphabét. des deux parties, table qui comprend 10 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms. Celle du début de chaque vol. est ornementée avec soin, 2 col., reg.

S. sig., récl., pag.

Marqué sur chaque vol.: « Jo Chardalli. »

Reliure ancienne.

47. ARETIO (Angelus de Gambilionibus de).

Lectura super institutionum lib. quatuor, Partes II.

P. I, f. 223 *a* : « ...Impressum Mediolani per Johannem Antonium de Honate... olimpiadibus dominicis M.CCCC.LXXXIII. Decimo Calendas Maii. »

P. II. Explic. f. 439 *b*, col. 2.

Vient ensuite la table qui occupe 9 ff., à la fin : « Impressum Mediolani per Joannem Antonium de Honate... olimpiadibus dominicis M.CCCC.LXXXIII. tertio decimo Kalendas julii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., 64 lig., sig., 448 ff., reg.

S. pag., récl.

Marqué : « Contus Confluentini ff. Mi. S. Francisci Recollectorum. »

Reliure anc. gauf.

48. MAYNO S. MAINO (Jason de), Jurisc.

In primam et secundam partem Codicis. Vol. II.

Vol. I. F. 225 *b*, col. 2, lig. 6 : « Expliciunt commentaria in primam patrem codicis excellentissimi utriusque censure doctoris domini Jasonis de Mayno mediolanensis : Composita pro magna parte padue et in parte Papie. Impressa Venetiis

per Bernardinum benalium : et omni diligentia exactissime correcta et reuisa Anno salutis. MCCCCLXXXXVI. die. i. februarii. » Au-dessous de cette mention, une gravure sur bois représentant S. Marc.

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., pag., reg., 226 ff.

Marqué : « Jo Clerici. »

Reliure ancienne.

Vol. II manque.

49. BARTOLUS de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super Authenticis.

F. 73 *b*, col. 2, *in fine :* « Domini Bartholi de saxo ferrato juris utriusque professoris excellentissimi, opus super libro auctencticorum *(sic)* bene et nitide laudabili atque subtili arte impressoria diligentissime emendatum et correctum Finit feliciter. Laus Christo. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 73 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl., pag., reg.

Marqué : « Jo. Clerici. »

Dans une anc. rel. gauf. avec deux autres ouvrag. du même jurisconsulte.

BARTOLUS de Saxoferrato, Jurisc.
Consilia, Quaestiones disputatae, Tractatus que varii.

F. 176 *b*, col. 2, lig. 37 : « Finis. Sequitur tabula hujus voluminis. »

Cette table occupe 27 lig.

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., glose marginale, sig., reg., 176 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl., pag.

Bartolus de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super tribus libris Codicis cum additionibus Angeli de Perusio apostillis que Alexandri Imolensis.

Explic. f. 48 *a*, col. 2.
Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., glose marginale, sig., reg., 48 ff.
S. l., ann., nom d'imp., récl., reg.

50. Bartolus de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super I. et II. parte digesti novi.

P. I. f. 176 *a*, col. 1, *in fine:* « Explicit lectura domini Barto. de Saxoferrato super prima parte. ff. novi optime emendata venetiis impressa per Nicolaum Jenson gallicum. Anno domini. M.CCCC.LXXVIII. »
Gr. fol., car. goth., init. ms., celle du f. 2 *a*, est ornementée, 2 col., sig., reg., 176 ff.
S. récl., pag.
Marqué : « Jo. Chardalli Cantor. »
Reliure ancienne.
Incomplet de la seconde partie.

51, 52. Bartolus de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super I. et II. parte digesti veteris.

P. I, f. 240 *a*, col. 2 : « Explicit lectura eximii legum doctoris domini Bartoli de Saxoferrato super prima parte. ff. veteris Venetiis impressa per Nicolaum Jenson Gallicum anno domini. M.CCCC.LXXVIII die vero Martii. X. » 240 ff.
P. II, f. 160 *a*, col. 2 : « Explicit secunda pars domini Bartoli de Saxoferrato super ff. veteri optime emendata veneciis impressa per magistrum Nicolaum Jenson gallum. anno domini. ICCCCLXXVII. cetere vero lecture Bartoli erunt

per eundem complete per totam quadragesimam proxime venturam. Laus deo. » 160 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms., celle du début de chaque part. enluminée avec soin, 2 col., tit., sig., reg.

S. récl., pag.

Chaque vol. est marqué : « Jo. Chardalli Cantor. »

Rel. mod. en vélin.

53. Bartolus de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super I. et II. parte Infortiati.

P. I, f. 173 *a*, col. 2 : « Legum doctoris excellentissimi domini Bartoli de Saxoferrato prima pars lecture super Infortiato una cum additionibus domini Alexandri de Imola diligenter correcta feliciter finit. »

P. II, f. 354 *b*, col. 2 : « Explicit lectura eximii doctoris domini Barto. de Saxoferrato super secunda parte infortiati una cum addi. domini Alexandri de Imola. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., glose marginale, sig., reg., 354 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl., pag.

Marqué sur le 1er plat intér. : « Ex libris Eccliae Metensis. »

Sur la 1re feuille de garde : « Jo. Clerici. »

Anc. rel. gauf.

54. Prato Veteri (Antonius de), Jurisc.
Repertorium juris super operibus Bartoli.

F. 154, col. 2, après la fin de la table : « Repertorium aureum domini antonii de prato veteri super operibus Barto. de Saxoferrato cum additionibus et suppletionibus diligenter impressum atque emendatum. Finit feliciter. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., reg., 154 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl, pag.

Marqué : « Jo. Clerici. »

Reliure ancienne.

55. Baldus de Ubaldis de Perusio, Jurisc.
Lectura super IV. V. Codicis cum additionibus Alexandri de Imola. Partes IV.

P. II, f. 185 *b*, col. 2, après le reg.: « Finis Baldi in quintum Codicis cum additionibus Alexandri de imola. »
Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., glose marginale, sig., reg., 185 ff.
S. l., ann., nom d'imp., récl., pag.
Marqué au f. 1 servant de garde : « Jo. Clerici. »
Rel. anc. gauf.
Les parties I, III et IV manquent. — V° Hain, 2279.

56, 57. Baldus de Ubaldis de Perusio.
Lectura super I et II parte Digesti veteris.

56. P. I, f. 299 *b*, col. 2, *in fine* : « MCCCCLXXXVIII. die XVII. Mensis Novembris. »
57: P. II, f. 159 *b*, col. 2, lig. 20 : « ...Impressis anno M.CCCC.LXXXVIIII die XVI. februarii. »
Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., reg., P. I, 300 ff. P. II, 160 ff.
S. l., nom d'imp., récl., pag.
Marqué en tête du 1er f. imprimé de chaque vol. :
« Donné à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats du Parlement à Metz, par M. Rulland, Conser. au parl. »
Reliure ancienne.

58, 59. Baldus de Ubaldis de Perusio, Jurisc.
Lectura super I. et II. parte Digesti veteris.

58. P. I, f. 296 *a*, col. 2, lig. 34 : « Expletum est commentum domini Baldi de Ubaldis de perusio super primo. ff. veteris libro. Venetiis per Andream de thorresanis de Asula. impressum. M.CCCC.XCIII. die XVI. mensis Octobris. »
59. P. II, f. 199 *b*, col. 2, lig. 31 : « Explicit lectura nova et antiqua famosissimi Juris utriusque interpretis domini Baldi de Perusio super secunda. ff. veteris cum nonnullis

suis additionibus. Impressis Anno. MCCCCXCV. die. 29. Julii, in civitate Venetiarum per magistrum Andream Torresanum de Asula. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., pag., reg. P. I. 296 ff. P. II. 199 ff.

Marqué au f. 1 *a*, de chaque vol.: « Contus Confluentini ff. Mi. Recollectorum. »

Reliure ancienne.

A la suite de la seconde partie (Vol. 59), se trouve la « Lectura super digesto novo » du même jurisconsulte.

BALDUS de Ubaldis de Perusio, Jurisc.
Lectura super Digesto novo.

F. 52 *b*, col. 2, lig. 26 : « Explicit lectura domini Baldi de Ubaldis de Perusio super digesto novo Impressa Venetiis per magistrum Andream de Torresanis de Asula. is. Augusti. 1495. feliciter. »

Gr. fol., car. goth., 2 col. tit., sig., récl., pag., reg., 52 ff.

60. BALDUS de Ubaldis de Perusio, Jurisc.
Lectura super Digesto novo.

F. 54 *a*, col. 2, lig. 30 : « Impressum Mediolani per Uldericum Scinzenzeler theutonicum Opera et impensa Reverendissimi domini Petri antonii M.CCCC.LXXXVIIII. die XXVII. februarii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., reg., 54 ff.

S. récl., pag.

Marqué en tête : « L. Machon, » contre cette signature : « Donné à la Bibliotèque de l'Ordre des Avocats du Parlement de Metz, par M. Rulland, Cons^er au Parlement. »

Reliure ancienne.

61. Baldus de Ubaldis de Perusio.

Repertorium de singularibus dictis textuum Glossarum etc.

In fine : « Explicit Repertorium domini Baldi de Perusio utriusque iuris doctoris de singularibus dictis testuum *(sic)* glosarum et doctorum iuris civilis et canonici. Impressum Papie per Cristophorum de Canibus... Anno domini. MCCCCLXXXIIII. Septembris die XXIII. Ad laudem domini nostri yesu christi... »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., 76 ff.

S. pag., reg.

Marqué : « Jo Clerici. »

Reliure ancienne renfermant trois autres traités.

Pontanus (Ludovicus) de Roma, Jurisc.

Singularia in causis criminalibus.

Matheus Mattaselanus, Jurisc. Bononiens.

Singularia ac notabilia dicta.

F. 22 *b*, col. 2, *in fine :* « Expliciunt singularia Famosissimi utriusque iuris Monarche domini Ludovici Pontani de Roma. Sequuntur. Singularia dicta etiam notabilia collecta et notata in hoc brevi compendio per illustrem doctorem dominum Matheum Mattaselanum Bononiensem. »

F. 30 *b*, col. 2, *in fine :* « ... Venetiis per Baptistam de tortis. M.CCCCLXXXVI. die XX. Septembris. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., pag., reg , 42 ff.

S. récl.

Crema (Franciscus de).

Singularia et solemnia dicta.

In fine : « Expliciunt singularia famosissimi iuris monarche domini Francisci de Crema impressa Bononie. Finis. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., 8 ff.

S. ann., nom d'imp., récl., pag., reg.

Corsictus s. Corsettus (Antoninus), Jurisc.
Singularia et notabilia.

In fine : « Impressum Mediolani ad impensas domini Petri Antonii de Castelliono. Anno domini. M.CCCC.LXXXXII. die XXX. maii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., 29 ff.

S. récl., pag., reg.

62. Baldus de Ubaldis de Perusio, Jurisc.
Super usibus feudorum cum additionibus Andree Barbacia necnon aliorum doctorum.

F. 96 *b* : « ... Impressum per Jacobinum Suigum. et Nicolaum de Benedictis socios. Anno domini. M.CCCC.XCVII. die. XXVIII. mensis Augusti. »

F. 97 *a* — F. 114 *a* : Table.

Fol., car. goth. gr. et pet., 2 col., tit., la glose entoure le texte, sig., reg., marq. typ., 114 ff.

S. récl., pag.

Marqué : « Jo. Clerici. »

Reliure ancienne.

63. Ubaldis (Petrus de) de Perusio.
Tractatus de duobus fratribus et aliis quibusdam sociis.

Explic. f. 73 *b*, col 2.

F. 74 *a*, sig. lj., commence la table qui finit f. 81 *a*, col. 1, lig. 8.

Fol., car goth., init. ms. et peintes, 2 col., tit., reg., 81 ff., la table seule est signée.

S. l., ann., nom d'imp., sig., récl., pag.

Signé au bas du f. 1 : « Natalis circat. »

Dans une rel. anc. avec le « De jure emphiteutico de J. de Mayno. »

MAYNO S. MAINO (Jason de), Jurisc.

De jure emphiteutico.

F. 65 *b*, col. 1, lig. 15 : « Emendata per manum mei Jasonis de maino juris utriusque doctoris cum multis additionibus fine correctionis imposito die. II. October. MCCCCLXXVI. hora. II. noctis. Finis. »

F. 66 *a*, la table qui se termine au f. 75 *a* : « Laus deo finis. »

Immédiatement au-dessous : « Impressum Papie per Julianum de zerbo papiensem : ultima diligenti que revisione castigatione que prehabitis : Anno a nativitate domini nostri Jesu Christi 1484. 14 Kallas *(sic)* Martias... »

Fol., car. goth., init. ms. et peintes, 2 col., tit., sig., reg., marq. typ., 75 ff.

S. récl., pag.

Signé au-dessous de la marq. typ. : « Natalis. »

64. BARTOLUS de Saxoferrato, Jurisc.

Consilia, Disputationes, Tractatus.

F. 161 *a*, après la table : « Finis Consiliorum Disputationum necnon Tractatuum domini Bar. de Saxoferrato legum doc. excellentissimi Impressorum Venetiis per Johannem de Forlivio et Gregorium fratres. Anno domini. M.CCCC.LXXXV. die VII Marcii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col. 77 lig., sig., reg., marq. typ., 161 ff.

S. récl., pag.

Dans une rel. anc. et gauf. avec trois autres ouvr.

BOLOGNINUS (Ludovicus) de Bononia.

Repetitio rubricae ff. de rebus creditis si certum petatur et de certi condictione.

F. 1 *a*, sig. *ai*, en rouge et à long. lignes : « Hec est repetitio solemnis et subtilis Rubrice. ff. de rebus creditis

si certum petatur et de certi condictione edita et composita per celeberrimum utriusque juris doctorem equitem que insignem auratum Dominum Ludovicum bologninum de bononia priori anno vz M.CCCCLXXIII. quo jura civilia in almo ferrarie studio de mãe ordinarie legit quam quidem repetitionem una cum pluribus conclusionibus ibidem publicatis et in ea contentis scribendam diebus festis volentibus ibidem tradidit. Nunc autem ego Joannes de Collonia noviter eam informari litteris eneis feci. Anno domini. M.CCCCLXXV in inclita veneciarum civitate... »

F. 10 *a*, col. 2, lig. 40 : « Ugo Rugerius Impressor bonon. lectoribus S. P. D. »

Suivent cinq distiques.

F. 10 *b*, table à la fin de laquelle : « Explicit tabula claudens omnia contenta in hac repetitione in unico verbo. Laus deo et beate Caterine cujus festum hodie celebratur. Amen. »

Au-dessous f « Finis deo gratias. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., 10 ff.

S. récl., pag., reg.

Cepolla (Bartholomaeus), Jurisc. Bonon.

Tractatus de servitutibus praediorum rusticorum et urbanorum.

F. 1 *b* : « Incipit Tabula tractatus de servitutibus rusticorum praediorum. »

F. 4 *b* : « Fin de la table. »

F. 5 *a*, sig. K : « Tractatus servitutum rusticorum prediorum... Incipit feliciter. »

F. 38 *a*, col. 2, lig. 38 : « Tractatus de servitutibus rusticorum prediorum... finit feliciter. Impressus Venetiis per Andream de Bonetis de Papia. Anno domini. M°.CCCC.LXXXV. die XX. Augusti. »

F. 39 *a*, sig. *aii* : Tractatus servitutum urbanorum prediorum... incipit feliciter. »

Explic. f. 72 *b*, col. 2.

F. 73 *b*, table des servitudes urbaines qui finit f. 76 *a*, col. 2.

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., reg. 76 ff.

S. récl., pag.

Cet ouvrage a été mal relié. Les signatures et le registre indiquent qu'il doit commencer par la table des servitudes urbaines, le traité de ces mêmes servitudes vient ensuite, puis la table et le traité des servitudes rurales terminé par la mention typogr.

CAMPEGIUS s. CAMPEZIUS (Johannes) de Bononia, Jurisc.
Tractatus de jure dotium.

F. 111 *b*, col. 2, lig. 9 : « Impressum Papie per Damianum de binascho Anno domini. M.CCCC.LXXVII... »

Gr. fol., car. rom., 2 col., sig., 111 ff.

S. récl., pag., reg.

65. ALVAROTIS (Jacobus de), Jurisc. Pataviens.
Opus super feudis.

F. 196 *a* : « ...Impressum ...atque finitum per Nicolaum philippi ac Marcum reinhart... Anno incarnationis. M.CCCC.LXX.VIII. die vero mensis aprilis antepenultimo. »

F. 197 *a* — F. 223 *b* : Répertoire.

F. 224 *a* : Articles divers concernant l'auteur et son œuvre.

F. 225 *a* : Table.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., 225 ff.

S. l. (Lyon, Ve Hain, 888), sig., récl., pag., reg.

Signé : « Jo. Chardalli Cantor Eccliē meten. »

Reliure ancienne.

66. CALDERINUS (Johannes), Jurisc. Bonon.
Repertorium juris. Partes II.

P. 1. Explic. f. 257 *b*, col 2, lig. 10.

Gr. fol , car. goth., init. ms., 2 col., 48 lig., 257 ff.

S. l., ann., nom d'imp. (Bâle, Mich. Wensler, d'après Hain, 4248), sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

Incomplet de la seconde partie.

67. ANDREAE (Johannes), Jurisc. Bononiens.
Quaestiones mercuriales super regulis juris.

F. 139 *a*, col. 2, *in fine :* « Mercuriales. q. super regulis iuris Io. an. Impresse Rome per honorabilem virum magistrum Georgium Laur de Herbipoli. Anno. M.CCCCLXXVI. Die vero Jovis ultima mensis Octobris. Finiunt feliciter. »

Fol., car. rom., init. ms., celle du f. 1 enluminée avec soin, reg., 143 ff.

S. sig., récl., pag.

Reliure ancienne.

68. DURANTI (Guillelmus), Episc. Mimatensis.
Speculum judiciale cum additionibus Joh. Andreae et Baldi. 3 vol.

« Repertorium juris. » F. 98 *b*, col. 2 : « Actum Nurenberge hoc opus inclytum longe que expolitum ex officina spectabilis providi que viri Anthonii Kobergers inibi civis et incole. M.CCCC.LXXXVI. XVIII. ydus Junii, etc. »

Vol. I, f. 151, num. CL *b*, col. 2, lig. 12 : « ...Nurenberge impressa summa cura ac diligentia per Anthonium Koburger ...Anno legis gratie M.CCCC.LXXXVI. Kls. IIII. Junii. »

Vol. II, f. 238, num. CCXXXVII *b*, col. 2, *in fine :* « Impressum hoc Nuremberge per famosum virum Anthonium Koburger... Anno incarnate deitatis. M.CCCCLXXXVI. VI nonas Maii. »

Vol. III, f. 226, num. CCXXV *a*, col. 2, *in fine :* « ...Expensis... Anthonii Koberger Nurenbergensis... Finit anno incarnate deitatis. M.CCCCLXXXVI. Junii Nonas. IIII. »

Gr. fol., car. goth , init. ms. et coloriées, 2 col., tit. except. dans le répert., pag. except. aussi dans le répert.

Reg., répert. 99 ff. Vol. I, 152 ff. Vol. II, 239 ff. Vol. III, 226 ff.

S. sig., récl.

Marqué : « Monasterii sancti simphoriani metensis cathalogo inscriptus. »

Reliure ancienne.

69. Duranti (Guillelmus), Episc. Mimatensis. Speculum judiciale cum additionibus Joh. Andreae et Baldi.

Repertorium et Vol. III.

Double avec le répert. et le vol. III du n° 68.

Incomplet, par suite, des deux premiers vol.

Reliure ancienne.

70. Andreae (Johannes), Jurisc. Bonon. Additiones ad speculum judiciale G. Duranti.

F. 120, num. CXVXX (*sic*) : « Addiciones Johannis Andree super speculum juris. expliciunt feliciter. Deo gracias. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., pag., 120 ff.

S. l., ann., nom d'imp. (G. Hussner et Joh. Beckenhaub de Strasbourg; suivant Hain, 1083), sig., récl., reg.

Signé sur le dernier plat intérieur : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

71. Tartagnus (Alexander). Imolensis, Jurisc. Consiliorum volumen.

F. 248 *a*, col. 2, *in fine* : « Actum hoc opus famosissimi iuris utriusque interpretis domini Alexandri Imolensis in inclyta Venetiarum urbe ex officina magistri Jacobi Gallici e Rubeorum familia Olympiadibus serenissimi principis.

d. d. Andree Vendramini, decimas kalendas Januarias M.CCCC.LXXVII. Christo et laus et gloria detur. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., reg., 250 ff., S. récl., pag.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

72. CUMANUS (Raphael) et FULGOSUS (Raphael), Jurisc. Consilia.

F. 1 *a* — F. 11 *b*. Table des Consilia de R. Cumanus.

F. 12 *a* — F. 25 *b*. Table des Consilia de R. Fulgosus.

F. 27, sig. *a* 11, num. 1 *a*, en rouge : « Consilia excellentissimorum virorum utriusque Rafaelis videlicet Cumani et Fulgosi Et primo domini Rafaelis cumani doctoris famosissimi consilium primum. »

F. num. 88 *b*, col. 2 : « Expliciunt elegantissima consilia Rafaelis de raymundis de cumis.... Impressa.... Brixie per Jacobum britannicum civem Brixianum. Anno labente M.CCCC.LXXXX, die XXIX. Aprilis.... »

F. num. 89, sig. 0 *a*, col. 1. « Incipiunt Consilia excellentissimi domini Rafaelis falgosii de placentia.

F. 229 *b*, col. 2, *in fine* : « Expliciunt consilia excellentissimorum doc. domini Rafaelis de raimundis de cumis. et domini Rafaelis fulgosi de placentia. Impressa Brixie per Jacobum britannicum... anno domini. M.CCCC.XC. die XIIII Agusti » (*sic*).

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., récl., pag. incompl. s'arrête au f. sig. D, num. 203, reg., marq. typ., 230 ff.

Sig. « Jo. Chardalli cantor Eccliē Meten. »

Reliure ancienne.

73, 74, 75, 76, 77, 78, 79. VINCENTIUS Bellovacensis. Speculum quadruplex naturale, doctrinale, morale, historiale.

I. **Speculum naturale.** Duabus constat partibus quarum prima XVIII, secunda XV lib. complectitur.

73. P. I, F. ult. *b*, col. 2, lig. 35 : « necessarium. » C'est la fin du XII[e] liv. Incompl., par suite des 6 dern. liv.

74. P. I et II, F. 1 *a* : « Continentia libri tercii decimi. » F. ult. *b*, col. 2, lig. 61 : « tuis sensibilibus ad presens sufficiant. » C'est la fin du XXVI[e] liv. ou VIII[e] de la P. II. Incompl. des 12 prem. et des 7 dern. liv.

75. P. II. Explic. F. 327 *b*, col. 1, lig. 27., compl. Au bas du F. 9 *a*, se voit un écu incliné, d'or à la bande de gueules chargée des trois initiales d'argent S. B. G.

Marqué en tête du F. 1 : « Ex libris hūgonis Carll Decani Kilbūrgen. Anno 1607. »

Sur les plats int. du vol. sont collés des fragments d'un évangéliaire d'une magnifique écriture grosse minusc. goth., XIV[e] s. Le 1[er] feuillet : « Primū quidem sermone feci de omībz o Theophile, que cepit ihesv[s] facere et docere etc. » débute par une grande initiale, vrai chef-d'œuvre de calligraphie.

II. **Speculum doctrinale.** Libros complectitur XVIII.

76. Explic. F. 400 *a*, col. 2, lig. 60. Compl.

77 F. 1 *a* : « Finit liber decimus. Incipit undecimus. » Explic. ut. sup. 76, incompl. des 10 prem. liv.

III. **Speculum morale.** Libros complectitur III. Manque.

IV. **Speculum historiale.** Quatuor constans tom.

78. Tom. I. Liv. I-VIII.
Explic. F. 155 *a*, col. 2, lig. 6.
Tom. II. Liv. IX-XVI.
Explic. F. 176 *a*, col. 2, lig. 13.
Marqué sur le F. 1 : « Canoniae sancti Petrimontis. »
79. Tom. III. Liv. XVII-XXIV.

Explic. F. 175 *b*, col. 2, lig. 43.

Tom. IV. Liv. XXV-XXXII.

Explic. F. 191 *b*, lig. 13. Compl.

Sur les plats ext., les armes de Theobert d'Hame.

L'impression de cette vaste encyclopédie, entreprise vers 1469, par Jean Mentelin, de Strasbourg, ne fut terminée qu'en 1473. V° à son sujet, Maittaire, p. 324; Panzer, vol. I, p. 18; Brunet, V° Vincentius bellovacensis, et Daunou, Hist. litt. de la France, vol. XVIII.

Gr. fol., car. arrond. tirant sur la goth., init. ms., 2 col.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure de diverses époques.

80. VINCENTIUS Bellovacensis.

Speculum naturale.

P. I. Explic., F. 318 *b*, col. 2, lig. 20.

P. II. manque.

Ce livre ne sort pas des presses de J. Mentelin, la forme des caract. l'indique assez. A-t-il été imprimé à Nuremberg par A. Coburger — 1483 — ou à Venise, par Herm. de Liechtenstein — 1493-1494 —? (V° Brunet, V° Vincentius bellovacensis, col. 1255), c'est ce que je ne saurais dire.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 318 ff.

S. l., date, nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

81. VINCENTIUS Bellovacensis.

Speculum morale.

F. 271 *a*, col. 2 : « Anno incarnate deitatis Millesimo quadringentesimo octogesimo quinto. VIII. ydus februarii. Opus insigne ab Egregio doctore Vincentio alme Beluacensis ecclesie praesule; ac sancti dominici ordinis professore editum : quod morale Speculum intitulatur. Et in imperiali civitate Nurembergk summa cum diligentia impensis An-

thonii Kobergers praefate civitatis civem (*sic*) hoc fine terminatum.... »

Même F. *b*: « De virginitate. » Ce petit traité occupe les 2 col. de ce verso.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 271 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

82, 83. VINCENTIUS Bellovacensis.
Speculum historiale. Tom. III.

82. Tom. I. Liv. I-X.

Explic. F. 336 *a*, col., 2, lig. 31. Au-dessous et sur 17 lig. devait se trouver, je pense, la souscript. typogr. Cette mention a été composée mais non encrée lors du tirage. En voici, au surplus, la prem. lig.: « (*p*) Reterea. iiii. Kl. marcii ce. » Le reste n'est pas lisible. 336 ff.

83. Tom. II. Liv. XI-XXI.

Explic. F. 321 *a*, col. 2, lig. 25. 321 ff.

Tom. III. Liv. XXII-XXXII. 371 ff. Au v° du dern., col. 1, à la fin de 10 vers, se trouve la date M.CCCC.LXXIIII. Ce vol. III manque.

Suivant Brunet, V° Vincentius bellovacensis, col. 1256, imprimé dans le monastère de Saint-Afre à Augsbourg, avec les caractères dont Antoine Sorg a ensuite fait usage dans la même ville, ainsi que l'apprend Van Praet, 3e vol. de son second catalogue.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

84. VINCENTIUS Bellovacensis.
Speculum historiale. Tom. IV.

Tom. I. Liv. I à VIII.

Explic. F. 105 *b*, col. 2.

Tom. II. Liv. IX-XVI.

Explic. F. 222 *a*, col. 1.

Tom. III., ne comprend que le liv. XVII et une partie de la table du liv. XVIII. Incomplet du surplus.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Liber fratrum Carthusiensium in Rutila. »

Reliure peu ancienne (de la Chartreuse de Rettel).

85. VINCENTIUS Bellovacensis.

Speculum historiale.

Double à 84. Plus incomplet encore que ce dernier puisqu'il s'arrête au fol. 221 *b*, c'est-à-dire à la fin — moins une colonne — du liv. XII et du tome second.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

86. GENTILIS Fulginas. Med.

Explanatio in tertium lib. Canonis Avicennae.

F. 330 *b*, col. 2 : « Expliciunt solennes expositiones domini Gentil super fen tertia tertii can. Anicenne. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Incomplet des deux premières parties qui doivent occuper les 172 prem. ff.

Reliure ancienne.

87. FORLIVIO (Jacobus de) s. FOROLIVIENSIS, Medic. Patav.

Expositio in primum librum Canonis Avicennae.

In fine : « Impressum Venetiis sub anno domini MCCCCLXXIX° die XXj° decembris.... »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 149 ff.

S. nom d'impr., récl., pag.

Reliure ancienne.

88. Horatius Flaccus (Quintus).

Opera cum commentariis Acronis, Porphyrionis, Landini et Mancinelli.

F. 160 *a, in fine :* « Lavs deo Qu. horatii flacci opera : Venetiis Impressa Anno salutis M.CCCCXCV, die XVI februarii. »

Fol., car. rom. gr. et pet., le texte entouré par le commentaire, sig., pag., les 2 ff. du début, les 4 ff. de la fin sans pag., reg., marq. typogr., 164 ff.

S. nom d'impr., récl.

Marqué : « Codex monasterii sancti Mathie apostoli ex (*sic*) muros treverenses ordinis sancti Benedicti. »

Reliure ancienne.

89. Juvenalis (Decius Junius).

Satyrae cum commentariis Domitii Calderini, Ant. Mancinelli et Georgii Vallae.

In fine : « Nurnberge impressum est hoc Iuuenalis opus cum tribus commentis per Antonium Koberger M.CCCC.XCVII. die vero. VI. decembris. »

Fol., car. rom. gr. et pet. Le commentaire entoure le texte, tit., sig., 190 ff. pag.

S. récl., reg.

Reliure ancienne.

90. Seneca (L. Annaeus).

Tragœdiae cum commentariis Gellii Bernardini Marmitae et Danielis Caietani.

F. 149 *b*, num. CLV. « Venetiis diligenter impressum per Ioannem Tridinum de Cirretto alias Tacuinum M.CCCC. XCVIII die uero mensis Aprilis septimo. Laus Deo et beatissimae uirgini Mariae. »

Fol., car. rom. gr. et pet., init. grav., la glose entou-

rant le texte, tit., ind. marg., sig., récl., pag. à l'excepl. des 4 prem. ff., reg., marq. typogr., 150 ff.

Marqué en tête : « Codex monasterii sancti Mathiae. »

Reliure ancienne. Relié avec les 2 nos suivants.

MARTIALIS (Marcus Valerius).

Epigrammatum libri XV cum commentariis Domitii Calderini et Georgii Merulae.

In fine : « Impressum Venetiis anno domini MCCCCLXXXVIII. Die uero XXVIIII. Madii. »

F., car. rom. gr. et pet., init. grav., le commentaire entoure le texte, tit., sig., pag. en car. rom. jusqu'à LXXXX, puis elle se continue en chif. par 61 pour 91, 92, etc., reg.

S. nom d'impr., récl.

TIBULLUS (Albius).

Elegiarum lib. IV, cum commentariis Bernardini Cillenii Veronensis.

CATULLUS (C. Valerius).

Carmina cum commentariis Parthenii Veronensis et Palladii patauini.

PROPERTIUS.

Carmina cum commentario Philippi Beroaldi.

F. 2 *b :* « Albii Tibulli equitis Romani poetae clarissimi liber primus. »

F. 37, *a :* « Prohemium in Catullum. »

F. 101 *a :* « Propertii poetae Eligiographi Clarissimi Liber primus ad Tullum. »

In fine : « Impressum Venetiis per Ioannem de Tridino de Cereto alias Tacuinum. M.D. die uero XIX Maii, etc. »

F., car. rom. gr. et pet., init. grav. et ms., le texte entouré par le commentaire, tit., sig., reg., marq. typog., 181 ff.

S. récl., pag.

91. Isocrates. Oratio de laudibus Helenae.
Herodotus. Historiarum lib. IX.

F. 4 *b, in fine :* « Isocratis orationes de Laudibus Helenes E Graeco In latinum traductae per Iohannem Petrum Lucensem Finis. »

F. 5 *a*, Table de l'hist. d'Hérodote.

F. 8 *b, in fine :* « Finis Tabulae. »

F. 139, num. CXXXIIII *a*, lig. 20 : « Herodoti halicarnasei historiarum Libri Noui et Vltimi Finis. »

Au-dessous de cette mention, une épître qui occupe 20 lig.

F., car. rom., la lettre init. grav., long. lignes, tit., ind. marg., sig., pag., reg., 139 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl.

Marqué : « Monasterii S. Arnulphi Metensis. »

Anc. rel.

Relié avec l'ouvrage suivant.

Sallustius (C. Crispus).
Opera cum Laurentii Vallae commentario in bellum Catilinarium et Joh. Soldi in bellum Jugurthinum.

F. 110 *a :* « Finis r *(sic)* Scito humanissime lector haec opera Salustii cum commentariis : et aliis cum Declamationibus tum orationibus opera et diligentia Bernardini misinti Ticinensis Impensa uero Angeli : et Iacobi Britanicorum fratrum Impressa fuisse Brixiae Idibus Ianuarii M.CCCC LXXXXV. accuratissime per Pomponium laetum castigata : et per Iohannem Britanicum renisa. Vale. »

F., car. rom. gr. et pet., init. grav., la glose entoure le texte ; tit., sig., reg., marq. tvp.. 110 ff.

S. récl., pag.

Ancienne reliure.

92. Cicero (Marcus Tullius).
Epistolae ad familiares cum commentario Hubertini Clerici Crescentinatis.

F. 293 *a*: « M.T. Ciceronis Epistolarum Familiarium sextidecimi et ultimi finis. Anno a Natali Christiano M.CCCC.LXXXI. Venetiis. »

Fol., car. rom. gr. et pet., init. ms.; le texte est entouré par le commentaire, sig., 294 ff.

S. nom d'imp., récl., pag., reg.

Marqué en tête du F.2: « Sancti Arnulphi metensis, 1764.»

Reliure ancienne.

93. Aeneas Sylvius, postea Pius II, Pont. Max. Epistolae familiares.

F. 245 *a*: « Pii. ii. pontificis maximi..... familiares epistolae.... impensis Antonii Koburger Nuremberge impresse finiunt xvi Kls octobris. Anno salutis christiane r̄c M.CCCC.LXXXI. »

F., car. goth., init. ms., long. lig.

S. sig., récl., pag., reg.

A la fin du vol., 21 ff. ms. renferment plusieurs autres épîtres.

Porte deux fois la marque de « Natalis circator. »

Ancienne reliure.

94. Double avec le précédent.

Marqué sur le F. 1: « S. Clementis, 1761, » id. sur le F. 7. On lit sur la dernière feuille de garde: « Jo Chardalli Cantor ecclie Meten. »

Ancienne reliure.

95. Aretio (Angelus de Gambilionibus de), Jurisc.
Tractatus in practica maleficiorum cum apostillis Bernardini ex capitaneis de Landriano.

F. 65 *a*, col. 2, au-dessous du registre : « Venetiis per Baptistam de tortis. MCCCCLXXXXIIII. die. XXII. Maii. »

Le privilége vient après cette mention.

Fol., car. goth. moy. et pet., 2 col., la glose marg. entoure le texte, 65 ff. pag., sig., reg.

S. réc].

Dans une reliure ancienne, avec le traité de Albert. de Gandino sur la même matière.

Gandino (Albertus de), Jurisc.
Tractatus maleficiorum cum apostillis Bernardini ex Capitaneis de Landriano.

F. 47 *b*, col. 2, au-dessous du registre : « Venetiis per Baptistam de tortis. M.CCCC.LXXXXIIII. die. XXIIII. Aprilis. »

Fol., car. goth. moy. et pet., 2 col., la glose entoure le texte, sig., pag., reg., 47 ff.

S. réc].

96. Tacitus (C. Cornelius).
Historia Augusta, etc.

F. 95 *a* : « Cornelii Taciti historie auguste : nec non de situ moribus et populis germanie libellus : ac de oratoribus dialogus foeliciter expliciunt. Venetiis fideliter Impresi (*sic*) ac diligenter emendati per Philippum pinci sumptibus nobilis viri domini Benedicti fontana. Anno domini MCCCCXCVII. die. XXII. Marcii, etc. »

F. 96 *a* : « Julii Agricolae vita per Cornelium Tacitum eius generum castissime composita. »

F. 102 *b* : « Venetiis per Philippum pinci : sumptibus domini Benedicti fontana. Anno domini MCCCCXCVII die XXII martii. »

F., car. rom., init. ms., long. lig., tit , sig., reg. excepté dans la vie d'Agricola, marque typog., 103 ff.

S. récl., pag.

Cet ouvrage se trouve relié à la suite d'un *Strabon* de 1510, sur le F. 1 duquel se voit peint un écu de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable ; le F. 2 porte en tête la mention suivante : « S. Arnulphi Metensis, 1756. »

Reliure ancienne.

97. SUETONIUS (Caius) Tranquillus.

Vitae XII Caesarum cum commentariis Philippi Beroaldi et Marci Antonii Sabellici.

In fine : « Commentaria Philippi Beroaldi nec non Marci Antonii Sabellici in Suetonium Tranquillum Foeliciter Venetiis exacta Per Bertholomeum de zanis de Portesio Anno domini M.CCCCC. die. XXVIII. Julii. »

Pet. fol., car. rom. moyens et petits, init. grav., le comment. entoure le texte, tit., sig., reg., 350 ff.

S. récl., pag.

Sur le prem. plat intér., l'ex libris du collége royal de S.-Louis.

Sig. sur la prem. feuille de garde : « Anth. Oury, 1650. »

Reliure en vélin.

98. LUCANUS (M. Annaeus).

SUETONIUS (Caius) Tranquillus.

SALLUSTIUS (C. Crispus).

Œuvres traduites en français.

In fine : « Cy finist Lucan, Suetoine et Saluste en françois. Imprimé à Paris le XVII iour de septembre mil cinq cens. Pour Anthoine Verard marchant libraire Demourant audit Paris près petit pont à lymage Saint Jehan leuangeliste ou

au palays au premier pillier deuant la chapelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens. »

Fol., car. goth., 2 col., sig., pag. excepté pour le 1er — et les 3 derniers ff. 121 ff.

S. nom d'impr., récl., reg.

Marqué en tête du F. 2 : « Sancti Clementis Metensis O. S. B. 1764. »

Reliure moderne.

99. Josephus (Flavius).

Opera latine, i.e. Antiquitatum lib. XX, Ruffino interprete, et de bello Judaico lib. VII.

Le F. 206 est le dernier dans cet exempl. L'ouvrage, pour être complet, doit avoir 213 ff. (Hain, 9452), il nous manque, par suite 7 ff. à la fin, les 2 prem. ff. manquent également. Dans les éditions intactes, la mention suivante se lit au F. 212 *b* : « Impressum in inclyta ciuitate Veronae per Magistrum Petrum Maufer Gallicum. Anno salutis M.CCCC.LXXX octauo Kalendas Ianuarii.... » (Hain, loc. cit.)

Fol., car. rom., init. ms., long. lig., sig., reg.

S. récl., pag.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

100. Valerius Maximus.

Factorum dictorum que memorabilium lib. IX.

In fine : « Hoc opus impressum est Mediolani arte et impensis Philippi Lauagniae anno domini M.CCCCº.LXXVIII. secondo (*sic*) nonas Februarii. »

Fol., car. rom., init. ms., long. lig., 126 ff.

S. récl., pag., reg.

Signé sur le rº du premier fol.: « Nicolay Albornij met. canon. »

Rel. ancienne.

101. Valerius Maximus.

OEuvres traduites par Simon de Hesdin et Nic. de Gonesse.

Vol. I. F. 89 *b* : « Icy fine la translation du premier liure de Valerius Maximus auec la déclaration dicellui et addicions plusieurs faictes et compilées par frère Simon de Hesdin de l'ordre de lospital de Saint Iehan de Iherusalem docteur en théologie. »

F. 146 *b*, col. 2 : « Et icy fine la translation du second liure de Valerius Maximus faicte et accomplie par frère Simon de Hesdin, lan mil trois cens et soixante et dix et sept, le second iour de may rc. »

F. 185 *a*, col. 2 : « Et icy fine le tiers liure de Valerius Maximus. »

F. 215 *a*, col. 2 : « Et icy fine le quart liure de Valere le grant. Deo gratias. »

Fol., car. goth., 2 col., sig., 215 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Suivant Brunet, V°.Valerius Maximus, p. 1050, *in fine*, cet ouvrage serait sorti des presses de Mathieu Husz, imp. à Lyon, sa date serait 1485. Incomplet du vol. II, à la fin duquel se trouve, paraît-il, l'indic. typogr. qui précède.

Marqué : « Ex libris monasterii S. Clementis, 1763. »

Reliure moderne.

102. Bergomensis (Jacobus Philippus), Ord. Eremit. S. August.

Supplementum Chronicarum.

In fine : « Impressum.... Venetiis per Bernardum Rizum de Nouaria anno a Natiuitate domini M.CCCC.LXXXX. die decimoquinto Madii.... »

Fol., car. goth., init. ms., long. lig., tit., ind. marg., sig., pag., reg., marq. typogr., 261 ff., grav. s. bois dans l'intér. du texte.

S. récl.

Marq.: « Ex libris monasterii Sancti Clementis Met., 1763. »

Reliure moderne.

103. Bergomensis (Jacobus Philippus), Ord. Eremit. S. August.

Supplementum chronicarum.

F. 359, num. 358 *b* : « Impressum Brixie per Boninum de Boninis de Ragusia Anno domini MCCCCLXXXV die primo decembris. »

Le registre occupe le r° du f. suivant.

Viennent ensuite des tables spéciales : « De mulieribus claris — regionum et provinciarum — civitatum, » puis enfin la table générale par ordre alphabétique. Ces tables occupent les 21 dern. ff., parmi lesquels un f. blanc précédant la table générale. Ces ff., celui sur lequel est le reg. et le prem. f., ne sont pas num.

Fol., car. goth., long. lig., tit., indic. marg., pag., reg. S. récl.

Reliure ancienne.

104, 105. Chroniques de France, appelées Chroniques de Saint-Denis. Vol. III.

Vol. I, *in fine* : « Cy finissent les fais et gestes du roy Loys fils de Loys le gros Et pour le premier volume des Cronicques de France, » 295 ff.

Vol. III, *in fine* : « Cy fine le tiers et dernier volume des Croniques de France contenant Charles V, VI et VII, bien ordonnées par tables et par chappitres Et pareillement es deux volumes précédens sont contenus les faitz et gestes de tous les roys qui oncques furent en France tant payens comme crestiens dignes de grant recommandation selon loriginal des croniqueurs de Saint-Denys qui dancienneté ont eu la charge de ce faire faictes à paris en la rue neufue de nostre dame deuant la grant eglise en lostel de pasquier bonhomme lung des quatre principaulx libraires de luniversité de paris ou pend pour enseigne lymage saint xpristolfe. Fait le XVI^e^ iour de ianuier lan mil.cccc.LXXVI. » 314 ff.

Fol., car. goth., 2 col., init. ms., sig. irrég.
S. récl., pag., reg.
Le vol. II manque.
Marqué en tête du vol. I : « S. Arnulphi Metensis, 1763. »
Reliure du siècle dernier.
C'est la prem. édit. de ces Chron. et, en même temps, le premier livre français imprimé à Paris — aussi rare que précieux — Ve Brunet, tom. I, p. 1867.

106. Hieronymus (B), Episc. Stridonens.
Vitae Sanctorum Patrum.

In fine : « Explicit liber quintus de vitis sanctorum patrum. Deo gratias. »
F., car. goth., init. ms., 2 col., 159 ff.
S. l., ann., nom d'imp. (Cologne, Ulr. Zell, d'après Hain, 8586); sig., récl., pag., reg.
Marqué en tête du f. 1 : « Sancti Arnulphi Metensis, 1764. » Au-dessus se trouvait la signature — en partie effacée aujourd'hui — des Célestins de Metz. Cette dernière indicat. se retrouve au r° de la feuille de garde qui est à la fin du vol.
Reliure ancienne.

107. Biblia latina.

F. 481 *a*, 2e col., *in fine :* « Impressum per me Bernardum richel ciuem basileensem sub anno incarnationis dominice MCCCCLXXVII. VI ydus septembris indictione septima. »
Fol., car. goth. gr. et moy., init. ms. dans la prem. part., c.-à-d. jusqu'à la fin des Psaumes, gravées sur bois, dans la seconde; 2 col., tit., marq. typogr., 523 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Reliure moderne.

108. Biblia latina.

F. 462 *b*, 2e col.: « Anno incarnationis dominice Millesimo quadringentesimo septuagesimo nono. Sexto die augusti.... opus.... impressum. In oppide Nurnbergen, per Antonium Coburger.... »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit. et ind. marg., pag.

S. sig., récl., reg.

Signé au f. 2 *a*, et sur la dern. feuille de garde: « Natalis circat. eccle Meten. »

Ancienne reliure.

109. Biblia latina.

F. 233 *b*, 2e col., lig. 38: « nis spiritus laudet dominum Alla ·:· »

Incomplet du surplus, l'ouvrage doit avoir 468 ff.

Fol., car. goth., init. grav. et peintes, 2 col.

S. l. année, nom d'impr. (Bâle, B. Richel, suivant Hain, 3041).

S. sig., récl., pag., regist.

Reliure moderne.

110. Chrysopolita (Zacharias).

Unum ex quatuor seu concordantia Evangeliorum.

F. 178 *b*, col. 2, *in fine*: « Explicit unum ex quatuor seu concordia euangelistarum et desuper expositio continua exactissima diligencia edita a zacharia crisopolita. 1473. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Signé sur la dern. feuille de garde: « Istud Volumen pertinet fratri Jacobo petri Augustiniani sci Mihi.

Ancienne reliure.

111. Ludolphus s. Leutolphus de Saxonia, Carthusiensis.

Vita Christi in compendium redacta.

In fine : « Explicit vita Cristi (*sic*) de quatuor evangelistis et expositione doctorum sanctorum sumpta ·:· »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. l., année, nom d'imp. (à Nuremberg, suppose Hain, 10302); sig., récl., pag., reg.

Signé au prem. et au dern. fol.: « Natalis Circator Meten. »

Ancienne reliure.

112. Biblia latina cum postillis Nicolai de Lyra. Partes IV.

P. I. F. 378 *b*, col. 1, fin du texte: « Explicit oratio Manasses regis iuda. » Fin du comment.: « Explicit oratio regis Manasses. » Incomplet des trois autres parties.

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., le comment. entoure le texte, tit., sign., marq. typogr.

S. récl., pag., regist.

L'ouvrage, ainsi que l'indique la souscript. de la quatrième partie, a été imprimé par Jean Syber, V. Hain, 3163; sans date (Syber, Siber ou Cyber (Jean), imprimeur à Lyon, 1478-1490, V°. Marques typogr. n° 522).

Marqué en tête du f. 1 : « Ex libris Carmel. discalc. Metens. »

Ancienne reliure.

113. Biblia latina cum postillis Nicolai de Lyra, expositionibus Britonis et additionibus Pauli episcopi Burgensis.

Dernière partie.

Incomplet des dern. ff. Le texte s'arrête vers la fin du

XX^e chap. de l'Apocalypse : « gabit eos in praelium contra cetum fidelium Et ascenderunt sup » c'est la dernière ligne.

Gr. fol., car. goth. arrond., init. ms., 2 col., tit. au rect.

S. l., année, nom d'impr. Ces indicat. se trouvaient, sans doute, à la fin du vol. mutilé.

S. sig., récl., pag., reg.

Il faut remarquer l'emploi fréquent de signes typogr. ayant la forme de crochets]| et faisant l'office, sous forme de paranthèse, de ponctuation.

Marqué sur le 1^er f.: « Ad usum Carmelitarum Metensium. »

Ancienne reliure.

114. Jerung (Henricus), Syndic. Norimb.
Elucidarius scripturarum.

In fine : « Opus.... impressum.... in regia ciuitate Nurembergen. per Fridericum Creussner.... Anno incarnationis dominice M.CCCCLXXVI. Tercia feria ante festum penthecostes Die sexta Juny. Laus Deo clementissimo. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., 203 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Marqué au r^o de la 1^re feuille de garde : « Jo Chardalli Cantor ecclie Meten. »

Reliure ancienne.

115. Lyra (Nicolaus de), Ordin. Minor.
Moralia super totam bibliam.

In fine : « Expliciunt postille morales seu mistice super omnes libros sacre scripture exceptis aliquibus qui non videbantur tali expositione indigere. Igitur ego frater Nicolaus de lyra de ordine fratrum minorum Deo gratias ago qui dedit mihi gratiam hoc opus incipiendi et perficiendi. anno domini M.CCCC.XXXIX. in die sancti georii (*sic*) martiris.

Rogo etiam eos qui studuerint in hec opere quatenus Deum pro me deprecentur qui actor est omnis boni. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, G. Husner, d'après Hain, 10372).

S. sig., récl., pag., regist.

Reliure peu ancienne.

116. Berchorius S. Bertorius (Petrus), Ord. S. Bened. Liber bibliae moralis s. Moralisationes bibliae.

In fine : « Infinita Dei clementia Finitus est Liber moralizationum biblie in eiusdem laudem et gloriam compilatus! ac per industrium Iohannem zeiner de Reutlingen artis impressorie magistrum (non penna sed stagneis caracteribus) in opido Vlmensi artificialiter effigatus (*sic*). Anno incarnationis Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto! die vo aprilis nona. »

Gr. fol., car. goth. arrond., init. ms., la lettre cap. du début est grav., ornement. et encadr. dans un dessin courant très-habilement exécuté; 2 col., tit., 266 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

A remarq. l'emploi des parenthèses.

Reliure peu ancienne.

117. Berchorius S. Bertorius (Petrus), Ord. S. Bened. Liber bibliæ moralis s. moralisationes bibliae.

F. 29 *b (Tabulae finis) :* « Ex anno dominice incarnacionis millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto a die veneris nonis octobrium luce mensis septima. Laus Deo *In fine :* ....litteras reductus adpressas diligenti correcture aduertencia et puncture per C.W. Ciuem Argentinensem ex annis dominice incarnacionis millesimo quadringentesimo septuagesimo tertio elapsis, finitus anno sequenti ydibus septembrium septimis, luce mercurii, etc., etc. »

Gr. fol., car. goth., la place des init. restée en blanc, 2 col., 302 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Codex monasterii Theolegiensis. »

Reliure peu ancienne. Sur les plats extérieurs sont frappées les armes de Théobert d'Hame, abbé de Tholeg.

118. Gregorius Magnus, Papa.
Moralia s. expositio in Jobum.

Le texte finit f. 395 *a*, col. 1, lig. 27.

F. 421 *b*, 2e col.: « Explicit registrum moralium gregorii pape. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 421 ff.

S. l., date, nom d'impr. (Bâle, Berthold. Rodt, vers 1468, suivant Hain, 7926), sig., récl., pag., reg.

Au début se trouve une table ms. occupant 22 ff.

Ancienne reliure.

119. Aquino (Thomas de), Ord. Praedic.
Catena aurea s. Continuum in quatuor Evangelistas.

In fine : « Feliciter finit. Pro cuius felici consummatione sit Laus et gloria Xpristo (*sic*) Amen. »

Gr. fol., le texte en grosse goth. est entouré par le comment. en moyenne demi-goth. Lettres init. dorées peintes et ornementées. Celle de la 1re p. a été enlevée, qq. autres init. ms. dans le corps de l'ouvrage; 2 col., ind. num. des chap., 527 ff. imp. plus 2 blancs.

S. lieu, année, nom d'impr. (Augsbourg, G. Zainer, d'après Hain, 1328).

S. sig., récl., pag., regist.

Marqué : « S. Arnulphi metensis, 1763. »

Reliure peu ancienne.

120. Double avec le n° précédent, mais incomplet des deux premières parties, c.-à-d. des 258 prem. ff.

Marqué : « Ex communi bibliotheca conventus fratrum

praedicatorum Metensium. Pertinet Sororibus metis ordinis sancti Dominici. »

Sur le prem. plat int. est collé l'ex-libris gravé des Frères prêcheurs de Metz.

Reliure ancienne.

121. DURANTI (Guillelmus), Episc. Mimatensis. Rationale divinorum officiorum.

In fine : « Explicit rationale divinorum officiorum. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 198 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, G. Husner, d'après Panzer, tom. 1, p. 86, n° 459).

S. sig., récl., pag., reg.

Signé au bas du f. 2 *a* : « Henrici. »

Reliure moderne.

122. DURANTI (Guillelmus), Episc. Mimatensis. Rationale divinorum officiorum.

Le prem. fol. qui doit contenir la table (v. le n° précédent) manque à notre exemplaire, comme d'ailleurs il manquait à l'exemp. décrit par Hain, n° 6464. Il est suppléé ici par un index ms. placé au verso du dern. fol.

In fine, 2e col. lig. 60 : « tas oraciones effundant. Deo gracias. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 206 ff.

S. lieu (Bâle, suivant Hain, loc. cit.), date, nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marq. en tête du f. 1 : « Ad usum Carmelitarum Metensium. »

Reliure peu ancienne.

123, 124. HIERONYMUS (B.), Episc. Stridonens. Epistolae et tractatus. Vol. II.

Vol. I. *In fine :* « Diui Hieronymi Epistolarum Partis primae uolumen foeliciter finit. » 179 ff.

Vol. II. *In fine :* « Diui Hieronymi religionis ecclesias-

ticae doctoris eximii huic secundo epistolarum uolumini finis imponitur. Quod quidem opus una cum priori uolumine in urbe Venetiarum diligenter emendatam et impressum est per Andream de Toresanis de Asula. Anno natalis dominici M.CCCC.LXXXVIII. Idibus Madiis. » 233 ff.

Gr. fol., car. rom., init. ms., long. lig., sig., récl., pag. au bas des ff., 5 ff. non pag. dans le prem. vol., 4 dans le second.

S. regist.

Sig.: « Jo Chardalli cantor eccliē Meten. »

Reliure ancienne.

125. AUGUSTINUS (S. Aurelius).

De Trinitate lib. XV.

In fine : « Aurelii augustini episcopi liber de trinitate finit feliciter. »

Gr. fol., car. goth., init. ms. qq.-unes sont ornement., 2 col., 105 ff.

S. l., date (Strasbourg, vers 1477, d'après Hain, 2034), nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Signé : « Treuiris ad S. Ivēm 1642. »

Ancienne reliure.

126, 127, 128. ALEXANDER de Ales s. Hales, Ord. Minor.

Summa universae theologiae, Partes IV.

P. I. manque.

P. II. *In fine :* « ....Anthonii Koburger impens. Anno Christianae salutis M.CCCC.LXXXI. III Kl. decembris. » 337 ff.

P. III. *In fine :* « ....Impensis Antonii Koberger Nuremberge impressa (tertia pars) finit : Consummata pridie nonas Maii. Anno Christianae salutis M.CCCC.LXXXII. » 243 ff.

P. IV. *In fine :* « (Alexandri de Ales Summa theologicalis) Anthonii Koburger Nuremberge impensis impressa... et sub anno salutis Christianismi M.CCCC.LXXXII. XXIII Augusti consummata est. » 359 ff.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Theobert d'Hame.

Sans l., année, nom d'impr. (Bâle, Michel Wensler, suiv. Hain, 1468).

S. sig., récl., pag., regist.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Ancienne reliure.

137. Duns (Johannes) Scotus, Ordin. Minor. Scriptum in quatuor lib. Sententiarum. Partes IV.

P. I, *in fine :* « Impressum Nurenberge impens. et mandato Antonii Koburger. Anno salutis r̄c. lxxxj. »

P. II, *in fine :* « Impens. Antonii Koburger Nurenberge impressum. Anno salutis r̄c. lxxxj. xxiij. Aprilis. »

P. III, *in fine :* « Impressum Nurenberge impensis Anthonii Koburger. Anno salutis r̄c. lxxxj. »

P. IV, *in fine :* « Impensis Anthonii Koberger Nurnberge fideliter impressa. Anno salutis. M.CCCC.LXXXI. » (Cette dernière indicat. diffère de celle donnée par Hain, 6417).

Gr. fol., car. goth., init. ornement. et ms., celle de la prem. P. a été déchirée ; 2 col., tit.

P. I, 129 ff.; P. II, 81 ff.; P. III, 57 ff.; P. IV, 138 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

138. Destructorium vitiorum.

In fine : « (Compilatio destructorium vitiorum nuncupata, a cujusdam Fabri Lignarii filio anno 1429 collecta) et de novo per me Henricum Quentell Colonien. incolam exactissime correcta, ac summo studio impressa, ad laudem summe Monadis pridie nonas Mayas anno 1480 finita. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

Curieux encad. gravé s. bois autour du f. 31, 356 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Conv. Confluent. fratrum Min. Recoll. »

Ancienne reliure.

139. Alphonsus a Spina.

Fortalitium fidei contra fidei christianae hostes.

In fine : « Anno incarnate deitatis M.CCCC.LXXXV. VI Idus octobris, indictione III hic liber (quem fidei fortalicium editor intitulauit) impressoria arte Nurembergk impensis Anthonii Koberger... est completus... »

Fol., car. goth., init. ms., celles du début, ff. 6 et 7, ornement., 2 col., tit., pag., reg.

S. sig., récl., 5 ff. non numér. au commenc., 154 ff. num. 1 f. non num. à la fin, en tout 160 ff.

Marqué : « Hic liber est cartae S. Sixti in Rutila. »

Reliure peu ancienne.

140. Geilhoven s. Gheyloven (Arnoldus) de Hollandia de Rotterdam, Ord. S. August.

Gnotosolitos sive speculum conscientiae.

Une table alph. de la 1re part. occupe les 11 prem. ff.

F. 12 *b*, col. 1, lig. 17 : « .... Bruxelle opido brabancie est finitum (hoc presens speculum). Anno domini M476 (*sic*) 25 mensis Maii. (Cette souscript. complète comprend 18 lig.; elle se retrouve au recto du dern. fol. où elle occupe 19 lig., et, outre les abrév. qui ne sont plus les mêmes, les chiffres arabes sont rempl. par les chif. rom. ord. Ce fol. appartient, je pense, à une autre édit. Ve Hain, 7514).

In fine : « Explicit secunde pars speculi consciencie quod gnotosolitos dicitur. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit. et ind. marg.

S. nom d'impr. « (Apud fratres vitae communis, » d'après Brunet, v. Gheyloven).

S. sig., récl., pag., reg.

Panzer, Hain, Brunet, n'indiquent pas le nombre des ff.

Ancienne reliure.

141. Pharetra auctoritates et dicta doctorum philosophorum et poetarum continens.

In fine: « Explicit pharetra doctorum. »
Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 326 ff.
S. l., ann., nom d'imp., sig., récl., pag., reg.
Reliure aux armes de Théobert d'Hame.

142. Id. *In fine,* col. 1, lig. 40 : « ymbres adinstar gurgitum. »
Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 361 ff.
S. l., année, nom d'impr. (Strasbourg, J. Mentelin, d'après Hain, 12908).
S. sig., récl., pag., reg.
Ancienne reliure.

143. Hugo de Prato Florido, Ord. Praedicat.
Sermones de tempore et de Sanctis.

In fine: « Argentine per providum Icorium Husner ciuem eiusdem famose ciuitatis impressum.... sub anno septuagesimo sexto die Martis que fuit tercia ydus Iunii. »
Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 243 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Marqué en tête du f. 1 : « Sancti Arnulphi Metensis 1763; » au bas du f. 8 : « Istud volumen est conventus beate Marie Celestinorum de Metis. »
Ancienne reliure.

144. Gregorius IX, Papa.
Decretalium lib. V c. glossa.

Incomplet des IVe et Ve liv.
Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose encadre le texte, tit., sig.
La fin du vol. ayant été enlevée, je ne puis savoir s'il y avait, ou non, une mention relative à l'année, au lieu, au nom de l'impr. et un reg.
S. récl., pag.
Reliure moderne aux armes de Th. d'Hame.

145. Panormitanus (Nicolaus) de Tudeschis, Abbas siculus, Archiepiscopus.

Lectura super quinque libros Decretalium. Vol. VI.

Vol. II. (Lectura super parte prima libri secundi).

In fine : « ....in Nurembergk ....impressum. Impensis Antonij Koberger.... anno.... M.CCCC.LXXXVI ....pridie Idus Ianuarii. »

Vol. III (Lectura super secunda parte libri secundi).

In fine : « ....in Nurembergk ....impressum. Impensis Anthonij Koberger.... anno.... M.CCCC.LXXXVI ....Idus ...Februarij. III. »

Vol. IV (Lectura super parte tertia libri secundi).

In fine : « ....in Nurembergk ....impressum. Impensis Anthonii Koberger.... anno.... M.CCCC.LXXXVI.... die Marcii xi. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., regist., vol. II, 209 ff. Vol. III, 133 ff. Vol. IV, 128 ff.

S. sig., récl., pag.

Incompl. des vol. I, V, VI (V. Hain, 12314).

Reliure ancienne.

146. Montalvo (Alfonso Diaz de).

Repertorium super Abbatem Panormitanum.

F. 191 *a*, col. 1 : « Finit repertorium panormitani. »

Ibid., col. 2 : « Tabula vocabulorum, etc. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 193 ff.

S. lieu, année, nom d'impr., sig., récl., pag.

Rel. moderne.

Marqué en tête du f. 1 : « Monasterii sancti Clementis Metensis, 1708. »

147. Innocentius IV, Pont. Max.

Apparatus super VI lib. Decretalium.

In fine : « Impressus Venetiis per Bernardinum Stagni-

num de Tridino de Monteferrato. Anno salut. M.CCCC.XCV die.... XXV Augusti. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., marque typograph., regist., 214 ff.

S. récl., pag.

Marqué : « Ex bibliotheca ecclesiae Metensis. »

Ancienne reliure.

148. ANCHARANO (Petrus de).
Lectura super Clementinis.

In fine : « ... Impressa Venetiis sumptibus magistri Bernardini stagnini de Tridino de Monteferrato. M.CCCC. LXXXIII. sexto idus decembris. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., reg., sig., récl., pag., 111 ff. plus la feuille de titre.

Marqué au f. 1 : « Jo Clerici. »

Anc. rel.

ANCHARANO (Petrus de).
Repetitio Cap. Canon. Statuta de constitutionibus, de regulis juris, de foro compet., de probationibus.

In fine : « Impressum Venetiis per magistrum Bernardinum de Tridino de Monteferreto. Anno domini MCCCCLXXXXIII die XI. septembris. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit. reg., sig., récl., pag., 70 ff. plus une table de 3 ff. et la feuille de titre.

Relié avec l'ouvrage du même auteur : « Lectura super Clementinis. »

149. ARETIO (Angelus de Gambilionibus de).
Lectura super institutionum lib. quatuor. Partes II.

P. I, *in fine :* « Finem operis Angeli aretini in primam partem institutionum habet. »

P. II, *in fine :* « Sit benedictus Deus. » Vient ensuite une table qui occupe 8 ff.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg.

S. lieu, année, nom d'impr., récl., pag.

Marqué sur la F. de garde : « Jo Clerici. »

Anc. rel.

150. Bartolus de Saxoferrato.

Lectura super I et II parte Codicis cum additionibus Alexandri de Imola.

P. I, *in fine :* « Lectura de Bartoli de Saxoferrato cum additionibus domini Alexandri de Imola super prima parte codicis finit. »

P. II, *in fine :* « Lectura dni Bartoli de Saxoferrato cum additionibus dni Alexandri de Imol. sup. secunda parte Codicis finit feliciter. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., la glose entourant le texte, tit., sig., regist.

S. lieu, ann., nom d'impr., récl., pag.

Rel. moderne.

151. Baldus de Ubaldis de Perusio.

Lectura super quarto libro Codicis.

In fine : « Impressum Mediolani per magistrum Cristoforum Valdafer labori (*sic*) diligentia que ac impensa Juris scolaris (*sic*) domini Petri Antonii de burgo dicti de Casteliono. Anno Domini M.CCCC.LXXVII die vero XXVIII mensis Martii. »

Fol., car. rom., init. ms., 2 col., regist., 241 ff.

S. sig., récl., pag.

On lit au recto du f. 1 : « Donné à la bibliothèque de l'Ordre des Avocats du Parlement à Metz, par M. Rulland, Conseiller au Parlement. »

Reliure moderne.

Suivant Hain, n° 2288, ce vol. est le premier d'une série comprenant six tomes correspondant aux liv. IV, V, VI, VII, VIII et IX du Code.

152. Bartolus de Saxoferrato.

Lectura super I et II parte digesti veteris cum additionibus Alex. de Imola. Partes II.

P. I, *in fine :* « Peritissimi legum doctoris domini Bartoli de Saxoferrato lectura una cum additionibus Alex. de Imola super prima parte ff. veteris feliciter finit. » 201 ff.

P. II, *in fine :* « Secunda pars et finis ff. veteris una cum additionibus Alexandri de Imola. » 144 ff.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., glose marg., sig., registre.

S. lieu, année, nom d'impr., récl., pag.

Rel. moderne.

153. Bartolus de Saxoferrato.

Lectura super I et II parte digesti novi cum additionibus Alexandri de Imola. Partes II.

P. I, *in fine :* « Explicit lectura domini Bartoli de Saxoferrato super prima parte ff. noui cum additionibus eximii utriusque iuris doctoris domini Alexandri de Imola. » 160 ff.

P. II, *in fine :* « Finis secunde partis eximii legum doctoris domini Bartoli de Saxoferrato super ff. nouo : cum additionibus eximii utriusque iuris doc. domini Alexandri de Imo. » 243 ff.

Fol., car. goth., init., ms., 2 col., tit., glos. marg. sig., reg.

S. l., année, nom d'impr., récl., pag.

Sort des mêmes presses que le n° précédent.

Reliure peu ancienne.

154. Justinianus Imperator.

Novellae cum apparatu Bartoli de Saxoferrato et Angeli de Ubaldis.

In fine : « Impressum per magistrum Nicolaum de Benedictis Anno domini M.CCCCC. Die VIII Augusti. »

Fol., car. goth., gr., moy. et pet., init. ms., 2 col., le

texte encadré par la glose, tit., sig., pag., marque typogr. 205 ff.

S. ind. du lieu, récl.

Rel. mod.

155. Baldus de Ubaldis de Perusio.
Margarita s. Repertorium juris.

In fine : « Venetiis per Bernardinum Stagninum de Tridino de Monteferrato M.CCCC.LXXXXIX die. XI Maii. »

Gr. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., reg., marque typogr., 42 ff.

S. pag.

Relié avec le *De potestate regia* de Corsettus.

Corsettus s. Corsictus (Antoninus).
De potestate ac excellentia regia cum aliis tractatibus.

In fine : « Venetiis per Bernardinum Stagnin (*sic*) de Tridino de Monteferrato M.CCCC.LXXXXIX. die. VIIII. Augusti.»

Gr. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., récl., pag., reg., marq. typogr.

Marqué : « Jo Clerici. »

Ancienne reliure.

156. Bartolus de Saxoferrato.
Consilia, Disputationes necnon Tractatus varii.

In fine : « Finis consiliorum, disputationum necnon tractatuum domini Bartoli de Saxoferrato legum doc. excellentissimi. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., les Conseils sont accomp. d'une glose qui parfois entoure le texte, tit., sig., reg.

S. lieu, ann., nom d'impr., récl., pag.

Rel. moderne. Deux autres traités de Bartole sont reliés à la suite de cet ouvrage:

Bartolus de Saxoferrato.
Lectura super Authenticis.

In fine : « Lectura in supplementum Bar. juris utriusque professoris excellentissimi super auctenticis (*sic*) bene et nitide laudabili atque subtili arte impressoria diligentissime emendatum et correctum. Finit feliciter. Laus Christo. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit. sig., reg. 53 ff.

S. lieu, année, nom d'impr., récl., pag.

Rel. mod.

Bartolus de Saxoferrato.
Lectura super tribus libris Codicis. (Complectitur lib. X-XII).

In fine : « Lectura domini Bartoli sup. tribus libris Codicis una cum additionibus domini Angeli de perusio apostillis que domini Alexandri Imolensis diligentissime correcta finit feliciter. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., glose marg., tit., sig., reg., 48 ff.

S. lieu, année, nom d'impr., récl., pag.

Rel. mod.

157. Avicenna.
Canonis libri V.

L. I, *in fine :* « ...impressus ...patavii Anno Christi optimi M.CCCCLXXIX. XIII kls Septembris. »

L. II : « ...VI kls Septembris. »

L. III : « ...VI kls Novembris. »

L. IV et V : Sans indicat. de lieu et d'année.

Vient ensuite un opuscule qui a pour titre : « Libellus Avicenne de viribus cordis. » A la fin de ce traité on lit : « Impressus Patavii Anno Christi optimi M°.CCCCLXXIX. octavo idus novembris. »

Une table termine le volume.

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col , sig.

S. nom d'impr., récl., pag., 434 ff.

Le premier f. et le dernier — celui sur lequel se trouve le registre — ont été enlevés.

Rel. aux armes de T. d'Hame, abbé de Toleg.

158. Avicenna.

Canonis lib. I, III et IV. Fen prima cum explanatione Jacobi de Partibus Caroli VII Francorum regis et Philippi Burgundiæ ducis medici.

In fine : « Impressum est... hoc opus lugduni... incipiente... iohanne Treschel alemanno.... consummante.... iohanne Clein itidem alemanno... Anno millessimo *(sic)* quadringentesimo nonagesimo octavo nono kalendas januarii. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., le texte encadré dans le comment., titre, sig., reg.

S. récl., pag.

Cet exemplaire est incomplet. Il comprend seulement la seconde partie du Liv. III, 357 ff., et tout le Liv. IV, 141 ff.

Marqué sur la feuille de garde : « Codex monasterii sancti Mathie apostoli. »

Rel. anc.

159. Gentilis Fulginas, Med.

Explanationes in tertium librum Canonis Avicennae.

In fine : « ....impresse Patauii anno salutis M.CCCC. LXXVII. Kal. decemb. industria opera ac impensis Petri maufer galli. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., reg.

S. récl., pag.

Ancienne reliure.

160. Isidorus, Episcop. Hispalens.
Etymologiarum lib. XX.

In fine : « Explicit liber ethimologiarum ysidori hispalensis episcopi. »

Gr. fol., car. gotb., init. ms., celle du début est ornementée avec art, 2 col., 125 ff.

S. date, lieu, nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, suivant Hain 9271), sig., récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

161, 162, 163. Antoninus Archiepisc. Florent.
Chronicon sive Opus historiarum. Partes III.

P. I, *in fine :* « Prima pars hystorialis dn̄i Antonini archiepi florentini ordinis praedicat. finit feliciter. Laus Deo. »

Après un f. blanc, vient, sous le titre de Registrum, une table qui occupe 5 ff.

P. II (162), *in fine :* « Finit feliciter secunda pars hystorialis dn̄i Anthonini, etc. »

Suit une table qui occupe 5 ff.

P. III (163), *in fine :* « Perfectum atque finitum est opus excellentissimum trium partium historialium seu Cronice domini Antonini archiepiscopi florentini cum suis registris In Nuremberga nominatissima ciuitate germanie. Anno incarnate deitatis M.CCCCLXXXIIII. die ultima Julii per Antonium Koberger ciuem Nurembergensem, etc., etc. »

Vient une table qui occupe 4 ff.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., pag.

P. I, 13 ff. non num. au début. 215 ff. num. 5 ff. non num. à la fin. P. II, 13 ff. non num., 241 ff. num., 5 ff. non num. P. III, 13 ff. non num., 256 ff. num et 4 non num.

S. sig., récl., regist.

Marqué sur la f. de garde et en tête du prem. vol.: « Codex Monasterii S. Mauritii in Theologia. »

Sur les plats, les armes de Th. d'Hamc.

164. Schedel (Hartmannus), Medicus Norimberg. Liber Chronicarum.

Ce vol., décrit par Hain, 14508, est reconnaissable entre autres par les ff. CCLVIIII-CCLXI restés en blanc. Il a été imprimé à Nuremberg par Antoine Koberger, et terminé le 12 juillet 1493. Les fig. sont de Mich. Wolgemut et de Wilhelm Pleydenwurff. Il doit contenir 20 ff. au déb. non num., 300 ff. num. et 5 à la fin non num. L'exempl. de la ville s'arrête au fol. CCXCVIII. Viennent ensuite 2 ff. ajoutés, ff. qui sont les deux derniers du même ouvrage imprimé en allemand également par Antoine Koberger, — ainsi que l'indique une mention qui se trouve au verso du 2e de ces ff.: « ...achtpern Anthonium Koberger daselbst zu Nurmberg gedruckt, » — avec les bois des mêmes graveurs, et terminé le 23 décembre 1493 : « Volbracht am XXIII tag des monats Decembris nach der gepurt Cristi... MCCCCXCIII iar. »

Fol., max. (l'exemp. est fortem. rogné), car. goth., long. lig., tit.

S. sig. (Suiv. Panzer, vol. II, p. 213, les sig. existent, ici on ne les voit pas, elles ont disparu probablement sous le couteau du relieur).

S. récl., pag., reg.

Une note en latin au recto du tit., en franç. au verso, apprend que ce vol. a été donné à la Chartreuse de Rethel par Gilles Guillermin de Corny, le 2 décembre octante et sept.

Rel. moderne.

165. Double avec le précédent.
C'est l'exempl. allemand imprimé par Koberger.
Incompl. du commencem. et de la fin.
Reliure moderne.

166. SABELLICUS (M. Antonius Coccus), historiogr. Venet.

Rerum Venetarum Decades III.

In fine : « Hoc opus impressum Venetiis arte et industria optimi uiri Andreae de Toresanis de Asula Anno M.CCCC. LXXXVII. Die XXI Madii, etc. »

Gr. fol., car. rom., init. ms., long. lig., tit., indic. marg., sig., récl., 240 ff., errat. compren. les 2 prem. ff. et impr. en car. goth.

S. pag., reg.

Marqué sur le prem. plat int.: « Codex monasterii sancti Martini in Spanhem. »

En tête du f. 1 : « Conventus Walderfingen. »

Anc. reliure.

167, 168. PLUTARCHUS.

Vitae illustrium virorum.

Vol. I (167). *expl.* F. 274 *b*, l. 36 : « Suffragiis in tam sublime glorie fastigium euasisse. »

Par suite d'une erreur de relieur, les 28 dern. ff. ont été placés au commenc. du vol. suivant.

Vol. II (168). *expl.* F. 238 *a*, l. 22 : « Post Caroli mortem diligentissime ac sanctissime que reseruauit. »

Gr. fol., car. rom., init. ms., long. lig., la forme singul. des R est à remarquer. Vol. I, 274 ff. Vol. II, 238 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., regist.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Anc. reliure.

169, 170. BIBLIA LATINA.

F. 405 *b*, col. 2: « Biblia impressa Venetiis opera atque impensa Nicolai Jenson Gallici M.CCCCLXXIX. »

Pet. fol., relié en deux vol.; car. goth., init.. ms., 2 col., tit., sig., reg., 451 ff.

S. récl., pag.

Reliure ancienne.

171. Double avec le précédent.

Incompl. des deux dern. ff.
Marqué en tête : « Monasterii sancti Arnulphi Metensis. »
Ancienne reliure.

172. Double avec 171.

Incompl. des prem. et des dern. ff., qq. ff. manquent égalem. dans l'intér. de l'ouvrage.
Marqué en tête : « Bibliothecae Vadegatiensis. » A la fin : « Fr. Paulus Alberti Ord. Sti Benedicti Treviris ad St. Martinum. Vltimus possessor. »
Rel. peu ancienne.

173. Ludolphus s. Leutolphus de Saxonia.
Liber de vita Christi, trad. en français par Guillaume Lemenaud de l'ordre des frères mineurs. 2 Vol.

Vol. I : « Le grant vita christi translate de latin en francoys. » P. I, 1-122 ff., plus 2 ff. de table. P. II, 1-126 ff., plus 2 ff. de table.
Vol. II : Le second volume du grant vita christi en francoys. P. I, 1-96 ff., plus 2 ff. de table. P. II, 1-150 ff., la fin manque.
F., car. goth., init. grav., 2 col., tit., sig., pag., un filet entourant chaque col., grav. s. bois.
Les dern. ff. ayant été enlevés, je ne puis savoir si cet ouvrage portait à la fin la mention relative à l'année, au lieu et au nom de l'imprimeur. Dans tous les cas, ce livre me paraît postérieur à 1500.
S. récl., reg.
Rel. peu ancienne.

174. Ludolphus s. Leutolphus de Saxonia, Carthusiensis.
Meditationes vitae Jesu Christi.

In fine : « Presens opus.... per Anthonium Koburger

incliti oppidi Nurnberg ociuem.... effigiatum M.CCCCLXXXIII.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 374 ff.

S. récl., pag., reg.

Marq. sur la feuille de garde : « Iste liber est domus sancti Albani juxta Trever. ordinis Carthusien. »

Rel. avec ferm. peu ancienne.

175. LUDOLPHUS S. LEUTOLPHUS de Saxonia, Carthusiensis. Meditationes vitae Jesu Christi.

In fine : « Diuinum deuotissimum que vite christi opus : secundum euangelii seriem : per deuotum religiosissimum que ordinis carthusiensium patrem Ludolphum de Saxonia argentine professum : ad dei laudem et totius religionis christiane utilitatem compilatum : finit. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., marq. typogr., sig., 373 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Conrad de Homborch, d'après Hain, 10288), récl., pag., reg.

Marqué sur la feuille de garde : « Sum Joannis Bassot rector *(sic)* sancti Eucharii anno domini 1592. »

En tête du f. 1 : « De Conuentu ff. Minimorum Metensium. »

Anc. reliure tr.-détériorée.

176. BIBLIA LATINA cum glossa ordinaria et interlineari, simul que cum expositione Nicolai de Lyra. (LIBER VITE, Ve Panzer, vol. III, no 1935). Partes IV.

P. I, P. II, P. III manquent.

P. IV, *in fine :* « ....Anno salutis nostrae M.CCCC.LXXXV. die Vo aprilis xviii Venetiis impressa per Paganinum de paganinis brix.... »

Gr. fol., car. goth., gr., pet. et très-pet., init. ms., 2 col., le texte encadré par la glose, tit., sig., récl., pag., reg., 386 ff.

Marq. en tête : « Bibliothecae Vadegatiensis. »

Rel. du siècle dernier.

177, 178. Biblia latina cum postillis Nicolai de Lyra etc. Partes IV.

P. I, P. II manquent.

P. III, *in fine :* « Explicit postilla Nicolai de lyra super vetus testamentum cum expositionibus britonis in prologos Hieronymi et cum additionibus Pauli episcopi burgen. et correctoriis earumdem additionum editis a Mathia doringk ordinis minorum. » 348 ff.

P. IV. F. 377 : « Exactum... Nuremberge..... *(et)* impressum.... impensis Anthonii Kobergers *(sic)* Anno.... M.CCCCLXXXVII die Nonar. III decembrium.... » 383 ff.

Pet. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose encadre le texte, tit., sig.

S. récl., pag., reg.

La 4e part. marquée en tête : « Canoniae S. Petrimontis. »

Rel. du siècle dernier.

179. Biblia latina cum postilla Hugonis Cardinalis. Partes VII.

P. I (contitens lib. a Genesi ad lib. Jobi).

In fine : « Postilla domini hugonis Cardinalis super iob explicit. »

Les autres parties manquent.

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose encadre le texte, tit., indic. marg.

Sig., récl., reg.

S. l., ann., nom d'impr. (Hain prouve que cet ouvrage a été imprimé à Bâle par Jean de Amerbach, de 1498 à 1502 — 3175).

S. pag.

Marq. en tête : « Monasterii S. Martini de Gland. »

Rel. peu ancienne.

180. Mammotrectus super Bibliam (auct. Joh. Marchesino, Ordin. Minor).

Dern. lig. : « Secunde co. id est promittere. »

Fol., gros car. goth., 151 ff.

S. l., ann., nom d'imprim. (Strasbourg, imprimeur inconnu, d'après Hain, 10552).

S. sig., récl., pag., reg.

Rel. du siècle dernier. De la Chartreuse de Rethel.

181. Augustinus (S. Aurelius).
Psalmorum explanatio.

In fine : « ....Consummatum Basilee per magistrum Joannem de Amerbach. Anno domini M.CCCC.LXXXIX. »

Vient ensuite, sous le titre de « Annotatio principalium sententiarum, » une sorte de table alphab. occup. 14 ff.

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig.

S. récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne.

182. Gregorius Magnus, Papa.
Moralia s. expositio in Jobum.

F. 347 *b* : « Exaratum diligentissime que emendatum est opus presens moralium sancti Gregorii pape. In officina Nicolai Keslers Basilien. Anno domini M.CCCC.LXXXVI.

Pet. fol , car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig , marq. typogr.

S. récl., pag., reg.

Marqué sur le titre : « Pro Iohanne Mathie Rectore Maruillen. »

Id.: « Monasterii Sti Vincentii Metensis, 1669. Ordinis Sti Benedicti. »

Reliure peu ancienne.

183. Holkot (Robertus) Ord. Praedicat.
Opus super sapientiam Salomonis.

In fine : « ....hoc opus.... impressum est Basilee. Anno incarnationis dominice Millesimo quadringentesimo octogesimo nono.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 223 ff.

S. récl., pag., reg.

Marq. en tête : « Codex monasterii sancti Mauricii in Tholeya. »

Rel. aux armes de T. d'Hame.

184. GUILLERMUS S. GUILERINUS.

Postilla super Epistolas et Evangelia.

In fine : « Explicit postilla super euangelia dominicalia et super euangelia de Sanctis secundum sensum litteralem collecta. »

Pet. fol., car. goth. gr. et moy. arrond., init. peintes et dorées, longues lignes.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Reliure moderne.

185. GUILLERMUS S. GUILERINUS.

Postilla super Epistolas et Evangelia.

In fine : « Postilla super epistolis et euangeliis dominicalibus festiuitatibus ac de sanctis per anni circulum secundum sensum litteralem collecta feliciter explicit Gebennis (?) Per honestum virum : ac doctum. Johannem. Croquet (?) Deo gracias. A.m.e.n. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

186. TURRECREMATA (Johannes de) Cardin. S. Sixti.

Quaestiones super epistolis et evangeliis tam de tempore quam de sanctis.

In fine : « Anno salutis MCCCCLXXXIIII. Mensis nouembris die vicesima feliciter consummatum est. »

Daventriae per Richardum (Paffroed), comme l'indique un distique qui termine l'ouvrage.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Natalis Circat. eccle. Meten. »

Ancienne reliure.

187. Aquino (Thomas de) Ord. Praedic.
Commentaria in omnes epistolas Pauli apostoli.

In fine : « Finit explanatio sancti Thome de aquino... in omnes epistolas beati Pauli apostoli, caracteribus Michaelis furter Basilee impressa.... Anno.... Millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto Die vero decima sexta mensis Octobris. »

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., 293 ff.

S. récl., pag.

Marq.: « Codex monasterii sancti Mauricii in theolegia. »

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

188. Duranti (Guillelmus) Episc. Mimatensis.
Rationale divinorum officiorum.

In fine : « Explicit rationale [diuinorum officiorum. Impressum argentine Anno domini M.CCCC.LXXXVI. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag., 270 ff. num., 2 ff. au début consacrés à la table non num.; le prem. f. manque.

S. nom d'impr., récl., reg.

Reliure du siècle dernier, probabl. de la Chartreuse de Rethel.

189. Duranti (Guillelmus). Episc. Mimatensis.
Rationale divinorum officiorum.

In fine : « Explicit rationale diuinorum officiorum. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig., tit., pag.: 385 ff. num., 3 ff. au début renfermant la table, non num.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., reg.

Ancienne reliure.

190. Officii Missae sacrique Canonis expositio.

In fine, dern. lig.: « deus. amen. » Vient ensuite une table occupant 2 ff.

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., longues lignes. 182 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Anc. reliure en mauvais état.

Marq. sur le dern. plat intér.: « H. Mathie me possidet. »

191. Missale.

Le vol. débute par un calendrier incomplet — il s'arrête au mois d'octobre — occupant 7 ff. non num.

F. num. 1, signé *a*, en rouge: « Incipit ordo missalis per circulum anni. Dominica j de aduentu. »

F. num. CCLXXII *b*, 2 col., dern. lig.: « et redemptor. » Viennent ensuite 16 ff. non num., le dernier qui porte la sig. ccii, se termine par la lig. suiv.: « gratia parturit: fecunda spū. »

Le surplus manque. Il est par suite impossible de savoir où, quand et par qui ce livre a été imprimé.

Fol., car. de miss., init. ms., 2 col., tit., sig., pag.

S. récl., reg., du moins à ce que je présume.

Le prem. f. est ms.

Reliure de la Chartreuse de Rethel.

192. Double avec le n° précédent.

Après le f. num. CCLXXII, viennent 19 ff., 3 de plus que dans l'exemplaire précédent.

Dern. lig. du dern. f.: « Speciem tuam. »

Aucune indic. ne suit cette fin de phrase. Est-ce là que se termine l'ouvrage? Je ne le saurais dire.

Entre les ff. CVIII-CIX se trouvent intercal. 10 ff. pap., 8 ff. vélin de chants liturg. et prières, long. lig., car. de missel très-gros, moy. et pet.

Le calendrier du commenc. manque.

Même rel. et probabl. aussi même provenance.

193. Missale Carthusiense.

Explicit F. num. CCLV *b*, col. 2, dern. lig.: « tecum uiuit et regnat rc.

Entre les ff. num. 100 et 101, se trouvent 7 ff. contenant une image grav. s. bois et le canon de la messe (ce canon est à long. lig. et en gros car. de missel), vient ensuite un f. blanc dans la plupart des exempl., ici renfermant des prières ms.

Les 4 prem. ff. contenant la table sous le titre de: « Registrum missalis Carthusiensium » manquent.

Pet. fol., car. de miss., 2 col., sig., pag.: 9 ff. au début, 8 dans le mil. non num., 255 ff. num.

S. l., ann., nom d'impr., récl., reg.

Reliure de la Chartreuse de Rethel.

194. Missae speciales.

F. num. CLXXII *a*, col. 2, dern. lig.: « Virgo mater gratie. »

Le f. 80 semble manquer; entre les ff. num. LXXIX et LXXXI sont 6 ff. non num. renferm. une grav. sur bois et le canon de la messe (le canon à long. lig. et en gros car. de miss.).

Pet. fol., car. de miss., 2 col., sig., pag.

S. l., ann. et nom d'impr. (Passaviae, Joh. Petri, suiv. Hain, 11248), récl., reg.

Marqué sur la feuille de titre : « Monasterii Sti Vincentii metensis Ord. Sti Benedicti, 1718. »

Anc. reliure.

195. Augustinus (S. Aurelius).
De Trinitate lib. XV.

In fine : « Aurelii Augustini de trinitate liber explicitus est. Anno domini M.CCCC.LXXXIX. » Suit une table à la fin de laquelle sont dix distiques dont voici le dernier :

Numine sancte tuo pater o tueare Joannem
De Amerbach : presens qui tibi pressit opus.

Fol., car. goth. gr. et moy., init. ms., 2 col., tit., sig.
S. récl., pag., reg.
Reliure aux armes de Th. d'Hame.
Relié avec le traité de Civitate Dei.

AUGUSTINUS (S. Aurelius).
De Civitate Dei cum commento (Thom. de Valois et Nicol. Trineth).

A la fin, un quatrain indique que cet ouvrage a été imprimé à Bâle par Jean de Amerbach ; puis vient la mention suivante : « Anno salutiferi Virginalis partus octogesimonono supra millesimum quaterque centesimum Idibus februariis. » Suit une table qui occupe les 4 dern. ff.
Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., glose marg., tit., grav. sur bois au v° du titre.
S. récl., pag., reg.

196. AUGUSTINUS (S. Aurelius).
De Civitate Dei cum commento, etc.

Double avec 195.
Marqué sur le titre : « Codex monasterii Sancti Mauricii in theologia *(sic)*. »
Rel. aux armes de Th. d'Hame.

197. AUGUSTINUS (S. Aurelius).
De Civitate Dei cum commento, etc.

Double avec 195.
Relié égal. avec le traité de Trinitate.

AUGUSTINUS (S. Aurelius).
De Trinitate lib. XV.

Double avec 195.
Rel. moderne.

198. Lombardus (Petrus), Episcop. Parisiens. Sententiarum libri IV.

In fine : « ....Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo primo Impensis Antonii Koburger Nurnberge impressus (liber theologicarum sententiarum) decima die may finit feliciter.... »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 168 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Marqué à la fin : « Jo Chardalli Cantor ecclie Meten. »

Ancienne reliure en mauvais état.

199. Lombardus (Petrus), Episc. Parisiens. Textus sententiarum cum conclusionibus Henr. Gorichem.

F. 232 *b* : « ....Impensis atque singulari opera Nicolai Keflers ciuis Basilien... impressus. Anno incarnationis domini post Millesimum quaterque centesimum nonagesimo octauo : Decimo vero Kalen. Martii. »

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., marq. typogr., 255 ff.

Marqué : « Sancti Mauricii codex claustro attinet iste Tholeije. »

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

200. Lombardus (Petrus), Episcop. Parisiens. Textus sententiarum cum comment. B. Thomae de Aquino.

In fine : « Impensis atque singulari opera Nobilis viri Octauiani Scoti Ciuis Modoetiensis : ....in inclita vrbe Venetiarum.... impressus.... Anno incarnationis domini post milesimum (*sic*) quater que centesimum octogesimonono. decimo septimo Kls Januarii. »

Pet. fol., car. goth. gr., moy. et pet., 2 col., tit., ind. marg., sig., marq. typogr.

S. récl., pag., reg.

Marqué sur le titre : « Ex libris fratrum Recollectorum Conventus metensis. » A la fin : « Pro conventu fratrum minorum metensis (*sic*). »

Anc. rel. gaufr.

201. Mediavilla (Richardus de), Ord. Minor.
Commentum super quartum Sententiarum.

In fine : « Explicit scriptum super 4° (*sic*), sententiarum..... cui finem imposuit Dionysius bononiensis in florentissima civitate venetorum Anno domini Millessimo (*sic*) cccc° octogessimo (*sic*) nono die decima nouembris. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 216 ff.

S. récl., pag., reg.

Marq.: « Jo Chardalli cantor ecclie Meten. »

Rel. anc.

202. Aquino (Thomas de), Ord. Praedic.
Scripta super primo et secundo Sententiarum.

I, *in fine :* « Impressum Venetiis mandato et sumptibus nobilis viri domini Octauiani Scoti ciuis Modoetiensis. 1498. Quinto nonas octobris per Bonetum locatellum Bergomensem. » 149 ff.

II, *in fine :* « Impressum Venetiis mandato et expensis Nobilis Viri domini Octauiani Scoti Ciuis Modoetiensis per Bonetum locatellum Bergomensem Anno salutis Nonagesimo octauo supra Millesimum quaterque centesimum. Undecimo Kalendas Ianuarias, etc. » 158 ff.

Pet. fol., car. goth. gr. et pet., init. grav., 2 col., tit., sig., pag., reg., marq. typogr.

S. récl.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

203. Aquino (Thomas de), Ord. Praedic.
Scriptum super quarto sententiarum.

In fine : « Opus praeclarum sacre pagine doctoris eximii sancti Thome de aquino super quartum sententiarum impendio Iohannis de Colonia : Nicolai Ienson sociorum que summa cum diligentia Venetiis impressum finit : Anno salutis dominice. M.CCCC.LXXXI. octauo calendas Julii. Laus deo. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., marq. typogr., 309 ff.

S. récl., pag.

Marq.: « Ex libris sancti Arnulphi Metensis, 1764. »

Anc. reliure.

204. Bonaventura (S.), Ord. Minor.
Perlustratio in lib. IV, Sententiarum. Partes IV, cum repertorio Johannis Beckenhaub Moguntini.

Repert. *In fine :* « Deo gracias. »

Fol., car. goth., init. grav., 2 col., tit., sig., récl., reg., marq. typogr., 85 ff. Le titre en rouge est encadré dans une ornementat. grav. Vient ensuite le comment. de S. Bonaventure.

P. I (prem. liv. des Sentences) *in fine :* « Primum scriptum beati Bonaventure.... super sententias.... per honorabilem virum dominum Antonium Cobergēn Nurembergēn. civem novissime impressum » (en 1499, suivant Panzer, t. IV, p. 387, n° 306 *b*).

P. II, *in fine :* « Finis secunde partis Bonaventure cum textu sententiarum. »

P. III et IV manquent. Elles manquaient également. à l'exempl. appart. à Panzer. V. loc. cit.

Fol., car. goth. gr. et pet., init. grav., 2 col., le texte est entour. par le comment., tit., ind. marg., sig., récl., reg. S. pag.

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

205. Bonaventura (S.), Ord. Minor.
Perlustratio in lib. IV Sententiarum. Part. IV.

P. I, II, III manquent.

P. IV incip.: « Sancti Bonaventure doctoris deuotissimi super quartum li. sen. disputa. Expl.: Concludit epilogando breviter que in hoc libro et omnibus precedentibus determinata sunt., etc. »

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entoure le texte, tit., ind. marg., sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg. Peut-être la mention typogr. se trouve-t-elle dans un vol. précéd. V. Hain, 3540.

Marqué : « Ex libris Sti Clementis Meten. ordinis Sti Benedicti, 1696. »

Anc. rel. gauf.

206. Aquino (Thomas de), Ord. Praedic.
Summae theologicae partis secundae prima pars.

In fine : « Preclarum hoc opus.... in urbe moguntina... sic effigiatum.... per petrum schoiffer de gernsheym. Anno domini millesimo quadringentesimo septuagesimo primo. Octaua die nouembris. »

Fol., car. goth. arrond., init. ms., 2 col., marque typogr., 175 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Rel. moderne.

Vient du cabinet de M. Marchant.

207. Aquino (Thomas de), Ord. Praedic.
Summae theologicae secundae partis pars secunda.

In fine : « Explicit secundus liber secunde partis beati Thome de aquino. impressus Venetiis rc. M.CCCCLXXIX. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., 331 ff.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marq.: « Ex libris Monasterii S. Vincentii Metensis. »

Reliure ancienne.

208. Double avec le précédent.

In fine : « Liber secundus partis secunde beati Thome de Aquino finit : Venetiis impressus impendio Johannis Colonie agrippinensis Johannis que manthen gheretzen sociorum : Anno salutis christiane M.CCCC.LXXXXIII. Calendas Augusti. »

Pet. fol , car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., 285 ff.

S. récl., pag.

Marq. à la fin : « Jo Chardalli cantor ecclie Meten. »

Reliure ancienne.

209. AQUINO (Thomas de), Ord. Praedic.
Summae theologicae Pars tertia cum additionibus.

F. 223 *a*, col. 2, *in fine :* « Explicit illud quod habetur de tertia parte summe sancti Thome de Aquino ordinis fratrum predicatorum qui praeventus morte eam perficere non potuit. Laus Deo. »

F. 230 *a*, « incip. additiones. »

F. 395 *b*, col. 1 : « Expliciunt additiones tertie partis summe sancti Thome de Aquino... impresse ductu ac impendio.... Jo. de Colonia. Jo. que Mathen de Gheretzem sociorum anno... M.CCCC LXXVIII pridie idus madii. Laus Deo. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., 400 ff.

S. récl., pag.

Marq.: « Jo. Chardalli Cantor Ecclie Meten. »

Reliure ancienne.

210, 211, 212. ANTONINUS, Archiepisc. Florent.
Summae theologicae Partes IV.

P. I, *in fine :* « Hic prima pars Summe Anthonini.. impensis Johannis gruninger (alias Reynardi) in inclita clue-

tiorum Argentina. MCCCCXC. nativitatis dominice anno. Kalendarum vero octobrium IIII finit feliciter. » 305 ff.

P. II, *in fine :* « Pars hec summe secunda.... in nobili vrbe Argentina per magistrum Iohannem Grüninger... elaborata.... Anno.... Millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto Kalendarum vero Maii octauo. Finit feliciter » 223 ff.

P. III, *in fine :* « Pars summe tertia.... per magistrum Iohannem Grüninger Argentinensis incoli *(sic)* his ercis *(sic)* litteris impressa... Anno... millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto : pridie vero nonas Martii. Finit feliciter. » 311 ff.

P. IV manque. Les P. II et III sont d'une édit. différente de celle de la P. I (V. Hain, 1248 et 1249). La reliure des 3 vol. est néanmoins uniforme.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit , ind. margin., dans les vol. II et III, sig.

S. récl., pag., reg.

Rel. de la Chartreuse de Rethel.

213. BONAVENTURA (S.), Ordin. Minor.
Opuscula parva. Partes II.

P. I, *in fine :* « Impressi (tractatus). Argentine. Anno domini M.CCCC.XCV. »

P. II, manque.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag., 355 ff. num., 26 ff. non num.

S. nom d'impr., récl., reg.

Marqué en tête du f. 1 : « Ex libris conventus Metensis P. Recollectorum. »

Reliure ancienne gaufr.

214. MAGNI (Jacobus) de Parisiis, Ordin. Eremitar. S. August.
Sophilogium sapientiae.

In fine : « Sophilogium editum a fratre Jacobo magni de Parisius. ordininis heremitarum sancti Augu. finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth. très-arrond., init. ms., long. lig., 188 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Typis Reyserianis, d'après Hain, 10469), sig., récl., pag., reg.

Marq.: « Ex monasterio Sancti Vincentii Metensis, 1666. »

Rel. anc.

215. Paraldus (Guilielmus), Episc. Lugdunens. Summa de virtutibus.

In fine : « Tractatus virtutum explicit Benedict° domin° virtutū q̄ incipit et perficit. Amen. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig., reg., 430 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Bâle, Mich. Wenssler et Fr. Biel, d'après Hain, 12383), sig., récl., pag.

Marq. à la fin : « Jo. Herbilloin. »

Reliure ancienne.

216. Ancona (Augustinus de), Ord. Eremit. S. August. Summa de ecclesiastica potestate.

In fine : « Explicit tabula super summa de ecclesiastica potestate : Clarissimi sacre Theologie doctoris fratris Augustini de Ancona : sacri ordinis fratrum heremitarum. Aurelii doctoris et patris Augustini. In questiones centumduodecim et articulos quadringentosseptuaginta sex distincta. »

Pet. fol., car. goth. pet., init. ms., sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

217. Vincentius Bellovacensis.

Opuscula videlicet. 1. Libri gratiae. 2. Tractatus de laudibus Mariae Virginis. 3. Tractatus de S. Johanne Evangelista. 4. De eruditione, seu modo instruendorum filiorum Regalium. 5. Consolatio super morte amici.

In fine : Après des vers composés en l'honneur des précédents ouvrages, trois distiques font connaître que ce livre a été imprimé à Bâle par Jean de Amerbach. Vient ensuite l'indic.: « Idibus decembris Anno a Christi natali die Octuagesimo primo supra millesimum quaterque centesimum. Bene Vale Lector. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg.

S. récl., pag.

Marq.: « Ex libris f. Recollect. convent. Metensis ut ex dono domini Martigni Archid. et Offic. Meten. »

Sur le premier plat inf., l'ex libris gravé et les armes de Nicolas Martigni. Cette grav. est sig. « B. Le Clerc, 1655. »

Anc. rel. gauf.

218. Herpf (Henricus), Ordin. Minor.

Speculum aureum decem praeceptorum Dei.

In fine : « Speculi aurei decem preceptorum dei clarissimi fratris heinrici herp ordinis minorum de obseruantia opus preclarum: per Anthonium Koburger Nuremberge diligenter consummatum est Anno salutis rc. lxxxj. mensis marcii idus quarto. Laus et gloria xpo. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 325 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

219. Frater Angelus de Clavasio.

Summa Angelica de casibus conscientiae.

F. cccii *a*, col. 2, *in fine :* « Explicit summa Angelica de casibus conscientie per fratrem Angelum de clauasio....

Nurenberge impressa per Anthonium Koberger.... Anno domini M.CCCC.XCII. die X mensis februarii. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., pag., sig., 310 ff.
S. récl., reg.
Anc. rel. gauf.

220. BALBUS (Johannes) de Janua. Ord. Praedic.
Summa quae vocatur Catholicon.

In fine : « ...Impensis anthonii Koburger Nurenberge est consummatus (clarissimus is codex) .Anno xp̃iane salutis Millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio duodecimo Kalendas marcias. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 392 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Marqué : « Codex monasterii sancti mauricii in tholeya. »
Rel. aux armes de Th. d'Hame.

221. HEROLT (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicator.
Sermones de tempore et sanctis cum Promptuario exemplorum et de B. Virgine.

In fine : « ...Impressum Argentine Anno a christi natali Octuagesimo tertio. Supra millesimum quaterque centesimum. Laus deo. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 405 ff.
S. nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Marqué : « Natalis circator Meten. »
Anc. reliure gauf.

222. JORDANUS de Quedlinburg, Ordin. Eremit. s. August.
Sermones de tempore.

In fine : « Impressum Argentine Anno domini MCCCC LXXXIII. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 417 ff.

S. nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Marqué : « Codex monasterii sancti mauricii in tholeia. »
Rel. aux armes de Th. d'Hame.

223. Double avec le précédent.
Incomplet des 21 prem. et des 7 dern. ff.
Marqué : « Bibliothecae Vadegontiensis. »
Rel. peu ancienne.

224. GREGORIUS IX. Papa.
Decretalium lib. V c. glossa.

In fine : « Insignis ac celebratissimus decretalium codex vna cum apparatu domini bernardi.... per Anthonium Koburger Nurenberge est consummatus. Anno christiane salutis Millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo. pridie idus Julii. »

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entoure le texte, sig., 312 ff.
S. récl., pag., reg.
Reliure anc. gauf.

225. GREGORIUS IX. Papa.
Decretalium lib. V cum glossa.

In fine : « Parisius. In sole aureo vici Sorbonici per Udalricum gering et Magistrum Bertoldum Renbolt. Anno domini M.CCCC.XCIX. die vero XVI. Marcii. »

Fol., car. goth. gr. et pet., 2 col., tit., pag. par livre, sig., indic. marg., reg., 384 ff., les 2 prem. ff. et le dern. ne sont pas num.

Dans les capit. du déb. de chaq. liv., on remarque des miniatures assez finement exécutées.

S. récl.
Marq.: « Ex libris recollectorum metensium. »
Reliure peu ancienne.

226. Panormitanus (Nicolaus) de Tudeschis, Abbas Siculus, Archiepiscopus.
Lèctura super quinque libros Decretalium. VI vol.

Vol. I, II, III, IV, V manquent.

Vol. VI comprend le comment. sur les liv. IV et V des Décr.

Fol. 52 *a*, col. 2 : « Explicita est lectura domini Nicolai Abbatis siculi super quarto libro decretalium. Impressa Basilae per magistrum Joannem de Amerbach. Anno r̄c LXXXVIII. »

F. 207 *a*, col. 2 : « Explicita est lectura domini Nicolai abbatis siculi super quinto libro decretalium. Impressa Basilee per magistrum Joannem de Amerbach. Anno domini r̄c. LXXXVIII. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., 207 ff.

S. récl., pag.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

227. Bonifacius VIII. Pont. Max.
Liber VI decretalium.

In fine : « Presens huius sexti decretalium Bonifacii pape octaui preclarum opus : una cum apparatu domini Johannis andree impensis Anthonii Koburger industrie Nurenberge est consummatum Anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo : quarto ydus Marcii. »

Fol., car. goth. gr. et pet., 2 col., la glose entoure le texte, sig., 117 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Est conuentus fratrum Eremitarum Ordinis Sancti Augustini Coenobii Metensis. »

Le F. 1 est orné d'une miniature et d'un encadrement fleuri.

Reliure moderne.

228. Bonifacius VIII. Pont. Max.
Liber VI decretalium.

Double avec le nº 227.
Init. ms., miniature au début.

Clemens V. Papa.
Constitutiones.

F. 56 *b* : « Clementinarum opus perutile enucleatius castigatum elimatumque impensa atque industria singulari Antonii Koburger nurenberge impressum feliciter explicit Olimpiadibus dominicis M.CCCC.LXXXII. XV Januarii. »
Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entoure le texte, sig., 59 ff.
S. récl., pag., reg.
Très-fine miniat. au commencement.
Reliure moderne.

229. Gratianus.
Decretum cum apparatu.

Fol. 408 *a* : « Diuinus is ac insignis decretorum codex accuratissime impensis Anthonii Koburger Nurenberge feliciter est consummatus. Anno... millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio : pridie Kalendas martias. »
Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., miniature en tête du fol. 1; 2 col., la glose entoure le texte, tit., sig., reg., 415 ff.
S. récl., pag.
Marq.: « Sancti Arnulphi Metensis. »
Cartonnage moderne.

230. Gratianus.
Decretum cum apparatu.

Double avec le nº 229.
Rel. aux armes de Th. d'Hame.

231. JUSTINIANUS Imperator.

Codex (Lib. IX).

In fine : « Nostre redemptionis Anno ᵐ.cccclxxxviii. iii. Kalendas Februarii.... Insculptum est hoc opus in Nuremberga oppido Germanie celebratissimo iussu Anthonii Kobergers ciuis Nurembergensis. »

Fol., car. goth. gr. et pet., la lettre capit. du début a été enlevée, 2 col., la glose entoure le texte, tit. pag., sig., 402 ff.

S. récl , reg.

Marq.: « Jo Chardalli Cantor. »

Reliure ancienne.

232. JUSTINIANUS Imperator.

Digestum novum cum glossa.

F. 272 *b :* « Sacratissimi principis Justiniani pandectarum opus (digestum nouum appellatum), clarissimum magna admodum solertia impensis Anthonii Koburger Nurenberge feliciter est consummatum. Anno christiane salutis millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio. duo decimo Kalendas maias. »

Le f. suiv. sur lequel se trouve le reg. a été déchiré.

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entoure le texte, sig., reg.

S. récl., pag., 409 ff.

Rel. anc. gauf.

233. JUSTINIANUS Imperator.

Digestum novum cum glossa.

Double avec le nº 232, avec cette différence toutefois que, dans le 232, l'avant-dernier mot de la mention finale, relative à la date et au nom de l'imprimeur, est écrit par un K (Kalendas), tandis qu'ici il est écrit par ch (chalendas). C'est là une faute typogr. qui a été ultérieurem. corrigée.

Le reg. n'a pas été enlevé.

Marq.: « Jo Chardalli Cantor. »

Reliure ancienne.

234. Justinianus Imperator.
Institutiones.

In fine : « Impressum Lugduni per insignem artis impressorie Magistrum Johannem de prato. Anno domini Millesimo quadringentesimo. LXXXIX. die sexta Junii. »

Fol., car. goth. très-gros et pet., init. ms., 2 col., le texte entouré par la glose, sig., reg., marq. typogr.

S. récl., pag.

Reliure ancienne.

235. Maius (Junianus) Parthenopaeus.
De priscorum proprietate verborum.

In fine : « Egregium opus Juniani Maii Parthenopei impressum Taruisiae per Bernardum de Colonia foeliciter explicit. Anno M.CCCC.LXXVII. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 330 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué fol. 1 *a :* « Iste liber est domus sancti Albani jux. Treuer. ordinis Carthusien. »

Relié avec les œuvres philosoph. de Sénèque :

Seneca (L. Annaeus).
Opera philosophica et epistolae.

In fine : « Impressum Taruisii per Bernardum de Colonia Anno domini. M.CCCC.LXXVIII. »

Fol., car. goth., init. ms., long. lignes, sig., 212 ff.

S. récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

236. Cassiodorus (M. Aurelius).
Expositio in Psalterium.

In fine : « ....arte impressoria perfecta est : per magistrum Johannem de Amerbach preclare Basilien urbis civem. Anno domini. M.CCCC.XCI. τέλος. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., 340 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué à la fin : « Jo Chardalli Cantor ecclīe Menten. » Au début : « Ex lib. Minimorum Metensium. »

Reliure ancienne.

237. Turrecremata (Johannes de) Cardin. S. Sixti.
Expositio super toto Psalterio.

In fine : « Expositio brevis et utilis super toto psalterio domini Johannis de Turrecremata Cardinalis finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 123 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne (de la Chartreuse de Rethel).

238. Holkot (Robertus) Ordin. Praedicator.
Opus super sapientiam Salomonis.

F. 426 *b*, col. 2, lig. 35 : « ducat qui sine fine vivit et regnat. » Au-dessous : « AMEN. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., 426 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Colon., Ulr. Zell, suivant Hain, 8755), pag., reg.

Marqué à la fin : « Liber Johannis Wethelin Vicarii ecclīe maioris Trever. »

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

239. Comestor (Petrus).
Historia Scholastica.

In fine : « Explicit Scolastica historia magistri Petri comestoris. Impressa Basileae Anno domini. M.CCCC.LXXXVI. finita post festum Katherine. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

S. nom d'imp. (Mich. Wensler?), récl., pag., reg.

Incompl. des 3 prem. ff. et en mauvais état.

Rel. anc. gauf.

240. Berchorius s. Bertorius (Petrus) Ord. S. Bened. Moralisationes bibliae.

In fine : « ....impressum per me Bartholomeum de vnckel sub annis domini mille quadringentis septuagenta-septem. ipso die sancte ghertrudis Virginis. de quo sit deus benedictus in secula. Amen. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., 425 ff.

S. l. (Cologne, d'après Hain, 2797), sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

241. Turrecremata (Johannes de) Cardin. S. Sixti. Quaestiones evangeliorum tam de tempore quam de sanctis et flos theologiae.

In fine : « Finiunt questiones evangeliorum tam de tempore quam de sanctis domini Johannis de turrecremata Cardinalis feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 291 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « ff. Capuccinorum Metensium. »

Reliure ancienne.

242. Maria (Paulus de S.) Episc. Burgensis. Dialogus qui vocatur scrutinium scripturarum.

F. 216 *b*, l. 39 et dern.: « Secula seculorum amen. Deo gracias. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig, 216 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, J. Mentelin, d'après Hain, 10762), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

243. Duranti (Guillelmus) Episc. Mimatensis. Rationale divinorum officiorum.

In fine : dern. lig. du texte : « misericordissimum iudicem pro peccatis meis devotas orationes effundant. » Au-dessous

et en plus gr. caract.: « Explicit rationale divinorum officiorum. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., tit., pag., 388 ff., les 3 prem. non pag.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., reg.

Marqué : « Iste liber est domus sancti sixti in Rutila ordinis carthusien. »

Rel. de cette Chartreuse.

244. Ambrosius (S.) Archiepiscop. Mediolan. Explanationis Evangelii S. Lucae lib. X.

In fine : « Magni ecclesie militantis luminaris. Ambrosii ꝯ sup. luce evangeliste evangeliis ꝯ Scripta ꝯ per Anthonium Sorg incolam opidi Augustensis ꝯ ob nature naturantis gloriam huiusque exilii ampliorem eruditionem ꝯ stanneis karacteribus artificialiter effigiata. Actus purissimi presidio finiunt felicissime ꝯ dominice incarnationis. Anno millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto. Laus entium enti eiusque dulcissime matri. »

Pet. fol., car. goth., init. grav. et ms.

Long. lig., tit., 159 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Sancti Arnulphi Metensis, 1764. »

Rel. peu ancienne.

245. Postillae super Epistolas et Evangelia de tempore et de Sanctis, ex variis auctoribus desumptae. Partes II.

P. I, *in fine :* « Finit postilla super epistolas. »

P. II, *in fine :* « Postilla super epistolis et evangeliis dominicalibus ac festivitatibus de sanctis per anni circulum secundum sensum litteralem collecta finit feliciter. Sub anno domini. Millesimo Quadringentesimo Octogesimo Secundo. »

Par suite d'une erreur du relieur, cette 2e partie a été placée la première dans le vol.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., grav. s. bois dans la 1re partie. P. I, 68 ff.; P. II, 39 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « S. Clementis metensis, 1761. »

Rel. anc. gauf.

246. Gregorius Magnus, Papa.

Moralia s. expositio in Jobum.

F. 345 *b* : « Impressum Parisius per Udalricum Gerig Costan. et magistrum Berchtoldum Rebolt Argen. Socioz (*sic*). In sole aureo vici Sorbonici comorantium. Anno ab incarnatione domini M.CCCC.XCV. Die vero ultima octobris. »

Pet. fol., car. goth., except. pour la seconde table qui est imprimée en car. rom., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., marq. typ., 380 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris congregationis missionis domus Metensis. »

Exempl. régl. Reliure ancienne.

247. Gregorius Magnus, Papa.

Dialogorum libri quatuor.

In fine : « Explicit liber quartus Dyalogorum Gregorii. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 79 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Mayence, P. Schoeffer, suivant Hain, 7955), sig., récl., pag., reg.

Porte la marque de Natalis Circat.

Anc. rel. gauf.

248. Lactantius (Lucius Coelius Firmianus).

Opera.

In fine : « Hoc opus impresseerunt (*sic*) Veneciis Magister Andreas de paltasichis catarensis et Bonintus de boninis socius.... M.CCCC.LXXVIII. XII. marcii. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig.

Sig., reg., 211 ff.

S. récl., pag.
Marqué : « S. Clementis, 1761. »
Reliure moderne.

249. Lombardus (Petrus) Episcop. Parisiens.
Sententiarum lib. IV cum conclusionibus Henr. Gorichem.

In fine : « Laus Deo. »
Pet. fol., car. goth. gr. et pet., 2 col., tit., ind. marg., sig., 253 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Rel. peu ancienne.

250. Bonaventura (S.) Ordin. Minor.
Opera.

Incomplet des derniers ff. de sorte que je ne puis dire si cet exempl. porte ou non une mention relative au lieu, à l'année de son impression et au nom de l'imprimeur.
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag. s'arrête au fol. num. CCLXXXIIII.
S. récl., reg.
Marqué : « Ex libris Conventus Metensis fratrum Recollectorum. »
Rel. peu ancienne.

251. Duns (Johannes) Scotus, Ordin. Minor.
Scriptum in quartum librum sententiarum Petri Lombardi.

In fine : « ....Impressioni... Venetiis deditum est ductu et impensa Johannis Colonie agrippinens. socii que ejus Johannis mathen de Gherretzhem.... »
Pet. fol., car. goth., init. ms., dans la 1e S., peinte avec soin, se trouvent des armoiries, probablem. celles du chantre Chardalli à qui, d'après un distique ms. au bas du f. 1, ce livre semble avoir été offert, sig., reg.
S. ann., récl., pag.
Reliure ancienne.

252. Koelner (Johannes) de Vanckel.
Summarium textuale et conclusiones Sexti Decretalium et Clementinarum.

In fine : « Summaria pariter et conclusiones sexti accurate et compendiose ex doctoribus circa eundem scribentibus per honorabilem virum dominum Johannem Koelner de vanckel artium liberalium magistrum. iuris utriusque doctorem. virum peritissimum in florentissimo Studio Coloniensi collecta. Anno gratie MCCCCLXV. in vigiliis purificationis beate dei genitricis Marie Virginis gloriosissime impressa finem acceperunt feliciter. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 362 ff. y compris le prem. f. qui manque ici.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne.

253. Tambaco (Johannes de) Ordin. Praedicat.
Consolatio theologiae.

In fine : « Explicit liber de consolatione theologie per fratrem Iohannem de Tambaco ordinis predicatorum prouincie theuthonie sacre Theologie professorem consummatus. Anno domini. M°CCCC°.LXVI°. In die Ambrosii. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 292 ff.

S. l., ann., nom d'imp. (Typis Reyserianis, d'apr. Hain, 15236), sig., récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

254. Nider (Johannes), Ordin. Praedicat.
Praeceptorium legis s. expositio decalogi.

In fine : « Explicit preceptorium diuine legis Fratris Johannis Nyder sacre theologie professoris eximii ordinis predicatorum. Conuentualis Nurenbergensis. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., 329 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Basileae, Berthold. Rot d'après Hain, 11782), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Rel. ancienne.

255. Magni (Jacobus) de Parisiis, Ordin. Eremitar. S. August.

Zophilogium s. Sophologium.

In fine : « Sophilogium editum a fratre Iacobo magni de Parisius. ordinis heremitarum Sancti Augu. finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms, long. lig., 188 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Typis Reyserianis, Ve Hain, 10469), sig., récl., pag., reg.

Vient ensuite un traité ms. (xvie S.), assez considérable, des synonymes franç., ital., lat.

Reliure ancienne.

256. Guillermus s. Guilerinus theolog. parisiens.

Postilla super epistolas et evangelia.

In fine : « Postille.... novissime impresse anno salutis millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo : decimo septimo Kal. Augusti : finiunt feliciter in sancta Colonia. »

Vient ensuite la table.

Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., pag., 125 ff.

S. nom d'impr. (Ulr. Zell, d'après Hain, 7259), récl., reg.

Relié avec le commentaire sur le IVe liv. des *Sentences* de Rich. de Mediavilla.

Mediavilla (Richardus de), Ordin. Minor.

Commentum super quartum Sententiarum.

In fine :

Sacra refert celebris Ricardi dogmata codex
Quem genuit media uilla decora uirum.
Talibus hunc veniens Arnolda ab origine fixit (pro fecit).
Christoforus ueneta clarus in urbe notis.
(Ergo, Venetiis, per Christophorum Arnoldum).

Pet. fol., car. goth. pet., init. ms., 2 col., sig., 278 ff. S. ann., récl., pag., reg.

Relié avec les annotations de Guillermus sur les Epîtres et les Evangiles, marqué : « Liber conventus minimorum fratrum in Confluentia. »

Reliure ancienne.

257. Mediavilla (Richardus de), Ordin. Minor. Commentum super quartum Sententiarum.

Double avec le nº 256.

Rel. anc., en mauvais état.

258. Picus (Johannes) Mirandulae comes. Opera philosophica, theologica, cum ejus vita. Part. II.

P. I, *in fine* : « Opuscula haec Ioannis Pici Mirandulae Concordiae Comitis. Diligenter impraessit (*sic*) Benedictus Hectoris Bononien. adhibita pro viribus solertia et diligentia ne ab archetypo aberraret : Bononiae Anno Salutis. MCCCCLXXXXVI. die vero. XX. Martii. 151 ff. »

P. II « (Disputationes contra Astrologos), *in fine* : Disputationes has Ioannis pici Mirandulae concordiae Comitis, litterarum principis, adversus astrologos : diligenter. » Cette mention reste ainsi incomplète. 126 ff.

Fol , car. rom., init. ms., grav., long. lig., tit., ind. marg., sig., reg.

S. récl., pag.

La seconde part. sort évidemment des mêmes presses que la première. Notre édit. diffère de celle décrite par

Hain, 12992, bien que portant toutes deux les mêmes date, année et jour.

Sur le 1er plat int., l'ex libris gravé de Mgr de Montmorency.

Rel. du dern. siècle.

259. Ariminensis (Henricus).
De quatuor virtutibus cardinalibus.

In fine, dern. lig.: « deus. Amen. »

Vient après une table occup. 2 ff. et se terminant par cette ligne : « de laudibus et de fine misse et est ultimum. »

Pet. fol., car. goth. gros, long. lig.

S. l. (Strasbourg, probablem., notre exemplaire ayant avec celui décrit par Hain, 1649, et qui porte l'ind. de ce lieu, les plus grands rapports. Je crois que tous deux appartiennent à la même édition, avec cette différence que la nôtre est privée de la souscription finale).

S. ann., nom d'imp., sig., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

260. Paraldus (Guilelmus), Episc. Lugdunens.
Summa de virtutibus et vitiis.

In fine : « Explicit summa de viciis. seu tractatus moralis wilhelmi episcopi lugdunensis ordinis que fratrum predicatorum. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 352 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Bâle, Mich. Wensler et fr. Biel, Ve Hain, 12384), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Accessit bibliothecae sororum tertiae regulae s. p. francisci Treveris ad S. Joannem, anno 1651. »

Rel. du siècle dernier.

261. Chrysostomus (Johannes) Episc. Constantinopol. Sermones de patientia Job etc., translati de graeco in latinum per Lilium Tifernatem.

F. 25 *b*, lig. 33 et dern.: « tu nunc et semper et in secula seculorum. Amen. »

Fol., car. goth., init. et rubriques ms., longues lignes, 25 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Ce vol. est entièrement conforme à la description donnée par Hain, 5026, ce qui indique :

1° Que notre exemplaire est incomplet, il devrait renfermer 68 ff. au lieu de 25.

2° Qu'il a été imprimé à Nurenberg, en 1470, comme l'annonce la mention suivante qui se lit au dern. fol. de l'exempl. complet : « Impressi nuremberge. Anno domini M'.CCCC'.LXX'. decima quarta die mensis novembris ; » comme le dit aussi une note ms. qui se trouve sur la feuille de garde.

Cartonnage moderne.

(Cabinet de M. le baron Marchant).

262. Tractatus de arte et vero modo praedicandi.

In fine : « Explicit tractatus de arte et vero modo predicandi. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., curieuse grav. s. bois au début, 2 col., 6 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

263. Paradisus conscientiae.

In fine : « Impressus est hic liber qui dicitur paradisus consciencie. Colonie agrippine sicut ab autore suo quodam devoto carthusiensi. Colonie editus est ac secundum primum exemplar quod ipse venerabilis auctor propriis conscripsit manibus ad finem usque deductus per me arnoldum

therhuernem sub anno domini M.CCCC.LXXV. De quo sit deus benedictus in secula. Amen. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., marq. typog , 129 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

264. DAMASCENUS (Petrus).
Liber in laudem Mariae Virginis.

In fine : « Explicit petrus *(sic)* damasceni de laudibus gloriose virginis marie. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., ind. marg., 67 ff.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

265. JACOBUS de Clusa, de Erfordia s. de Paradiso, Carthusiensis Erfordiae.
Sermones notabiles et formales (de Sanctis).

In fine, dern. lig.: « cula Amen. Et sic est finis. »

Pet. fol., car. semi-goth., init. ms., 2 col., sig., 254 ff.
S. l. (Spire, d'après Hain, 9329), ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

266. CRESCENTIIS (Petrus de).
Opus ruralium commodorum.

In fine : « Gloria deo. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., pag., sig., grav. s. bois dans le texte, 153 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., reg.
Marqué sur le titre : « Presens liber est carthusiani domus S. Albani mart. prope Treverem. »
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

267. Fasciculus temporum (auctore Wernero Rolevinck Carthusian).

In fine : « Impressa est hec cronica que dicitur fasciculus temporum colonie agrippie sicut ab autore suo quodam devoto carthusiensi colonie edita est. ac secundum primum exemplar quod ipse venerabilis autor propriis manibus conscripsit ad finem usque deducta per me arnoldum ther huernem. Sub annis domini, M.CCCC.LXXIIII. De quo sit deus benedictus in secula. Amen. »

Pet. fol., car. goth. moy. et pet., init. ms., long. lig., marque typ., 72 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

268. Eusebius Pamphilus, Episc. Caesariens. Chronicon a S. Hieronymo lat. versum, et ab eo, a Prospero Britannico et Matthaeo Palmerio continuatum.

In fine : « Erhardus Ratdolt Augustensis solerti vir ingenio maxima cura plurimis undique comparatis exemplaribus Eusebii libros chronicos ac reliquas in hoc volumine de temporibus additiones : non parvo studio impensisque emendatissime impressit Venetiis.... Anno salutis 1483. Idibus Septembris. »

4°, car. goth., except. l'introd. qui est en car. rom., init. gravées, long. lig., sig., 180 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Codex monasterii sancti Mathie apostoli extra muros treveren. »

Cartonnage moderne.

(Collect. Marchant).

D'une merveilleuse exécut. typogr.

269. Ein gar schone nevve hystori der hochen lieb des koniglichen fursten Florio : und von seiner lieben Bianceffora.

F. num. cxxv, dern. lig.: « begrube. »

Le prem. f., sur lequel se trouve le tit. ci-dessus, et la dern. feuille qui contient la ment. typogr. manquent ici. Néanmoins je n'hésite pas à voir dans notre exemplaire un vol. semblable au vol. décrit par Hain, 7191, et non au vol. décrit au n° précédent 7190. La mention qui se lit à la fin de la table, F. 4 *b*; le début du F. 5 *a*, sig. *a* et num. *j*; enfin le nombre des ff. numérotés évidemm. supér. à 125, ne laissent aucun doute, à mes yeux, sur cette assimilation. Ce vol. a donc été imprimé à Metz, par Gaspard Hochfeder, en 1500 et terminé le 2 août, ainsi que l'indique la souscription finale qu'on trouve dans les exempl. complets : « ....Gedruckt zu Mets in der freyen loblichen Statt, durch Caspar Hochfeder, am andern tag des Augsts. Do man zalt nach Christi unsers lieben herren geburt. Tausent unnd funffhundert Jar. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., pag.

130 ff., les 4 prem. ff. ne sont pas numérotés.

Fig. sur bois.

S. récl., reg.

Rel. avec fermoirs, peu ancienne.

270. Bonifacius VIII, Pont. Max.
Liber VI decretalium.

In fine : « Sexti decretalium opus preclarum in nobili urbe Maguncia (*sic*).... per venerabilem virum Petrum Schoyffer de gernssheym feliciter est consummatum. Anno domini M.CCCC.LXXVI die nona mensis Januarii. »

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., la glose entoure le texte, marq. typogr., 162 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

271. Bartolus de Saxoferrato, Jurisc.
Lectura super Authenticis.

In fine : « Explicit lectura autenticorum.... mandatis Antonii Koburger Nurenberge impressa Nonas Septembris. Anno salutis MCCCCLXXXI. feliciter consummata. »

Gr. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 60 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Marqué à la fin : « Jo. Chardalli Cantor. »
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

272. Justinianus Imperator.
Institutiones cum apparatu Accursii.

In fine : « Anno domini. M.CCCC.LXXVI.X Kalendis Junii.... In nobili urbe Maguncia (*sic*).... presens Institutionum opus preclarum ! Petrus Schoiffer de gernsshem.... feliciter consummavit. »

Gr. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., armoiries au bas du f. 1, 2 col., la glose entoure le texte, marq. typ., 103 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

273. Tractatus medicinae complures :
Albuberti Rasi varia opuscula.
Aphorismi Rabi Moysis.
Aphorismi Johannis Damasceni.
Liber secretorum etc. (Hypocratis).
Liber Zoar de cura lapidis.

In fine : « Explicit hoc opus mandato et expensis nobilis viri domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis, per Bonetum Locatellum Bergomensem. 1497. die septimo mensis Octobris. »

(Ergo Venetiis, Ve Panzer, tom. III, no 2175).

Fol., car. goth., init. grav. sur bois, 2 col., tit., pag., marq. typog., reg., 159 ff.

S. récl.

Marqué sur la f. du tit.: « Ex p.p. libris Johannis broech de Colonia artium et medicinarum doctoris et ordinarii. »

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

274. Le Songe du Vergier qui parle de la disputation du clerc et du chevalier.

In fine : « Imprimé par Jacques Maillet, l'an mil cccc quatre vintz et unze, le vintiesme iour de Mars. »

(A Lyon, Ve Brunet Vo Songe (le), etc.).

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 127 ff., grav. s. bois au verso du titre.

S. récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne.

(Collection Marchant).

275. Serapionis (Johannes fil.).
Breviarium medicinae.
Platearius (Johannes) Salernitanus medicus.
Practica brevis.

In fine : « Impressum Venetiis mandato et expensis nobilis viri domini Octaviani Scoti Civis Modoetiensis per Bonetum Locatellum Bergomensem. 17- Kal. Januarias. 1497. »

Fol., car. goth., init. grav., 2 col., tit., pag., reg., marq. typogr., 211 ff.

S. récl.

Marqué : « Codex monasterii Sancti Mathie apostoli. »

Relié avec Celse.

Anc. rel. gaufr., fermoirs.

(Collection Marchant).

CELSUS (Cornelius).

De medicina liber VIII.

In fine : « ....Impressor Joannes rubeus Vercellensis fuit die VIII. mensis Julii. M.CCCC.XCIII. Venetiis. »

Fol., car. rom., init. ms., long. lig., pag. (les 6 prem. ff. et les 2 dern. non pag.), 62 ff., reg.

S. récl.

276. AENEAS SYLVIUS, postea PIUS II. Pont. Max.

De puerorum educatione.

In fine : « Explicit Tractatulus per Eneam Silvium editus ad Regem Bohemie Ladislaum. »

In-4°, car. goth., init. ms., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, d'après Hain, 205), sig., récl., pag., reg., 44 ff.

Marqué en tête : « Liber Carthusien. prope Trever. »

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

277. Quaestiones variae naturales antiquorum philosophorum.

In fine : « Expliciunt questiones naturales philosophorum. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 12 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Relié avec le *de arte dicendi* de Dathus.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

DATUS S. DATHUS (Augustinus).

De arte dicendi ac variis loquendi figuris, sive de modo dictandi.

In fine : « Explicit tractatulus clarissimi viri ac praestantissimi philosophiae doctoris Augustini dachi (*sic*). »

4°, car. goth. arrondis, init. ms., long. lig., sig., 24 ff.

S. l., ann. nom d'impr., récl., pag., reg.

278. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De disciplina scholarium cum commento.

In fine : « Finitus Boetius de disciplina scolarium cum commento. Fideliter nec non diligenter in alma Universitate Colon̄. impressus. In domo Henrici Quentel iuxta Summū. Anno incarnationis dominice M.CCCC.LXXXIX. (le second X est remplacé par r) die XVI. mensis Aprilis. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., la glose entoure le texte de trois côtés, sig., 67 ff.

S. récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

279. Bartholomaeus Coloniensis.

Epistola mythologica cum quorundam difficilium vocabulorum in ea positorum luculenta interpretatione.

Le texte se termine par cette phrase : « Ex dasentria (pour Daventria, Hain, 2492) sexto idus Julias M.CCCC.XC. »

4°, car. goth., long. lig., sig., le titre surmonte une curieuse grav. s. bois, 18 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Relié avec les « Epistolae Magni Turci. »

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

Mahomet.

Epistolae magni Turci interprete Laudivio s. Landivio.

In fine : « Epistolae Magni Turci finiunt : a Laudino (*sic*) equite hierosolimitano edite. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 16 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

280. Sequentiae et hymni per totum annum.

In fine : « Finiunt hymni gratia pneumatis almi Impressum daventrie per me iacobum de breda Anno domini. M.CCCC.CX. (*sic*). In sabbato ante festum Katherine Virginis. » C'est, je pense, 1490 et non 1510 qu'il faut lire dans la date précitée. Jacques de Breda est le second imprim. de Deventer, il débuta vers 1486, imprima beaucoup en 1490, notamment un ouvrage semblable au nôtre. — Panzer, vol. 1, p. 358, n° 34. — Tandis qu'en 1510 je ne trouve plus rien de lui (V° *Dict. de Géogr. ancienne et moderne*).

4°, gros car. goth., long. lig., sig., 38 ff.

S. récl., pag., reg.

Cartonnage moderne. — Relié avec les deux ouvrages suivants.

(Collection Marchant).

PSALTERIUM beatae Virginis Mariae.

In fine : « Explicit opusculum De psalterio gloriosissime virginis Marie et miraculis eiusdem una cum expositione oracionis dominice, nec non salutacionis angelice. »

4°, gr. car. goth., init. ms., long. lig., sig., 46 ff.

S. l., ann., nom d'impr., pag., récl., reg.

FRANCISCUS (Michael) de Insulis, Ord. Praedic. Determinatio quodlibetalis ed. e. Rosarium seu Psalterium beatae Mariae Virginis conventus coloniensis ordinis praedicatorum.

In fine : « Impressa est hec determinatio per me Arnoldum ther hurnem in colonia Anno incarnationis dominice M.CCCC.LXXX. »

4°, pet. car. goth., init ms., long. lig., marque typogr., sig., 26 ff.

S. récl., pag., reg.

281. Saliceto (Guilielmus de) Medic. Placent.
De salute corporis cum Johannis de Turrecremata tractatu de salute animae.

F. 8 *b* : « Explicit opus tripertitum de salute corporis editum Bononie. per dominum Guilhermum de saliceto medicine doctorem solemnissimum. »

In fine : « Explicit tractatus de salute anime Editum per reverendissimum patrem dominum Cardinalem de thurre cremata.... »

4°, car. goth., long. lig., sig., grav. s. bois au début, 12 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl , pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

282. Aeneas Sylvius postea Pius II, Pont. Max.
Dialogus contra Bohemos atque Thaboritas de sacra communione.

In fine : « Explicit dyalogus eloquentissimi atque reverendi patris domini Enee Silvii poete laureati atz (*sic*) Episcopi Senensis postea Pii pape secundi contra Bohemos atque Thaboritas habitus de sacra communione corporis Christi. »

4°, car. goth., long. lig., 29 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, [Ve Hain, 209), sig., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

283. Sacrobusto (Johannes de) Anglicus.
Sphaera mundi.
Gerardus Cremonensis.
Theorica planetarum.

F. 28 *a* : « Johannis de Sacrobusto anglici viri clarissimi Spera (*sic*) mundi feliciter explicit. »

In fine : « Explicit Theórica planetarum Gerardi cremonensis astronomi celebratissimi. Impressa Venetiis per Franciscum zenner de Hailbrun. M.CCCC.LXXVIII. »

4°, car. rom., init. grav. s. bois, long. lig., fig. astron. dans le texte, sig., ind. marg. dans le prem. ouvrage, 48 ff.

S. récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

284. ZERBUS (Gabriel) Med.
Gerontocomia.

In fine : « Impressum Rome per Eucharium Silber alias Franck : Anno domini. M.CCCC.LXXXIX die vero veneris. XXVII mensis Novembris. »

4°, car. goth. excepté le tit. qui est en car. rom., long. lig., reg., errata.

S. sig., récl., pag.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

285. Regimen sanitatis Salernitanum cum expositione Arnaldi de Villanova.

In fine : « Tractatus qui de regimine sanitatis nuncupatur finit feliciter. Impressus argen̄. Anno domini M.CCCC. XCI. In die sancti Thome cantuariensis. »

4°, car. goth., long. lig., le commentaire entoure le texte qui est en vers, sig., 64 ff.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

286. Gerson (Johannes) Cancellar. Paris.

De passionibus animae et de modo vivendi omnium fidelium.

F. 26 *a* : « Explicit tractatus notabilis de passionibus anime. Editus a magistro iohanne gerson cancellario parisiensi necnon professore sacre theologie. »

In fine : « Expliciunt regule pulchre eiusdem de modo vivendi omnium fidelium. »

4°, car. goth. arrond , init. ms., long. lig., 30 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, Ve Hain, 7677), sig., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

287. Platina (Bartholomaeus s. Baptista).

De obsoniis, de honesta voluptate et valetudine.

F. 89 *b* : « Viri doctissimi Platyne opusculum de obsoniis : ac de honesta voluptate et valetudine : impressum in civitate Austrie impensis et expensis Gerardi de flandria.... Nono Kalendas Novembris M.CCCC.LXXX. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., reg., 93 ff.

S. sig., récl., pag.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

288. Horatius Flaccus (Quintus).

Carmen seculare cum Joannis Sentini de quibusdam lyricis carminibus tractatulo.

F. 6 *a*, dern. ligne : « tum unicum decus et ornamentum. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 6 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Lipsiae, 1498? Ve Hain, 8906), récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

Basilius (S.) Magnus.

Oratio ad adolescentes de legendis antiquorum seu gentilium libris lat., Leonardo Aretino interprete.

In fine, dern. lig.: « recta consilia aspernantes. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 10 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Elegantiarum viginti praecepta.

In fine : « Elegantiarum precepta viginti finiunt. »
4°, car. goth., init. ms., sig., 12 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

289. Palladius (Dominicus) Soranus.

Epigrammata, elegiae et genethliacum urbis Romae.

F. 46 *b :* « Finis opusculi. »
4°, car. rom., long. lig., sig., 48 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (sur le titre, la marque de Jehan Petit, imprim. à Paris, 1493-1541 ; au verso du dern. fol., celle de Wolf (Georges), égal. impr. à Paris, 1489-1500. V. Marq. typ. nos 25 et 176), récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

290. Nicolaus Falcutius, Medic. Florentinus.

Antidotarium, Tractatus qui vocatur quid pro quo, Sinonima.

In fine antidotarii f. 41 *b :* « Finit antidotarium nicolai impressum venetiis per nicolaum ienson gallicum. M.CCCC. LXXI. »
Seq. « Tractatulus quid pro quo. » Ce traité est incomplet des 3 dern. ff. (V. Hain, 11764).
Les « Sinonima » manquent à notre exemplaire.

4°, car. rom., long. lig., 44 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Rel. mod., mar. r., dor. s. tr.
(Collection Marchant).

291. Arnoldus de Villa Nova, Medicus et Physic.
Regimen sanitatis.

In fine : « Explicit regimen sanitatis secundum Magistrum arnaldum de Villa Nova. Et sic est finis. »
4°, car. goth. très-arrond., init. ms., long. lig., 33 ff.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Riche rel. mod. mar. citron, dor. sur tr.
(Collect. Marchant).

292. Tyberinus (Johannes Mathias).
Relatio de Simone puero tridentino.

In fine : « Et sic est finis. Deo gratias.
4°, car. goth., init. ms., long. lig., 4 ff.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Avec différents opuscules, dans une belle rel. mod., mar. rouge, tr. dor.
(Collection Marchant).

Dialogus inter Hugonem, Catonem et Oliverium super libertate ecclesiastica.

F. 19 *b :* « Dyalogus super libertate ecclesiastica noviter compositus feliciter finit. Omnia consilio prius experire quam armis. Ut nequit (*sic*) nimis. »
4°, car. goth., long. lig.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Dialogus s. Disputatio inter Clericum et militem super dignitate papali et regia.

F. 13 *b* : « Et sic est finis. »

Seq. « Compendium de vita antechristi. »

In fine : « Explicit compendium de vita antecristi sub Anno domini M.CCCC.LXXVIII. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., 16 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

ALBERTUS MAGNUS.

Liber aggregationis seu secretorum de virtutibus herbarum etc.

F. 32 *a*, lig. 26 : « Etatem lune duplica post addito quinque. Quinque dabis signo quo lune incepit origo. »

4°, car. goth., long. lig., 32 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Typis Reyserianis ut put. Hain, 523), sig., récl., pag., reg.

293. ANTONINUS Archiepisc. Florent.

Confessionale.

F. 120 *a* : « Explicit summa confessionum seu interrogatorium pro simplicibus confessoribus. Editum ab archiepiscopo florentino. Videlicet fratre Anthonino ordinis predicatorum. Incipit sermo beati Johannis Crisostomi de penitentia. »

F. 123 *b* : « Explicit sermo beati Johannis crisostomi de penitentia. »

4°, car. goth. arrondis, lett. grav. et enlum., qq.-unes ms., long. lig., sig., 123 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Cartonnage moderne.

(Collection Marchant).

294. Laetus (Pomponius).
Compendium historiae romanae.

In fine : « Impressum Venetiis per Bernardinum Venetum Anno domini. M.CCCCLXXXXIX. Die. XXIII. Aprilis. »
4°, car. rom., long. lig., sig., 60 ff.
S. récl , pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

295. Gregorius Magnus, Papa.
Dialogorum libri quatuor.

In fine : « Explicit liber quartus dyalogorum gregorii per me Bartholomeum de unckel. »
4°, car. goth., init. ms., sig., 149 ff.
S. l. (Cologne, V° Hain, 7962), ann., récl., pag., reg.
Cartonnage moderne.
(Collection Marchant).

296. Biblia latina.

F. 421 *b*, col. 2 : « Biblia impressa Venetiis opera atque impensa Theodorici de Reynsburch et Reynaldi de Novimagio Theutonicorum ac sociorum. M.CCCC.LXXVIII. »
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 454 ff.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « Bibliothecae Wadegotiensis. »
Rel. du siècle dernier.

297. Biblia latina.

F. 531 *b*, col. 2, au-dessous de trois distiques : M.CCCC. LXXIX.
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 539 ff.
S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.
« Est haec prima addito indicio anni, ex serie illarum editionum Bibliorum latinorum, quae versibus in fine ap-

positis : Fontibus ex graecis, etc., ab aliis distinguuntur » (Panzer, vol. IV, p. 20, n° 129).

Marqué : « Liber domus sancti Albani extra muros Treverenses Ordinis Carthusiensis. »

Rel. ancienne gaufrée.

298. Biblia latina.

A la fin de l'Apocalypse et au-dessous des vers : « Fontibus ex graecis, etc. M.CCCC.LXXXVII. » Viennent ensuite une table analyt. et une interprétation des noms hébreux.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

Le nombre des pp. n'est indiqué ni par Panzer, ni par Hain.

S. récl., pag., reg.

Marque de Natalis Circator au début et à la fin.

Rel. anc. délabrée.

V° 297.

299. Biblia latina.

F. 421 *b* (num. 418) : « ....claris litteris impressum : feliciter que est consummatum. Anno legis nove Millesimo quadringentesimo octuagesimo nono. » Viennent ensuite une notice sur les traducteurs et interprètes de la Bible, la manière d'enseigner l'Écriture sainte, une table analytique, enfin l'interprétation des noms hébreux.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., pag. irrég., incompl. des dern. ff. au nombre de 450 dans les exemplaires intacts.

S. récl., reg.

Marqué : « Sancti Clementis metensis, 1762. »

Rel. du siècle dernier.

300. Biblia latina.

Incompl. des 8 prem. ff. et d'au moins 40 ff. après la 1° Épître de saint Paul aux Ephésiens. Le dern. f. manque également.

Dans ces diverses mutilations, les indications bibliographiques ont disparu.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig.

S. récl., pag., reg. (?)

Marqué : « Canoniae Justimontis Ordinis Praemont. 1746. »

Rel. moderne.

301. Biblia latina cum postillis Nicolai de Lyra expositionibus Britonis in prologos S. Hieronymi, additionibus Pauli episc. burg. etc.

P. III, f. 348 *a*, fin du texte : « Explicit secundus liber Machabeorum; » fin du commentaire : « Explicit postilla Nicolai de Lyra super vetus testamentum cum expositionibus britonis in prologos Hieronymi et cum additionibus Pauli episcopi burgensis et correctoriis earundem additionum editis a Mathia doringk ordinis minorum. »

Fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., le texte est entouré par le comment., tit., sig., 348 ff.

S. récl., pag., reg.

Incompl. des P. I, II et IV. Une mention placée à la fin de la IV^e^ part. indique que l'ouvrage a été imprimé à Nuremberg par Antoine Koberger, l'an M.CCCCLXXXVII.

Rel. anc. gauf.

302. Commentaire de Nicolas de Lyra sur les Psaumes trad. en français. 2 vol.

Vol. I, *in fine :* « Cy finist le premier volume du psaultier imprimé par Pierre le Rouge libraire du Roy nostre sire. » 250 ff.

Vol. II, *in fine :* « Cy finist la translation en francoys du postille sur le liure des pseaulmes composé par ce vénérable et tres excellent docteur en theologie de l'ordre des mineurs maistre Nichole de lire, imprimé à Paris par pierre le rouge libraire et imprimeur du roy nostre syre. » 232 ff.

Pet. fol., car. goth. gr. et pet., 2 col., tit., ind. marg., sig., grav. s. bois occupant le recto du f. 6, marq. typogr. à la fin de chaque vol., pag.

S. ann. (V° Brunet), récl., reg.

Marqué : « Ex monasterio S. Arnulphi meten. Cong. SS. Vitoni et Hydulphi. »

Reliure ancienne.

303. Eusebius Pamphilus, Episcop. Caesariens. De praeparatione evangelica Georgio Trapezuntio interprete.

In fine : « Eusebii Pamphilii (*sic*) de evangelica praeparatione opus a doctissimo utriusque linguae interprete georgio Trapezuntio e graeco in latinum versum Michael manzolinus parmensis exactissima impressit diligentia Tarvisii Anno humanitatis Christi MCCCCLXXX pridie Idus Januarias. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., tit., sig., 106 ff.

S. récl., pag., reg.

Marque de Natalis circator au début et à la fin du vol.

Reliure moderne.

304. Postillae super Epistolas et Evangelia de tempore et de Sanctis totius anni ex variis auctoribus desumptae.

Le commentaire sur les Evangiles commence au f. 71 *a*.

In fine : « Explicit postilla super evangelia dominicalia et super evangelia de Sanctis secundum sensum litteralem collecta. »

Pet. fol., car. goth. très-arrond. gr. et moy., init. ms., 215 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Iste liber est domus sancti Sixti in rutila ordinis Carthusiensis prope Sirck. »

Reliure de la Chartreuse.

305. Missale romanum.

F. 1 *a*, sig. *bb :* « Incipiunt tabule per quas unus quisque potest reperire ea quae continentur in hoc missali. »

F. 3 *a*, sig. *bbiii :* « Preparatio sacerdotis. »

F. 5 et suiv.: « Orationes nonnullae devotae. »

F. 9 *a :* « Incipit ordo missalis secundum consuetudinem romane curie. »

F. num. CCXXX *b*, dern. lig.: « bit illi: Aut piscem: nunquid ser. »

Incomplet du surplus, ce qui ne permet d'indiquer ni le nom de l'imprimeur, ni le lieu, ni la date.

4°, car. goth. gr. et pet., rouges, noirs, le Canon en car. dits de missel, grav. s. bois, init. égal. grav. sur bois, musique notée, 2 col., tit., sig., pag.

S. récl., reg.

Reliure de la Chartreuse de Rethel.

306. Parentinis (Bernardus de), Ordin. Praedicat. Expositio officii missae.

In fine, fol. num. LXXXVIII *b*, col. 2: « Anno dominice nativitatis. MCCCCLXXXVII pridie vero Kalendas novembris Explicit elucidarium seu lilium misse.... » ensuite l'éloge de saint Thomas d'Aquin (Panzer, IV, n° 340).

La table occupe les 6 derniers ff., non num.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag., 94 ff.

S. récl., reg., nom d'imprim., lieu.

Sont reliés à la suite :

I. Un ms. ayant pour titre: « Praeceptorium magistri Henrici d'Urimaria, » pap., 2 col., 36 ff., XVI^e^ s.

II. Un autre ms.: « Incipit tractatus de compassione beate marie marie virginis quem collegit frater bertholdus Kune ordinis minorum lector lubicensis de novem gladiis transfossis per animam. » pap., long. lig., 22 ff., fin du XV^e^ s.

III. Gerson (Johannes), Cancell. Parisiens.
Donatus moralisatus s. per allegoriam traductus.

In fine : « Explicit donatus egregii doctoris Magistri Johannis Gerson Cancellarii Parisiensis. »

Pet. fol., car. goth., long. lig., 7 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Nuremberg, Fr. Creussner, d'après Hain, 7724), sig., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

307. Expositio officii missae sacri que canonis (auct. Vincent. Gruner).

In fine : « Seculorum deus amen. »

La table qui vient ensuite occupe 2 ff.

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., longues lignes, 182 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, imprimeur inconnu, suivant Hain, 6808, qui donne la descript. d'un exempl. ne présentant avec le nôtre que d'insignifiantes différences), sig., récl., pag.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. »

Rel. ancienne.

308. Guillermus Altissiodorensis.
Summa in IV libros Sententiarum.

F. 306 *b :* « Explicit summa aurea in quatuor libros sententiarum : a subtilissimo doctore magistro Guillermo altissiodorensi edita : impressa parisiis (cura Philippi Pigoucheti, V^e^ l'ind. du titre), impensis Nicolai Vaultier et Durandi gerlier : alme universitatis paris. librariorum. Anno domini millesimo quingentesimo die tertia mensis Aprilis ante pascha. »

La table vient ensuite, elle occupe 19 ff.

Incomplet du dernier et curieux f.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., 325 ff.

(au lieu de 326), pag. excepté pour la table, marq. typographique.

S. récl., reg.

Marqué : « Jo Clerici. »

Reliure ancienne.

Magnifique impression.

V° n° 312.

309. Magni (Jacobus) de Parisiis, Ordinis Eremitarum Sancti Augustini.

Sophilogium.

F. 187 *b* : « Zophihlogium (*sic*) editum a fratre Jacobo magni de Parisius ordinis heremitarum sancti Augu. finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth. très-arrond., init. ms., long. lig., 187 ff. (Hain indique, par erreur, 217 ff., 10471).

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, c'est à la typogr. de cette ville, pense Hain, loc. cit., qu'appartient la forme spéciale des R), sig., récl., pag., reg.

A la fin de la table, placée au commencement, on trouve la note ms. suivante : « Hic praeclarus liber est quidem in multis vitiose impressus ideo a benevolo lectore intelligenter est legendus. »

Signé sur la marge latérale du fol. 2 *a* : « Bibliothecae B. M. V. in Wadegotiâ. 1741. »

Reliure peu ancienne.

310. Augustinus (S. Aurelius), Episc. Hipponens.

Opuscula plurima, videlicet Meditationes, Soliloquia, etc.

In fine : « Aurelii Augustini Hipponensis episcopi..... plurimorum opusculorum necnon vitae eius a Possidonio conscriptae : impensis et opera Martini stach Argentine accuratissime impressoris Finis Anno a nativitate Salvatoris nostri. M.CCCC.LXXXIX. xiii Kalendas Apriles. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag.

excepté pour les 5 prem. ff. occupés par la table, 267 ff. num.

S. récl., reg.

Marqué: « Monasterii Regalis S. Arnulphi Metensis, 1731. »

Rel. peu ancienne.

311. Nider (Johannes), Ordin. Praedicat.
Formicarius.

F. 149, *in fine :* « Explicit quintus ac totus formicari liber iuxta edicionem fratris Johannis Nider sacre theologie professoris eximii qui vitam tempore concilii constanciensis basiliensis que duxit in humanis feliciter. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., 2 col., tit., 149 ff. S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Iste liber est domus sancti Albani iuxta Treverim ordinis Carthusiensis. »

Reliure peu ancienne.

312. Guillermus Altissiodorensis.
Summa in IV libros Sententiarum.

Double avec 308. Le dernier f. qui manque dans cet exemplaire, se trouve ici.

Marqué : « Ex monasterio Sancti Arnulphi Metensis Cong. SS. Vitoni et Hydulphi. »

Rel. peu ancienne.

313. Alexander Anglicus.
Destructorium vitiorum.

In fine : « Insignis notabilis que compilatio.... de novo exactissime correcta et emendata, ac summo studio parisii per Petrum levet impressa expensis Johannis cobelens, praefati levet, ac Michaelis morin. Ad laudem summe monadis. tertio idus apriles 1497. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., marq. typogr. sur le titre.

S. récl., pag., reg.

Marque et signat. de Natalis Circator. eccles. Met., au début et à la fin.

Reliure ancienne.

314. Marsilius ab Inghen, Profess. Heidelb.
Quaestiones super IV libros Sententiarum.

F. num. cc, *b* : « Primum scriptum libri sententiarum venerabilis Marsilii : finit feliciter. »

F. num. cccxlvii, *b* : « Finit secundum scriptum libri Sententiarum clarissimi Marsilii Inguen. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., pag. except. pour les 18 prem. ff. occupés par la table, 365 ff.

S. l , ann., nom d'impr., récl., reg.

N'est pas décrit par Hain, V° cepend. Panzer.

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

315. Bonaventura (S.), Ordin. Minor.
Perlustratio in lib. IV Sententiarum.

P. IV. Explic. f. 264 *b* : « Concludit epilogando breviter que in hoc libro et omnibus precedentibus determinata sunt, etc. »

F. 265 *a* : « Epistola Jacobi Wimpfling Sletstatensis ad quoslibet theol. Studiosos data ex Nuremberga, 1491. »

Acced. 6 ff. tab.

Pet. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., 271 ff. (Nuremberg, Ant. Koberger, V° Hain, 3540, ann., indét.)

S. récl., pag., reg.

Incompl. des P. I, II, III et V.

Reliure moderne.

316. Bonaventura (S.) Ordin. Minor.
Quaestiones super secundo Sententiarum.

F. 332 *b*, col. 1 : « ....Anno salutis nostre. M.CCCC.LXXVII. per Theodoricum de Reynsburch et Reynaldum de Novimagio socios Venetiis feliciter impressum. »
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., reg., 335 ff.
S. récl., pag.
Reliure moderne.

317. Beckenhaub (Johannes) Moguntinus.
In scripta S. Bonaventurae cum textu sententiarum tabula.

In fine : « Deo gratias. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 110 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Relié avec le texte des Sentences de P. Lombard.
Rel. en bois peu anc.

Lombardus (Petrus) Episcop. Parisiens.
Sententiarum libri IV.

In fine : « Celeberrimus ac famosissimus theologicarum Scientiarum liber petri lombardi : sacre theologie doctoris eximii. Anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo primo Impensis Antonii Koburger Nurnberge impressus decima die may finit feliciter. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., 168 ff.
S. sig., récl., pag., reg.

318. Thomas de Argentina, Prior generalis ordinis frat. Eremitarum sancti Augustini.
Scripta super quatuor libros sententiarum.

In fine : « ....per Martinum stach Argentine diligenti prehabita examinatione impressa finiunt. 1490. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., 568 ff.

S. récl., pag., reg.

Rel. aux armes de Th. d'Hame.

319. Schedelius (Hartmannus) Medic. Norimberg. Liber Chronicarum.

F. num. CCCXXXVIII : « ....Impressum ac finitum in vigilia purificationis Marie in imperiali urbe Augusta a Johanne Schensperger. Anno ab incarnatione domini M.CCCC.XCVII. » Suit la table occupant 25 ff.

Fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., nomb. grav. s. b. coloriées, 365 ff.

S. récl., reg.

Rel. anc.

320. Schedelius (Hartmannus) Medic. Norimb. Liber Chronicarum.

Double avec 319.

Incomplet de la table. Les grav. ne sont pas coloriées.

Marqué : « Ex libris carmelit. discalc. Metens. »

Rel. anc., plats gauf. et bien conservés.

321. Ficinus (Marsilius), Florentinus. Epistolae.

R. 204 *a* : « M. F. Florentini Eloquentissimi viri Epistole familiares finiunt : Impensa providi Hieronymi Blondi Florentini : Venetiis commorantis : Opera vero et diligentia Mathei Capeasae Parmensis : impresse Venetiis : aequinoctium Vernale Phoebo introeunte : as. [illegible] Die et hora Mercurii : Vigilia Divi Gregorii. Anno salutis MCCCCLXXXXV. »

F., car. rom., init. grav., encadr. gravé au début, long. lig., tit , sig., pag., reg., marq. typ., 204 ff.

S. récl.

Relié avec les *Institutiones* et *declamationes* de Quintilien (1521), ouvrage marqué sur le titre : « Conventus confluentini ff. M. S. fran. Recollectorum. »

Reliure ancienne.

322. Dionysius Areopagita, Episc. Athenïens.
Opera quaedam Ambrosio Camaldulensi interprete.
Ignatius, Episc. Antiochens.
Undecim epistolae.
Polycarpus, Episc.
Epistola.

F. num. 117 : « ....In alma Parhisiorum schola per Johannem Higmanum et Volfgangum Hopylium artis formularie socios. Anno ab incarnatione eiusdem domini nostri Jhesu Christi 1498. die sexta Februarii. »

Pet. fol., car. goth., long. lig., tit., ind. marg., sig., pag., reg., errat., 121 ff.

S. récl.

Marqué sur le titre : « Ex bibliotheca Sodalitii Mediomatrici. »

Sur la prem. feuille de garde : « Ex bibliotheca discalc. Metens. »

Reliure ancienne.

323. Römische historie.

Incompl., s'arrête au fol. num. ccccvii.

Fol., car. goth., long. lig., sig., pag., au début la table occupe 11 ff. non pag., frontispice gravé ayant pour titre : « Maximilian Romischer Konig », grav. s. bois dans le texte.

La fin du vol. faisant défaut, et, probablement avec elle, la mention typographique, je ne puis rien préciser au sujet

de l'origine et de l'âge de cet ouvrage dont je n'ai trouvé d'ailleurs la descript. ni dans Panzer, ni dans Hain. Je doute même qu'il soit antérieur à 1500.

S. récl.

Reliure de la Chartreuse de Rethel.

324. BIBLIA LATINA.

F. 422 *b*, col. 2 : « Explicit biblia impressa Venetiis per Franciscum de hailbrun. M.CCCC.LXXX. »

Pet. f. (indiq. comme 4° par Hain, 3078), car. goth., pet., init. ms., 2 col., tit., sig., 469 ff.

S. récl., pag., reg.

Rel. ancienne.

Très-belle impression.

325. HOLKOT (Robertus), Ordin. Praedicat. Opus super sapientiam Salomonis.

In fine : « ....Impressum. Anno incarnationis dominice Millesimo quadringentesimo octogesimo nono. die vicesima prima Mensis octobris. »

Suit une table occupant 17 ff. 1/2.

4°, car. rom., init. ms., 2 col., tit., sig.

S. l., nom d'imp., récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii S. Vincentii metensis ordinis S. Benedicti, 1669. »

Rel. du 17e s.

Très-remarq. exécut. typogr.

326. PSALTERIUM.

Finito Psalterio accedunt Cantica consueta, Canticum Augustini et Ambrosii, Symbolum Athanasii, Litaniae, orationes, postremo tabula. Accedit quoque hymnarius cum tabula.

4°, car. gothi. de missel, la lettre cap. du f. 1 ornée d'une miniature, sur le même f. 1, dans la marge du bas

un écu renfermant des lettres dorées entrelacées. Le f. 1 du recueil d'Hymnes manque, la table de ce recueil est en pet. car. goth., long. lignes., sig. Exempl. réglé.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « S. Martini de Glanderiis. »

Rel. ancienne en bois.

Vol. fatigué.

327. Repertorium in postillam Nicolai de Lyra super ve. et no. testa.

In fine : « Repertorium summa cum diligentia auscultatum ac solertia et impensis famosi nec non industriosi viri Anthonii Koberger Civis Nuermbergen̄ (*sic*), impressum in postillam.... Nicolai de Lyra finit feliciter XVIIII Aprilis. Anno dominice incarnationis Millesimo quadringentesimo nonagesimo quarto. »

4°, car. goth., 2 col., tit., sig., 155 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Jo Chardalli Cantor Eccl̄ie Met̄en. »

Reliure ancienne.

328. Postillae super Evangelia et Epistolas de tempore et de sanctis.

In fine : « Postilla epistolarum et evangeliorum dominicalium necnon de sanctis. Impressa Lugduni per Nicolaum philippi. Anno domini. M.CCCC.LXXXVIII. die vero. XXVIII. Junii finit feliciter. »

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col.

Sig., grav. s. bois color. dans le texte, marq. typogr. en rouge, 140 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii sancti Vincentii Metensis 1678. »

Relié en vélin.

329. Duranti (Guillelmus) Episc. Mimatensis.
Rationale divinorum officiorum.

F. num. cccii *b*, *in fine* : « Rationale divinorum officiorum impensis Antonii Kobergers Nurnberge impressum. Anno salutis millesimo quadringentesimo nonagesimo quarto pridie Kal. octobris finit feliciter. »

4°, car. goth. 2 col., tit., sig., pag., 305 ff.

S. récl., reg.

Signé : « Sum Francisci Mulnier pastoris sancti Marcelli, 1614. »

Reliure ancienne.

330. Aliaco vel Alliaco (Petrus de), Card. Cameracensis.
Quaestiones super I, III et IV Sententiarum.

F. 287 *a*, col. 1 : « Explicit questio de resūpta deo gracias. »

Suit une sorte de table analytique.

Fol., car. goth., 2 col., sig., 290 ff.

S. l., ann. (Bruxelles, V° Hain, 838), nom d'impr., récl., pag., reg.

Reliure moderne.

331. Magni (Jacobus) de Parisiis, Ordin. Eremitar S. August.
Sophilogium.

In fine : « Zophilogium editum a fratre Jacobo magni de Parisiis : ordinis heremitarum sancti Augu. finit fœliciter. »

Fol., car. rom., init. ms., long., lig., 217 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, la forme particulière des R indique, suivant Hain, 10472, l'imprimerie de cette ville), sig., récl., pag., reg.

Reliure moderne.

332. Nider (Johannes), Ordin. Praedicat.
Praeceptorium legis s. expositio decalogi.

In fine : « Explicit preceptoriū di // uine legis frīs Johannis // Nyder sacre theologie pro // fessoīs eximii. ordīs pdica // tor. ꝺuetual. Nurēberges. »

F., car. goth. gr., 2 col., init. et ind. ms.
S. l., ann., nom d'impr , sig., récl., pag., reg.
Reliure moderne.

333. Gerson (Johannes), Cancellar. Paris.
Opera. Vol. IV.

Vol. III, f. num. CCCXXVIII *a*, col. 2 : « Finit volumen tertium operum domini Johannis garson (*sic*) Cancellarii parisiensis impressum per me Johannem Koelhoeff de Lubeck Colonie civem Anno gratie M.CCCCLXXXIII. »

F., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag., 328 ff.
S. récl., reg.
Marqué : « Ex bibliotheca Minimorum Metensium. »
Ancienne reliure gauf.
Les vol. I, II et IV manquent.

334. Vincentius Bellovacensis.
Opuscula, videlicet. 1. Quatuor libri, dicti Libri gratiae. 2. Tractatus de laudibus Mariae Virginis Deiparae. 3. Tractatus de S. Johanne Evangelista. 4. De eruditione seu modo instruendorum filiorum Regalium. 5. Consolatio super morte amici.

In fine : (Basileae, Johannes de Amerbach sens général de trois distiques suivis de la mention) « Idibus decembribus Anno a Christi natali die Octuagesimo primo supra millesimum quaterque centesimum. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., reg.
S. récl., pag.
Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »
Reliure peu ancienne.

335. Hugo de S. Victore, Ord. Erem. S. August.
Didascalion et alia opuscula.

In fine, dern. ligne : « sunt non videntur. Deo gratias. » Vient ensuite la table occupant 6 ff.

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lignes, 244 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, imprimeur inconnu, d'après Hain, 9022), sig., récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

Marqué : « J. H. Mathie me possidet. »

Caracciolus (Robertus de Licio), Ordin. Minor. Episcop. Aquin.
Sermones de timore judiciorum divinorum.

In fine : « Sermones clarissimi in sacra theologia magistri fratris Roberti caratzuli de Litio ordinis minnorum (*sic*). De timore iudiciorum dei. »

Sermo de morte.

In fine, dern. lig.: « nos eternaliter perducat qui est benedictus in secula seculorum. Amen. » Au-dessous : « Finis. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Prudentius (Aurelius Clemens).
De septem peccatis mortalibus, etc.

Expl. f. 13 *b,* lig. 11. Au-dessous du texte : « Deo gracias. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 13 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Augustinus (S. Aurelius).

Liber de XII abusivis saeculi.

Expl., f. 7 *b*, lig. 11.

Viennent ensuite f. 8 *a* : « Ejusdem sententiae de origine animae electissima auctoritas » et, même f.: « de divinatione demonum. »

Expl., f. 8 *b*, lig. 19.

Pet. fol., gros car. goth., init. ms., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

336. Herolt (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicat.

Liber de eruditione Christi fidelium.

F. 228 *a* : « Tractatulus de septem donis Spiritus sancti explicit. Et per consequens totus liber discipuli de eruditione christi fidelium. »

Viennent ensuite deux tables.

Pet. fol., car. goth., init. ms., qq.-unes enluminées, le f. 1 est encadré par une ornement. [peinte avec soin, dans le bas de cet encadr. se trouve un portrait autour duquel on lit: « Guillermus Johannis. Mali. Capitis., » long. lig., tit., ind. marg., 246 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, G. Husner, V° Hain, 8517), sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

337. Gerson (Johannes) Cancellar. Parisiens.

Collectorium super Magnificat.

F. 167 *a* : « Et sic terminatur hec compilatio devota egregii et famosi magistri iohannis gerson sacre pagine doctor (*sic*) eximii cancellarii parisiensis Anno domini M°CCCC°LXX.III. »

Les ff. 168 et 169 renfermant la table et le reg. manquent (V° Hain. 7717).

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 167 ff. au lieu de 169.

S. l., ann., nom d'impr. (Esslingae, Conr. Fyner, Hain, loc°. cit°.), sig., récl., pag.

Reliure de la Chartreuse de Rethel.

PETRARCA (Franciscus).
De vita solitaria lib. II.

F. 89 *a* : « Explicit liber secundus Francisci petrarche Poete Laureati de Vita Solitaria. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., 89 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (V° à ce sujet Hain, 12796), sig., récl., pag., reg.

338. GUILLERMUS Episc. Parisiens.
De fide et legibus.

Expl. f. 132 *a*, lig. 27, au-dessous : « Amen. » Viennent ensuite la table et l'explicat. des signes typogr. auxquels elle renvoie.

Pet. fol., car. rom., init. ms., longues lignes, tit., 139 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Vienne, Gunth. Zainer, V° Hain, 8317), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « S. Arnulphi, 1764. »

Rel. anc. en mauvais état.

339. SALIS S. TROVAMALA (Baptista de).
Summa casuum conscientiae dicta Rosella seu Baptistiana.

F. num. CCLXVII *a*, col. 2 : « ....expletum est in Nuremberg imperiali civitate partis germanie : per Anthonium Koberger inibi concivem Anno currente MCCCCLXXXVIII. Sit laus deo. » Viennent ensuite les : « Rubrice juris civilis et canonici, » occupant 8 ff.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag. 275 ff.

S. récl., reg.

Marq.: « Ex libris Congois missionis domus metensis. »

Reliure peu ancienne.

340. Bernardus de Breydenbach, Decanus et Camerarius Moguntin.

Itinerarium in terram sanctam.

In fine : « ....per Erhardum reuwich de Traiecto inferiori impressum In civitate Moguntina Anno salutis M.CCCC. LXXXVI. die. XI. Februarii.... » Au-dessous de cette mention se voient les armes gravées de la famille Hennenbergic, à laquelle appartenait Berthold alors archevêque de Mayence, à qui le livre est dédié. Erhardus de Reuwich prit part au voyage et fit les dessins des grav. s. bois qui se rencontrent dans le corps de l'ouvrage.

Pet. fol., car. goth., init. ms., qq.-unes sont gravées, long. lignes, 147 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

341. Guillermus, Episc. Parisiens.

De fide et legibus.

Double avec 338.

S. marq. de provenance.

Reliure ancienne d'une parfaite conservation.

342. I. Guido de Monte Rochen s. Rotherii.

Manipulus curatorum.

II. Jacobus Fussinga, Ord. Praedicat.

Libellus de arte praedicationis.

III. De arte bene moriendi.

Le prem. ouvr. se termine f. 86 *b*, col. 2, lig. 32, suit la table qui occupe le f. suivant.

Le 2e : f. 106 *a*, col. 2, lig. 18.

Le 3e : f. 114 *b*, col. 2, lig. 34.

In fine : « Hic curatorum manipulus pro ecclesiae curam et regimen presertim gerentibus, humili stilo compilatus, Colonie impressus Admissus ab alma universitate Coloniensi et approbatus finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 118 ff.

S. récl., pag., reg., s. ann., nom d'imp. (ch., ut videtur, Joh. Guldenschaff).

Marq. à la fin : « Ad usum fratrum Augustinorum Walderfringiae. Anno 1611. »

Rel. ancienne.

343. Utino (Leonardus de), Ordin. Praedic.
Sermones de Sanctis.

In fine : M.CCCC.LXXIII.

Suit la table incompl. des 3 dern. ff. (Elle ne contient que 23 ff. au lieu de 26, Ve Hain, 16128).

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col. 240 ff., au lieu de 243.

S. l., nom d'impr. (Cologne, Ulr Zell, d'après Hain, loco citᵒ.), sig., récl., pag., reg.

Rel. anc.

344. Herolt (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicat.
Sermones de tempore et sanctis cum Promptuario exemplorum et miraculis beatae Mariae Virginis.

La table des Sermons suivie de plusieurs autres tables : Cas papaux, épiscopaux, empêchements à la communion, est, ici, reliée à la fin. Elle est incomplète des 3 prem. ff. Ve Hain, 8482.

Le « Promptuarium de Miraculis Virginis » qui suit la table du « Promptuarium exemplorum, » ff. 336 à 349 manque. C'est au f. 340 *a* à la fin des Miracles de la Vierge que se trouve la ment. typ. indiq. que le livre a été imp.

à Nuremberg, par Ant. Koburger, en M.CCCC.LXXXI (Vo Hain, loco. cito.).

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., 349 ff. dans les exemplaires complets.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure peu ancienne.

345, 346. Hostiensis (Henricus de Segusio), Cardinal. Summa in quinque libros Decretalium. Vol. V.

Vol. I, f. 350 *b* : « Ex officina et ductu ludovici hohenwang haec summa hostien. Super primo decretalium finita est anno a partu Virginis salutifero millesimo quadringentesimo septuagesimo septimo. »

Vol. II, f. 310 *b*, *in fine* : « Ex officina et ductu Ludovici hohenwang de elchingen, etc. » 311 ff.

Vol. III, f. 285 *b*, *in fine* : « Ex officina et ductu Ludovici hohenwang de elchigia, etc. » 286 ff.

Les Vol. IV et V manquent.

Fol., gros car. goth., lett. init. grav. s. bois, long. lig., 350 ff.

S. l. (Ulmae, Vo Panzer, III, p. 533), sig., récl., pag., reg.

Marq. : « H. Mathie me possidet. »

Rel. ancienne délabrée.

347. Valla (Georgius).

Interpretationes plurimae ex graecis auctoribus.

Hoc in volumine haec continentur :

Nicephori logica. G. Vallae lib. de argumentis. Euclidis quartus decimus elementorum. Hypsiclis interpretatio ejusd. lib. Euclidis. Nicephorus de astrolabio. Aristarchi Samii de magnitud. et distant. solis et lunae. Timaeus de mundo. Cleonidis musica. Eus. Pamphili de quibusd. theologicis ambiguitatibus. Cleomedes de mundo. Athenagorae de

resurrectione. Aristotelis de coelo. Id. magna ethica, id. ars poetica. Rhazes de pestilentia. Galenus de inaequali distemperantia. Id. de bono corporis habitu. id. de conformatione corporis humani. id. de praesagitura. id. de praesagio. id. Introductorium. id. de succidaneis. Alex. Aphrodiseus de causis febrium. Pselus de victu humano.

In fine : « Impressum Venetiis per Simonem Papiensem dictum Beuilaquam. 1498. Die ultimo Septembris. Cum gratia et Privilegio. »

F., car. rom., init. gr. s. bois, long. lig., tit., ind. marg., sig., récl., reg., marq. typogr.

S. pag.

Marq.: « Jo Chardalli Canonicus Eccliē Meten. »

Reliure ancienne.

348. Tarenta (Valastus de) Medic.
Practica, quae alias Philonium dicitur.

F. 267 *b* (num. à tort CCLXXII), col. 2, *in fine :* « Impressum lugd. per magistrum mathiam husz alemanum. Anno nostre salutis. Millesimo quadringentesimo nonagesimo. Die vero. XX. mensis novembris amen. »

F., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., pag., 267 ff., marq. typogr.

S. récl., reg.

Marq.: « Ex Bibliotheca catedral. Meten. »

Rel. ancienne.

349. Stilus notariatûs apostolici.

Les 5 prem. ff. sont occupés par la Taubla (*sic*) huius libri.

F. 124 *a*, lig. 35, l'ouvr. prend fin.

F., car. goth., init. ms., long. lig., sig., 124 ff.

S. l., ann. (avant 1500 ?) nom d'impr., récl., pag., reg.
Sur le recto de la prem. f. de garde se trouve l'ind. ms. suivante : « jus canonicum et stilus notariatûs apostolici. »
Reliure ancienne.

350, 351, 352. Berchorius s. Bertorius (Petrus), Ord. S. Bened.

Dictionarius seu repertorium morale perutile praedicatoribus. Partes III.

350. P. I : continet dictiones his litteris incipientibus A. B. C. D. A la fin de la préface de l'éditeur Jean Beckenhaub, f. 1 *a*, lig. 33 : « Ex officina impressorie Anthonii Koberger civis Nurenbergensis Anno Christi. 1.4.9.9. mensis Februarii die quarto. » 3 ff. non num., 260 ff. num.

351. P. II : Incipit in littera E finitur que in littera O inclusive. 2 ff. non num. 317 ff. num.

352. P. III : Incipit in P littera usque ad finem durans alphabeti. 2 ff. non num. 254 ff. num.

Ces deux dernières parties ne portent aucune ment. typ.
F., car. goth., 2 col., tit., sig., pag.
S. récl., reg.
Rel. ancienne en vélin gaufr.

353. Rampigollis (Antonius de) Ord. fr. Eremit. S. August.

Figurarum bibliarum compendium, alias Aureum bibliorum repertorium.

F. 157 *b*, col. 1, lig. 18 : « Figurarum biblie fructuosum et utile compendium. quod aureum biblie reportorium (*sic*) nominant Explicit feliciter. »
Pet. 4°, gr. car. goth., init. ms., 2 col., sig., 157 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »
Rel. du siècle dernier.

Sermo in festo Praesentationis Beatae Mariae Virginis.

F. 20 *a*, lig. 23 : « De sancte presentacionis festo et gloriosissime marie virginis sermo Explicit perutilis. »

Même f. *b* : « De gloriosa virgine maria quedam sequuntur (*sic*) exempla. »

F. 25 *a*, *in fine* : « Et hoc de exemplis nunc sufficiant. »

Pet. 4°, car. goth. arrond, long. lig., 25 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

354. Samuel (R.) Maroccanus.

Epistola ad R. Isaac, s. rationes breves ad reprobandos Judaeorum errores.

In fine : « Impressa est Epistola Rabbi Samuelis : una cum testimoniis duodecim patriarcharum Epistola que pontii Pilati huic anexis. arte literaria p famati Casparis Hochfeders nurenbergensis. decimanona Martii. Anno saluatoris nri M.CCCC.XCVIII. Laus deo. »

4°, car. goth., 2 col., sig., 22 ff.

S. récl., pag., reg.

Relié avec différents opuscules dont le premier est une « Expositio super canonem missae, » postér. à 1500, marqué en tête : « Sancti Vincentii Metensis Congregationis storum Vitoni et hydulphi. »

Reliure ancienne.

Accursius (Bonus), Pisanus.

Laurentii Vallae elegantiarum linguae latinae compendium.

In fine : « Opus hoc : haud inutile iuvenibus scolaribus Exaratum Parisius magna cum vigilentia per Anthonium denidel in artibus magistrum Finit feliciter. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 34 ff., marque typogr.

S. ann. (antérieur, je pense, à 1500, Ant. Denidel ayant imprimé de 1497 à 1501, Ve Marques typographiques, n° 316), récl., pag., reg.

Dialogus s. Disputatio inter clericum et militem super dignitate papali et regia, cum compendio de nativitate vita et moribus Antichristi.

F. 8, *in fine :* « Impressum Colonie per henricum Quentell. »

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., 8 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

355. Gregorius Magnus, Papa.
Homeliae super Ezechielem.

F. 167 *a*, lig. 14 : « Omeliarum beati Gregorii pape super Ezechielem liber secundus : finit feliciter. »

Suit la table qui se termine au f. 175 *a :* « Laus deo. »

4°, car. rom., tit., long. lig., ind. marg., sig., 175 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl., pag., reg.

Marqué : « Jo Chardalli Cantor Ecclie Meten. »

Reliure ancienne.

356. Duranti (Guillelmus) Episc. Mimatensis.
Rationale divinorum officiorum.

Incomplet des prem. et des dern. ff., de sorte qu'on ne sait si cet ouvrage est antérieur ou postérieur à 1500 — je le crois postérieur.

4°, car. goth., lett., init., grav. s. bois, long. lig., tit., ind. marg., sig., pag.

S. récl.

Marqué : « Ex libris congregationis missionis Domûs Metensis. »

Reliure peu ancienne.

357. Gregorius Magnus, Papa.
Dialogorum libri quatuor.

In fine : « Dialogus beati Gregorii pape, eiusque dyaconi Petri cum tabula : finit feliciter. »

4°, car. rom., init. ms., long. lig., tit., sig., 94 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Dans une ancienne reliure avec différents opuscules.

Stella Clericorum.

F. 13 *a* : « Finit Stella Clericorum. »
F. 13 *b* : Huit distiques en l'honneur du livre.
4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., 13 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Modus poenitendi et confitendi cum commento.

F. 15 *b* : « Et sic finitur presens opusculum de modo penitendi et confitendi. »
4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., sig., 15 ff.
S. l., ann. (très-probabl. postérieur à 1500), nom d'imp., récl., pag., reg.

Magni (Jacobus) de Parisiis, Ordin. Eremitar. S. August.
Sophologium.

In fine : « Jacobi magni Sophologium finit feliciter. »
Suit une pièce de dix vers : « Epigramma ad hujus operis conspectorem. »
4°, car. goth., long. lig., sig.
S. l., ann., nom d'impr. (le dern. f. est ms., peut-être le copiste a-t-il oublié la mention typogr.), récl., pag., reg.

358. Magni (Jacobus) de Parisiis, Ordin. Eremit. S. August.
Sophologium.

F. 126 *b*, *in fine* : « Jacobi magni Sophologium finit feliciter. »
F. 127 *a* : « Epigramma ad huius operis conspectorem, » au-dessous : « Impressum Lugduni per Nicolaum philippi de benszheym et marcum Reinhart de Argentina. »

Fol., car. goth., 2 col., 127 ff.
S. ann. (vers 1477, V° Hain, 10476), sig., récl., pag., reg.
Marque de Natalis Circat.
Reliure ancienne.

359. Johannes Junior, Ordin. Praedicat.
Scala coeli.

In fine : « Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio : Liber iste vocatus Scala celi Argentine impressus per jacobum Eber Explicit feliciter. »
Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., curieuse grav. s. bois au verso de la table qui est au début, 155 ff.
S. sig., récl , pag., reg.
Reliure ancienne.

360. Martinus cognoment. Magister vel de Magistris.
Quaestionum moralium P. II.

P. I. « De fortitudine, » manque.
P. II. « De temperantia, aliis que virtutibus et de vitiis oppositis. »
In fine : « Impressum in celeberrima urbe parisiensi.... per Vuolfgangum hopyl almannum. Anno domini MCCCCXC. die decima mensis octobris. Deo gratias. »
Fol., car. rom., 2 col., tit., sig., pag. irrég., 185 ff., marque typogr. au début.
S. récl., reg.
Marqué : « Ex libris f. Recollect. Conventus Metensis. »
Reliure ancienne.

361. Tambaco (Johannes) Ord. Praedicat.
Consolatio theologiae.

In fine : « Explicit liber de consolatione theologie per fratrem Johannem de Tambaco ordinis predicatorum provincie theuthonie sacre Theologie professorum consummatus. Anno domini. M°CCCC°LXVI°. In die Ambrosii. »

Fol., car. goth., init. ms., long. lig., 292 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Typis Reyserianis, V° Hain, 15236), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Natalis Circator Eccliē Meten. »

Reliure ancienne.

362. Holkot (Robertus), Ordin. Praedicat. Quaestiones super IV lib. Sententiarum.

In fine : « Registrum huius operis diligenter impressi Lugduni a magistro Johanne Treschel alemanno. anno salutis nostre MCCCCXCVII. ad nonas Aprilis, etc. »

Fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., reg., marq. typogr., 194 ff.

S. récl., pag.

Reliure moderne.

363. Bonum universale de proprietatibus apum per quemdam fratrem Ordin. Praedicat. (Thomam Cantimpratensem ?)

F. 126 *a*, col. 1 : « Explicit liber apum qui dicitur bonum universale quia de prelatis et subditis tractat de quo sit deus benedictus in secula Amen. »

Suivent un sommaire et une table compr. 8 ff.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., 134 ff.

S. l. (Strasbourg ? V° Hain, 3644), ann. (circ. an. 1472, Panzer, IV. 101, 228), nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Reliure peu ancienne.

364. Comestor (Petrus) Cancellar. Acad. Paris. Historia scholastica super novum testamentum cum additionibus, etc.

In fine : « Impressum in traiecto inferiori per magistros Nycolaum Ketelaer et Gherardum de Leempt M°CCCC° LXXIII°. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig.
S. sig., récl., pag., reg.
Reliure de la Chartreuse de Rethel.
Joint à différents opuscules.

Defensorium fidei contra Judaeos, haereticos et Sarracenos.

F. 78 *b* : « Constantii imperatoris et liberii pape pro defensione athanasii alexandrie episcopi. Dyalogus e greco in latinum per Cassiodorum senatorem romanum translatus Explicit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 78 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Lovanii, Joh. de Westphalia, V° Hain), sig., récl., pag., reg.

Aquino (Thomas de), Ord. Praedicat.
Liber de rege et regno, etc.

In fine : « Liber sancti thome de aquino ordinis praedicatorum De rege et regno. ad regem cypri. Explicit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 23 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Arn. Therhoernen, ut videtur, V° Hain, 1488), sig., récl., pag., reg.

365. Bartholomaeus Pisanus de S. Concordio, Ordin. Praedicat.
Summa de casibus conscientiae.

In fine : « Consummatum fuit hoc opus per fratrem Bartholomeum de sancto concordio pisanum. doctorem in theologia. ordinis fratrum predicatorum in ciuitate pisana. Anno domini milesimo (*sic*) tricentesimo tricesimo octauo. tempore sanctissimi in christo patris benedicti pape XII. »

Suit une table occupant 5 ff. à la fin de laquelle : « Explicit summa cum tabula dicta de casibus alias pisana. deo. gracias. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Reliure ancienne délabrée.

366. Pelbartus de Themeswar, Ordin. Minor. Observantiae.

Corona beatae Mariae Virginis.

In fine : « Finit liber qui dicitur corona beatae Virginis Impressus Argentine Anno domini. M.CCCC.XCIII. Finitus in octaua Sancti Laurentii martyris. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., 84 ff.

S. nom d'impr., récl., reg.

Marqué : « Capucinorum Marvillensium. »

Dans une rel. ancienne avec différ. ouvrages. (Sorte d'encyclopédie à l'usage des prédicateurs).

Calderinus (Johannes), Jurisc. Bonon. et Dorniberg (Thomas) de memmingen Spirensis. jurisc.

Tabula auctoritatum et sententiarum Bibliae contentarum in Decreto et in Decretalibus.

In fine : « ....per... Petrum Drach Spirensem Impressorem impressa exactissime Anno domini. M.CCCC.LXXXI....»

Pet. fol., car. goth. très-arrond., init. ms., long. lig., sig., marq. typog., 76 ff.

S. récl., pag., reg.

Pelbartus de Themeswar, Ordin. Minor. Observantiae.

Stellarium coronae beatae Mariae Virginis.

In fine : « ....Impensis sumptibus que providi viri Johannis rymman : in imperiali oppido Hagenau : per industrium Henricum gran inibi incolam diligentissime impressum.... Anno salutis nostre Millesimo quaterque centesimo nonagesimo octauo. altera die Maii. »

Suit une table occupant 7 ff.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 202 ff.

S. récl., pag., reg.

367. Voragine (Jacobus de) Januensis.
Historia Lombardica seu Legenda Sanctorum.

In fine : « Finit lombardica hystoria per mandata Anthonii Koburger Nurenberge impressa Anno salutis MCCCCLXXXII. Kl. Octob. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., pag., 183 ff.

Relié avec les « Postillae super Evangelia. » Sur les plats, les armes de Th. d'Hame.

Guillermus s. Guilerinus paris. theol. profess.
Postilla in Evangelia et Epistolas de tempore et diebus Dominicis de Sanctis et pro defunctis.

In fine : « ....postilla feliciter finit. Ingenii que sublimitate Anthonii Koburger Nurmberge peracta. Anno etc. M.CCCC.LXXXI. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 99 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

368. Bronnerde (Philippus de), Ord. Praedic.
Opus trivium perutilium materiarum praedicabilium.

Le prem. et les dern. ff. ont été enlevés.

Pet. fol., gros car. goth. arrond., init. ms., 2 col., 297 ff. quand l'exemplaire est complet.

S. l., ann., nom d'impr. (V. Hain, 3996), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Ad usum Carmelitarum Metensium. »

Reliure ancienne.

369. Bernardinus Senensis, Ordin. Minor.
Sermones de Evangelio aeterno.

In fine : « Sermones de charitate : sive de evangelio eterno sancti Bernardini de Senis ordinis fratrum minorum : per Nicolaum Kesler basilee impresse *(sic)* Finiunt feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., curieuse grav. s. bois sur le titre, marq. typ., 300 ff.
S. ann., récl., pag., reg.
Marqué : « Ex libris Conventus Metensis ff. Recollect. »
Reliure peu ancienne.

370. Sermones quadragesimales thesauri novi.

In fine : « Opus perutile sermonum quadragesimalium Thesaurus novus nuncupatum Argentine impressum. Anno domini M.CCCCLXXXVIII finit feliciter. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 134 ff.
S. nom d'impr. (Mart. Flach, V° Panzer, I, p. 34, n° 122), récl., pag., reg.
Marqué : « Ad usum Carmelitarum Metensium. »
Reliure ancienne.

371, 372. Sermones de tempore et de Sanctis thesauri novi. Vol. II.

Vol. I, *in fine :* « Sermones dominicales thesauri novi. totius anni finiunt feliciter. »
Vol. II, *in fine :* « Opusculum sermonum Thesaurus novus haud immerito intitulatum de Sanctis per totius anni curriculum sacris dogmatibus perornatum. Expensis anthonii Koberger imperialis civitatis Nurenbergen. incole perlucide exaratum. Anno salutis MLXXCCCCXVII finem clausit X Kl. Marcii. »
Pet. fol., car. goth , init. ms., 2 col., tit., sig.
S. récl., pag., reg.
Les 7 prem. ff. du prem. vol. manquent.
Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »
Reliure peu ancienne.

373. Vocabularius juris utriusque.

In fine : « Finit vocabularius juris utriusque. »
Pet. fol., gros car. goth. assez semblable à la minuscule goth. ms., init. ms., long. lignes.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Marqué : « H. Mathie me possidet. »
Reliure ancienne.

374. Bartholomaeus de Glanvilla, Anglicus, Ordin. Minor. De proprietatîbus rerum.

In fine : « ....Impressus per Petrum ungar. sub anno domini. Millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo. die vero novembris. xxi. »
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.
S. l. (Lyon, V. Panzer, I, p. 534, n° 30), récl., pag., reg.
Belle exécut. typographique.
Reliure ancienne.

375. Gordonio (Bernardus de) Medic. Montis pessulani. Practica dicta lilium medicinae.

In fine : « ....Impressa ferrarie per providum virum magistrum Andream gallum anno domine 1486. die. 18. maii ... »
Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., récl., reg., 185 ff.
S. pag.
Reliure ancienne.

376. Praepositus (Nicolaus), doct. medic. Ysagoge in artem apothecariatûs.

In fine : « Finit Nicolai prepositi doctoris medici clarissimi ysagogarum sine (*sic*) introductionum in artem apotecariatus opusculum. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., reg.
S. l., année (avant 1500 ? cf. Hain, 13324 et 13325), nom d'impr., récl., pag.
Reliure en vélin.

377. Sylvaticus (Matthaeus) Medic. Patav.
Liber pandectarum medicinae.

In fine : « Opus pandectarum medicine emendatum per eximium mium (*sic*) artium et medicine doctorem dominum et magistrum Matheum moretum brixanum : Bononie in medicina et astronomia legentem : Venetiis impendio Johannis Colonie agrippinensis. Johannis que manthen gheretzen sociorum summa cum diligentia impressum feliciter finit anno salutis christiane. M.CCCC.LXXX. sexto idus octobris Laus Deo. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., reg., 235 ff.
S. récl., pag.
Reliure ancienne.

378. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus).
De consolatione philosophica et de disciplina scholastica cum commento S. Thomae de Aquino.

In fine : « ....Venetiis : Anno incarnationis domini post millesimum quaterque centesimum nonagesimo octavo. Decimo octavo Kalendas Julias. Per Bonetum Locatellum Bergomensem. »

Pet. fol., car. goth. gros et pet., init. grav., 2 col., tit., la glose entoure le texte, sig., pag., reg., marq. typogr., 102 ff.
S. récl.
Marqué : « Collegii metensis Soc. jesu. cat. inscriptus. »
Reliure peu ancienne.

379. Mesve (Johannes) Damascenus.
Liber de consolatione medicinarum simplicium solutivarum.

In fine : « Telos operis haben Mesue. Impressi per magistros. Martinum husz et Johannem Siber.... Anno domini M.CCCC.LXXVIII. die vero XXXI mensis marcii. In lugduno. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., 2 col., 196 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Reliure ancienne.
V° Brunet V° Mesva.

380. Cepolla (Bartholomaeus), Veronens, jurisc. Cautelae juris.

In fine : « ....Anno domini. M.CCCC.LXXXX. februarii die. XXV. »
Les ff. 30, 31 manquent.
4°, car. goth., long. lig., sig., pag., 86 ff.
S. l., nom d'impr., récl., reg.
Marqué : « Sancti Vincentii Metensis, etc. »
Rel. ancienne réparée.

381. La mer des histoires (Traduite du latin de Jean de Columna et continuée par un nommé Brochart). Vol. II.

Vol. I, *in fine :* « Cy finist le premier volume de la mer des histoires imprimé à Lyon par Jehan du pré Lan. M.IIII°.IIII^{XX} et XI le XX iour du moys daoust. »
Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., curieuse lettre init. gravée sur le titre, grav. sur bois, marq. typogr., 2 col., tit., sig., pag., 214 ff.
S. récl.
Marqué : « Monasterii S. Vincentii Meten. 1669. »
Reliure peu ancienne.
Vol. II manque.

382. Fasciculus temporum (auctore Wernero Roleviñck Carthusian).

F. num. 65, *in fine :* « Erhardus Ratdolt Augustensis impressioni parauit. Anno salutis. M.CCCC.LXXXV. vi. idus. Septembris Venetiis Inclyto principe Johanne Mocenico. »
Fol., car. goth., long. lig., grav. s. bois, pag., 66 ff. num.

précédés d'une table comprenant 8 ff. non num., ici le 1er f. de cette table manque.

S. sig., récl., reg.

Marqué : « Monasterii S. Vincentii Metensis, 1669. »

Reliure entièrement délabrée.

383. Voragine (Jacobus de), Ordin. Praedicat. quondam Episcopus Januensis.
Historia lombardica seu legenda sanctorum.

In fine : « ....impressum Argentine. Anno domini Millesimo. quadringentesimo septuagesimo nono. »

Pet. fol., car. goth. de Georg. Husner (Ve Panzer, I, p. 22, no 30), init. ms., long. lig., 403 ff. dans les exempl. complets, celui-ci est privé des 5 premiers.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

384. Boccacius (Johannes) de Certaldo.
De casibus virorum illustrium.

In fine : « finit liber nonus et ultimus Johannis Boccacii de certaldo de casibus virorum illustrium. »

Suit une table occupant 3 ff.

Pet. fol., gros car. goth. arrond., long. lig., 155 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, Georg. Husner, Ve Hain, 3338), sig., récl., pag , reg.

Dans une ancienne reliure avec le Compendium de praeclaris mulieribus du même auteur.

Boccacius (Johannes), de Certaldo.
Compendium de praeclaris mulieribus.

In fine : « Explicit compendium Johannis Boccacii de Certaldo quod de preclaris mulieribus ac (*sic*) famam perpetuam edidit feliciter. »

Pet. fol., gros car. goth. arrond , long. lig., 83 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, G. Husner, Ve Hain, 3327), sig., réci., pag., reg.

385. Voragine (Jacobus de), Ordin. Praedicat. quondam Episcopus Januensis.

Historia lombardica seu legenda sanctorum.

In fine : « Explicit legenda lombardica.... Impressa Nuremberge Anno domini MCCCCXCVI. »

Suit un supplément à la fin duquel : « Expliciunt quorumdam sanctorum legende adjuncte post Lombardicam historiam : Impresse Nurnberge Anno domini M.CCCC.XCVI. Finite in Vigilia pasche. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Sancti Arnulphi Metensis 1763. »

Dans une reliure peu ancienne en maroquin rouge, dor. sur tranche, avec différ. opusc.

Florentinus (Paulus), Ordinis S. Spiritus, in urbe romana Theologus.

Breviarium super totum corpus juris canonici.

In fine : « ....Impressum Memmingen per Albertum Kūne de duderstat. Anno salutis, 1499. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., pag., 129 ff., non compris une table de 4 ff. qui suit l'ouvrage.

S. récl., reg.

Positiones circa libros phisicorum et de anima Aristotelis.

Praefatio subscripta : « Ex bursa montis. VIII. ydus Decembris Anno CCCCXCIII. »

In fine : « Finis positionum circa octo libros phisicorum que sunt ad opponendum et respondendum multum necessarie. »

Pet. fol., car. goth., la lettre init. grav., 2 col., tit., sig., 28 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Quentel, V° Panzer, I, p. 308, n° 227), récl., reg.

386. Voragine (Jacobus de), Ordin. Praedicat. quondam Episcopus Januensis.
Historia lombardica seu legenda sanctorum.

In fine : « Explicit legenda lombardica... Impressa argentine anno domini M.CCCC.XCVI. finita circa festum ascensionis domini. »

Suivent les additions, *in fine :* « Expliciunt quorumdam sanctorum legende adjuncte post Lombardicam historiam. Impresse Argentine Anno domini. M.CCCC.XCVI. finite circa festum ascensionis domini. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris ff. Recollect. convent. Metensis et ex dono domini *Martigny Archid. et Offic. Metensis.* » Cette signature est autographe.

Sur le premier plat, l'ex-libris gravé de Nicolas Martigni.

Reliure ancienne.

387. Voragine (Jacobus de), Ordin. Praedicat. quondam Episcopus Januensis.
Historia lombardica seu legenda sanctorum.

F. 228 *a*, col. 1, lig. 18 : « Explicit legenda aurea. » Suivent les additions qui finissent f. 277 *b*, et une table qui se termine par la mention : « Finit Anno MCCCCLXXXII XIIII. Kl. Junii In sancta Colonia. »

Pet. fol., car. goth., init., ms., 2 col., tit, sig., 279 ff.

S. nom d'impr., récl., reg.

Marqué : « Ex bibliotheca Villarii betnach. »

Reliure peu ancienne contenant aussi le « Repertorium aureum bibliorum de Rampigollis. »

RAMPIGOLLIS (Antonius), Ordin. fr. Eremit. S. Augustini.

Repertorium aureum bibliorum seu figurarum bibliae compendium.

In fine : « Figurarum biblie fructuosum et utile compendium quod aureum biblie repertorium nominant explicit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., 98 ff.

S. l, ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, V° Hain, 13677), sig., récl., pag., reg.

388. COLUMNA S. COLUMNIS (Guido).

De casu Trojae.

In fine : « Explicit liber de casu troie. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long., lignes, sig., 112 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

389. PAULUS Diaconus.

Historia de gestis longobardorum.

Incomplet, s'arrête presque au commencement du liv. VI.

Pet. fol., car. rom., long. lig., ind. marg., sig.

La fin manquant, je ne puis déterminer ni où, ni quand (avant 1500?), ni par qui ce livre a été imprimé.

Marqué : « Ex bibliotheca Capucinorum Conventûs Metensis, 1776. »

Cartonnage moderne.

390. PLATINA (Bartholomaeus s. Baptista).

Vitae Pontificum.

In fine : « Excellentissimi historici Platinae in vitas summorum pontificum ad Sixtum. IIII. pontificem maximum praeclarum opus foeliciter explicit : accurate castigatum ac impensa magistri Joannis Vercellensis. M.CCCC.LXXXV. die X. februarii. »

Pet., fol., car. rom., long lig., sig.. 135 ff.

S. l. (Tarvisii, V° Panzer, III, p. 41, n° 57), nom d'impr., récl., pag., reg.

Cartonnage peu ancien.

391. Historiae augustae scriptores minores sex, cum Eutropio et Paulo Diacono.

In fine : « Quae omnia accuratissime Venetiis impressa sunt per Joannem Rubeum de Vercellis anno a natali christiano. MCCCCLXXXX. die XV. Julii. »

Pet. fol., car. rom., long. lig., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « S. Arnulphi Metensis, 1763. »

Reliure peu ancienne.

392. VORAGINE (Jacobus de) Ordin. Praedicat., quondam Episcopus Januensis.
Historia lombardica seu legenda sanctorum.

In fine : « Impressa Argentine anno domini, M.CCCC.LXXXIX. Finita altera die sancti Mathie apostoli. »

Suivent les additions dont la fin manque. Pour la mention qui termine ce supplément, V° Panzer, I, p. 40, n° 170.

Pet. fol., car. goth., init ms., 2 col., tit., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Reliure peu ancienne.

393. LUDOLPHUS S. LEUTOLPHUS de Saxonia, Carthusiensis.
Expositio Psalmorum.

F. 1 *b*, une épître dédicatoire qui débute : « Jacobus wimpfelingus sletstatensis Universis optimarum litterarum cultoribus felicitatem. » Et se termine : « Ex spiris Kln. Januarii Anno Virginei partus MCCCCXCI. »

In fine : « Venerabilis patris Ludolffi (*sic*) Carthusien. Expositio in psalterium diligenti castigatione exarata finit feliciter. »

Suivent : « Francisci petrarche poete laureati Psalmi penitentiales elegantes et devoti » occupant 3 ff., *in fine :* « Finiunt psalmi confessionales Fran. Pe. »

Pet. fol., car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., sig., 224 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Ex bibliothecâ Capucinor. conv. metensis 1777. »

Reliure peu ancienne.

394. Comestor (Petrus).
Historia scholastica.

In fine : « Historia scolastica super libros biblie composita a magistro petro manducatoris finit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., 2 col.

S. l., ann., nom d'imprim., sig., récl., pag., reg.

Je ne sais si ce livre est antérieur à 1500.

Reliure ancienne.

395. Harentalis (Petrus de), Ord. Praemonstr.
Glossa continua collectoris super librum psalmorum.

In fine : « Finis glose continue super librum psalmorum in Reuttlingen Impresse Anno. M.CCCC.LXXXVIII.... »

Pet. fol., car. goth. de J. Otmar (Ve Panzer, II, p. 400 no 24), init. ms., 2 col., tit., sig., 209 ff.

S. récl., pag. reg.

Marqué : « Jo. Chardalli Cantor eccliē meten. »

Reliure ancienne.

396. Biblia latina.

In fine: « Explicit Biblia impressa Lugdun̄. per perrinum lathomi de lothoringia M.CCCC.LXXIX. »

Suivent les « Interpretationes hebraicorum nominum. »

Fol., car. goth., init. ms., celle du f. 1, peinte et orne-

mentée, se relie à un encadrement marginal au bas duquel est un médaillon renfermant une tête peinte, autour de ce portrait on lit : S. GVILERMI MALI CAPITIS; 2 col., sig., 462 ff.

S. récl., pag., reg.

Dans une reliure ancienne avec un fragment du Fasciculus temporum.

Fasciculus temporum (auctore Wernero Rolevinck Carthusian).

In fine : « ....Explicit Chronica que dicitur Fasciculus temporum... Venetiis impressa : cura impensis que Erhardi ratdolt de Augusta. Anno domini. M.CCCC.LXXX.XXIIII mensis novembris. »

Incomplet de la table comprenant 7 ff. et des 64 premiers ff., par suite le vol. ne renferme que les ff. num. 65, 66, 67 et 68.

Fol., car. goth., long. lig., pag., fig. s. bois.

S.sig., réel., reg.

397. Biblia latina cum postillis Nicolai de Lyra, Ordin. Minor. etc. Vol. III.

Vol. I, *in fine :* « Explicit postilla Nicolai de lyra super librum Job. »

Les vol. II et III manquent.

Pet. fol., car. goth. moy. et pet., init. ms., celles du début sont ornementées, 2 col , la glose entoure le texte, tit., sig., 431 ff. (Venetiis per franciscum renner de hailbrun MCCCCLXXXII et MCCCCLXXXIII. Cette mention et ces dates se trouvent à la fin de l'ouvrage et des additions, Vol. III, Vo Hain, 3165).

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex communi bibliotheca ff. praedicatorum metensium. »

Sur le premier plat intér., l'ex-libris gravé des Frères prêcheurs de Metz.

Reliure ancienne.

398. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De consolatione philosophica cum commentario S. Thomae de Aquino.

In fine : « Libri quinque de consolatione philosophie Boetii Rhomani consulis ac oratoris splendidissimi. una cum commentaria editione per Henricum Quentell in Colonia diligenter elaborati expliciunt. Anno gratie Millesimo CCCCXCVII pridie Kalendas Januarii. »

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., tit., la glose entoure le texte, sig., curieux frontispice gravé, 192 ff. S. récl., pag., reg.

Marqué : « Hic codex spectat ad bibliothecam B. V. M. in Vadegotia. Anno a partu Virginis M. DCCLVI. »

Dans une reliure peu ancienne avec le *De disciplina scholarium* du même auteur.

Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De disciplina scholarium cum commento.

In fine : « Finit Boetius de disciplina scholarium cum commento optime bene necnon diligenter Impressus Daventrie per me Jacobum de Breda. Anno domini MCCCC nonagesimo sexto. XV. mensis Maii. »

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., tit., la glose entoure le texte, sig., frontispice gravé. 65 ff. S. récl., pag., reg.

399. Brant (Sebastianus). Das Narrenschiff. (Latine, interprete Jacobo Locher Philomuso).

Incomplet, s'arrête au f. num. CXIIII (le livre doit renfermer 145 ff. num. et 3 ff. non chiffrés contenant la table, V° Brunet, V° Brant).

4°, car. rom., long. lig., ind. marg., sig., pag. (in urbe

Basiliensi opera Johannis Bergman de Olpe, V° Hain, 3746 et Brunet), grav. s. bois.

S. récl., reg.

Marqué : « Ex bibliotheca Capucinor. Convent. Metensis 1776. »

Cartonnage peu ancien.

400. Sequentiarum textus cum commento.

Explic. f. 133 *b*.

F. 134 *a* : « Registrum sequentiarum secundum numerum foliorum. »

F. 135 *a* — 144 *a* : Sequentiae de novo additae, in quarum fine : « Et sic finiuntur sequentie de novo addite. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., pag. excepté pour les additions, 133 ff. num., 11 ff. non chiffrés

S. l, ann., nom d'impr. (Cologne, H. Quentell, ainsi que l'indique l'identité de ce livre avec l'Expositio hymnorum qui vient après et qui porte une mention typographique, récl., reg.)

Marqué : « Monrii S. Symphoriani Meten. etc. »

Reliure ancienne gaufr.

Expositio hymnorum.

In fine : « Hymnarius.... impressus in sancta Colonia per Henricum Quentell. Anno incarnationis dominice. M.CCCC. XCIX. decima die. Marcii. »

La table vient ensuite.

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., pag., 78 ff.

S. récl., reg.

Bernardus (S.), Abbas Clarevall.

Floretus.

In fine : « Divi Bernardi Floretus Colonie impressus explicit feliciter Anno ante jubileum centesimum. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 51 ff.

S. nom d'impr. (H. Quentell, V° Hain, 2917), récl., pag., reg.

De modo poenitendi et confitendi cum commento.

In fine : « ....Impressum Colonie per Henricum Quentell Anno salutis MCCCCXCV sexto nonas februarii. »

4', car. goth. gr. et pet., long. lig., sig., s. récl., pag., reg.

401. Biblia latina.

In fine : « Exacta est biblia presens Venetiis summa lucubratione : per Symonem bevilaqua papiensem. Anno nonagesimo quarto supra Millesimum quaterque centesimum : die vero vicesima secunda novembris. »

Suivent les « Interpretationes hebraicorum nominum secundum ordinem alphabeti. »

4°, car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., incompl. des 10 prem. ff., 456 ff. dans les exempl. intacts, marq. typog., reg.

S. récl., pag.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

402. Opuscules manuscrits.

I. Incipiunt contemplationes Jo. de turre cremata et primo circa creationem, etc.

20 ff. Cursive de la fin du XV^e^ s.

II. Gerson (Johannes) Cancellar. Parisiens. Alphabetum divini amoris de elevatione mentis in Deum.

30 ff., gr. cursive du XV^e^ s.

III. Nicolaus de Dynkelspiel, Ord. S. Aug. Tractatulus de arte moriendi.

18 ff., cursive soignée du XV^e^ s.

IV. Descriptio virtutum.

1 f., cursive négligée du XV^e^ s.

V. Bernardus (S.) Abbas Claraevall.
Meditationes.

16 ff., cursive du xv^e^ s.

VI. Casus quibus aliquis prohibetur a communione sacra.

7 ff., cursive du xv^e^ s.
Tous ces traités sont écrits sur papier.

Gerson (Johannes), Cancellar. Parisiens.
De materia celebrationis Missae, ejusdem forma absolutionis sacramentalis.

Le prem. opusc. finit f. 13 *a*, lig. 12.
Le second f. 15 *a*, lig. 20.
4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 15 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, V. Hain, 7666), sig., récl., pag., reg.

Chrysostomus (Johannes), Episc. Constantinop.
Sermo super Psalterium. Miserere mei etc.

In fine : « Explicit Crisostimus *(sic)* sup. Miserere mei deus. deo laus. »
4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 29 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Jean Veldener, V. Hain, 5030), sig., récl., pag.. reg.

Chrysostomus (Johannes), Episc. Constantinopol.
Sermones de patientia Job.

In fine : « Expliciunt sermones sancti Johannis Crisostomi in justum et beatum job de paciencia. »
4°, car. goth. arrondis, init. ms., long. lig., 46 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, V. Hain, 5024), sig., récl., pag., reg.

Chrysostomus (Johannes), Episc. Constantinop.

Liber de eo quod nemo laeditur nisi a se ipso.

Explic. f. 21 *a*, lig. 26 : « a semetipso non leditur ·:· deo gratias. Amen. »

4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, V. Hain, 5052, et Panzer, I, p. 328, n° 394), sig., récl., pag., reg.

Dans une reliure peu ancienne (de la Chartreuse de Rettel), avec différents opusc. impr. et ms., et tous, sans except., chargés sur les marges de pensées dévotes ms., la plupart sous forme de distiques latins.

403. Albertus Magnus.

Liber aggregationis seu secretorum de virtutibus herbarum etc.

In fine : « Expliciunt secreta aliqua Alberti magni de Colonia super naturis *(sic)* virtutibus et efficacia herborum lapidum et animalium quorumdam. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 11 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Dialogus inter clericum et laycum super dignitate regia.

De nativitate et moribus antichristi.

In fine : « ....Impressus Anno M.CCCC.XCI. ultima Januarii. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 9 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

R. Samuel Maroccanus.

Rationes breves quibus quivis Christianus Judaeorum errores reprobare potest.

In fine : « ....Impressum Colonie Anno incarnationis domini M.CCCC.XCIX. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 20 ff.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

JOANNES Presbyter.

Epistola de ritu et moribus Indorum.

Cette lettre est accompagnée du Tractatus de situ, dispositione regionum et insularum totius indiae.

In fine : « Expliciunt duo tractatuli de mirabilibus rerum et statu tocius Indie ac principe eorum presbitero Joanne. »

4°, car. goth., long. lig., 12 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Formula vivendi Canonicorum.

F. 15 *b*, lig. 11 : « Explicit formula vivendi canonicorum. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 15 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Manuale parochialium sacerdotum.

F. 13 *b*, lig. 21 : « Explicit manuale parrochialium sacerdotum : actum Anno domini. MCC.LV. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 14 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

GOUDA (Guilelmus de), Ord. Minor de Observ.

Expositio mysteriorum Missae et verus modus rite celebrandi.

In fine : « ....Impressus Colonie : cuilibet sacerdoti sume necarius *(sic)*. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 19 ff.

S. ann., nom d'impr., récl , pag., reg.

BONAVENTURA (S.), Ord. Minor.

Tractatus de praeparatione ad Missam.

In fine : « ...Anno incarnationis domini MCCCCXCIX. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 8 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

ALBERTANUS, Causidicus Brixiensis.
Tractatus de arte loquendi et tacendi.

In fine : « ....Impressus ac finitus Colonie Anno domini M°CCCC°LXXXIX° in profesto pasche. »
4°, car. goth , long. lig., sig., 6 ff.
S. nom d'impr., récl., pag., reg.

BRANT (Sebastianus), Jurisc. Argentor.

(Suivant Panzer, t. V, pp. 109, 110).

REINERIUS Alemannus.

(D'après Hain, 6883).

Liber Faceti docens mores juvenum in supplem. Catonis.

In fine : « Explicit liber morosi Faceti cum notabili glosa Impressus Colonie per Henricum Quentell. »
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 17 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

ALANUS de insulis, Ord. Cisterciens.
Doctrinale altum, sive Liber Parabolorum metrice descript. c. comment.

In fine : « Impressum Colonie per Henricum Quentell. »
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 25 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

BERNARDUS (S.), Abbas Claraevall.
Floretus.

In fine : « Explicit liber floretus Sancti bernardi. »
4°, car. goth. gr. et pet., frontispice gravé, long. lig., tit., sig., 55 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Henr. Quentell, V° Hain. 2912); récl., pag., reg.

404. Psalterium.

F. num. 1, sig. *a* : « Incipit psalterium distinctum per ferias secundum mores ordinis Carthusien. »

F. num. CLVI *b*, lig. 18 et dern.: dne. et pri sit glia eiusque soli filio, etc. »

4°, car. de miss., la lettre init. grav. s. bois., long. lig., sig.

S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag., reg.

Dans une reliure peu ancienne de la Chartreuse de Rettel.

ARNOLDUS (Henricus) prior Carthusien. in Basilea. Contra Teucros specialis Litania et preces flexis genibus dicendae.

In fine : « ....Anno domini. M.CCCC.LXXVI. »

4°, car. de miss.; les Lit. sur 2 col., les prières à long. lig., sig., 8 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Preces et Orationes Sacrae.

Incompl. des 23 prem. ff., des ff. 31-67, et de la fin, s'arrête au f. num. LXXV.

4°, car. de miss., long. lig., sig.

S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag., reg.

405. AMBROSIUS (S.), Archiep. Mediolan. De officiis lib. III.

F. 88 *a*, *in fine* : « Ambrosii Doctoris eximii, Officiorum Liber tertius et ultimus, in quo de honesti utilisque comparatione explicatum est, Feliciter finit. »

Suit une table analytique.

4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig., sig., 98 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Domus Stae Trinitatis metensis. »

Dans une anc. rel. avec le de quatuor Virtutibus de Sénèque.

Seneca (L. Annaeus).

De quatuor virtutibus seu formula honestae vitae.

In fine : « Prudentissimi Senece opusculum de quatuor virtutibus, finit feliciter, finis. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 5 ff.

S. l., ann., nom d'impr, récl., pag., reg.

406. Gregorius Magnus, Papa.

Expositio super Cantica Canticorum.

In fine : « ....Impressa Basilee Anno domini Millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto. Die vero decimo tertio Mensis martii. Laus deo. »

4°, car. goth. gr. et pet., 2 col., tit., sig., 22 ff.

S. nom d'impr. (Mich. Furter), récl., pag., reg.

Marqué : « Canoniae Sti Petrimontis. »

Dans une ancienne reliure avec deux autres ouvrages de S. Grégoire.

Gregorius Magnus, Papa.

Pastorale s. Regula pastoralis.

In fine : « ....in urbe Basiliensi arte impressoria perfectus... sub anno domini. Millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto : die vero decimo quinto Mensis Februarii. Laus deo. »

4°, car. goth., 2 col., tit., sig., 40 ff.

S. nom d'impr. (Mich. Furter), récl., pag., reg.

Gregorius Magnus, Papa.

Dialogorum libri quatuor.

In fine : « ....Impressi... Basilee per Michaelem Furter : sub anno domini Millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto. Laus deo. »

4°, car. goth., 2 col., tit., sig., 58 ff.

S. récl., pag., reg.

407. Gregorius Magnus, Papa.

Dialogorum lib. quatuor.

In fine : « Explicit liber quartus dyalogorum gregorii. per me Bartholomeum de vnckel, etc. »

4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig., sig., 146 ff.

S. l. (Cologne), ann., récl., pag., reg.

Dans une ancienne reliure avec le Cordiale.

Cordiale sive Liber quatuor novissimorum.

In fine : « Impressum est presens opusculum.... per me Bartholomeum de vnckel et admissum ac approbatum ab alma universitate Coloniensi.... »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 66 ff.

S. ann., récl., pag., reg.,

408. Jacobus de Clusa, de Erfordia s. de Paradiso, Carthusiensis Erfordiae.

Sermones notabiles et formales.

Expl. f. 138 *b*, lig. 20 : « Et sic est finis Deo gratias. »

Fol., car. goth. arrond. et irrég., long. lig., sig., 138 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Spire, Pierre Drach, V. Hain, 9334), récl., pag., reg.

Marqué : « Conventus Carmeli. Met. »

Rel. anc. gauf.

409. Haselbach (Thomas de).

Sermones dominicales super Epistolas s. Pauli. Vol. II.

Vol. I manque.

Vol. II. Explic. f. 351 *a*, lig. 26 : « ones Amen. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 351 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (une mention qui se trouve à la fin du vol. I, porte : « Explicit prima pars sermonum super epistolas Pauli. Anno domini MCCCCLXXVIII die XIII Decembris, etc. » (V° Hain. Est-ce la date de l'impression ?)

Sig., récl., pag., reg.
Marqué : « Codex mosterii sancti mauricii in Thologia. »
Rel. aux armes de Th d'Hame.

410. Guido de Monte Rochen s. Rotherii.
Manipulus curatorum.

Explic. f. 105 *b*, col. 2, lig. 33.
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 105 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Dans une reliure peu ancienne (de la Chartreuse de Rettel) avec deux autres ouvrages.

Sermones dominicales cum expositione Evangeliorum, qui alio nomine, Dormi secure, vel Dormi sine cura sunt nuncupati.

In fine : « Ad laudem et honorem omnipotentis dei et Virginis matris ejus gloriose : necnon ad utilitatem totius ecclesie expliciunt sermones dormi secure : Ex variis diversorum doctorum sermonibus collecti. et in unum compilati. »
Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col.
S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Guillermus s. Guilerinus.
Postilla super Epistolas et Evangelia.

F. 130 *a*, col. 2, lig. 45 : « Finiunt feliciter postille fratris Guillermi magistri parisiensis super epistolas et evangelia tam de tempore quam de sanctis cum textu utrorumque noviter super addito. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., sig , 130 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, Ve Hain, 8246), récl., pag., reg.

411. Utino (Leonardus de) Ordin. Praedicat. Sermones de Sanctis.

F. 1 *b*, table sommaire des Sermons. Cette table prend fin à la col. 2 de ce même f. L'ouvrage commence au f. suivant, il se termine par la date : MCCCCLXXIII.

Suit une table alphabét. et analyt. de 25 ff.

Pet. fol., gros car. goth. arrond., init. ms. d'une exécution soignée, 2 col., 243 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, Ve Hain, 16128), sig., pag., récl., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Rel. anc. signée sur le dernier plat int. en rouge : « Jo. deamacia me ligavit. »

412. Vorrillong (Guillermus de), Ord. Minor. Commentar. in quatuor libros Sententiarum.

In fine : « ....consummatum est in inclita urbe lugdunen̄ die. XXIIII. Augusti MCCCCLXXXIX. »

Pet. fol., car. goth. (de Joh. Trechsel, Ve Panzer, I, p. 540, no 81), init. ms., 2 col., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Jo. Chardalli Cantor Eccl̄ie Meten. »

Reliure ancienne.

413. Bacho (Johannes), Anglicus, Ordin. frat. Carmelit. Commentum super quartum librum Sententiarum.

F. 225 *b*, col. 2, *in fine :* « Impressus parisii. Anno domini 1485. die. 21. junii. »

Au-dessous la marq. typogr.: une sorte de vaisseau surmonté d'une bande chargée de trois fleurs de lis, le tout au trait et dans un écu. La table vient ensuite.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., pag., 237 ff.

S. nom d'impr., récl., reg.

Les ff. 169-176 sont ms.

Marqué : « Jo. Clerici. »

Ancienne reliure gaufrée.

414. Hugo de Prato Florido, Ordin. Praedicat.
Sermones de tempore super Evangelia et Epistolas.

F. 433 *b* : « Expliciunt sermones dominicales super evangelia et epistolas per totum annum fratris hugonis de prato ordinis predicatorum. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 433 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris Conventus Metensis Recollectorum. »

Reliure peu ancienne.

415. Utino (Leonardus de), Ordin. Praedicat.
Sermones de Sanctis.

Explic. f. 360 *a*, lig. 16.

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 41 lig., 360 ff.

S. l., ann. (Mayence, c. 1474, V° Hain, 16126), nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

416. Bernardus (S.), Abbas Claraevall.
Sermones de tempore et de Sanctis.

F. 292 *a*, col. 1 : « Sermones beati bernnardi (*sic*) abbatis de monte clarevallis Expliciunt feliciter. »

Même f., col. 1 : « Incipiunt tituli Sermonum... »

F. 293 *b* : « Expliciunt tituli. »

Suit un f. blanc, puis viennent 11 ff. de table des matières précédée d'une épître anonyme adressée à Pierre Drach imprimeur et datée : « Ex heidelberga pridie Kalendas Septembres. Anno domini. LXXXI.... »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 305 ff.

S. l, ann., nom d'impr. (Spire, Pierre Drach, V° Hain, 2846), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »

Reliure peu ancienne.

417. S. Vincentius Ferrerius seu de Valentia, Ordin. Praedicat.

Sermones de tempore et de sanctis.

I. Sermones de tempore.

Pars hiemalis, *in fine :* « ....Impressi Argentine Anno domini MCCCCLXXXVIII.

Pars estivalis, *in fine :* « ....Impressi Argentine Anno domini MCCCCLXXXIX. finiti in die scolastice Virginis. »

La prem. partie est précédée, la seconde est suivie d'une table.

II. Sermones de Sanctis.

In fine : « Impressi Argentine Anno domini MCCCCLXXXIX. Completi feria sexta post festum annunciationis dominice. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Monrii S. Martini de Glanderiis. »

Reliure peu ancienne.

418. Materia aurea enucleata ex originalibus virtutum et vitiorum flos theologiae nuncupata secundum ordinem alphabeti applicabilis ad sermones tam de tempore quam de sanctis totius anni.

Explic. f. 94 *b*, lig. 31.

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 94 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »

Dans une reliure peu ancienne avec les Sermones Dormi secure.

Sermones dominicales cum expositione Evangeliorum per annum qui Dormi secure vel Dormi sine cura sunt nuncupati.

Expl. f. 119 *b*, col. 2, lig. 39 : « et regnat. Amen. »

Au verso du f. suiv. vient une table dont la fin manque, peut-être que là se trouve une souscript. typogr.

Pet. fol., gros car. goth., 2 col., tit., sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

419. Paratus.

Sermones de tempore et de Sanctis.

F. 205 *b*, col. 1, à la fin de la 1re partie, c.-à-d. des Sermones de tempore : « .... per me Conradum de Homburch Colonie civem elaboratissime impressum.... »

Viennent ensuite les « Sermones de Sanctis » qui finissent f. 318 *b*, col. 2, lig. 29.

Suit une table de 4 ff.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., sig., 323 ff. (Manquent les 9 prem. ff. et le dern.).

S. ann., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

420. Versor (Johannes), Doct. Parisiens.

Scriptum summularum in Petrum Hispanum et Aristotelem.

In fine : « ....Impressum Neapoli. Anno nativitatis Christi Millesimo quadringentesimo septuagesimo septimo. Die vero quinto Mensis Februarii. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., 2 col., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Très-belle exécut., malheureusement les prem. ff. sont détériorés par l'humidité.

Reliure ancienne.

421. Bernardus Parmensis, Glossator seu Compostellanus.

Casus longi super quinque libros decretalium.

In fine : « ....Impressi Argentine Anno domini MCCCC LXXXVIII. Finiti in profesto nativitatis gloriosissime Virginis Marie. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 203 ff.
S. nom d'impr., récl., pag., reg.
Marqué : « Jo Chardalli Cantor Ecclesie Meten. »
Reliure ancienne.

422. Sifridus de Arena, Episcop. Cirens.
Expositiones seu declarationes titulorum utriusque juris.

F. 263 *a*, col. 1, *in fine* : « ....Impresse... per me Johannem Koelhoff de Lubeck Colonie civem. Anno salutis MCCCCXCI In Vigilia Barbare Virginis et martyris. Amen. »
FF. 263 *b* — 274 *a*, col. 2 : Table.
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 274 ff.
Curieux frontispice gravé.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « Ex biblioth. Meten » (de la Cathédrale ?).
Dans une ancienne reliure avec deux autres ouvrages de droit.

Johannes Abbas Nivicellensis.
Tituli decretalium totius que juris civilis secundum ordinem alphabeti collecti.

In fine : « ....Impressus Basilee per Nicolaum Kesler. Anno domini M.CCCCLXXXVII. Quarto idus mensis Julii. »
Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 24 ff.
S. récl., pag., reg.
C'est la seconde partie d'un livre dont le titre général est : « Concordantiae bibliorum et Canonum. » V° Hain, 9416, et Panzer, I, p. 160, n° 81.

Bruno (Henricus) alias de Piro s. Pyro de Colonia.
Tractatus super Institutiones.

F. 174 *b*, col. 2 : « ....Explicit Henricus de piro super

Institutionibus per Egidium vanderheerstraten in alma lovanien. universitate Impressus duodecima die Novembris.»

Pet. fol., car. goth., 2 col., sig., 175 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

423. PETRARCA (Franciscus).
De vita solitaria lib. II.

F. 89 *a* : « Explicit liber secundus Francisci petrarche Poete Laureati de Vita solitaria. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., 89 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (à remarquer la forme singulière de R. In exemplis Monacens. et Vindobon. ann. 1473 adsc. est. Hain, 12796).

Sig., récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Dans une ancienne reliure avec deux autres ouvrages du même auteur.

PETRARCA (Franciscus).
Secretum de contemptu mundi.

In fine : « Secretum Francisci Petrarche de Frorencia *(sic)* : Poete laureati. De contemptu mundi Finit Foeliciter. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., 53 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (à remarq. la forme singulière de R majusc. In exemplis Monacens. et Vindobon. ann. 1473 adsc est. Hain, 12800), sig., récl., pag., reg.

PETRARCA (Franciscus).
De remediis utriusque fortunae.

F. 191 *a* : « Laus deo pax vivis. Requies eterna defunctis. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 191 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, Henr. Eggesteyn, Ve Hain, 12790), sig., récl., pag., reg.

424. Horatius Flaccus (Quintus).

Opera cum additionibus Jac. Locher Philomusi et fig. xyl.

F. 213 *b*, num. ccvii, au-dessous de la marq. typ.: « Elaboratum impressum que est. hoc elegans. Ornatum: Splendidum: comptum que Horatii flacci Venusini. (Hain donne la leçon Venesini, V° 8898) lyrici poete. opus. cum utilissimis argumentis: ac imaginibus pulcherrimis: in celebri: libera: imperiali que urbe Argentina. opera et impensis sedulis quoque laboribus Providi viri Johannis Reinhardi Cognomento Gürninger *(sic)* civis ejusdem urbis argentinensis: quarto idus Marcii: absolutum vero Anno domini m.cccc.xcviii. »

Fol., car. rom. gr. et pet., texte avec glose interlinéaire et comment. marg. à droite et à gauche, long. lig., tit. en gr. minusc. goth., sig., pag., 12 ff. non num., 207 ff. num. (le f. 2 manque ici).

S. reg., récl.

Sur le prem. plat intér., l'ex libris impr. du collége royal de Saint-Louis.

Reliure ancienne.

425. Guarinus Veronensis.

Vocabularius breviloquus, cum arte diphthongandi, punctandi et accentuandi.

In fine: « Impressus Argentine Anno domini mcccc lxxxviii. Finitus in profesto Sanctorum Viti et Modesti. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig., 320 ff.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Th. d'Hame.

426. Seneca (L. Annaeus).

Epistolae ad Lucilium.

Explic. f. 210 *a*, lig. 20: « Vale Seneca carissime nobis. »

Au-dessous trois distiques intitulés : « Epitaphium Senecae. »

Pet. fol., car. rom. (forme sing. de R), init. ms., long. lig., 210 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

427. Eusebius Pamphilus. Episc. Caesariens.
Historia ecclesiastica latine, interprete Ruffino.

F. 93 *b*, col. 2, *in fine* : « ....diligentia petri levet parisii impressa. expensis Johannis de cobelens et prefati levet. Anno 1497. pridie Kalendas Septembres. »

Vient ensuite la table.

4°, car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., marq. typogr. de P. Levet sur la feuille de titre, 111 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Sancti Clementis Metensis. O. S. B. 1764. »

Dans une ancienne reliure avec les X lib. Exemplorum Marcii Antonii Coccii Sabellici.

428. Barzizius (Gasparinus), Pergamensis.
Epistolae.

F. 53 *b*, lig. 18 : « Felix Epistolarum Gasparini finis. »

Pet. fol., car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 53 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, Mart. Flach ? V° Hain, 2672) ; sig., récl., pag., reg.

Marque de Natalis Circator.

Dans une anc. rel. avec div. opusc. ms.

429. Lyra (Nicolaus de), Ord. Minor.
Postillae in psalmos.

In fine : « ....Impressum.... in celeberrima urbe Parisiensi in vico sancti iacobi ad intersignum solis aurei per magistrum udalricum gering. Anno domini M°CCCC°LXXXIII. die quinta novembris. »

Suit la table occupant 2 ff.

Pet. fol., car. rom. gr. et pet., init. ms., la glose entoure le texte, long. lig., sig., *a* 11-P. VI.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Conventus Capucinorum metensis. »

Rel. ancienne.

430. LOMBARDUS (Petrus), Episcop. Parisiens.

Thesaurus sententiarum alphabetice.

F. 140 *b* : « Tabula alphabetica complectens materiam quattuor librorum Magistri sententiarum Imprpressa *(sic)*. Anno dominice incarnationis M.CCCC.XCV. Finit feliciter. »

F. 141 *a* : « Casus in quibus Magister communiter non tenetur. »

Expl. f. 141 *b*.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., 141 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Dans une anc. rel. avec le « Resolutorium dubiorum de J. de Lapide » et d'autres opusc.

LAPIDE (Johannes de), Carthus.

Resolutorium dubiorum circa celebrationem Missarum occurentium.

F. 24 *a* : « ....Impressum Colonie per Henricum Quentell Anno domini M.CCCCXCV. »

4°, car. goth., long. lig., tit., ind. marg., sig., 24 ff.

S. récl., pag., reg.

Speculum officii Missae varia continens opuscula.

F. 30 *a*, col. 2 : « Impressum Anno Jesu Christi Millesimo quadringentesimo Nonagesimo quinto III Kalendas Julias... (Heidelberg, Henri Knoblotzer, » V° même f., col. 1).

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., 2 col., sig., 30 ff.

S. récl., pag., reg.

Tres tractatuli. Primus est sancti Thomae Aquinatis de mirabili quidditate et efficacia venerabilis sacramenti Eucharistiae ; secundus est Magistri Nicolai de Lyra de idoneo ministrante et suscipiente idem Sacramentum ; tertius est alicujus docti collectoris de expositione dominicae orationis.

Expl. f. 21 *b* : « Et sic est finis huius tractatuli de dominica oratione. »

Suit un sommaire analytique qui finit au f. suivant.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 22 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

431. Johannes Junior. Ordin. Praedicat.

Scala coeli.

Praeced. tab, c. prologo.

In fine : « Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio : Liber iste vocatus Scala celi Argentine impressus per jacobum Eber Explicit feliciter. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., cur. grav. au verso du f. 1, 155 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

432. Johannes Junior, Ordin. Praedicat.

Scala coeli.

Double à 431.

Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »

Reliure peu ancienne.

433. Nider (Johannes), Ordin. Praedicat.

Praeceptorium legis s. expositio decalogi.

Expl. f. 260 *b*, col. 2.

Pet. fol., car. goth., init ms., 2 col., tit., 260 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (non postr. à 1479, Ve Hain, 11783), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Ad usum Carmelitarum Metensium. »

Reliure peu ancienne.

434. Turrecremata (Johannes de), Cardin. S. Sixti. Summa de ecclesia contra ecclesiae et primatus Apostoli Petri adversarios.

F. 261 *b*, col. 2 : « Hec summa.... per M. Joannem Trochsel alemannum : Lugduni diligentissime impressa. Anno nostre salutis MCCCCXCVI. die vero. XX. mensis septembris. »

Reg. et marq. typogr. au-dessous de cette mention.

F. 263 *a*, sig. A*a* : « S. Thomae de Aquino Quaestiones 73 de potestate summi Pontificis collectae a Johanne de Turrecremata. »

F. 270 *a* : « Expliciunt flores sententiarum beati Thome de aquino.... Impressi.... Lugduni per Magistrum Johannem Trechsel. Anno MCCCCXCVI die vero XX. mensis septembris. »

Pet. fol.. car. goth., 2 col., tit., ind., marg., sig., reg., marq. typogr., 270 ff.

S. récl., pag.

Marqué : « Ex libris Recollectorum Conventus Metensis. »

Reliure ancienne.

435. Busti vel Bustis (Bernardinus de), Ord. Minor. Mariale, de singulis festivitatibus beatae Virginis per modum sermonum tractans.

In fine : « ....Impressum Argentine per Martinum Stach.... Anno a nativitate domini Millesimo quadringentesimo nonagesimo octavo : Mensis vero Augusti die decimo quarto.... »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., 378 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris Conventus Metensis recollectorum. »

Rel. ancienne.

436. Lumen animae seu Liber moralitatum.

F. 272 *b*, col. 2 : « Liber lumen anime dictus... stagneis caracteribus in lucem est productus. Anno a nativitate domini. Millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo sexta feria post Letare.... »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., 272 ff.

S. l., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Codex monrii sti Mauricii in Theologia. »

Reliure très-usée, aux armes de Th. d'Hame.

437. Nider (Johannes), Ordin. Praedicat.

Manuale confessorum cum tractatu de lepra morali.

Manuale explic. f. 58 *b*.

Tractatus de lepra morali incip., f. 59 *a*, explic. f. 134 *a* : « rali dixisse sufficiat, etc. »

Pet. fol., car. goth. irrég., init. ms., long. lig., 134 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Dans une reliure peu ancienne avec l'Expositio officii missae.

Expositio officii sacrique canonis missae.

Explic. f. 179 *a*, lig. 18 : « Seculorum deus amen. »

Vient ensuite la table occupant 2 ff.

Pet. fol., gros car. goth., init. ms., long. lig., 181 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

438. Jordanus de Quedlinburg. s. de Saxonia, Ordin. Eremit. s. August.

Sermones de tempore.

F. 323 *a*, col. 2 : « ....per ....Johannem de Grüningen impressorie artis maijstrum (*sic*) in inclita Argentinen. civitate diligenter elaborati. A christinativitate anno. M.CCCC. LXXXIIII. luce. XXVIII. marcii mensis.... »

Pet. fol., car. goth., init. ms , 2 col., tit., sig., 323 ff.
S. récl., pag., reg.
Marqué sur le f. 2 *a* : « Ex bibliotheca Villarii Betnach » et » Ex libris Conventus Metensis f. Recollectorum. »
Reliure peu ancienne.

439. Jordanus de Quedlinburg, s. de Saxonia, Ordin. Eremit. S. August.
Sermones de tempore.

Double à 438.
Marqué : « Codex S. Mauritii. »
Reliure aux armes de Th. d'Hame.

440. Jacobus de Clusa, de Erfordia seu de Paradiso, Carthusiensis Erfordiae.
Sermones dominicales per anni circulum.

Expl. f. 138 *b*, lig. 20 : « Et sic est finis Deo gratias. »
Pet. fol., car. goth., long. lig., sig., 138 ff.
S. l., ann., n. d'impr. (Spire, Pierre Drach, Ve Hain, 9334), récl., pag., reg.
Rel. peu ancienne.

441. Jacobus de Voragine, Ordin. Praedicat.
Sermones de Sanctis.

In fine : « ...Quod quidem infinita dei clementia per Hermannum Kestlin Auguste in urbe regia Arte impressoria effigiatum atque consummatum est feliciter. Anno salutis M.CCCCLXXXIII. X. die mensis Aprilis. »
Pet. fol., gr. car. goth., init. ms., 2 col., tit., pag., 198 ff.
S. sig., récl., reg.
Dans une reliure peu ancienne avec le Paradisus conscientiae.

Paradisus conscientiae.

In fine en rouge : « Impressus est hic liber qui dicitur paradisus conscientiae. Colonie agrippine.... per me arnoldum therhuerne sub anno domini M.CCCC.LXXV. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., marque typogr., 127 ff.

S. sig., récl, pag., reg.

442. Herolt (Johannes), alias Discipulus Ordin. Praedicat.

Sermones de tempore et de Sanctis cum Promptuario exemplorum et de B. Virgine. Vol. II.

Vol. I. Sermones de tempore.

Au début 39 ff. de tables, Casus papales, episcopales, etc.

F. 40 *a* : « Incipiunt sermones discipuli de tempore. »

F. 439 *b* : « Expliciunt sermones discipuli de tempore. »

F. 441 *a* : « Commune sanctorum ejusdem discipuli et primus sermo est de Cogitatione. »

Expl. f. 524 *a*, *in fine* : « Deo gracias. »

443. Vol. II.

Sermones de Sanctis.

F. 1 *a* et *b* : Table.

F. 2 *a* : « Incipiunt sermones pernotabiles discipuli de Sanctis.

F. 146 *b* : « Expliciunt sermones pernotabiles discipuli de Sanctis. »

Suit une table analytique occupant 4 ff.

F. 151 *a* : « Incipit prologus in promptuarium exemplorum. »

F. 315 *b* : « Explicit liber promptuarii exemplorum. »

Suit une table qui finit f. 325 *b*.

F. 326 *a* : « Incipit prologus in promptuarium discipuli de miraculis beate Marie Virginis. »

F. 359 *b :* « Explicit opus discipuli de miraculis beate Marie Virginis. »

F. 360 *a :* Table qui finit f. 362 *b*.

Pet. fol., car. goth. (plus petits dans le premier vol. que dans le second), init. ms., 2 col. (38 lignes dans le premier, 34 dans le second). Vol. I, 524 ff. Vol. II, 362 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Rel. ancienne. Bien que leur reliure soit uniforme, je ne crois pas que ces deux vol. appartiennent à une seule et même édition.

444. Papias.

Vocabularium.

F. 213 *a*, col. 2 : « Impressum Venetiis per Andream de Bonetis de Papia. Anno domini MCCCCLXXXV. Die ultimo Junii. »

Pet. fol., car. rom., 2 col., sig., reg., 213 ff.

S. récl., pag.

Dans une reliure peu ancienne avec le « De consolatione philosophica » de Boethius, imprimé à Strasbourg par J. Grüninger, en 1501.

445. Boutillier (Jean de), Conseiller du roi.

Somme rurale, Liv. II.

Liv. I. Table incomplète du commencement, ne comprend que 8 ff. A la fin de cette table on lit l'indicat. ms.: « Il y ait ancor une aultre tauble an cest livre tout darier qui est nombree et est fait pour le second livre après cest present livre. »

Le premier livre commence au f. num. 1, sig. *a*. En haut, tracé à la main et peint, un écu de gueules chargé de quatre fasces d'hermine ; sur la marge de droite l'estampille aux armes de France ; en bas un oliphant de gueules ms.

F. num. CLXXXI *b :* « Cy fine le premier liure »

Liv. II commence au f. num. 1, sans sig., la première sig. ne vient qu'au f. suivant.

F. num. LXXIIII *b*, col. 2 : « Cy fine la somme rural compilée par Jehan boutillier Conseiller du roy a paris. »

La table de ce second livre manque.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col.. pag., sig.

S. l., ann. (avant 1500? dans tous les cas, rare), nom d'impr., récl., reg.

Reliure ancienne.

446. BOUTILLIER (Jean de), Conseiller du roi.
Somme rurale. Liv. II.

Les 15 prem. ff. sont consacrés à la table des deux livres.

Liv. I commence au f. num. Primo, sig. *a*, et finit f. num. CLXXII : « Cy fine le premier livre. »

Liv. II commence au f. num. CLXXIIII, s'arrête au f. num. CCXLIII *b*, incompl. du dern. f.

Pet. fol., car. goth., init. gr., 2 col., sig., pag.

S. l., ann. (avant 1500?), n. d'impr., récl., reg.

Rel. ancienne.

En tête du f. 1 est l'indic. ms.: « Livre de praticques et forme judiciaires appartenant au soussigné recepveur du domaine de la cité de Metz, 1600. »

« Le Goullon. »

La prem. garde formée d'une feuille de La « grant pronostication (*sic*) de Lovain composée par maistre Jaspart laet de borcholoen grant astrologue pour ceste presente année Mil cinq cens et quatre. »

La deuxième garde a été enlevée et remplacée par du papier gris.

447. HEROLT (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicat.
Sermones super Epistolas dominicales.

Expl. f. 133 *a*.

Pet. fol., car. goth., init. ms., long. lig., 37 lig., 133 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, G. Husner, Ve Hain. 8510), sig., récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne.

448. Tortillius (Johannes) Aretinus.

Commentariorum Grammaticorum de Orthographia dictionum e Graecis tractarum opus.

F. 342 *a* : « ....per Stephanum Koblinger viennensem vicentiae accuratissime impressum idibus ianuariis millesimo quadrigentesimo (*sic*) septuagesimo nono. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., sig., 343 ff.

S. récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

449. Guarinus Veronensis.

Vocabularius breviloquus cum arte diphthongandi punctandi et accentuandi.

In fine : « ....Impressus Argentinè Anno domini. M.CCCC XCIII. Finitus sexta feria post festum Erhardi episcopi. »

Pet. fol., car. goth., 2 col., tit., sig.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »

Reliure peu ancienne.

450. Crescentiis (Petrus de).

Opus ruralium commodorum.

F. 1, sur lequel est le titre, manque.

In fine : « ....impressum.... argentine. Anno domini MCCCCLXXXVI. Finitum quinta feria ante festum Sancti Gregorii. »

Pet. fol., car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 147 ff.

S. n. d'impr., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

451. Sermones quadragesimales Thesauri novi.

In fine : « ....Argentine impressum Anno domini MCCCCLXXXVIII.... »

Pet. fol., car. goth., init. au crayon rouge, 2 col., tit., sig., 134 ff.

S. n. d'impr. (Martin Flach, Ve Panzer, 1, p. 34, no 122), récl., pag., reg.

Dans une anc. rel. avec les Sermons de Jean Geilerus Reyserspergius, imprimés à Strasbourg en 1519. Cet ouvrage, placé en tête du vol., est marqué sur le titre : « Ad usum Carmelitarum metensium. »

452. Vilhelmus, Cancellarius Parisiens. Sermones dominicales ex Epistolis et Evangeliis atque de Sanctis secundum Ecclesiae ordinem.

In fine : « Et sic finem sumit sermologus Guilelmi parisiensis. Expensis Friderici meynberger et ductu magistri Johannis Otmar in Thubingn̄ feliciter exactus feria tercia post Invocavit. Anno 99. »

Pet. fol., car. goth , init. ms , 2 col., tit., sig., 389 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « S. Arnulphi metensis, 1764 »

Relié en vélin.

453. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). Lib. V de consolatione philosophica cum commento Sancti Thomae de Aquino.

F. 157 *a*, dern. lig.: « oculis eius qui est deus benedictus in secula seculorum. Amen. »

FF. 158 *a* — 164 *b*, table.

Pet. fol., car. goth. très-gros et pet., le commentaire entoure le texte de trois côtés ; long. lig., tit., sig., 164 ff.

S. l., ann. (avant 1500 ?), récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

454. Petrarca (Franciscus).

Secretum de contemptu mundi.

F. 53 *b* : « Secretum Francisci Petrarche de Frorencia (*sic*) : Poetae laureati. De contemptu mundi Finit foeliciter. »

Pet. fol., car. rom., init. ms., long. lig., 53 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Litt. R singularem formam habet. In exemplis Vindobon. et Monacens. ann. 1473 adscr. est) ; sig., récl , pag., reg.

Marqué : « Benedictorum sancti Arnulphi 1760. »

Dans une anc. rel. avec différ. opuscules.

Double à 423.

Petrarca (Franciscus).

De vita solitaria lib. II.

F. 89 *a* : « Explicit liber secundus Francisci petrarche Poete Laureati de Vita solitaria. »

Mêmes indicat. que pour le « Secretum de contemptu mundi. » 89 ff.

Double à 423.

Augustinus (S. Aurelius), Episc. Hipponens.

De XII abusivis saeculi.

Expl. f. 7 *b*, lig. 11.

Suivent, f. 8 *a* : « De origine animae electissima auctoritas » et « De divinatione demonum, » ce dern. opusc. prend fin f. 8 *b*, lig. 19.

Pet. fol., car. goth , init. du début calligr., long. lig., 8 ff.

S. l., ann., n. d'impr., sig., récl., pag., reg.

Jacobus de Clusa, de Erfordia seu de Paradiso, Carthusiensis Erfordiae.

De veritate dicenda aut tacenda.

Explic. f. 19 *b*.

Pet. fol., gr. car. goth., init. ms., long. lig., 19 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Bâle, Bern. Richel, Ve Hain, 9336), sig., récl., pag., reg.

AQUINO (S. Thomas de), Ord. Praedicat.
Summa de articulis fidei et Ecclesiae Sacramentis, etc.

Expl. f. 12 *a*, lig. 11.

Viennent ensuite le « Tractatus de periculis quae contingunt circa sacramentum Eucharistiae » qui finit f. 15 *a* lig. 11, puis un « Tractatus de judaeis » finissant f. 18 *a* lig. 6, opuscules du même Saint.

Pet. fol., car. goth., init. ms., 18 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Strasbourg, Martin Flach Ve Hain, 1430), sig., récl., pag., reg.

455. JUVENALIS (Decius Junius).
Satirae cum commentariis variorum.

In fine : « Impressum Lugduni.... per Johannem de vingle. Anno domini. M.CCCC.XCV. die. XVIII. Maii. »

4°, car. goth. gr. et pet., init. gr., long. lig., tit., ind. marg., les commentaires entourent le texte de trois côtés, sig., pag., marque typogr. sur le tit., 164 ff.

S. récl., reg.

Marqué : « Ex bibliotheca ff. Minimorum Metensium. »

Reliure ancienne.

456. AENEAS SYLVIUS postea Pius II, Pont. Max.
Epistolae familiares.

In fine : « ....Impensis anthonii Koberger nuremberge impressa. finiunt. XVI. Kls augusti. Anno salutis christiane rc. M.CCCCLXXXVI. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 244 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex bibl. Minimorum Metensium. »

Les ff. servant de garde sont en parchemin et couverts d'une écrit. goth. extrêmement fine et toute remplie d'abréviations.

Rel. en vélin.

457. Gorichem (Henricus de), Ordin. Minor.
Conclusiones super quatuor libros Sententiarum.

Expl. f. 148 *b*, col. 2.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., 148 ff.

S. l., ann. (avant 1500? c'est peu probable), nom d'imp., récl., pag., reg.

Pièces ms. au début et à la fin.

Rel. ancienne gaufr.

458. Mediavilla (Richardus de), Ord. Minor.
Commentum super quarto Sententiarum.

In fine : « ....Cui imprimendo finem imposuit Bonetus Locatellus presbyter nonagesimo nono super Millesimum quaterque centesimum decimo sexto Kalendas Januarias »

4°, car. goth., init. grav. ms., 2 col., tit , ind. marg., sig., privilége, marq. typogr. avec les lettres OSM, pag. 26 ff. non num. excepté le 2e, 331 ff. num., le dern. sur lequel est la marq. typ. non chif.

Marqué : « Jo Clerici. »

Rel. anc. gauf. très-curieuse.

459. Magni (Jacobus) de Parisiis, Ord. Eremit. S. Aug.
Sophologium.

F. 5 *a :* « Incipit Sophologium. »

F. 223 *a :* « Explicit : Jacobi magni Sophologium finit feliciter. »

Au-dessous de cette mention : « Epigramma ad hujus operis conspectorem » comprenant cinq distiques.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 223 ff.

S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag.. reg.

Dans une rel. anc. avec div. opuscules.

Speculum animae peccatricis.

Expl. f. 25 *a :* « Speculum anime peccatricis a quodam cartusiense editum : finit feliciter. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 25 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Bonaventura (S.), Ord. Minor.
Tractatus de praeparatione ad missam cum ejusdem aliis tractatulis.

Expl. f. 8 *a*, dern. lig.: « rum celestium merear esse particeps. Qui vivis et regnas. »
F. 8 *b*, la marque de Pierre Levet lib. et impr. à Paris, 1485-1499 (Marq. typ. 6).
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 8 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

Stella Clericorum.

F. 12 *b* : « Finit stella clericorum feliciter. »
F. 13 *a* : « In laudem libelli, » huit distiques.
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 13 ff.
S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag., reg.

460. Tractatus contra vitia.

In fine : « Impressus Argentine per industrium Georgium Husner inibi incolam.... Anno salutis nostre M.CCCC.XCVIII. quinta die decembris. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., ind. marg., sig., pag., 66 ff. num., au début une table et un prologue non num., la table est incompl.
S. récl., reg.
Marqué : « Ex lib. ff. Recollect. Metens. »
Dans une anc. rel. avec div. opusc. ms. et les Lucubratiunculae de P. Schotus.

Schotus (Petrus), Argentinens.
Lucubratiunculae ornatissimae.

In fine : « Impressa a Martino Schotto cive Argen̄. Sexto nonas Octobres Anno Christi. M.CCCC.LXXXXVIII. »

4°, car. rom., long. lig., sig , marque typogr., pag., 187 ff. num., le tit. et la table de la fin (celle-ci incompl.) non num.

S. récl., reg.

461. Ockam (Guilielmus), Ordin. minor.
Quodlibeta septem.

F. 193 *a*, col. 1 : « ....Impressa.... parisii arte magistri petri Rubei impressoris regii. Anno domini millesimo. quadringentesimo. octogesimo septimo. die penultima mensis februarii. » Suit un sommaire des chap. finissant f. 197 *b*.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 197 ff. (Le 1er f. a été enlevé, je ne l'ai pas compté dans la pag.)

S. récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

462. Gallensis (Johannes), Ord. Minor.
Communiloquium sive Summa collationum ad omne genus humanum.

Expl. f. 262 *a*.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., 262 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, Vo Hain, 7440), sig., récl., pag., reg.

Reliure peu ancienne.

463. Anselmus (S.), Cantuariensis Episcop.
Opuscula.

Expl. f. 207 *a*, col. 2 : « Finis. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., 207 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii S. Vincentii Metensis, 1669. »

Rel. ancienne.

464. GEMINIANO (Johannes de Sancto), Ord. Praed. Summa de exemplis et similitudinibus rerum.

F. 342 *a* : « ....Impressa per magistros Johannem Petri de Langendorff et Johannem froben de Hammelburg Basilien. urbis cives Anno domini M.CCCC.XCIX. in die conversionis Sancti Pauli. »

Suit une table générale des matières.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., exempl. réglé. 342 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Conventus metensis Capucinorum. »

Rel. anc. très-curieuse représent. d'un côté le martyre de saint Sébastien, de l'autre N.-S. en croix ; au-dessous de chacune de ces deux compositions, exécut. à froid : ANDRI BOVLE.

465. Vocabularius latino germanicus.

Expl. f. 131 *b*, lig. 18.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 131 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Rel. peu ancienne de la Chartreuse de Rettel.

466. Ordinaire des Chrétiens.

In fine : « Cy finist lordinaire des chrestiens nouuellement imprimé à Paris par Jehan Trepperel imprimeur et libraire : Demourant en la rue neufve nostre dame a lenseigne Lescu de france. »

4°, car. goth., frontisp. grav., 2 col., tit., sig., pag., 149 ff. num., 4 ff. au début et 1 à la fin sans pag.

S. ann. (avant 1500 ? Trepperel fut lib.-impr. de 1491 à 1508) ; récl. pag., reg.

Marqué : « Ex libris ff. Recollectorum Conventus Metensis. »

Reliure ancienne.

467. Baptista Mantuanus, Carmelita.
Libellus de vita beata.

F. 16 *a* : « Explicit opusculum baptiste mantuani. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 16 ff.
S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag., reg
Marqué : « Ex monasterio sancti Arnulphi metensi 1764. »
Broché en vélin avec diff. opuscules.

Baptista Mantuanus, Carmelita.
Duo opera : unum de calamitatibus horum temporum, alterum de poetis impudicis.

F. 52 *a* : « ... Impressa Daventrie opera et impensis Richardi pafraet (Paffroet ou Paffroed de Colonia). Annc domini. M.CCCC.XCVII. Vicesima secunda Novembris. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 52 ff.
S. récl., pag., reg.

Baptista Mantuanus, Carmelita.
Parthenices commendatio.

F. 12 *a*, lig. 21 : « Vertere ipso favente proponimus. »
Au-dessous : « Finis. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 12 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Baptista Mantuanus, Carmelita.
Parthenice, s. Carmina de beata Virgine Maria. Libri III.

In fine : « Daventrie impressum per me Jacobum de Breda. Anno domini M.CCCC.XCVII penultima die Aprilis. »
4°, car. goth., frontisp. grav., long. lig., sig., 49 ff.
S. récl., pag., reg.

Baptista Mantuanus, Carmelita.
Parthenice secunda de martyrio S. Catharinae.

In fine : « ....Daventrie impressum per me Jacobum de Breda. Anno domini. M.CCCCXCVII. decima sexta mensis Maii. »

4°, car. goth., frontisp. gr., long. lig., sig., 38 ff.
S. récl., pag., reg.

Baptista Mantuanus, Carmelita.
De vita divi Ludovici Morbioli, etc.

In fine : « Impressum Daventrie per me Jacobum de Breda. Anno domini. M.CCCC.XCVII. »

4°, car. goth., frontisp. grav., long. lig., sig., 18 ff.
S. récl., pag., reg.

Elucidarius carminum et historiarum vel Vocabuarius poeticus, continens fabulas, historias, provincias, urbes, insulas, fluvios et montes illustres, etc.

In fine : « Impressum Daventrie. Per me Richardum Pafraet (Rich. Paffroet ou Paffroed de Colonia) Anno domini. M..XCCCCVCIII. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 58 ff.
S. récl., pag., reg.

468. Dorlandus (Petrus), Carthusian.
Liber qui viola animae dicitur, de hominis natura tractans et in septem distinctus dialogos.

In fine : « Colonie. Impensis honesti viri henrici Quentell.... Impressus. Anno natalicii salvatoris nostri. M.CCCC.XCIX. Die. XXIX. mensis Maii. »

4°, car. goth., long. lig., tit., ind. marg., sig., 104 ff., grav. s. b. au verso du dern. f.
S. récl., pag., reg.

Dans une ancienne reliure avec div. opusc. ms. sur vélin (gr. et moy. minusc. du xv^e s.).

469. Raymundus de Pennaforti, Ord. S. Bened
Summula sacramentorum complectens myster. de sortilegis, Symonia, etc.

F. 149 *b, in fine :* « ....Impressa Colonie per Henricum Quentell. Anno. M.CCCC.XCV. die. XXV. Janu. »

Suit la table comprenant 6 ff.

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., frontisp. grav., long. lig., tit., sig., pag. irrég. (les 24 prem. ff. ne sont pas num., le prem. f. num. porte XXV, les ff. 147, 148 et la table n'ont pas de pag.), 155 ff.

S. récl., reg.

Rel. anc. Sur chaque garde une page d'une ancienne chanson de geste.

470. Nider (Johannes), Ord. Praedicat.
Manuale confessorum.

Expl. f. 75 *a.*

4°, car. goth., init. ms., long. lig., 75 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Rel. pen ancienne (de la Chartreuse de Rettel), avec d'autres opusc. du même auteur.

Nider (Johannes), Ord. Praedicat.
De lepra morali.

Expl. f. 102 *b.*

4°, car. goth., init. ms., long. lig., 102 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

Nider (Johannes), Ord. Praedicat.
Dispositorium moriendi.

Expl. f. 28 *b.*

4°, car. goth., init. ms., long. lig., 28 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

471. NIDER (Johannes), Ord. Praedicat.
Manuale confessorum.

Expl. f. 73 *a* : « ....Impressum.... per me Conradum de homborch, et admissum ac approbatum ab alma universitate Coloniensi.... »

4°, car. goth., long. lig., 73 ff.

S. ann., sig., récl., pag., reg.

Dans une ancienne reliure en peau de truie, avec deux autres ouvrages.

NIDER (Johannes), Ord. Praedicat.
De lepra morali.

Expl. f. 101 *b* : « ....Impressus.... per me Conradum de homborch, et admissus ac approbatus ab alma universitate Coloniensi.... »

4°, car. goth., long. lig., 101 ff.

S. ann., sig., récl., pag., reg.

Exempla sacrae scripturae ex utroque Testamento secundum ordinem litterarum collecta (a Nic. de Barre).

Expl. f. 100 *a* : « Felix finis exemplorum sacre scripture ad nostram eruditionem conscriptorum. »

4°, car. goth., long. lig., 100 ff.

S. l., ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

472. ANTONINUS, Archiep. florent.
Confessionale.

F. 1 *a* — f. 6 *b* : Table.

F. 7 *a* : « Incipit Summula confessionis, etc. »

F. 164 *b*, dern. f. de cet exemplaire : le surplus manque.

4°, car. goth., init. ms., long. lig.

Je ne sais si le vol. complet a une souscript. typogr.

S. récl., pag. et probablement s. reg.

Rel. anc. délabrée.

473. Tractatus de administratione sacramentorum, de expositione Officii Missae, de dicendis horis canonicis, deque censuris ecclesiasticis canonice observandis, jussu Stanislai Episc. posnaniensis per Nicolaum de Plone capellanum ejusdem collectus.

In fine : « Impressus Argentine Anno domini M.CCCC LXXXVII. in die Sanctorum Marci et Marcellini. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., frontisp. grav., sig., 138 ff.

S. nom d'impr., récl., pag., reg.

Dans une anc. rel. avec div. opusc. ms.

474. ANGELUS de Clavasio.

Summa dicta Angelica de casibus conscientiae.

In fine : « Jacobinus de Suigo de Sancto Germano huius impressionis auctor ad lectorem. » Suivent six distiques en l'honneur du livre et de l'auteur, puis : « Impressum hoc opus Clavassii (Civasso) Anno Christiane salutis M.CCCC. octuagesimo sexto tertio idus may.... »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., ind. marg., sig., reg.

S. récl., pag.

Marqué : « S. Martini de Glanderiis. »

Rel. peu ancienne.

475. Manuale parochorum.

F. 9 *a :* « Explicit manuale parrochialium sacerdotum actum Anno domini. M.CC.LV. » (Cologne, Henri Quentell, V° Panzer, I, p. 342, n° 485).

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., 9 ff.

S. ann. récl., pag., reg.

Marqué : « Sancti Arnulphi Metensis, 1764. »

Broché en vélin avec d'autres opuscules.

Pharetra fidei catholicae

F. 12 *a*, dern. lig.: « eo qui est benedictus in secula seculorum Amen. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 12 ff.

S. l., ann. (avant 1500?), nom d'impr., récl., pag., reg.

AUGUSTINUS (S. Aurelius).

De virtute psalmorum.

F. 8 *b* : « Explicit augustinus de virtute psalmorum. »

Sur le tit. la marque de Pierre Levet lib. et impr. à Paris, 1496-1531.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 8 ff.

S. ann. (avant 1500?), récl., pag., reg.

Formula vivendi canonicorum sive vicarior. secular.

F. 19 *a*, lig. 11 : « Explicit formula vivendi canoni corum. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 19 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

LAPIDE (Johannes de), Carthusianus.

Resolutorium dubiorum circa missarum celebrationem.

In fine : « Impressum Colonie per Henricum Quentell. Anno domini. MCCCC.XCIII. »

4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., tit., ind. marg., sig., 23 ff., front. grav.

S. récl., pag., reg.

GOUDA (Guilelmus de), Ord. Minor.

Expositio mysteriorum missae et verus modus rite celebrandi.

In fine : « ....Impressus Colonie per Henricum Quentell.... »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 18 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

Stella Clericorum.

F. 9 *b* : « Finit stella clericorum feliciter. In libelli laudem sequuntur metra. »
(Cologne, H. Quentell, V° Panzer, IV, p. 280, n° 475.)
4°, car. goth., long. lig., tit., sig., frontisp. grav., 9 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

Tractatulus de arte et vero modo praedicandi ex diversis sacrorum doctorum scripturis et principaliter Thomae de Aquino recollectus, una cum tractatulo Henrici de Hassia de eadem arte.

Le premier traité finit f. 10 *b*, lig. 22.
Le second f. 11 *b*, lig. 29.
(Cologne, H. Quentell.)
4°, car. goth., init. ms., long. lig., 11 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

Quaestiones disputabiles super quartum librum Sententiarum.

In fine : « Anno domini M.CCCC.XC. Decima sexta die mensis Maii feliciter impresse per Henricum Quentell civem Colonie. »
4°, car. goth., init. ms , long. lig., tit., sig., 26 ff.
S. récl., pag., reg.

Speculum animae peccatricis.

F. 24 *a* : « Speculum aureum anime peccatricis a quodam cartusiense editum finit feliciter. »
(Cologne, H. Quentell.)
4°, car. goth., init. ms., frontisp. grav., long. lig., sig., 24 ff.
S. ann., récl., pag., reg.

Speculum artis bene moriendi.

F. 16 *a* : « Artis bene moriendi cunctis pernutilissime felix finis. »

(Cologne, H. Quentell.)

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., frontisp. grav., 16 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

Tres tractatuli. Primus est sancti Thomae Aquinatis de mirabili quidditate et efficacia venerabilis sacramenti Eucharistiae; Secundus est magistri Nicolai de Lyra de idoneo ministrante et suscipiente idem sacramentum; Tertius est alicujus docti collectoris de expositione dominicae orationis.

Expl. f. 20 *b* : « Et sic est finis huius tractatuli de dominica oratione. »

Suit une table analyt. qui finit au f. suivant.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 21 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

KEYERSLACH (Petrus), Ordin. Praedicat.

Passio Christi ex Evangelistis collecta cum tractatulo de planctu Mariae.

F. 38 *a* : « Explicit collectura ex diversis doctoribus super passionem domini explicatam et descriptam per quattuor evangelistas. Anno domini MCCCCLXXXVII. »

Même f. *b* : « Tractatus brevis cujusdam de planctu Marie. »

In fine : « Explicit tractatus beati Bernardi de planctu Marie. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 41 ff.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Bernardinus, Senensis, Ordin. Minor.
Speculum peccatorum de contemptu mundi.

Expl. f. 6 *b*.
4°, car. goth., init. ms., long. lig., 6 ff.
S. l., ann. (V° Panzer, IV, p. 95, n° 174), récl., pag., reg.

476. Guido de Monte Rochen, s. Rocherii.
Manipulus curatorum.

F. 246 *a* : « Impressus in civitate geben̄ (Genevae) per magistrum Adam Steynschawer de Schuinfordia. Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo. Die vero vicesima nona. Mensis marcii. »
Suit la table qui finit f. 250 *b*.
4°, gros car. goth., init ms., long. lig., 250 ff.
S. sig., récl., pag., reg.
Marqué : « Sancti Clementis Ord. S. Benedicti, 1715. »
Reliure ancienne.

477. Carchano (Michael de), Mediolanensis, Ordin. Minor.
Sermonarium de commendatione virtutum et reprobatione vitiorum.

In fine : « Impressum Mediolani per magistrum Uldericum Scinzenzeler anno domini MCCCCLXXXX die. XI. Julii. »
4°, car, goth., 2 col., tit., sig., 265 ff.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « Monasterii S. Clementis meten. »
Rel. anc. gaufr.

478. Augustinus (S. Aurelius).
Sermones ad heremitas (sunt num. LIX).

In fine : « Explicit. » (Strasbourg, Mart. Flach, v° Panzer, I, p. 90, n° 484).
4°, car. goth., init.. ms., 2 col., tit., sig., 107 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

Marqué : « Ex communi bibl. ff. praed. meten. »

Sur le 1er plat int. l'ex-libris gravé des frères prêcheurs de Metz.

Dans une anc. rel. gauf. avec « l'Expositio hymnorum. »

Expositio hymnorum.

Expl. f. 51· *b*, lig. 24.

Suit une table sur 2 col. qui finit au f. suiv. :

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 52 ff.

S. l. ann. (av. 1500) ? nom d'impr., récl., pag., reg.

479. Utino (Leonardus de), Ordin. Praedicat. Sermones floridi de tempore.

In fine : « ....Impressit.... eos.... magister Johannes Trechsel alemannus in civitate Lugdunen. Anno domini MCCCCXCVI die vero XV. Julii.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., marq. typogr.

Exemplaire réglé.

S. récl., pag.

Curieuse et anc. reliure de Audri Boulle.

480. Utino (Leonardus de), Ord. Praedicat. Sermones de Sanctis.

In fine : « Predictorum sermonum opusculum Vicentie extat impressum per Stephanum Koblinger de Vienna.... MCCCCLXXX. »

4°, car. goth., 2 col., sig., 355 ff.

S. récl., pag., reg.

Broché en vélin.

481. Versor (Johannes), Philosoph.
Dicta super septem Tractatus Summularum Petri Hispani, cum textu.

In fine : « Summule Petri hyspani cum commento magistri Versoris per Anthonium Koberger Nurnberge impresse Anno domini MCCCCXCV. XXV die Aprilis: finiunt feliciter. »
4°, car. goth., gr. et pet., long. lig., tit., sig., 256 ff.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « S. Vincentii Metensis. »
Rel. anc.

482. Hispanus (Petrus) postea Johannes XXI Papa.
Summula logicae.

F. 83 *b*, lig. 17 : « Finis tredecim (septem) tractatuum magistri Petri hyspani. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig. espacées, tit., sig., 83 ff.
S. l., a, nom d'impr., récl., pag., reg.
Rel. anc. gaufr.

483. Aliaco vel Ailliaco (Petrus de), Card. Cameracensis.
Tractatus exponibilium.

In fine : « ...quiquidem Parisius exaratus est et acuratissime Impressus a Guidone Mercatoris. In campo gaillardi Anno domini. M.CCCC.XCIIII. Id. Octobris. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., grav. s. bois à la fin, 28 ff. le 1er f. manque, v° Hain 847.
S. récl., pag., reg.
Marqué : « Ad usum Carmelitarum Metensium. »
Dans une anc. reliure avec deux autres ouv.

Limos Andreas), Valentinus.
Opus dubiorum indissolubilium.

Expl. f. 61 *b*, col. 2.
F. 62, *a* vac.
F. 63 *b* : Le titre, qui par erreur, je pense, a été relié à la fin.
4°, car. goth., 2 col., sig., 62 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl. ,pag., reg.

Valla seu Vallensis (Laurentius).
De elegantia latinae, Libri VI.

F. 180 *b* : « ....Parrhisiis in sole deaurato vici Sorbonici per M. Georgium vuolff Badensem impressus: decimo calendas Julias Anno a natali Christi millesimo quadringentesimo Nonagesimo primo. »
Suit une table alph. occupant 13 ff.
4°, car. rom., init. ms., long. lig., tit., ind. marg., sig., 193 ff.
S. récl., pag., reg.
(N'est décrit ni dans Panzer ni dans Hain.)

484. Sermones de quatuor novissimis.

Expl. f. 90 *b*, lig. 30.
Suit une table de 5 ff.
4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., 95 ff.
S. l., ann. (avant 1500 ?), nom d'impr., récl., pag., reg.
Dans une ancienne reliure avec le « De passione Christi sermo. »

Guillermus de Aquisgrano, Theol.
Sermo de passione Christi.

In fine : « ....Impressus Lugd. per Joh. Trechsel alemannum artis impressorie magistrum. Anno MCCCCLXXXIX die vero. XII. novembris.
4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., 90 ff.
S. récl., pag., reg.

485. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De consolatione philosophica cum commentario Thomae de Aquino.

In fine : « ....per Henricum Quentell in Colonia.... Anno gratie Millesimo. cccc.xciii pridie Kalendas novembris. »

4°, car. goth., gr. et pet., long. lig., tit., la glose entoure le texte de trois côtés, front. gr., 192 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Presens liber est Carthusiani domus S. Albani ppe treverim. »

Dans une ancienne reliure gaufrée avec le « De disciplina Scholarium » du même.

Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De disciplina Scholarium cum commentariis.

In fine : « ...Colon̄. impressus in domo henrici Quentell... Anno incarnationis dominice mccccxciii die xxii Mensis Octobris.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., la glose entoure le texte de trois côtés, 67 ff.

S. récl., pag., reg.

486. Rusius (Laurentius) familiaris Cardinalis Napoleonis de Ursinis.
Liber marescalciae seu de natura, electione, educatione, gubernatione ac omnium morborum equi.

Explic. f. num. xcix.

4°, car. goth., init. ms., sig., pag., 4 ff. de table, au début, non chiff., 99 ff. chiff. en tout 103 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., reg.

Marqué : « Bibliothecae Vadegotiensis. »

Dans une ancienne reliure avec d'autres ouvrages.

ALBERTUS Magnus, Ordin. Praedicator. Episc. Ratisb.
De secretis mulierum.

L'ouvrage débute par une préface sans tit. qui finit au v° du f. 1, lig. 16. Ensuite : « Titulus, Incipiunt secreta mulierum et virorum ab Alberto magno composita. »

4°, car. goth., grandes init. gravées, long. lig., 26 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg. Incomplet de la fin, a beaucoup de rapports avec le vol. décrit par Panzer, IV, p. 80, n° 29.

TONDALUS s. TUNDALUS.
Visio seu de raptu animae Tondali.

F. 28 *a* : « Explicit libellus de Raptu anime Tundali et eius visione Tractans de penis Inferni et gaudiis Paradisi. »

4°, car. goth., long. lig., nombr. fig. s. bois., 28 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Eichstædt, avec les caract. des Reyser. V° Panzer, V. p. 429, et Hain 15540), récl., reg.

487. ZERBUS (Gabriel), Med.
Gerontocomia s. de retardanda senectute.

In fine : « Impressum Rome per Eucharium Silber alias Franck : Anno domini : M.CCCC.LXXXIX. die vero veneris. XXVII. mensis Novembris. »

4°, car. goth., long. lig., reg., errat.

S. sig., récl., pag.

Reliure ancienne.

488. TRITTENHEIM s. TRITHEMIUS (Johannes), Abbas Spanhem, Ord. S. Bened.
Catalogus illustrium Germaniae Virorum.

Le tit., une lettre datée : « Ex cœnobio Spanhemensi 19 Kal. Sept. 1495, » la table enfin, occupent les 6 prem. ff. non pag. L'ouvrage commence au f. num. III, sig. AIII et

finit au f. num. LXXV. Viennent ensuite une lettre de J. Wimpfelingius et ses additions occupant les 6 dern. ff. non num.

4°, car. goth., init. ms., sig., pag.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Dans une ancienne reliure avec d'autres ouvrages.

PALAEONYDORUS S. DE AQUA VETERI (Johannes).
Liber trimerestus de principio et processu Ordinis Carmelitici.

F. 73 *b* : « ...impressum in alma civitate moguntinen̄... arte magistri petri de friedberg. Anno salutis christiane. M.CCCC.XCVII. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 74 ff.

S. récl , pag., reg.

489 BARZIZIUS (Gasparinus), Pergamensis.
Epistolae.

F. 42 *a* ; « Gasparini Pergamensis clarissimi copiosissimi que oratoris epistole Parisiis arte ac summa cura Alexandri Aliatae de Mediolano Impresse Anno domini. M.CCCC. LXXXXVIII. Die XVI. mensis februarii. »

F. 42 *b* : « Et reperiuntur venales ante Collegium Navarre apud Lanios. »

4°, car. goth., long. lig., sig., marq. typogr. (Suivant les *Marques typographiques*, Alexandre Aliatte imprimait à Paris de 1499 à 1505. Il y a là une erreur puisque ce livre a été imprimé en 1498); au v° du tit. se trouve une curieuse gravure sur bois. Exempl. réglé.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii S. Vincentii Metensis 1669. »

Cartonné avec d'autres ouvrages.

NIGER (franciscus) Venetus.

Modus epistolandi.

In fine : « ....arte quoque et impensis magistri Anthonii Denidel. »

4°, car. goth., long. lig., sig., sur le titre la marque de Denis Roce ou Rosse, libraire à Paris, 1490-1518, 37 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

Septem psalmi poenitentiales metrice compilati.

In fine : « Expliciunt septem psalmi penitentiales noviter per egidum delphum socium sorbonicum metrice compilati nec non per Anthonium denidel in artibus magistrum parisius impressi. »

4°, car. goth., long. lig., ind. marg. Sur le titre la marque de A. Denidel, libraire et imprimeur à Paris, 1497-1501, 4 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

VIRGILIUS (Publius Maro).

Bucolica cum commento.

In fine : « Bucolicum Virgilii Carmen : per Michaelem nigrum Parisii... impressum : feliciter finitum est Anno salutis. XCVII. supra mille quadringenta Kalendis iunii. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., ind. marg., sig., 47 ff. sur le tit., la marque de Michel le Noir, lib. et impr. à Paris, 1480-1520.

S. récl., pag., reg.

490. **Hymnarius cum bona expositione notabilique commento.**

In fine : « ....impressus in sancta Colonia per henricum Quentell Anno incarnationis dominice MCCCCXCVI. octava die Octobris. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., pag., 76 ff. chiff., le titre (qui est enlevé ici) et le dern. f. non chiff., en tout 78 ff.

S. récl., reg.
Marqué : « Ex Bibl. Minimorum Metensium. »
Dans une ancienne reliure avec un autre ouvrage.

ALBERTUS Magnus, Ordin. Praedicator. Episc. Ratisb. Sermones XXXII de Eucharistiae Sacramento.

F. 44 *a*, col. 2 : ....Colonie impensis Henrici Quentell Impressi. Anno.... M.CCCC.XCVIII. »
4°, car. goth., 2 col., tit., sig., grav. s. bois sur le tit., 45 ff.
S. récl., pag., reg.

491. ALIACO vel ALLIACO (Petrus de), Card. Cameracensis.
Quaestiones super libros Sententiarum, una cum laudibus theologiae et quibusdam aliis quaestionibus de potestate Ecclesiae.

In fine : « Impresse autem arte et industria ingeniosissimi viri Nicolai wolff alemani. Anno a natali christiano. 1500. die vero. 8. Augusti. »
4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., reg., marq. typogr., 50 lig., 239 ff.
S. l. [Lyon. Wolff (Nicolas) imprimait de 1498 à 1512, Ve marques typographiques nos 292 et 1154], récl.
Marqué : « Ex libris f. recollectorum Conventus metensis. »
Reliure gaufrée.

492. TAMBACO (Johannes de), Ordin. Praedicat. Consolatio theologiae.

Expl. f. 99 *b*.
4°, car. goth., long. lig., 99 ff.
S. l. (Mayence, Ve Hain, 15235), ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.
Dans une ancienne reliure avec d'autres opuscules.

GERSON (Johannes), Cancellarius Paris.
De passionibus animae.

Expl. f. 26 *a*, lin. 16; vient ensuite le : « Tractatulus ejusdem de modo vivendi omnium fidelium » comprenant 4 ff.

4°, car. goth., long. lig., 30 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulrich Zell, V° Panzer, tom. 1, p. 331, n. 410), sig., récl., pag., reg.

NIDER (Johannes), Ordin. Praedicat.
Tractatus de contractibus mercatorum.

Expl. f. 29 *b*. Suivent : « Sex articuli contra impugnatores privilegiorum fratr. Ord. Praedicat. »

4°, car. goth., long. lig., 32 ff.

S. l. [Mayence (?) V° la Consolatio theologiae de Tambaco, 492], ann., nom d'impr., sig., récl., pag., reg.

493. BONAVENTURA (S.), Ord. Minor.
Biblia pauperum.

In fine : « Explicit opus preclarum domini Bonaventure. biblia pauperum nuncupatum. Anno domini M CCCC.XC. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., pag., 39 ff.

S. l., nom d'imp., récl., reg.

Marqué : « Liber iste pertinet ad Carthusienses prope treverim. »

Dans une reliure peu ancienne avec d'autres opuscules.

BONAVENTURA (S.), Ord. Minor.
Sermones mediocres.

In fine : « Impressus est libellus iste Argentine. Anno domini. M.CCCC.XCVI. Finitus in die sancti Gregorii pape. »

4°, car. goth., 2 col., sig., pag., excepté pour la table qui précède l'ouvrage et qui comprend 6 ff. 178 ff. pag.

S. nom d'impr., récl., reg.

494. Ambrosius de Spiera, Tarvisinus. Ordin. Minor. Quadragesimale de floribus sapientiae.

In fine : « ...Impressum... Venetiis summa cura et diligentia Boneti Locatelli. sumptibus et expensis. D. Octaviani Scoti. decimo Kalendas martii. 1488.

4°, car. goth., 2 col., tit., sig., marq. typ., 312 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris recollectorum conventus metensis. »

Reliure du siècle dernier.

495. Cordiale, seu Liber quatuor novissimorum.

In fine : « Explicit liber quatuor novissimorum. »

4°, car. goth., init. ms., celle du début est ornementée, long. lig., sig. au milieu de la marge inférieure (Brunet se trompe, par. suite, quand il dit que ce livre n'a pas de sig. V° Quatuor novissimorum, col. 1005), 24 lig., 72 ff. Le dernier contient la table des titres des chapitres.

S. l., ann., nom d'impr. (Paris suivant une note ms. placée sur une feuille de garde en parchemin épais, et d'après Brunet — loc. cit. — avec les caractères de J. Stoll et P. Caesar vers 1474), récl., pag., reg.

Marqué : « Ex monasterio Sancti arnulphi metensis. »

Dans une ancienne reliure avec d'autres opuscules.

Augustinus (S. Aurelius).

De conflictu vitiorum et machina virtutum.

Expl. f. 11 *a :* « Explicit liber de conflictu viciorum et machina virtutum beati Augustini. »

Au v° du même f. commence l'ouvrage suivant :

Hassia (Henricus de) Prof. theol. Vienn.

Speculum animae seu soliloquium.

In fine : « Speculum aureum anime peccatricis a quo[dam Carthusien]se editum : finit feliciter. Impressum que pa[risiis die] decima sexta mensis septembris. Anno d[omini M°] CCCC°LXX° nono. »

Les derniers ff. de l'ouvrage ont été arrachés et le f. sur lequel se trouve la souscription qui précède est en partie coupée. Ce qui est entre crochets a ainsi disparu.

4°, car. goth , init. ms., long. lig., sig.

S. nom d'impr. (J. Stoll et P. César ? cf avec le Cordiale, également 495, imprimé par ces derniers).

Récl., pag., reg.

De laude caritatis.

De substantia dilectionis.

Quot vicibus et a quibus regibus capta fuerit hierusalem.

Ces trois opuscules forment un tout complet et comprennent 8 ff.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig.

S. l., ann. (avant 1500 ?), nom d'impr., récl., pag., reg.

496. Herolt (Johannes), alias Discipulus, Ordin. Praedicator.

Promptuarium exemplorum et de miraculis beatae Mariae Virginis.

Ces deux traités n'ont pas été imprimés à part, ils sont toujours précédés des « Sermones de tempore et de Sanctis » du même auteur. Ces sermons manquent ici ce qu'indique suffisamment la signature du f. 1.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 105 ff. Cet exemplaire est, de plus, incomplet des dern. ff. de sorte qu'on ne sait ni où, ni quand (avant 1500 ?) ni par qui il a été imprimé, s. récl., pag., reg.

Reliure peu ancienne.

497. Mayronis (Franciscus de), Ordin. Minor.

Opus de laudibus Sanctorum.

In fine : « ...Impressum Venetiis per Pelegrinum de

Pasqualibus Bononiensem anno domini 1493. die vero. XI. februarii in die carnis privii. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., indic. marg., pag. irrégul., sig., marq. typog., reg., 10 ff. non num. et 247 ff. num.

S. récl.

Marqué : « Ex libris ff. Recollect. Convent. Metensis. »

Reliure ancienne gaufrée.

498. HERPF (Henricus), Ordin. Minor.
Speculum aureum decem praeceptorum Dei.

In fine : « Praeceptorii legis, diuine Aureum speculum : venerandi patris Henrici Herp : super decalogo et instructione predicatorum : confessorum : aliorumque christifidelium : sub forma sermonum compilatum : In urbe Basilea per Johannem Froben de Hammelburg artis impressorie studiosum exaratum : finit feliciter. Anno nonagesimo sexto supra Millesimo (*sic*) quaterque centesimum. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., indic. marg., sig., 379 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué sur le titre : « Johannis Foës Canon. Meten.

Rel. ancienne gaufrée.

499. GALLENSIS (Johannes), Ordin. Minor.
Communiloquium s. Summa collationum.

In fine : « Summa collationum ad omne genus hominum Explicit feliciter. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit.

S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell. Ve Panzer I, p. 330, n° 404, Hain 7440).

Sig., récl., pag., reg.

Marqué : « H. Mathie me possidet. »

Reliure ancienne.

500. Ausmo vel Auxmo (Nicolaus de), Ord. Min.
Supplementum summae Pisanellae.

Expl. f. 301 *a*, col. 2 : « Laus Deo. »

Eod. f. *b* — f. 312 *b*, tab.

F. 313 *a* : « Incipiunt canones penitentiales extracti de verbo ad verbum de summa fratris Astensis ordinis minorum. lie 5o. tio. 32o. »

Expliciunt f. 315 *b*, col. 2, Tum : « Impressum est opus hoc Venetiis cura et diligentia Bartholomei de Alexandria Andree de Asula et Maphei de solo sociorum. Anno salutis christiane M.CCCC.LXXXI. die X. mensis Martii. »

F. 316 *a* (c. sig. i) « Incipiunt Consilia Alexandri de Nevo contra judaeos foenerantes. »

Explic. f. 527 *a* col. 2 : « Datum Rome. 17. novembris. M.CCCC.XLI. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., reg.

S. récl., pag.

Les ff. 315, 316 et 317 ont été arrachés, aussi, est-ce d'après Panzer et Hain que j'ai pu rétablir la souscription typographique.

Marqué : « Domus stae Trinitatis Metensis. »

Reliure ancienne.

501. Antoninus (S.) Archiepisc. Florentin.
Confessionale, s. Summa confessionis.
De restitutionibus.

L'ouvrage commence par le reg. et par une table occupant les 4 prem. ff.

Le premier traité finit f. 79 *b*, col. 2, lig. 12.

Le second f. 104 *a*, lig. 32.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., reg., 104 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Rome (?) Cf avec le « Manipulus Curatorum » relié à la suite) sig., récl., pag.

Marque de « Natalis Circator. »

Guido de Monte Rochen.
Manipulus Curatorum.

In fine : « Explicit Manipulus curatorum : Impressus Rome Anno domini Milesimo (*sic*) quadringentesimo septuagesimo septimo die vero prima decembris. »

4°, car. goth., 2 col., pag., reg., 86 ff. dont 3 au début renfermant la table non pag.

S. nom d'impr., sig., récl.

Suit une bulle de Sixte IV datée du 12 des Cal. d'Avril 1477. Cette bulle qui occupe 4 ff. ne porte aucune souscript. typogr.; elle me semble être sortie des mêmes presses que le « Manipulus. »

A la fin la marque de « Natalis circator. »

Dans une ancienne reliure.

502. Bartholomaeus de Chaimis de Mediolano, Ordin. Minor.
Interro gatorium s. Confessionale.

Sur le dernier f. se trouvent douze distiques qui sont tirés, les trois derniers exceptés, de l'édit. in-8° de ce même traité donnée en 1474 par Christophe Valdarferus, imprimeur milanais; ce qui n'est pas une raison suffisante pour attribuer aux mêmes presses l'édition qui nous occupe, alors surtout que l'on connaît deux autres éditions imprimées à Strasbourg avec les mêmes vers à la fin.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., 100 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag. reg.

Reliure ancienne et délabrée.

503. Guido de Monte Rochen.
Manipulus Circatorum.

Les trois prem. ff. sont occupés par la table.

F. 123 *a*, col. 2 : « Hoc opus quod curatorum Manipulus intitulatur in quo quidem multa notatu digna auctoritate que fundata de ecclesie sacramentis ponuntur ad eruditionem minus prudentium religiosorum : perfectum est.

Impressum que Lugdunen. per prudentem opificem Guilhel. regis. Anno a nativitate domini. M.CCCC.LXXXIII. »

Au-dessous : « Finit feliciter. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., 123 ff.

S. récl., pag., reg.

Rel. ancienne.

Cette édition n'est citée ni par Panzer ni par Hain.

504. AEGIDIUS COLUMNA S. de ROMA. Ord. Eremit. S. August., Archiep. Bituricen.

Theoremata de corpore Christi.

In fine : « ...Impressa... per me Johannem Koelhoff de Lubeck Colonie civem et finita ipso die sancti Calixti pape. Anno gratie. M.CCCC.XC... »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., marq. typ. au v° du dern. f., 92 ff.

S. récl., pag., reg.

Dans une ancienne reliure avec d'autres opuscules:

PAVINIS (Johannes Franciscus de), Jurisc. Sacr. Palat. Auditor.

Relatio circa canonisationem b. Bonaventurae cum aliis.

Explic. f. 51 *b*, lin. 15.

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., 51 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Statuta provincialia Coloniensia et Synodalia Monasteriensia.

In fine : « Statua provincialia coloniensia ac synodalia seu diocesana monasteriensia fidelissime a iohanne lymburgio aquensi monasterii vuesfalie electissimo caractere impressa Anno nostro (*sic*) salutis M.CCCC°LXXXVI° pridie ydus octobris finem feliciter sumpserunt. »

4°, car. goth., long. lig., tit., pag., 96 ff.

S. récl., reg.

505. Guido de Monte Rochen.
Manipulus Curatorum.

In fine : « Impressus in civitate Gebenn. (Genevae) per magistrum Adam Steynschauwer de Schuinfordia Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo. Die vero vicesima nona mensis marcii. » Suit la table.

4°, car. goth., init. ms., long. lig.

S. sig., récl., pag., reg.

Reliure ancienne.

506, 507. Carchano (Michael de) Mediolanensis, Ordin. Minor.
Sermonarium triplicatum per adventum et per duas quadragesimas. Part. II.

P. I. Incompl. des deux dern. ff. (285 et 286).

P. II. Commence au f. 288 *a* et finit au f. 447 *b*, par cette mention : « Impressum vero Venetiis per Franciscum de Hailbrun et Nicolàum de Frankfordia socios M.CCCCLXXVI. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Ex libris Conventus Metensis patrum recollectorum. »

Reliure non uniforme du siècle dernier.

508. Bernardinus Senensis, Ordin. Minor.
Quadragesimale de christiana religione.

F. 263 *a*, 2 col.: « Virtutum seminarium ad beate ac bene vivendum morum reformationum de religione christiana sancti Bernardini de senis pro tota quadragesima feliciter explicit. » Suit la table des 66 sermons que contient l'ouvrage.

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 267 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (très-probabl. postér. à 1500), récl., pag., reg.

Marqué : « Natalis Circator. »
Reliure ancienne.

509. Franciscus de Maronis, Ordin. Minor.
Sermones de Sanctis.

F. num. CCLIX : « ....impressi Basilee per magistrum Jacobum de Pforczen post partum virginis salutiferum Anno Millesimo quadringentesimo nonagesimo octavo. »
4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., indic. marg., sig., pag. except. pour la table qui est au début et qui compr. 10 ff. En tout 269 ff.
S. récl., reg.
Marqué : « Sancti Martini de gland. »
Rel. très-ancienne.

510. Peregrinus (Frater).
Sermones de tempore et de Sanctis.

F. 213 *b*, col. 2 : « Anno domini M.CCCC.XCIII. »
4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 213 ff.
S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.
Dans une ancienne reliure avec le « Phisiologus Theobaldi de naturis duodecim animalium. »

Theobaldus Episcopus.
Physiologus de naturis duodecim animalium.

Expl. f. 17 *b*.
4°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., tit., sig., 17 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

511. Sermones dominicales.

In fine : « Sermones dominicales perutiles Biga salutis intitulati : a quodam fratre Hungaro in conventu Pesthien. fratrum minorum de observantia comportati Impensis quoque et sumptibus providi viri Johannis rymmam per industrium Henricum Gran in imperiali oppido Hagenaw

inibi incolam diligentissime impressi ac emendati finiunt feliciter. Anno ab incarnatione domini. M.CCCC.XCIX. in profesto sancti Michaelis. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 435 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué en tête du f. 2 : « Sancti Arnulphi Metensis 1763. »

Rel. peu ancienne en maroq. rouge.

512. HEROLT (Johannes) alias Discipulus, Ordin. Praedicator.

Sermones de tempore et de Sanctis cum Promptuario exemplorum et de B. Virgine.

In fine : « ....Impressum anno a christi natali octuagesimo sexto. supra millesimum quaterque centesimum. »

4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig.

S. l., nom d'impr., récl., pag., reg.

Marqué : « Noel rector de S^to^ Amantio Virdun. »

Reliure du siècle dernier.

513. MENNIGKEN S. VIRULUS (Carolus).

Epistolarum formulae.

F. num. LXXXV : « Exarate sunt he formule. Anno domini. M.CCCCLXXXVII Kalendas (*sic*) denique Julii. IIII. »

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., pag., 6 ff. non num. et 85 ff. num.

S. l., nom d'impr., récl., reg.

Marqué : « Ex monasterio S. Arnulph. Metens. »

Cartonnage recouv. de vélin.

514. Viola Sanctorum seu Martyrologium.

In fine : « ....Anno domini 1487. X. Kall. Septembris Argentinen impressum per Johannem priis. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., pag. 10 ff. non pag. 135 pag.

S. récl., reg.

De la Chartreuse de Rettel et dans une reliure de ce couvent avec d'autres ouvrages.

Cordiale seu Liber quatuor novissimorum.

Au-dessous du titre, une gravure s. bois réprésente S. Lebuin.

In fine : « Finiunt exempla de gaudiis regni celorum. Et aliorum trium novissimorum Impressa Daventrie. In platea episcopi. Anno domini. M.CCCC.XCI. Vicesimaquinta Februarii. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig.

S. nom d'impr. (Richard Paffroed, V° Panzer, I, p. 359, n° 44), récl., pag., reg.

515. MENNIGKEN S. VIRULUS (Carolus).
Epistolarum formulae.

In fine : « Finis opusculi. Impressum Anno domini. M.CCCC.XCIII. »

4°, car. goth., long. lig., sig., pag., 45 ff.

S. l., nom d'impr., récl., reg.

Dans un cartonnage peu ancien avec d'autres ouvrages dont le premier porte en tête l'indicat. ms. « Ex monasterio S. Vincentii Metensis. »

516. BRANT (Sebastianus), Argentorat. Jurisc.
Navis Stultifera, interpr. Jac. Locher Philomuso.

F. 114 *b* : « ....Impressum in imperiali ac urbe libera Argentina per magistrum Ioannem gruningen. Anno salutis nostre. M.CCCCXCVII Kalendis Iunii.... »

4°, car. rom., long. lig., tit., ind. marg., sig., pag., grav. s. bois, 116 ff.

S. récl., reg.

Marq.: « Conventus Metensis Carmelitar. discalceator. »

Dans une anc. rel. avec le même ouvr. en allemand.

Brant (Sebastianus), Argentorat. Jurisc.

Das nurv schiff vō narragonia mit besundere flysz vō nüwe gemacht mit vil schoner zu gesetzte historie erlegert vñ erclert zu basel durch Sebastianū brāt lerer beid' rechte.

S'arrête au f. num. xcii *b:* « Wünsch ich Sebastianus Brant. » Incomplet du surplus.

4°, car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., pag., grav. s. bois.

La souscript. typogr. fait défaut. Est-ce l'édition de Bâle de 1497 ou 1498 (Vᵉ Panzer, V, p. 110), comme semble l'indiquer le titre? Je ne saurais le dire.

S. récl., reg.

517. Theodulus.

Egloga sive dialogus Pastorum de veritate christianae religionis cum Comm.

In fine: « Egloge Theoduli cum notabili commento feliciter finem habent. Impresse in sancta ciuitate Coloniensi per Henricum Quentell Anno incarnationis domini. m.cccc. xcii. tercio nonas Septembris. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., pag., 51 ff.

S. récl., reg.

Marqué en tête : « Collegii Metensis Societatis Jesu. »

Dans une ancienne reliure gaufrée avec d'autres opuscules.

Virgilius (Publius Maro).

Bucolica cum commento Herm. Torrentini.

In fine: « ...Dauentrie impressa per Jacobum de Breda... Anno ab incarnatione domini. m.cccc.xcii. pridie Kalendas Nouembres. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., sig., 45 ff.

S. récl., pag., reg.

CALPHURNIUS (Titus Julius), Siculus.
Bucolicon s. Eclogae.

In fine : « Bucolica Titi Calphurnii Siculi finiunt Impressa Dauantrie (*sic*) Anno Millesimo. quadringentesimo. nongentesimo (*sic*) primo Per me Jacobum de Breda iuxta scholas. »
4°, car. goth., long. lig., ind. marg., sig., 20 ff.
S. récl., pag., reg.

VALLE (Nicolaus de).
Georgica Hesiodi latine reddita.

In fine : « Liber georgicorum. Nicolai de valle finit feliciter. Impressus Dauentrie per me Jacobum de Breda Anno M.CCCC.XCII. »
4°, car. goth., long. lig., sig., 16 ff.
S. récl., pag., reg.

AESOPUS.
Tabulae carmine latino redditae cum morali commento, s. Aesopus moralisatus.

In fine : « ....Impressus Dauentrie per me Jacobum de Breda Anno domini. M.CCCC.XCIIII. tercio Kalendas Augusti. »
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 38 ff., grav. s. bois sur le tit.
S. récl., pag., reg.

AVIANUS Civis Romanus.
Apologus.

In fine : « ....Anno. M.CCCC.XCIIII. quarto Idus septembris. »
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 26 ff., grav. s. le tit.
S. l., nom d'impr. (Cologne, Henri Quentell Ve Hain, 2194), récl., pag., reg.

THEOBALDUS Episcopus.

Physiologus de naturis duodecim animalium.

In fine: « ....Impressus per Henricum Quentell in sancta civitate Coloniensi. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 17 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

MENIGKEN s. VIRULUS (Carolus).

Epistolae, seu formulae epistolarum.

F. num. LXV : « Finis opusculi impressi Colonie per Henricum Quentel Anno domini. M.CCCC.XCIII. Decimo septimo die mensis Septembris. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., pag. excepté pour le tit. et la table, sig., 70 ff.

S. récl., reg.

DATUS, s. DATHUS (Augustinus) Senensis, Orator et philosophus.

Elegantiolae latini sermonis, opusculum quod vulgo Datus major vocatur.

In fine: « ....Impresse danentrie (*sic*). Anno domini. M.CCCC.XCII. Duodecima Marcii. »

4°, car. goth., long. lig., sig., grav. s. le tit., 17 ff.

S. nom d'imp., récl., pag., reg.

LESCHERIUS (Paulus).

Rethorica pro conficiendis epistolis accommodata.

L'ouvrage se termine par 13 vers dont les trois derniers font conaître le nom de l'imprimeur : H. Quentell de Cologne.

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., grav. s. le titre, 23 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

518. BRANT (Sebastianus), Argentorat. Jurisc.

Expositio omnium titulorum juris civilis et canonici.

In fine : « Impressum Basilee per Michaelem furter.... Anno salutifere incarnationis. atque aurei iubilꝫ.: Millesimo quingentesimo Kal. Septembribus. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., ind. marg., sig., marq. typogr. à la fin.

S. récl., pag., reg.

Sur le tit. une note ms. indique que ce vol. vient de la Chartreuse de Rettel.

Reliure de ce couvent.

519. Vocabularius utriusque juris.

In fine : « ....Impressus Nurenberge per Anthonium Koberger... Anno domini M.CCCC.XCVI Finitus in Vigilia Visitationis Marie. »

4°, car. goth., 2 col., tit., sig., 152 ff.

S. récl., pag., reg.

Reliure aux armes de Theobert d'Hame.

520. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De consolatione philosophica et de disciplina scholastica cum commento S. Thomae de Aquino.

I. De consolatione philosophica.

F. 160 *a* : « ...impressus Lugduni per Johannem de prato. Anno domini. M.CCCC.LXXXVII. die. VIII. februarii. »

La table occupant 6 ff. (161 *a* - 166 *b*) et le f. 167 resté blanc, manquent ici.

II. De disciplina Scholastica.

F. 168 *a* : « In diui Seuerini Boetii de scholarium disciplina commentarium (et non « commentarum », comme le prétend Hain, 3403) feliciter incipit. »

F. 235 *a* : « Impressus Lugduni per Johannem de prato. Anno domini Millesimo. CCCC.LXXXVII. die. VIII. februarii. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., la glose entoure le texte de trois côtés, init. ms., tit., sig., marq. typogr., 235 ff.

S. récl., pag., reg.
Marqué : « Bibliothecae Conv. Boulagiensis. »
Reliure du siècle dernier.

521. PARATUS.
Sermones de tempore et de Sanctis.

Le tit. manque.
F. 178 *a*, col. 2 : « Paratus continens sermones de tempore anni totius opus perutile : finit feliciter. »
F. 274 *a*, col. 2 : « Paratus continens sermones de Sanctis per anni circulum finit feliciter. »
4°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., sig., 274 ff.
S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.
Marqué : « S. Symphoriani.
Reliure ancienne.

522. Formularium instrumentorum ad usum Curiae Romanae.

F. num. CCXXXII (et non CCXXXIII comme le dit Hain, 7279) : « Laus gloriose virgini Marie. »
Vient ensuite la table dont l'avant-dernier f. a été arraché ; cette table se termine : « Et sic est finis. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., pag., 232 ff. num., 10 non num.
S. l., ann., nom d'impr., récl., reg.
Marqué : « Ex monasterio S. Vincentii met. 1666. »
Reliure ancienne.

523. Biblia latina.

A la fin de l'Apocalypse, six distiques, puis : « Finit per Johannem Froben de Hamelburgk civem Basilien. Anno domini MCCCCXCV. Sexto Kalendas novembris. Deo gratias. » 453 ff. Viennent ensuite les « Interpretationes nominum hebraicorum » dont le dern. f. manque. 38 ff. dans les exemplaires complets.
Pet. 8°, car. goth., init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii Sti Martini Glandiensis Ord. S. Bened. »

Reliure ancienne.

524. Biblia latina,

Double avec 523.

Ne contient que les 452 prem. ff. Le dernier f., celui qui termine l'Apocalypse, et les 38 ff. des « Interpretationes nominum hebraicorum » manquent.

Reliure ancienne.

525. Exempla sacrae scripturae ex utroque testamento, secundum ordinem litterarum, collecta.

In fine : « ...Impressa... parisius suburbiis sancti germani de pratis per Petrum Levet. »

Suit une table qui occupe 2 ff.

Pet. 8°, car. goth , long. lig., sig., 104 ff.

S. ann., récl., pag., reg. (avant 1500 ?).

Marqué : « Ex libris f. recollectorum Conventus Metensis. »

Dans une ancienne reliure avec divers autres opuscules :

ZUTPHANIA (Gerardus de).

De reformatione virium animae.

In fine : « ....Anno domini M.CCCC.XCIII. »

Pet. 8°, car. goth., les tit. des ff. et les sommaires des chap. sont en car. rom., long. lig., sig., 60 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

BERNARDUS (S.), Abbas Claraevall.

De concordantia statuum religiosorum.

Explic. f. 15 *a*, lig. 13.

Epistola in libro de dispensatione et praecepto.

Incip. f. 15 *b*, explic. f. 40 *a*, lig. 4.

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 40 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

GERSON (Johannes), Cancellar. Parisiens.
Alphabetum divini amoris.

Double avec 526.

Opuscula varia devota.
CHRYSOSTOMUS (S. Johannes) Episc. Constantinop.
De compunctione cordis, lib. II.

Lib. I explic. f. 19 *a*.
Lib. II incip. f. 19 *b*, praeeunte fig., xyl., explic. f. 32 *a*.

De reparatione lapsi.

Incip. f. 32 *a*; explic. f. 65 *a*.

Sermo de pœnitentia.

Incip. f. 65 *a*; explic. f. 68 *b*.

Quod nemo ab aliquo laeditur, etc.

Incip. f. 68 *b*; explic. f. 86.

AUGUSTINUS (S. Aurelius), Episc. hipponens.
Ammonitio per quam ostendit quantum sit bonum lectionem divinam legere, etc.

Incip. f. 86 *b*; explic. f. 88 *b*.

BERNARDUS (S.) Abbas Claraevall.
Sermo de obsecratione, oratione, etc.

Incip. f. 86 *b*; explic. f. 92 *b*.

De septem misericordiis.

Incip. f. 92 *b*; explic. f. 94 *b*.

F. 94 *b*, *in fine* : « Impressum Parisius pro Claudio Jaumar librarius; commorantem in Vico sancti jacobi, in intersignio Sancti Claudii prope mathurinos. »

Pet. 8°., car. goth., long. lig., sig., 94 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

526. Gerson (Johannes), Cancellar. Parisiens.

Alphabetum divini amoris.

In fine : « ....Impressum parisius. Per. Georgium Mittelhus Anno domini. M.CCCC.XCIII.. XVII. die Aprilis. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 36 ff.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Monasterii Sti Arnulphi. »

Broché dans une couverture ancienne; avec deux autres opuscules :

Stella clericorum.

F. 17 *b*, ligne 8 : « Finit stella clericorum. »

Au-dessous huit distiques : « Ad laudem libelli. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 17 ff. Sur le r° du f. 1, la marque de Roce ou Rosse (Denis), libraire à Paris, 1490-1518. V° marques typographiques n° 343.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg. (av. 1500 ?).

Libellus de venerabili sacramento et de valore missarum.

In fine : « ....Impressus Parisius Per Guidonem mercatoris In Campo Gaillardi Anno domini M.CCCC.XCV. die. V. Junii. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., 35 ff. Au r° du f. 1 la marque de Marchant (Guy ou Guyot) libraire et impr. à Paris, 1483-1502. V° marques typogr. n° 39. Au v° une gravure s. bois représente l'Annonciation.

S. récl., pag., reg.

527. Breviarium carthusiense.

In fine : « Laus optimo maximo. »

Pet. 8°, car. goth., 2 col., sig. *a.a* 8 - *u.u.* 8 A.A - Q.Q 6. AA.AA 8 - HH.HH 4.

S. l., ann., nom d'imp. (très-probablement postérieur à 1500), récl., pag., reg.

Reliure de la Chartreuse de Rettel portant l'indicat. : « Breviariu : Carthusianu. »

528. Breuiarium metense hyemale et estivale.

Au-dessous du titre qui est en grosse minuscule rouge, une grav. s. bois représente S^t^ Etienne à genoux entre deux bourreaux.

Vient ensuite un calendrier liturgique occupant 6 ff., puis une table intitulée : « Registrum psalmorum nocturnalium » qui occupe 1 f.

Le texte commence au f. pag. 1, sig. *aa* : « Dominicis diebus Invitatoria. »

Dern. ligne : « cit. Tu autem. » A la suite se trouvent 1° De termino septuagesime, 6 ff. 2° Institutiones pro horis canonicis, 9 ff.

Pet. in 8°, car. goth., 2 col., 34 lig. par col. sig. *aa.aa* 4 - *nn.nn* 6. A.A 3 - U.U 6. *a.a* 3 - *s.s* 6.; pag. seulement pour les 64 prem. ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Lyon, vers 1518; *opera Johannis Clein, Lugdunensis bibliopolae nominatissimi.* V° *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz*, par M. Teissier, p. 43. — Clein ou Cleyn (Jehan) dit Schwab imprimait à Lyon de 1478 à 1519. Marques typ. 132. M. Teissier, n'ayant accompagné son assertion d'aucune preuve, je ne puis m'empêcher de penser, malgré toute la confiance que j'ai en lui, que l'état civil de notre précieux Bréviaire n'est par encore dressé.

S. récl., reg.

Marqué : « S^ti^ Clementis metens. ord. S. Ben. 1764. »

Au-dessous : Collegii soc. Jesu. - Cette marque est biffée.

Reliure ancienne délabrée.

529. Breviarium.

Pet. 8°, car. goth., long. lig.

S. l., ann., nom d'imp. (très-probablement postérieur à 1500), sig., récl., pag., reg.

Marqué : « Sancti Clementis 1715. »

Reliure ancienne.

530. Opuscula varia devota.

Double avec 525.

Cet exemplaire (570) contient de plus que le n° 525 un dernier f. au r° duquel une grav. s. bois représente le Pape tenant le Christ en croix ; au v° se trouve aussi une gravure sur bois représentant l'Annonciation, au-dessous on lit : « Pour Claude Jaumar ». C'est là, je pense, la marque de ce libraire.

Marqué : « S^ti Vincentii metensis. »

Dans une ancienne reliure avec l'ouvrage suivant.

ISIDORUS, Episcop. Hispalensis.
De summo bono.

In fine : «....Impressum parisii in Vico sancti iacobi per Magistrum Stephanum Jehannot Anno domini Millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto die vero XXVII. mensis Augusti. »

8°, car. goth., long. lig., tit., sig., pag., 96 ff. num. 2 non num. Sur le titre la marque de Jean Petit, libraire à Paris, de 1493 à 1541.

S. récl., reg.

531. Libellus meditationum. Haec sunt in hoc opusculo contenta : S. Augustini meditationes, soliloquia, manuale; S. Bernardi et Anselmi meditationes; Carmina M. Laudensis, Pii II; Carmen in laudem S. Augustini; Maphei Vegii Carmen de eodem et ejusdem matre Monica; S. Vincentii tractatus de vita spirituali; S. Bernardi Sermo de passione domini.

Après les pièces de vers sus-indiq., on lit : « Hec preclara opuscula : Imprimi fecit Brixie Angelus Britannicus de Pallazolo : Civis Brixianus.... die VIII Octobris, MCCCCXCVIII. »

Pet. 8°, car. goth., init. grav., 2 col., tit. au v°, sig., marq. typ., reg. pour la partie qui précède la souscription.

Le dern. traité est sans tit. en tête des ff., ses sign. (l.IIII - m.m IIII) ne se rapportent pas aux sig. du dernier traité précédent, récl.

S. pag.

Marqué en tête : « Stⁱ Clementis O. S. Benedicti. 1764. »

Dans une ancienne reliure avec un autre opusc. Sur le plat int. de cette reliure est collé l'ex-dono de Mgr d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz.

BERNARDUS (S.) Abbas Claraevall.

Modus bene vivendi ad sororem.

In fine : « Impressum Venetiis per Bernardinum de Benaliis Pergomensem. MCCCCLXXXXIIII. Die XXX. mensis Maii. »

Pet. 8°, gros car. goth., 2 col., sig., 106 ff.

S. récl., pag., reg.

532. BONAVENTURA (S.) Ord. fratr. Praedicat.

Diaeta Salutis.

In fine : « ....Parisius impressus per Georgium Mittelhum. Anno domini Millesimo CCCC.XCVII. Die. XXVII. mensis Martii. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., tit., sig., pag. irrég. s'arrêtant au f. num. XL pour CXL. 152 ff.

S. récl., reg.

Rel. anc. en vélin.

533. GERSON (Johannes), Cancellar. Parisiens.

De imitatione Christi et de meditatione cordis.

In fine : « Completum est opusculum exoratum *(sic)* que Parisii per Philippum pygouchet. In vico cithare. In locagiis collegii vulgariter nuncupati de dainville Anno domini millesimo quadringentesimo nonogesimo primo. die vero ultima mensis Martii. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., 96 ff.

Sur le titre la marque de de Marnef : « Sit nomen domini

benedictum, le pellican, E G (c. à d. Enguilbertus Georgius) de Marnef. »

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Des Celestins de Metz. »

Ancienne reliure.

534. GERSON (Johannes), Cancellar. Parisiens.
De imitatione Christi et de meditatione cordis.

Double à 533. Le titre manque.

Marqué au bas du f. 1 : « Sti Arnulphi metensis. »

Dans une ancienne reliure gauf. avec le De summo bono d'Isidore.

ISIDORUS, Episcop. hispalensis.
De summo bono.

In fine : « Isidori hyspalensis episcopi tractatus de summo bono : finit feliciter. Impressus Parisii Per Philippum pigonchet. M.CCCC.XCI.

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., pag., 101 ff. num., la table placée à la fin comprend 3 ff. non num. le dern. de ces 3 ff. manque ici et a été remplacé par un f. ms., sur le titre la marque de de Marnef au pélican, v° 533. Exempl. réglé.

S. récl., reg.

535. SALIS S. TROVAMALA (Baptista de), Ord. Minor.
Summa casuum conscientiae dicta Rosella seu Baptisiana.

In fine : « ...Venetiis impressa per Paganinum de paganinis. Anno domini. M.CCCC.XCIX. die vero. XXI. decembris »

Pet. 8°, car. goth., 2 col., sig., ind. marg., pag., 14 ff. au commencement consacrés à la table non num., 479 ff. num., reg.

S. récl.

Marqué : « Ex monasterio S. Arnulphi. »

Ancienne reliure.

536. Bertholdus, Ord. Praedicat.

Horologium devotionis circa vitam Christi.

F. 65 *b* : « Explicit horologium devotionis. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., grav. s. bois, 65 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

Exemplaire mutilé.

Cet ouvrage est ordinairement accompagné des Meditationes de vita Christi du même auteur, ici, ces méditations le précèdent, et, malgré l'assertion de Hain - 8928 - elles n'occupent que 7 ff. de 65 à 72, le traité qui suit ne commence donc qu'au f. 66.

Bertholdus, Ord. Praedicat.

De vita et beneficiis salvatoris Jesu Christi devotissime meditationes cum gratiarum actione.

Terminantur f. 72 *a* : « consummationem / Amen. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., sig.

S. l., ann., nom d'impr., récl. pag., reg.

Marqué : « Liber domus sancti Sixti in Rutila. »

Dans une reliure de ce couvent avec :

Zutphania (Gerardus de).

Tractatus de spiritualibus ascensionibus.

Term. f. 68 *a*, lig. 14 : « re in gloriam suam. »

Deinde subscr. : « Laus deo. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 68 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

537. Salicetus (Nicolaus) Abbas Monasterii b. Mariae de Pomerio.

Antidotarius animae.

F. 1, titre en lettres blanches sur fond noir : « Liber meditationum ac orationum devotarum qui Antidotarius anime dicitur cum tabula insertus. »

In fine : « ....impensis providi viri Johannis Regnardi (alias Grüninger) in insigni civitate Argentin. ubi completus extitit. Anno dominice incarnationis MCCCCXCIII. quarto vero nonarum marcii. »

Pet. 8°, car. goth , init. ms., 2 col., sig., pag. 146 ff.
S. récl., reg
Reliure de la Chartreuse de Rettel.

538. CONSOBRINUS (Johannes) Portugal. Carmelita. **Tractatus de justitia commutativa et arte Campsoria seu Cambiis ac alearum ludo.**

In fine : « Impressus parisius per Guidonem mercatoris (*sic*). In campo gaillardi. Anno domini. M.CCCC.XCIIII. die. VI. Septembris. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 50 ff., sur le tit. la marque typog. de Guy ou Guyot Marchant libr.-impr. à Paris 1483-1502. V^e^ marq. typogr. 39 et Cf avec la marq. de 526 : De valore missarum. Grav. s. bois au v° du dern. f. représent. deux personnages debout.

S. récl., pag., reg.
Marqué : « S^ti^ Martini de Glanderiis. »
Dans une reliure peu ancienne avec d'autres opuscules.

ISIDORUS, Episcop. hispalensis.
De summo bono.

In fine : « Isidori hyspalensis episcopi tractatus de summo bono : finit feliciter. »

Pet. 8°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., pag.: 101 ff. num., la table placée à la fin comprend trois ff. non num., sur le titre la marque de de Marnef au pélican.

S. l., ann., nom d'impr. (ne diffère de l'exempl. décrit à 534 que par la souscription : « Impressus Parisii Per Philippum pigonchet. M.CCCC.XCI.) »
Récl., reg.

Lapide (Joannes de), Carthusianus.

Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium.

Explic. f. 48 *a*.

Pet. 8°, car. goth., long. lig., tit., sig., 48 ff.

S. l., ann. (av. 1500 ?), nom d'impr., récl., pag., reg.

De munditia, continentia et castitate sacerdotum.

F. 39 *b*, *in fine* : « Opusculum quod de mundicia continentia et castitate sacerdotum intitulatur feliciter finit. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 40 ff.: le dernier est blanc.

S. l., ann. (avant 1500 ?), nom d'impr., récl., pag., reg.

Epistola de miseria curatorum seu plebanorum.

F. 8 *a* : « Impressum parisius per Petrum Poullhac commorantem prope Bernardinos. »

Au-dessous de cette mention, une petite grav. s. bois représente S. Nicolas. Est-ce une marq. typogr.?

F. 8 *b* : Le titre de l'opuscule surmonte la marque de Denis Rosse, libraire à Paris, 1490-1518 — V° marq. typogr. n° 991. —

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 8 ff.

S. ann. (avant 1500 ?), récl., pag., reg.

Interrogationes et doctrinae quibus quilibet sacerdos debet interrogare suum confitentem una cum tractatu de absolutionibus.

F. 8 *a*, lig. 13 : « Finis. Laus Deo. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr. (avant 1500 ?)

Sig., récl., pag., reg.

Lupius (Jacobus).

Tractatus qui dicitur fructus Sacramenti poenitentiae.

F. 15 *b*, lig. 8 : « ...Impressus Parisius per Guidonem Mercatoris In campo gaillardi XXIIII. die Octobris. M.CCCC. CXIIII. »

Au-dessous de cette mention, se voit une singulière grav. s. bois.

Le titre, qui au r° porte la marque de G. Marchant (V° le 1er opusc. de ce recueil) et au v° une grav. représ. deux personnages debout, a été par erreur relié à la fin de l'ouvr.

Pet. 8°, car. goth., long. lig., sig., 9 ff.

S. récl., pag., reg.

539. GUILLERMUS (Wilhelmus), Episc. Parisiensis.
Dialogus de septem Sacramentis.

In fine : « ....Impressum parisius... per Georgium mittelhum. Anno salutis Millesimo quatercentesimo nonagesimo quarto die sexta mensis septembris. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., tit., sig., pag., 91 ff. num., 5 non num.

S. récl., reg.

Ancienne reliure.

540. ANTONINUS (S.) Archiep. Florentin. Ordin fratr. Praedicat.
Confessionale s. Summula confessionis.
Tractatus de restitutionibus.

I. Confessionale explic. f. num. CIIII, *a*, col. 2.

II. Tractatus de restitutionibus explic. f. num. XLCV *b*, col. 2.

Suit une table générale incomplète au moins du dern. f. Est-ce à la fin de cette table que se trouve la souscript. typogr.?

Pet. 8°, car. goth., 2 col., sig., pag., 145 ff. non num. La table, comprenant ici 4 ff., n'est pas paginée. Sur le titre, la marque de Jean Petit, libraire à Paris.

S. l., ann., nom d'impr.? récl., reg.

Dans un ancien cartonnage.

541. Hungaria (Michael de) s. Frater Hungarus, Ordin. Minor.

Sermones.

In fine : « Impressi per me Hermannum bomgart de hetwick Civem Felicis civitatis Colonie in foro antiquo morantem. Anno Salutis. M.CCCC.XCVI. Die vero. XIII. Junii. »

Pet. 8°, car. goth., 2 col., tit., sig., 126 ff.

S. récl., pag., reg.

Dans une reliure du siècle dernier avec d'autres opuscules:

Lotharius Diaconus Card., postea Innocentius III, Papa.

De contemptu mundi.

In fine : « ...Hermanni bomgart de Ketwich viri solertis arte et impensis colonie nuper impressus anno salutis. M.CCCC.XCVI. die. XX mensis septembris... »

Pet. 8°, car. goth., 2 col., tit., sig., 37 ff.

S. récl., pag., reg.

I. Anselmus (S.).

Dialogus de passione Jesu Christi et beatae Mariae Virginis.

II. Bernardus (S.).

Tractatus de planctu beatae Mariae Virginis.

III. Colloquium peccatoris et crucifixi Jesu Christi.

IV. Isidorus, Episcop. Hispal.

Dialogus de homine et ratione.

In fine: « Impressum Colonie. supra antiquum forum. proprie (*sic*) tzo dem Wildeman. in opposito sancti Martini majoris. Per Hermannum Bungart de Ketwich Anno domini. M.CCCC : XCVII. In profesto Mathei Evangeliste. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., tit., sig., 34 ff.

S. récl., pag., reg.

Fait suite, ainsi que les signatures l'indiquent au Praceptorium de Nic. de Lyra.

Lyra (Nicolaus de), Ordin. Minor.

Praeceptorium cum aliis brevibus tractatibus.

In fine : « ...Impressum Colonie per me Hermannum bungart de Ketwych Ibidem supra antiquum forum morantem. tzo dem Wilden manne. Anno domini. 1497. mensis Augusti. »

Pet. 8°, car. goth., long. lig., tit., sig., 88 ff.

S. récl., pag., reg.

542. Biblia latina.

F. 451 *b*, col. 2 : « Explicita est biblia presens Basilee summa lucubratione : per Johannem froben de Hammelburck Anno nonagesimo primo supra Millesimum quaterque centesimum die vero vicesima septima Junii. »

Suivent les Interpretationes hebraicorum nominum incompl. des 6 dern ff.

Le dern. f. de l'ouvrage, contenant une notice sur les traducteurs et interprètes de la Bible et sur la manière de comprendre l'Ecriture Sainte, manque également.

Pet. 8°, car. goth , init. ms., 2 col., tit., ind. marg., sig., 489 ff. dans les exempl. complets.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Carmeli antiquioris metensis. »

Reliure peu ancienne.

543. Carchano (Michael de) Mediolanens., Ordin. Minor.

Quadragesimale seu Sermonarium de Poenitentia duplicatum per Adventum et Quadragesimam.

In fine : « ...Impressum Venetiis optima que castigatione emendatum : per Georgium de Arrivabenis Mantuanum. Anno domini. M.CCCCLXXXXVI. die. XXVIII. Septembris. »

8°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., récl., pag., reg., 258 ff.

Incomplet des 48 prem. ff.

Marqué : Capucins de Marville.

Broché et couvert en vélin.

544. Caracciolus (Robertus) de Licio, Ord. Minor.
Quadragesimale de peccatis.

F. 320 *a*, col. 2 : « Finitum est anno domini. M.CCCC.XC. tertio Non. decembris. »

Pet. 8°, car. goth., 2 col., sig., pag., 320 ff. num., 8 ff. non num., reg. Le reg. se trouve sur le dern. f. qui manque ici.

S. l., nom d'impr., récl.

Reliure ancienne.

545. Caracciolus (Robertus) de Licio, Ordin. Minor., Episcop. Aquin.
Quadragesimale de peccatis.

F. 307 *b*, col. 2 : « ....impressum lugduni per Johannem trechsel alemanum. Anno nostre salutis. 1488. die vero nona Februarii feliciter est consummatum. »

Suit une lettre au cardinal Jean d'Aragon et la table.

8°, car. goth., init. ms., 2 col., sig., pag., 315 ff.

S. récl., reg.

Ancienne reliure.

546. Pelbartus s. Pelwartus de Themeswar, Ordin. Minor.
Pomerium sermonum de Sanctis. Pars aestivalis.

Au début se trouve une table alphabet. occupant 7 ff.

F. 249 *a*, col. 2 : « ....Impressum Lugduui per honestum virum Joannem cleyn impressorie artis magistrum... » v° 528.

Vient ensuite : « Vita Sancti Joannis elemosynarii » qui prend fin f. 251 *a*, col. 2.

Pet. 4°, car. goth., init. grav., 2 col., tit., sig., reg., 251 ff.

S. ann., récl., pag.

Incomplet de la partie d'hiver.

Reliure en bois peu ancienne.

547. GRATIANUS.

Decretum seu concordantiae Canonum discordantium, cum apparatu.

In fine : « Impressum Venetiis die. XXVI. Junii. M.CCCC XCVIII. »

4°, car. goth., 2 col., tit., ind. marg., sig., la glose entoure le texte, reg.

S. n. d'impr. (Nicolas Jenson ?), récl., pag.

Marqué : « Ex libris Conventus Metensis patrum Recollectorum. »

Reliure peu ancienne.

548. Repertorium sive tabula generalis auctoritatum Aristotelis et philosophorum, cum commento per modum alphabeti.

Sur le titre, une grav. s. bois représente Aristote enseignant : « Arestotiles *(sic)* cum discipulis. »

In fine : « ...Colonie per Henricum Quentell impresse Anno nostre salutis. M. quadringentesimo nonagesimo quinto quarto Kalendas aprilis. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Codex S. Mauritii in tholeia. »

Dans une anc. rel. délab. avec d'autres opuscules.

Defensorium inviolatae virginitatis Dei genitricis Mariae exemplis naturalibus comprobatae et figuris ligno incisis roboratae.

Le texte est en latin mêlé d'allemand.

4°, car. goth., long. lig. Le 1er f. est blanc, le 4e au verso — le seul qui soit plein — a 32 lignes ; sur chacun des autres ff., au r° et au v°, est une grav. s. bois. La première représente l'Annonciation, au-dessus : Hanc plenam gracia salutare mente serena ; au-dessous : (G) aude Maria Virgo etc. La dernière occupe le r° du dern. f. dont le v° est

blanc : elle représente la Sainte Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. 30 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (imprimé en Allemagne de 1470 à 1475, V° Brunet : « Historia Mariae Virginis, » t.° III, p. 215, avec les caractères de Reyser d'Eichstett, typis Reyserianis, suivant Panzer, t. I, p. 391, n° 24), sig., récl., pag., reg.

En tête du f. 1 : « Naturalis de fecunda Virginitate. »

Curieux et très-rare.

THEOBALDUS Episcopus.

Physiologus de naturis duodecim animalium.

In fine : « Finit phisiologus Theobaldi de naturis duodecim animalium. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 17 ff.

S. l., ann., nom d'imp., récl., pag., reg.

Double avec 509.

GERSON (Johannes), Cancellar Parisiens.

De imitatione Christi et de contemptu mundi.

In fine : « ...Impressum Lovanii. In domo Johannis de westfalia. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 84 ff.

S. ann. (antérieur à 1500, V° Panzer, t. I, p. 519, n° 66), récl., pag., reg.

549. TAMBACO (Johannes de).

Consolatorium theologicum.

In fine : « Basilee per magistrum Johannem de Amerbach Anno domini rc. XCII. »

Pet. 8°, car. goth. gr. et pet., init. ms., long. lig., tit., sig., pag., 100 ff. num., 7 au début occupés par la table non num.

S. récl., reg.

Dans une brochure en vélin avec le « Liber meditationum » de S. Bernard.

Bernardus (S.), Abbas Claraevall.
Liber meditationum.

In fine : M.CCCC.XCII.

Pet. 8°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig. 32 ff.

S. l., nom d'impr. (Bâle, J. de Amerbach c. f. avec le Consolatorium theologicum de J. de Tambaco, même n°), récl., pag., reg.

550. Seneca (L. Annaeus).
Dequatuor virtutibus seu formula honestae vitae.

F. 16 *a* : « Deo gratias. »

F. 16 *b* : Armoiries avec les init. I K de l'impr.

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., sig., 16 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Colôgne, Jean Koelhoff de Lubeck, Hain, 14624), récl., pag., reg.

Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus).
De consolatione philosophica cum commentario S. Thomae de Aquino.

In fine : « Finit expositio et declaratio textuum librorum quinque de consolatione philosophie Boetii viri celeberrimi. »

4°, car. goth. gr. et pet., long., lig., le texte est entouré par la glose de trois côtés, tit., sig., 166 ff.

S. l., ann., nom d'impr. (Daventriae per Jacobum de Breda 1492 c f avec le Disciplina Scholarium de cet imp., même n°), récl., pag., reg.

Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus).
De disciplina Scholarium cum commento.

In fine : « ...in oppido Daventriensi Impressus per me Jacobum de breda Anno a nativitate domini M.CCCC.XCII. altera purificationis. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., le texte est entouré par la glose de trois côtés, tit., sig.

S. récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

551. Boethius (Annius Manlius Torquatus Severinus). De consolatione philosophica cum commentario S. Thomae de Aquino.

In fine : « ...per Henricum Quentell in Colonia... Anno gratie Millesimo. CCCC.XCIII. pridie Kalendas novembris. »

4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., la glose entoure le texte de trois côtés, tit., sig., grav. s. le tit., 192 ff.

S. récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

552. Rodericus Sanctius, Episcop. Zamorensis.

I. Speculum vitae humanae.

II. Speculum conversionis peccatorum.

III. Speculum sacerdotum cum historia Udonis.

IV. Speculum ecclesiae, sive Expositio missae.

V. Speculum animae peccatricis.

VI. Tractatus de horis dicendis.

VII. Tractatus de casibus poenitentialibus.

VIII. Tractatus artis bene moriendi.

I. *In fine :* « Finit feliciter liber excellentissimus. Speculum humane vite nuncupatus impressus Bisuncii Annò domini Millesimo. CCCC.LXXXVIII. »

II. *In fine :* « Finit liber feliciter Speculum conversionis peccatorum impressus Bisuntii Anno domini. M.CCCC. LXXXVIII. »

III. Se termine par des sortes de stances en latin rhythmé.

IV, V, VI, VII manquent.

4°, gr. car. goth., init. gr., long. lig., sig.

S. récl., pag., reg.

VIII. Occupe les 14 dern. ff. et se compose de grav. s. bois et de texte alternativement. Je ne sais si ce traité est complet, dans tous les cas il n'appartient pas à l'édition précédente et me semble postérieur à 1500.

4°, car. goth., init. ms., long. lig.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg., sig.

Reliure ancienne.

553. Rodericus Sanctius, Episc. Zamorensis
Speculum vitae humanae.

Explic. f. 199 *b*.
F. 200 - 203 *b* : Table.
4°, car. goth. arrond., init. ms., long. lig., 203 ff.
S. l., ann., nom d'impr. (Cologne, Ulr. Zell, Hain, 13933) sig., récl., pag., reg.
Rel. de la Chartreuse de Rettel.
Exempl. bien conservé.

554. Avicenna, Aboali Abinsceni.
Opera omnia seu Canonis Libri V, Interprete Gerh. Cremonensi.

In fine : « Impressum Venetiis per Simonem Papiensem Dictum Biuilaquam 1500. Die. 21. Novembris. »
4°, car. goth., init. grav., 2 col., tit., sig., 632 ff., un f. blanc précède le liv. IV, marq. typ.
S. récl., pag., reg.
Ancienne reliure gaufr.

555. Magninus, Mediolanens.
Regimen sanitatis.

Expl. f. num. CXXIIII *a*.
Sur le titre et au v° du f. num. CXXIIII : La marque de Félix Baligault, lib. à Paris, 1493-1510 ; au-dessous de la dernière marque on lit : Pour Glaude Iaumar et Thomas Iulian.
4°, car. goth., init. gr., long. lig., tit., sig., ind. marg., pag., 134 ff. num., 2 à la fin, occupés par la table, non num.
S. l., ann. (avant 1500 ?), n. d'impr., récl., reg.
Marqué : « Monasterii S. Vincentii Metensis, 1669. »
Dans une anc. rel. avec deux autres traités :

Arnoldus de Villa Nova, Med. et Physic.
Tractatus de vinis.

Explic. f. 12 *a*.
4°, car. goth., init. gr., long. lig., tit., sig., marque de

Félix Baligault, ut sup., au début et à la fin ; celle de la fin porte la souscription: Pour Glaude Iaumar et Thomas Iulian, 12 ff.

S. l., ann. (avant 1500 ?), n. d'impr., récl., pag., reg.

ARNOLDUS de Villa Nova, Med. et Physic.
De regimine senum et seniorum.

Expl. f. 19 *b*.

4°, car. goth., init. gr., long. lig., tit., sig., au début la marque de Félix Baligault, 19 ff.

S. l., ann. (avant 1500 ?), n. d'impr., récl., pag., reg.

556. Gemma vocabulorum (Vocabulaire latin-flamand).

In fine : « Impressa Daventrie per me Richardum pafraet. *(sic)* Anno domini MCCCCXCII Secunda Januarii. »

4°, car. goth., long. lig., tit., sig.

S. récl., pag., reg.

Marqué : « Me possidet Carthusia Rutiliana. »

Reliure de la Chartreuse de Rettel.

557. GUIDO de Monte Rochen s. Rotherii.
Manipulus curatorum.

In fine : « Exaratus Rothomagi impressus que per Johannem le bourgoys commorantem in vico magni pontis. Anno domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quarto. die vero. XV. mensis Decembris. »

Très-pet. 4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., pag., 233 ff. num., les 4 dern., occupés par la table, non num., marq. typ. sur le tit.

S. récl., reg.

Ancienne reliure.

558. Gemma vocabulorum (Vocab. lat.-flamand).

In fine : « In mercuriali oppido Daventriensi loco fama-

tissimo impressa. per me richardum paefroed. Anno incarnationis domini. M.CCCC LXXXIX.... »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig., grav. s. le tit.

S. récl., pag., reg.

De la Chartreuse de Rettel. Reliure de ce couvent.

559. JUVENALIS (Guido), Cenomanus.

In latinae linguae elegantias Laurentii Vallae et Gellii interpretatio.

In fine : « ...Finiunt (*Codices*) transcripti in continentibus edibus atque confinio pallncii (*sic*) supra pontem Sancti michaelis opera et auspiciis Michaelis nigri auspicatissimi viri. Ex die VIII. Novembris. M.CCCC.XCIIII. »

4°, car. goth., long. lig., sig., pag., 137 ff. num. les 6 dern., occupés par la table, non num. Sur le titre la marque de Jehan Trepperel, lib. et impr. à Paris, 1491-1508, v° marq. typ. n° 74.

S. récl., reg.

Ancienne reliure.

560. JUVENALIS (Guido), Cenomanus.

In latinae linguae elegantias Laurentii Vallae et Gellii interpretatio.

In fine : « Fuerunt autem transcripti (*Codices*) in continentibus edibus atque confinio collegii remensis opera et auspiciis. Felicis balligault auspicatissimi viri. Ex die VI. Martii. M.CCCC.XCIIII. »

4°, car. goth., long. lig., sig., pag., 137 ff. num., les 6 dern., occupés par la table, non num.

S. récl., reg.

Le 1er f. a été coupé. Le second est marqué en tête : Des Celestins de Metz.

Dans une rel. anc. avec d'autres opuscules. Le n° 559 et celui-ci présentent les mêmes dispositions typographiques. Toutefois, comme le 559 est postérieur en date, il peut être, je pense, considéré comme une contrefaçon.

VERT S. VERRT S. WERT (Guilielmus).

Lilium grammaticae.

Le tit. est enlevé.

F. 2 *a*, sig. AII « (*s*) Icut lilium inter spinas ceteros que flores pul // crius splendidus, etc. »

Le dern. f. manque. Sur ce folio se trouve la souscription : « Impressum Colonie per Henricum Quentell (Hain, 16066).

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., 16 ff.

S. ann., récl., pag., reg.

Elegantiarum praecepta viginti ad conficiendas epistolas.

Dern. f. *a* : « Elegantiarum viginti precepta finiunt. » Au v° de ce même f., une grav. s. bois représente un maître et quatre élèves.

Le début manque : le tit. et le 1er f. probablement.

4°, car. goth., long. lig., sig., 6 ff.

S. l., ann., nom d'impr., récl., pag., reg.

561. DONATUS Aelius, Grammaticus.

Donatus minor et major de octo partibus orationis.

In fine : « Impressa per dominum Petrum drach virum Consularem et civem Spirensem expeditissimum. Anno domini. Millesimo quadringentesimo nonagesimo vicesima prima die mensis Augusti finita. »

4°, car. goth., long. lig., tit., sig., 230 ff.

S. récl., pag., reg.

Ancienne reliure.

562. HENRICUS Samariensis, alias Septimolensis, Pauper dictus.

Elegiorum liber.

In fine : « Impressus Colonie retro minores. Anno dominice geniture MCCCCXCVII. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 20 ff.
S. nom d'impr., récl., pag., reg.
Marqué : « Me possidet Carth. Rutil. »
Dans une reliure de ce couvent avec d'autres opuscules.

SYNTHEN S. SINTHIS Joannes.
Composita verborum.

S'arrête au f. 28 *b*, incomplet du surplus.
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., sig., grav. sur le tit.
S. l., ann., nom d'impr. — en cet état — récl. pag., reg.

Gemma vocabulorum (Vocab. lat.-flamand).

In fine : « Impressa Daventrie per me Jacobum de Breda Anno domini. M.CCCC.XCVIIII. Penultima Martii. »
4°, car. goth., init. ms., long. lig., tit., sig.
S. récl., pag., reg.

Arbor affinitatis.

Der. f. *a :* « Impressum Colonie per me hermannum Bungart de Ketwiich civem Coloniensem. supra antiquum forum morantem in opposito sancti Martini maioris In domo vulgariter nuncupata tzo dem wildem manne Anno. M.CCCC. XCIX, » au v° de ce dern. f. une grav. s. bois représente l'adoration des bergers.
4°, car. goth. gr. et pet., long. lig., tit., sig., 16 ff.
S. récl., pag., reg.

563. Hymni de tempore et de Sanctis in metra noviter redacti.

In fine : « Redacti et diligenter emendati Davantriae (*sic*) in impressura plateae episcopi. »
4°, car. goth., init. ms., sig.
S. ann., nom d'impr. (Richard Paffroet, 1491, V° Panzer, t. I, p. 359, n° 49), récl., pag., reg.
Dans une reliure de la Chartreuse de Rettel, avec d'autres opuscules :

Liber sequentiarum per circulum anni.

In fine : « ....per me Richardum paffroed Davantriae (*sic*) impressus.... »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig.

S. ann., récl., pag., reg.

S. Servatii legenda.

In fine, en rouge : « Explicit Sanctissimi Servacii tungrensis ecclesie presulis et consanguinei xpristi legenda de novo stilo claro ac eleganti compilata Colonie que Impressa per me Arnoldum ter hoyrnen finita Anno domini M°CCCC° LXXII° die Mercurii quarta mensis Marcii. »

4°, car. goth., init. ms., long. lig., marq. typ. au-dessous de la souscript., 30 ff.

S. sig., récl., pag., reg.

Speculum artis bene moriendi.

Explic. f. 14 *a*.

4°, car. goth., init. ms., long. lig., sig., 14 ff.

S. l., ann., n. d'impr., récl., pag., reg.

564. Augustinus (S. Aurelius).

Meditationes.

Explic. f. 14 *b*, l. 17.

4°, car. goth., long. lig., sig., sur le tit. la marque de Jean Trepperel, libr.-impr. à Paris, 1491-1508, 14 ff.

S. l., ann. (avant 1500?), n. d'impr., récl., pag., reg.

Dans une anc. rel. gauf. avec d'autres opuscules, la plupart postérieurs à 1500 :

Adamus, Ord. Praedicat.

Summula pauperum quam nominant plures jurisperitorum Versus decretales.

In fine : « Impressum Parisii in Signo Sancte Barbare Vici Sci Jacobi Opera Wolf : Iohannis que de Cruczennach. An. domini MCCCCXCIII Die XX April. »

4°, car. rom. excepté une épître liminaire de 1 f. ½ en pet. car. goth., long. lig., sig., marq. typ. sur le tit. (Ve marq. typ. n° 176), 64 ff.

S. récl., pag., reg.

N'est décrit ni par Hain ni par Panzer.

CATHO (Dionysius).

Disticha pro pueris latine.

In fine, en gr. car. goth.: « Moralissimi Cathonis opusculum finit. »

4°, car. goth., long. lig., sig., 6 ff.

S. l., ann., n. d'impr., sig., récl., pag., reg.

LIVRES IMPRIMÉS A METZ

565. Imitatione (de) Christi lib. I.

F. 1 *a*, blanc. F. 1 *b:* « Capitula sequetis libelli sedm //ordinem. Capl'm primu// De imitacone xpi. et ꝺteptu oim vanitatu mudi » Suivent les titres des 24 chapitres dont se compose l'ouvrage.

F. 2 *a:* « Incipiut ammonicones ad spi//rituale uita utiles Ca. primu. »

F. 24 *a:* « Expliciut amonicones ad spi//ritualem vitam utiles.// Impresse in citate Metensi// per fratrem lohanne Colini. Or//dinis fratrum Carmelitarum.// Et gerhardum de noua citate.// Anno domini Mille° cccc° //lxxxij. »

Très-pet. in-4°; longues lig., 29 par page entière; car. goth., majuscules des têtes des chap. mss.; 24 ff.

S. récl., sig., pag., reg. Marqué en tête du recto du f. 1 : « hic liber.ptinet ad domu sancti sixti In rutil. » Relié avec le

Speculum animæ peccatricis.

F. 1 *a*, blanc. F. 1 *b:* Table des chapitres.

F. 2 *a:* « Opusculu qd speculu aureum //aie peccatcis iscribit : icipit felicit. »

F. 35 *b:* « Speculum aureum anime peccatries, a //quodam cartusiense editu : finit feliciter.// Impressum Anno domini Millesimo. cccc//lxxxij xix. Augusti. »

F. 36, blanc.

Même format, mêmes caractères que le précéd.; long. lig.,

28 par page entière; 36 ff.; également s. récl., sig., pag., reg.

Ces deux ouvrages sont dans une reliure de Grosclaude de Metz, en maroquin vert, dorée sur tr.; les armes de la Ville sont frappées sur les plats et sur le dos, au-dessous du titre, on lit : « Donné par M. Viville, 1810. »

Une note ms. sig. « Firmin Guillaume, » datée « 24 Novembre 1811 » relative à ces précieux opuscules, est collée au v° du f. de garde.

566. Athanasius (S.).

Symbolum.

F. 1 *a:* « Incipit Exposicō fructuosa Sȳboli Athanasij. »

Incip.: « Quicūqz wlt saluus esse ān ōnia op? est //vt teneat catholicā fidem. »

Desin.: « Explicit Expo° Sȳboli. »

« Seqt^r deuot? Mod? dicedi. Pater noster. »

Incip.: « Pater nr q̄ es. »

Desin.: « Explicit. »

Pet. in-4°, car. goth., init. calligr., longues lig., 6 ff., s. sig., récl., pag. reg. Cartonn. moderne.

Collection de M. Marchant.

Sort évidemment de la même presse qui a imprimé les deux ouvrages qui précèdent. Tout l'indique : le papier est le même et marqué du P à la haste fourchue, surmonté d'une étoile à quatre pointes. Les caractères (fondus à Cologne, pense M. Claudin, libraire à Paris, si expert en pareille matière) sont également les mêmes. Enfin, l'emploi fréquent de la parenthèse (fort rare alors) est un signe certain qui ramène ces trois livres à une origine commune. Pourquoi le Speculum et le Symbole ne sont ils pas signés ? Les noms des imprimeurs qui se trouvent à la fin de l'Imitation sont-ils bien réels? Autant de questions qui attendront longtemps encore une réponse satisfaisante.

MARQUES

D'IMPRIMEURS MESSINS

Jean PALIER

(*Manuel des abus de l'homme ingrat*, 1544.)

Abraham FABERT.

(*Miſſale secundum usum insignis Ecclesiæ Metenſis*, 1597.)

Jean ANTOINE.

(Les aphorismes d'Hippocrate traduites (sic) *par A. Foës, 1642.)*

François BOUCHARD.

(*Géométrie royale*, 1686.)

Veuve de François BOUCHARD.

(*La Chronique de la noble ville et cité de Metz*, 1698.)

Joseph COLLIGNON.

(*Marci Tullii Ciceronis pro lege Manilia Oratio*, 1762.)

Veuve de Brice ANTOINE.

(*Coutumes de Metz*, 1730.)

MARQUE

de

Jean PELLUTI, libraire à Metz.

(*Le crys des pièces d'or et monoies faict en la noble cité de Metz*, 1539.)

VIGNETTE

SUR LE TITRE DU

BREVIARIUM METENSE

Ve No 528

VIGNETTE

SUR LE TITRE DU

MANUALE CURATORUM

Imprimé par Jean PELUTI, en 1543.

La reproduction fort exacte
des Marques et Vignettes qui précèdent,
est l'œuvre de M. Ad. Bellevoye.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Nos

ACCURSIUS (Bonus).

Laurentii Vallæ elegantiarum linguæ latinæ compendium. 354

ADAMUS.

Summula pauperum. 564

ÆGIDIUS COLUMNA.

Theoremata de Corpore Christi 504

ÆNEAS SYLVIUS.

De puerorum educatione. 276

Dialogus contra Bohemos et Thaboritas de sacra communione 282

Epistolae familiares. 93, 94, 456

Æsopus moralisatus. 517

ALANUS de insulis.

Doctrinale altum. 403

ALBERTANUS.

Tractatus de arte loquendi et tacendi. 403

ALBERTUS Magnus.

Liber secretorum 292, 403, 486

Sermones XXXII de Eucharistiæ Sacramento. 490

ALEXANDER Anglicus.

Destructorium vitiorum. 313

ALEXANDER de Ales S. Hales.

Summa universæ theologiæ 126 à 128, 129, 130

Nos

ALIACO (Petrus de).

Quæstiones super I, III et IV sententiarum. 330, 491

Tractatus exponibilium. 483

ALPHONSUS a Spina.

Fortalitium contra fidei christianæ hostes. 139

ALVAROTIS (Jacobus de).

Opus super feudis. 65

AMBROSIUS de Spiera.

Quadragesimale de florib. sap. 494

AMBROSIUS (S.).

De officiis. 405

Explanationes Evangelii S. Lucæ lib. X. 244

ANANIA (Johannes de).

Commentaria Super prima et secunda parte quinti Decretalium. 33

ANCHARANO (Petrus de).

Lectura super Clementinis. 148

Repetitio Cap. Canon. Statuta de constitutionibus etc. 148

ANCONA (Augustinus de).

Summa de ecclesiastica potest. 216

ANDREÆ (Johannes).

Additiones ad speculum udiciale G. Duranti. 70

Quæstiones mercuriales super regulis juris 67

ANGELUS (de Clavasio).
Summa de casibus conscientiæ 219, 474

ANSELMUS (S.)
Opuscula. 463, 541

ANTONINUS Archiep. Florent.
Chronicon S. Opus historiarum. 161 à 163
Confessionale. 293, 472, 501, 540
Summæ theologicæ partes IV. 131 à 133, 134, 135, 210 à 212

AQUINO (S. Thomas de).
Catena aurea s. continuum in quatuor Evangelistas. 119, 120
Commentaria in omnes epistolas Pauli apostoli. 187
De quidditate et efficacia Sacramenti Eucharist. 430
Liber de rege et regno. 364
Scripta super primo et secundo sententiarum. 202
Id. super quarto. 203
Summa de artic fidei. 454
Summæ theologicæ partis secundæ prima pars. 206
Id. pars secunda 207, 208
Summæ theologicæ pars tertia 136
Id. cum additionibus. 209

Arbor affinitatis. 562

ARETIO (Angelus de Gambilionibus de).
Lectura super Institutionum lib. quatuor. 45, 46, 47, 149
Tractatus in practica maleficiorum. 95

ARIMINENSIS (Henricus).
De quatuor virtutibus cardinalibus. 259

ARNOLDUS de Villa Nova.
De viais 555
Regimen sanitatis. 291, 555

ARNOLDUS (Henricus).
Contra Teucros spec Litania 404

ATHANASIUS (S.).
Symbolum (Imp. à Metz). 566

AUGUSTINUS (S. Aurelius).
De civitate Dei cum commento. 195, 196, 197
De conflictu vitiorum 495
De Trinitate. 125, 195, 197
De virtute psalmorum. 475
Liber de XII abusivis sæculi. 335, 454
Opuscula plurima videlicet meditationes, soliloquia etc. 310, 564
Psalmorum explanatio. 181
Sermones ad heremitas. 478

AUSMO (Nicol. de).
Supplem summæ Pisanellæ. 500

AVIANUS.
Apologus. 517

AVICENNA.
Canonis libri V. 157, 554
Canonis lib. I, III et IV. Fen prima cum explanatione Jacobi de Partibus. 158

AZO.
Summa super nov. lib. Cod. et quatuor Institutionum, 44

BACHO (Johannes).
Comment sup. quartum lib. sententiarum. 413

BALBUS (Joh.) de Janua.
Summa quæ vocat. Cathol. 17, 220

Baldus de Ubaldis de Perusio.
Lectura super IV, V, Codicis.
Id. sup. I et II Digesti Veteris.
Id. sup. Digesto novo. 55, 60
Id. super quarto libro Codicis. 151

Margarita, S. repertor. juris. 155
Repertorium de singularibus dictis textuum glossarum. 61
Super usibus feudorum. 62

BAPTISTA Mantuanus.
Libellus de vita beata. 467
De calamitatibus temporum et de poetis impudicis. 467
Parthenice. 467
De vita divi Ludovici Morbioli. 467

BARTHOLOMÆUS Coloniensis.
Epistola mythologica. 279

BARTHOLOMÆUS de Chaimis.
Confessionale. 502

BARTHOLOMÆUS de Glanvilla.
De proprietatibus rerum. 374

BARTHOLOMÆUS Pisanus.
Summa de casibus conscient. 365

BARTHOLUS de Saxoferrato.
Consilia, quæstiones disputatæ, etc. 49, 64 156
Lectura super authent. 49, 156 271
Lectura super tribus lib. Codic. 156
Lectura super I et II parte Codicis, cum additionibus Alexandri de Imola. 150
Lectura super I et II parte digesti novi; id. digesti veteris; id. infortiati. 50-53
Lectura super I et II parte digesti veteris. id. digesti novi, cum additionibus Alexandri de Imola. 152, 153

BARZIZIUS (Gasparinus).
Epistolæ. 428, 489

BASILIUS (S.) Magnus.
Oratio ad adolescentes. 288

BECKENHAUB (Johannes).
In scripta S. Bonaventuræ cum textu sententiarum tabula. 317

BERCHORIUS S. BERTORIUS (Petrus).
Dictionarius seu repertorium morale 350, 351, 352
Liber bibliæ moralis. 116, 117, 240

BERGOMENSIS (Jac. Philippus).
Supplementum chronic. 102, 103

BERNARDINUS Senensis.
Quadragesimale de christiana religione. 507
Sermones de Evangelio æterno. 369
Speculum peccatorum de contemptu mundi. 475

BERNARDUS Parmensis.
Casus longi sup. quinque lib. Decretalium. 421

BERNARDUS (S.)
De concordantia statuum religiosorum. 525
Floretus. 400, 403
Liber meditationum. 549
Modus bene vivendi. 531
Sermones de temp. et de Sanc. 416

BERNARDUS de Breydenbach.
Itinerarium in terram sanctam. 340

BETHOLDUS.
De vita Christi meditat. 536
Horologium devotionis. 536

Biblia latina.
107, 108, 109, 169, 170, 171 172, 296, 297, 298, 299, 300 324, 396, 401, 523, 524, 542
Cum glossa ordinaria Walafridi Strabonis et interlineari Anselmi Laudunensis. 1-9
Simul que cum expositione Nicolai de Lyra. 176
Cum postillis Hugonis Cardin. 179
Cum postillis Nicolai de Lyra. 112, 177, 178, 397
Cum postillis Nicolai de Lyra. expositionibus Britonis et additionibus Pauli ep. Burgensis. 113, 301

BOCCACIUS (Johannes).
De casibus virorum illustrium. 384
De præclaris mulieribus. 384

BOETHIUS (A. M. T. Severinus).
De consolatione philosophica. 378 398, 453, 485, 520, 550, 551
De disciplina scholarium cum commento. 278, 398, 485, 550

BONAVENTURA (S.).
Biblia pauperum. 394
Dicta salutis. 532
Opera. 250
Opuscula parva. 213
Perlustratio in lib. IV sententiarum. 204, 205, 315
Qsæationes super secundo sententiarum. 316
Sermones mediocres. 493
Tractatus de præparatione ad Missam. 403, 459

BONIFACIUS VIII. Pont. Max.
Liber VI Decretal. 227, 228, 270
Id. cum Clementinis. 34, 36, 228

Bonum universale de proprietatibus apum. 363

BOUTILLIER (Jean de).
Somme rurale. 445, 446

BRANT (Sebastianus).
Das Narrenschiff. 516
Trad. lat: Navisstultifera. 399, 516
Expositio omnium titulorum juris civ. et can. 518
Liber Faceti. 403

Breviarium. 529
Id. Carthusiense. 527
Id. Metense. 528

BRONNERDE (Philippus de).
Opus materiarum prædicabil. 368

BRUNO (Henricus).
Tractatus sup. Institutiones. 422

BUSTI (Bernardus de)
Mariale. 435

CALDERINUS (Johannes).
Repertorium juris. 66
Tabula auctoritatum et sententiarum Bibliæ contentarum in Decreto et in Decretalibus. 366

CALPHURNIUS (Tit. Julius).
Bucolicon. 517

CAMPEGIUS.
Tractatus de jure dotium. 64

CARACCIOLUS (Rob. de Licio).
Quadragesimale de pecc. 544, 545
Sermones de timore judiciorum divinorum. 335

CARCHANO (Michael de).
Sermonarium. 477, 506, 512, 543

CASSIODORUS (M. Aurelius).
Expositio in Psalterium. 236

CATHO (Dionysius).
Disticha pro pueris. 564

CATULLUS (C. Valerius).
Carmina cum commentariis. 90

CELSUS (Cornelius).
De medicina liber VIII. 275

CEPOLLA (Bartholomæus de).
Cautelæ juris. 380
Tratatus de servitutibus. 64

Chroniques de France appelées Chroniques de Saint-Denis. 104, 105

CHRYSOPOLITA (Zacharias).
Concordantia Evangeliorum. 110

CHRYSOSTOMUS (Johannes).
Liber de eo quod nemo læditur. 402
Sermo super Psalt Miser. mei 402

Sermones de patienta Job etc. translati de græco in latinum per Lilium Tifernatem. 261, 402

CICERO (Marcus Tullius).
Epistolæ ad familiares cum commentario. 92

CLEMENS V, Papa.
Constitutiones s. Clementinæ. 228

COLUMNA (Guido).
De casu Trojæ. 388

COMESTOR (Petrus).
Historia scolastica. 239, 364, 394

Confessionale. 538

CONSOBRINUS (Johannes).
De justitia, cambiis ac alearum ludo. 538

Cordiale. 407, 495, 514

CORSETTUS (Antoninus).
De potestate ac excellentia regia cum aliis tractatibus. 155

Singularia et notabilia. 61

CREMA (Franciscus de).
Singularia et solemnia dicta. 61

CRESCENTIIS (Petrus de).
Opus ruralium commodorum. 266, 450

CUMANUS (Raphael) et FULGOSUS (Raphael).
Consilia. 72

CURTIUS (Franciscus).
Tractatus monetarum. 42

DAMASCENUS (Petrus).
Liber in laudem Mariæ Virg. 264

DATHUS (Augustinus.)
De arte dicendi. 277
Elegantiolæ latini sermonis. 517

De arte bene moriendi. 342

De laude caritatis. 495

De modo pœnitendi. 400

De munditia, continentia et castitate sacerdotum. 538

Defensorium fidei contra Judæos, etc. 364

Defensorium inviolatæ virginitatis Dei genitricis Mariæ. 548

Destructorium viciorum 138

Dialogus super dignitate papali et regia. 292, 354, 403

Dialogus super libertate ecclesiastica. 292

DIONYSIUS Areopagita.
Opera cum interpretatione. 322

DONATUS Ælius.
De octo partibus orationis. 561

DORLANDUS (Petrus).
Viola animæ. 468

DUNS (Johannes) Scotus.
Scriptum in quatuor lib. sententiarum. 137, 251

DURANTI (Guillelmus).
Rationale divinorum officiorum. 121, 122, 188, 189. 243, 329, 356

Speculum judiciale. 68, 69

Elegantiarum viginti præcepta ad conficiendas epistolas. 288, 560

Elucidarius carminum et historiarum. 467

Epistola de miseria curatorum. 538

EUSEBIUS (Pamphilus)
Chronicon. 268
De præparatione evangelica. 303
Historia ecclesiastica. 427

Exempla sacræ script. 471, 525

Expositio hymnorum. 400, 478
Id. officii sacrique can. missæ. 437

Fasciculus temporum (a Wernero Rolevinck). 267, 382, 396

FASTOLI (Thom)
Decisiones novæ Rotæ. 41

FICINUS (Marsilius).
Epistolæ. 321

FLORENTINUS (Paulus).
Breviarium super totum corpus juris canonici. 385

Florio und Bianceffora. 269

Flos theologiæ. 418

FORLIVIO (Jacobus de).
Expositio in primum librum canonis Avicennæ. 87

Formula vivendi canonicorum. 403, 475

Formularium instrumentorum ad usum Curiæ Romanæ. 522

FRANCISCUS (M.) de Insulis.
Psalterium beatæ Mariæ Virginis conventus coloniensis. 280

FRANCISCUS de Maronis.
Sermones de Sanctis. 508

FUSSINGA (Jacobus).
De arte prædicationis. 342

GALLENSIS (Johannes).
Communiloquium. 402, 499

GANDINO (Albertus de).
Tractatus maleficiorum. 9

GEILHOVEN s. Gleyhoven (Arnoldus).
Gnotosolitos s. Speculum conscientiæ 140

GEMINIANO (Dominicus de s.).
Lecturæ super sexto Decret. 37, 38

GEMINIANO (Joh. de Sancto).
Summa de exemplis et de similitudinibus rerum. 464

Gemma vocabulorum. 556, 558 562

GENTILIS Fulginas.
Explanatio in tertium lib. canonis Avicennæ. 86, 159

GERARDUS Cremonensis.
Theorica planetarum. 283

GERSON (Johannes).
Alphabetum divini amor. 525, 526
Collectorium super Magnificat. 337
De imitatione Christi. 533, 534, 548
De materia celebrat. missæ. 402
De passionibus animæ. 286, 492
Opera. 333

GORDONIO (Bernardus de).
Lilium medicinæ. 375

GORICHEM (Henricus de).
Conclusiones sup. quatuor lib. sententiarum. 457

GOUDA (Guilelmus de).
Expositio myster. missæ. 403, 475

GRATIANUS.
Decretum cum app. 229, 230, 547

GREGORIUS Magnus Papa.
Dialogorum libri quatuor. 247 295, 357, 406, 407
Expositio sup. Cantica cantic. 406

Homeliæ super Ezechielem. 355
Moralia s. expositio in Jobum. 118, 182, 246
Pastorale. 406

GREGORIUS IX.
Decretalium lib. V cum glossa. 20, 21, 144, 224, 225

GRUNER (Vincentius).
Expositio officii missæ. 307

GUARINUS veronensis.
Vocabularius breviloq. 425, 449

GUIDO de Monte Rochen.
Manipulus curatorum. 342, 410 476, 501, 503, 505, 557

GUILLERMUS.
Postilla super Epistolas et Evangelia. 184, 185, 256, 367, 410

GUILLERMUS altissiodorensis.
Summa in IV libros sententiarum. 308, 312

GUILLERMUS de Aquisgrano.
Sermo de passione Christi. 484

GUILLERMUS Episc. Paris.
De fide et legibus. 338, 341

GUILLERMUS (Wilhelmus).
Dialogus de Septem Sacram. 539

HARENTALIS (Petrus de).
Glossa continua collectoris super librum psalmorum. 395

HASELBACH (Thomas de).
Sermones dominicales. 409

HENRICUS Samariensis.
Elegiorum liber. 562

HERODOTUS.
Historiarum lib. IV. 91

HEROLT (Joh).
Lib. de erudione Christi fidel. 336
Sermon de temp. et de Sanctis. 19 221, 344, 442, 443, 447, 496, 511

HERPF (Henricus).
Speculum aureum decem præceptorum Dei. 218, 498

HIERONYMUS (B.).
Epistolæ et tractatus. 123, 124
Vitæ Sanctorum Patrum. 106

HISPANUS (Petrus).
Summula logicæ. 482

Historiæ Augustæ scriptores minores sex. 391

HOLKOT (Robertus).
Opus super sapientiam Salomonis. 183, 238, 325
Quæstiones super IV lib. Sententiarum. 362

HORATIUS Flaccus (Quintus).
Carmen seculare cum J. Sentini de quibusdam lyricis carminibus tractatulo. 288
Opera cum commentariis 88, 424

HOSTIENSIS (Henricus de Segus.).
Summa in quinque libros Decretalium. 22, 345, 346

HUGO de Prato florido.
Sermones de tempore et de Sanctis 143, 414

HUGO de s. Victore.
Didascalion et alia opuscula. 335

HUNGARIA (Michael de).
Sermones. 541

Hymnarius 490, 563

IGNATIUS Episc.
Undecim epistolæ. 322

Imitatione (de) Christi. (Imp. à Metz). 565

IMOLA (Johannes de).
In Clementinas. 40

INNOCENTIUS IV. Pont. Max.
Apparatus super VI lib. Decretalium. 147

ISIDORUS Episc. Hispalens.
De summo bono. 530, 534, 530
Etymologiarum lib. XX. 168

ISOCRATES.
Oratio de laudibus Helenæ. 91

JACOBUS de Clusa.
De veritate. 454
Sermones notabiles et formales (de Sanctis). 265, 408
Id. dominicales. 440

JERUNG (Henricus).
Elucidarius scripturarum. 114

JOHANNES abbas.
Tituli Decretalium. 422

JOHANNES Junior.
Scala cœli. 359, 431, 432

JOHANNES presbiter.
Epistola de ritu et moribus Indorum. 403

JORDANUS de Quedlinburg.
Sermones de tempore. 222, 223 438, 439

JOSEPHUS (Flavius).
Opera latine. 99

Justinianus imp.
Codex. 231
Digest novum cum glossa 232, 233
Institutiones. 43, 234
Id. cum apparatu Accursii. 272
Novellæ cum apparatu Bartoli et Angeli de Ubaldis. 154

JUVENALIS (Decius Junius).
Satyræ cum commentariis. 89, 455

JUVENALIS (Guido).
In Laurentium Vallam et Gellium interpretatio. 559, 560

KEYERSLACH (Petrus).
Passio Christi. 475

KŒLNER (Joh.) de Vanckel.
Summarium textuale et conclusiones sexti Decretalium et Clementinarum. 252

LACTANTIUS.
Opera. 248

LÆTUS (Pomponius).
Compendium histor. romanæ. 294

La Mer des histoires. 381

LAPIDE (Johannes de)
Resolutorium dubiorum circa celebr. miss. occurr. 430, 475, 538

LESCHERIUS (Paulus).
Rhetorica pro conficiendis epistoli accomodata. 517

Le songe du vergier. 274

Libellus de venerabili Sacramento et de valore miss. 526

Libellus meditationum. 531

Liber sequentiarum per circulum anni. 363

LIMOS (Andreas).
Opus dubiorum indissolubilium 483

Lombardus (Petrus).
Sententiarum libri IV. 198, 317
Textus sententiarum cum conclusionibus H. Gorichem. 199, 249
Id cum commento B. Thomæ de Aquino. 200
Thesaurus sentent alphabet. 430

LOTHARIUS (Innocentius III).
De contemptu mundi. 541

LUCANUS (M. Annæus).
Traduction française. 98

LUDOLPHUS de Saxonia.
Expositio Psalmorum. 393
Meditationes vitæ D. N. Jesu Christi. 18, 174, 175
Traduction française. 173
Vita Christi in comp. redacta. 111

Lumen animæ. 436

LUPIUS (Jacobus).
Fructus Sacramenti pœnit. 538

Lyra (Nicolaus de)
Postillæ in psalmos. 429
Trad. française. 302
De idoneo ministrante et suscipiente Sacrament Eucharist. 430
Glossæ in universa biblia 10, 15
Moralia super totam bibliam. 115
Præceptorium. 541

MAGNI (Jacobus).
Sophilogium sapientiæ. 214, 255, 309, 331, 357, 358, 459

MAGNINUS mediolanensis.
Regimen sanitatis. 555

MAHOMET.
Epistolæ magni Turci interprete Laudivio. 279

MAIUS (Junianus).
De priscorum propriet. verb. 235

Mammotrectus super Bibl. 180

Manuale paroch. sacerdotum. 403, 475

MARIA (Paulus de S.).
Dialogus qui vocatur scrutinium scirpturarum. 242

MARSILIUS ab Inghen.
Quæstiones super IV libros sententiarum. 314

MATHEUS Mattaselanus.
Singularia ac notabilia dicta. 61

MARTIALIS (Marcus Valerius).
Epigrammatum libri XV cum commentariis. 90

MARTINUS de Magistris.
Questiones morales. 360

MAYNO (Jason de).
De jure emphiteutico. 63
In primam et secundum partem codicis. 48
In primam partem codicis. 42

MAYRONIS (Francisc. de).
Opus de laudibus Sanctorum. 497

MEDIAVILLA (Richardus de).
Commentum super quartum sententiarum. 201, 256, 257, 458

MENNIGKEN (Carolus).
Epistol. formulæ. 513, 515, 517

MESVE (Johannes).
Liber de consolatione medicinarum simplicium solutivarum. 379

Missæ speciales. 194
Missale. 191, 129
— Benedictinum. 16
— Carthusiense. 193
— Romanum. 305

Modus pœnitendi et confitendi. 357, 400

MONTALVO (Alfonso Diaz de).
Repertorium super abbatem Panormitanum. 28, 146

MONTEPICINO (Paulus de).
Repetitio in quarta. ff. ad L. falcid. 42

NICOLAUS Faventius.
Antidotarium, &c. 290

NIDER (Johannes).
De contractibus mercatorum. 492
De lepra morali. 470, 471
Dispositorium moriendi. 470
Formicarius. 311
Manuale confessor. 437, 470, 471
Præceptorium legis, s. expositio decalogi. 254, 332, 433

NIGER (Franciscus).
Modus epistolandi. 489

OCKAM (Guilielmus)
Quodlibeta septem. 461

Officii missæ sacrique canonis expositio. 190

Opuscula varia devota S. S. Chrysostomi, Augustini et Bernardi. 525, 530

Ordinaire des Chrétiens. 466

PALÆONYDORUS (Johannes).
Liber de ordine carmelitico. 488

PALLADIUS (Dominicus).
Epigrammata, &c. 289

PANORMITANUS (Nicolaus) de Tudeschis.
Lectura super quinque libros Decretalium. 23-27, 145, 226

PAPIAS
Vocabularium. 444

Paradisus conscientiæ. 263, 441

PARALDUS (Guilielmus).
Summa de virtutibus. 215, 260

PARATUS.
Sermones de tempore et de Sanctis. 419, 521

PARENTINIS (Bernardus de).
Expositio officii missæ. 306

PAULUS Diaconus.
Historia de gestis Longobard. 389

PAVINIS (Joh.-Franc. de).
De officio capituli sede vacante 42
Relatio circa canonisationem b. Bonaventuræ cum aliis. 504

PELBARTUS de Themeswar.
Corona beatæ Mariæ Virginis. 366
Sermones de Sanctis. 546
Stellarium coronæ &c. 366

PEREGRINUS (Frater).
Sermones de temp. et de Sanct. 509

PERIGLIS (Angelus de).
Repetitio in suis ff. de liberis et posthumis. 42

PETRARCA (Franciscus).
De remediis utriusq. fortunæ. 423
De vita solitaria. 337, 423, 454
Secretum de contemptu mundi. 423, 454

Pharetra auctoritates et dicta doctorum philosophorum et poetarum continens. 141, 142
Id. fidei catholicæ 475

PICUS (Joh.) Mirandulæ comes.
Opera philosophica, theologica, cum ejus vita. 258

PLATINA (Bartholomæus).
De obsoniis, de honesta voluptate et valetudine. 287
Vitæ Pontificum. 390

PLUMBINO (Benedictus de).
Repetitiones in L. si quis a socio ff. 42

PLUTARCHUS.
Vitæ illustrium virorum. 167, 168

POLYCARPUS Episc.
Epistola. 322

PONTANUS (Lud.) de Roma.
De relictis ad pias causas. 42
Singularia in causis criminalibus. 61

Positiones circa libros phisicorum et de anima Aristotelis. 385

Postillæ super Epistolas et Evangelia de tempore et de Sanctis ex variis auctorib. desumptæ. 245, 301, 328

PRÆPOSITUS (Nicolaus).
Ysagoge in artem apothec. 376

PRATO VETERI (Antonius de).
Repertor. super oper. Bartoli. 54

Preces et orationes sacræ. 404

PROPERTIUS.
Carmina cum commentario. 90

PRUDENTIUS (Aur. clemens).
De septem peccatis mortalib. 335

Psalterium. 326, 404
— beatæ Virginis Mariæ. 280

PUTEO (Paris de).
Tractatus in materia ludi. 42

Quæstiones disputabiles sup. quartum sententiarum. 475
— variæ naturales antiquorum philosophorum. 277

RAMPIGOLLIS (Antonius de).
Aureum bibliorum repertorium. 353, 387

RAYMUNDUS de Pennaforti.
Summula sacramentorum. 469

Regimen sanitatis salernitanum cum expositione Arnaldi de Villanova. 285

Repertorium auctoritatum Aristotelis et philosophorum cum commento. 548

Repertorium in postillam Nicolai de Lyra. 327

RODERICUS Sanctius.
Speculum vitæ humanæ. 552, 553

Rœmische historie. 323

RUSIUS (Laurentius).
Liber marescalciæ. 486

SABELLICUS (M. Ant. Coccus).
Rerum Venet. decades III. 166

SACROBUSTO (Johannes de).
Sphæra mundi. 283

SALICETO (Guilielmus de).
De salute corporis. 281

SALICETUS (Nicolaus).
Antidotarium animæ. 537

SALIS s. Trovamala.
Summa casuum consc. 339, 535

SALLUSTIUS (C. Crispus).
Opera cum commentariis. 91
Traduction française. 98

SAMUEL (R.) Maroccanus.
Epistola ad R. Isaac. 354, 403

Sandeus (Felinus).
Commentaria super proemio Decretalium, etc. 29
Comment. in II lib. Decret. 32
Lecturæ super I, II, IV et V Decretalium. 30, 31

SCHEDELIUS (Hartmannus).
Liber Chronic. 164, 165, 319, 320
SCHOTUS (Petrus).
Lucubratiunculæ ornatissimæ. 460
SENECA (L. Annæus).
De quatuor virtutibus. 405, 550
Epistolæ ad Lucilium. 426
Opera philosoph. et epistolæ. 235
Tragoediæ cum commentariis. 90
Septem Psalmi pœnitent. metrico compilati. 489
Sequent. et hym. per tot. ann. 280
Sequentia. text. cum comm. 400
SERAPIONIS (Johannes fil.).
Breviarium medicinæ. 275
Sermo in festo Præsentationis Beatæ Mariæ Virginis. 353
Sermones de quatuor noviss. 484
Id. Domini. 371, 372, 410, 418, 510
Id. Quadr. thesauri novi. 370, 451
SERVATIUS (S.).
Legenda 563
SEYSELLO (Claudius de).
Commentarius in nonnullas leges primæ partis digesti veteris. 42
SIFRIDUS de Arena.
Exposit. titulor. utriusq. juris. 422
SOCINUS (Marianus) de Senis.
Repetitio super notabili c. ad audientiam de homicidio. 42
Speculum animæ peccat. 459, 475
— (Imp. à Metz). 565
— Artis bene moriendi. 475, 563
— Officii Missæ. 430
Statuta provincialia Coloniensia et synodalia Monast. 504
Stella clericor. 357, 459, 475, 526
Stilus notariatûs apostolici. 349
SUETONIUS (Caius) Tranquillus.
Vitæ XII Cæsar. cum comment. 97
Traduction française. 98
SYLVATICUS (Matthæus).
Liber pandectarum medicinæ. 377
SYNTHEN (Johannes).
Composita verborum. 562
TACITUS (C. Cornelius).
Historia augusta etc. 96
TAMBACO (Johannes de).
Consol. theol. 253, 361, 492, 549
TARENTA (Valastus de).
Practica seu Philonium. 348
TARTAGNUS (Alexander) Imol.
Consiliorum volumen. 71
THEOBALDUS.
Physiologus de naturis duodecim animalium. 509, 517, 548
THEODULUS.
Egloga. 517
THOMAS de Argentina.
Scripta super quat. lib. sent. 318
TIBULLUS (Albius).
Elegiarum lib. IV cum comment. 90
TONDALUS.
Visio. 486
TORTELLIUS (Johannes).
De orthographia dictionum e Græcis tractarum 448
Tractatus contra vitia. 460
— de administrat. sacram. 473
— de arte et vero modo prædicandi 262, 475
— Medicinæ complures. 273

Tres tractatuli.
I. De quidditate et efficacia Sacramenti Eucharist. (S. Thomæ Aq.)
II. De idoneo ministr. et suscip. idem sacram. (Nic. de Lyra).
III. De exposit. dom. orat. 430, 475

TRITHEMIUS (Johannes).
Catalogus illustrium Germaniæ virorum. 488

Turrecremata (Johannes de).
De salute animæ. 281
Expositio sup. toto Psalterio. 237
Quæstiones super epistolis et evangeliis tam de tempore quam de Sanctis. 186, 241
Summa de ecclesia. 434

TYBERINUS (J. Mathias).
Relatio de Simone puero trid. 292

UBALDIS (Petrus de).
Tractatus de duob. fratrib. etc. 63

UTINO (Leonardus de).
Sermones de Sanctis. 343, 411, 415, 480
Id. de tempore. 479

VALERIUS Maximus.
Factorum dictorum que memorabilium lib. IX. 100
Traduct. française. 101

VALLA (Georgius).
Interpretationes plurimæ ex græcis auctoribus. 347

VALLA (Laurentius).
De elegantia latina. 483

VALLE (Nicolaus de).
Georgica Hesiodi latine redd. 517

VERSOR (Johannes).
Scriptum summularum in Petrum hispanum et Aristotelem. 420, 481

VERT (Guilielmus).
Lilium grammaticæ. 560

VILHELMUS.
Sermones dominicales. 452

VINCENTIUS Bellovacensis.
Speculum quadruplex, naturale doctrinale, morale, histor. 73-85
Opuscula. 217, 334

VINCENTIUS Ferrerius.
Sermon. de temp. et de Sanct. 417

Viola Sanctorum. 514

VIRGILIUS (Pub. Maro).
Bucolica cum comment. 489, 517

Vocabularius juris utriusque. 373, 519
— latino germanicus. 465

VORAGINE (Jacobus de).
Historia lomb seu legenda Sanct. 367, 383, 385, 386, 387, 392
Sermones de Sanctis. 441

VORILLONG (Guillermus de).
Comment in IV lib. sentent. 412

ZABARELLIS (Franciscus de).
Lectura super Clementinis. 39

ZERBUS (Gabriel).
Gerontocomia. 284, 487

ZUTPHANIA (Gerardus de).
De reformat. virium animæ. 525
De spiritualib. ascensionibus. 536

LES

PARAIGES MESSINS

PAR M. AUG. PROST

Délégué de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.

Mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne,
le 10 avril 1874.

Lorsque Metz fut réunie à la France en 1552, cette grande cité jouissait depuis plusieurs siècles d'un régime d'indépendance politique à peu près complet; mais à l'intérieur elle était dominée par un *patriciat* omnipotent, en possession de la plupart des emplois publics, et se prétendant investi, de temps immémorial, des droits de seigneurie sur la ville et ses habitants.

Les magistratures, les offices étaient à peu près exclusivement en la possession des membres du patriciat, et ceux-ci remplissaient seuls les conseils et les commissions spéciales qui étaient l'âme du gouvernement.

Le patriciat messin était partagé en six grands corps, les *paraiges;* les noms de ceux-ci étaient *Porte-Moselle*, *Jurue*, *Saint-Martin*, *Port-Sailly*, *Outre-Seille* et *Commun*. Les membres du patriciat étaient distribués en nombres assez inégaux dans les paraiges, d'après un mode de recrutement soumis, depuis le milieu du XIV^e^ siècle au moins, à certaines règles, dont la principale était qu'on ne pouvait entrer dans un paraige qu'en vertu de droits conférés par la naissance, avec la liberté seulement de choisir entre le paraige de son père et celui de sa mère, c'est-à-dire de son aïeul maternel.

L'autorité et l'action dans le gouvernement appartenaient non pas aux membres du patriciat individuellement, mais aux paraiges eux-mêmes, et ceux-ci y avaient chacun part égale, à cette exception près que dans certains cas, dans la distribution des offices collectifs par exemple, le sixième paraige, le Commun, avait ordinairement une part plus considérable que chacun des cinq autres. Ainsi dans les commissions de sept membres, chacun des cinq premiers paraiges en nommait un et le sixième en nommait deux. Dans celles de treize ou de vingt-six membres, les premiers en nommaient chacun deux ou quatre, et le dernier trois ou six. L'attribution des droits politiques non à l'individu mais à la collectivité, au corps lui-même, au paraige, était à Metz un principe essentiel dans le régime du patriciat; ce qui avait pour résultat, en raison de la distribution parfois très-inégale des membres de l'aristocratie dans les paraiges, d'engendrer finalement une notable inégalité entre les hommes

de la classe privilégiée ; ceux qui appartenaient aux paraiges les moins nombreux ayant par là même, personnellement, une plus grande part que les autres dans l'exercice de l'autorité publique.

Tel était dans ses traits essentiels au milieu du XVI^e^ siècle, le régime des paraiges à Metz, quand la réunion de cette ville à la France vint y mettre fin. Les paraiges, qui formaient antérieurement l'organe principal du gouvernement de la cité, disparurent à ce moment. Comment et quand avaient-ils commencé ? Quelle est en un mot leur origine ? C'est là une question que se sont posée successivement tous nos historiens et qui n'a pas encore été jusqu'à présent complétement résolue. C'est d'elle que je veux dire ici quelques mots.

La question de l'origine des paraiges en comprend deux autres. Quel est le *caractère* originaire de ces corps ? Quelle est la *date* de leur première organisation ? Les historiens messins n'ont pas encore réussi à s'entendre sur ces deux points, et leurs vues à cet égard sont parfois divergentes ou absolument contradictoires.

Pour ce qui est de son caractère originaire, le paraige est aux yeux des uns une famille puissante modifiée graduellement par le développement des alliances et par l'accession de la clientèle ; pour les autres c'est une libre association ; encore ceux-ci ne s'entendent-ils pas pour décider si dans ce dernier cas c'est une association de familles, ou une simple association d'individus.

Quant à la date à laquelle il convient de rapporter

l'origine des paraiges, les dissentiments ne sont pas moindres. Les premiers qui en parlent sont les auteurs de nos vieilles chroniques. Pour eux l'origine des paraiges se perd dans la nuit des temps, avec celle des grandes familles dont les membres en faisaient partie sous leurs yeux, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Les paraiges de Metz étaient, disent-ils, antérieurs à l'arrivée de César dans les Gaules, et avaient été réorganisés alors pour recevoir de l'empereur des Romains le gouvernement de la cité. Plus tard, dans un ordre d'idées plus raisonnable, nos historiens font remonter l'origine des paraiges, les uns au XI^e^ siècle et même au X^e^, les autres au commencement ou à la fin du XII^e^ (en 1118-1120 ou vers 1161), ou bien encore à la première partie du XIII^e^ (vers 1200 ou vers 1220). Pour quelques-uns, l'organisation primitive de ces corps ne fait qu'un avec leur introduction dans le gouvernement de la cité; d'autres, distinguant plus ou moins l'un de l'autre ces deux faits, assignent pour date au dernier tantôt le XIII^e^ siècle, soit dans sa première partie, vers 1220, soit au début de la seconde, vers 1250, tantôt le commencement du XIV^e^ siècle seulement.

Ces opinions si diverses ne sont pas toutes également éloignées de la vérité; mais les plus acceptables exigeraient encore la justification d'une discussion critique, pour être autre chose que de simples conceptions et de pures hypothèses. Ce qui semble acquis jusqu'à présent, c'est d'abord que l'introduction des paraiges dans le gouvernement de la cité de Metz n'est guère antérieure au milieu du XIII^e^ siècle, et ensuite que le sixième paraige, celui du Commun, n'est pas

aussi ancien et n'a pas la même origine que les cinq autres.

Resterait à savoir si les paraiges existaient et ce qu'ils pouvaient être avant de prendre un rôle dans le gouvernement de la cité ; comment ils sont arrivés à s'emparer complétement de ce gouvernement, lequel est entièrement entre leurs mains aux XV^e^ et XVI^e^ siècles ; et enfin en quoi consiste la différence qui distingue le sixième paraige des cinq premiers ; comment et à quelle époque ce sixième paraige a commencé : autant de points qui n'ont pas encore été élucidés jusqu'à présent.

Un examen minutieux des documents est venu donner sur ces diverses questions quelques lumières nouvelles. Je ne saurais reproduire ici les discussions que cet examen comporte. Elles sont consignées dans un travail étendu que la Société des Antiquaires de France a bien voulu accueillir dans ses mémoires (a). Je me contenterai d'en signaler aujourd'hui les principales conclusions.

Le paraige n'a jamais été une famille. C'était dès l'origine une association. La dénomination qui sert à le désigner suffirait seule pour le prouver. *Paraige* ou *parage* qui sont équivalents, et qui ont donné au latin du moyen âge *paregium* et *paragium*, viennent du bas latin *paraticum* qui était encore usité au XIII^e^ siècle dans le sens d'association, société, collége. Telle était aussi la signification originaire du français

(a) Le patriciat dans la cité de Metz. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Tom XXXIV. Paris, 1872.

paraige ou *parage*. Ce n'est que par voie d'induction qu'il a pris graduellement encore le sens de famille, dans l'acception particulière de famille noble. Les textes anciens permettent de suivre les phases de cette modification dans la signification primitive du mot (b).

L'association qu'on nommait à Metz un paraige était-elle originairement une association de plusieurs familles ou une association d'individus? Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que les plus anciennes indications positives que l'on possède, et elles ne remontent pas plus haut que le milieu du XIII^e^ siècle, nous montrent les paraiges composés d'individus appartenant à des familles diverses, qui ne semblent pour la plupart compter qu'un membre ou deux tout au plus, dans chacun de ces corps. Vers la même époque (1281) nous voyons quatre de ces paraiges s'engager entre eux à ne recevoir chacun dans leur sein aucun membre nouveau sans le consentement des trois autres; ce qui implique l'idée d'un mode de recrutement purement individuel, et par conséquent une constitution tout autre que celle qui résulterait du groupement de familles entières (c).

Quant à l'objet de ces associations, divers indices tendent à prouver qu'il n'était autre que d'assurer, par la force que donnent l'union et la solidarité, une protection efficace aux intérêts de tous genres des individus qu'elles comprenaient dans leur sein. Au milieu des agitations et des désordres sociaux et politiques du moyen âge, on trouve de nombreux exemples

---

(b) Le patriciat dans la cité de Metz. §§ 20 à 29. — (c) Ibid. §§ 30 à 34.

d'associations analogues dans des conditions et avec des chances de fortune diverses. Les *Sociétés de paix* et les *Communes* n'ont pas d'autre origine. Quant aux paraiges messins, ce sont, dès la première moitié du XIII^e^ siècle, des groupes indépendants vis-à-vis les uns des autres et vis-à-vis de la cité elle-même, agissant pour leur compte, faisant des arrangements et des conventions, soit entre eux comme nous venons de le voir, soit avec les puissances du dehors : témoin un traité de 1262 qui nous a été conservé, et qui est stipulé entre trois de nos paraiges en particulier et le comte de Bar (d).

On ne saurait s'étonner de voir les paraiges, devenus puissants, user de la force qu'ils devaient au principe de l'association, pour faire prévaloir leur influence dans le règlement des intérêts publics à Metz, au moment où cette ville échappait à la domination de ses évêques, durant le XIII^e^ siècle. Peut-être même ne serait-ce pas aller trop loin dans le champ des conjectures que d'assigner aux paraiges un rôle prépondérant dans cette émancipation. Leur introduction dans le gouvernement de la cité ne se présente pas d'ailleurs comme le résultat d'une révolution brusque, mais comme celui d'une lente évolution, dont on suit les phases pendant toute la deuxième moitié du XIII^e^ siècle et jusque dans la première partie du XIV^e^. Les documents, qui commencent à abonder à cette époque, nous montrent les paraiges s'emparant alors graduellement d'une partie notable des offices et magistratu-

(d) Ibid. § 54.

res, des Treizeries notamment avant 1250, et des Mairies à cette dernière date ; avec un progrès marqué dans cette voie, vers la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e] (e). En même temps, les paraiges prennent un rôle distinct dans les assemblées publiques à Metz, comme en témoignent divers exemples de 1250, 1254, 1274 (f), et dans le conseil de la cité, comme on en a la preuve pour 1288 et 1299 (g). En outre, leur action se manifeste encore dans la confection et la promulgation des lois qu'on appelait à Metz des atours (dans un sens analogue à celui du verbe atourner : disposer, régler, ordonner), où leur intervention formelle est exprimée sous les dates de 1250, 1254, 1274, 1288, 1299 (h), et où on les voit enfin appendre leurs sceaux particuliers en 1297, en 1303 etc. (i), puis introduire leurs noms, mentionnés au préambule de ces actes avec ceux des magistrats et celui de la Communauté urbaine, à partir de 1303 (k).

La Communauté urbaine que nous venons de nommer, l'ancienne *Communitas*, ou *Universitas civium Metensium*, est l'organe aux dépens duquel les paraiges conquièrent alors un rôle dans le gouvernement de la ville de Metz. Tous les progrès qu'ils font dans cette voie, c'est en amoindrissant le rôle de la Communauté urbaine qu'ils les obtiennent (l). L'étude des documents ne laisse aucun doute à cet égard. Elle nous fournit en même temps, dans des termes fort inattendus, la solution de la dernière question que

---

(e) Ibid. §§ 57 à 60. — (f) Ibid. § 61. — (g) Ibid. § 62. — (h) Ibid. § 65. — (i) Ibid. §§ 67, 68. — (k) Ibid. § 66. — (l) Ibid. §§ 50 à 52 et 84.

nous avons posée : Comment et à quelle époque le sixième paraige, celui du Commun, a-t-il commencé ? Cette solution nous procure également celle de la question que nous avons indiquée avant celle-là : En quoi consiste la différence qui existait entre le sixième paraige et les cinq premiers ?

Dans tous les documents du XIII^e^ siècle et dans ceux d'une grande partie du XIV^e^, on ne trouve indiqués que les cinq premiers paraiges de *Porte-Moselle*, de *Jurue*, de *Saint-Martin*, de *Port-Saillis* et d'*Outre-Seille*. A partir du commencement du XIV^e^ siècle, ils y sont mentionnés avec la *Communauté urbaine*, laquelle y figurait seule auparavant, à la place qu'elle y partage dès lors avec eux, en tête des atours.

Ainsi en 1220, 1235, 1244, 1250 et jusqu'en 1315, voici quel est, à peu près uniformément, la teneur du préambule des lois ou atours, sans aucune mention des paraiges :

« Nos li Maistre-Eschevin, li Treze jurez, li Contes et li Communetei de Mez faisons conissant à tous ke nos avons estaubli ke... etc. » (m).

Dès 1303 concurremment avec cette formule, et à partir de 1315 d'une manière exclusive, les atours commencent tout différemment, avec la mention des paraiges, et à peu près ainsi :

« Nous li Maistre-Eschevin, li Treze, li Contes jurez, li Proudommes, li Consous, li paraige de Porte-Muselle, li paraige de Jeurue, li paraige de Saint-Martin, li paraige de Port-Saillis, li paraige d'Outre-Seille, et toute

(m) Ibid. § 65.

li Communeteit de la citeit de Mes faisons savoir et cognissant à tous ke nous avons atorné ke... etc. » (n)

Les archives de la ville de Metz possèdent encore en grand nombre les originaux d'atours semblables, des XIVe, XVe et XVIe siècles, dont la plupart portent les sceaux des cinq premiers paraiges avec le sceau de la communauté ou grand sceau de la cité, qui antérieurement, c'est-à-dire jusque vers la fin du XIIIe siècle, y figurait seul.

La Communauté urbaine, qui auparavant était tout à Metz au point de vue municipal, voit ainsi son rôle insensiblement amoindri par celui que prennent à côté d'elle les paraiges, dans le gouvernement de la cité, à partir du milieu du XIIIe siècle. Pendant la première moitié du XIVe siècle la teneur de certains atours permet de reconnaître, en ce qui concerne son mode d'activité, les transformations qui correspondent à cet amoindrissement graduel de la Communauté urbaine à Metz.

Tandis que les paraiges interviennent toujours dans les actes publics par le vote de la totalité de leurs membres, la Communauté, le Commun n'y participe que par une portion de plus en plus restreinte de ceux qui le composent, désignés spécialement à cet effet, en nombre déterminé, comme les plus *convenables* (o). De là résulte une véritable transformation de l'ancienne Communauté urbaine réduite peu à peu en fait à l'état de corps étroitement limité, ce qui la rapproche de la condition d'un corps aristocratique. Et cette

(n) Ibid. § 66. — (o) Ibid. §§ 75 à 83.

transformation est déterminée, sous l'influence des paraiges, par le pouvoir accordé aux magistrats, sortis pour la plupart de leur sein, de désigner quand il y a lieu quelques-uns des membres de cette Communauté, auxquels seuls est réservée dès lors la prérogative d'exercer, à la place de la collectivité, les droits appartenant à celle-ci. On comprend que la condition mise à ce choix de prendre les plus *convenables*, devait naturellement conduire à la désignation fréquente des mêmes individus, appelés de cette manière à représenter seuls le corps tout entier. C'est ainsi que par une lente évolution le Commun, l'ancienne Communauté urbaine, prend peu à peu le caractère d'un corps aristocratique, pour entrer, à titre de sixième paraige, dans les cadres du patriciat messin. Cette transformation se trouve complétement effectuée dans la seconde moitié du XIVe siècle (P).

On ne saurait donc s'étonner de voir, en 1367, le Commun mis sur le même pied que les cinq premiers paraiges, dans l'atour qui, à cette date, fixe définitivement le mode de recrutement de ces corps, et dont la disposition principale consiste en ce que nul ne peut se faire inscrire dans un paraige ou au Commun, sinon celui dont le père ou bien l'aïeul maternel ont appartenu antérieurement au corps où il veut entrer. Ce régime, à y regarder de près, est bien moins un développement de la vie de famille, qu'on a quelquefois prétendu à tort y reconnaître, qu'une modification, moyennant certaines restrictions, du système de libre

(P) Ibid. § 84.

agrégation, qu'on a tout lieu de considérer comme ayant été le mode originaire de constitution du paraige messin (q).

L'atour de 1367 assimile complétement le Commun aux cinq premiers paraiges (r). Le patriciat messin est dès lors définitivement constitué. Le Commun n'est plus autre chose qu'un sixième paraige, et cette qualification lui est même bientôt formellement donnée. On la rencontre dans un acte de 1388, où l'on trouve en toutes lettres, et pour la première fois, cette expression : *Le paraige du Commun* (s).

Des explications qui précèdent ressortent les propositions suivantes relatives à la question de l'origine des paraiges, que nous avons posée en commençant.

Le paraige messin n'est pas une famille mais une association.

Les cinq premiers paraiges se sont constitués vraisemblablement dans l'intérêt particulier des individus groupés dans leur sein antérieurement au rôle qu'il leur est ensuite donné de prendre dans l'administration des affaires publiques.

Cette introduction des paraiges dans le gouvernement de l'État résulte non d'une brusque révolution, mais d'une évolution graduellement effectuée qui commence vers le milieu du XIII^e^ siècle et qui dure jusque dans le XIV^e^.

Le sixième paraige, le paraige du Commun, est né pendant cette évolution même, et provient d'une transformation graduelle de l'ancienne Communauté

(q) Ibid. § 93. — (r) Ibid. §§ 92 et 94. — (s) Ibid. § 87.

urbaine, qui prend ainsi place d'une manière définitive au XIVe siècle, dans le régime du patriciat messin.

Nous bornerons là les considérations que nous croyons à propos d'exposer ici. Pour aller plus loin il faudrait aborder l'histoire des paraiges. Cette histoire est celle de la cité elle-même du XIIIe siècle au XVIe. Elle nous montrerait, — il peut être bon de le dire en passant, — que le régime des institutions publiques à Metz était alors, nous venons d'en fournir une preuve, essentiellement autonome ; et que cette ville, malgré sa condition de membre du St-Empire, vivait à cette époque très-séparée de l'Allemagne, d'où l'éloignaient les tendances naturelles de son peuple, tout français, comme en témoignent son esprit et sa langue. Voilà ce qu'en traitant de l'histoire de Metz on verrait dans le passé. Quant au présent et à l'avenir, je dois m'interdire d'en parler ici. Mon silence sera compris.

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LE VOLUME

PUBLIÉ POUR L'ANNÉE 1876.

Pages.

MUSÉE DE LA VILLE DE METZ, par M. Charles LORRAIN, ancien bibliothécaire. 1

Moyen Age. 1

CATALOGUE DES INCUNABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE METZ, accompagné d'une TABLE ALPHABÉTIQUE, et suivi des MARQUES DES IMPRIMEURS MESSINS, par M. Victor JACOB, ancien bibliothécaire. 59

Catalogue des Incunables. 61

Livres imprimés à Metz. 313

Marques d'Imprimeurs Messins. 315

Table alphabétique. 329

LES PARAIGES MESSINS, par M. Aug. PROST. 343

Metz, Imp. J. Verronnais.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE & D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE & D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

QUINZIÈME VOLUME

METZ
IMPRIMERIE DE J. VERRONNAIS, RUE DES JARDINS, 14

1879

PLUSIEURS NOTICES

D'ARCHÉOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE,

SUIVIES D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES,

Par M. L'ABBÉ LEDAIN,

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ.

PREMIÈRE NOTICE.

DÉCOUVERTES NUMISMATIQUES.

MONNAIES ESPAGNOLES

DES XV^e^ ET XVI^e^ SIÈCLES.

La pièce d'or, qui a été offerte, le jeudi 13 mars dernier, pour le cabinet des médailles de la ville de Metz, par M. Moreau, membre de la Société d'histoire naturelle, me paraît appartenir à l'espèce des nombreuses monnaies d'or qui furent frappées en Espagne, à une époque assez rapprochée de la découverte du Nouveau-Monde et de ses riches mines d'or et d'argent. Ces monnaies, ainsi que celles d'argent du même pays, ne sont nullement rares chez nous. Des dépôts en ont souvent été découverts dans la terre, et les amateurs de numismatique peuvent, de temps en temps, voir surtout des pièces d'or chez les bijoutiers de Metz et de Thionville. Comme cette dernière ville appartint aux Espagnols jusqu'à ce que le prince de Condé la

leur eût prise, en 1643, c'est aussi dans un rayon plus ou moins étendu de la petite forteresse que les découvertes de monnaies d'Espagne, pour l'ordinaire, ont eu lieu (1). Mais elles ne sont pas admises dans nos collections pour y composer une série ou suite proprement dite. Les bijoutiers, qui les ont achetées près de personnes venues de la campagne, les fondent donc presque toujours et en retirent un très-bon or.

Une des raisons pour lesquelles ces monnaies ne sont point recherchées, c'est que leur fabrique est extrêmement imparfaite. Représentez-vous, en effet, des morceaux d'or, pas trop minces, mais irréguliers et quelquefois presque carrés, qui paraissent comme taillés avec des ciseaux, et sur lesquels vous ne voyez, d'un côté, que les armes couronnées d'Espagne avec quelques lettres d'une légende ou inscription latine, et, de l'autre, une croix à quatre branches égales, encadrée dans quatre doubles demi-cercles aboutés,

(1) Dans l'origine, il n'y eut à Thionville qu'un château fortifié qui faisait partie du domaine des empereurs et rois francs de la deuxième race: Charlemagne et son fils Louis-le-Débonnaire y firent plusieurs séjours. De ce château il reste, encore aujourd'hui, une partie de l'épaisse muraille d'enceinte, que l'on retrouve au fond de quelques remises, mais du côté de la place du Marché, et la spacieuse tour octogone qu'on nomme la *Tour-aux-Puces*. Cette seconde dépendance du château impérial et royal touche au rempart, du côté de la Moselle ; elle est, à n'en pas douter, une construction carlovingienne, et, par son architecture et ses gros blocs de pierre superposés, elle peut rappeler au souvenir la partie centrale et la plus ancienne de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, bâtie par Charlemagne. Il importe aussi de remarquer que le nom de *Château* est demeuré au groupe tout entier des édifices compris dans les limites de l'enceinte carlovingienne. Avant d'être aux Espagnols, Thionville avait successivement appartenu aux comtes de Luxembourg, aux ducs de Bourgogne et à la maison d'Autriche ; les Espagnols l'entourèrent d'une première enceinte de remparts encore facile à reconnaître de nos jours.

encore avec une légende tronquée, ou seulement commencée. Telle est, en particulier, la monnaie d'or qui a servi de point de départ à la présente Notice. La pièce est à peu près ronde, mais elle a été taillée. Du côté de l'écu couronné du roi d'Espagne, on lit seulement les deux lettres PH, qui sont les initiales de son nom PHILIPPVS, et, du côté de la croix, on lit les deux lettres AN, les seules qu'il y ait du mot HISPANIARVM ; les autres parties des légendes ont été usées et effacées par cette altération monétaire qu'on appelle le *frai*, ou bien n'ont pas trouvé leur place sur le métal qui avait été trop rogné. Il en résulte que l'on peut seulement deviner que la pièce d'or est d'un roi d'Espagne du nom de *Philippe*. Une pièce semblable a été trouvée tout récemment dans la banlieue du Sablon ; mais sa forme était encore plus irrégulière, et elle ne présentait plus à la vue que la croix et l'écu d'Espagne, sans aucune trace d'inscription. Elle a été laissée chez le bijoutier.

Maintenant comment expliquer, pour l'Espagne, la grande imperfection de fabrique des monnaies d'or et d'argent, au XVI^e^ siècle ? Par l'abondance des métaux précieux importés du Nouveau-Monde. Les premières expéditions des Espagnols dans les Indes-Occidentales, sous la conduite de Christophe Colomb, depuis 1492 jusqu'en 1502, avaient eu déjà pour résultat de procurer à l'Espagne une abondance d'or et d'argent qu'elle n'avait pas encore connue.

Cependant les mines des nouvelles possessions espagnoles en Amérique ne furent pas immédiatement livrées à une grande exploitation, et ce fut seulement

sous le règne de Philippe II que les colonies espagnoles rapportèrent, de l'Amérique et des Indes, une immense quantité d'or et d'argent. Philippe II, fils de Charles-Quint, était né en 1527, et il avait succédé à son père, sur le trône d'Espagne, en 1556, c'est-à-dire trois ans après la levée du siége de Metz, commencé par l'armée impériale le 31 octobre 1552; il ne mourut qu'en 1598. L'abondance de l'or et de l'argent importés du Nouveau-Monde fut cause, sans doute, du peu de soin et de la négligence apportés aux procédés de fabrication des monnaies, et il y a lieu de croire que, pour un temps, on s'appliqua plus, en Espagne, à fabriquer et à émettre une grande quantité de numéraire d'or et d'argent qu'à le bien fabriquer. C'est donc au temps du règne de Philippe II, si je ne me trompe, qu'il faut rapporter les monnaies d'Espagne si communes dans notre province, et que l'on trouve bien rarement dans un état d'intégrité et de conservation qui les fasse rechercher par les amateurs de numismatique. Celles d'argent, en particulier, ne sont souvent que des morceaux découpés de ce métal, et dont la forme est presque carrée; après les empreintes ou types principaux de l'écu couronné d'Espagne et de la Croix, il n'est plus, souvent, resté de place pour les inscriptions.

Les explications, qui précèdent, m'ont naturellement amené à parler de la découverte de deux dépôts de monnaies d'or et d'argent, dans lesquels les monnaies d'Espagne furent assez nombreuses.

Le premier dépôt, et le plus important par la richesse du métal et la quantité trouvée, fut découvert il y a

quatre ans, au printemps de l'année 1869, dans un bois, près du village d'Audun-le-Roman. Les inventeurs du petit trésor n'ont pas dit au bijoutier s'il était contenu dans un pot de terre, par exemple, un vase de grès, ou dans une boîte ou cassette de métal. Ce détail, cette observation accessoire, sont presque toujours omis ou négligés par ceux qui ont trouvé un dépôt de monnaies, éblouis comme ils le sont par l'éclat du métal qui a subitement apparu à leurs yeux, et le pot de grès, auquel ils doivent l'entière conservation du précieux dépôt, est brisé d'un coup de pioche, et les débris en sont rejetés. Il est pourtant douteux que toutes les monnaies de la découverte aient été apportées à Metz, et l'on présume qu'une partie en fut vendue à Thionville. Mais vous allez juger de la grande variété de ces monnaies par la nomenclature des pays où elles avaient été frappées, et vous aurez en même temps une idée de l'état des relations internationales d'une époque, où les monnaies de tant de provenances diverses étaient librement admises dans la circulation générale d'une grande partie de l'Europe. La même observation peut s'appliquer à une autre découverte numismatique importante, dont je me suis proposé de vous entretenir, dans une seconde Notice qui est encore à composer.

Le petit trésor, découvert, en 1869, dans le bois d'Audun-le-Roman, consistait donc en monnaies d'or et d'argent de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Lorraine et des Pays-Bas. Il y avait aussi, en chaînons d'argent, une très-belle garniture de ceinturon de sabre ou d'épée. Tous ces

objets précieux paraissaient avoir été confiés à la terre, pour y rester déposés jusqu'au jour où ils auraient pu être repris avec sûreté ; c'est plus de deux siècles après qu'ils ont été retrouvés.

Mais, pour commencer par les monnaies d'Espagne, de la découverte, puisque ce sont elles qui ont donné lieu à la présente Notice, elles furent au nombre de 11, et toutes d'or. La plus ancienne est à l'effigie de Ferdinand V, dit le *Catholique*, roi de Castille, d'Aragon, de Grenade et de Sicile. Cette pièce est sans date ou millésime ; mais l'histoire nous apprend que Ferdinand V, qui vivait au XV^e^ siècle, accueillit dans ses états le célèbre navigateur génois Christophe Colomb, qui découvrit au nom du roi le Nouveau-Monde, en 1492. Pour le dire ici en passant, les monnaies d'or de Ferdinand, le *Catholique*, et de la reine Isabelle, sa femme, sont communes dans notre province ; j'en ai vu souvent, et, pour ma part, j'en possède trois dans ma collection numismatique. Les deux époux y sont représentés fort jeunes et l'un en face de l'autre ; ces pièces remontent au commencement de leur règne, mais celle dont je viens de parler est des dernières années de Ferdinand V, qui mourut en 1516, et on y lit distinctement les deux inscriptions, de la tête et du revers, FERDINANDVS : DEI : GRATIA : REX : VALENCIE : MAJORICARVM : SERD(*inie*). A cette époque l'île de Sardaigne faisait partie de la couronne d'Aragon.

La monnaie qui vient après est à l'effigie de Philippe II, fils de Charles-Quint. Ce prince était né en 1527, et il mourut en 1598. La pièce porte le millésime de

l'année 1588 ; sur le revers le roi est qualifié de *duc de Milan*, et il l'était en effet depuis 1540.

Les 9 autres monnaies d'Espagne ne furent que des morceaux d'or irréguliers dans la forme et nullement arrondis ; elles avaient la valeur de pistoles et de doubles-pistoles. Deux seulement présentaient des dates, celles des années 1597 et 1615 ; elles étaient par conséquent du temps des rois Philippe II et Philippe III, dont les noms d'ailleurs y étaient marqués.

Dans cette découverte, la France se trouva représentée par des monnaies plus nombreuses que celles d'Espagne : il y avait un écu d'or de François I ; cinq pièces d'argent de Henri III, roi de France et de Pologne, avec les dates des années 1578, 1579, 1581 et 1590 ; treize pièces d'argent de Henri IV, avec les dates des années 1591, 1594, 1595, 1597, 1601, 1603, 1604, 1605, 1606, et 1607 ; enfin, une pièce d'argent de Louis XIII, avec la date 1616.

L'Allemagne fut seulement représentée par 2 pièces, savoir : une monnaie d'or et un grand écu d'argent d'Albert et d'Elisabeth d'Autriche, ducs de Bourgogne, avec la date de l'année 1601.

De l'Angleterre il ne se trouva que 6 monnaies, mais toutes étaient d'or, savoir : 3 grands écus et 3 demi-écus. Le grand écu d'or le plus ancien est du roi Edouard IV, né en 1442 et mort en 1483. Ce prince était fils de Richard, duc d'York, chef du parti de la Rose-Blanche. Aussi, l'écu, qui est très-beau, et que l'on appelle un *noble d'or*, porte-t-il une *rose* au-dessous du navire, sur lequel paraît, de face, une figure royale avec les principaux insignes de la royauté, comme la

couronne, l'épée et le bouclier aux armes d'Angleterre. Au milieu du revers, est gravé un soleil entouré de couronnes, de fleurs de lis et de lions. Les deux autres grands écus et les trois demi-écus d'or avaient été frappés pour le roi Jacques I, né en 1566, fils de Marie Stuart. Il était devenu roi de la Grande-Bretagne à la mort d'Elisabeth, en 1603. Ces pièces avaient pour légende IACOBVS D(*ei*) G(*ratiâ*) MA(*gnæ*) BRIT(*anniæ*) FRA(*nciæ*) ET HIB(*erniæ*) REX.

La patrie et la terre classique des lettres, des sciences, des arts et de la civilisation, l'Italie, n'avait fourni qu'une seule monnaie d'or au petit dépôt d'Audun-le-Roman : ce fut un écu du pape saint Pie V, sous le pontificat duquel une flotte chrétienne, commandée par Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint et l'un des héros du XVI^e^ siècle, remporta, en 1571, la célèbre victoire de Lépante, qui fit perdre 30000 hommes aux Turcs et plus de 200 bâtiments. La légende *Bononia Docet*, qui se lisait sur le revers de la pièce, rappelait au souvenir la gloire de l'Université de Bologne, la plus fameuse de toute la péninsule italienne, pendant la période historique du Moyen-Age. Le sens de la précédente inscription, mais plus fortement exprimé, se reproduit au revers de quelques monnaies d'argent du même pontife Pie V : on y lit la légende BONONIA MATER STVDIORVM autour d'un lion qui porte un étendard.

Les deux monnaies les plus rares, et, en même temps, les plus curieuses pour nous, de la découverte d'Audun-le-Roman, appartiennent à l'ancien duché souverain de Lorraine ; ce sont deux pièces d'or de

la valeur des doubles-pistoles d'Espagne, mais, par leur fabrique, elles l'emportent sur les monnaies du même pays dont j'ai parlé. Les deux doubles-pistoles lorraines furent frappées pour le duc Charles IV, dont le nom se lit au côté droit des pièces, autour de l'écu aux armes pleines de Lorraine, mais une seule porte la date de l'année 1631, au-dessus de la couronne ducale placée sur l'écu, tandis que la seconde double-pistole est sans date. Cette différence paraît indiquer que les deux précieuses monnaies ne sont pas précisément de la même année. La croix recroisettée et à branches égales, qui occupe le champ du revers, est semblable à la croix des doubles-pistoles d'Espagne; mais, au lieu d'être, comme sur ces dernières, enfermée daus un contour curviligne formé par quatre doubles demi-cercles aboutés, elle se trouve encadrée par huit arcs de cercle aboutés, et, de plus, quatre croisettes, ou petites croix, sont distribuées entre les branches de la croix. L'inscription, qui règne du même côté, est une prière adressée à Dieu : *Da Mihi Virtu*(tem) *Contra Hostes Tuos* (1). Le prince implorait ainsi le secours de Dieu pour combattre les ennemis de son Nom, et pour défendre sa propre souveraineté, que son caractère

(1) La même inscription, ou prière, se lit sur un écu d'or de l'Empereur Charles-Quint, avec la date de l'année 1548. Cet écu a été recueilli, en 1875, près de la Horgne-au-Sablon, dans une carrière de sable, exploitée précisément au milieu du champ des morts de l'armée espagnole. Une longue épée, le fer d'une hallebarde, deux plateaux et quatre très-belles casseroles d'airain, couvertes d'une patine verte, y furent aussi recueillis. Tous ces objets sont en la possession de M. May, pour le compte de qui se fait l'extraction du sable. (*Note du 3 Décembre 1877.*)

trop enclin aux entreprises aventureuses, d'une part, et la politique du Cardinal de Richelieu, d'autre part, devaient pourtant un jour lui faire entièrement perdre.

Enfin, dans l'ordre des pays indiqué plus haut, les États de Hollande, ou les Pays-Bas, avaient fourni au petit trésor d'Audun-le-Roman un grand écu d'or *à la rose,* sur lequel paraissait, comme sur le *noble d'or* d'Edouard IV, roi d'Angleterre, une figure royale de face, placée au-dessus d'un navire, d'où elle s'élevait; du même côté on lisait la légende MONE(*ta*) NOVA ORDIN(*um*) TRAJECTEN(*sium*), qui attribuait, par conséquent, cet écu à la ville de Maestricht, le *Trajectum ad Mosam* des anciens.

Maintenant, si je retourne un peu en arrière pour faire le relevé exact des pièces d'or et des pièces d'argent de la découverte, je trouve :

11 pièces d'or d'Espagne,
1 écu d'or de France,
1 écu d'or d'Allemagne,
6 grands écus et ½ écu d'Angleterre,
1 écu d'or d'Italie,
2 doubles-pistoles du duché de Lorraine.
1 grand écu de Hollande.

Ce qui fait un total de 23 pièces d'or.

Les pièces d'argent furent seulement au nombre de 20, savoir :

19 pièces de la monnaie de France,
et 1 grand écu d'Allemagne.

Comme la date la plus récente, inscrite sur une mon-

naie de la découverte, est celle de l'année 1631, et se trouve sur l'une des deux doubles-pistoles de Charles IV, duc de Lorraine, on peut approximativement placer en cette même année, ou un peu après, la date de l'enfouissement du petit trésor d'Audun-le-Roman. Or, de 1630 à 1635, notre province fut successivement envahie, pillée et ravagée par les Suédois, et par les Impériaux, qui menaient à leur suite les Hongrois et les Croates (1). Le souvenir de cette désastreuse invasion n'est point encore effacé dans nos campagnes. La période d'années, qui s'écoula de 1630 à 1635, est appelée, dans l'histoire de la guerre de trente ans, la *période suédoise*, et elle fut la troisième de cette même guerre, qui, après avoir commencé en 1618, ne se termina qu'en 1648. La quatrième période est la *période française*, pendant laquelle le Cardinal de Richelieu secourut les Protestants pour abaisser la maison d'Autriche : elle dura depuis 1635 jusqu'en 1648. Peu scrupuleux sur le choix de ses alliés, Richelieu donnait, pour auxiliaires, aux troupes catholiques de la France, les soldats luthériens de la Suède, et dans quel but ? afin d'abaisser une puissance catholique, l'Autriche ; singulier effet et exemple de l'esprit politique qui peut quelquefois diriger les princes chrétiens et leurs ministres !

L'alliance des Français et des Suédois, au XVII^e^ siècle,

(1) Il est aussi à propos de rappeler, avec M. de Saulcy (*Numismatique des ducs de Lorraine*), que, en 1638, Charles IV, à la tête des Espagnols et de quelques troupes lorraines fidèles, rentra dans son duché, après avoir battu les Français. A raison de cette circonstance, sa monnaie a pu se trouver mêlée à celle de France et d'Espagne.

pour servir les ambitieux desseins du cardinal de Richelieu et de son trop docile maître, Louis XIII, peut nous expliquer la présence de la monnaie de France et de la monnaie de Suède dans certains dépôts enfouis ou perdus dans la terre. Je n'en veux citer qu'un seul exemple. A peu près dans le même temps de l'année 1869 où l'on découvrit, à Audun-le-Roman, le petit trésor que j'ai fait connaître à la Société d'archéologie, un habitant du village de Veckring, situé au pied méridional de la montagne du Hackenberg, dans le canton de Metzervisse, trouva plusieurs pièces d'argent de Louis XIII et une pièce d'or de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Ces monnaies étaient réunies dans la même cachette d'un mur qu'on démolissait, ou, peut-être, elles y avaient été déposées, pour servir aux générations suivantes de souvenir du passage des troupes. Or, ce souvenir n'y est que trop bien resté, puisque des anciens de la paisible vallée arrosée par la petite rivière de la Caner, dont le village de Veckring est très-rapproché, me parlaient encore, en 1828 et en 1829, de l'invasion successive des Suédois et des Croates dans cette contrée, et de la guerre des Suédois et de celle des Croates, *Schwedekrieg*, *Crawatekrieg*, comme d'invasions et de guerres toutes récentes ; d'amers souvenirs du passage de ces ennemis étaient demeurés dans ce pays, qu'ils avaient dévasté, et qui fut ensuite dépeuplé par la famine et la peste de Hongrie.

Afin de tenir entièrement ce que j'ai promis et annoncé, dans la première partie de cette Notice, je dois encore faire connaître à la Société la découverte d'un autre dépôt de monnaies, dans lequel il y avait eu

aussi des monnaies d'Espagne. Ce dépôt consistait seulement en une douzaine de pièces d'argent, qui appartenaient à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Espagne et aux États de Hollande. Mais ici ce ne fut pas un trésor enfoui et caché, comme les monnaies découvertes dans le bois d'Audun-le-Roman ; au contraire, les douzes pièces d'argent, placées dans la lampe de terre cuite émaillée qui paraît sur la table, avaient été déposées dans la terre apparemment pour marquer un passage de troupes. Elles furent trouvées dans le même état par un propriétaire de Kès-Kastel occupé à cultiver son champ. La trouvaille est déjà ancienne, puisqu'elle remonte à l'année 1841. Or, Kès-Kastel est un village situé sur la rive droite de la Sarre, à 4 kilomètres en amont de la petite ville de Sarralbe, que j'habitais à cette époque ; mais il appartient au canton de Sarrunion et à l'arrondissement de Saverne, dans le département du Bas-Rhin. Le nom du village de Kès-Kastel lui est venu du latin *Cæsaris Castellum :* il y avait eu, en effet, sur cette position, un château-fort et un camp romain. L'inventeur de la lampe de terre cuite, et du contenu, l'avait par mégarde brisée en deux morceaux, avec la pioche ou le hoyau qu'il maniait ; il en rejoignit ensuite les deux parties séparées et me l'apporta ainsi rétablie à Sarralbe.

Voici donc les monnaies dont se composait le petit dépôt :

6 pièces de Philippe II, roi d'Espagne ; quatre étaient assez épaisses, irrégulières dans leur forme et sans l'effigie du roi ; les deux autres présentaient cette effigie et étaient rondes ; la date de l'année 1562 se trouvait

aussi sur l'une des deux monnaies. Philippe porte le collier de la Toison-d'Or, et son titre de roi d'Espagne est suivi de celui de duc de Bourgogne, sur la première monnaie, tandis que, sur la seconde, il est suivi du titre de duc de Gueldre.

1 petit écu d'argent, de l'Allemagne, présente les effigies réunies de Jean-Frédéric et de Frédéric-Guillaume, ducs de Saxe en 1532.

4 pièces d'Angleterre, dont deux de la reine Elisabeth, qui mourut en 1603, et deux autres de Jacques I, son successeur, présentent leurs effigies avec la couronne royale sur la tête.

Enfin, la 12e monnaie, avec la date de l'année 1680, appartenait à la ville de Maestricht, dans les États de Hollande. Par cette dernière date, il est évident que le petit dépôt, caché près du village de Kès-Kastel, doit se rapporter à une expédition militaire autre que l'invasion des Suédois en Lorraine, mais je ne puis, en ce moment, dire laquelle.

Ainsi se termine la Notice relative aux anciennes monnaies d'Espagne, que chaque jour fait découvrir dans notre province, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elles y soient communes, quand on se rappelle que, pendant près de trois mois, depuis le 31 octobre 1552 jusqu'au mois de janvier 1553, Metz fut assiégé par l'armée de Charles-Quint composée en très-grande partie d'Espagnols, de Flamands et d'Allemands, que tout le pays fut occupé ou parcouru par ces ennemis, et, enfin, que Thionville cessa seulement en 1643 d'appartenir aux Espagnols. De la monnaie d'Espagne, qui avait été assez long-temps en usage et en circulation

dans notre pays, et de celle qui avait servi à la solde des troupes de Charles-Quint, il en est nécessairement resté, il s'en est perdu, il en a été enfoui et caché ; mais nous n'en retrouvons aujourd'hui que la plus faible partie, et les générations qui nous auront succédé en découvriront encore (1). Cette dernière observation peut, avec plus de vérité, s'appliquer aux monnaies ou médailles romaines, parce qu'elles furent, à toutes les époques, extrêmement communes, de telle façon que leur étude précéda celle des autres branches de la Numismatique, soit ancienne, soit moderne, auxquelles leur connaissance a presque toujours servi d'introduction et de préparation.

Lorsque je vous ai fait connaître les diverses monnaies ou médailles, que j'avais eu le loisir d'examiner, j'ai plusieurs fois aussi rattaché leur explication à certains événements de l'Histoire, pour ne vous point présenter des descriptions techniques et sèches, peu propres à intéresser et à fixer l'attention. Je crois en effet que l'étude, bien comprise, des monnaies ou médailles de l'Antiquité et du Moyen-Age provoque et appelle les recherches de l'Histoire; cette science aide

---

(1) Le 20 Juin 1873, j'ai de nouveau acquis la preuve que les monnaies d'Espagne, des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, sont communes autour de Thionville. Comme je m'étais un peu arrêté dans cette ville, j'y ai vu, chez un bijoutier, plusieurs monnaies d'argent des rois Philippe II et Philippe III, mais mal frappées. Les demi-écus de Philippe II n'étaient, à proprement parler, que des morceaux carrés et assez épais d'argent, sur lesquels se trouvaient les types ordinaires de la Croix et de l'écu aux armes d'Espagne, avec des parties de légendes. Ces monnaies avaient été découvertes près du village de Garsche, qui est voisin de Thionville, mais qui dépend du canton de Cattenom.

puissamment à les éclairer et les expliquer, par les connaissances qu'elle procure touchant les usages, les mœurs et les divers cultes religieux que peuvent exprimer ou signifier les types gravés sur les médailles. Aussi, par une allégorie mythologique d'une très-heureuse invention, l'Histoire, au frontispice de quelques anciens ouvrages sur l'Antiquité et ses monuments, se trouve-t-elle représentée et personnifiée par deux Génies féminins, dont l'un promène un flambeau au milieu de temples et d'édifices, les uns debout, les autres renversés, et au-dessus de ruines, de fragments antiques et de dépôts précieux, qui lui sont découverts par la divinité le Temps, pendant que le second Génie est appliqué à recueillir et fixer sur un livre les objets, les monuments et les documents, qui lui sont ainsi révélés et présentés, et qui, presque tous, jusqu'alors, étaient demeurés ensevelis sous la poussière des siècles.

Mais je m'aperçois que le moment est venu de mettre fin à cette communication. Cependant, je ne me propose pas de la laisser seule. Il est, en effet, plusieurs autres découvertes, qui ont eu lieu dans le domaine si étendu de la Numismatique, et, pour être déjà anciennes, elles n'ont rien perdu de l'intérêt qu'il y a pour nous de les connaître. Elles pourront faire le sujet des Notices qui suivront, bientôt, celle que je viens de lire à la Société d'archéologie.

La monnaie d'or, apportée à notre séance du 8 mai, par M. l'abbé Goullon, vice-président, offre assez d'intérêt pour que je consacre à sa description un *post-scriptum* de quelques lignes. Sans être à fleur de coin

elle est néanmoins d'une belle conservation, de sorte que l'on en peut bien reconnaître les types et lire les inscriptions. Un côté présente un écu autour duquel on lit distinctement, en lettres du XIV^e^ siècle, SIGISMVNDI· D(*ei*)· G(*ratiâ*)· R(*egis*)· VNGARIE. La pièce, par conséquent, a été frappée sous le règne de Sigismond de Luxembourg, qui fut roi de Hongrie en 1386, et devint, en 1410, empereur d'Allemagne; il avait eu, pour concurrent à l'empire, Josse de Moravie, qui mourut dès l'année 1411. Le revers de la monnaie présente l'image en pied, vue de face, d'un roi avec une longue chevelure et une couronne sur la tête; il porte le manteau royal par-dessus sa tunique; sa main droite tient une hache d'armes, et sa main gauche supporte un globe surmonté d'une croix. La tête du roi est entourée d'un cercle ou nimbe perlé, qui est la marque ou l'attribut propre de la sainteté. Il y a aussi, dans ce qu'on appelle le champ de la médaille, deux fleurs de lis bien formées, la première, à droite du roi, sous la hampe de la hache d'armes, la seconde, à gauche, au-dessous de la main qui soutient le globe. Enfin, pour relever un dernier détail, les pieds du prince sont chaussés à la *poulaine*, c'est-à-dire que ses souliers, ou ses bottines, se terminent et s'allongent en pointe, selon l'usage, ou, si l'on aime mieux, la mode du XIV^e^ siècle. L'inscription, qui entoure l'image en pied du roi, le fait bien connaître: S(*anctus*)· LADISLAVS· REX. C'est donc une représentation du saint roi Ladislas I, fils de Bela I; il avait succédé, en 1077, à son frère Geysa, sur le trône de Hongrie, et il était mort, en 1095, à l'âge de 54 ans,

lorsqu'il se préparait à aller combattre les infidèles en Palestine. Mais la médaille d'or n'est pas de cette époque ; elle date seulement, ainsi que je l'ai dit, du règne de Sigismond de Luxembourg, au nom de qui elle fut frappée, et, par conséquent, elle date de la fin du XIV^e^ siècle, ou du commencement du XV^e^. Elle a été trouveé, sur le territoire de Châtel-Saint-Germain, près de Metz, dans un champ, au-dessous des ruines, encore aujourd'hui considérables, de l'importante forteresse que les Évêques de Metz, en qualité de seigneurs temporels, possédèrent sur la hauteur qui domine le village et la vallée. Une autre monnaie d'or, frappée en Hongrie, avait aussi déjà été recueillie dans notre province : elle est au nom de Louis I, d'Anjou, qui régna avant Sigismond, vers l'an 1342. Sur un côté, on voit une grande fleur de lis épanouie, et, sur l'autre, l'image en pied de saint Jean-Baptiste.

Metz, le 12 Juin 1873.

DEUXIÈME NOTICE.

UNE DÉCOUVERTE NUMISMATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

MONNAIES ROMAINES.

La découverte numismatique, dont je vais brièvement entretenir notre Société d'archéologie, aurait pu, avec plus de raison, et par une plume autre que la mienne, être communiquée à la Société d'émulation des Vosges, parce que les monnaies avaient été trouvées sur le territoire de son *ressort archéologique*.

Mais, comme le dépôt, tout entier, fut apporté à Metz, comme les monnaies me furent aussi confiées, durant plusieurs jours, afin de les examiner et de choisir les pièces qui pourraient me convenir, leur découverte nous appartient ainsi; elle a acquis une sorte de *droit de cité*, dans l'étendue du domaine des recherches et des études, auxquelles notre Société s'est jusqu'à présent appliquée. D'autre part, il y a

lieu de croire que la découverte serait demeurée inconnue, si celui, à qui ces médailles romaines avaient été adressées depuis le département des Vosges, eût omis d'en parler. Elles pouvaient être vendues et dispersées, sans que la science historique en recueillît aucune utilité. Ces considérations m'ont amené à vous rendre compte d'une découverte, faite, à la vérité, sur un territoire qui nous est étranger, mais intéressante pour nous, au point de vue de l'histoire de la domination romaine dans la partie des anciennes Gaules que nous habitons.

Le petit dépôt monétaire, que j'eus à ma disposition, avait été trouvé, au printemps de l'année 1866, près du village de Maconcourt, annexe de la mairie de Vicherey, dans le département des Vosges. Maconcourt est à une très-petite distance du département de la Meurthe, et il n'est qu'à environ dix kilomètres de la montagne de Sion, célèbre par un pèlerinage de Notre-Dame, desservi anciennement par des religieux appelés les Tiercelins, et, aujourd'hui, par des Oblats de Marie. A l'autre extrémité de la même montagne, se trouvent l'emplacement et les ruines de l'ancienne capitale et du château des Comtes de Vaudémont, princes de la branche cadette de Lorraine.

Or, si je consulte la *Notice de Lorraine*, par Dom Calmet, et la *Statistique historique du département de la Meurthe*, par M. Henri Lepage, de Nancy, j'apprends que de nombreuses antiquités romaines furent découvertes sur la montagne, presqu'en forme de fer à cheval, dont la ville de Vaudémont occupait la partie méridionale, et Sion l'extrémité septen-

trionale. Plusieurs archéologues ont exprimé l'opinion que cette position avait été importante sous les Romains, et même qu'elle leur avait servi à défendre le passage des Vosges par la rive gauche de la Moselle. Outre un nombre considérable de monuments, de fragments antiques, d'armes, d'outils, de vases, etc., on y a découvert des monnaies romaines d'or, d'argent et de bronze.

A la faible distance de la montagne de Sion et de Vaudémont, où se trouve placé le village de Maconcourt, annexe de Vicherey, la découverte de monnaies romaines qui fut faite, en 1866, sur son territoire, s'explique sans difficulté et ne peut nous surprendre ; les Romains avaient occupé tout le pays, ils y avaient créé des grands chemins et formé des établissements, pour assurer et affermir leur importante conquête.

Or, les monnaies de Maconcourt étaient renfermées dans un pot, ou vase de terre cuite, qui fut rencontré et brisé par la pioche d'un ouvrier. Le nombre des monnaies apportées à Metz, peu de mois après la découverte, s'élevait à 339 : toutes les pièces, à l'exception de 4, furent d'argent d'un très-bas titre, ou de billon. L'argent des premières est très-pâle, et les secondes ne paraissent être que de cuivre rouge un peu blanchi. Ces monnaies appartenaient à la catégorie ordinairement désignée sous le nom de *deniers romains impériaux*. Les deniers romains, plus anciens que les précédents, sont appelés du nom de *deniers consulaires* ou des *Familles consulaires*. Les familles patriciennes et plébéiennes, qui avaient donné des magistrats à la République, et pour

lesquelles ces deniers furent frappés, y firent souvent représenter les effigies des hommes considérables qu'elles comptaient parmi leurs ancêtres, et c'est ainsi que les têtes des rois Numa et Ancus, et du consul Régulus, si cruellement traité par les Carthaginois, se peuvent voir sur plusieurs de ces médailles (1).

Le denier romain était une pièce de monnaie d'argent qui, pour le module et le poids, revenait à peu près à une de nos pièces de cinquante centimes. Le *denier* valait *dix as,* ou dix pièces de cuivre, du poids et de la grandeur de nos anciennes pièces de dix centimes, qui avaient été fabriquées, pendant la grande Révolution, avec le métal des cloches enlevées aux églises.

Quatre as, plus communément appelés des *grands bronzes*, se trouvèrent dans le dépôt monétaire de Maconcourt : le premier portait l'effigie de l'empereur Antonin-le-Pieux ; le second, celle de sa femme, Faustine, mère ; et les deux autres, celle de Marc-Aurèle, gendre et successeur d'Antonin.

Antonin-le-Pieux fut empereur depuis l'an 138 de Jésus-Christ jusqu'à l'an 161, et Marc-Aurèle, depuis

---

(1) Dans un récent voyage que j'ai fait à Luxembourg, j'ai pu admirer au Cabinet des antiquités, qui est une dépendance de la Bibliothèque de l'Athénée, une belle et très-nombreuse collection de deniers d'argent des Familles consulaires. J'en possède aussi une suite, qui, pour n'être pas très-considérable, a pourtant un mérite et un avantage particulier, c'est d'avoir été formée par M. le baron Marchant, père, et d'être une des séries de la riche collection numismatique que ce savant avait composée à Metz, mais qui, après sa mort, fut vendue en quatre ou cinq lots, dont deux seulement sont demeurés dans notre ville, celui qui a été acheté pour le Musée et celui qui est en ma possession.

l'an 161 jusqu'à l'an 180. Les monnaies d'argent et de cuivre d'Antonin et de l'impératrice Faustine sont très-communes dans notre province.

Toutes les autres médailles, qui étaient des deniers, présentaient les effigies des empereurs dont les noms suivent :

Septime-Sévère, qui régna depuis l'an 193 de J.-C. jusqu'à l'an 211 ;

Gordien III, empereur depuis l'an 238 jusqu'à l'an 244;

Philippe I, empereur depuis l'an 244 jusqu'à l'an 249 ;

Philippe II, fils de Philippe I, déclaré César par son père, l'an 244, et tué par les soldats prétoriens, en 249, peu après la mort de Philippe I ;

Trajan-Dèce, empereur depuis l'an 249 jusqu'à l'an 251 ;

Trébonien Galle, empereur depuis l'an 251 jusqu'à l'an 254;

Gallien, empereur depuis l'an 253 jusqu'à l'an 268 ;

Salonine, impératrice, femme de Gallien ;

Valérien jeune, ou Salonin, fils de Gallien et de Salonine, déclaré César, en 253, par Valérien I, et mis à mort dans les Gaules par Postume, gouverneur de cette province, qui s'y était fait reconnaître Empereur par ses légions, l'an 259 ;

Enfin, Postume, empereur depuis l'an 258 de J.-C. jusqu'à l'an 267 ; il fut tué par ses propres soldats, après la prise de la ville de Mayence, où s'était enfermé le tyran Lélien ou Lollien.

Maintenant, voici le nombre de médailles qui appartenait à chacun des empereurs que je viens de nommer :

A Septime-Sévère, 3 exemplaires d'argent assez fin;
A Gordien III, 94 ex. d'argent avec un fort alliage de cuivre;
A Philippe I, 57 ex. de même argent;
A Philippe II, 4 ex. de même;
A Trajan-Dèce, 2 ex. de même;
A Trébonien Galle, 9 ex.
A Gallien, 30 ex.
A Salonine, 3 ex.
A Valérien jeune, 2 exemplaires;
Et à Postume, 131 ex. ou deniers, qui n'étaient que du billon, à cause d'un plus fort alliage.
J'ajoute les 4 as ou grands bronzes, 4

Et ainsi se retrouve le total de. . . 339 médailles romaines qui, de Maconcourt, furent apportées à Metz.

Cependant, je dois vous faire remarquer que les 131 pièces, à l'effigie de l'empereur Postume, se subdivisaient en plusieurs variétés de revers: le type d'une *galère,* avec la légende *Lætitia Aug*(usta), était gravé sur 9 exemplaires; sur un seul, était une *femme assise,* avec la légende *Salus Provinciarum;* sur 24 exemplaires, une *femme debout* tenait une enseigne militaire dans chaque main, avec la légende *Fides Militum* autour d'elle; sur 34 exemplaires, le *dieu Hercule* nu était représenté, avec la légende *Herc*(uli) *Deusoniensi;* sur 44 exemplaires, une *figure militaire debout,* représentant l'Empereur, tenait un globe, de la main droite, et la haste, de la main gauche, avec la légende PM TR P COS II PP; enfin, 19 exemplaires

avaient pour type, sur leur revers, le *génie ailé de la Victoire,* courant et portant une palme et une couronne, avec l'inscription *Victoria Aug*(usta).

Ces détails m'ont paru avoir leur utilité, à cause du nombre des médailles de Postume beaucoup plus grand que celui d'aucun des autres empereurs. Les pièces marquées de son effigie formaient plus que le tiers de la découverte totale, et Postume est le dernier des princes de la série que j'ai rapportée ; je crois donc pouvoir partir de là pour fixer la date de l'enfouissement du petit trésor sous son gouvernement dans les Gaules, où il avait réussi à se maintenir pendant près de dix années, depuis l'an 258 de J.-C. jusqu'à l'an 267, malgré tous les efforts de l'empereur Gallien pour le réduire sous son obéissance. Il se peut même que l'enfouissement ait eu lieu à une époque très-rapprochée de sa mort arrivée à Mayence.

Metz, le 10 Juillet 1873.

TROISIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTES CURIEUSES & INÉDITES,

Dans les Départements de la Moselle et du Bas-Rhin,

DE

MONNAIES D'OR, D'ARGENT & DE BILLON,

FRAPPÉES,

AUX DEUX ÉPOQUES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE,

Pour des Rois de France et d'Angleterre,
des Ducs de Bar, de Luxembourg et de Juliers,
des Comtes de Ligny et de Hollande,
et pour les Cités de Metz, de Bâle et de Francfort-sur-le-Mein.

La première, la plus ancienne, de ces découvertes fut faite au mois de mars 1842, un an après celle de Kès-Kastel, dont j'ai parlé dans la seconde partie de ma *Notice sur les Monnaies espagnoles*. Quoique cette découverte ait eu lieu dans le département de la Moselle, la position, où le petit trésor monétaire fut trouvé, est peu éloignée de la position frontière de Kès-Kastel, dans le département du Bas-Rhin, en amont de la ville de Sarralbe. Il est néanmoins probable que la découverte, à cause de son ancienneté,

serait demeurée inédite, sans une circonstance dont je vais dire quelques mots.

Au commencement de l'année 1858, j'étais occupé à feuilleter, l'un après l'autre, les nombreux volumes de la collection des *Mémoires de l'Académie de Metz*, afin de connaître les divers travaux d'Archéologie et de Numismatique, qui y avaient été insérés pendant une assez longue série d'années, où les devoirs de l'enseignement de la jeunesse m'avaient empêché de suivre une de mes études favorites. Comme tout ce qui, dans ces Mémoires, a rapport à l'Archéologie fixait particulièrement mon attention, je ne fus pas longtemps sans rencontrer la mention d'une trouvaille numismatique, dont je possédais une parfaite connaissance, mais dont M. Victor Simon, membre de l'Académie, et, quelques années plus tard, président de notre Société d'archéologie, avait seulement rendu un compte sommaire et très-abrégé, d'après les renseignements qu'il avait reçus. Cette circonstance inattendue me mit alors, en quelque sorte, en demeure de profiter de la première occasion, qui me serait offerte, pour parler de la découverte. Je crois, aujourd'hui, que cette occasion s'est présentée tout naturellement, à la suite des deux communications que j'ai eu déjà l'honneur de faire à la Société d'archéologie.

Or, voici, d'abord, en quels termes s'était exprimé M. V. Simon, dans une séance de l'Académie de Metz, de l'année 1843, un an après la découverte du petit trésor numismatique (1):

---

(1) *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, XXIV[e] année, 1842-1843. Première partie. Pages 344 et 345.

« Dans deux lettres écrites à M. Ducharme, ins-
» pecteur des écoles primaires du département, les 27
» et 28 septembre 1842, M. Serrier, instituteur à Hol-
» ving, a fait connaître qu'on avait trouvé, sur le
» territoire de cette commune, une pierre triangulaire
» se terminant par une base rectangulaire : etc. »

Je n'achève pas la partie du compte-rendu de M. V. Simon, qui est ici relative à un petit monument romain consacré au dieu Apollon, pour arriver tout de suite à ce qu'il dit plus bas de la découverte des médailles ; je lui laisse donc de nouveau la parole :

« A l'occasion de cette découverte, M. Serrier a fait
» aussi connaître qu'un jeune homme, en piochant, au
» printemps dernier, dans le jardin de son père, à Hol-
» ving, avait trouvé un pot de terre qui contenait 200
» pièces de monnaie et quatre petites pièces d'or ; il est
» à regretter que l'on n'ait pu avoir aucun document
» précis sur ces médailles ; elles étaient, dit M. Serrier,
» un peu plus grandes et plus épaisses qu'une pièce de
» six liards ; c'étaient, je présume, des monnaies du
» Bas-Empire. »

Ainsi s'était exprimé M. V. Simon : son petit compte-rendu avait donc simplement appris à l'Académie de Metz le fait matériel d'une découverte de monnaies sur le territoire du village de Holving, sans la détermination exacte de l'époque historique à laquelle appartenaient ces monnaies. Or, elles n'appartenaient pas du tout au Bas-Empire romain, comme il l'avait supposé, mais toutes avaient été frappées pendant le Moyen-Age. Celles qui me furent apportées à Sarralbe, au mois de mars 1842, étaient au nombre de 268 ;

deux pièces d'or avaient été déjà distraites, et vendues, la première, à Holving, et la seconde, à Puttelange. Le petit trésor, au moment de sa découverte, se composait donc de 270 monnaies d'or, d'argent et de billon. Un jeune homme l'avait trouvé, à Hinsing, dans le jardin de la maison paternelle, pendant qu'il y était occupé à arracher quelques pierres d'une vieille fondation : sa pioche rencontra et brisa du même coup le vase de terre cuite qui avait reçu, plusieurs siècles auparavant, le dépôt monétaire. Ce dépôt pouvait être une cachette faite dans un temps d'alarme, à l'approche d'un parti ennemi; il pouvait aussi n'en être pas une, et avoir eu lieu à l'occasion d'un événement, dont on voulait transmettre le souvenir à la postérité, ainsi que cela était déjà souvent arrivé, dans les temps antérieurs, pour rappeler d'autres faits historiques. D'ailleurs la somme représentée par les 270 monnaies trouvées à Hinsing était peu importante, puisque, dans ce nombre, trois pièces seulement furent d'or, et que 198 petites pièces, de la monnaie de Luxembourg, ne furent que du billon très-oxydé, à tel point que beaucoup de ces pièces étaient adhérentes entre elles.

Mais, afin que je ne l'oublie point, je dois dire que le petit village de Hinsing est une annexe de la mairie et de la paroisse du village de Holving, auquel se rattachent plusieurs autres annexes; cette agglomération, avec toute son étendue territoriale entrecoupée de vallées faiblement arrosées, est appelée le Val de Holving. A côté de lui se trouve le Val de Guéblange, qui est traversé par la petite rivière d'Albe. Ce dernier doit son nom au village de Guéblange, une an-

cienne forteresse démantelée, duquel dépendent aussi plusieurs annexes. Le Val de Holving et le Val de Guéblange font partie du canton de Sarralbe et de l'arrondissement de Sarreguemines.

Maintenant j'arrive à l'énumération et à la description abrégée des monnaies qui furent découvertes à Hinsing.

Une des plus anciennes monnaies est de Louis IX, roi de France, dont le règne est compris entre les années 1226 et 1270 ; c'est un Gros tournois, dont l'argent a pris un peu d'oxyde par suite de son long séjour dans la terre. Ce Gros se trouve le premier sur la tablette présentée à l'attention de la Société d'archéologie ; le nom du saint roi, *Ludovicus Rex*, se lit au centre, autour d'une croix pattée dont les quatre branches sont égales. Une seconde légende règne extérieurement du même côté : on y lit, mais avec des abréviations à presque tous les mots : *Benedictum Sit Nomen Domini Nostri Dei Ihesu Xristi* (1). Sur le revers, on lit, au centre, *Turonus Civis*, autour d'une espèce de portail à la croix, et tout le bord de la pièce est fleurdelisé.

Cette monnaie de Louis IX était la seule, mais il n'en fut pas de même pour Philippe IV, dit *le Bel;* les gros d'argent de ce roi se trouvèrent au nombre de 18, d'un

(1) Le mot *Ihesu* n'est ici exprimé que par les trois lettres I, H et V, ce qui fait IHV ; la lettre H, semblable à celle de l'écriture cursive, est barrée en haut, de façon à représenter une petite croix. Le mot *Xristi* n'est aussi exprimé que par les trois lettres X, P, I, dont les deux premières sont des lettres grecques, le *Chi* et le *Rho*. Cette observation peut s'appliquer à un grand nombre de *gros tournois* du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle.

argent il est vrai un peu altéré par l'alliage du cuivre. Cependant, je n'ai présenté ici que le seul gros tournois au revers duquel on lit distinctement: *Moneta Heinsb*, au lieu de la légende ordinaire *Turonus Civis*. C'est la première et l'unique fois que, sur les monnaies d'argent de Philippe-le-Bel, qui sont du reste très-communes, j'ai lu la légende *Moneta Heinsb*; elle nous en fait connaître la provenance, ou plutôt, le pays où elle fut fabriquée, et qui est le petit pays d'Hasbain, de la province de Liége, en Belgique. Après avoir réuni le comté de Flandre à la couronne de France, en 1299, Philippe-le-Bel tint sans doute à y exercer le droit de battre monnaie; c'est ainsi que nous possédons de ce roi une monnaie probablement sortie de l'atelier d'Hasbain. Si ma pièce est rare en France, des exemplaires semblables doivent, au contraire, être communs en Belgique.

Je puis ici remarquer que le petit pays d'Hasbain n'est point inconnu dans notre histoire, du moins dans notre histoire ecclésiastique particulière. Un saint prêtre, honoré par l'Église de Metz, et dont la fête se trouve sous la date du 26 novembre, avait pris naissance dans le pays d'Hasbain. C'est saint Trudon, par qui fut fondée, en 657, la célèbre abbaye de Saint-Trond, qui devint le commencement de la petite ville du même nom dans le Limbourg belge. Sa Légende, dans les *Offices propres du diocèse de Metz*, s'exprime ainsi: *Trudo in Hasbania, nunc territorii Leodiensis, e Francorum proceribus ortus est tempore Dagoberti primi.* D'après ce texte saint Trudon descendait d'une illustre famille de la nation des Francs. Il avait été

envoyé tout jeune et recommandé par Remacle, évêque d'Utrecht, à saint Cloud, évêque de Metz. Notre prélat eut pour lui l'affection et la sollicitude d'un père, et confia le soin de son éducation à un ecclésiastique expérimenté, mais un peu trop sévère ; ensuite, il l'admit dans son clergé et l'ordonna prêtre (1).

Après cette courte digression historique, je reviens à la découverte des médailles d'Hinsing. Les gros d'argent de Charles IV, dit *le Bel*, 3e fils de Philippe-le-Bel, se trouvèrent au nombre de 6 ; ils ne diffèrent des gros tournois des règnes précédents que par le nom du prince, *Kharolus Rex*, où il faut remarquer que ce nom commence par les lettres *K* et *h* ; de là est venu l'usage de placer les deux lettres *C* et *h* au commencement du nom français de *Charles*. On peut voir, sur la première tablette, deux gros tournois de Charles-le-Bel, avec des inscriptions très-lisibles. Ce prince avait régné depuis 1322 jusqu'en 1328.

Il n'y eut pas, dans la trouvaille, d'autres monnaies des rois de France, mais, en retour, celles des ducs et des comtes de plusieurs pays voisins n'y firent pas défaut. Ainsi, j'y ai trouvé : 1° un florin d'or et 4 gros d'argent de Robert, d'abord, comte, en 1352, puis, duc de Bar, en 1355 ; 2° 6 gros, de la même époque, d'un

(1) Des recherches nouvelles, et toutes récentes, m'ont fait découvrir, dans les États prussiens de la province Rhénane, la petite ville de Heinsberg, située à 31 kil. N. d'Aix-la-Chapelle. Elle avait été, avant le XVe siècle, le chef-lieu d'une seigneurie. La parfaite similitude de son nom et de celui de la monnaie de Philippe-le-Bel, sur laquelle on lit si bien *Moneta Heinsb*, m'oblige à changer ma première attribution, et à restituer à la seigneurie de Heinsberg, la monnaie que j'avais donnée au petit pays d'Hasbain. Cette monnaie acquiert ainsi un degré de rareté de plus.

duc de Juliers, dont le nom n'est point exprimé, *Dux Juliacensi*(s) ; 3° 3 gros d'un duc du nom de Guillaume, *Wilhelmus Dux;* 4° 3 gros d'un Guillaume, comte de Hainaut, *Wilhelmus Comes;* 5° un gros de Florent V, comte de Hollande, *Florentius C*(omes) ; 6° 11 gros de Valeran de Luxembourg, comte de Ligny-en-Barrois, *Walramus Comes* (1) ; 7° 2 gros du comté de Ligny, sans le nom du seigneur, *Linniensi*(s) *Civis* ; 8° 2 gros avec la légende *Dulrensi*(s) *Civi*(s), sur l'attribution de laquelle je n'ai pas encore réussi à me fixer ; 9° 198 petites pièces de billon, oxydées, de Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg, *I+Comes*, ℞. *De Lucebr* ; 10° enfin, 11 petites pièces minces d'argent, de la cité de Metz ; ce sont des doubles deniers, sur lesquels on lit, du côté droit, *S. Stephanus,* autour du buste de face de S. Étienne, et, du côté du revers, *Mone*(ta)· *Metensis*, autour d'une croix dont les quatre branches sont égales, et qui est enfermée dans un cercle perlé. M. F. de Saulcy, me paraît faire remonter à l'année 1384 la fabrication de cette monnaie municipale. Il me reste à signaler, encore pour Metz, un gros d'argent, fortement oxydé, de Thierry V de Boppart, évêque de Metz en 1365. C'est cette pièce qui a le plus souffert du coup de pioche donné par

(1) Le bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz, né à Ligny-en-Barrois, le 20 juillet de l'année 1369, était frère de ce comte Valeran III, (*Walramus Comes*), dont les gros d'argent sont ici signalés. Valeran ayant été fait prisonnier par les Anglais, le B. Pierre de Luxembourg, qui était pour ses études à Paris, alla à Calais servir d'otage, à la place de son frère, pour que ce dernier pût aller se procurer et réunir le prix de sa rançon. Voyez, dans les *Offices propres du diocèse de Metz*, la légende du B. Pierre de Luxembourg.

l'inventeur du petit dépôt monétaire, car elle s'est trouvée cassée en trois morceaux, que l'on pourrait réunir par une soudure adroitement faite.

Le gros d'argent de Théodoric V, ou Thierry de Boppart, a pour type, du côté droit, et dans le champ de la pièce, une crosse en pal entre deux écus aux armes de l'évêque ; le tout est entouré de l'inscription abrégée *Theode: Dei: Gra: Eps: Met: (Theodericus Dei Gratiâ Episcopus Metensis)*. Le revers présente S. Étienne à genoux et tourné à gauche ; le martyr a les mains jointes, la tête nimbée, et il est revêtu de la dalmatique des diacres. Son corps coupe l'inscription *S Stephanus*, qui est en deux lignes ; une seconde inscription, qui fait le tour de la pièce, indique l'atelier de fabrication : *Moneta: De: Marsallo:*. Cette monnaie et plusieurs autres du même évêque furent frappées à Marsal. Elles sont loin d'être communes ; au contraire, les gros d'argent de Thierry V de Boppart, avec la figure en pied et de face de l'évêque, d'un côté, et, de l'autre, une croix, au milieu du champ, entourée de l'inscription *Grosus Metes*, pour *Grossus Metensis*, sont des pièces excessivement communes.

Après que Thierry V eut engagé, le 14 août 1376, à la cité, son droit de frapper monnaie à Metz, et que, par un engagement postérieur, il eut remis complétement la monnaie de Metz entre les mains des magistrats séculiers, les évêques, ses successeurs, ne frappèrent plus de monnaies à Metz, mais seulement à Vic, à Marsal et à Épinal, trois villes de leur domaine temporel (1).

(1) De Saulcy. *Recherches sur les monnaies des Évêques de Metz*, pages 66 et s.

Cependant, l'atelier de Marsal fut toujours le plus occupé de la fabrication monétaire, et il le devait à l'antiquité de sa création; car, dès les temps mérovingiens, il en était sorti des tiers de sol d'or, avec l'inscription *Marsallo Vico*, qui en marque bien la provenance. Le Cabinet des médailles de la ville de Metz possède trois de ces tiers de sol d'une très-belle conservation; ils se trouvent décrits dans l'utile *Catalogue des monnaies mérovingiennes de M. Victor Jacob, bibliothécaire* (1).

Il n'est pas certain que l'atelier de Marsal ait cessé de fabriquer de la monnaie sous les rois de France de la deuxième et de la troisième race, et pour eux, parce qu'il y a, au même Cabinet des médailles de Metz, une fort jolie pièce d'argent, de la grandeur d'un denier d'argent carlovingien, sur laquelle on peut très-bien lire l'inscription *Marsallo Vico*. Mais cette pièce est la seule, et, de plus, je la crois ignorée des numismates et probablement *inédite;* elle pourrait être *unique*. M. le baron Marchant, père, à qui elle appartint, l'avait classée au règne de Louis VI, dit *le Gros*, et pourtant elle ressemble beaucoup à un denier carlovingien, pour la taille et le poids; en outre, sa fabrication est très-soignée (2).

---

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*; année 1869.

(2) Cette monnaie n'est point *inédite*, ainsi que je le disais; elle est seulement rare. MM. de Longpérier et Robert l'ont connue et décrite, le premier, dans le *Catalogue de la collection Rousseau*, et le second, dans ses *Études numismatiques*. Ils attribuent ce beau denier à Louis de Saxe, roi de Lorraine de 876 à 882.

L'activité dans la fabrication monétaire, qui avait considérablement diminué, ou, peut-être, cessé à Marsal, y reparut lorsque cette ville eût passée dans le domaine temporel des évêques de Metz. Aussi, possédons-nous, de son atelier, de nombreuses monnaies d'argent, qui furent frappées pour Adémar de Monthil, évêque en 1327 ; pour Jean III de Vienne, évêque en 1361 ; pour Thierry V de Boppart, évêque en 1365 ; pour Raoul de Coucy, évêque en 1388 ; pour Conrad Bayer de Boppart, évêque en 1416. Sous les trois derniers prélats, il n'y avait plus pour eux d'atelier monétaire à Metz ; la monnaie épiscopale était fabriquée à Marsal, à Vic et à Épinal. Mais, ainsi que je l'ai dit, l'atelier de Marsal paraît avoir été le plus occupé. Il en est sorti beaucoup de monnaies, d'un bon style de fabrique, paticulièrement, pour Adémar de Monthil, sous le pontificat de qui fut commencée la construction de notre vaste et majestueuse cathédrale, et pour Conrad Bayer de Boppart.

Après m'être autant arrêté à Marsal, j'échapperai difficilement, peut-être, au secret reproche que vous me ferez d'en avoir parlé avec cette étendue, pour une seule monnaie épiscopale de Metz, qui s'était trouvée dans le dépôt des 270 pièces de monnaie découvert au petit village de Hinsing. Je me suis permis un pareil écart, dans mon sujet, parce que la circonstance m'a paru favorable pour faire une fois connaître l'importance que Marsal, aujourd'hui petite ville du département de la Meurthe, avait eue, dès les premiers temps de la monarchie française, par sa fabrique de monnaie, importance qu'elle eut encore

sous le gouvernement temporel des Évêques de Metz. L'antiquité de Marsal remonte même plus haut que les temps mérovingiens : cette position avait été successivement occupée par les Gaulois et par les Romains. Le dernier peuple, surtout, y avait fait des ouvrages, dont les restes, avec beaucoup d'objets antiques et quelques-uns de l'époque celtique, ont été retrouvés de nos jours.

La Société d'archéologie est maintenant mieux instruite que n'avait pu l'être, en 1843, l'Académie de Metz, au sujet du petit trésor, de monnaies du Moyen-Age, découvert, en 1842, au village de Hinsing, annexe de Holving. Il est néanmoins utile, avant de passer de cette découverte à une autre, un peu moins ancienne et également inédite, de faire ici deux ou trois remarques complémentaires.

La grande variété des monnaies trouvées à Hinsing, et qui appartenaient à huit ou dix contrées différentes, nous prouve, une fois de plus, ce que je disais dans ma *première Notice*, avec quelle facilité, pendant le Moyen-Age, les relations internationales permettaient, autorisaient la circulation des monnaies dans les différents pays. Mais aussi, vous avez vu, sur la tablette soumise à votre attention, que la monnaie d'argent, appelée le *gros tournois*, parce qu'elle était fabriquée à Tours, fut généralement adoptée, comme une espèce d'*étalon*, par plusieurs pays voisins de la France. C'est à saint Louis qu'on attribue l'origine des *Gros tournois* (1). Après lui, dans la seconde moitié du

(1) Le Blanc. *Traité historique des monnoyes de France.* Édition de Paris, de 1690, in-4 ; page 189.

XIII^e^ siècle et pendant le XIV^e^, cette monnaie devint très-commune, parce qu'on en reconnut la grande utilité pour les transactions entre les divers peuples. Ainsi, il n'y eut pas seulement des *gros tournois* en France et dans les états que j'ai précédemment nommés, mais le duché de Lorraine en fit frapper, comme son voisin le duché de Bar: sa monnaie est particulièrement remarquable par la bonté du métal et la belle exécution des pièces. A Metz, circulaient les *gros* et les *demi-gros messins* avec les *gros* des évêques. La commodité de cette monnaie avait conduit à lui donner des divisions, telles que le *demi-gros* et le *tiers de gros;* on trouve ces divisions en France, en Lorraine et à Metz (1). A Trèves et à Luxembourg, la monnaie commune d'argent était du poids et de la taille des gros tournois, mais avec des types différents et propres aux pays dont ces villes étaient les petites capitales.

Pendant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, un certain accord parut aussi s'établir entre les nations chrétiennes de l'Europe, pour l'adoption d'un *étalon* commun de leur monnaie d'or. Plusieurs grands états, et beaucoup de petites principautés, prirent pour modèle le *Florin de Florence,* en Italie, qui était d'or fin et avait été fabriqué, pour la première fois, en l'année 1252. Ce *Florin d'or* modèle fit, en quelque sorte, le tour de l'Europe centrale, où il fut, presque partout, imité et copié (2). Ainsi, les florins de plusieurs de nos rois,

(1) De Saulcy. *Description des monnaies de la Cité de Metz*, page 74.

(2) Le Blanc. *Traité historique des monnoyes de France.* Pages 164, 165, 173 et 282.

ceux notamment de Philippe-Auguste et de Charles V, dit *le Sage;* ceux de Jean I, duc de Lorraine, de Robert, duc de Bar, et du roi de Hongrie, Louis I, d'Anjou, sont calqués sur le florin d'or fabriqué à Florence, en Italie. Cette dernière monnaie, qui avait été très-répandue, se trouve même quelquefois dans notre pays, ce qui m'a procuré l'occasion d'en acquérir deux exemplaires, placés, comme pièces de comparaison, sur la tablette soumise à votre examen, entre le florin du duc de Bar et celui du roi de Hongrie (1).

Les empreintes ou les types des florins de Charles V, roi de France, de Jean I, duc de Lorraine, de Robert, duc de Bar, et de Louis I, d'Anjou, roi de Hongrie, sont entièrement semblables aux empreintes ou aux types du florin de Florence; tous présentent, du côté droit, *une grande fleur de lis épanouie*, et, du côté du revers, *l'image en pied, vue de face de saint Jean-Baptiste*, avec une longue barbe, la tête nimbée, et le vêtement de poils de chameau dont il est parlé

(1) Extrait des *Lettres inédites* de M. De Peiresc, publiées par le président Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut. Paris, 1815; in-8. Lettre écrite, de Beaugencier, près Toulon, par M. De Peiresc, à M. Borilli, à Aix.

« 2 Mai 1632.

« Je vous félicite de l'acquisition de tant de florins d'or que vous avés » faite. S'il y a de la différence entre eux, il s'y en rencontrera quelqu'un » de curieux dont je m'accomoderai. Voyés, s'il vous plaist, à quel point de » richesse et de gloire le commerce avait amené Florence, et combien peu » le commerce y nuysoit au progrès des arts, puisque c'est par là qu'ils ont, » pour ainsi parler, commencé à se reproduire et à s'épandre dans le reste » de l'Europe. Les plus belles monnoyes d'or s'y sont fabriquées, et c'est » là que tous les Rois et États en faisoient faire pour eux, de manière que » le type ordinaire, qui est le S. Jean-Baptiste, étant toujours le même, les » distinctions pour les divers États n'étoient que de petites marques que » l'on voyoit au haut de l'écu.... »

dans l'Évangile. La seule différence, qu'il y ait dans la fabrique de ces divers florins d'or, consiste dans le changement d'un mot ou d'un nom propre: sur le florin de Florence on lit, autour de *la fleur de lis*, le nom de la ville, *Florentia*, et, sur chacun des autres florins, c'est le nom du prince qui occupe la même place. Le revers de tous ces florins présente invariablement l'inscription *S. Iohannes. B.* autour de l'image de S. Jean-Baptiste, qui se tient dans l'attitude d'un prédicateur. Le Précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ était le patron de la ville de Florence ; son rang élevé, dans la hiérarchie du ciel, et la célébrité de son culte, sur la terre, le firent choisir, pour protecteur et principal patron, par un grand nombre de villes et de provinces.

Les principautés ecclésiastiques, Électorats de l'ancien Empire d'Allemagne, Trèves, Mayence et Cologne, avaient eu aussi leur monnaie d'or, imitée de celle de Florence ; mais elles ne lui avaient emprunté que le seul type de *l'image en pied, vue de face, de S. Jean-Baptiste*, et elles avaient remplacé, sur leurs florins, *la grande fleur de lis épanouie*, du florin de Florence, par *les écus aux armes* de leurs archevêques, qui appartenaient toujours aux premières familles de l'Allemagne. Deux de ces florins se trouvent au bas de la tablette qui vous est soumise : ils furent frappés, le premier, pour Werner ou Garnier de Coningstein, archevêque de Trèves en 1388, et, le second, pour Frédéric III de Sarwerden, archevêque de Cologne en 1370 ; par conséquent, leur fabrication remonte au XIV^{e} siècle. Le dernier florin a été recueilli, à Metz,

dans la partie de la Moselle qui baigne le pied des murs du quai des Juifs. Les deux florins sont plus grands que ceux qui ont été fabriqués à Florence.

A la suite des explications que je viens de donner, au sujet de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent, qui eurent assez généralement cours en Europe, pendant le XIVe siècle, une dernière remarque doit être faite. Le XIVe siècle appartient encore à la période historique qui est appelée le Moyen-Age. Or, tout arriérés que les hommes étaient alors, si l'on peut, le moins du monde, s'en rapporter aux jugements intéressés des esprits prévenus et aux affirmations d'une classe d'écrivains, la plupart des nations de l'Europe avaient déjà compris le besoin, la nécessité d'arriver à établir entre elles, dans une certaine mesure, *l'union monétaire*, sur laquelle les nations modernes, que l'on nous donne pour si fort avancées dans la civilisation, et, particulièrement, dans la science de l'économie politique, n'ont pas réussi à s'entendre, puisque, jusqu'à ce jour, la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie sont les seuls états où, après bien des difficultés, cette *union monétaire* si désirable ait pu être établie.

Je puis maintenant aborder la seconde découverte numismatique, annoncée au commencement de ma Notice. Elle était demeurée inconnue autant que la première ; mais j'aurai peu de chose à vous en dire, parce que le nombre des pièces de monnaie trouvées fut très-limité, et que les explications déjà données sur la diversité des pays, dont les monnaies se peuvent rencontrer dans un même dépôt, s'appliquent

également à celui que je vais vous faire connaître.

Cette seconde découverte eut lieu sept ans après la première, en 1849, sur le territoire même du village de Holving, duquel dépend l'annexe de Hinsing dont je vous ai parlé. Le berger de Holving m'apporta, à Sarralbe, sept pièces de monnaie d'or, qu'il avait trouvées en fouillant la terre au pied d'une haie. La plus ancienne est un *noble d'or* de Henry VI, qui fut proclamé, à Paris, roi de France et d'Angleterre, le 12 novembre 1422. C'est donc encore une monnaie qui appartient à la période historique du Moyen-Age. Les six autres pièces furent frappées depuis la Renaissance. Ce sont: Un écu d'or de Louis XII, roi de France, sans aucune date; un écu d'or de François Ier, de même sans date; un écu d'or de Charles IX, avec la date de l'année 1566 en chiffres romains; un florin d'or d'Allemagne, avec la date de l'année 1615 en chiffres arabes; un florin de la République de Francfort, avec la date de l'année 1618 et le nom de Matthias, empereur des Romains, d'un côté, et de l'autre, l'image en pied, vue de face, de S. Jean-Baptiste; enfin, un très-beau florin d'or de la ville de Bâle, avec la date de l'année 1621 et une inscription religieuse, *Domine · Conserva · Nos · In · Pa(ce).*

Comme les dates les moins anciennes de ces monnaies, 1618 et 1621, coïncident avec les commencements de la Guerre de Trente ans, nous pouvons supposer que l'enfouissement de ces sept pièces d'or, ou leur perte, si elles furent perdues, eut lieu pendant les mouvements et les passages de troupes qui allaient à cette guerre.

L'enfouissement des 270 pièces de monnaie, renfermées dans un vase de grès et trouvées à Hinsing, devait être plus ancien et remonter au temps où Robert, duc de Bar, administrait encore son duché; car Robert vécut jusqu'en 1411, et le florin d'or et les gros d'argent, qui portent son nom, sont les monnaies les plus récentes de la découverte faite à Hinsing, en 1842. Cependant, comme, malgré les démêlés que le duc de Bar avait eus, plusieurs fois, avec les seigneurs allemands et l'évêque de Metz, je n'ai rien trouvé, dans les *Annales historiques du Barrois*, par M. Victor Servais (1), qui me mît sur les traces d'une expédition militaire de Robert à travers les Marches de la Lorraine allemande, j'incline beaucoup à attribuer à une autre cause le dépôt monétaire découvert au petit village de Hinsing. Ce dépôt ne fut pas riche, ni, à proprement parler, un trésor. Renfermé dans un vase de grès, de très-petite capacité, il pouvait donc avoir été placé dans les premières fondations d'un grand édifice, dont le souvenir s'est perdu, et, aujourd'hui, on ferait à ce sujet d'inutiles recherches, en l'absence de documents historiques et dans le silence de la tradition locale, après les nombreuses transformations que les lieux ont dû subir, pendant une période de temps de plus de quatre cent cinquante années. Ce qui donne à cette conjecture un degré de probabilité de plus, c'est le soin, c'est l'application, qu'on avait eus pour composer le dépôt monétaire: on y avait fait entrer, en très-grande partie, des monnaies du XIV^e^ siècle en

(1) Bar-le-Duc, 1865 et 1867; 2 vol. in-8.

usage dans les divers états, afin sans doute de donner aux commencements de l'édifice en construction une date plus authentique et plus certaine.

Au reste, les découvertes numismatiques, du genre de celles dont je vous ai entretenus, ne me paraissent pas avoir été rares dans cette partie de l'arrondissement de Sarreguemines. Je me souviens d'avoir déjà vu, en 1826, une certaine quantité de *gros tournois* d'argent, qui y avaient été trouvés; ils appartenaient à deux jeunes gens de Sarreguemines, qui, à cette époque, commençaient leurs études de médecine, mais ils ne les conservèrent pas et consentirent à les céder à M. le baron Marchant père, de Metz.

En 1844, on trouvait, dans les environs de Sarreguemines, un *florin*, d'or pâle, ou, peut-être, d'argent fourré, de la Cité de Metz et du XV^e^ siècle; il est sur la seconde tablette, et il présente, pour type principal, *l'image en pied de S. Étienne*, premier martyr et patron de l'Église de Metz.

En 1850, on recueillait un *second florin* d'or, de Robert, duc de Bar, au bord de la Sarre, à Herbitzheim, village du Bas-Rhin, situé à 4 kilomètres en aval de la ville de Sarralbe.

Si donc, par l'effet d'heureuses circonstances, comme vous venez de le voir, j'ai pu recueillir et surtout connaître beaucoup de médailles, des deux époques du Moyen-Age et de la Renaissance, qui avaient été trouvées dans une contrée que j'ai habitée pendant treize années, les occasions d'acquérir des monnaies de l'Antiquité romaine furent, au contraire, extrêmement rares. Ainsi, je puis seulement vous signaler trois

monnaies, qui m'ont été apportées, à des époques très-rapprochées l'une de l'autre; ce sont: un *aureus* ou pièce d'or de l'empereur Néron, encore recueilli à Herbitzheim et au bord de la Sarre, en 1847; un *solidus* ou sol d'or d'Arcadius, empereur d'Orient, trouvé dans la partie de la Bavière-Rhénane qui est voisine du territoire de Sarreguemines, en 1851; enfin, un sol d'or de l'Empereur Constance II, fils de Constantin-le-Grand, trouvé, en 1852, non loin de la rivière appelée l'Albe, sur le territoire du Val de Guéblange. L'*aureus* de Néron différait cependant de celui que j'ai placé, comme pièce de comparaison, sur la seconde tablette: au lieu d'un *Jupiter nu et assis*, pour type du revers, il y avait un édifice qui représentait le *temple du dieu Janus*.

Ici se termine tout ce que j'avais à vous faire connaître, au sujet des découvertes numismatiques qui étaient demeurées inconnues. Afin de rendre plus clairs et, en quelque sorte, sensibles, les nombreux détails où je suis entré, j'ai apporté à notre séance un choix des médailles que j'avais autrefois recueillies; elles seront, je l'espère, les pièces de conviction les plus propres à vous donner l'intelligence de mes remarques et de mes explications. Si les représentations, par l'art du dessin ou celui de la peinture, parlent beaucoup mieux à notre intelligence et à notre imagination que les descriptions et les tableaux littéraires, composés avec le plus de soin et d'étude, il en doit être de même de l'aspect et de la vue des monuments que nous ont légués les siècles. Il y a, en effet, dans la contemplation de ces monuments, surtout de ceux de l'ar-

chitecture et de la sculpture, quelque chose qui nous saisit, nous charme, et nous transporte par la pensée aux époques où ils furent créés. Notre intérêt paraît s'attacher à eux en raison même de leur antiquité, bien souvent indépendamment du plus ou moins de perfection avec laquelle ils furent conçus et exécutés. Or, les monnaies ou les médailles, malgré leur petitesse, rentrent tout-à-fait dans la classe des monuments. Car, si elles appartiennent à l'Antiquité, soit grecque, soit romaine, soit gauloise, elles nous présentent, tantôt les effigies, souvent très-fidèlement reproduites, des hommes qui ont acquis la célébrité par leurs vertus ou leurs talents militaires, ou par leurs vices et leurs crimes; tantôt des faits de l'histoire et des victoires remportées; tantôt, enfin, les images des fausses divinités du Paganisme et les principaux attributs du culte qui leur était rendu.

D'autre part, lorsque les médailles, sans remonter aussi haut, ne datent que du Moyen-Age, elles cessent, à la vérité, d'être historiques au même degré que le sont les médailles romaines, mais elles nous révèlent une ère entièrement nouvelle, l'ère du Christianisme; presque toutes présentent, pour type principal, le signe auguste de la Rédemption, la *Croix*, en même temps qu'elles font connaître les noms des rois, des ducs, des comtes et des prélats, pour qui elles furent frappées. Souvent aussi le type de la *Croix* se trouve remplacé par l'*image d'un saint*, qui était particulièrement honoré, mais qui pouvait être différent pour chaque principauté ou province. Ainsi, sous le rapport historique, il y a profit et utilité véritable à

étudier et connaître les médailles, à quelque époque qu'elles appartiennent et quelque soit leur pays de provenance, et je conclus que, appeler sur elles l'attention et les exposer aux yeux, après les avoir décrites, c'est en achever l'explication et compléter la démonstration.

Metz, le 29 Septembre 1873.

QUATRIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTE, EN 1873, PRÈS DE SARREBRUCK,

DE

MONNAIES D'ARGENT

DU MOYEN-AGE,

des Duchés de Lorraine, de Luxembourg et de Juliers,
du Comté de Nassau-Sarrebruck,
de l'Archevêché de Trèves, de l'Évêché de Metz,
et de la Cité de Strasbourg.

Les cinq monnaies d'argent, qui ont été présentées ici, par M. Abel et M. Migette, avaient fait partie d'un dépôt de monnaies, toutes d'argent, découvert, il y a peu de temps, par un nommé Frédéric Wéber, dans un vieux mur, au village de Werscheim, près de Sarrebruck. Quoique l'inventeur n'ait pas fait connaître le nombre exact des monnaies trouvées, je puis supposer qu'il fut de environ 80 pièces. Car, si, aux cinq exemplaires, qui ont passé sous nos yeux, j'en ajoute, d'abord, 66 autres vendus à M^me^ veuve Lepape, au bas de la rue Fournirue, ensuite, probablement aussi

quelques autres vendus à diverses personnes par le possesseur, il m'est facile d'arriver au nombre de près de 80 monnaies, dont le dépôt dut être composé au moment de sa découverte.

Vous connaissez déjà les cinq pièces que M. Abel vous a décrites: je ne vous apprendrai donc rien que vous ne sachiez, si j'y reviens encore. Mais, une circonstance dont M. le Président n'a pu être instruit, c'est que le dépôt renfermait des monnaies de toutes les principautés au milieu desquelles la cité de Metz avec son territoire, au temps du Moyen-Age, se trouvait enclavée. Ces états, ou ces principautés, étaient, à l'ouest et au sud, le duché de Lorraine; à l'est, la cité de Strasbourg et le comté de Nassau-Sarrebruck; au nord, l'archevêché de Trèves, le duché de Luxembourg, et, plus loin, le duché de Juliers. Or, dans les 66 pièces d'argent, qui m'ont été confiées par Mme Lepape pour les lire et les étudier, il y en eut de toutes les principautés que je viens de nommer, en même temps que de l'évêché de Metz. Et pour commencer par ce dernier, il y eut 8 Gros d'argent, tous semblables, de Théodoric ou Thierry V de Boppart, évêque depuis 1365 jusqu'en 1384. A ces 8 Gros il faut ajouter les deux du même prélat qui ont été apportés à notre séance; ce qui en porte le nombre à 10. De Charles II, duc de Lorraine, depuis 1390 jusqu'en 1431, il y avait 7 Gros d'argent. De la cité de Strasbourg, 3 petites bractéates. D'un Philippe, comte de Nassau-Sarrebruck, 2 Gros. De Conon, ou Cunon, de Falkenstein, archevêque de Trèves, depuis 1362 jusqu'en 1388, 10 Gros d'argent et 1 denier; il y faut ajouter le Gros produit ici

par M. Abel, ce qui en porte le nombre à 12 pièces du même prélat. De Wenceslas I, duc de Luxembourg, en 1352, il ne se trouva qu'un seul exemplaire, mais de Venceslas II, roi des Romains et de Bohême, et, en même temps, duc de Luxembourg, depuis 1383 jusqu'en 1388, il y avait 16 exemplaires, tous semblables entre eux, en y ajoutant les deux qui furent apportés à notre dernière séance. De Josse, marquis et seigneur de Moravie, empereur, et duc de Luxembourg, de 1388 à 1411, 19 exemplaires. Enfin, de Guillaume IV, ou de Guillaume V, ducs de Juliers, entre les années 1356 et 1402, il n'y eut qu'une seule monnaie.

Le relevé que je viens de faire porte au moins à 71 le nombre des monnaies d'argent découvertes à Werscheim, près de Sarrebruck; j'ai supposé qu'il avait pu s'y en trouver quelques-unes de plus. Elles furent frappées pendant la seconde moitié du XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^, et, malgré leur nombre relativement limité, elles appartenaient néanmoins à 7 principautés ou états différents. Ces monnaies d'argent sont, à peu près toutes, du poids et de la taille des *gros tournois* frappés en France, à la même époque, ainsi qu'il vous est facile de vous en assurer, en jetant un regard sur la tablette que j'ai apportée. C'est donc une preuve de plus à l'appui de ce que je vous disais, dans ma *troisième notice*, de la tendance qui, dès le XIV^e^ siècle, se manifesta, parmi les nations de l'Europe centrale, à se rapprocher le plus possible d'une unité monétaire qui leur fût commune à toutes. Vous remarquerez aussi que presqne toutes ces pièces portent la croix, à leur revers, absolument comme la

plupart des pièces d'argent ou des *gros tournois* que je vous fis voir le 9 octobre, ce qui est un nouveau témoignage de la foi chrétienne des peuples et des gouvernements, à cette époque de l'histoire.

Celui qui entreprend de faire connaître une découverte de monnaies ou de médailles, soit de l'Antiquité, soit du Moyen-Age, doit éviter, en les expliquant, de paraître se trop attacher à certains détails de description qui ne sont propres qu'à fatiguer l'attention de ses auditeurs, peut-être moins familiarisés que lui avec cette branche d'étude de l'Archéologie. Cependant il y a souvent des points ou des particularités qu'il ne peut guère se dispenser de noter, parce qu'ils deviennent des éclaircissements pour l'histoire. Ainsi, les *gros d'argent* de l'évêque Théodoric ou Thierry V de Boppart, frappés à Metz, comme je l'ai déjà dit, sont extrêmement communs; le nombre de ces Gros de la monnaie épiscopale, découverts dans le département de la Moselle et dans les parties dépendantes de l'ancien archevêché de Trèves, ne le peut céder qu'au nombre ou à la grande quantité des Gros de la monnaie municipale frappée à Metz, pendant le XV^e^ siècle. Tout récemment j'ai trouvé et compté 89 de ces derniers Gros, tous semblables entre eux, qui étaient contenus dans un flacon de verre conservé dans le cabinet de travail de MM. les Bibliothécaires de notre ville. Un second flacon renferme un nombre beaucoup plus considérable de bugnes qui avaient été découvertes avec les Gros d'argent (1). Ces nombreuses monnaies municipales

(1) J'ai compté 338 bugnes renfermées dans ce second flacon : ce sont

ont toutes et invariablement, pour types principaux, d'un côté, l'image du patron et martyr, S. Étienne à genoux et tourné à gauche, et de l'autre, une croix pattée, dont les quatre branches égales traversent presque tout le champ du revers.

Au contraire, les Gros de la monnaie épiscopale, frappée à Metz pour Théodoric ou Thierry V de Boppart, présentent l'image, en pied et vue de face, d'un évêque revêtu des ornements pontificaux et coiffé de la petite mître, commes les prélats et les abbés la portaient pendant le Moyen-Age. La crosse, que tient la main gauche de l'évêque, a également la forme des crosses épiscopales et abbatiales en usage à la même époque, et elle est tournée en dehors pour indiquer l'exercice de la puissance ou juridiction spirituelle du prélat dans le diocèse. La main droite est élevée pour bénir. Mais ce qu'il faut aussi remarquer, sur le Gros d'argent de Thierry de Boppart, soumis ici à votre examen, c'est la forme du vêtement qui couvre l'évêque. Ce vêtement diffère de la chasuble que les prêtres portent aujourd'hui, lorsqu'ils disent la messe, parce que, au lieu d'être ouvert sur les côtés, comme la chasuble moderne, il est entièrement fermé. Aussi, fallait-il anciennement, et au Moyen-Age, que ceux qui assistaient le prêtre à l'autel, pendant la célébration des saints

---

338 exemplaires, tous pareils, de la même bugne. L'exécution de ces pièces a été soignée, mais leur fabrique a précédé celle des 89 Gros. Ce dépôt considérable me paraît avoir été découvert et recueilli dans un lieu qui fut voisin d'un foyer d'incendie, parce que sur quelques bugnes il y a des marques de calcination, et que beaucoup d'autres ont pris une petite teinte rouge, qui n'a en rien altéré le relief des types et des légendes.

mystères, soulevassent, sur les côtés, le bas de sa chasuble, pour lui rendre facile le mouvement des bras, à l'élévation de l'hostie et du calice. Par suite de cet antique usage, les servants de messe, de nos jours, soulèvent encore légèrement, par derrière, le bas de la chasuble du prêtre célébrant, lorsqu'il élève l'hostie et le calice.

Un Gros d'argent de Thierry de Boppart à fleur-de-coin, et d'une belle conservation, comme celui qui est ici présenté, pourrait servir de sujet d'étude et de modèle en petit au dessinateur ou au peintre, qui voudrait reproduire l'image d'un évêque des temps anciens, avec les ornements et les insignes propres de son éminente dignité. Cependant, je conviens volontiers que des modèles plus complets et plus parfaits se peuvent voir dans les anciens vitraux de nos cathédrales, où souvent ils apparaissent de grandeur naturelle, avec tout l'éclat et la vivacité de leurs diverses et riches couleurs. Les pierres tumulaires, qui ont recouvert, dans les églises, ou dans les cloîtres, ou dans les cryptes, les cendres vénérées des plus anciens pontifes de la religion, peuvent aussi avoir leur utilité dans le même but, parce que la forme des vêtements et des ornements de l'époque s'y trouve toujours reproduite par des traits d'une grande fidélité.

Le Gros d'argent de Thierry de Boppart, que j'ai apporté à la séance, ne vient pas de la découverte de Werscheim, mais il est entièrement semblable aux 10 Gros trouvés. Il est d'argent pur, et, de plus, d'une parfaite conservation. L'évêque est désigné par la légende THEODC' · EPS' · METE' · (*Theodoricus*, ou *Theo-*

dericus, Episcopus Metensis); les signes, en forme d'apostrophes, placés en haut après chaque mot, marquent l'abréviation. La croix assez grande du revers est pattée, c'est-à-dire que les extrémités des quatre branches sont en forme de patte.

Ce qui distingue et fait immédiatement reconnaître, parmi les autres pièces d'argent, les Gros du duché de Lorraine, c'est l'écu traversé par la *bande aux trois alérions*, ou l'écu simple des anciens ducs souverains. Il se trouve gravé sur les 7 pièces de la découverte, mais il est incliné et plus petit sur la septième pièce, où il est placé sous un heaume ceint de la couronne ducale et surmonté d'une aigle éployée. La légende est ici : KAROLVS · DVX · LOTHOR' (*Lothorengiae*, ou *Lothorigiae*). La légende du revers indique l'atelier monétaire de la petite ville de Sierck, située sur la rive droite de la Moselle, au-dessous de Thionville : MONETA : IN : SIERK. Cette légende entoure une *longue épée* qui traverse verticalement, par le milieu, ce côté de la médaille ; l'épée est accostée de *deux feuilles de chardon.*

Au titre de *duc* les princes de l'illustre Maison de Lorraine avaient coutume de joindre celui de *marquis;* ce dernier se trouve donc exprimé sur les 6 autres Gros de Charles II : KAROLVS : DVX : LOTHOR, : ET : MAR' (*Marchio*), légende qui règne autour de l'écu ducal, encadré dans un contour curviligne formé de six arcs doubles aboutés. Sur le revers des 6 médailles paraît un *petite croix pattée*, accompagnée des légendes : MONETA : SIERK, et BNDICTV' : SIT : NOME' : DNI' : IHV' : XPI' (*Benedictum Sit Nomen Domini Ihesu*

Christi). Le *Chi*, X, et le *Rho*, P, de la langue grecque, se trouvent ici, pour l'abréviation du mot *Christi*, comme nous les avons précédemment vus sur les *Gros tournois* des rois de France, et de plusieurs autres princes qui avaient pris le *Gros tournois* pour modèle de leur propre monnaie d'argent. Sur chaque côté de ces pièces lorraines, il y a aussi deux petites épées croisées.

L'atelier monétaire de Sierck n'avait pas été sans importance, au commencement du XIII[e] siècle, sous le règne de Matthieu II, et, pendant le XIV[e], sous Jean I et son fils Charles II. Ces princes passent pour avoir fait des séjours à Sierck, dans le château-fort construit par les ducs leurs prédécesseurs, et achevé par eux-mêmes, afin de s'assurer cette position, à l'entrée du défilé où coule la Moselle. L'atelier, dans lequel fut fabriquée la monnaie ducale, pouvait être dans l'enceinte même du château, à moins, cependant, qu'il ne se trouvât dans une rue étroite qui en était voisine et passait au-dessous, une rue à laquelle la tradition locale conserva longtemps le nom de *rue des Orfèvres*.

La ville de Sierck, comme la plupart des bourgs importants du Moyen-Age, eut aussi une enceinte fortifiée, qui consistait en une haute et épaisse muraille, avec des tours carrées et de grosses tours rondes. Ces derniers ouvrages se remarquaient surtout près des quatre portes, qui donnaient entrée dans la petite forteresse lorraine, c'est-à-dire, au sud-ouest, du côté de Thionville, au nord-est, du côté de Trèves, à l'est, du côté des moulins et de la collégiale de Marienflosse, dont l'antique église était d'architecture ogivale, et

enfin, au sud, derrière le château, dans la direction de la montagne de l'Altenberg. De ce quatrième côté, et en suivant le chemin qui conduit au sommet de l'Altenberg, s'étendait un faubourg fermé et défendu, à son extrémité, par une porte massive de maçonnerie dont les parties inférieures subsistent encore. Une antique église, sous l'invocation de S. Laurent, diacre et martyr, avait donné son nom au faubourg, que l'on appelait ainsi le *faubourg Saint-Laurent*. Les fondations de cette première église paroissiale furent retrouvées, au commencement de ce siècle, derrière le château. Au témoignage de la tradition locale, la destruction du faubourg et de l'église Saint-Laurent datait du temps de l'invasion des Hongrois en Lorraine.

L'enceinte fortifiée de la ville était nécessairement reliée à la forte muraille et aux tours du château, qui avait, comme position élevée et très-rapprochée de la Moselle, une assez grande importance, à une époque où l'artillerie n'était point inventée. Il n'y a pas plus de trente ans que Sierck possédait encore plusieurs maisons, dont l'architecture extérieure et surtout intérieure présentait tous les caractères de l'architecture en usage, dans la Lorraine, au XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^. Quelques-unes de ces maisons avaient même des dates gravées au-dessus de leurs portes d'entrée, et je me souviens d'en avoir remarqué une, sur la place du Marché-Neuf (*Neumark*), avec la date de l'année 1515; sa construction remontait ainsi aux premières années du règne, sur le duché de Lorraine, du *bon duc de paix*, Antoine, fils de René II. L'église paroissiale actuelle fut encore construite

au XV^e^ siècle, et sa tour carrée porte la date bien lisible de l'année 1492, en chiffres de la même époque, c'est-à-dire, que le chiffre 4 ressemblerait aujourd'hui à un 8 retourné, et que le chiffre 2 ne diffère en rien de la lettre Z, la dernière de l'alphabet.

Les indications archéologiques et historiques, qui précèdent, servent à expliquer le choix que les ducs de Lorraine avaient fait de Sierck pour une de leurs résidences; cette position, sous le rapport militaire, avait sa raison d'être et son importance, puisqu'elle confinait tout à la fois, des trois côtés de l'ouest, du nord et de l'est, avec le territoire des sires de Rodemack, le duché de Luxembourg, l'électorat de Trèves et le comté de Nassau-Sarrebruck. Mes indications expliquent aussi suffisamment, pour Sierck, l'établissement d'un atelier monétaire ducal, d'où sont sorties de nombreuses monnaies bien fabriquées, mais qui ne fut guère en exercice que pendant les séjours des princes souverains.

Aujourd'hui, malgré l'aliénation en plusieurs lots, faite à des particuliers, il y a peu d'années, par le Gouvernement français, ce qui reste du château ducal de Sierck est encore assez considérable et assez imposant pour être digne d'exercer le crayon d'un habile dessinateur, qui voudrait faire passer à la postérité, comme un souvenir, la fidèle représentation de ce curieux monument d'architecture militaire du Moyen-Age.

Dans le relevé fait, au commencement de cette Notice, des diverses monnaies de la découverte de Werscheim, trois petites *bractéates* de la cité de

Strasbourg venaient après les Gros d'argent frappés à Sierck, pour Charles II, duc de Lorraine. On appelle *bractéates* des monnaies ou des médailles fabriquées avec des feuilles de métal, en creux d'un côté, en relief de l'autre. Ces trois petites monnaies d'argent, de Strasbourg, ont pour types, ou pour empreintes, la première, un personnage ailé marchant vers la gauche, et les deux autres, une fleur de lis. Les types sont entourés d'un grènetis ou cercle perlé. M. G. Boulangé, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui avait eu entre les mains des bractéates semblables, découvertes, en 1850, près de Hombourg-l'Évêque, en a fixé approximativement la fabrique et l'émission à l'année 1346 (1).

Les deux *Gros* d'argent d'un comte de Nassau-Sarrebruck, portent, d'un côté, pour type, l'écu des armes du prince entouré de l'inscription + PHILIPPVS : COMES : NASSAV, et, de l'autre, une croix pattée, au centre de deux cercles dont le plus grand est perlé, avec l'inscription, ou la légende, qui en fait le tour + MONETA : OPIDI : SARBRVG. Ces monnaies, comme on le voit, furent frappées par l'atelier de Sarrebruck. Le prince, dont le nom est gravé sur les deux pièces, fut très-probablement le comte Philippe II de Nassau-Sarrebruck, fils du comte Philippe I et d'Élisabeth de Lorraine-Vaudémont. Le tombeau de la princesse se voit encore aujourd'hui au milieu du chœur de l'ancienne collégiale de Saint-Arnewald, près de

(1) Notes pour servir à la *Statistique monumentale du département de la Moselle*, par M. Georges Boulangé. *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, année 1850-1851; in-8.

Sarrebruck (1). Pour faire au comte Philippe II de Nassau-Sarrebruck, plutôt qu'à son père le comte Philippe I, l'attribution des deux Gros d'argent trouvés à Werscheim, je me suis laissé guider, en l'absence de tout livre spécial sur la matière, par la grande ressemblance des pièces avec celles de Josse de Moravie, comte de Luxembourg en 1388, et roi d'Allemagne en 1410. La fabrique des unes et des autres, sous le triple rapport du poids, de la taille et de la pureté du métal d'argent, est si exactement la même, que je ne puis m'empêcher de considérer les deux princes comme ayant été contemporains, l'un de l'autre. Il y a aussi une assez grande ressemblance dans les écus aux armes de Nassau-Sarrebruck et de Luxembourg; mais les revers des pièces présentent de notables différences. Ainsi, le type, ou l'empreinte de la croix, qui occupe le centre, a les branches égales mais courtes sur les monnaies du comte de Nassau-Sarrebruck, au lieu que, sur celles du comte de Luxembourg, les branches de la croix pattée traversent tout le champ du revers et le partagent en quatre cantons égaux. De plus, sur ces dernières pièces, il y a deux inscriptions circulaires, l'une intérieure, et l'autre extérieure. Le revers des pièces de Nassau ne présente au contraire qu'une seule légende extérieure.

---

(1) « L'église (de Saint-Arnewald), ancienne collégiale supprimée à la » Réforme, était le Saint-Denis des comtes de Nassau-Saarbruck. Elle est » remplie de tombes, qui en font une vaste nécropole peuplée de statues et » de blasons. » *Recueil de quelques inscriptions lapidaires des bords de la Sarre*, par Arthur Benoit. Mulhouse, 1873.

Dans le petit trésor découvert à Werscheim, 36 monnaies appartenaient au comté et duché de Luxembourg ; il n'y eut cependant dans cette quantité que trois variétés de pièces, savoir : deux pour Wenceslas II, roi des Romains et de Bohême, et une variété pour Josse, marquis et seigneur de Moravie. La première des deux variétés, frappées pour Venceslas II, porte, d'un côté, une aigle aux ailes éployées dans le champ, et l'inscription qui en fait le tour + WENCEL' · ROMANOR' · Z : BOEM' · REX ; sur l'autre côté, ou le revers, l'écu aux armes de Luxembourg est gravé au-dessous d'une grande couronne fleuronnée, qui occupe le milieu du champ de la pièce, et, autour de cette empreinte, on lit l'inscription + MONETA : NOVA — LVCENBVRGE.

Cette première variété de la monnaie de Wenceslas II était connue dans notre ancien département de la Moselle, pour avoir été déjà découverte et recueillie dans l'étendue de son ressort archéologique. Ainsi, M. Georges Boulangé, ingénieur des ponts-et-chaussées, entretenait, en 1851, l'Académie de Metz au sujet d'une intéressante découverte de monnaies du Moyen-Age, qui venait d'être faite sur le territoire du village de Rettel, situé, du côté de l'ouest, près de la Moselle, à trois kilomètres de la petite ville de Sierck (1). Comme dans le dépôt mis au jour à Werscheim, les monnaies du comté de Luxembourg s'y trouvèrent mêlées à celles du duché de Lorraine, de l'évêché de Metz et de

(1) Notes pour servir à la *Statistique monumentale du département de la Moselle*, par M. Georges Boulangé. *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, année 1850-1851 ; in-8.

l'archevêché de Trèves. Les pièces de la première variété que j'ai décrite y furent représentées par 12 exemplaires, outre 20 autres pièces frappées pour le même Wenceslas II, et 13 attribuées par M. G. Boulangé à Wenceslas I. Mais, jusqu'alors, la seconde variété de la monnaie de Wenceslas II, trouvée à Werscheim, ne me paraît pas avoir été signalée.

Cette variété, dont je n'ai reconnu qu'un seul exemplaire parmi les 66 pièces vendues par l'inventeur à M^me^ veuve Lepape, diffère complétement de la première variété, et se rapproche, au contraire, pour le métal et la fabrique, des monnaies frappées pour Josse, marquis et seigneur de Moravie. Le poids de cet exemplaire, d'une belle conservation, est de 3 grammes et demi, c'est-à-dire, d'un gramme de plus que le poids d'une pièce du même marquis de Moravie. Or, voici la description de cette belle et unique pièce: du côté droit, la légende + VVENCELAVS : BOEMIE : DI : GRA, en lettres du commencement du XV^e^ siècle, fait le tour de l'écu aux armes qui est composé de quatre quartiers, deux de Bohême, et deux de Brabant. Le revers présente une petite croix pattée dans un cercle en grènetis, et deux légendes circulaires, l'une intérieure, + LVCEMBOVRGE · DVX, et, l'autre extérieure, qui est la continuation de la précédente, + LOTH' * BRAB' * I * LEMB' * MARCHIO * SACRI * IMP. Comme on le voit, les deux inscriptions du revers, jointes à celle du côté droit, qualifient Wenceslas de Bohême, de *par la grâce de Dieu, duc de Luxembourg, de Lothier* (Basse-Lorraine), *de Brabant, et de Limbourg, et de marquis du Saint-Empire;* leur réunion nous donne ainsi le sens complet de la pièce.

A considérer seulement le côté de l'écu aux armes des princes, ou des principautés, les monnaies de Philippe de Nassau-Sarrebruck, de Wenceslas de Bohême et de Josse de Moravie, ont entre elles un frappant rapport de ressemblance ; mais, les différences qui les séparent, et fixent leurs attributions spéciales, paraissent ensuite aux noms propres et aux revers des pièces.

Les 19 monnaies frappées pour Josse, marquis et seigneur de Moravie, empereur, et duc de Luxembourg, n'ont pas présenté à mon examen une seule variété de fabrique ; toutes se ressemblaient. Du côté de l'écu on lit, en caractères larges et arrondis du XV^e^ siècle, la légende + IODOC' · MARCH' · Z : DNS' · MORAVIE ; ici, les deux lettres M sont différemment gravées, l'une par rapport à l'autre. Le revers présente le type d'une croix pattée dont les quatres branches égales sont très-allongées ; cette croix est accompagnée de deux inscriptions ou légendes. La légende extérieure est la même que celle des gros tournois de la France : BNDICT' · SIT : NOMEN : DNI' · IHV' · XPI' · La légende intérieure fait connaître la provenance de la monnaie : MONETA : LVCENB'. Ainsi que dans l'inscription du côté droit, toutes les lettres des deux inscriptions du revers ressortent très-lisiblement et sont, pour cette époque de la fin du XIV^e^ siècle, ou du commencement du XV^e^, d'une gravure et d'une netteté irréprochables et achevées. En outre, il y a lieu de remarquer, en particulier, que la lettre N, répétée six fois dans les deux inscriptions, varie de forme dans chacune d'elles.

Pour l'exécution, ou la fabrique, l'unique monnaie

de Guillaume, duc de Juliers, qui se soit trouvée dans le dépôt monétaire de Werscheim, ne peut être mise sur la même ligne que les monnaies de Josse de Moravie et de Wenceslas de Bohême. Cette pièce, à la vérité, a été usée dans la circulation de l'époque, mais le style de la gravure en est assez plat. Elle pèse juste deux grammes, ou, un demi-gramme de moins que la monnaie de Josse de Moravie, et un gramme et demi de moins que la monnaie de Wenceslas, qui ont été les dernières monnaies décrites. Sur le côté droit, la légende : VVILHEMVS · DVX ** IVLIAE, fait le tour d'un écu dans lequel se dresse *le lion de Juliers*. Le revers présente *une croix fleuronnée*, avec *une petite aigle* au centre, et la légende circulaire MONETA : NOVA : DVNENSIS, qui me paraît indiquer l'atelier monétaire de Duren, une des principales villes de l'ancien duché de Juliers. Sur cette monnaie, la lettre E a varié de forme, de la première inscription à la seconde.

Douze monnaies d'argent, ou onze Gros et un denier, au nom de Conon, ou Cunon, de Falkenstein, archevêque de Trèves depuis 1362 jusqu'en 1388, firent aussi partie du petit trésor découvert, en 1873, à Werscheim, près de Sarrebruck. Le prélat est appelé *Cono*, sur quelques pièces, et *Cuno*, sur les autres. Quoique ces monnaies soient plus ou moins usées par l'effet de leur ancienne circulation, les légendes en sont encore nettes et très-lisibles. Presque toutes, du côté droit, présentent l'image à mi-corps, et vue de face, de S. Pierre, dans un encadrement gothique, mais triangulaire au sommet. La main droite de l'apôtre tient une croix légèrement penchée, et la gauche, une clef.

En haut du même côté de la monnaie, il y a deux écussons, l'un à la droite du saint, et l'autre à sa gauche; mais, sur beaucoup de pièces, le deuxième écusson est remplacé par deux petites clefs croisées. Sur les pièces qui portent les écussons, on lit l'inscription CONO : ARCHEPS : TREVERNS (*Cono Archiepiscopus Treverensis*). Le revers présente un grand écu et, à l'entour, l'inscription suivante : PER : GAL : ARCAN : MONETA : TREVERE (*Per Galliam Archicancellarius. Moneta Treverensis*). Deux petites clefs croisées marquent, au-dessus, le point de séparation du commencement et de la fin de cette inscription.

Les autres pièces du Cunon de Falkenstein présentent plusieurs différences dans les types et les légendes. D'abord, l'écusson de la droite du saint est le même que celui qui se trouve à sa gauche sur les pièces précédentes, et, au lieu d'un second écusson, il y a les deux petites clefs croisées. Les branches de la petite croix que tient l'apôtre, sans être plus longues, sont néanmoins plus larges. Ensuite, on lit à l'entour la légende : CVNO : AREPVS : TREVEREN. Le revers porte, au milieu, un écu au-dessus de deux clefs croisées, et, pour légende intérieure, la suivante : MONETA : TREVE; la légende extérieure, qui est la seconde du même côté, nous est déjà connue, parce qu'elle s'est plusieurs fois trouvée sur des Gros d'argent précédemment décrits : + BNDICTV : SIT : NOME : DNI : NRI : IHV : XPI (*Benedictum Sit Nomen Domini Nostri Ihesu Christi*). Dans cette inscription, la lettre E n'est point semblable à la même lettre de l'inscription qui la précède, et la lettre M varie également de forme. Du reste, toutes les lettres sont d'un bon style de gravure.

Une troisième variété du Gros de Cunon de Falkenstein a été reconnue dans le petit trésor de Werscheim. Le côté droit porte un grand écu entouré de six doubles arcs de cercle aboutés, et l'inscription CONO : ARCHI-EPISCOPVS : TREVER' ; deux petites clefs croisées, placées en haut, séparent le commencement de la fin de l'inscription, qui doit être lue de droite à gauche, comme sur les pièces du même prélat déjà décrites. Le côté du revers présente, au milieu, une croix pattée, deux petites clefs croisées au-dessus d'elle, et deux inscriptions circulaires. L'inscription extérieure, plus étendue, est une suite de celle du côté droit et en complète le sens : + ADMINISTRATOR : ECCE : COLONIE (*Administrator Ecclesiae Coloniae*); la lettre E, qui paraît trois fois ici, a pris deux formes différentes, et la lettre M qui s'y trouve seulement une fois, ne ressemble pas à la même lettre du commencement de l'inscription intérieure : MONETA : TREVER.

Les *deux clefs croisées*, qui paraissent si souvent sur les monnaies de l'archevêque Cunon de Falkenstein, sont le signe symbolique du *pouvoir de lier et de délier*, donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ à S. Pierre, Prince des Apôtres, sous l'invocation de qui est placée l'église Cathédrale de Trèves.

Enfin, la découverte de Werscheim nous a fait connaître un denier d'argent du même archevêque. Le côté droit présente encore l'image à mi-corps, et vue de face, de S. Pierre tenant une croix et une clef, avec la légende : CVNO : AREPS · TREVEREN : il y a un écusson sous l'image de l'apôtre. Sur le revers, une croix pattée, aux branches très-allongées, divise

le champ de la pièce en quatre cantons, dans chacun desquels sont trois globules, à l'imitation du type des esterlins d'Angleterre. L'inscription mentionne l'atelier monétaire de Coblentz : MONETA CONFLVENC.

Cunon de Falkenstein, qui occupa le siége archiépiscopal de Trèves depuis 1362 jusqu'en 1388, était chanoine de l'Église cathédrale de Mayence lorsque son prédécesseur immédiat, l'archevêque Boëmond II de Sarrebruck, le choisit, en 1361, du consentement du chapitre cathédral, pour son coadjuteur. Or, Cunon fut intronisé en 1362, après que Boëmond, avancé en âge, fatigué de l'administration et malade, se fût retiré à Sarrebruck. Le nouvel archevêque appartenait à une famille noble de la partie de l'ancien archidiocèse de Mayence qui est aujourd'hui comprise dans le diocèse de Limbourg, au pays de Nassau. On trouve en effet un village, ou un bourg, du nom de Falkenstein, entre les villes de Francfort et de Mayence, mais en s'écartant un peu dans la montagne, à droite de la vallée arrosée par le Mein. Ce bourg est situé sur un des prolongements latéraux qui descendent de l'imposante chaîne du Taunus et s'étendent vers la vallée et la plaine du Mein. Près de Falkenstein, du côté du soleil couchant, des ruines couvrent un assez grand emplacement sur une éminence : en cet endroit, qui est visité par les touristes, se dressent encore quelques pans de fortes murailles et des tours en ruines; ce sont les restes du manoir des barons allemands de Falkenstein, auxquels appartint, par sa naissance, l'archevêque Cunon, successeur sur le siége de Trèves de Boëmond II de Sarrebruck.

Falkenstein est seulement éloigné de quatre kilomètres de Soden, petite ville d'eaux thermales, et de sept kilomètres de Hoechst, une autre petite ville, située sur la ligne de la voie ferrée (*Taunus-Bahn*) de Francfort à Mayence et à Wiesbaden.

Après être entré, peut-être avec trop d'étendue, dans les descriptions des monnaies découvertes, en 1873, à Werscheim, il convient pourtant que je dise aussi quelques mots du procédé à employer pour décaper ou dérocher les monnaies d'argent, lorsque, par l'effet d'un long séjour dans la terre, ou même dans l'eau, elles ont perdu leur premier éclat, et que leurs types, leurs empreintes, disparaissent sous une couche plus ou moins épaisse de crasse, ou de vert-de-gris. D'une part, l'eau, ou seulement l'humidité, la présence, dans la terre ou dans les vieux murs, d'alcalis et de certains sels, d'autre part, une forte quantité d'alliage dans le métal d'argent, telles sont les causes qui produisent quelquefois une teinte noirâtre, mais plus souvent une crasse verte, ou brune, que l'on remarque sur les monnaies de la plupart des anciens dépôts, dont le temps et les continuels travaux amènent la découverte. Cette crasse ronge les monnaies et les altère à tel point qu'il devient difficile de les lire et les déchiffrer, ainsi que le fait s'est vérifié pour une très-grande partie de l'énorme dépôt de monnaies royales, seigneuriales et épiscopales de France, qui fut découvert, au printemps de l'année 1872, dans le canton de Sierck, au village de Manderen, situé à une très-petite distance des ruines de l'antique *château de Mensberg*, appelé *le château de Marlborough*, depuis qu'il avait été momen-

tanément occupé par le duc de Marlborough, qui commandait une armée ennemie, à laquelle vint s'opposer le maréchal de Villars, à la tête d'une armée française. Ce dernier dépôt de monnaies, pour le dire ici en passant, ou plutôt, ce trésor, car c'en était un, à raison de sa masse et de son importance numérique, avait été enfoui dans les fondations d'un mur, sans doute pour le sauver. Son poids pouvait égaler trois cents livres ; mais comme il n'avait qu'une simple enveloppe de toile, un sac apparemment, toute la monnaie de bas aloi, qui en composait la plus forte partie, se trouva rongée par l'oxyde.

Il s'en faut de beaucoup que les monnaies d'argent, découvertes à Werscheim, eussent éprouvé une altération semblable. Cependant, il a été nécessaire de les décaper, c'est-à-dire d'enlever, au moyen d'un dissolvant, l'oxyde qui s'était formé à la surface du métal d'un grand nombre de pièces. Les Gros d'argent de Thierry V de Boppart, évêque de Metz, qui sont toujours d'argent pur, furent les seuls qui ne présentassent, sur leurs empreintes, ni crasse noire, ni vert-de-gris, et dont l'éclat se fût conservé. Toutes les autres monnaies, celles de Luxembourg, comme celles du duché de Lorraine, ont été mises dans un bain d'*ammoniac liquide*, et je les y ai laissées plongées plus ou moins de temps, selon la quantité ou l'épaisseur de la crasse verte qui les couvrait. L'opération terminée, les empreintes, les inscriptions et le premier éclat du métal avaient entièrement reparu. L'*ammoniac liquide* est en effet l'agent chimique, ou le dissolvant, dont l'emploi est le plus sûr ; il agit sur les monnaies

oxydées sans les altérer, ni les attaquer, pourvu cependant que l'on ne perde pas de vue l'expérience à laquelle on les a soumises. L'*acide nitrique*, au contraire, même allongé d'eau, est beaucoup plus énergique, et son emploi a souvent nui aux monnaies qui y avaient été plongées.

Le procédé de nettoyage, par l'emploi de l'ammoniac liquide, devient ainsi un moyen, à la fois facile et simple, de rendre à la science de la Numismatique un grand nombre de monnaies, que l'on serait peut-être disposé à négliger, ou même à rejeter entièrement, à cause du mauvais état dans lequel on les a trouvées; et ce qui profite à la Numismatique peut aussi, par une conséquence naturelle, profiter à l'Histoire, en procurant à ses recherches le contingent d'éléments nouveaux, et, quelquefois, des éclaircissements inattendus. Le procédé de décaper les monnaies d'argent, ainsi qu'il a été dit, leur rend ordinairement l'éclat, le brillant, qu'un long séjour dans la terre, ou ailleurs, avait fait disparaître. Il en fait surtout ressortir les parties saillantes, comme les empreintes, les figures et les inscriptions, de façon à nous permettre de déchiffrer ces petits monuments. Les monnaies, qui avaient peu circulé depuis leur émission, deviennent ainsi pour nous des spécimens précieux, sur lesquels nous pouvons juger de la décadence, de la renaissance et du progrès de l'art de la gravure en monnaie, et de l'épigraphie qui lui était propre, pendant la période historique du Moyen-Age, d'où nous sont venues des espèces en tous métaux, mais en une quantité prodigieuse.

Pour terminer cette longue Notice, il me reste à signaler à votre attention un seul objet, d'une classe un peu différente de celle des objets précédemment décrits. C'est un petit monument de cuivre, un sceau-matrice, qui est conséquemment du domaine, non plus de la Numismatique, mais de la Sigillographie. Il me paraît appartenir, mais d'une façon plus particulière, à la même contrée et aux mêmes lieux, auxquels nous avons dû les monnaies du Moyen-Age dont je vous ai entretenus. Ce sceau-matrice est antique, et nullement imité comme les sceaux de cuivre qu'on a vus assez répandus dans le commerce des objets de curiosité. A mes yeux, son authenticité résulte des marques qu'il porte et qui sont en réalité des preuves intrinsèques. Ainsi, le tenon de cuivre, ou l'appendice, qu'il a derrière, est percé d'un trou rond, assez large, ce qui indique qu'une poignée, une sorte de petit levier, y fut adaptée, pour en faire usage et l'imprimer sur la cire. Par l'effet d'une pression, ou d'un choc quelconque, le même tenon se trouve en partie rabattu, et le côté principal du sceau a pris une forme un peu convexe, sans pourtant que le type du milieu et l'inscription qui en fait le tour aient souffert de cet accident. Les sceaux de cuivre imités, et copiés sur l'antique, ne sont au contraire jamais percés d'un trou par derrière, et leur état de conservation, sans aucune trace d'altération ou d'aplatissement, dans la partie essentielle, annonce assez qu'ils n'ont point servi à faire des empreintes sur la cire, comme les sceaux antiques destinés à pareil usage.

La forme ovale du sceau de cuivre, dont il est ici

question, et la courbure qu'il a reçue de quelque forte compression, ont rendu nécessaires plusieurs essais d'empreinte sur la cire, pour en obtenir un qui fût satisfaisant, et reproduisit complètement, en relief, la gravure en creux du cuivre. Je soumets ici la deuxième et la troisième épreuve en cire, avec le sceau même, afin que l'on puisse mieux comprendre la difficulté d'une reproduction exacte et fidèle. J'ai dû mettre en fusion, et répandre sur des cartes, des moitiés de bâtons de cire, pour y imprimer, et, en quelque sorte, y enfoncer le sceau déformé. Or voici, d'après la troisième empreinte obtenue et la mieux venue, la description du sujet représenté : l'image amaigrie, et en pied, d'un religieux ou d'un ecclésiastique, est tournée à droite. Ce personnage est vêtu d'une longue robe recouverte, par le haut, d'un second vêtement court, qui ressemble assez au *surplis romain*, très-différent du surplis long et à manches étroites en usage chez nous. De l'ouverture droite de ce dernier vêtement, sort le bras du religieux supportant la partie supérieure d'une petite nef, avec son élégant campanile surmonté de la croix. Ce symbole d'église occupe, dans l'empreinte du sceau, la droite du sujet. Du même côté commence, en haut, une inscription qui descend, fait le tour et remonte à gauche ; elle est ainsi conçue : S ECCLIE̅ · S · ARNVAL' AD CAS · ODACRVS FVDATOR · (*Sigillum Ecclesie Sancti Arnualdi Ad Cas.... Odacrus Fundator*). Des signes marquent ici certaines abréviations : sans parler de plusieurs points, qui en indiquent aussi, il y a un trait horizontal au-dessus de la lettre I, dans le mot *Ecclie*, pour suppléer les deux lettres E et S qui y

manquent, et seulement une apostrophe après la lettre L du nom propre *Arnual.* Je n'ai pu compléter le nom, ou le mot, qui commence par *Cas*, et qui est suivi d'un point d'abréviation (1). Mais aucun signe, apparent du sceau, ne supplée l'absence de la lettre N, dans le mot *Fudator,* qui termine l'inscription.

Je dois encore faire observer que les lettres latines de l'inscription ci-dessus tracée ne reproduisent pas exactement celles qui sont gravées sur le sceau de cuivre. Ces dernières lettres ne peuvent être bien représentées qu'au moyen de la gravure, ou de caractères

(1) La lecture comparée de l'inscription du sceau de Saint-Arnewald et des inscriptions de deux sceaux, conservés au Musée de Metz, m'a fait compléter le mot abrégé CAS : il a été mis pour CAusaS. Ainsi, sur le premier sceau, on trouve : · + · *S. Majoris* · *Eccle* · *Meten* · *Ad* · *Causas*, et, sur le second : + *S : Capituli* · *Sci* · *Teobaldi* · *Met* · *Ad* · *Causas*. Il s'ensuit que l'inscription entière du sceau de Saint-Arnewald doit être lue : *Sigillum Ecclesie Sancti Arnualdi Ad Causas Odacrus Fundator*. Il y a, d'ailleurs, au-dessus des lettres C, A, S, mais unies entre elles, comme un gros trait horizontal d'abréviation, qui paraît se confondre avec le grènetis extérieur du sceau. (*Note du 13 Mai 1878.*)

d'imprimerie fondus exprès; mais elles sont entièrement semblables aux capitales qui furent en usage pendant le XIII^e^ siècle. Les médailles et les sceaux de cette époque nous fournissent de nombreux exemples des mêmes lettres. Ainsi, un sceau de Conrad I de Scharphenneck, évêque de Metz (1212-1225) qui se trouve gravé dans l'ouvrage intitulé : *Metz depuis dix-huit siècles, par M. Bégin*, porte l'image en pied du prélat, entourée d'une grande inscription, dont les lettres ne diffèrent pas de celles du sceau qui vous est présenté (1). La forme des lettres est donc ici une première preuve en faveur de l'attribution du sceau au XIII^e^ siècle. L'image longue et amaigrie du religieux, fondateur de l'église sous l'invocation de Saint-Arnewald, ou Saint-Arnoald, est une autre preuve à l'appui de la même attribution, par le motif que, d'après les règles de l'art suivies pendant le XIII^e^ siècle, les figures d'anges, de saints, de prélats, prenaient généralement des formes allongées et un peu raides, sous le ciseau du sculpteur, le pinceau du peintre et le burin du graveur. Les portails de nos célèbres cathédrales de Reims, de Chartres, de Paris et de Strasbourg, nous offrent assez d'exemples de ces formes longues et amaigries, et du style de sculpture qui caractérisait l'époque. Ainsi, parmi les innombrables statues, qui peuplent les admirables portails de ces temples six fois séculaires, les inférieures et les plus grandes, celles qui se trouvent à la droite et à la gauche du spectateur, et présentent à sa vue des apôtres, des prophètes, des martyrs, des

(1) Voyez, à la page 156 du tome troisième de l'ouvrage cité de M. Bégin.

pontifes, des docteurs, des vierges, des rois, des reines, etc., tous honorés du culte des saints, ces statues lui apparaissent toujours avec les formes et les proportions allongées particulières au XIII[e] siècle. Les peintures murales de la même époque, à l'intérieur des églises, furent aussi exécutées d'après les règles de l'art généralement suivi.

Selon ces données, le caractère ou le style de la gravure du sceau mis sous vos yeux, et son antiquité, me paraissent suffisamment établis et prouvés. Il me reste à fixer la position de l'église, dont le sceau nous a transmis le souvenir, avec le nom du religieux son fondateur. Cette position doit se trouver à Saint-Arnewald, ou Saint-Arnoald, près de Sarrebruck. Une collégiale de chanoines avait été fondée en ce lieu, qui prit le nom de Saint Arnoald, vingt-septième évêque de Metz, mort en 621, parce que ce prélat y avait reçu la sépulture (1). La collégiale fut assez célèbre, et son antique église, qui subsiste encore aujourd'hui, fut choisie par les comtes de Nassau-Sarrebruck pour leur servir de lieu de sépulture, de façon qu'elle est remplie de leurs tombes. Pour appliquer ici les propres expressions de M. Arthur Benoit, de Berthelming, l'église de Saint-Arnewald est « une vaste nécropole peuplée de » statues et de blasons (2). » La collégiale fut supprimée à la Réforme, et les comtes de Nassau-Sarrebruck, passant au Protestantisme, en usurpèrent les biens et

(1) Meurisse, *Histoire des Evesques de l'Eglise de Metz*, page 96.

(2) *Recueil de quelques inscriptions lapidaires des bords de la Sarre*, par Arthur Benoit, page 16. Mulhouse, 1873; in-8.

s'en attribuèrent les revenus ; mais l'antique église, remplie de leurs tombeaux et de leurs statues, et devenue pour eux ce que fut pour les rois de France la célèbre basilique de Saint-Denis, demeura, fut conservée, et elle est visitée par les curieux et les voyageurs.

Metz, le 13 Novembre 1873.

Post-Scriptum. — Dans les premières lignes de la présente Notice, j'avais porté au nombre d'environ 80 toutes les pièces d'argent découvertes, en 1873, à Werscheim, près de Sarrebruck. Ce nombre se composait des monnaies vendues à M^me^ veuve Lepape, et de quelques autres cédées à des particuliers par l'inventeur du petit trésor. Or, il résulte des renseignements qui m'ont été donnés plus tard, et lorsque mon travail était déjà bien avancé, que la découverte avait eu plus d'importance que l'inventeur n'a voulu en convenir. Ainsi, un amateur, revenu de Sarrebruck, m'a rapporté qu'il y a vu, chez des marchands de bijouterie, ou d'objets d'horlogerie, notamment des pièces d'argent de Charles II, duc de Lorraine, de Wenceslas II, duc de Luxembourg, et de Cunon de Falkenstein, archevêque de Trèves. Ces monnaies sont absolument les mêmes que plusieurs de celles que j'ai décrites dans le présent travail, et leur présence chez les marchands de Sarrebruck coïncide assez avec la vente de celles qui ont été apportées à Metz. Il paraît donc résulter, des derniers renseignements reçus, que la découverte de Werscheim a été importante par le nombre des monnaies trouvées, quoiqu'elle ne l'ait point été sous le rapport de leur rareté.

CINQUIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTE, EN 1855, A BLIGNY, PRÈS D'ARCIS-SUR-AUBE, DE DENIERS D'ARGENT DES ROIS CARLOVINGIENS.

Je crois avoir atteint le but que je m'étais proposé par mes précédentes Notices. Il consistait, d'une part, à faire connaître plusieurs découvertes numismatiques qui étaient complétement ignorées, et qui avaient pourtant de l'intérêt pour notre histoire, d'autre part, à ajouter quelques nouveaux détails aux découvertes dont vous aviez déjà entendu parler.

Sans trop présumer de l'utilité que peuvent avoir ces diverses communications, je crois néanmoins qu'elles présentent un réel avantage. C'est, d'abord, de constater que les découvertes de monnaies, soit de l'Antiquité, soit du Moyen-Age, dans notre province, ne sont pas des faits rares à notre époque, et que la terre, qui recèle ces petits trésors historiques, n'est point encore épuisée; ensuite, d'appeler l'attention et de donner l'éveil au sujet des découvertes

semblables qui pourront à l'avenir avoir lieu, afin d'empêcher qu'elles ne soient négligées et perdues pour la science. Mais le principal avantage des communications, c'est de répandre sur les monnaies ou les médailles, ainsi mises au jour, des notions usuelles ou pratiques qui en font, au point de vue historique, apprécier la valeur et l'importance.

Les découvertes numismatiques, dont j'ai rendu compte à la Société d'archéologie, ne nous avaient pas fait remonter, dans le Moyen-Age, plus haut que le siècle de Saint Louis, qui est le XIII^e^ siècle ; mais, à partir de cette époque, il nous a été facile de pénétrer dans chacun des siècles suivants, jusqu'au XVII^e^ inclusivement, parce que la récolte des monnaies ou des médailles, qui s'y rapportaient, avait été abondante et très-variée. Aujourd'hui, je puis remonter jusqu'aux VIII^e^ et IX^e^ siècles de notre histoire, c'est-à-dire à l'époque de Charlemagne et de ses premiers successeurs.

Un ami, mort depuis deux ans, m'a laissé diverses notes, avec sa collection de médailles de nos rois des 2^e^ et 3^e^ Races, dont je me suis rendu l'acquéreur. L'une de ces notes est relative à une découverte de monnaies d'argent des rois carlovingiens, dans laquelle, sans mentionner ici les autres, se sont trouvés 60 deniers de Charles-le-Chauve, le deuxième successeur de Charlemagne, qui régna depuis l'an 840 jusqu'à l'an 877. Cette Note de mon ami a simplifié le travail de ce jour, et il m'a suffi d'y faire un petit nombre d'additions et de rectifications. La voici transcrite, avec peu de changements à son texte primitif :

Note des Monnaies d'argent trouvées, en 1855, à Bligny, ferme du Bouvrot, appartenant à Madame la Marquise de Dampierre, dans le département de la Marne.

I.

Charlemagne. Denier d'argent.

Monogramme, au centre, formé des sept lettres du nom KAROLVS, liées entr'elles et disposées en croix. Du même côté, en légende circulaire : GRATIA D-I REX.

Revers, une Croix pattée, au centre, et, autour, la légende : KRLVS IMPERAT(OR).

II.

Louis-le-Débonnaire. Demi-denier d'argent.
HLVDOVVICVS I... (Imperator).
Aquis Pala(tio) ?

III.

Charles-le-Chauve, roi. 57 deniers et 3 oboles d'argent. Au centre du côté principal, un Monogramme formé, comme il est dit plus haut, des sept lettres qui composent le nom KAROLVS ; elles sont liées ensemble et disposées en croix. En légende circulaire : GRATIA D-I REX.

Ici suivent les inscriptions des revers de toutes les variétés trouvées de Charles-le-Chauve. D'abord, au centre, une Croix pattée dont les quatre branches sont égales, puis, autour :

1° ATRASI CIVITAS,	Arras,	1	exemplaire.
2° DIVIONI CASTRE,	Dijon,	2	exemplaires.
3° VIRDVN CIVITAS,	Verdun,	3	—
VIRDVNI CIVITAS,	Verdun,	2	—
4° CASTEL LATSS ? C'est, peut-être, LATISSIO CASTE qu'il eût fallu lire ; sans attribution certaine,		4	exemplaires.
5° AVRELIANIS CIVITAS,	Orléans,	2	—
6° PALATINA MONE(TA),	Monnaie du Palais,	1	—
7° TRECAS CIVITAS,	Troyes,	1	—
8° BARO CASTEL, BARO CASTELI,	Bar-sur-Aube,	7	—
9° CASTELI BARIS ? CASTELI BARS ?	Bar-sur-Aube,	7	—
10° HBAIOCAS CIVITAS,	Bayeux,	7	—
11° ROTVMAGVS CIVII,	Rouen,	3	—
12° QVVENTOVVICI,	Quentovic,	1	—
13° LVGDVNI CLAVATI,	Laon,	1	—
14° SCI AIONYSII M,	Saint-Denys,	1	—
15° CATALAVNIS CIVITAS,	Châlons,	1	—
16° PARISII CIVITAS,	Paris,	4	—
17° IOTRENSIS M(ONETA),	Jouarre,	2	—
18° CINOMANIS CIVITAS,	Le Mans,	1	—
19° HCVRTISASONIEN,	Courtsessin,	1	—
20° REMIS CIVITAS,	Reims,	2	—
21° CASTIS PRVVINIS,	Provins,	1	—
22° RAVCIO PALATIO,	Palais de Roucy,	1	—
23° TV.. NACV.. CAV ?	Obole de Tournay,	1	—
24° CAM... ACVSCIV,	Obole de Cambray,	1	—

25° Deux pièces dont il n'a pas été possible de lire les légendes du revers : 1 denier et 1 obole.

IV.

Louis de Germanie, ou Louis l'Enfant, le dernier des Carlovingiens allemands (900 à 912). Denier

d'argent, LVDOVICVS, en légende circulaire, et, au centre du même côté, REX, dans un cercle perlé.

Revers, le Monogramme carlovingien, au centre, dans un cercle perlé, et, autour, la légende METTIS CIVITAS.

Du même Louis de Germanie, un autre denier, dont il n'a pas été possible de lire la légende du revers.

Plusieurs remarques sont maintenant à faire au sujet des légendes ou inscriptions, qui viennent d'être lues d'après le texte de l'Auteur de la note.

Chacune des légendes indique la provenance de la monnaie ou des monnaies sur lesquelles elle se trouve gravée, en d'autres termes, elle en fait connaître le lieu de fabrique. Or, comme on le voit, sous le règne de Charles-le-Chauve, les fabriques de monnaie furent diverses et nombreuses, et il serait possible d'en citer beaucoup plus qu'il n'y en a de marquées sur la note. L'Auteur a dû nécessairement se borner à l'indication des fabriques dont les monnaies lui avaient passé sous les yeux, ou dont la connaissance lui était parvenue. Cette multiplicité des fabriques de monnaie est une confirmation du fait que les monnayers suivaient les rois de la Seconde Race dans toutes les villes et tous les lieux où ils allaient, et qu'ils y frappaient quelquefois des monnaies. Ainsi s'explique, au revers de plusieurs deniers de Charles-le-Chauve, la mention de villes qui, parmi beaucoup d'autres, eurent peu d'importance, comme Bar-sur-Aube, Jouarre, Provins, et de lieux et de résidences royales que nous

connaissons à peine, comme Quentovic, Courtsessin et le Palais de Roucy (1).

Les monnaies de Charles-le-Chauve furent donc communes et très-répandues, et, aujourd'hui, l'on en trouve même plus que de celles des autres rois de France de la Seconde Race. Aussi, la plupart des amateurs en possèdent-ils dans leurs collections, parce que les monnaies carlovingiennes sont en général très-recherchées. Ce n'est pas cependant que les deniers de Charles-le-Chauve soient toujours d'une exécution correcte et irréprochable; on en trouve, à la vérité, de beaux qui furent frappés au Mans et à Orléans, mais, sous le rapport de l'art et de la fabrication, ceux de beaucoup d'autres villes, nous laissent plus ou moins à désirer. Souvent les caractères des inscriptions, quoique gravés en caractères romains très-lisibles, sont assez mal formés. Ainsi, la lettre A, qui revient à tout instant dans les légendes rapportées par l'Auteur de la note, est, non point l'A véritable, mais la lettre V entièrement retournée. Le T, à la fin du mot CIVIT mis pour CIVITAS, peut quelquefois par erreur, être seulement représenté par la lettre I, comme dans la légende ROTVMAGVS CIVI. Puisque tous les caractères des inscriptions sont romains, le V y tient aussi la place de notre lettre U.

Les trois lettres réunies SCI, au N° 14, sont une abréviation du mot SANCTI ; elles sont suivies du *delta*

---

(1) Le Blanc. *Traité Historique des Monnoyes de France.* Paris, 1690 ; in-4, page 158. — Barthelemy. *Manuel complet de Numismatique du Moyen-Age et Moderne.* Paris, in-18, page 43.

grec, Δ, qui commence le nom propre ΔIONYSII, et la lettre M, qui vient après ce nom, est la première et la seule du mot *Monasterium*.

Ici, je puis un moment m'arrêter au sujet du premier évêque de Paris, dont le fécond apostolat fut couronné par le martyre. Son nom a été donné à la petite ville qui, dès les premiers temps de la monarchie française, fut choisie pour être le lieu de la sépulture de nos rois ; Dagobert Ier avait été enterré à Saint-Denys en 638, après l'avoir fondée en 632. Pepin-le-Bref, chef de la seconde race de nos rois, mort en 768, y fut aussi enterré. Des travaux de fouille, exécutés devant le portail de la célèbre basilique royale, ont fait découvrir, le 24 juillet 1812, sous le parvis, à un peu plus d'un mètre de distance de la porte principale, dans l'alignement de la grande nef, un long cercueil d'une seule pierre renfermant des ossements humains. Or, les recherches des savants, appuyées sur les documents de l'histoire, et, en particulier, sur la description faite par l'abbé Suger, des ouvrages qu'il avait entrepris pour donner à l'église la forme qu'elle a conservée jusqu'à notre époque, ont établi que le tombeau ainsi découvert est celui de Pepin-le-Bref (1). Louis XVIII, mort en 1824, est le dernier roi de France à qui la sépulture ait été donnée à Saint-Denis.

Donc, pour revenir au premier évêque et martyr de Paris, dont la petite ville, fondée, en 632, par Dagobert Ier, porte aujourd'hui le nom, Denys était

(1) *Annales Encyclopédiques* rédigées par A.-L. Millin, tome VI, année 1817.

athénien et, avant sa conversion au christianisme, un des juges du célèbre tribunal de l'Aréopage, d'où lui est venu le surnom d'*Aréopagite*. Encore gentil ou païen, il avait déjà étudié toutes les sciences humaines et il y était profondément versé ; mais il était surtout doué d'une raison supérieure et d'un cœur droit, par lesquels il était admirablement préparé à recevoir la doctrine révélée, apportée aux Athéniens par S. Paul, l'apôtre des Gentils. Le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ expirait sur le mont Golgotha, près de Jérusalem, pendant que toute la nature rendait témoignage à la divinité du Crucifié, que l'astre du jour s'obscurcissait et que les ténèbres enveloppaient le monde, que la terre tremblait et que les rochers se fendaient, que les tombeaux rendaient leurs morts et que le voile, qui cachait dans le temple le Saint des Saints, se déchirait du haut en bas, Denys l'Aréopagite, à Athènes, témoin effrayé du désordre produit dans le monde physique et de l'éclipse extraordinaire du soleil, qui, à ce moment même, avait lieu en dehors des lois connues du ciel et de toutes les données de l'astronomie, Denys, par les seules lumières que lui fournissaient sa raison naturelle et sa profonde science, ne put s'empêcher de s'écrier : « Ou le Dieu » de la nature est en proie à la souffrance, ou la » machine du monde est sur le point de se dissoudre » et de s'abîmer ; *Aut Deus naturae patitur, aut* » *mundi machina dissolvetur* (1). »

---

(1) *Légende des SS. Denys, Rustique et Éleuthère*, sous la date du 9 octobre, dans le Bréviaire romain.

Denys l'Aréopagite fut du nombre des premiers Athéniens convertis au christianisme par la prédication de S. Paul, qui l'établit ensuite évêque d'Athènes. Plus tard, Denys étant venu à Rome, le pape S. Clément, qui avait été disciple de S. Pierre, l'envoya dans les Gaules avec la mission de porter l'Évangile aux populations dont Lutèce était la ville principale. Denys, parvenu à un âge très-avancé, souffrit le martyre et eut la tête tranchée à Montmartre *(Mons martyrum)*, selon quelques auteurs, et selon d'autres, sur la position où s'éleva dans la suite la ville de Saint-Denis.

Cependant, il y a des écrivains qui refusent d'admettre que Denys l'Aréopagite ait été, à Paris, le premier évêque, et ils en font occuper le siége par un autre prélat du même nom. Sans entrer, sur ce point, dans une discussion historique, je me borne à dire que le grand *delta grec*, Δ, par lequel commence le nom de Denys, dans la la légende SCI ΔIONYSII M, au revers des deniers de Charles-le-Chauve, de Charles-le-Simple et de Raoul, pourrait indiquer que le premier évêque de Paris fut de nationalité grecque.

Plusieurs des légendes que j'ai rapportées commencent par des lettres qui marquent une forte aspiration, comme HLVDOVVICVS, pour LVDOVVICVS, HBAIOCAS CIVITAS pour BAIOCAS CIVITAS, HCVRTISASONIEN pour CVRTISASONIEN. Quelques-unes présentent un redoublement de la lettre V, comme HLVDOVVICVS, QVVENTOVVICI, et ici ce redoublement se trouve deux fois.

Remarquez aussi que le nom de lieu CVRTISASONIEN

est composé de deux mots, *Curtis*, et *Sasonien*, qui est une altération de *Saxoniensis*. Le mot *Curtis* ne se trouve point dans les dictionnaires latins d'un usage commun ; il appartient à la langue latine de la décadence qui avait cours au Moyen-Age, et il a la signification de *jardin*, de *terre*, de *domaine rural*. C'est ce mot qui est entré dans la composition d'une multitude de noms de lieux français terminés en *court*, et, par exemple, des suivants qui nous sont connus : *Aboncourt*, *Avricourt*, *Bazoncourt*, *Burtoncourt*, *Doncourt-en-Jarnisy*, *Esfocourt*, *Gondrecourt*, *Hauconcourt*, *Sccourt*, *Semécourt*, etc. L'église de Saint-Martin, de Metz, fut elle-même anciennement désignée sous le nom de *Saint-Martin-in-curtis*, ou, *en-courtis*, parce qu'elle avait été construite au milieu des jardins. Ainsi, lorsque le mot, ou la terminaison, *court*, est entré dans la composition d'un nom de lieu, il est à peu près certain qu'un établissement agricole, une exploitation rurale, ont été le commencement du groupe d'habitations qui s'est formé, étendu et développé sous la désignation qui lui est donnée. Or, la position de *Curtis Saxoniensis*, ou *Curtis Saxone*, qui est aujourd'hui *Courtsessin*, en Normandie, doit son nom à une colonie saxonne qui s'était établie dans le pays, peut-être, même dès le temps de Charlemagne, vainqueur des Saxons.

La position de Quentovic, à laquelle se rapporte la légende QVVENTOVVICI, citée plus haut, ainsi que beaucoup d'autres positions, n'est plus aujourd'hui connue. C'est ici un des nombreux exemples à citer que les médailles nous découvrent souvent

l'existence, dans la géographie des siècles passés, de lieux habités et de positions qui ont disparu par diverses causes, et auxquels il n'est plus possible d'assigner une place sur les cartes modernes de géographie.

Autre remarque. A plusieurs des noms de ville ou de position, dont les deniers d'argent de Charles-le-Chauve sont timbrés, du côté du revers, sont joints les mots *Caste, Castel, Casteli, Castis,* ou *Castre.* Ces mots, qui sont ou des altérations ou des abréviations des mots *Castellum*, *Castrum* et *Castra*, nous font connaître que les lieux, ainsi désignés, avaient commencé par être des châteaux fortifiés, et même, peut-être, des camps romains.

Un seul denier, de la découverte faite à Bligny, près d'Arcis-sur-Aube, celui de Louis de Germanie, ou Louis l'Enfant, avait été frappé à Metz, et présentait, au revers, l'inscription circulaire METTIS CIVITAS. Je me propose de rendre compte, bientôt, dans une sixième Notice, de l'importante découverte qui a été faite à Ébange, annexe de Florange, près de Thionville, au printemps de l'année 1873. Les deniers d'argent, sortis de l'atelier monétaire carlovingien de Metz, y étaient en nombre considérable, et l'on pouvait sur presque tous lire distinctement, soit l'inscription SCA (Sancta) METTIS, soit METTIS CIVITAS, en même temps que les noms des princes souverains et des prélats, par l'autorité desquels ils avaient été frappés. Mais, avant d'aborder cet intéressant sujet, il convient d'achever ce qui me reste à dire pour compléter la tâche entreprise aujourd'hui.

Je reviens donc au monogramme carlovingien, dont j'ai parlé dans la première partie de ma Notice, parce que, depuis Charles-le-Chauve, sur les deniers de qui il commence à paraître, on le trouve encore sur ceux de plusieurs de ses successeurs, et de rois de la Troisième Race, qui ne portèrent pas tous le nom de Charles (1). Or, ce monogramme est composé des sept lettres du nom propre KAROLVS, de la manière suivante : au centre, une losange dont la partie supérieure figure la lettre A, et la partie inférieure la lettre V (U) ; les deux parties ainsi réunies ont la valeur de la lettre O. La losange représente par conséquent les trois voyelles du nom, et à ses quatre angles sont disposées les consonnes : K, ou C, R, L et S, de façon à figurer une croix, autour de laquelle règne la légende GRATIA D-I (Dei) REX, qui se rapporte nécessairement au nom du prince. Le monogramme de *Karolus* était un type monétaire qui avait un cours bien établi, et qui donnait crédit aux monnaies ; c'est pourquoi il fut longtemps gravé sur les monnaies, après être venu en droite ligne de Charles-le-Chauve.

Les deniers de Charles-le-Chauve peuvent ici donner lieu à une dernière observation. Ils sont en général d'argent fin, et, dans le nombre si considérable de ceux qui furent frappés par les ateliers de tant de villes de l'ancien Royaume de France, et de celui de Lorraine, il s'en trouve peu qui laissent voir une altération ou diminution du titre de l'argent produite

(1) De Longpérier. Collection Rousseau. Paris, 1847 ; in-8, pages 151 et 152.

par le mélange de l'alliage. Charles-le-Chauve avait, en effet, rendu plusieurs ordonnances pour corriger les abus qui s'étaient glissés dans la fabrication des monnaies, arrêter les désordres qui en avaient été la conséquence, et, pour établir enfin le cours des *bons deniers*. Il avait aussi édicté des peines sévères contre les faux-monnayeurs et ceux qui refusaient un *bon denier*. La troisième ordonnance est la plus étendue et la plus importante; c'est l'Édit de Pistes, qui fut rendu au Parlement de ce nom, le 7 des Kalendes de juillet de l'année 864, la 25e du règne de Charles-le-Chauve. Le roi ordonnait que les nouveaux deniers qu'on allait fabriquer fussent *d'argent fin et de poids*, et, de plus, marqués, d'un côté, *du monogramme de son nom*, et, de l'autre, *d'une croix, avec les noms des villes* où ils étaient frappés (1).

Des commissaires spéciaux furent députés dans les provinces de France, afin de veiller à l'exécution des réglements concernant les monnaies, qui avaient pour sanction des pénalités très-sévères, mais nécessaires contre les nombreux abus, et d'ailleurs en rapport avec l'esprit, les mœurs et les usages de l'époque. Ainsi, après la déclaration de décri des anciennes espèces monnayées, ou de la cessation de leur cours légal dans le Royaume, il était d'abord enjoint à toutes sortes de personnes de porter aux Hôtels des monnaies, des seuls lieux et villes désignés, tout ce

(1) Le Blanc. *Traité historique des Monnoyes de France*. Paris, 1690; in-4, pages 110 et suiv. — De Longpérier. *Collection Rousseau*. Paris, 1847; in-8, page 146.

qu'elles avaient d'argent, pour être changé en espèces monnayées nouvellement fabriquées, qui devaient désormais avoir cours à l'exclusion des anciennes. Viennent ensuite les peines applicables aux contrevenants à l'Édit de Pistes; je n'indique que les principales : les faux-monnayeurs devaient être punis selon la Loi Romaine, dans les lieux où elle était observée, ou bien perdre la main d'après le 4e livre des Capitulaires, et les complices, de condition libre, devaient payer 60 sols (sols d'or). A celui qui avait refusé un bon denier, on devait le lui appliquer rouge sur le front, mais de façon que les veines n'en fussent pas atteintes et offensées. Les sages dispositions des Ordonnances rendues par Charles-le-Chauve eurent pour effet de mettre fin aux abus, et d'empêcher, pour la suite, la fabrication de deniers autres que ceux *d'argent fin et de poids,* comme le voulait le roi; aussi en trouvons-nous, de cette époque, peu qui soient d'un argent altéré et douteux, ou seulement de billon.

Ici se terminent les observations qu'il m'avait paru utile de joindre à la Note un peu trop sommaire de l'Auteur sur la découverte faite, en 1855, de Deniers Carlovingiens, à Bligny, près d'Arcis-sur-Aube. Présentée seule, cette Note ne pouvait nous laisser qu'un souvenir vague et bientôt effacé; il était donc nécessaire d'y rattacher quelques explications puisées dans l'histoire, afin que de l'intéressante découverte de Bligny il nous demeurât dans l'esprit quelque chose d'un peu plus durable.

Avec la Note, qui a servi de point de départ à la présente Notice, j'ai trouvé plusieurs lettres d'une

correspondance inédite, autrefois adressée à son Auteur par M. Norblin, amateur distingué et très-instruit qui habitait Paris. M. Norblin avait formé une des collections de monnaies les plus nombreuses et les plus riches que l'on connût; elle était célèbre dans toute l'Europe. Le catalogue en fut rédigé par un autre savant, M. F. Poey-d'Avant, pour la vente aux enchères publiques, qui se fit en 1855, après la mort de M. Norblin. La collection se composait de 9000 monnaies qui appartenaient à tous les États de l'Europe.

Cependant, au mérite du collectionneur et du numismate érudit, M. Norblin en joignait encore un autre qui avait bien aussi son prix; il savait mettre ses lumières au service des hommes comme lui adonnés à l'étude de la Numismatique, et il répondait volontiers aux lettres qu'ils lui adressaient afin d'être guidés et éclairés par son expérience. Les lettres qu'il écrivit à M. Sollier, contrôleur des contributions directes, c'est-à-dire, à l'Auteur de la Note de la découverte de Bligny, nous en fournissent la preuve. Elles n'ont pas, à la vérité, rapport à cette découverte, mais les points qui y sont touchés se rapprochent, par plusieurs côtés, de mes explications relatives aux monnaies carlovingiennes. Voici donc quelques extraits des lettres de M. Norblin : le ton simple, amical, et presque familier, qui y règne, ne m'a pas paru un motif pour les laisser dans l'oubli; je me suis pourtant borné à indiquer par leurs lettres initiales les noms de la plupart des personnes dont il y est parlé.

Rue Buffault, 15. *Paris, 8 Décembre 1842.*

Monsieur,

La pièce que vous avez eu la bonté de me confier, en présence de M. D. et de Mad^me^ la baronne de C....., a été vue par M. d'Affry, de la Monnaie, amateur très-érudit des monnaies des Pays-Bas; il la croit d'un comte de Montjoie, et désirerait faire un échange avec vous contre d'autres pièces des Pays-Bas, si vous y consentez. Il faudrait pour cela qu'il se mît en rapport avec vous; dans tous les cas, la pièce est entre mes mains, je compte vous la renvoyer par l'entremise de Mad^me^ la baronne de C..... Je prends la liberté de vous engager à cultiver le goût de la numismatique, en vous priant d'agréer l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

NORBLIN.

Nota. La lettre qui précède fut adressée à M. Sollier, à Sézanne, dans le département de la Marne; la suivante lui fut adressée à Vouziers, dans le département des Ardennes. Toutes les lettres de M. Norblin portent, écrite en tête de la première page, l'indication de son domicile, rue Buffault, 15.

Paris, 22 Octobre 1847.

Monsieur,

La confiance avec laquelle vous vous adressez à moi me flatte beaucoup, d'autant plus que je possède la pièce de laquelle vous me demandez l'explication. Elle est en argent pur et assez rare; la découverte en a été faite par de Wree, auteur d'un livre intitulé, *Les Sceaux des Comtes de Flandre, 1601.* Il en est mention, et même elle est gravée dans cet ouvrage. Un autre auteur, de nos jours, *Duby*, en donne la description avec quatre types différents. Elle est de Guillaume Cliton, comte de Flandre, fils de Robert duc de Normandie mort en 1127.

Il y a une assez grande quantité de ces pièces avec des types

différents ; la croix qui se trouve au revers est le signe des Chevaliers qui ont été en Terre-Sainte. La valeur de la curiosité est de 3 à 4 francs, selon la conservation. S'il vous arrive que vous ayiez besoin de moi pour l'explication de quelques pièces, vous me ferez toujours le plus grand plaisir en vous adressant à moi. L'été dernier j'ai eu l'honneur de voir Madame Sollier, à Conantre, chez Madame la Baronne de Conantre ; veuillez bien avoir la bonté de me rappeler à son souvenir, en agréant l'assurance des sentimens les plus distingués de votre dévoué et humble serviteur.

NORBLIN.

Paris, 6 Mars 1851.

Monsieur D...., votre beau-frère, a eu la complaisance de m'apporter, de votre part, trois petites pièces de monaie, dont 2 en argent et une en or. Cette dernière est de Justin, celle d'argent, avec une croix ancrée, est un monétaire de la fin de la 1re race; on y voit, à chaque bout de la croix, un C. La 2me en argent est un Louis de Hongrie ; sachant que vous ne faites collection que des pièces françaises, j'ai pris la liberté de demander à M. D.... de me la laisser, afin que je puisse faire un échange avec vous. Pour cette petite pièce je vous propose un petit gros d'argent, très-bien conservé, de Charles IV, le-Bel, dont voici la grandeur et le dessin (1). Je vous l'aurais envoyé de suite dans cette lettre, mais je n'ai pas encore de sureté de sa réception. Si ma proposition vous convient, veuillez m'adresser un mot de réponse, de suite je vous l'enverrai dans une lettre....

Paris, 10 Mars 1851.

Monsieur,

Ce serait plutôt à moi de vous remercier de la confiance que vous avez eue en m'envoyant vos pièces. Quant à la petite pièce,

---

(1) Les dessins au crayon des pièces, dont a parlé M. Norblin, sont, sous le rapport de la netteté du trait, trop imparfaits pour qu'il ait été possible de les reproduire par la gravure.

je crois toujours qu'elle est de Louis d'Anjou, roi de Hongrie ; cependant je peux me tromper. Quand on ne peut pas lire de suite une pièce, souvent il faut la méditer longtems. Pour cela je vous fais une autre proposition, c'est celle de Philippe I^er^, un demi-denier d'argent, d'Orléans, passablement conservé, dont voici le dessin et la grandeur, plus un denier de Charles I^er^, bien conservé, jusqu'à présent vu comme de Charles II. Ce n'est que depuis quelques années qu'il est vu comme denier de Charlemagne. Quant aux pièces qui vous manquent, elles manquent aussi à beaucoup d'amateurs, par plusieurs raisons ; d'abord, elles sont très-rares, ensuite, extrêmement chères ; jugez-en par l'aperçu des prix. Cependant, malgré un auteur qui les a estimées, le prix en est très-variable.

Denier de Charlemagne, de 40 à 80 francs, selon l'épreuve et le lieu de fabrique.

Louis II, et III,			40 fr.	Deniers d'argent.
Lothaire, de	40	à	80 fr.	
Pepin, de	40	à	80 fr.	
Louis IV, d'Outre-Mer,			100 fr.	
Robert,			100 fr.	
Henri I^er^, quelquefois	80,	ou	400 fr.	
Philippe 1^er^, de Senlis,			40 fr.	
Louis VIII, et X, incertaines.				
Capet, de	100	à	400 fr.	

Il y a un ouvrage intitulé *Décaméron numismatique*, par Combrouse, Paris 1844. C'est à peu près un tarif des pièces qui composent les cabinets de Paris, d'après les idées de l'auteur, mais il n'y a pas de planches ; il renvoie les lecteurs à ses nombreux et précédents ouvrages.

Voici les dessins de ma proposition, si elle vous convient ; je crois qu'il n'y a aucun danger de vous envoyer pièce par pièce, par la poste, ou, si vous le désirez, je pourrai vous les envoyer par M. D....., dont vous me donneriez l'adresse. Vous voyez par les prix que je vous marque qu'il n'y a rien de fixe ; M. Combrouse a consulté les prix donnés par les amateurs.

Le monétaire d'argent, que vous m'avez envoyé, m'a coûté 10 fr. ; mais le mien est plus beau. Le Justin n'est pas rare, il vaut de 9

à 10 francs. Si ma proposition ne vous convient pas, je remettrai votre petite pièce à M. D..... Votre correspondance me flatte beaucoup, recevez-en, je vous prie, tous mes remerciments....

Si quelque circonstance vous amène à Paris, j'espère que vous me ferez le plaisir de venir me voir.

Paris, 13 Mars 1851.

Monsieur,

Sous le cachet de cette lettre vous trouverez l'obole de Philippe Ier; elle est beaucoup plus rare que le denier. Leblanc ne donne aucun type des oboles, mais seulement des deniers; le denier de cette obole s'y trouve, mais le nom de Philippe n'y est pas. Cette petite pièce n'est pas d'une grande conservation, cependant on y lit distinctement, D—I DEXTRA REX; au revers, AVRELIANIS CIVITA. Quant à la 2me pièce, que je vous enverrai dans une autre lettre, ce n'est qu'à l'aide de grandes connaissances en numismatique qu'elle est considérée par M. Combrouse come étant de Charlemagne; malgré ce jugement, on l'a toujours considérée come de Charles-le-Chauve. Come cette pièce est tant-soit-peu lourde, j'aime mieux vous l'envoyer par une seconde lettre. Je vous renouvelle le désir que j'aurais de vous voir à Paris; nous nous entretiendrons au sujet des prix des pièces d'après le sistème de M. Combrouse....

Par le même courrier je vous envoie la seconde pièce. Veuillez avoir l'obligeance de me faire part de la réception des deux pièces.

Nota. La lettre qui précède et la suivante furent adressées à M. Sollier, à Sedan, dans le département des Ardennes.

Paris, 17 Mars 1851.

Soyez bien persuadé, Monsieur, que toutes les fois que vous vous donnerez la peine de m'écrire, votre lettre sera un plaisir pour moi, d'autant plus que les questions numismatiques ont toujours pour moi du charme.

La pièce que voici fait suite à la collection de Verdun; elle se trouve dans ma collection, et n'est point comune. Dans le centre, REX, HENRICVS autour. ℞. La croix, VERIDVNI. Henri Ier, l'Oiseleur, roi de Germanie et de Lorraine, dans la suite XIIme Empereur. Cette pièce a été publiée. Si l'occasion vous présente quelques pièces qui demandent des explications, vous me ferez le plus grand plaisir de me les adresser.....

A la suite des six lettres de M. Norblin, il s'en est trouvée une autre adressée à M. Sollier par M. F. de Saulcy, membre de l'Institut. Cette lettre était seulement relative à l'envoi fait à M. Sollier d'un denier d'argent du roi Eudes, pour un échange convenu.

Ainsi qu'on vient de le voir, la correspondance de M. Norblin, après s'être arrêtée dans le cours du mois de Mars 1851, ne pouvait se rapporter à la Découverte numismatique qui fut faite quatre années plus tard, c'est-à-dire, en 1855, à Bligny, près d'Arcis-sur-Aube. Mais, si elle lui est étrangère, elle ne l'est pas entièrement au sujet ou à la question des deniers d'argent de la 2e Race des rois de France; car, elle en a effleuré quelques points, et elle a donné une estimation et un tarif des monnaies de Charlemagne et de plusieurs de ses successeurs. C'est donc pour ce motif que j'ai cru utile de faire connaître la petite correspondance de M. Norblin, outre la considération de l'intérêt qui peut naturellement s'attacher à la publication des lettres d'un érudit, sur une matière scientifique, qui rentre tout-à-fait dans le cadre des recherches et des études de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.

Metz, le 30 Mai 1874.

SIXIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTE DE MONNAIES D'ARGENT

CARLOVINGIENNES, IMPÉRIALES & ÉPISCOPALES,

Du X^e Siècle,

A Ébange, annexe de Florange, près de Thionville.

Cette découverte numismatique n'est pas la moins intéressante de toutes celles dont, jusqu'à ce jour, la Société d'archéologie et d'histoire a entendu parler. Elle est récente et la dernière connue. C'est, en effet, au printemps de l'année 1873 qu'elle a eu lieu. Le grand nombre des pièces d'argent trouvées et leur prompte dispersion ont, en peu de temps, donné de la célébrité à la découverte, qui est surtout remarquable parce que toute la monnaie avait été frappée, au X^e siècle, dans notre province, et notamment dans l'atelier monétaire de Metz. Aussi le célèbre numismate M. Robert, intendant général, s'en est-il ému, après en avoir reçu la première nouvelle, et, depuis, il a plusieurs fois écrit de Paris dans le but de connaître les circonstances de la découverte, et

d'obtenir quelques exemplaires des pièces déjà mises dans le commerce, ou dispersées en divers lieux. A son tour, notre honorable président, M. Abel, dans le cours de l'été de 1873, a fait, de la même découverte, le sujet de deux communications, la première, écrite, qui, en son absence, a été lue à l'Académie de Metz, la seconde, verbale, faite par lui-même à notre Société, et à l'appui de laquelle il a présenté quelques-unes des monnaies trouvées, et des ornements d'argent, objets qui ont tous été donnés par lui au Cabinet des médailles de notre Musée municipal.

Maintenant, voici les renseignements que j'ai pu recueillir près de M. l'abbé Cavillon, notre confrère, de M. Curicque, bijoutier à Thionville, et d'une troisième personne, un voyageur, qui avait eu le plus grand désir d'emporter à Paris quelques exemplaires des pièces d'argent de la découverte. Ces renseignements se retrouvent en partie dans la Notice de M. Abel, dont la lecture a été donnée à l'Académie de Metz. Mais il faut préalablement faire connaître la position où la découverte a eu lieu.

Ébange est un petit village qui, pour la mairie et la paroisse, dépend de Florange, une ancienne forteresse seigneuriale; l'un et l'autre sont situés à quelques kilomètres de Thionville, vers le sud-ouest. Or, dans les premiers jours du mois d'avril 1873, un propriétaire d'Ébange, M. Archen, était occupé à cultiver un terrain depuis longtemps en culture, une espèce de jardin, situé au milieu du village, mais qui se trouve à environ deux cents mètres à gauche de la voie romaine de Metz à Trèves, lorsqu'on vient de Thionville. Il bêchait, et

il se sentit arrêté par un obstacle dans la terre. Comme il voulut connaître la cause de la résistance qu'éprouvait sa bêche, il écarta un peu la terre sur les côtés, et mit à découvert une caisse de bois vermoulu et pourri, dont il n'a point indiqué les dimensions. Ce coffre renfermait peut-être 2000 pièces d'argent, savoir : des deniers et des oboles frappés ou fabriqués d'après le système monétaire carlovingien. Cette dernière circonstance, pour le dire ici en passant, me donne lieu de remarquer que la transition de ma Cinquième Notice à la Sixième s'est présentée tout naturellement, puisque l'une et l'autre ont pour objet des monnaies d'argent aux types des rois carlovinges.

Avec les monnaies de la découverte d'Ébange, qui étaient d'argent plus ou moins fin, se trouvèrent aussi plusieurs ornements fins du même métal. Quelques pièces furent données ou vendues, soit sur les lieux mêmes, soit à Hayange et à Beauregard, et environ un cent, vendu à un israélite de Nancy, fut en très-peu de temps dispersé, par l'empressement de beaucoup d'amateurs à s'en procurer. Mais l'inventeur et propriétaire du petit trésor en avait réservé la plus grande partie pour l'apporter à M. Curicque, bijoutier à Thionville, qui s'en rendit définitivement l'acquéreur. Ainsi, M. Curicque, pour sa part, acheta environ 1500 grammes, dont il retira 1200 grammes de monnaies, après les avoir dérochées et décrassées. Il fondit ensuite un millier de pièces, parce qu'elles n'avaient conservé aucune de leurs premières empreintes, et qu'elles ne ressemblaient plus qu'à de petites plaques d'argent. La totalité du trésor découvert à Ébange avait

pu être du poids de deux kilogrammes d'argent, quoique l'inventeur, interrogé à ce sujet, ne se soit jamais clairement expliqué.

Lorsque je passai à Thionville, le 20 Juin 1873, il restait encore à M. Curicque quelques-uns des ornements d'argent qui avaient fait partie du trésor découvert, et environ deux cents pièces de monnaie; mais, dans cette dernière quantité, le nombre des deniers surpassait de beaucoup celui des oboles. Il y avait des pièces avec le nom d'Otton seul, sans aucune indication de l'atelier monétaire dans lequel elles avaient été fabriquées; sur d'autres, le nom d'Otton se trouvait inscrit d'un côté, et celui de *Deodericus* de l'autre, mais ce dernier était précédé de l'inscription *Sca* (Sancta) *Mettis ;* enfin, beaucoup de pièces portaient la légende *Mettis Civitas* et le Monogramme carlovingien dont j'ai fait la description dans ma Cinquième Notice. Les monnaies avec le nom d'Otton seul avaient, comme les précédentes, ce même Monogramme, le style ou l'art des unes et des autres était assez grossier, mais l'argent en était fin, en sorte que, cependant, elles me parurent être sorties du même atelier monétaire.

Les pièces semi-impériales et semi-épiscopales, portant, d'un côté, l'inscription *Otto Imprt Aug* (Imperator Augustus), et, de l'autre, l'inscription *Sca* (Sancta) *Mettis Deoderic Eps* (Deodericus Episcopus), se trouvèrent, en assez grand nombre, représentées dans le trésor d'Ébange. Le style de fabrique de ces deniers est meilleur et l'exécution en a été plus soignée, ainsi que vous pouvez le vérifier par

l'examen et la comparaison de quelques pièces apportées ici. Leurs inscriptions, composées de caractères romains, sont plus régulièrement formées, plus nettes et plus lisibles que celles des deniers dont j'ai parlé en premier lieu, et sur lesquels les lettres sont épaisses et empâtées.

Dans la quantité des deux cents deniers et oboles, que me fit voir M. Curicque, à Thionville, je ne trouvai qu'un seul denier de Henri I, dit l'*Oiseleur*, empereur d'Allemagne ; j'en ai fait l'acquisition, avec quarante-quatre autres pièces, choisies parmi toutes celles qui avaient échappé au creuset du fondeur. C'est par ce denier de Henri l'Oiseleur que je commence la description des principales monnaies de la découverte d'Ébange. Il a été frappé à Verdun, comme l'indique la légende VIRDVNI, en lettres larges et épaisses ; cette légende entoure une croix pattée dont les quatre branches sont égales, avec un globule au premier canton de la croix. Cependant, pour lire entièrement cette légende, j'ai dû rapprocher de la pièce deux autres pièces semblables, mais d'une provenance différente, dont les lettres suppléent à celles qui manquent à la première, ou qui s'y trouvent effacées. Le même rapprochement, ou la même comparaison, a été plus nécessaire pour déchiffrer l'autre côté du denier de Henri *l'Oiseleur*, parce que, si le mot REX est très-lisible dans le champ de la pièce, le nom du prince, HƎINRICVSI, avec la lettre E en sens contraire, qui se lit sur l'une des deux pièces de comparaison, n'a conservé sur celle-ci que les trois lettres de la fin .....CVS.

Henri I, de la Maison de Saxe, fut roi de Germanie et de Lorraine, depuis 923 jusqu'en 936; il ne prit point, comme il paraît par ses chartes et ses diplômes, le titre d'*empereur*; aussi, les deniers frappés à Verdun et à Metz, qui lui sont attribués, ne lui ont-ils pas donné cette dernière qualité, et nous y lisons seulement le titre de *roi*. On le nommait l'*Oiseleur*, parce que les députés, qui lui annoncèrent, en 919, son élection au trône de l'Empire d'Allemagne, le trouvèrent un faucon sur le poing.

Le seul denier de Henri l'*Oiseleur*, qui se soit trouvé parmi les deux cents pièces que j'ai vues à Thionville, est rogné, mais d'argent fin; la fabrique en est assez grossière. Cependant cette pièce n'est point, pour la science numismatique, une monnaie nouvelle et inédite, comme on le pourrait croire; M. Ch. Robert a connu plusieurs exemplaires semblables, et il les a décrits et dessinés pour l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre: *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France* (1). L'érudit numismate y donne diverses variétés des deniers de Henri I frappés à Metz et à Verdun, mais il ne me paraît pas en avoir connu une avec l'inscription que j'ai rapportée plus haut, HƎINRICVSI, puis REX, dans le champ de la pièce; cette lettre I, après HƎINRICVS, n'est-elle pas peut-être l'initiale du mot IMPERATOR?

Je puis passer à l'explication des autres monnaies de la découverte d'Ébange. Elles n'ont pas présenté

(1) Metz, 1852; in-4.

à la lecture les difficultés qu'avait présentées le denier de Henri l'*Oiseleur*, parce que, très-nombreuses dans chacune des catégories, plusieurs ont pu être lues entièrement, et que, pour celles dont les légendes étaient défectueuses ou incomplètes, il a suffi de rapprocher, les unes des autres, celles de la même espèce ou catégorie, et de les comparer entre elles, pour obtenir la véritable leçon de leurs inscriptions.

Ici encore, nous ne possédons pas, à parler exactement, des pièces nouvelles et inédites; toutes, du moins des exemplaires semblables d'une provenance antérieure, furent connues, il y déjà longtemps, de MM. de Saulcy et Ch. Robert. Il résulte, en effet, de quelques indications, contenues dans les ouvrages de ces deux savants numismates, que des monnaies du X^e^ siècle, comme celles qui nous occupent en ce moment, avaient été découvertes à Metz et dans les environs de Thionville, en 1834 et en 1852 (1), en sorte que le trésor découvert à Ébange, en 1873, n'a point été le premier de son genre, mais il a été certainement plus nombreux et plus riche qu'aucun des précédents dépôts métalliques. L'avantage particulier de la dernière découverte a consisté à rendre presque communes des monnaies qui avaient autrefois passé pour être très-rares; aussi ont-elles été recherchées et

(1) Page 10 du *Supplément aux recherches sur les monnaies des Évêques de Metz*, par F. de Saulcy. Metz, 1835; in-8. — Pages 209 et 210 des *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, par C. Robert. Metz, 1852; in-4.

recueillies avec un grand empressement de la plupart des amateurs.

Les plus anciennes en date, c'est-à-dire, par l'époque où elles furent fabriquées, sont celles qui, d'après M. Adrien de Longpérier (1), doivent être attribuées à Charles IV, *le-Simple*, roi de France (898-929), mais seulement en sa qualité de roi de la Lorraine, dont faisaient partie les trois villes de Metz, de Toul et de Verdun. Sur ces pièces, l'inscription, comprise entre deux grènetis, + lIETTISCIVITAS, entoure une croix pattée qui occupe, d'un côté, le milieu du champ de la médaille ; elle nous fait ainsi connaître l'atelier monétaire d'où les pièces sont sorties. Sur l'autre côté, qui est le principal, le nom du roi n'est indiqué que par le monogramme carlovingien, qui occupe le centre et se trouve entouré de la légende + GRATIA D-I lIX (*Gratiâ Dei Rex*).

De ce premier denier de Charles-le-Simple, en qualité de roi de Lorraine, il y a ensuite des variétés : ainsi, sur l'une, un point se trouve au centre du monogramme ; sur l'autre, ce point n'y est pas ; sur une troisième, il y a un point dans le premier canton de la croix du revers ; enfin, une quatrième variété présente un point au centre du monogramme et un autre point dans le premier canton de la croix. Ces diverses variétés du denier d'argent de Charles-le-Simple furent connues de M. C. Robert, qui les a décrites dans ses

(1) Pages 236, 237 et 238 de la *Notice des Monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau*, etc. Paris, M. DCCCXLVII ; in-8.

Études numismatiques (1). M. Robert a aussi décrit des oboles du même prince, mais celle que je possède en diffère par le point qui se trouve au centre du monogramme carlovingien, et par la légende + IIETTIS CIVITAS, dans laquelle les deux lettres S sont couchées, ou renversées.

M. Robert, avec une certaine hésitation, a classé à Charles-le-Gros, roi de Lorraine (882-887), ces deniers et ces oboles (2), que M. Adrien de Longpérier avait attribués à Charles-le-Simple, maître du pays messin et de sa capitale, comme appartenant fort bien au temps de son règne par leur poids et leur style de fabrique (3).

Quelques courtes remarques sont cependant à faire au sujet de plusieurs lettres des légendes gravées sur les deniers du roi Charles-le-Simple. Toutes les lettres ne s'y trouvent pas exactement formées : ainsi, la lettre M, qui devrait commencer le mot METTIS, est seulement représentée par deux I placés l'un à côté de l'autre (*sic*) II ; la lettre A, dans les mots CIVITAS et GRATIA, n'est représentée que par un V entièrement retourné, comme dans les inscriptions des deniers carlovingiens qui ont fait l'objet de ma Cinquième Notice ; enfin, le mot REX est formé de deux I et d'un X, ainsi qu'il suit, IIX. Si donc tous ces deniers sont d'une *facture* que M. Robert a appelée *raide et hardie* (4),

(1) Pages 209, 210 et 211.
(2) Pages 209, 210 et 211.
(3) Pages 237 et 238.
(4) Page 209.

ils sont aussi d'une facture qui n'est nullement correcte pour la lecture et l'explication.

Les deniers, très-nombreux dans le trésor d'Ébange, avec le nom seul d'*Otton*, *roi*, c'est-à-dire, roi de Lorraine, portent, d'un côté, la légende + OTTO REX, en lettres larges et épaisses, disposées, entre deux grènetis, autour d'une croix pattée dont les quatre branches sont égales ; de l'autre côté, ils ont, au centre, le type du monogramme carlovingien, qui est entouré de la légende + GRATIAD-IIIX. Ce second côté des deniers d'Otton est la copie et l'exacte reproduction du côté semblable des deniers de Charles-le-Simple, et si l'on y croit remarquer une différence, elle ne peut être que dans la fabrique ou facture, qui n'est ni si raide, ni si hardie. Cependant, plusieurs de ces pièces d'*Otton*, *roi*, au lieu de la légende + GRATIAD-IIIX, présentent la suivante + GRATIAD-IIRX, ou le dernier I a un peu pris la forme de la lettre R, ce qui nous ramène presque au mot REX, si imparfaitement exprimé ; mais il faut une grande attention pour reconnaître cette lettre R sur des pièces qui ne sont généralement pas bien conservées.

Les deniers d'Otton présentent ensuite plusieurs variétés : sur les unes, il y a un point dans le premier canton de la croix, et un autre point au centre du monogramme ; sur d'autres, du côté de la croix, le point se trouve dans le troisième canton ; quelques-uns ont un point dans le premier canton et un petit croissant dans le quatrième ; sur d'autres, le croissant se trouve dans le deuxième canton, et le point, dans

le troisième; une dernière variété de ce denier présente un point dans le premier canton de la croix, un autre point dans le deuxième, et un croissant dans le quatrième. Je dois aussi faire remarquer que toutes les variétés ont un point au centre du monogramme carlovingien.

Il suit de là que la découverte du trésor d'Ébange nous mit en possession du denier d'argent d'Otton, roi de Lorraine, et de ses variétés. Jusqu'alors nous n'avions connu que la seule pièce décrite par M. Robert, dans ses *Études numismatiques* (1). L'obole d'argent d'Otton, dont je possède un exemplaire, me paraît aussi être demeurée inconnue à l'érudit numismate; elle diffère peu par la fabrique de l'obole du roi Charles-le-Simple.

M. Robert a attribué à Otton I, *le-Grand* (936-962), l'unique pièce qu'il a décrite, mais il n'a point indiqué l'atelier monétaire d'où elle avait pu sortir. Il a dit seulement qu'Otton-le-Grand tantôt déguisait sa monnaie lorraine sous le monogramme carlovingien, et tantôt la frappait au type caractéristique employé à Toul par les derniers descendants de Pépin (2). Serait-ce donc à Toul, plutôt qu'à Metz, que les nombreuses monnaies, de la découverte d'Ébange, avec

---

(1) Page 229.

(2) *Ibid.* Trois pages plus haut, M. Robert a fait déjà suivre la description d'un denier de Henri l'Oiseleur de cette observation : « Cette pièce » de Henri 1er, prouve que le roi de Germanie a jugé nécessaire de battre » pour le royaume de Lorraine des deniers au coin si populaire du mono- » gramme carlovingien; c'est ainsi que les premiers chefs francs accré- » ditaient leurs monnaies, à la faveur du type romain. »

le nom seul d'Otton, auraient été frappées? Je n'ose le décider. Mais, d'une part, si je considère que la fabrique de ces monnaies se rapproche de celle des monnaies sans le nom d'Otton, et seulement avec le monogramme carlovingien, d'un côté, et de l'autre, le nom de la ville de Metz, + METTIS CIVITAS; d'autre part, si je considère que nous possédons aussi un grand nombre de deniers, sur lesquels nous lisons les noms réunis de la cité de Metz (*Metz la sainte*), de Thierry, évêque, et d'Otton, empereur et auguste, il y a une assez forte présomption en faveur de l'attribution, à l'atelier monétaire de Metz, des deniers qui portent le nom seul d'Otton, roi.

Cependant, MM. F. Fougères et G. Combrouse, au sujet de l'attribution des mêmes deniers, se sont placés à un point de vue différent de celui de M. Robert. Dans un livre publié depuis longtemps (1), ils n'ont point dit, comme lui, qu'Otton I, *le-Grand*, avait quelquefois *déguisé sa monnaie lorraine sous le monogramme carlovingien;* mais, pour expliquer la présence, sur les mêmes monnaies, de ce monogramme et du nom d'Otton, ils ont été chercher un prince du nom de Charles, fils de Louis IV, d'*Outre-Mer*, qu'ils appellent le *dernier Carlovinge*. Ce prince aurait dû succéder à son neveu, Louis V, dit *le-Fainéant;* comme il s'était rendu vassal de l'empereur Othon, en acceptant de lui le duché de Lorraine, il fut repoussé par les grands du royaume, et Hugues-Capet

(1) *Description complète et raisonnée des Monnaies de la deuxième race royale de France* Paris, 1837; in-4.

en montant sur le trône commença la troisième race de nos rois (1). MM. Fougères et Combrouse ont donné la gravure et la description d'un denier de Charles Carlovinge, et ils ont prétendu que cette pièce avait été frappée au *faubourg saint Gery à Bruxelles*, en commun avec l'empereur Othon III, dont Charles était le beau-frère, et le *vassal* comme duc de Lothier ou Basse-Lorraine. D'après ces deux auteurs, la pièce présente, d'un côté, pour type, le monogramme informe du nom de Charles, avec la légende + GATIA DI DVX, et, au revers, la croix cantonnée de deux points avec le nom d'Othon (2). Mais, la description qu'ils ont donnée de leur denier ne s'accorde pas du tout avec la gravure; car cette dernière ne diffère des deniers trouvés à Ébange que par l'omission de la lettre R après le G du mot GRATIA, et, pour le reste, elle est l'exacte reproduction de ces mêmes deniers (3). MM. Fougères et Combrouse avaient lu, sur leur denier, la légende + GATIA DI DVX autour du monogramme carlovingien, lorsque, dans la réalité, il y faut lire, toujours d'après leur gravure, + GATIA D.... IIX, ce qui est très-différent, attendu que leur denier présentait une partie usée et effacée, à la suite de la lettre D, et puis, comme sur les nôtres, les trois lettres IIX, avec lesquelles il était impossible de former le mot DVX, en égard à la distance qui les séparait de cette même lettre D (4).

(1) *Ibidem*, page 16.
(2) *Description complète*, etc., page 31.
(3) *Ibidem*, sous le n° 208 de la planche 15.
(4) *Ibidem*, n° 208, pl. 15.

Ainsi, la substitution faite, par les auteurs précités, du mot DVX aux lettres D.... IIX, qui terminent, du côté du monogramme, la légende de leur denier gravé, rend plus que douteuse l'attribution de ce denier au prince Charles, qu'ils ont appelé *le dernier Carlovinge*. Il suit de là que nous devons nous en tenir à l'attribution de M. Robert, qui a classé à Otton I, *le-Grand*, les deniers semblables à celui dont je viens de parler. L'opinion de l'érudit numismate paraîtra encore plus fondée et plus rationnelle, si l'on se souvient que le monogramme de *Karolus*, comme je l'ai dit dans ma Cinquième Notice, fut un type monétaire qui avait un cours bien établi et donnant crédit aux monnaies, sur lesquelles il fut longtemps gravé, après être venu en droite ligne de Charles-le-Chauve. Il ne peut donc pas être étonnant que nous le trouvions sur les deniers d'Otton I, en sa qualité de roi de la Lorraine, qui avait fait partie de l'empire de Charlemagne et des rois ses successeurs. Otton en quelque sorte leur succédait à son tour, et, en même temps que son propre nom, il inscrivait le monogramme carlovingien sur ses deniers, pour leur donner plus de crédit dans la circulation. Toutefois, je dois faire observer que le monogramme de *Karolus* avait reçu une légère modification sur les deniers de Charles-le-Simple et d'Otton I: la première lettre s'éloignait de la forme du K, usitée sur presque tous les deniers de Charles-le-Chauve, et se rapprochait de celle d'un C gravé presque carrément.

Me voici arrivé à ce qui concerne les monnaies *semi-impériales* et *semi-épiscopales* de la découverte

faite, en 1873, à Ébange, près de Thionville. Elles sont ainsi appelées parce qu'elles présentent, d'un côté, le nom de l'empereur, et, de l'autre, celui de l'évêque. Quoique ces monnaies se soient trouvées en assez grand nombre dans le petit trésor d'Ébange, toutes néanmoins se rapportent au même prince, Otton, Ier du nom, et au même prélat, Théodéric ou Thierry, Ier du nom. Mais ces deniers *semi-impériaux* et *semi-épiscopaux* ne sont point pour les numismates des monnaies nouvelles et inédites. Depuis une découverte faite à Metz, au mois de juillet 1834, et signalée par M. de Saulcy (1), et, si je ne me trompe, une autre découverte, faite aussi dans les environs de Thionville, les deniers d'argent qui présentent les noms d'Otton et de Théodéric sont assez connus, et ils se trouvent décrits, avec leurs variétés de coin, dans les travaux imprimés de MM. de Saulcy et Robert (2). Aux descriptions données par les deux savants il me suffira ici d'ajouter quelques éclaircissements, pour faire connaître les nouveaux deniers découverts à Ébange.

N° 1. + IM-P R T AVG SS (les deux lettres S se croisent ou s'entrelacent de manière à former un signe ou une figure qui a quelque ressemblance avec

(1) Page 10 du *Supplément aux Recherches sur les Monnaies des Évêques de Metz*, 1835 ; in-8.

(2) *Supplément aux Recherches sur les Monnaies des Évêques de Metz*, par F. de Saulcy. Metz, 1835 ; in-8. Voyez les pages 10 et 11. — *Études numismatiques*, etc., par C. Robert. Metz, 1852 ; in-4. Pages 232 et 233.

la lettre X). La légende, qui précède, entoure, entre deux grènetis, une croix pattée à branches égales, dans les cantons de laquelle se trouvent les quatre lettres du nom de l'empereur, O, T, T, O; les virgules indiquent ici la séparation des lettres par les branches de la croix. D'où il suit que les quatre lettres du nom sont disposées sur deux lignes horizontales, qui vont de gauche à droite, disposition de lettres et de lignes qui se reproduit sur les autres variétés du denier.

Revers. + SCA METTIS DEODERICEPS; toute cette inscription, comprise entre deux grènetis, entoure le portail d'un temple tétrastyle précédé de deux degrés, et au fronton duquel est une croix. Il y a aussi un point rond, au-dessous de la croix, au milieu du portail.

Les deux inscriptions complétées se lisent ainsi: + *Otto Imperator Augustus*, et, + *Sancta Mettis Deodericus Episcopus*. La lettre G, dont la forme est carrée, dans le mot abrégé AVG, de la première des deux inscriptions, se termine en croix à sa partie supérieure, et se retrouve figurée de même sur les variétés qui vont suivre.

N° 2. Ici, la lettre terminale X, formée de deux S qui se croisent, n'est pas à la suite de l'inscription + IM-PRTAVG, et, au revers, le dessin du portail ne présente ni le point rond, au milieu, ni, au-dessus, la croix, dans le fronton.

Un exemplaire sur-frappé du même denier porte l'inscription + IM-M-PRAVG.

N° 3. Sur cette autre variété, des points séparent entre elles, dans l'inscription, et comme il suit : P·R·T, les trois consonnes placées après la lettre M, et avant la lettre A de l'abréviation AVG, mise pour le mot *Augustus*. Cependant, ici, la croix et le point rond se trouvent rétablis dans le portail du temple, mais la lettre S, qui termine le mot abrégé EPS (*Episcopus*), est couchée, ou renversée.

N° 4. Il y a un petit point rond dans chacune des lettres O du nom de l'empereur, O,T,T,O. La lettre terminale X reparaît aussi.

N° 5. Mêmes observations, mais le nom de l'empereur se lit à rebours, de droite à gauche, à moins qu'une erreur de la gravure n'ait changé l'ordre des lignes du nom, en plaçant la seconde pour la première, et celle-ci seulement pour la seconde (*sic*) T,O, et O,T. Sur cette variété du denier, et la précédente, les branches de la croix présentent un allongement qui ne se remarque pas sur les autres.

N° 6. Cette variété se distingue par le T mal formé et penché de la première ligne du nom de l'empereur, et par un arc de cercle, qui, en l'absence de la croix, se trouve dans le fronton du portail, immédiatement au-dessus de la porte, de façon à lui donner l'apparence d'une porte en plein cintre ; le point rond y est aussi. Cette sixième variété, du denier d'argent d'Otton, n'est point décrite par MM. de Saulcy et Robert, et elle peut être inédite.

N° 7. Une dernière variété présente une croix plus petite dans le fronton du portail.

N° 8. Les oboles, pièces minces d'argent, d'un très-petit module, comparé à celui des deniers, présentent, d'un côté, le type déjà connu de la croix, avec les quatre lettres du nom de l'empereur dans les cantons de cette croix, une toute petite rosace dans la première lettre O du même nom, et l'inscription qui fait le tour : + IM-PRTAVG. Elles présentent, de l'autre côté, le portail du temple tétrastyle, sans la croix dans le fronton, et l'inscription circulaire : + SCĀMETTISDEOD. Si un denier peut peser un gramme et demi, trois oboles pèsent moins de deux grammes.

MM. de Saulcy et Robert n'ont eu connaissance des oboles semi-impériales et semi-épiscopales, frappées pour Otton I et Théodéric ou Thierry I, que par un seul exemplaire sur-frappé, et, par conséquent, incomplet, dont ils ont donné la description dans leurs ouvrages.

N° 9. Une autre obole diffère entièrement des précédentes : j'y lis bien encore O,T,T,O, dans les cantons d'une croix pattée, mais je ne vois plus ensuite, à la légende circulaire, que de rares lettres mal formées, ou en partie effacées, qu'il est impossible de lier entre elles pour obtenir un sens. Le second côté de la pièce présente le portail du temple, et, autour, l'inscription rétrograde, ou allant de droite à gauche : METTIOMA. MM. de Saulcy et Robert ne nous ont pas

non plus fait connaître aucune obole qui eût avec celle-là quelque ressemblance. Du reste, la pièce, dont l'exécution est très-imparfaite, ne porte que le nom seul de l'empereur Otton ; elle peut ainsi être indifféremment attribuée à l'évêque Adelberon, ou Adalberon, I^er^ du nom, ou à son successeur immédiat sur le siége deMetz, Téodéric I^er^.

Mais ici l'inscription METTIOM de l'obole, ou METTIOMA, si je l'ai bien lue, car la dernière lettre A est peu apparente, me donne lieu de faire un rapprochement. Je possède un autre denier d'argent, du poids d'un gramme, qui a appartenu à M. Chabert, et lui a fourni l'occasion de le décrire. dans un petit Mémoire lu à l'Académie de Metz (1). Le nom de l'évêque y est tout entier, DEODERICVS, à la réserve cependant des trois lettres ODE, qui sont seulement reconnaissables à leurs traits inférieurs, l'O, par un trait arrondi, le D et l'E, par deux traits horizontaux. Les lettres R et I viennent immédiatement après, et la seconde partie du nom, RICVS, se trouve ainsi complète. Le champ de ce côté du denier est occupé par une croix pattée, cantonnée de quatre besans, ou globules. L'autre côté présente le type d'un temple, ou plutôt d'un portail pentastyle, élevé sur deux degrés et surmonté de la croix. Un double arc en plein cintre encadre la partie supérieure du portail. L'inscription, qui fait le tour de l'édifice, se trouve rognée comme celle du premier côté de la pièce, mais il n'est pas

(1) Tome de l'année 1856-1857 des *Mémoires de l'Académie*.

difficile de la recomposer, en rétablissant les lettres qui lui manquent, par quelques traits conservés. Puis donc que nous pouvons lire assez distinctement MED, pour le commencement de l'inscription, et TRICVM, pour la fin, nous parvenons à avoir MEDIOMATRICVM, pour la lecture complète. Un flan d'argent plus large, et sans rognure, aurait présenté assez de place à une légende de cette étendue. Rien, dans la légende, ne paraît des deux lettres, I et O, mais l'extrémité inférieure des lettres, M, A et T, est demeurée empreinte sur le bord de la pièce.

A la suite de la description qu'il en a donnée (1), M. Chabert a dit qu'elle « est un spécimen précieux » de la monnaie purement épiscopale frappée à Metz » par Téodoric ou Thierry, premier du nom, après la » concession monétaire explicitement accordée à cet » évêque par l'empereur d'Allemagne Otton II. De » plus, le type, le poids et le style accusent un denier » en argent, et ne laissent aucun doute sur son » origine (2). »

Il est digne de remarque que, au X^e^ siècle, pendant lequel existait l'usage d'inscrire le nom latin METTIS, sur les monnaies de Metz, on en ait aussi frappé d'autres, où nous lisons les deux variétés d'inscription, METTIOMA et MEDIOMATRICVM, qui ne nous rappellent

---

(1) Mélanges de numismatique messine. *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*; année 1856-1857.

(2) Deux exemplaires du même denier, cité comme très-rare, se trouvaient dans la célèbre collection de M. Monnier, de la Malgrange, près de Nancy. Voyez la page 76 du Catalogue de vente; 1874, in-8.

plus la seule ville de Metz, mais qui s'appliquent au pays entier et au peuple dont elle était la capitale, aux Médiomatrikes, ou Médiomatriciens : *Mediomatrices*, *Mediomatricum*, *Mediomatrici*, *Mediomatricorum*. Ces deux inscriptions étaient-elles peut-être un rappel des légendes MEDIO, MEDIOM et MEDIOMA, que nous lisons sur les monnaies de la tribu celtique des *Mediomatrici*, qui était maîtresse du pays avant la conquête romaine (1)?

Cependant, l'usage de graver METTIS sur la monnaie n'avait pas commencé seulement au X^e^ siècle; il remontait beaucoup plus haut, puisque les collections numismatiques, soit publiques, soit particulières, possèdent des tiers de sol d'or, frappés pour les rois mérovingiens d'Austrasie, et sur lesquels se trouve déjà ce même nom de METTIS. Ainsi, dans son *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la collection de la ville de Metz* (2), M. Victor Jacob, bibliothécaire, a décrit cinq tiers de sol d'or qui font partie de cette précieuse suite, et qui portent tous le nom de Metz, METTIS, joint au mot CIVETATE, ou CIVETATI. M. V. Jacob a encore relevé l'inscription METTIS sur cinq autres exemplaires de

(1) Voyez la *Description des médailles antiques du cabinet de feu M. Allier de Hauteroche, par M. Dumersan ; 1829 ; in-4*, page 5. — Voyez aussi les *Études numismatiques* publiées par M. C. Robert ; 1852, in-4.

(2) *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* ; année 1869. — La suite de monnaies mérovingiennes, à elle seule, renferme 67 pièces qui sont presque toutes de la plus belle conservation. Elle avait fait partie de la riche collection numismatique de M. le baron Marchant, père.

diverses collections. On voit ici, par l'accord fait de METTIS, soit avec CIVETATE, soit avec CIVETATI, que le nom ancien et latin de Metz ne changeait pas de cas, et qu'il était indéclinable. Ceci avait déjà paru plus haut, où nous avons vu l'inscription METTIS précédée de l'adjectif SCA (Sancta), ou suivie du substantif CIVITAS. Les deniers carlovingiens découverts à Bligny nons avaieut présenté des exemples semblables (1) : sur quelques-uns, en effet, nous avions lu CINOMANIS CIVITAS, et REMIS CIVITAS. Les noms anciens et latins des villes du Mans et de Reims, *Cinomanis* et *Remis*, furent donc invariables comme celui de Metz.

Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, disent que la ville de Metz était connue sous le nom de *Mettis*, dès le commencement du cinquième siècle (2). Cependant, Metz avait été connue, d'abord, sous le nom de *Divodurum*, puis, sous celui de *Mediomatrici*, nom du peuple, dans les siècles qui avaient précédé le cinquième (3). C'est du dernier de ces deux noms qu'est venu le changement que j'ai rapporté, et qui s'était fait dans l'inscription ordinaire de la monnaie de Metz. Du reste, M. V. Jacob, bibliothécaire, m'a paru admettre que *Mettis* s'était, par dérivation, ou par abréviation, formé de

---

(1) Cinquième notice. *Découverte de deniers carlovingiens, à Bligny*; page 79.

(2) *Histoire de Metz*; tome 1, pages 6 et 7.

(3) *Ibid.* pages 4 et 5.

Mediomatrici, nom du peuple des Médiomatrikes (1).

On a vu, dans les descriptions des monnaies d'Ébange, qu'un grand nombre de pièces portent les deux noms d'Otton et de Théodéric, ce qui les fait appeler semi-impériales, et semi-épiscopales. Or, M. F. de Saulcy explique cette rencontre des noms, sur les mêmes monnaies, par le fait d'une concession de l'empereur Otton Ier (2). Adelberon, ou Adalberon, Ier du nom, évêque de Metz (929-960), fut aussi le premier prélat à qui la concession impériale eût accordé le droit de placer son nom sur les monnaies, avec celui du souverain. Les rares deniers d'argent, signés de son nom, sans être néanmoins précédé du nom de *Metz la sainte*, SCA METTIS, sur le côté du temple tétrastyle, présentent, sur l'autre côté, les quatre lettres du nom d'Otton, dans les cantons d'une croix pattée. Adelberon, ou Adalberon, avec le fief de la vouerie de Metz, qu'il avait reçu d'Otton Ier, en 960, avait reçu, en même temps et selon toute apparence, le droit d'inscrire son nom sur la monnaie messine, mais seulement en sa qualité de vassal de l'empereur, dont le nom devait aussi paraître sur la monnaie.

Théodéric, ou Thierry, Ier du nom, chanoine d'Halberstadt et prévôt de l'Église de Worms, élu, dès l'année 961, pour succéder à Adalberon sur le siége

(1) *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, pages 40 et suiv.

(2) *Supplément aux recherches sur les monnaies des Évêques de Metz*, page 5.

de Metz (1), fut mis légalement en possession du droit monétaire, en 979, par une charte datée de Thionville et octroyée par l'empereur Otton II (2). Ce dernier acte impérial peut être considéré tout à la fois comme la reconnaissance et la confirmation du droit précédemment accordé par Otton Ier à Adalberon Ier et exercé par le prélat, et comme une extension du même droit de frapper monnaie, qui, à partir de cette époque, devint la propriété des évêques de Metz, affranchis pour l'avenir de l'obligation de placer le nom de l'empereur régnant sur leur monnaie.

Otton, ou Othon I, surnommé *le Grand*, fils de Henri-l'Oiseleur, était né en 912. Il fut élu roi de Germanie en 936, couronné roi d'Italie en 961, et reconnu empereur d'Allemagne en 962. Il mourut en 973, après un règne glorieux (3). Otton avait fait la guerre à Louis IV, d'Outremer, qui disputait la Lorraine à l'Empire, et, en 939, il s'était rendu maître de Metz, dont l'évêque Adalberon, frère de Ferry I, comte de Bar, était dévoué à la famille royale de France. Ainsi, Théodéric ayant succédé à Adalberon en 961 (4), et n'étant mort qu'en 984, et, d'autre part, Otton I étant mort en 973, on peut admettre que les monnaies, sur lesquelles nous lisons les noms d'Otton et de Théodéric, furent frappées dans la période d'années écoulées depuis 961 jusqu'en 973, et même, peut-

(1) *Histoire de Metz*; tome 2, pages 69 et 70.

(2) F. de Saulcy. *Supplément aux recherches etc.*, page 5.

(3) Bouillet. *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie.*

(4) L'évêque Adalberon était mort au commencement de l'année 960.

être, jusqu'en 979, date de la nouvelle concession monétaire, faite, à Thionville, par l'empereur Otton II.

Il suit de là que les deniers, avec les noms d'Otton et de Théodéric, et parmi lesquels nous avons remarqué des variétés de coin, pourraient avoir été mis en circulation pendant les dernières années du règne d'Otton I et les premières du règne de son fils, Otton II, c'est-à-dire, celles qui avaient précédé la charte octroyée en 979. Mais, je dois le dire, ce n'est, de ma part, qu'une conjecture, une opinion, parce que, dans le trésor d'Ébange, composé d'environ 2000 pièces de monnaie, il y eut vraisemblablement d'autres deniers de Henri-l'Oiseleur que l'unique recueilli parmi les 45 pièces de mon acquisition. La présence de ce denier, frappé à Verdun et dont j'ai donné la description, même en supposant qu'il fût le seul du petit dépôt monétaire, cette présence, ou cette rencontre, semblerait indiquer que les autres deniers, avec le nom d'Otton, appartiennent, du moins pour la plus grande partie, au prince qui porta le premier ce nom, plutôt qu'à celui qui le porta après lui, ou à son fils, seulement petit-fils de Henri-l'Oiseleur.

Otton II, dit *le Roux*, avait succédé, en 973, à son père, Otton I, surnommé *le Grand;* il mourut à Rome en 983, n'ayant que 28 ans et avec la réputation d'un prince cruel (1). Il précéda ainsi, d'une année, dans la tombe, l'évêque Théodéric I^er^, mort en 984.

Ce que j'ai dit, quoique brièvement, des empereurs

(1) Bouillet. *Dictionnaire universel*, etc.

Otton I et Otton II, au sujet de la monnaie messine qui peut leur être attribuée, m'amène à faire aussi connaître Théodéric, leur contemporain, dont le nom se trouve associé au leur sur la même monnaie.

Théodéric I, élu en 961, avait remplacé Adalberon I sur le trône épiscopal ; il fut le quarante-septième évêque de l'Église de Metz (1). Mais, dans la suite, ou la succession des évêques, Adalberon et Théodéric sont les deux premiers prélats dont les collections numismatiques, soit publiques, soit particulières, possèdent des monnaies. Avant l'époque où ils vécurent, il y avait eu déjà, peut-être, de petites monnaies d'argent avec une tête, la tête de Saint Étienne, d'un côté, et, de l'autre, une croix et l'inscription, plus ou moins bien gravée, du nom de Metz, METTIS ; mais, c'est une simple hypothèse.

Ici, il ne peut évidemment être question des autres monnaies, plus anciennes, de Metz, qui forment trois petites séries, du reste très-intéressantes ; ce sont : les gauloises, frappées pour les Médiomatrikes, les mérovingiennes d'Austrasie, et les carlovingiennes, sorties de l'atelier monétaire de Metz. Ces petites séries, dont chacune comprend seulement un nombre très-limité de pièces, rangées et classées ordinairement par les collecteurs dans les séries générales, ces séries, dis-je, ainsi qu'on le voit, n'ont rapport ni aux monnaies des Évêques, ni à celles de la Cité. Cependant, comme elles les ont précédées, l'amateur,

(1) *Histoire de Metz*, tome 2, page 69.

qui aurait entrepris de composer toute une suite métallique et historique, propre et particulière à l'Austrasie, et à Metz, sa capitale, ne pourrait se dispenser de les y comprendre, et il devrait même commencer par elles, afin d'établir la succession des faits, et de présenter aux yeux les premiers essais, le progrès, et la décadence de l'art monétaire dans notre province, aux deux époques de l'Antiquité et du Moyen-Age.

Après ces dernières observations, que j'avais encore jugées utiles, j'aborde ce qui regarde plus particulièrement la personne de l'évêque Théodéric, ou Thierry Ier.

Nos historiens ecclésiastiques nous apprennent que Théodoric était issu du sang impérial et proche parent des empereurs Otton I et Otton II (1). Ces princes se l'attachèrent, moins à cause des liens de famille par lesquels il leur était uni, que pour les rares qualités dont il était orné, pour son génie, sa science, sa piété, sa vertu, et ils le prirent pour un de leurs principaux conseillers. Théodéric en reçut plusieurs importantes missions, qu'il remplit avec succès, et il les suivit eux-mêmes aussi plusieurs fois jusque en Italie. Ce fut dans ces divers voyages qu'il ramassa le grand nombre de reliques dont il enrichit l'Église de Metz, et en particulier l'abbaye de S. Vincent, qu'il venait de fonder. Le chroniqueur Sigebert de Gemblours

(1) *Histoire des Evesques de l'Eglise de Metz*, par le R. P. Meurisse. — *Histoire générale de Metz*, par des Religieux Bénédictins; tome second, page 69.

avance même, dans la vie de Théodéric, que ce prélat avait écrit les actes de plusieurs des Saints dont il avait rapporté les corps, ou seulement recueilli des portions de reliques (1).

Théodéric jeta les fondements de l'abbaye de S. Vincent dès l'année 968, mais il ne put faire la dédicace de l'église qu'en 972, assisté, pour cette auguste cérémonie, de S. Gérard, évêque de Toul, et de Vicfriede, évêque de Verdun, ses anciens amis, que le saint prélat avait connus à la cour de l'empereur Otton, avant son élévation sur le siége de Metz (2).

L'abbaye de S. Vincent est la seule des abbayes de Metz qui n'ait pas été déplacée. Elle fut fondée, hors des murs de la ville, dans une île de la Moselle appelée *le Saulcy*, et, pour cette raison, elle est désignée, par les anciens documents latins, sous le nom de *Ecclesia sancti Vincentii martyris in insulâ* (3).

La fondation de l'abbaye de Saint-Vincent est considérée par nos historiens comme l'œuvre la plus importante de l'épiscopat de Théodéric I^er^. En y établissant des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qu'il avait tirés des deux célèbres monastères de Gorze et de Saint-Arnould, Théodéric avait voulu que, au devoir de la divine psalmodie, dont ils s'acquitteraient chaque jour, et aux autres exercices de leur sainte

---

(1) *Histoire générale de Metz*, etc., tome 2, page 75.

(2) *Ibidem*, page 78, et *Vie de Sainte Lucie*, etc., par M. l'abbé Noël, page 72.

(3) *Histoire générale de Metz*; tome 2, page 77. — *Histoire des Evesques*, par Meurisse, pag. 318, 320 et 322. — *Chronique de Sigebert de Gembloux*, *ad annum 969*.

vocation, ils joignissent le culte et l'amour de la science. Sous la direction de maîtres habiles, choisis parmi les religieux, les études devinrent florissantes à Saint-Vincent, ainsi qu'elles l'étaient déjà à Gorze et à Saint-Arnould, en même temps que, au sein de la nouvelle colonie bénédictine, régnèrent la piété et la ferveur dans le service de Dieu.

Théodéric avait obtenu, des empereurs Otton I et Otton II, plusieurs droits et priviléges importants, et, du pape Jean XIII, une bulle, pour son abbaye. Il voulut aussi en doter et enrichir l'église d'une partie considérable des reliques et des corps saints, qu'il s'était procurés dans ses divers voyages, et notamment de ceux rapportés d'Italie. Mais, l'une des plus vénérables d'entre ces reliques fut, sans contredit, celle du corps de sainte Lucie, vierge et martyre de Syracuse, en Sicile, dont le nom, chaque jour, est prononcé dans le canon de la messe, après la consécration. Comme il avait accompagné, en 960, l'empereur Otton I, dans son voyage d'Italie, Théodéric, par beaucoup d'instances et de prières, et aussi par ordre de l'empereur, obtint le corps de la sainte martyre, à Corfino, où il s'était arrêté pour le vénérer, et il en fit attester l'authenticité par l'évêque du lieu, sous la foi du serment (1).

La sainte relique, apportée de Corfino à Metz, y fut reçue avec une grande allégresse et de grands honneurs, et puis solennellement déposée dans une somptueuse

(1) *Histoire générale de Metz*, etc.; tome 2. — *Histoire des Evesques*, par Meurisse. — *Vie de sainte Lucie*, etc., par M. l'abbé Noël.

chapelle, construite pour cette destination dans l'église de l'abbaye de Saint-Vincent. Elle y fut aussi longtemps que subsista cette première église, c'est-à-dire jusqu'à ce que la seconde, l'église actuelle, dont nous admirons l'imposant vaisseau, et les belles proportions, eût été construite, au treizième siècle, pendant l'administration de l'abbé Warin. L'évêque Thierry Bayer de Boppart consacra l'église, en 1376, sous le vocable de Saint-Vincenl et de Sainte-Lucie (1).

Replacée ensuite dans l'église abbatiale rebâtie, la châsse de la sainte vierge et martyre de Syracuse, ne cessa d'y être exposée à la vénération des populations religieuses qu'aux jours néfastes de la Révolution française, où il fallut l'enlever pour la mettre à l'abri des fureurs sacriléges des hommes de l'époque.

Les précieux restes de sainte Lucie, d'abord mis en sûreté, puis receuillis au château de M. le comte Paul d'Hunolstein, à Ottange, furent, quelques années plus tard, déposés dans l'église du village. Enfin, de notre temps, ils purent être rendus au vénérable sanctuaire, qui les avait possédés durant plusieurs siècles. Le 13 Avril 1868, ils furent, au milieu d'un grand concours de peuple, replacés solennellement à Saint-Vincent, soixante-seize ans après qu'ils en étaient sortis, et cinquante-cinq ans depuis qu'ils avaient été exposés à la vénération publique, dans l'église d'Ottange (2).

Comme j'avais entrepris de faire un peu connaître

---

(1) *Vie de sainte Lucie. — Histoire des Evesques.*

(2) *Vie de sainte Lucie, vierge et martyre de Syracuse*, etc., par M. l'abbé Noël; pages 86 et suivantes. Metz, 1869; in-24.

l'évêque Théodéric, ou Thierry Ier, proche parent des empereurs Otton I et Otton II, je ne pouvais guère me dispenser de faire aussi mention de deux des principales œuvres de son administration, de la fondation de Saint-Vincent et de la translation, dans l'église de cette abbaye, des reliques de sainte Lucie. Élu en 961, pour succéder à Adalberon Ier, et mis en possession du siége de Metz, en 964, Théodéric mourut, en 984, avec une réputation de sainteté, après vingt années d'un épiscopat fécond en œuvres de tout genre et très-glorieux.

Maintenant, il convient de revenir encore un peu au petit trésor, découvert à Ébange, au mois d'avril 1873, pour essayer de déterminer l'époque de l'enfouissement des monnaies et des ornements d'argent dont il était composé. On peut supposer que cet enfouissement avait eu lieu, sinon du vivant de l'évêque Théodéric, du moins peu de temps après sa mort, arrivée en 984, c'est-à-dire, un an après celle de l'empereur Otton II. Or, cette époque coïncide-t-elle avec quelque événement de guerre important, avec une invasion étrangère, qui ait répandu la terreur dans le pays, et obligé ainsi ceux qui avaient des richesses à les cacher pour les mettre en sûreté ?

Si je consulte la communication écrite, adressée, en 1873, à l'Académie de Metz par M. Abel, et qui a été insérée dans le volume des Mémoires de l'année 1873-1874, j'y vois que la terreur se répandit, en 978, dans notre région, à la nouvelle de l'approche de l'empereur Othon II, venant à la tête d'une armée, pour faire valoir ses droits de souveraineté sur la

Lorraine, contre Lothaire, roi de France, que les habitants y avaient appelé, et que ceux de Metz avaient acclamé en qualité de vrai souverain du pays. M. Abel a supposé que, par l'effet de la panique qui s'empara des habitants, un personnage de la suite de Lothaire, s'enfuyant de Thionville, ou, peut-être, de Florange, avait jugé prudent de cacher son trésor en un lieu sûr, dans un champ peu éloigné de cette dernière forteresse, avec l'intention de l'y venir reprendre, dans un moment de calme et de sécurité. Ceci, à défaut d'un fait, d'un événement précis, se rapportant à une entreprise ennemie, soit contre Thionville, soit contre Florange, laisse dans le domaine des conjectures la date de l'enfouissement et de la perte du précieux dépôt découvert à Ébange.

Parmi les événements de guerre du X^e^ siècle, on peut aussi rappeler l'invasion hongroise dans l'Europe occidentale. Le moine Sigebert de Gembloux en a marqué les étapes successives, dans sa Chronique latine. La nation barbare des Hongrois, descendue en partie des tribus de Huns qui s'étaient établies dans la Dacie et la Pannonie, et jusqu'alors obligée à demeurer dans les étroites limites de ces mêmes provinces, sans pouvoir en sortir, ni au midi, ni à l'occident, entreprend au dehors des expéditons guerrières.

En 904, les Hongrois remportent une importante victoire contre Louis IV, dit l'*Enfant*, qui était roi de Germanie depuis l'an 899. Enflés par ce premier succès, ils soumettent, en 905, tout son royanme à leur payer tribut. Victorieux des Grecs, en 906, ils se les

rendent également tributaires. En 908, les Bulgares, vaincus par eux, deviennent tributaires à leur tour. En 909, les Hongrois pénètrent en Italie et s'y livrent au pillage et à la dévastation ; Bérenger, roi d'Italie, les combat pour les arrêter, mais il est vaincu. Après avoir dévasté la Germanie, en 911, l'Allemagne en 917, et s'être avancés jusqu'à la ville de Fulda, les Hongrois passent par l'Alsace et pénètrent en Lorraine, en 918. Leurs expéditions à travers la France, l'Alsace, l'Allemagne et la Saxe, sont encore signalées par le ravage et la destruction, mais, en 922, ils subissent un très-grave échec, près de la ville de Meresburch, où ils sont complétement défaits par le roi Henri I, l'*Oiseleur*. En 924, Henri fait avec eux la paix pour une durée de neuf années. Toujours avide de pillage, cette nation barbare reparaît en Italie, en 925 ; elle assiége Pavie et la livre aux flammes.

A la suite de ces événements, très-rapprochés entre eux, la Chronique de Sigebert de Gemblours ne fait plus, que rarement, mention de la présence des Hongrois dans l'Europe occidentale. Plusieurs défaites successives, essuyées par eux, avaient abattu leur humeur belliqueuse, et réprimé cette ardeur pour piller et pour détruire.

Cependant, une vieille tradition, particulière à la petite ville de Sierck, sur la Moselle, fait remonter, à l'invasion des Hongrois en Lorraine, la destruction et l'incendie de tout un fauboug de cette ville, du faubourg dit de *Saint-Laurent*, qui s'étendait au sud de la position du Château et en dehors de la porte actuelle des *Casernes*. Deux énormes massifs

de maçonnerie, qui subsistent encore aujourd'hui, marquent l'emplacement occupé par la porte d'entrée de cet ancien faubourg, qui dut son nom à l'église paroissiale de *Saint-Laurent-in-Ausnacker*, située derrière le Château, et détruite à la même époque. On croit que les fondations de cette première église furent retrouvées, au commencement de notre siècle, dans les jardins, à droite de l'ancienne rue du faubourg, qui est aujourd'hui le chemin par lequel on monte à l'Altenberg.

La suite de la Chronique de Sigebert de Gemblours place, aux dates des années 978 et 984, les tentatives que fit Lothaire, roi de France, pour s'emparer de la Lorraine; il réussit même à se rendre maître de la ville de Verdun, et de la personne du comte Godefroi qui y commandait. Mais, en 985, il se vit obligé à se retirer devant les succès obtenus par l'armée impériale d'Otton III, et à rendre Verdun et le comte Godefroi. Il résulte donc, des données trop générales de l'histoire sur ces expéditions dans la Lorraine, qu'il ne nous est pas possible d'assigner une date exacte à l'enfouissement des monnaies du X^{e} siècle, dont la découverte a été faite, au printemps de l'année 1873, sur le territoire du village d'Ébange, annexe de celui de Florange, près de Thionville.

J'ai dit, au commencement de la présente Notice, que le bijoutier qui avait acheté la partie la plus importante du petit trésor, voulut, au moyen d'un lavage, ou d'une préparation chimique, enlever la crasse et l'oxyde qui couvraient beaucoup de pièces.

Il jeta ensuite dans son creuset celles dont les inscriptions et les types étaient entièrement effacés. Cette opération de nettoyage n'avait pas réussi d'une façon égale sur toutes les monnaies, et j'ai jugé utile de plonger les miennes dans un bain d'ammoniac liquide. Celles d'argent fin, ou assez fin, ont repris de l'éclat et sont devenues brillantes ; les autres, qui contiennent plus d'alliage, n'ont qu'un éclat terne. Mais il y a lieu de remarquer que, pour la majeure partie, les monnaies de cette intéressante découverte, par la taille, le module, le poids, les inscriptions et le style de fabrique, ne diffèrent pas des deniers carlovingiens proprement dits, quoique moins nettement exécutées. Comparées à celles-là, les monnaies semi-impériales et semi-épiscopales, sur lesquelles se lisent les noms d'*Otton, empereur, auguste*, et de *Théodéric*, ou *Thierry, évêque* (ce dernier nom précédé de celui de *Metz la sainte*), présentent le caractère d'une fabrication locale et plus soignée; les flans en sont beaux et larges, les types plus nets, et les lettres des inscriptions mieux formées et beaucoup plus distinctes.

Le temps de finir cette Notice me paraît venu ; je devrais donc m'arrêter ici, après tous les développements donnés à mes explications sur les monnaies du X^e^ siècle, trouvées à Ébange. Cependant, je crois pouvoir ajouter quelques mots au sujet d'autres deniers d'argent, avec le nom d'Otton, frappés à la même époque, et qui ont quelquefois été vus, ou même recueillis, parmi beaucoup de monnaies diverses, exposées en vente chez les marchands de curiosités.

Ces deniers sont proprement impériaux, et ne portent que le nom d'Otton, mais sous deux formes différentes, OTTO et ODDO. Plus petits que tous les deniers, avec le nom d'Otton, que j'ai décrits, ils sont d'argent fin. D'une fabrication locale, tout autre que celle des deniers semi-impériaux et semi-épiscopaux, sortis de l'atelier monétaire de Metz, ils présentent souvent aussi des inscriptions de revers, en partie effacées, ou mal gravées, d'une lecture difficile. Je possède cinq de ces deniers, dont un seul porte, entière, mais précédée d'une petite croix, *(sic)* +, la légende OTTO REX IMPER.., en larges caractères romains. Cette inscription, comprise entre deux cercles perlés, entoure une croix pattée à branches égales, avec un globule dans chacun des quatre cantons. Le revers de cette pièce présente un petit portail d'église, qui a quelque ressemblance avec celui du temple gravé sur les deniers semi-impériaux et semi-épiscopaux de Metz, mais la légende incorrecte, qui en fait le tour, n'offre aucun sens saisissable, à cause de l'absence de plusieurs lettres.

Un second denier semblable a seulement conservé, du côté de la croix pattée, le nom de l'empereur, OTTO, et, du côté de la façade d'église, une partie de l'inscription incorrecte du précédent denier. Cette inscription, sur les deux deniers, devait exprimer le nom de la ville où ils avaient été frappés. J'ai vainement cherché la description d'un exemplaire tout semblable, dans trois Catalogues, de ventes très-considérables, publiés à Francfort, en 1875 et en 1876 ; j'y ai trouvé, à la vérité, les descriptions de plusieurs monnaies, ou

deniers d'argent, des trois empereurs d'Allemagne du nom d'Otton, mais aucune d'elles ne se rapportait exactement à la description donnée plus haut, et ne reproduisait l'inscription OTTO REX IMPER.., qu'il eût fallu trouver pour rencontrer juste et connaître la provenance du denier. Certaines indications des mêmes Catalogues me paraissent, seulement, attribuer à des villes d'Allemagne, voisines de l'ancien royaume de Lorraine, par exemple, à Worms et à Wurzbourg, des deniers d'argent au nom d'Otton, avec les types de la croix pattée et du portail d'église. Les cinq deniers, que je possède, peuvent donc être sortis des ateliers monétaires de ces villes. Je citerai ici, sans les décrire, les trois, qui restent de ces cinq deniers d'argent, uniquement pour dire que les types de la croix et de la façade d'église s'y trouvent seuls, avec des lettres laissant deviner le nom d'Otton.

Enfin, deux autres deniers, d'un style de fabrique différent et moins ancien, présentent le nom de l'empereur d'Allemagne sous cette seconde forme : ODDO, en légende autour d'une croix, avec des globules dans les quatre cantons. Sur le premier, le nom propre est, peut-être, suivi du mot IVPDNG, qui n'a aucun sens ; le champ du revers présente, en haut, une grande lettre S, barrée horizontalement, pour signifier le mot *Sancta*, puis, au-dessous d'elle et au milieu, COLONI, en grandes lettres nullement régulières, et enfin, au bas, une large lettre A, qui achève le nom latin de la métropole de Cologne, où cette pièce a été frappée pour l'empereur Otton III (983-1002), d'après l'un des trois Catalogues publiés à Francfort. Le second denier, avec

la même forme de nom : ODDO, présente, au revers, le type d'un magnifique portail, qui occupe le champ tout entier ; mais l'inscription s'est trouvée en partie rognée, parce que le flan de la pièce n'était pas assez large ; elle me paraît commencer ainsi : NIMIO.

Après avoir, dans cette longue Notice, parlé avec détail des monnaies frappées dans notre province, au X^e^ siècle, pour l'empereur d'Allemagne Otton I, je devais aussi en signaler quelques autres, à la vérité différentes par le style de la gravure, mais semblables par le nom du prince souverain et par les principaux types. Elles peuvent nous procurer des éclaircissements sur notre histoire locale, et, puisqu'elles se rencontrent quelquefois chez nous, nous ne devons pas les rejeter de nos collections, ni négliger de les recueillir.

Metz, le 15 Août 1874.

SEPTIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTE,

A Saint-Wendel, près de Sarrebruck,

DE

MONNAIES D'ARGENT DU MOYEN-AGE,

des Duchés de Lorraine et de Luxembourg,
du Comté de Nassau-Sarrebruck,
de l'Archevêché de Trèves, des Évêchés de Toul et de Metz,
et de la Cité de Strasbourg.

Je croyais avoir épuisé, dans six Notices étendues, à peu près tout ce qui se pouvait dire au sujet des découvertes d'anciennes monnaies, faites dans notre province, mais demeurées inédites, et de quelques autres qui étaient imparfaitement connues ; je me proposais, en conséquence, de passer à un autre travail, parce que les recherches conduisent nécessairement à de nouvelles recherches, lorsque, contre mon attente, s'est présentée une occasion de revenir encore à une matière déjà si longuement traitée.

J'ai reçu de Saint-Wendel, près de Sarrebruck, un envoi de 57 monnaies d'argent du Moyen-Age, avec la mention qu'elles y avaient été trouvées. A l'envoi était jointe une petite note qui désignait les monnaies, mais seulement sous le rapport de leur grandeur, ou de leur module. Ainsi, il y en avait trois grandes, neuf de moindre grandeur, cinq du module au-dessous du précédent, et, enfin, quarante petites. Les trois premières portaient le nom de Wenceslas II, duc de Luxembourg, et, des neuf suivantes, deux étaient de Charles II, duc de Lorraine, une de Josse de Moravie, duc de Luxembourg, une de Philippe II, comte de Nassau-Sarrebruck, deux de Cunon de Falkenstein, archevêque de Trèves, et trois de Théodéric, ou Thierry V de Boppart, évêque de Metz. De cette façon reparaissaient plusieurs monnaies déjà connues depuis la découverte de Werscheim, et que j'ai décrites dans ma quatrième Notice. Les décrire de nouveau, aujourd'hui, serait donc une œuvre superflue. Une seule réserve, une seule exception est à faire au sujet du gros d'argent de Philippe II, comte de Nassau-Sarrebruck, parce que les branches de la croix pattée du revers ont plus d'étendue que celles de la croix sur les deux gros du même prince trouvés à Werscheim; de plus, dans l'inscription qui fait le tour de cette croix, le nom de la ville de Sarrebruck est mieux exprimé. Ainsi, sur les deux premiers gros, on avait lu : + MONETA : OPIDI : SARBRVG, et sur le dernier découvert, on lit : + MONETA : OPIDI : SARBRVGENS : *(Sarbrugensis)*. Du reste, le poids de chacun des gros est de deux grammes.

Je passe aux cinq monnaies de module inférieur ou moyen : ce sont des deniers d'argent frappés pour deux archevêques de Trèves. Il n'y a à faire aucune description du plus ancien de ces deniers, parce qu'un exemplaire semblable s'était trouvé dans le dépôt de Werscheim ; il appartient à Cunon de Falkenstein, et il a été décrit. La différence, qui existe entre les deux deniers de ce prélat, se réduit à un déplacement de la lettre S ; le denier de Werscheim portait, du côté de la face, l'inscription : CVNO : AREPS : TREVEREN : *(Cuno Archiepiscopus Treverensis)*, et le denier de Saint-Wendel porte, du même côté, l'inscription : CVNO : AREP : TREVERENS : .

Les quatre autres deniers appartiennent à Garnier, ou Werner, qui est indifféremment appelé de Falkenstein, et de Kœnigstein. Ce prélat, neveu, par son père, de Cunon de Falkenstein, occupa, après lui, le siége archiépiscopal de Trèves, depuis 1388 jusqu'à sa mort, arrivée le 13 octobre de l'année 1418. Kœnigstein est, aujourd'hui, un bourg voisin de celui de Falkenstein, dont j'ai parlé dans ma *quatrième Notice;* mais, dans l'origine, Kœnigstein fut un des domaines de la famille noble de Falkenstein, et le père de l'archevêque Werner en avait pris le titre.

Les monnaies de Werner trouvées à Saint-Wendel sont quatre exemplaires du même denier. Le côté droit présente le buste, vu de face, d'un évêque dont la tête chevelue est coiffée d'une petite mître ; au-dessus de cet ornement, c'est-à-dire, de chaque côté de la pointe qui en est le sommet, il y a une petite croisette. Le buste du prélat est encadré dans un

cercle en grènetis, et, entre ce cercle et un autre, extérieur, court la légende WERNE-RVS·ARC' . L'écusson de la famille de Falkenstein se trouve au-dessous de la figure de l'archevêque, qui paraît revêtu de la chappe, ou de la *cappa*. Le revers de ce denier porte, au milieu, deux clefs en sautoir, et, autour, la légende : + MONETA·TREVERNS' (pour *Treverensis*). Les quatre exemplaires du denier de Werner sont très-minces, d'argent pâle, et ne pèsent ensemble que quatre grammes, ce qui fait un gramme pour le poids moyen d'un seul exemplaire.

Me voici arrivé à la partie la plus intéressante de la découverte faite à Saint-Wendel : elle consiste en quarante petits deniers d'argent, qui appartiennent encore, il est vrai, aux pays dont plusieurs monnaies nous sont déjà connues, et, par exemple, à l'archevêché de Trèves, aux duchés de Lorraine et de Luxembourg, et, enfin, à l'évêché de Toul, qui est ici représenté pour la première fois ; mais, ces petites pièces sont, les unes, d'un siècle, les autres, de deux siècles, plus anciennes que toutes les monnaies du dépôt trouvé à Werscheim, et que celles de Saint-Wendel dont je viens de parler. De plus, dans le nombre des quarante petits deniers, il y a des exemplaires d'une rareté et de belle conservation qu'un amateur de numismatique s'estime heureux de rencontrer.

Afin de ne point encore sortir de l'archevêché de Trèves, où nous nous trouvions, il n'y a qu'un instant, je dois vous faire connaître six petits deniers, frappés pour deux archevêques, qui occupèrent le siége de Trèves longtemps avant Cunon de Falkenstein et

Garnier, ou Werner de Kœnigstein. Sur ces six monnaies quatre appartiennent à Arnold, ou Arnoul I, archevêque pendant le XII[e] siècle, c'est-à-dire, depuis l'année 1169 jusqu'à l'année 1183, mais deux seulement présentent distinctement l'image d'un prélat avec les principaux ornements et insignes de sa dignité, la chasuble antique *(casula)*, le pallium, la mître *(infula)*, le bâton pastoral ou la crosse, et le livre. Le prélat, dont l'image paraît presque tout entière, est tourné à droite, et, sur les deux exemplaires, on peut lire le commencement de son nom : ARNO (pour ARNOL, ou ARNOLDVS). Sur quelques autres exemplaires du même denier, mais recueillis antérieurement, le type de la face n'est accompagné que de la lettre L, placée immédiatement au-dessus du livre, que le prélat élève de la main gauche, et les lettres qui devaient la précéder ne paraissent plus. Le revers de toutes ces monnaies présente invariablement le type d'un petit édifice d'église entre deux tours et surmonté de la croix. L'arc en ogive, avec une étoile au centre, qui occupe la partie inférieure de cette façade d'église, paraît indiquer le portail, et l'inscription, en deux parties, TREV, ERIS, fait le tour de l'édifice. Telle est la description de neuf petits deniers d'argent que je possède de l'archevêque de Trèves, Arnold I; mais ils sont si imparfaits, ou si usés, qu'il est nécessaire de les comparer entre eux pour en faire une description complète. De plus, ils sont si petits et si minces, que le poids total des quatre, trouvés dans le dépôt de Saint-Wendel, n'excède pas deux grammes; le

poids des cinq autres, d'une découverte plus ancienne, atteint trois grammes.

D'après l'auteur d'un livre sur la *Numismatique trévirоise*, les monnaies de l'archevêque Arnold I, du reste communes, et de types divers, sont, à cause de la diversité de fabrication, assez mal frappées, en sorte qu'il est rare d'en trouver des exemplaires complets et bien conservés (1).

Cent années plus tard, le siége de Trèves fut occupé par l'archevêque Henri II, *Heinrich von Vinstingen* (*Fénétrange in Lothringen*), dont l'épiscopat embrasse le temps écoulé depuis le 19 novembre 1260, jour de l'institution donnée par le Pape, jusqu'au jour de la mort, arrivée le 26 avril 1286 (2). Les monnaies de l'archevêque Henri de Fénétrange sont présentées comme rares par l'auteur du livre sur la *Numismatique trévirоise;* or, deux exemplaires du denier d'argent se trouvèrent aussi dans le dépôt de Saint-Wendel, mais ils sont dans un meilleur état de conservation que les exemplaires du denier d'Arnold I. Le prélat, coiffé d'une petite mitre, d'où descendent, par derrière, d'assez longs cordons, est tourné vers la droite; il porte la chasuble et le pallium; sa main droite tient un petit bâton pastoral, et la main gauche le livre, qui peut représenter soit le livre des Évangiles, soit le *Pontifical* des évêques. Sur le premier des deux

(1) *Die Trierischen Munzen, chronologisch geordnet, und beschrieben, durch* J.-J. Bohl, Coblenz; 1823. In-8.

(2) *Die Trierischen Munzen*, etc., *durch* J.-J. Bohl, etc.

exemplaires, je lis très-distinctement l'inscription HANRICVS, seulement les deux dernières lettres, séparées l'une de l'autre par la main gauche qui tient et élève le *Pontifical*, sont elles-mêmes séparées des six premières lettres du nom qui se suivent sans intervalle. Le second exemplaire du denier ne reproduit plus du nom du prélat que les quatre dernières lettres, ... ICVS, mais dans une disposition un peu différente de celles du premier, ce qui prouve qu'on ne s'était pas servi du même coin pour frapper les deux deniers. Cependant, aucune différence ne se remarque entre les revers des pièces : ils présentent, l'un et l'autre, le type parlant d'une clef, qui est accostée, à gauche, de la lettre S précédée d'un point, et, à droite, de la lettre P suivie d'un point ; ces deux lettres sont les initiales du nom de saint Pierre, *Sanctus Petrus*. L'inscription TREVERENSIS entoure le type de la clef, symbole de la puissance spirituelle conférée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à saint Pierre et à ses successeurs dans le Pontificat romain (1). Le poids juste des deux petites monnaies de l'archevêque Henri de Fénétrange est d'un gramme.

Ici, je retrouve de nouveau le comté et duché de Luxembourg, dont les découvertes de Werscheim et de Saint-Wendel, nous ont déjà mis en possession de

(1) La présence, sur la monnaie de Trèves, de l'attribut qui est particulier au Prince des apôtres, d'*une clef dressée*, ou de *deux clefs croisées*, quand l'image même n'y est pas gravée, nous fait connaître que saint Pierre fut le principal patron de l'antique métropole de Trèves, comme il l'est encore aujourd'hui.

plusieurs gros d'argent de quelques-uns de ses souverains, de Wenceslas I, de Wenceslas II et de Josse de Moravie. Ce comté et duché fut un des états limitrophes de l'ancien archevêché de Trèves, qui a perdu, pour notre époque, son titre et son rang de métropole de la province ecclésiastique, à laquelle appartenait encore l'évêché de Metz, sous l'administration du Cardinal de Montmorency-Laval, comme il a perdu sa puissance, ses droits et prérogatives de principauté temporelle et d'électorat du Saint-Empire romain, par suite de la médiatisation d'un grand nombre de petits états, en Allemagne, et de la sécularisation des quatre principautés ecclésiastiques, les électorats de Trèves, de Mayence, de Cologne et de Prague.

Or, parmi les quarante petits deniers, apportés de Saint-Wendel, il y en a trois de Henri II, comte de Luxembourg, de l'an 1280 à l'an 1288. Ils sont d'une belle conservation, et ils présentent tous trois les mêmes types et les mêmes inscriptions. De plus, la fabrique en est soignée et remarquable. Au droit, la légende, + HENRICVS ⁝ COMES, fait le tour d'une croix pattée, et, au revers, la légende, LVCENBVRGENSIS, en trois parties séparées, fait le tour d'un *écu fascé, chargé d'un lion issant.* La famille de Luxembourg portait *burelé d'argent et d'azur au lion de gueules couronné, langué et armé d'or.*

Dans une découverte de près de 6000 petites monnaies d'argent, presque en totalité lorraines et frappées pour le duc Ferri III (1251-1303), qui fut faite, en 1873, dans un champ de Sionviller (canton sud-est de Lunéville), il ne s'est trouvé qu'un seul exemplaire

du denier de Henri II, comte de Luxembourg, que je viens de décrire; mais il a été particulièrement remarqué, parce qu'il avait donné lieu à l'imitation de deniers semblables, du même titre d'argent et du même poids, frappés pour Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz (1282-1296) (1). Le denier, trouvé à Sionviller, était d'argent fin et pesait 74 centigrammes; les trois deniers de Saint-Wendel sont aussi d'argent fin et pèsent ensemble un peu plus de deux grammes. Avec ces pièces s'est trouvée une quatrième monnaie, plus petite, une obole, du poids d'un demi-gramme. Du côté de l'*écu fascé, chargé d'un lion issant*, je lis l'inscription, HCOMES, et, du côté opposé, je lis, * * DELVCEB (pour DELVCEBVRGO), autour d'un édifice qui a l'apparence d'un château-fort. *L'écu*, la lettre H placée devant COMES, la finesse du métal et le style de fabrique, me paraissent fixer l'attribution de cette obole: comme les trois monnaies précédentes, elle appartient à Henri II, comte de Luxembourg.

Je puis ici, sans m'écarter, faire le rapprochement des deniers de ce prince et de quelques-uns de ceux qui furent frappés pour Baudouin, de la même famille, archevêque de Trèves (1307-1354), mais qui ont appartenu à un dépôt autre que celui de Saint-Wendel. La qualité du métal, qui est d'argent fin, le poids et la taille, et, surtout, le revers, qui présente *l'écu*

(1) Découverte de Monnaies Lorraines à Sionviller, par M. Bretagne; dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*. Troisième série. 11e volume, XXIVe de la collection. Nancy, 1874; in-8.

fascé chargé d'un lion issant, assignent à toutes ces petites monnaies, pour lieu de fabrication commune, l'atelier monétaire de Luxembourg. Cependant, une seule différence existe dans les revers : sur ceux des deniers de Henri II, on lit l'inscription : LVCENBVRGENSIS, qui fait suite à l'inscription : + HENRICVS ⁘ COMES du côté droit, et sur ceux de l'archevêque Baudouin, on lit : MONETATREVIR.

Il ne me reste plus qu'à passer en revue trente dernières petites monnaies de la découverte de Saint-Wendel. Si j'en excepte une seule, qui est une *bractéate* de Strasbourg, semblable aux bractéates qui furent trouvées à Werscheim, toutes les autres appartiennent à l'ancien duché de Lorraine. Ainsi, il y a,

De l'Évêché de Toul en Lorraine, 4 pièces,

De Simon II, duc de Lorraine (1176-1205), 1 pièce,

De Matthieu II (1220-1251), 10 pièces,

De Ferri III (1251-1303), 14 pièces, frappées dans plusieurs villes du duché.

Parmi ces diverses monnaies de l'ancienne Lorraine, aucune ne m'a paru inédite ; toutes sont connues. Les quatre premières ont été décrites par M. Ch. Robert, dans ses *Recherches sur les monnaies des Évêques de Toul* (1), et les autres, monnaies proprement ducales, l'ont été par M. F. de Saulcy, dans ses *Recherches sur les monnaies des Ducs héréditaires de Lorraine* (2). Les deux ouvrages de ces érudits sont des guides que

(1) Paris, 1844 ; in-4.

(2) Metz, 1841 ; in-4.

l'on peut suivre avec une entière confiance. Une description sommaire de cette partie intéressante, de la découverte numismatique de Saint-Wendel, vous la fera un peu connaître en détail.

Les quatre pièces de l'Évêché de Toul ne pèsent ensemble que deux grammes, ce qui vous donne une idée de la petitesse et de la légèreté de chacune. Du côté de la face, ces deniers sont anépigraphes, c'est-à-dire, sans inscription, et ils présentent seulement l'image à mi-corps d'un prélat, coiffé d'une petite mitre, qui élève la main pour bénir. Sur trois de ces pièces, le prélat est tourné à gauche, et il l'est à droite, sur la quatrième. Nous ne connaissons que par l'inscription + TVLLV, du revers, que ces monnaies appartiennent à Toul; les cinq lettres, qui la composent, sont disposées autour d'une croix pattée, qui occupe le centre. L'une des trois pièces, où l'évêque est tourné à gauche, présente une variété qui a été signalée par M. Robert dans son ouvrage: ce sont trois étoiles à cinq rayons, dont la première est placée, du côté de la face, derrière l'image du prélat, et les deux autres se trouvent dans le premier et le quatrième canton de la croix du revers. Mais une variété, de ces monnaies sans nom d'évêque, que M. Robert ne me paraît pas avoir connue, est celle sur laquelle l'image du prélat est tournée à droite. M. Robert est disposé à rapporter ces petites monnaies anonymes, qui sont du reste de bon argent, au temps de l'épiscopat de Conrad Probus, 52e évêque de Toul, qui occupa ce siége depuis 1271 jusqu'en 1296.

Avec M. F. de Saulcy pour guide, les monnaies de l'ancien duché de Lorraine, trouvées à Saint-Wendel, ne nous présentent aucune difficulté pour leurs diverses attributions. Toutes, du côté de la face, sont au type du *cavalier armé*, type très-commun, pendant le XIII^e^ siècle et au commencement du XIV^e^, sur les monnaies de beaucoup de contrées, mais particulièrement sur celles de la Lorraine.

La plus ancienne de ces pièces ducales appartient à Simon II, duc héréditaire et souverain, de l'année 1176 à l'année 1205. Sous le type du *cavalier armé* et lancé au galop, la lettre S, entre deux points, paraît être l'initiale du nom du prince. Du côté du revers, l'inscription SAINDIEI, en langue romane, qui fait le tour de l'épée de marchis avec la pointe en haut, indique Saint-Dié pour le lieu de fabrication. Dans le champ du revers, il y a d'un côté de l'épée, la lettre S, et, de l'autre, la lettre C, au sujet desquelles M. F. de Saulcy ne s'est pas expliqué. Cependant, M. de Saulcy, en attribuant à ce prince le petit denier d'argent, dont je viens de décrire un exemplaire, a été très-peu affirmatif. Il ne l'a pas été davantage dans ses descriptions de plusieurs deniers attribués par lui au duc Matthieu II (1220-1251). Ces pièces sont sans nom, et, même, sans lettre initiale de nom, ce qui laisse subsister l'incertitude sur leur véritable attribution.

La découverte de Saint-Wendel nous a procuré dix de ces petits deniers d'argent de Matthieu II. Mais si nous ne pouvons y lire, ou deviner le nom

du prince, nous y trouvons du moins, en langue vulgaire de l'époque, en langue romane, les noms de deux villes de notre ancien département de la Moselle, Thionville et Sierck. C'est une véritable curiosité que de voir, sur des espèces ducales frappées au XIII^e^ siècle, les noms gravés de deux petites villes placées si près de nous.

Le type, ou l'empreinte, du *cavalier armé* paraît sur les dix pièces, mais quatre de celles frappées à Sierck présentent aussi une petite feuille de trèfle sous le cheval. Le revers de ces quatre monnaies est occupé par une croix pattée, et la légende circulaire CIRKES; quelquefois la lettre K semble remplacée par une seconde lettre R, de façon qu'on croit lire CIRRES (1). Les quatre pièces pèsent ensemble deux grammes. Elles appartiennent à la première variété des monnaies de Mathieu II sorties de l'atelier de Sierck. Elles sont aussi d'argent fin, et la fabrique en est assez belle.

La deuxième variété nous présente un revers tout différent: c'est un écu chargé d'un aiglon éployé, avec l'inscription CIRKES, ou CIRRES, dont les six lettres sont disposées, deux à deux, sur les trois côtés de l'écu. Cinq deniers de cette variété ont fait partie de la découverte de Saint-Wendel; ils pèsent ensemble deux grammes et demi. Un point rond

(1) Cependant, lorsqu'on y regarde d'un peu près, on reconnaît que cette seconde lettre n'est point un R, mais qu'elle en diffère et qu'elle prend une forme du K.

précède la lettre C, et un autre point suit la lettre S ; les deux points sont ainsi très-rapprochés entr'eux. Ces monnaies sont d'une exécution moins soignée que celles de la première variété.

Je puis ici faire la remarque que le nom, en langue vulgaire ou romane, de Sierck, CIRKES *(sic)*, ne se retrouve pas, un siècle plus tard, sur les monnaies d'argent et de billon frappées, à Sierck, pour Jean I, duc de Lorraine (1346-1390), et pour son fils Charles II (1390-1431), mais nous y lisons SIERK, CIERK, et CIER, formes du nom de cette ville d'après lesquelles a été formé son nom moderne. Au contraire, le nom primitif, légèrement modifié, reparaît, au XVII^e^ siècle, sur des vues de Sierck et des plans dessinés et gravés par des français, lorsque cette partie du duché de Lorraine eût été acquise par la France. Ces vues et ces plans ont été faits vers le milieu du XVII^e^ siècle, et ils présentent plusieurs inexactitudes, par la raison bien simple que leurs auteurs étaient des étrangers. Mais ces auteurs ont tenu à conserver le nom vulgaire et antique de la ville, qu'ils trouvaient d'ailleurs dans la prononciation allemande des habitants. Nous lisons donc CIRCK, sur une petite vue gravée et sur un plan topographique, et les mots « Carte du Gouuernement de SIRCK, » sur une petite carte topographique, qui, avec les deux pièces précédentes, se trouve dans un atlas, petit in-4°, des « Plans et Profils des principales villes des Duchez de » Lorraine et de Bar, par le sieur de Beaulieu, » chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. »

Nous lisons aussi « SIRCK en Lorraine, » sur une

grande vue de la ville, reproduite d'après une des planches conservées, ou recueillies, à la chalcographie du Louvre, à Paris. Cette vue, qui ne porte les noms, ni du dessinateur, ni du graveur, ni même la date de l'année du XVII[e] siècle, où la planche fut faite, paraît cependant représenter la prise de la ville et du château de Sierck par Louis de Bourbon, duc d'Enghien, le 3 septembre 1643. On y distingue en effet les canons de deux petites batteries qui, de la montagne de l'Altenberg, derrière la ville, tirent sur le château dont les feux répondent à ceux des Français. Du même côté, il y a aussi un petit corps de troupes avec des lances, qui est placé derrière la batterie la plus rapprochée du château. Sur la grève de la Moselle, devant Sierck, on voit encore des soldats, en assez petit nombre, qui se poursuivent et tirent les uns sur les autres. Ceux qui attaquent paraissent venir, la plupart, d'un camp, dont les tentes sont dressées sur un plan carré, tout à gauche, de la ville, et les feux d'artillerie de cinq tours, de l'enceinte du même côté, sont dirigés sur ce camp et les pentes de la montagne voisine. Cette vue de « *Sirck*, en Lorraine, » a été prise de la rive gauche de la rivière, et, par conséquent, opposée à celle sur laquelle la ville se développe en arc de cercle (1).

---

(1) La *Carte du Gouuernement de Sirck*, le *Plan de la Ville de Circk*, la vue de *Circk*, et la vue plus grande de *Sirck en Lorraine*, au nombre de quatre pièces, ont été apportées à la séance de la Société d'archéologie, afin de permettre aux honorables membres de les voir et les examiner à leur aise.

La ville de Thionville, rendue au prince de Condé, le 8 août 1643, avait été au pouvoir des Espagnols ; mais celle de Sierck appartenait au duc de Lorraine Charles IV, qui s'était attiré l'inimitié du roi de France.

La mention de Thionville, à la fin de ma digression au sujet de quelques vues et plans gravés pendant le XVII[e] siècle, me ramène, sans autre transition, à la petite monnaie qui porte le nom de cette ville, et qui s'est trouvée seule dans le dépôt apporté de Saint-Wendel. Selon M. F. de Saulcy (1), qui posséda un exemplaire semblable de cette monnaie très-rare, elle appartiendrait, avec les deniers précédemment décrits, au duc de Lorraine Matthieu II ; mais M. Bretagne, de Nancy, n'adopte pas la même attribution (2). Il croit, au contraire, que ce denier n'a pu être frappé pour Matthieu II, pendant la trop courte possession de Thionville par ce prince, possession qui n'avait pas été d'une année entière, de 1225 à 1226. M. Bretagne, pense donc, mais à la suite de M. de Lafontaine, de Luxembourg, qu'il faut donner la monnaie, avec le nom de Thionville, à un comte de Luxembourg, contemporain de Ferri III, duc de Lorraine, dont il avait imité la monnaie de Sierck, lieu voisin de Thionville. Cependant l'imitation n'est point parfaite, du moins sous le rapport de la fabrique, qui est plus luxembourgeoise que lorraine. Voici, du reste, la description

---

(1) *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine.* 1841 ; in-4.

(2) *Découverte de monnaies lorraines, à Sionviller* ; dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* 1874 ; in-8.

de cette pièce rare : du côté droit, il n'y a aucune lettre initiale sous le cheval du *cavalier armé;* au revers, l'inscription TIONVILLE, en lettres romaines, et épaisses, fait le tour d'une croix gravée au centre, mais toute différente de la croix pattée des deniers de Matthieu II. Une seconde croix, très-petite, se trouve placée en haut, avant l'inscription. La forme des lettres, et celle des deux croix, qui ne ressemblent pas aux croix des autres deniers de Matthieu II, sont peut-être une raison pour attribuer de préférence la petite monnaie de Thionville à un comte de Luxembourg.

Il me reste à parler des quatorze deniers de Ferri III, duc de Lorraine (1251-1303), également apportés de Saint-Wendel. Ces pièces ne sont pas rares, et l'on en trouve quelques exemplaires dans presque tous les cabinets numismatiques de notre province. Elles ont été répandues, surtout à la-suite de trois importantes découvertes de monnaies, lorraines pour la plus grande partie, qui ont été faites, la première, au mois de mars 1840, à Ancerviller, près de Blamont, dans le département de la Meurthe, la deuxième, au mois de novembre 1840, à Charmes, dans le département des Vosges, et la troisième, vers le mois de juillet 1873, à Sionviller, canton sud-est de Lunéville, dans le département de la Meurthe. Évidemment, 2000 pièces, puis 1200, et, en dernier lieu, environ 6000, ont fait mettre en circulation et rendu communes un grand nombre de monnaies auparavant très-peu connues.

Je puis encore remarquer que les découvertes, les

plus considérables, de monnaies des princes de la Maison ducale de Lorraine, ont toujours été faites au centre, ou, pour mieux dire, au cœur de l'ancien duché souverain, au lieu que, dans celles de ses parties qui confinaient au comté et duché de Luxembourg, à l'archevêché et électorat de Trèves, et au comté de Nassau-Sarrebruck, par exemple, dans les environs de la ville de Sierck, et dans ceux de la ville de Sarrebruck, comme à Werscheim et à Saint-Vendel, les monnaies des mêmes princes ont été recueillies seulement en très-petit nombre, parmi beaucoup d'autres, qui appartenaient aux évêques de Metz, aux comtes et ducs de Luxembourg, aux archevêques de Trèves, aux comtes de Nassau-Sarrebruck et à quelques princes allemands.

Les cinq premiers, des quatorze deniers de Ferri III, reproduisent les types de quelques-uns de ceux de la découverte d'Ancerviller, en 1840, dont M. F. de Saulcy a fait une description détaillée, à la fin de son ouvrage. Ainsi, le type du revers est l'écu simple de Lorraine, ou l'écu chargé de la bande aux trois alérions, et l'inscription, qui en fait le tour, est, en langue romane, NANCEI, et, quelquefois, NENCI. Mais une seule de ces pièces présente le nom du prince, FERI, sous le cheval du cavalier armé.

Trois autres pièces portent le même nom, mais elles ont un revers tout différent; c'est l'épée de marchis avec l'inscription NANCEI. Sur l'une d'elles l'épée est soutenue par un bras.

Sur deux autres, le même bras tient l'épée, et, du côté du cavalier, les deux lettres IA, jusqu'à présent

inexpliquées, ont remplacé, sous le cheval, le nom du prince. Ces deniers sont sortis de l'atelier monétaire de Neufchâteau, comme l'indique la légende du revers, NVEFCHA.

Deux pièces, sans nom, ainsi que les précédentes, et qui ont seulement une étoile sous le type du cavalier armé, appartiennent aussi à l'atelier de Neufchâteau, mais elles ont une croix, au revers, et une inscription circulaire latine, la première, NOVOCAT, et la seconde, NOVOATCRI, au lieu des inscriptions ordinaires NOVOCATRI et NOVOCATRO. Ces pièces, et toutes celles qui leur ressemblent, sont données à Thiébaut II, sire de Rumigny, fils aîné de Ferri III et héritier présomptif du duché de Lorraine (1281 à 1303).

Enfin, deux pièces, encore sans le nom du prince, et sans aucune lettre initiale sous le cavalier armé, présentent, à leur revers, l'épée dressée de marchis, mais entourée de l'inscription MERICORT, sur la première, et MVRICORT, sur la seconde, deux formes, en langue romane, du nom de la ville de Mirecourt, où ces monnaies de Ferri III furent fabriquées.

En rendant compte, à la Société d'archéologie lorraine, de la découverte de 6000 monnaies, à Sionviller, en 1873, M. Bretagne a signalé une variété, jusqu'à présent inconnue, des monnaies de Ferri III ; cette variété porte, du côté du revers, l'inscription SCIRK (Sierck), autour de l'épée de marchis, accostée d'une fleur de lys et d'une croisette, ou petite croix. Treize exemplaires de cette monnaie

inédite faisaient partie du trésor de Sionviller (1).

Ainsi se termine la description des monnaies qui m'avaient été apportées de Saint-Wendel. Je croirais volontiers qu'elles n'y furent pas trouvées, et qu'elles ont fait partie du trésor découvert à Werscheim, en 1873. Ce qui me le fait supposer, c'est le retour ou la reproduction des mêmes monnaies connues depuis la découverte de Werscheim. Dans la première partie de la présente étude, je n'ai, en quelque sorte, pas fait autre chose que revenir à la description de monnaies déjà décrites. Il est vrai que, avec ces monnaies du XIV^e^ siècle et du commencement du XV^e^, le dépôt apporté de Saint-Wendel en renfermait un certain nombre d'autres du XIII^e^; ce sont les petites monnaies lorraines, dont j'ai donné une description sommaire dans la dernière partie de cette étude. Il pourrait s'ensuivre que le trésor découvert, en 1873, à Werscheim, avait été plus important qu'on ne l'avait dit, et que la dipersion des pièces, qui le composaient, en avait fait porter de divers côtés, et, par exemple, à Sarrebruck, chez les bijoutiers, à Saint-Wendel, près de Sarrebruck, et à Metz, où nous avons pu nous en procurer quelques-unes, sans compter celles qui ont été achetées par des hommes simplement curieux de posséder des spécimens de la monnaie baronnale, si

(1) M. L. Quintard, a proposé de restituer au duc Matthieu II, cette nouvelle variété de la monnaie sortie de l'atelier de Sierck. Voyez sa Notice, à la page 351 du XXVI^e^ volume des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*. Nancy, 1876; in-8.

répandue pendant le Moyen-Age, sous le régime des institutions de la féodalité.

Cette dernière Notice, qui est la septième, va fermer, quant à présent, la série des notices, par lesquelles je me suis proposé de vous faire connaître plusieurs découvertes numismatiques, plus ou moins anciennes, mais qui étaient demeurées inédites. Leur place semblait donc marquée d'avance dans les Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire, et il ne fallait qu'une occasion pour les y produire. Elle s'est naturellement présentée, dans le cours des trois dernières années, dont je puis dire, sans exagération, qu'elles ont été à peu près stériles, parmi nous, sous le rapport des recherches et des études archéologiques. A côté de ces découvertes inédites, il s'en est trouvé quelques autres, sur lesquelles notre Société avait seulement reçu des communications incomplètes et insuffisantes ; j'ai essayé d'y ajouter ce qui leur manquait, en apportant aussi ma part d'éclaircissements. Cette seconde tâche m'est d'ailleurs devenue facile, par l'acquisition que j'ai faite d'une certaine quantité des monnaies récemment découvertes.

Aujourd'hui donc, le chapitre de la Numismatique peut paraître momentanément épuisé, et il conviendra de passer à un autre chapitre pris dans les matières qui appartiennent à la science de l'archéologie. Or, l'occasion se présentera bientôt pour moi de vous entretenir de quelques découvertes récentes, dignes de votre intérêt, qui ont été faites pendant les travaux exécutés, pour le compte de l'Administration allemande, soit dans l'intérieur de Metz, soit au dehors,

dans le voisinage de notre ville. J'ai recueilli des notes et fait des observations, à l'aide desquelles je préparerai une nouvelle Notice, pour vous la lire dans une de nos futures réunions.

Metz, le 25 Mars 1875.

Post-Scriptum. — Deux années après que cette Notice avait été écrite, j'ai reçu deux renseignements, qui, pour être étrangers à la découverte même de Saint-Wendel, peuvent cependant en être rapprochés, à cause des nouvelles petites monnaies lorraines, vues, ou recueillies ailleurs. Pendant l'automne de 1877, un voyageur allemand, attaché, en qualité de professeur, au corps enseignant de Francfort-sur-le-Mein, m'apprit, à Metz, qu'un dépôt assez considérable, de petites monnaies lorraines du XIII^e^ siècle, avait été découvert, peu de temps auparavant, dans la région qui est entre les villes de Luxembourg et d'Aix-la-Chapelle (1). A l'appui de ce qu'il me disait, il me fit voir un certain nombre de ces mêmes petits

(1) En un lieu du Grand-Duché de Luxembourg, que l'on m'a désigné sous le nom de Saint-Vith. Le dépôt paraît avoir renfermé plusieurs milliers de ces petites pièces, qui ont été pillées par les ouvriers.

deniers lorrains qu'il s'était procurés, et il m'en laissa entre les mains dix, pour les offrir, en son nom, au Cabinet numismatique de la ville de Metz, où il n'avait pas remarqué qu'il y en eût de semblables. Or, cinq de ces petites pièces d'argent, d'après leur inscription, en apparence, CIRRES, mais en réalité, CIRKES, ont été frappées, à Sierck, pour le duc de Lorraine Matthieu II; le type du cavalier armé se trouve sur les cinq, mais, sur trois, c'est la croix pattée qui occupe le champ du revers, et l'inscription en fait le tour, et, sur les deux autres, l'écu chargé d'un aiglon éployé a remplacé la croix. Il y a encore deux deniers, au type du cavalier armé et galopant, avec l'inscription TIONVILLE autour de la croix du revers. Enfin, les dernières pièces furent frappées à Neufchâteau, comme l'indique leur inscription NOVOCAT (RI, ou RO), et elles peuvent être attribuées à Thiébaut II, sire de Rumigny, fils aîné de Ferri III et héritier présomptif du duché de Lorraine (1281 à 1303) (1).

Le second renseignement, que j'ai reçu, se rapporte uniquement à ces deniers frappés à Thionville pour Matthieu II, duc de Lorraine. Un marchand de curiosités, de Metz, m'a assuré qu'il en avait vu autrefois une certaine quantité, environ 25, chez un marchand

(1) La découverte du trésor de Saint-Vith a procuré l'occasion à M. P.-Ch. Robert d'adresser à M. de Saulcy, son confrère de l'Institut de France, une Lettre au sujet des Monnaies messines qui s'étaient trouvées dans le trésor. Cette Lettre fait partie des *Mélanges de Numismatique*, publiés, en 1877, par l'érudit numismate.

israélite, M. Wimpfen, père, à Thionville. Mais, comme ces petites monnaies, paraissaient alors, peut-être, pour la première fois, et qu'elles étaient estimées rares, elles furent aussi très-recherchées des collecteurs, et, en peu de temps, vendues et dispersées.

Metz, le 8 Décembre 1877.

HUITIÈME NOTICE.

DÉCOUVERTE, EN 1874 & EN 1875,

A Metz,

D'OBJETS DIVERS DE TERRE CUITE

DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Lorsque furent commencés, sous l'Administration française, les travaux des quatre premiers forts destinés à la défense de Metz, il s'y fit plusieurs découvertes d'objets qui avaient appartenu à l'Antiquité. Les travaux étaient en même temps exécutés sur quatre points: 1° au sommet du mont Saint-Quentin, 2° au lieu dit des Carrières, au-dessus du village de Plappeville, 3° sur le haut de Queuleu, et enfin, 4°, près du domaine de Grimont, au-dessus du village de Saint-Julien. Ces quatre positions n'étaient pas alors inabordables, et les curieux, et les hommes qui s'intéressent aux découvertes dont l'histoire et la science peuvent retirer de l'avantage, avaient quelque liberté de s'approcher des travaux, et de voir si, de la terre profondé-

ment creusée et remuée, ou des roches ouvertes et brisées par la mine, ne surgissaient pas des objets qu'il importait de conserver.

Il en fut en effet acheté et recueilli un assez grand nombre, sinon sur les lieux mêmes, du moins à Metz, chez les marchands de curiosités, à qui ce produit éventuel des fouilles était généralement apporté et vendu par les ouvriers, employés aux travaux préparatoires de fortification. La majeure partie des objets trouvés avait appartenu à l'époque celtique et à l'époque gallo-romaine. C'étaient des haches de bronze de modèles divers, des monnaies gauloises d'or et de cuivre, des monnaies romaines de cuivre, une statuette de bronze, qui représentait le dieu Mercure sous les traits de l'empereur Auguste, etc. Il en reste, à Metz, des spécimens, dans les cabinets de quelques amateurs. Les découvertes donnèrent lieu à des communications, soit verbales, soit écrites, qui furent faites à l'Académie de Metz et à la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.

Dans les cours des cinq dernières années, d'autres grands travaux ont été entrepris et terminés : ce sont, un cinquième et un sixième fort, celui de Lessy, placé sur le mont Saint-Quentin, à l'ouest et en arrière du premier qui a été construit, et celui de Saint-Privat, près de l'ancienne voie romaine de Metz à Scarpone et à Toul, devenue la route d'Augny et de Marly; c'est encore l'achèvement jusque Metz du canal de la Moselle; c'est, enfin, la construction du port de la Gare, près de la redoute du Pâté, dans l'emplacement même qui avait été occupé par une lunette ou une autre

redoute. Ce n'est pas tout : la construction d'une nouvelle grande Gare, pour remplacer l'ancienne, et celle d'un Temple, dont on se propose de faire un monument, viennent de commencer, et de nombreux ouvriers sont occupés aux fondations de ces futurs édifices. Or, depuis le régime inauguré par la nouvelle Administration de notre pays, tous ces lieux, toutes ces positions, sont devenus à peu près inabordables pour les anciens habitants de Metz. Défense formelle est faite de pénétrer dans l'intérieur des chantiers de construction. Si quelque curieux ose s'approcher, afin de voir ce qui peut être extrait des profondes tranchées pratiquées pour y asseoir d'épaisses fondations, il est regardé d'un œil jaloux et bientôt invité à s'éloigner.

Aussi n'est-ce souvent que par l'effet du hasard, et comme à la dérobée, que la connaissance des objets trouvés peut nous arriver. Plusieurs, nous dit-on, ont été déjà recueillis par les ingénieurs et les employés préposés à la surveillance des travaux ; mais il est à craindre que, au lieu d'être conservés à Metz, quelques-uns de ces antiques objets n'aient été envoyés à Dresde ou à Leipsick.

Cependant, j'ai dû à quelques bienveillantes communications de connaître une partie des découvertes qui ont été faites, mais c'est très-probablement la plus petite partie.

Lorsque s'achevaient, en 1874, les travaux de nivellement du terrain, dans l'intérieur du vaste bassin du port de la Gare, on trouva une cruche romaine, un petit vase de terre, plusieurs débris ou petits fragments

de poterie, et la partie inférieure d'une meule trusatile, ou meule-à-bras gallo-romaine. Cette meule faite, ainsi que toutes les meules déjà découvertes, d'une matière ignée, volcanique, communément appelée *lave du Rhin*, avait dû être tirée des carrières de l'Eiffel, contrée entre Trèves et Coblentz, où sont des volcans éteints, comme dans les montagnes qui forment la grande chaîne du Taunus, sur la droite du Mein et du Rhin. La meule, retirée intacte et bien conservée par les ouvriers terrassiers, était concave sur l'une de ses faces et percée d'un trou au milieu, ce qui supposait nécessairement l'existence d'une seconde meule à surface convexe, pour fonctionner avec elle ; mais cette dernière n'a point été retrouvée. Le diamètre de la meule était de 80 centimètres, et lui donnait ainsi une grandeur plus qu'ordinaire. Elle fut trouvée au-dessus de la couche de sable, mais, à une profondeur de trois mètres, dans le sol ou le terrain naturel sur lequel avait été élevée et construite par les Français l'ancienne lunette, ou redoute, aujourd'hui détruite.

La cruche romaine est faite d'une terre ou pâte rouge commune, et elle a un peu souffert de son long séjour dans l'eau et le sable ; mais elle est entière et munie au col d'une petite anse. Sa hauteur est de $0^{m},18$, et le diamètre de sa partie ventrue est de $0^{m},12$. L'orifice de la cruche est étroit, et le diamètre du fond, sur lequel elle pose, n'est que d'un peu plus de $0^{m},04$. Ce petit modèle de cruche, pour l'emploi ou l'usage, ne s'est point perdu dans notre province, mais il s'y est conservé, comme par l'effet d'une tradition de l'art ancien du potier. Ainsi, ce modèle est encore imité

et reproduit par les fabricants modernes de poterie commune, pour les petites cruches destinées à contenir l'huile des lampes de tôle ou de fer, qu'il est d'usage de suspendre pour éclairer les veillées, dans les campagnes, soit françaises, soit allemandes, de notre ancien département de la Moselle.

La matière de la seconde pièce découverte, ou du petit vase romain, est la terre ou pâte généralement connue sous les divers noms, soit latins, soit français, de *terra sigillata*, de *terra campana*, de *terre sigillée*, de *terre de Samos*. C'est une pâte moins grossière, couverte d'un bel émail rouge, et luisant, lorsqu'il n'a pas été altéré et rongé par suite d'un long séjour dans l'eau. Le petit vase, semblable à une tasse, a perdu presque tout son émail; il a été un peu ébréché, et les lettres, timbrées intérieurement sur le fond, sont illisibles.

Les fragments ou débris de poterie, qui ont aussi été recueillis dans le bassin du nouveau port, ne peuvent faire juger ni de la forme, ni de la capacité des vases auxquels ils ont appartenu; il y en a de la pâte dite *terre de Samos*, et il y en a d'une autre terre fine et noire. Avec ces débris se trouvait le col d'une cruche romaine plus grande que celle qui a été décrite.

En 1875, on a découvert dans le même bassin toute la partie inférieure d'un vase, ou d'une cruche romaine, d'assez grande capacité, et peut-être d'une amphore; mais la terre, ou la pâte, en est fort commune. La hauteur de cette partie, ainsi conservée, est de $0^{m},25$, le diamètre intérieur est de $0^{m},32$, l'épaisseur de la paroi de $0^{m},01$, et le diamètre du fond, sur lequel

posait le vase, de 0m,10. Par la hauteur de 0m,25, qui est celle de la moitié inférieure du vase, sa hauteur totale pouvait être de 0m,50. Il était donc étroit à la base et probablement aussi à son ouverture, mais arrondi et très-renflé à son milieu; ce qui nous donne une idée de sa forme, par la connaissance de ses proportions.

Jusqu'à présent les découvertes, dont je vous ai entretenus, ne nous présentent rien qui soit particulièrement curieux et intéressant. Elles nous restituent, à la vérité, des objets à l'usage des générations de l'Antiquité qui vécurent ici, et dont nous sommes devenus les héritiers naturels. En outre, et il ne faut pas l'oublier, elles ont eu lieu dans l'étendue du terrain où furent de nombreux établissements romains, par exemple, les bains publics, le réservoir destiné à alimenter les fontaines de la ville gallo-romaine, l'amphithéâtre, ou les arènes, dont le nom est demeuré à un ancien pont sur la Seille, près de la porte Mazelle. Mais, ces remarques une fois faites, je dois dire que les objets antiques, ainsi retrouvés, n'offrent, par leur matière et par leurs formes, rien de nouveau, rien qui ne soit déjà connu de nous, après tant d'autres découvertes semblables de notre époque, dans la banlieue du Sablon, et surtout dans cette partie qui touche aux fortifications de Metz.

Une découverte postérieure et récente est plus digne de notre attention par l'intérêt qu'elle présente : elle a été faite à l'intérieur de l'ancienne Citadelle de Metz.

Dès les premiers mois de la présente année 1875, la Direction du génie militaire allemand a fait

commencer des travaux d'élargissement et d'appropriation aux bâtiments de la Citadelle, qui sont aujourd'hui occupés par plusieurs officiers supérieurs des Pionniers, après avoir été autrefois particulièrement affectés au logement des colonels du Génie français. Quelques ouvriers, manœuvres ou maçons, ont d'abord été employés à démolir une vieille construction, à la toiture élevée et couverte d'ardoises, mais contiguë à une très-ancienne église, appelée, par les uns, l'église de la première abbaye de Sainte-Marie, et, par les autres, l'église de Saint-Pierre-aux-Nonnains. Afin d'aller droit au but, que je me suis proposé dans cette seconde partie de ma Notice, je ne recherche pas aujourd'hui si l'abbaye, à laquelle appartenait l'antique église, ne fut pas plutôt sous le vocable de Saint-Pierre que sous celui de Sainte-Marie. La petite étude, que demande cette question, tout à la fois de topographie et d'histoire, pourra venir dans une circonstance plus opportune (1).

Or, la vieille construction, qui devait disparaître, malgré son style antique et son cachet particulier, était parallèle au chevet de l'église ; elle y tenait par un de ses côtés. Deux piliers cylindriques, placés au milieu, dans le sens de la longueur de cette partie de l'édifice, supportaient de fortes poutres transversales et la charpente de la toiture. Avant d'être livrée au marteau démolisseur, cette pièce pouvait ressembler à une salle longue et assez large, et elle était éclairée, du

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note A.

côté du nord et de la terrasse du colonel du Génie, par des ouvertures, ou plutôt par plusieurs jours qui avaient été réservés dans l'intervalle des petites colonnes de forme prismatique, dont la rangée, si je ne me trompe, doit encore exister. Afin de mieux figurer des fenêtres, on avait anciennement muré, jusqu'à hauteur d'appui, toute la partie inférieure de la petite colonnade, et le sol de la pièce avait fini par se trouver, au moins de 0,80, en contre-bas du sol du jardin voisin, ou de la terrasse du colonel, ainsi qu'il a paru, à la suite du dégagement, par le dedans, des colonnes jusqu'à leurs bases. Mais, l'espace enfermé qu'on aurait pu, à première vue, considérer comme une salle adjacente à l'antique église, et une de ses dépendances immédiates, avait été, en réalité, une sorte de promenoir, à l'exposition du nord et à l'abri de la pluie ; c'était le principal côté d'un cloître, avec préau, auquel aboutissaient, aux extrémités, deux galeries, dont les entrées en plein cintre, mais larges et basses, étaient encore très-reconnaissables, quoiqu'elles eussent été murées. Les ouvriers les ont ouvertes dès le commencement des travaux, et l'entrée, ou la porte, qui se trouvait correspondre à la porte latérale de l'église, du côté du nord, a laissé voir une autre partie conservée du cloître. Cette petite galerie s'étend sous la maison du colonel du Génie, et elle est aussi en contre-bas de la terrasse, ou du jardin. La démolition de quelques séparations, qui avaient été faites dans l'intérieur, et le nivellement du sol, ont alors présenté à la vue la galerie avec sa voûte basse de style ogival, et ses arcades recevant le

jour du côté du jardin, ou de l'ancien préau. Elle est très-étroite, et n'a dû servir que d'un passage pour se rendre à l'église

Après que les ouvriers eurent fini d'enlever la toiture du promenoir, de démonter la grosse charpente de dessous, et de démolir un étage de maçonnerie superposé à la petite colonnade, on put voir la plus grande partie des matériaux exposée, au dehors, devant la grande porte qui s'ouvre au sud-ouest des habitations occupées par les officiers supérieurs du Génie. C'étaient de longues et fortes poutres de sapin, et des bois, entassés, des pierres de taille, des morceaux de fûts des colonnes cylindriques qui avaient soutenu le plancher et la charpente, des bases et des chapiteaux sans ornements des mêmes colonnes, etc.

La grande porte, dont je viens de parler, et celle du parvis de l'antique église, derrière l'Arsenal d'artillerie *(Zeughaus N° II)*, demeurèrent ouvertes pendant toute la durée des divers travaux, qui, à l'heure où j'écris, sont à peine terminés. L'accès du lieu où ils avaient commencé fut aussi, pendant plusieurs jours, assez facile ; il n'existait encore aucune défense d'entrer. Je profitai de cette espèce de tolérance pour pénétrer dans l'église ouverte, que je connaissais déjà, mais surtout pour aller voir de près et examiner attentivement un grand mur de construction romane, ou peut-être romaine, auquel cette vieille église est soudée, à son extrémité supérieure, c'est-à-dire, à son chevet, qui est carré, par l'effet d'une disposition, ou d'un plan, rare dans nos contrées de l'Est; car on n'ignore pas que, dans l'art de construire les églises,

c'est le plan semi-circulaire qui a été généralement adopté pour édifier les chevets, ou les absides.

Cette antique muraille, la seule, peut-être, qui existe encore en cet état, à Metz, n'est bien visible que derrière l'église dont elle fait partie, contre laquelle elle est appuyée. Elle se dresse et s'élève à l'opposite du mont Saint-Quentin, et semble le regarder. Depuis la base jusqu'au sommet, elle a été construite avec des matériaux romains, comme des moellons piqués de petit appareil et des carreaux de terre cuite d'assez grande dimension. Si la muraille n'est pas tout d'une pièce un ouvrage des Romains, sa partie inférieure, du moins, paraît devoir leur être attribuée ; dans cette hypothèse, la moitié supérieure aurait été assez mal bâtie, et reconstruite postérieurement, avec d'anciens matériaux de même nature, que la position, ou le lieu, avait fournis (1). Pour le dire ici en passant, une petite étude, à la fois topographique et historique, qui aurait eu pour but de rechercher, dans nos anciennes annales, quel ouvrage romain, quel grand édifice, dominant le cours de la Moselle, avait, à l'époque gallo-romaine, occupé cette position élevée, serait assurément un travail intéressant et curieux. Toujours est-il que les constructeurs de l'église, dont l'architecture simple, et en quelque sorte primitive, nous reporte jusqu'au temps des rois mérovingiens d'Austrasie, s'emparèrent de ce qui était resté de l'antique ouvrage pour le faire servir à l'exécution de leur nouvelle et chrétienne entreprise.

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note B.

Notre regretté confrère, M. Félicien Cordier, avait donné, de cette face extérieure du chevet de l'église, à l'exposition de l'ouest-nord-ouest, un excellent dessin qui a passé dans l'importante collection de tableaux, d'aquarelles, d'études et de dessins à la plume et au crayon, dont M. Migette a rempli et décoré quatre salles, au deuxième étage de l'Hôtel-de-ville de Metz; ces salles sont toute une galerie, à la fois archéologique et historique, très-intéressante au point de vue de l'art dans notre pays; elle est presque exclusivement composée des œuvres, que le talent de notre honorable confrère a su produire avec une rare fécondité et variété. M. Migette y a fait entrer, par forme de supplément, mais comme de simples accessoires, plusieurs objets des trois époques de l'Antiquité, du Moyen-Age et de la Renaissance.

Cependant, j'étais désireux de connaître les découvertes qui pourraient être faites dans l'emplacement de la partie du cloître attenante à l'église, où le déblaiement avait lieu. Je m'y rendis, et je continuai, pendant quelques jours, d'y aller suivre les travaux. Plusieurs ouvriers étaient alors occupés à démolir, pour en diminuer la hauteur, une partie du prolongement du mur qui avait fait la séparation entre la nef latérale droite de l'église et le côté principal du cloître. Ce mur avait porté le poids d'une partie de la grosse charpente qu'on venait d'enlever et de la toiture.

Or, en le démolissant, les ouvriers rencontraient, dans une maçonnerie extrêmement dure et solide, mais séparées par des intervalles d'un mètre de

hauteur, des lignes doubles, disposées horizontalement, de grands carreaux de terre cuite. Ces lignes me paraissent exister ainsi parallèlement dans toute l'étendue du mur latéral de l'église, et elles rappellent un peu au souvenir la manière de construire des Romains, qui faisaient entrer des cordons de briques ou de carreaux de terre cuite dans leurs travaux de maçonnerie.

Les carreaux posés à plat, et scellés dans le mortier du mur, y adhéraient tellement que les ouvriers, avec leurs pics ou leur pioches, ne les enlevaient que par fragments. Il réussirent pourtant à en détacher plusieurs sans les briser. J'ai pu faire la revue de tous ceux qui avaient été recueillis. Les plus grands de ces carreaux de terre cuite avaient de $0^m,03$ à $0^m,04$ d'épaisseur, et $0^m,41$ de côté, et ceux de moindre grandeur avaient seulement $0^m,34$ de côté et $0^m,03$ d'épaisseur. Ils étaient tous de fabrique gallo-romaine: la façon et la matière le montrent assez. Je ne doute pas que ceux qui sont disposés, en cintres et en lignes ou cordons, dans la moitié supérieure du grand mur, dont j'ai parlé, ne leur soient entièrement semblables. Nous pouvons ici faire la remarque, mais sans nous y arrêter aujourd'hui, que des matériaux romains furent, dans une notable proportion, employés pour la construction de l'église, ce qui nous permet, par anticipation, de nous prononcer au sujet de sa grande antiquité. On comprend en effet que cet édifice chrétien, bâti sur l'emplacement d'un grand édifice romain, et avec des matériaux tirés de ses ruines, doit remonter, par sa fondation, à une époque rapprochée

de celle où la vieille cité de *Divodurum*, bientôt appelée *Mettis*, était entrée dans une ère de transformation intérieure, et tirait parti, pour ses nouvelles constructions, des anciennes, qui, existaient encore, mais à l'état de ruines, au dedans et au dehors de son enceinte.

Les carreaux de terre cuite, découverts, à la Citadelle, dans les démolitions du cloître, à cause des inscriptions, très-lisibles sur plusieurs, différaient entièrement de tous ceux qui avaient été antérieurement recueillis à Metz, ou découverts dans ses environs. Le Catalogue de la Galerie archéologique de Metz, rédigé par M. Ch. Lorrain, ancien bibliothécaire, et publié en 1874, fait mention, à la vérité, d'un grand nombre de carreaux et de dalles en terre cuite, de larges briques, de tuiles plates à rebords, et de tuiles creuses, rassemblés de tous les côtés, mais il ne donne pas les mesures de la plupart et ne rapporte pas une seule inscription. Tout au contraire, les dalles ou les carreaux de la Citadelle, fait assez rare à Metz, nous ont révélé les noms des potiers gallo-romains qui les fabriquèrent. Ainsi, sur deux des plus grands, qui ont de 3 à 4 centimètres d'épaisseur et $0^{m},41$ de côté, se trouve un nom de potier nullement commun, ZADENAC (probablement, pour ZADENACVS).

Un carreau, qui a seulement $0^{m},03$ d'épaisseur et $0^{m},34$ de côté, est timbré du nom d'un autre potier gallo-romain : il s'appelait ADIdVTEX. Ce même nom, beaucoup mieux marqué, se retrouve sur un fragment de dalle, ou de carreau, dont l'épaisseur est de $0^{m},045$.

Le nom du fabricant *Adjutex* est ensuite reproduit, mais au cas de l'ablatif, ADIVTICE, sur un carreau de 0m,03 d'épaisseur et de 0m,34 de côté, et sur plusieurs morceaux, dont l'un a été recueilli dans le bassin creusé pour le port de la Gare. Sur ce dernier petit fragment, et sur un autre, la lettre finale E manque, et on lit seulement ADIVTIC. On lit aussi sur un morceau, ...VTICE. La même inscription ADIVTIC, mutilée, mais recueillie et observée ailleurs, comme nous le verrons plus loin, a donné lieu à une singulière méprise de la part de quelques archéologues, qui ont cru y reconnaître le nom d'une ancienne position carlovingienne.

L'inscription, tout entière et bien conservée, MAR ADIVTICE, en deux mots, a été vue timbrée sur une belle brique, ou une dalle, longue de 0m,39, large de 0m,30, et épaisse de 0m,03. La même inscription, mutilée, se trouve aussi sur un fragment de brique ou de dalle.

Enfin, quatre morceaux, d'inégale grandeur, mais dont l'épaisseur varie de 3 à 5 centimètres, ne présentent plus que des parties d'inscriptions, ou quelques lettres. Le plus grand, qui a encore 0m,29 de longueur, et 0m,21 de largeur, est timbré d'une inscription à laquelle manquent les lettres du commencement : ..... VTECEBEN. Le deuxième et le troisième morceaux de dalle, ou de carreau, conservent seulement quelques lettres d'une même inscription timbrée à rebours, comme il suit : .... AↃ, au lieu de CA....., et, ...OꟼAↃ au lieu de CAPO..... Deux lettres assez grandes, mais bien formées, qui paraissent être la fin

d'une inscription, restent seules au quatrième fragment : ..... AP (1).

Les découvertes faites, au mois de Février 1875, à la Citadelle de Metz, nous ont ainsi révélé les noms de plusieurs potiers gallo-romains qui, de leur temps, exerçaient la même profession qu'exercent nos modernes tuiliers. Mais, chacun de ces industriels marquait de son nom ses ouvrages, soit à cause de la spécialité des produits fabriqués, soit parce qu'une certaine concurrence existait entre eux, chacun s'appliquant à livrer au commerce les meilleurs produits. Il paraît cependant, par le nombre plus grand des siens, qne le potier, qui les marquait indifféremment de son nom au cas du nominatif *Adjutex*, ou à celui de l'ablatif *Adjutice*, fut aussi plus connu pour les fournitures de sa fabrique de terre cuite, ou de sa tuilerie. On a trouvé en effet de ses briques, ou de ses carreaux, dans les substructions gallo-romaines du village de Yutz, situé aux portes de Thionville et près de la Moselle; mais parce qu'on avait cru y lire ADIVTITI, des archéologues, peut-être un peu pressés de conclure, ont interprété cette inscription par le nom ancien et carlovingien de la position même, c'est-à-dire, par le nom propre *Judicium* précédé de la préposition *Ad*.

La position d'Yutz fut primitivement appelée *Judicium*, à la suite d'une assemblée d'Évêques qui s'y était tenue dans l'église, aujourd'hui détruite, en

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note C.

l'année 844, quelques années après la mort du roi Louis-le-Débonnaire; cette assemblée est connue, dans l'histoire, sous le nom de *Concile de Thionville*. Or, il y a eu dans la manière d'interpréter, et l'explication donnée, une erreur évidente. D'abord, dans l'inscription ADIVTITI, recueillie à Yutz, en admettant qu'elle ait été bien lue, il n'existait aucun point, aucun signe quelconque, qui séparât la syllabe AD, considérée comme préposition, des lettres dont elle est suivie, et qui ont la terminaison du génitif et nullement celle de l'accusatif. En second lieu, et ceci est la principale raison, on oubliait que toutes les découvertes d'objets de terre cuite, faites jusqu'à ce jour, nous ont mis en possession de carreaux, de briques, de tuiles et de vases gallo-romains, marqués des noms des ouvriers ou des fabricants, et que pas un seul objet n'a présenté le nom d'une ancienne position. Sur les bords du Rhin, dans les cantonnements qui furent occupés par des légions romaines, leurs noms, leurs numéros, se rencontrent souvent sur les briques fabriquées par elles, ou pour elles. Les vases, découverts autour de Mayence et de Wiesbaden, sont timbrés des noms des potiers, et, chez nous, on en a trouvé qui l'étaient de même. Si donc l'inscription ADIVTITI, trouvée près de Thionville, pouvait être interprétée par les deux mots *Ad* et *Judicium*, qui signifieraient dans l'hypothèse : *sur*, ou *près de la position appelée Judicium*, le fait d'une semblable découverte devrait être considéré comme unique et exceptionnel. Mais aujourd'hui le doute n'est plus possible, depuis que les inscriptions ADIVTEX et ADIVTICE de la Citadelle

nous ont donné la véritable leçon de l'inscription de Thionville, et le sens qu'il y faut attacher.

Les lettres des inscriptions découvertes à la Citadelle sont des majuscules régulièrement formées et de vrais caractères latins anciens; ces lettres en relief, dans une empreinte en creux, ont deux centimètres de hauteur. Celles de l'inscription ZADENAC n'ont qu'un centimètre, et elles diffèrent des précédentes par leur forme, qui paraît être celle des lettres de l'écriture romaine cursive. L'inscription ADIdVTEX, sur le carreau entier et le fragment trouvés, présente, entre les lettres majuscules I et V, la particularité d'une petite lettre renversée et peut-être placée à rebours.

Afin de ne point trop m'étendre, je passe rapidement sur quelques autres découvertes, faites dans le cours de l'année 1874.

Huit ou neuf boulets de pierre, de divers calibres, ont été recueillis au pied et à l'angle du grand rempart de la Citadelle, c'est-à-dire, au point où le canal pénètre dans l'intérieur des fortifications. A ce sujet, je me souviens que des boulets de pierre furent déjà trouvés, en 1824, du même côté, pendant les travaux de réparation exécutés à la partie conservée de l'enceinte fortifiée du Moyen-Age. Celui de nos professeurs du Lycée, qui nous parlait de la découverte des boulets, exprimait l'opinion qu'ils pouvaient avoir été tirés par les canons de la *butte* dite *de Charles-Quint*, pendant le siége de 1552. La butte, de nos jours, présente encore à la vue une sorte de monticule au milieu de la descente du mont Saint-Quentin.

Une tête en pierre blanche a été de même trouvée

près du rempart, mais le visage est assez mutilé. Cette tête me paraît avoir appartenu à une statue de saint; sa hauteur est de 0m,22, en y comprenant l'épaisseur de la chevelure, qui est abondante et bien arrangée au-dessus du front et sur les deux côtés. L'œil droit est à moitié ouvert, mais l'œil gauche, la partie du front au-dessus, et le nez, sont enlevés. La place, où fut l'oreille gauche, est marquée par une cavité qui a la forme de cette oreille, ce qui me fait supposer qu'elle avait été simplement ajoutée à la tête.

Dans le bassin creusé pour le port de la Gare, on a recueilli huit boulets, que l'observateur m'a dit être seulement d'argile. On recueillit aussi une petite tête, en pierre d'albâtre, d'un Saint-André attaché à la croix qui porte son nom. Les deux extrémités supérieures de cette croix paraissent au-dessus de la tête de l'apôtre mourant. Le même observateur m'a dit que ce morceau, au moment de sa découverte, conservait encore les restes de la couleur rose dont il avait été peint.

Si, quittant le dehors pour revenir dans l'intérieur de Metz, je cherche les résultats qu'ont eus pour l'archéologie certains travaux, exécutés en 1874, pour le compte de la Cité, je dois dire qu'il y a eu, en réalité, fort peu de chose. Dans la rue du Pont-Moreau, dans la rue Saint-Louis et sur la partie de la place de Chambre qui lui fait suite, des excavations, profondes de 8 mètres, ont été pratiquées pour la construction d'aqueducs supplémentaires, destinés à relier entre elles des lignes d'aqueducs précédemment établies. Or,

le sous-sol des deux rues et de la place était formé de remblais presque uniquement composés de débris gallo-romains. Dans ces remblais se trouvaient confondus des morceaux de briques et de tuiles, du ciment, des orifices de cruches, des débris de vases de pâtes grises, et d'autres pâtes, couvertes d'un émail brun. Il y eut aussi plusieurs fragments calcinés d'un petit vase de bronze, des débris calcinés de fioles ou de vases de verre, des clous de bronze, le levier en bronze d'une petite balance romaine, et quelques monnaies de cuivre, parmi lesquelles j'ai reconnu une pièce de grand module de l'empereur Antonin-pie et une autre de l'impératrice Faustine, sa femme, pièces semblables à celles qui se rencontrent dans presque toutes les substructions gallo-romaines de notre province. Cette dernière circonstance nous permet de conjecturer que beaucoup d'édifices et d'établissements romains avaient été créés, fondés ou développés, dans notre pays, sous le règne de l'empereur Antonin.

On se rappelle encore que plusieurs corps d'arbre furent retirés du lit de la Moselle, entre le pont des Morts et le pont de Thionville, pendant les travaux de draguage de cette partie de la rivière et ceux de la construction du Front-Saint-Vincent. Or, les ouvriers terrassiers, employés, par la nouvelle Administration, à creuser les fondations du futur temple monumental protestant, devant la rue du Rempart-Belle-Isle, ont aussi découvert un de ces corps d'arbre. Il était très-noir à l'extérieur et brun dans l'intérieur, et il a paru appartenir à l'essence du chêne. Ce corps d'arbre avait

longtemps séjourné dans l'eau et la vase de l'ancien fossé, qui a été comblé, dans toute sa longueur, pour l'établissement de la place, ou plutôt, du vaste emplacement, sur lequel nous avons déjà vu s'élever la Manufacture des tabacs. C'est aussi là que doit être édifiée la cathédrale luthérienne, que l'avenir nous réserve, à moins que la construction, aujourd'hui complétement arrêtée, ne finisse par être abandonnée, faute d'un entrepreneur qui se décide à reprendre l'œuvre et à la continuer. Jusqu'à ce jour, la maçonnerie des fondations, très-profondes, du futur édifice, n'est arrivée qu'au niveau du sol, et il n'est pas resté un seul ouvrier, manœuvre ou maçon, dans l'immense chantier, qui est pourtant en grande partie couvert de moellons entassés et préparés pour la bâtisse. L'entrée du chantier, nullement gardée, ni défendue, est aussi ouverte au public, qui peut aller, sur le terrain même, prendre connaissance du plan de temple projeté, et l'étudier tout à son aise.

Ce plan, qui a la forme d'une croix latine, pourrait être suivi pour la construction d'une grande église catholique. Toutes les lignes et les divisions en sont apparentes, et comme dessinées, à la surface du sol : les murs extérieurs, avec les contre-forts pour les soutenir et résister à la poussée des voûtes; le chevet semi-circulaire; le transsept; les deux rangées de piliers intérieurs, pour séparer la nef centrale des deux nefs latérales; le portail. Tout, en un mot, est tellement indiqué sur le terrain qu'il est facile de faire la levée du plan de l'édifice à construire. Cependant, si l'œuvre, pour laquelle de grandes sommes ont été

déjà dépensées, et qui est seulement commencée, devait s'arrêter aux fondements et en demeurer là pour toujours, il y aurait lieu certainement de faire ici l'application de l'endroit de l'Évangile où il est dit : *Hic homo coepit aedificare, et non potuit consummare* (1).

Il me reste à présenter quelques dernières considérations, mais elles se rapportent uniquement aux travaux exécutés à la Citadelle. Ceux de nos concitoyens, qui s'intéressent à la conservation des anciens monuments de Metz, pourront regretter la démolition du petit édifice qui fut voisin de l'antique église, de cette partie du cloître, qui en devait être inséparable. J'ai été, dans la circonstance, peut-être le premier à exprimer un regret aux chefs du Génie qui avaient commandé la mesure. Ils ont bien voulu me répondre que le petit édifice n'avait plus assez de solidité pour être conservé, que la charpente fort vieille était en grande partie vermoulue et pourrie, et que, dans ces conditions, sa démolition avait l'avantage de procurer aux habitations militaires plus d'air et de lumière, avec un peu plus d'espace libre. Ils m'ont dit aussi que l'église de Sainte-Marie, ainsi qu'ils la désignent, sera respectée et conservée. Depuis ce temps, quelques travaux de réparation et même de consolidation y ont été faits à l'extérieur.

Maintenant, si je ne considère plus que le fait accompli, le fait en lui-même, je dois reconnaître que,

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note D.

avant la démolition, le petit édifice, avec sa haute toiture à double pan et couverte d'ardoises, masquait l'église du côté de l'Esplanade, n'en laissait voir que le toit couvert de tuiles, et ne laissait rien apercevoir du grand mur, construit avec des matériaux romains, qui fait partie du chevet de l'église et présente sa face vers le mont Saint-Quentin. Mais aujourd'hui, l'observateur, placé à l'angle de l'Esplanade, près du groupe du cerf et des deux aigles, voit distinctement l'église, avec une partie de la nef latérale droite, extérieurement recrépie ; il peut compter sept ou huit baies, ou petites fenêtres en plein cintre, au-dessous du toit, dans le mur de la grande nef, et, enfin, apercevoir le derrière du chevet, ou le grand mur antique. Le peu d'ouverture donnée aux fenêtres, quoique nombreuses, de la face septentrionale, et à celles, en nombre inférieur, peut-être, de la face méridionale, ne laissait pénétrer qu'un demi-jour, un jour en quelque sorte mystérieux, dans la nef principale de l'église, pendant que les deux nefs latérales demeuraient dans une certaine obscurité. Or, lorsque le christianisme sortit des catacombes, après une persécution de trois cents ans, un des caractères distinctifs de l'architecture des premières églises fut d'être construites dans des proportions modestes et peu élevées, et de recevoir la lumière extérieure seulement au moyen de petites ouvertures latérales. Sous ce rapport, l'église de la Citadelle peut être considérée comme une œuvre conçue, exécutée, d'après les traditions et quelques-unes des règles de l'architecture chrétienne primitivement en usage.

Comme pour rappeler, au souvenir des chrétiens des âges suivants, les églises des catacombes, dans lesquelles, durant les persécutions, les premiers chrétiens recevaient les enseignements des pontifes et des prêtres, priaient et assistaient à la célébration des saints mystères, et étaient fortifiés par la réception des sacrements, beaucoup d'anciennes églises eurent, sous le chevet, ou l'abside, des chapelles souterraines, connues des modernes sous le nom de cryptes, qui étaient faiblement éclairées du dehors par une seule petite fenêtre pratiquée au niveau du sol extérieur. Dans ces cryptes se trouvait un autel pour l'oblation du saint sacrifice ; mais lorsque l'usage d'y dire la messe eût cessé, elles devinrent, sous les noms de charniers et d'ossuaires, des lieux, toujours sacrés et respectés, pour recevoir, après leur exhumation, les ossements et les cendres des morts. Les célèbres églises de St-Mathias et de St-Paulin, à Trèves, possèdent des cryptes très-vénérables par les tombeaux et les reliques d'uu grand nombre de saints et de martyrs. Je me souviens d'avoir visité, en 1829, la crypte remarquable d'une église solitaire de la ville de Rouen, en Normandie. Dans notre ancien département de la Moselle, nous connaissons, à Metz, la crypte de Sainte-Ségolène, sous le chevet de cette église, à Cheminot, dans le canton de Verny, celle de l'église paroissiale, sous le vocable de S. Maurice et de ses compagnons de la légion thébaine, et, près de Sarralbe, la crypte de l'église de la Montagne, dédiée à la Très-Sainte-Trinité. J'ignore si l'église dite de Sainte-Marie, à la Citadelle, avait eu une crypte sous

le chevet, dont la largeur égale celle de la nef; du moins, l'état actuel des lieux, à la suite de tous les changements survenus et de l'exhaussement du sol extérieur, ne m'a fourni aucun moyen de le découvrir.

Je puis ajouter que la ville de Metz possède, sur cette éminence de son ancienne Citadelle, deux monuments, très-anciens sanctuaires, placés l'un presque en face de l'autre, mais peu remarqués pour leur rapprochement, et pour la différence des deux architectures. Le plan et le mode de construction du premier, qui n'est pas le plus ancien, ont été empruntés à l'Orient et particulièrement à la Palestine, où plusieurs églises furent édifiées sur un plan circulaire, et prirent ainsi la forme d'une rotonde, ou d'un octogone; l'Oratoire des Templiers a reçu cette dernière forme. L'église désignée sous le vocable de Sainte-Marie, qui est le second monument, avait été, au contraire, bâtie d'après les usages de l'Occident; son plan est celui d'un grand rectangle, et son mode de construction a été un peu emprunté à celui des édifices connus chez les Romains sous le nom de *basiliques;* mais cette église n'est pas encore une basilique proprement dite, parce qu'il lui manque l'abside semi-circulaire, où se trouvait placé le siége du juge, ou du magistrat. En un mot, la comparaison des deux monuments pourrait faire le sujet d'une intéressante étude d'architecture religieuse.

Je viens de parler de l'Oratoire des Templiers. Le dimanche, 8 d'août, la rencontre d'un vicaire de la cathédrale de Cologne m'a procuré l'occasion de visiter, avec lui, ce curieux monument, qui n'a de

pareil, en France, que le temple de Montmorillon, dans le Poitou. Je n'avais plus visité l'Oratoire depuis la guerre, mais je dois dire, avec regret, que la voûte de la nef, qui prend, en s'arrondissant, une petite forme de coupole, est fort endommagée, par suite de l'infiltration des eaux pluviales à travers les joints des pierres de la toiture. La voûte est marquée de grandes taches vertes et noires, et elle donne lieu de craindre quelque grave accident. Du reste, l'Oratoire est entièrement vide, et, malgré l'intention, annoncée par M. l'ingénieur civil des travaux du Génie, d'en faire un musée destiné à recevoir les antiquités qui pourront être trouvées, il n'y a rien encore, absolument rien, pas même les deux fragments de carreaux de terre cuite avec des noms de potiers gallo-romains, que j'avais emportés, et que M. l'ingénieur m'a réclamés, en ajoutant ces paroles : *wir sammlen auch Alterthumer (nous rassemblons aussi des antiquités,* ou, *nous rassemblons aussi bien que vous des antiquités).*

Le jour, où nos dessinateurs pourront de nouveau librement entrer dans l'Oratoire des Templiers, ils feront une œuvre utile à l'art, et à l'archéologie en particulier, s'ils veulent bien reproduire, par le dessin au crayon, ou par l'aquarelle, plusieurs restes de peintures murales à teinte plate, presque inaperçus, qui sont encore çà et là dans le petit octogone. Les uns ont fait partie de l'ancienne décoration, les autres représentent une église avec sa tour et de petits édifices, selon l'architecture qui fut en usage à l'époque de la construction de l'Oratoire, mais non pas d'après le

style oriental. Ce sont de précieux fragments à recueillir, pour la connaissance de l'ancien art de bâtir et de décorer, avant que le temps ait achevé de les effacer. Il importerait aussi de caractériser l'architecture intérieure de l'Oratoire mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour (1).

Metz, le 15 Août 1875.

Post-Scriptum. — Le retour à Metz, après une absence de dix mois, de notre honorable confrère M. Auguste Prost, m'a procuré l'avantage de recourir à la connaissance spéciale qu'il possède de nos antiquités historiques et monumentales. Consulté au sujet du vrai nom qu'il convient de donner à l'antique église de la Citadelle, et aux édifices qui en furent le plus rapprochés, M. Prost m'a répondù que les anciens plans de Metz les désignent sous le nom de *St.-Pierre*, ou d'*abbaye de St.-Pierre*, et que le bastion voisin, où se trouve le groupe du cerf et des deux aigles, y est de même appelé *le bastion St.-Pierre*. Du reste, nous nous en sommes assurés en examinant plusieurs plans de notre Bibliothèque publique. Cependant, l'erreur, ou la coufusion des noms, qui a fait désigner la même église, avec les lieux claustraux qui en dépendaient, sous le nom d'*abbaye de Sainte-Marie*, est venue de ce que, sur un ancien plan de *Mets (sic)*, une seconde

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note E.

église, du nom de *Ste-Marie*, se trouve placée devant celle de *St.-Pierre*, à une très-petite distance d'elle, mais détachée et isolée de tous édifices quelconques. Sur le même plan, *Ste-Glossine*, ou *Glossinde*, occupe, près du rempart, l'emplacement qui appartient de droit à Ste-Marie, ce qui est une autre erreur, encore plus grave. Cette église de Ste-Marie, d'architecture ogivale, jusqu'à sa destruction vers l'année 1869, avait servi de forge aux ouvriers du Génie français; il n'en reste plus, aujourd'hui, que le mur latéral à l'exposition du midi, et faisant face à la partie du rempart appelée, en cet endroit, *le grand cavalier de la Citadelle.*

Souvent les anciens plans, soit particuliers des villes, soit topographiques d'une certaine étendue, manquent d'exactitude en quelques points, surtout lorsqu'ils furent dressés par des ingénieurs étrangers, auxquels le pays était inconnu. Les anciennes cartes et les plans du duché de Lorraine et du Pays-Messin présentent, sous ce rapport, diverses erreurs. Le moyen de corriger les indications fautives consiste alors à recourir aux documents historiques, manuscrits, ou imprimés, conservés dans les dépôts d'archives. Or, le plus sûr moyen de connaître les positions exactes de Ste-Marie et de St-Pierre, sur l'éminence de la Citadelle, c'est de consulter un Manuscrit écrit sur vélin, en beaux caractères du XIII^e^ siècle, qui se trouve dans les archives de la Bibliothèque de Metz. Ce manuscrit, du format petit-in-fol^o^., porte, au bas du dos, le N^o^ 132, et, en tête de sa première page, le titre suivant écrit d'une main

moderne : *Ceremoniale Vetus Abbatiae Regalis S^ti Arnulphi metensis. Ex Libris Sancti Arnulphi* (1). M. Prost m'y a fait lire l'itinéraire d'une procession générale des ordres religieux qui détermine avec clarté toutes les positions. Partie de la place des Changes et du Pont-Sailly, cette procession se rend à la collégiale de St-Thiébault-hors-des-Murs ; elle passe à St-Arnould-hors-des-Murs, dont les deux grosses cloches doivent être sonnées durant tout le parcours extérieur, et jusqu'à l'entrée dans la ville ; arrivée à l'intérieur, la procession visite d'abord Ste-Marie, puis St-Pierre, d'où elle part pour aller à St-Victor. Il paraît assez qu'il n'y a pas lieu de se tromper à cet itinéraire : l'église de Ste-Marie était, dans l'intérieur de Metz, la plus voisine de la porte de Scarpone, la procession la visitait donc la première, et elle en sortait pour visiter l'église de St-Pierre, située un peu plus loin, mais de telle sorte que, en la quittant, la procession pouvait, sans aucun retour en arrière et sans détour sur les côtés, continuer sa marche vers l'église de St-Victor, située au centre de la Cité.

Cette recherche d'anciennes indications topographiques, dont le mérite revient à notre confrère M. Aug. Prost, me permet ainsi de rectifier ce que j'avais dit de trop peu exact au sujet de l'antique église de la Citadelle, dans la présente Notice, et de lui donner

---

(1) Mais le titre ancien du manuscrit, écrit de la même main à qui est dû le volume entier, est le suivant, et se trouve en tête de la première page : « *Incipit liber de ordinacione et officio tocius anni que debent legi vel cantari in ecclesia sancti Arnulphi.* »

« *Incipit prefatio.* »

désormais le nom de St-Pierre, au lieu de celui de Ste-Marie, par lequel je l'avais désignée, en me fondant uniquement sur l'autorité des Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, et sur les renseignements que j'avais reçus de MM. les Officiers supérieurs du Génie allemand, possesseurs actuels des plans autrefois dressés par le Génie français.

Une pièce à l'appui, que je ne puis me dispenser de rapporter ici, est une Lettre que M. Aug. Prost a eu l'obligeance de m'adresser. Avec la logique, la clarté et la précision, que nous lui connaissons, notre honorable Confrère prouve, dans cette Lettre, que l'antique église (construite d'après le style simple de l'architecture romane primitive) de la Citadelle, et le groupe d'édifices qui en fut le plus rapproché, composaient l'*abbaye de St-Pierre*, que ce dernier nom doit leur être donné, et nullement celui d'*abbaye de Ste-Marie*, qui leur avait été donné jusqu'à ce jour, d'après les plans anciens et modernes. J'ai dit déjà que le Génie allemand, possesseur des plans dressés par le Génie français, désigne encore maintenant l'église sous le nom d'*église de Ste-Marie*.

Voici la copie textuelle de la Lettre où M. Prost rétablit la vérité historique au sujet des anciens emplacements de la Citadelle, et restitue aux diverses positions les dénominations qui doivent leur appartenir.

Metz, 4 Sept. 1875.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

L'attention que vous avez bien voulu donner à mon opinion touchant l'Emplacement de *St-Pierre à la citadelle*, m'encourage

à vous faire part d'une preuve nouvelle que j'ai trouvée, depuis notre dernier entretien, en faveur de cette opinion, dans des termes plus explicites encore que ceux du texte que j'ai mis alors sous vos yeux. — La question se pose sous forme d'alternative entre deux emplacements parfaitement déterminés, sensiblement au nord l'un de l'autre (et qui sont ceux des deux anciennes abbayes de St-Pierre et de Ste-Marie), le premier occupé par une grande Église dont les édifices subsistent encore, dans les dépendances des logements des Colonels à la citadelle, l'autre où n'existent plus que quelques parties d'une Église détruite dans ces dernières années (vers 1869?) près du Cavalier sous lequel se trouve percée la Porte de la citadelle.

L'Église qui subsiste encore (au nord de celle qui a été détruite) est, suivant moi, l'Église de l'abbaye de St-Pierre, l'autre était celle de l'abbaye de Ste-Marie. Une première preuve, c'est que des quatre anciens bastions de la citadelle, orientés Nord-Sud et Est-Ouest, le bastion du nord, tout voisin de la grande église qui subsiste encore, portait le nom de Bastion St-Pierre.

Une autre preuve, c'est que celle des deux églises (St-Pierre et Ste-Marie), qui se trouvait au nord de l'autre, était l'Église St-Pierre, d'après la marche indiquée pour les processions dans de vieux Cérémoniaux, parmi lesquels on peut citer le Cérémonial de St-Arnould (Ms. du XIII[e] siècle qui est à la Bibl. de Metz. N° 132). Dans ces processions rentrant en ville par la porte Serpenoise pour se rendre à la cathédrale, c. à. d., marchant du Sud au Nord, le cortége rencontrait d'abord l'Église Ste-Marie, ensuite l'Église St-Pierre. C'est ce qui justifie ma thèse. — Je vous ai montré dernièrement un passage du Cérémonial de St-Arnould relatif à la procession *des grandes Litanies de la St-Marc;* il y est dit: «..... » donec processio intraverit Civitatem... quandò... pertransit ante » *monasterium Se-Marie ad moniales* Conventus S[i] Arnulphi » debet cantare Antiph. Alma.. (&a) et quando vident *Ecclesiam* » *S[i] Petri ad moniales* tunc debent cantare ℟ de S[o] Petro.

» &a.. » (Ms. 132, f. 103 r° v°). — Ce passage suffirait assurément pour prouver que Ste-Marie, qu'on trouvait d'abord en venant de la porte Serpenoise, est au Sud de l'Église St-Pierre, en vue de laquelle on arrivait ensuite. Mais voici un nouveau passage du même Cérémonial plus précis encore que le premier. Il est relatif à la procession *des petites Litanies aux Rogations* (1er jour); il y est dit: «... Cantor *in introitu Civitatis* incipiat R̃ Civitatem istam.... » deinde eant *ad S^um^ mariam ad moniales*..... Cantata (1)... » Salve Regina eat conventus ad *templum* (2)... deinde eant ad *S^um^* » *petrum ad moniales*... postea (3).... ad *predicatores*.... deinde... » ad *S^um^ Victorem*.... postea (4).... ad *S^um^ Stephanum*... » (Ms. 132 f. 60 r°). — Ce passage ne laisse absolument rien à désirer, et montre même le temple placé, comme nous le voyons encore aujourd'hui, sur le parcours de Ste-Marie à St-Pierre, en allant du Sud au Nord.

Maintenant, d'où a pu venir l'opinion répandue jusqu'à aujourd'hui qui place Ste-Marie au nord et St-Pierre au sud, contrairement à la réalité? Cette opinion erronée est consacrée par les Bénédictins auteurs de l'*Histoire de Metz* (tome II, p. 97), et ensuite par un travail qui a dû contribuer à lui donner crédit, *le Plan du colonel Parnajon* joint à son *Mémoire sur la place de Metz*, lu au Congrès archéologique de 1846 (voir le vol. de ce Congrès imprimé en 1847, p. 212-238). L'erreur des Bénédictins et du colonel Parnajon, partagée par beaucoup d'autres, doit venir très-vraisemblablement des indications fautives d'un des plus anciens plans de Metz que nous possédions. C'est un plan gravé, sans date, et qui paraît être de la fin du XVI^e^ siècle, d'après le costume de

---

(1) ā (*antiphona*).

(2) Le *Temple*, l'*Oratoire des Templiers* « Ibi cantetur ā (*antiphona*) » XPC resurgens etc. »

(3) « eat processio.. »

(4) « eant-- »

quelques personnages qui y sont représentés. Ce plan gravé sur bois, et au dos duquel est imprimée une Notice sur la ville de Metz, n'est pas rare; notre Bibliothèque de la ville en possède deux ou trois exemplaires. Il appartient originairement à un livre intitulé « *Théâtre des Cités du monde* » également sans date, publié avec deux priviléges datés de 1572 et 1574. Le plan contient le dessin de la citadelle, avec une indication assez exacte de l'emplacement des constructions qu'elle renferme (comme le marque le fragment ci-contre que je lui emprunte). Les deux grandes Églises de St-Pierre et de Ste-Marie y sont figurées avec leur orientation vraie. La légende jointe au plan dénomme très-exactement la première, sous le *N° 12 l'abbaye St-Pierre femmes*; mais elle applique à la seconde une dénomination fautive sous le *N° 10 Ste-Glossine femmes* (erreur manifeste, car tout le monde sait, à Metz, que l'abbaye de Ste-Glossinde n'a jamais été dans la citadelle, et qu'elle a subsisté, jusqu'à la fin du siècle dernier, dans l'emplacement de l'Évêché actuel). L'auteur du plan, sachant qu'il devait placer dans la citadelle l'ancienne abbaye de Ste-Marie, a donné dans sa légende ce nom, sous le *N° 13 l'abbaye Ste-Marie femmes*, à un petit édifice orienté à angle droit, c. à. d., en équerre sur St-Pierre, et placé au nord-est à peu près de cette grande église, dont il pouvait être en réalité une dépendance (1).

Ceux qui ont consulté ce plan gravé (sans considérer l'orientation des édifices qui aurait dû suffire à les éclairer), voyant, sous le N° 13, un édifice, nommé Ste-Marie, placé un peu au nord de l'église St-Pierre, en ont conclu que l'Église, qui existe encore dans la partie Nord de l'ancienne citadelle, était l'église Ste-Marie, et ils ont rapporté à l'édifice, qu'ils voyaient au Sud de celui-là, la dénomination de St-Pierre. Voilà, je crois, l'histoire de l'erreur dont je propose la correction.

Cette erreur est due, en principe, au *plan gravé vers la fin du*

(1) Voyez, à la suite de l'Appendice, la Note F.

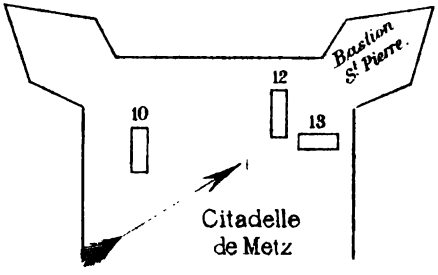

LÉGENDE D'APRÈS LE PLAN.

N° 10 *Ste-Glossine femmes.*
N° 12 *l'abbaye St-Pierre femmes.*
N° 13 *l'abbaye Ste-Marie femmes.*

LÉGENDE RECTIFIÉE DU PLAN.

N° 10 *l'abbaye Ste-Marie femmes.*
N° 12 *l'abbaye St-Pierre femmes.*
N° 13 *l'église St-Jean, paroisse de la Citadelle.*

XVI^e siècle, **lequel en contient bien d'autres (il nomme *N° 15 St-Martin paroisse* un édifice qui est évidemment Ste-Glossinde, et *N° 41 Prêcheresses* un autre édifice qui est la paroisse St-Martin). Les plans ultérieurs, dessinés aux XVII^e et XVIII^e siècles, n'ont pu ni concourir à l'erreur ni la redresser, parce qu'ils ne portent dans**

leurs légendes que des indications relatives à la nouvelle destination des lieux, sans rappeler leur condition ancienne. Ainsi le groupe des édifices de St-Pierre y est toujours dénommé : *logement du Gouverneur* ou *du Commandant*, ou *du Lieutenant de roy;* et le groupe des édifices de Ste-Marie : *magasins du roi* ou *Arsenal*. Le Temple y est qualifié ordinairement : *magasin au plomb*. J'étais bien aise de joindre ces derniers détails, sur la source de l'erreur, à ceux que je vous ai donnés et que je tenais aussi à compléter sur son redressement. Je pense que les uns et les autres pourront vous être utiles, puisque vous vous occupez des anciens édifices de *St-Pierre-aux-Nonains*.

Agréez, je vous prie, mon cher Confrère, l'assurance de mes sentiments bien affectueux.

AUG. PROST.

Nº 1.

Nº 2

Nº 3.

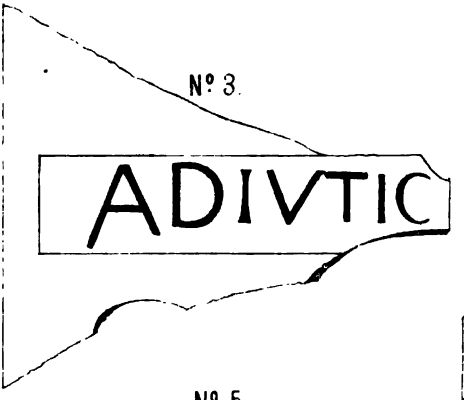

Nº 4

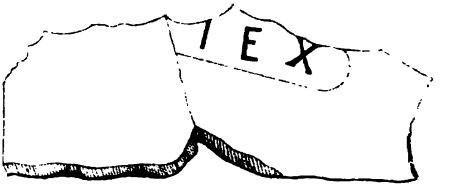

Nº 5

Nº 6

Nº 7.

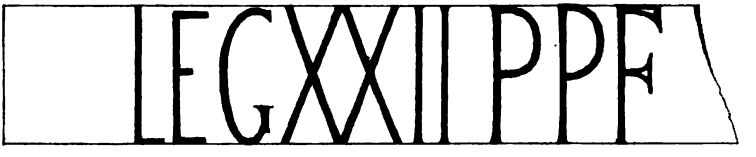

Nº 8

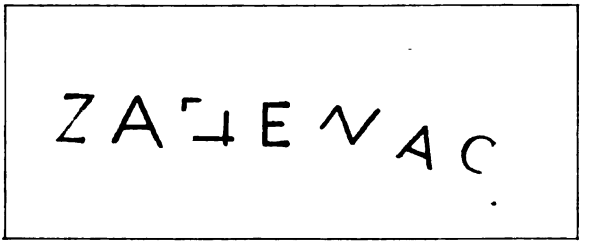

Lith. J. Verronnais, Metz.

LÉGENDE.

N° 1. Inscription d'une dalle de terre cuite.

Voyez au milieu de la page 174 de la Notice précédente.

N° 2. Inscription d'un fragment de brique.

Dans le haut de la même page.

N° 3. Inscription, ibid.

N° 4. Dernières lettres de l'inscription *Adjutex*, sur deux morceaux de brique.

Voyez à la page 107 de mes *Lettres et Notices d'archéologie*, etc. *Metz, 1869; in-8.*

N° 5. Inscription tronquée.

Fin de la page 174, et commencement de la page 175.

N° 6. Commencement d'une inscription rétrograde, sur un morceau de dalle.

Voyez au bas de la page 174.

N° 7. Inscription d'un fragment de brique rapporté de Wiesbaden, en 1860.

Voyez à la page 60 de mes *Lettres et Notices d'archéologie*, etc.

N° 8. Inscription recueillie sur deux grandes dalles de terre cuite.

Voyez au bas de la page 173 de la Notice.

LÉGENDE.

N^os^ 9 et 11. Inscription recueillie sur des carreaux de terre cuite.

Voyez au bas de la page 173.

N° 10. Inscription mutilée d'un fragment de dalle.

Page 174, vers la fin.

N° 12. Inscription d'un carreau de terre cuite et de plusieurs fragments.

Page 174, au commencement.

N° 13. Inscription rétrograde, mais mutilée, sur un fragment de dalle.

Page 174, tout à la fin.

N° 14. Inscription sur un fragment de tuile à rebords.

Voyez à la page 107 de mes *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique,* etc. *Metz, 1869 ; in-8.*

Nº 9.

Nº 10.

Nº 11.

Nº 12

Nº 13.

Nº 14

Lith J.Verronnais, Metz.

APPENDICE

EXTRAITS

NOTES

APPENDICE

La Lettre de M. Aug. Prost, que l'on vient de lire, à la fin de ma Huitième Notice, a pu inspirer au lecteur le désir de connaître, mieux que par de simples citations, nécessairement courtes, des textes anciens auxquels notre honorable confrère avait fait les emprunts de sa lettre, si concluante, si bien motivée.

Dans le but de satisfaire à ce juste désir du lecteur érudit, je placerai sous ses yeux, dans le présent Appendice, une suite de morceaux extraits du Cérémonial de St-Arnould, manuscrit du XIII^e^ siècle, peu connu parmi nous, et, fait assez surprenant, qui paraît avoir été oublié, ou négligé, par les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale de Metz*, lorsqu'ils ont eu à fixer, dans l'enceinte de l'ancienne Citadelle, les positions qu'avaient occupées les deux abbayes de femmes, de Ste-Marie et de St-Pierre. Faute d'avoir consulté ce précieux manuscrit, qui se trouvait pourtant dans leur bibliothèque de l'abbaye royale de St-Arnould, ces historiens placèrent St-Pierre sur l'emplacement de Ste-Marie, et Ste-Marie sur celui de St-Pierre.

La lecture des Extraits, qui seront présentés *in extenso*, fera retrouver, en leur lieu, les passages du Cérémonial de St-Arnould, dans lesquels M. Aug. Prost a pris les citations de sa Lettre. Il en résultera pour nous un premier avantage, celui d'avoir ainsi un récit complet et une description entière, qui nous permettront de suivre la marche des processions, et de voir comment, après être entrées par la porte Serpenoise, appelée *Porta Serpentina* dans un

autre précieux manuscrit, le Cérémonial de la Cathédrale, elles étaient amenées à visiter successivement l'église abbatiale de Ste-Marie, le Temple ou l'Oratoire des Templiers, et l'église abbatiale de St-Pierre.

De la connaissance de ces anciens textes du Cérémonial, il résultera encore pour nous d'autres avantages, et ils ne sont pas les moindres, entre tous ceux qu'ils peuvent présenter. En effet, le parcours des processions, et leurs diverses directions, au jour de la saint Marc et aux trois jours des Rogations, nous les font suivre en esprit, et, par ce moyen, prendre une idée de l'étendue de la Cité de Metz pendant le XIII[e] siècle, de sa topographie intérieure et aussi de celle d'une partie de ses faubourgs, alors peuplés de célèbres abbayes et de nombreux prieurés. Il me semble que à ces détails doit s'attacher un véritable intérêt historique.

Mais, avant de poursuivre, il convient de rappeler ce que les savants auteurs de notre histoire particulière, qui écrivaient au XVIII[e] siècle, nous ont appris des commencements de la cité gallo-romaine de Metz, d'abord appelée *Divodurum*. Assise dans une plaine spacieuse, fertile et arrosée par la Seille et la Moselle, elle était originairement renfermée entre ces deux rivières (1). Pour la fortifier, les Romains l'avaient entourée d'une haute et épaisse muraille, avec des tours et plusieurs portes, dont les deux principales étaient la porte méridionale, ou de Scarpone, et la porte septentrionale, ou de Trèves, qui pouvait être à l'extrémité de la rue actuelle des Trinitaires, à en juger par l'étendue et l'importance des restes de muraille romaine, qui subsistent encore dans la maison des Carmélites (2). Ces deux portes étaient, la première, le point d'entrée, et la seconde, le point de sortie de la voie romaine venant de Langres, par Toul et Scarpone; la voie traversait ainsi, presque en ligne droite, *Divodurum*, dans toute sa longueur, et

(1) *Histoire générale de Metz*, etc. Tome 1, pages 33 et 167. — *Les Antiquités de Metz*, par Dom Cajot; in-8°, page 43.

(2) *L'Austrasie de l'année 1857*; in-8°, pages 456 et 457. — *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique, de topographie gallo-romaine et d'histoire*, etc. Metz, 1869; in-8°, pages 22, 559 et 561.

elle était, pour la circulation intérieure, la grande artère, et la plus fréquentée (1).

Cependant, la forte muraille d'enceinte, de construction romaine, ne s'était étendue, du côté de la Moselle, que jusqu'au bras de la rivière que nous appelons aujourd'hui le bras intérieur, et elle se développait en longueur sur l'alignement actuel du quai Saint-Pierre et de la rue des Roches. Remontant de là, dans la direction de la rue actuelle Sous-Saint-Arnould, la fortification se retournait, à peu près à angle droit, au haut de cette rue, puis se prolongeait en ligne droite, mais seulement dans un sens parallèle à l'ancienne rue du Heaume, devenue, de nos jours, la rue Poncelet.

On ne pourra pas objecter que ce second alignement de l'enceinte n'est établi que d'après une simple conjecture, puisqu'il est certain que, de ce côté même, subsiste encore un reste du mur romain, et qu'il a servi d'appui, ou de séparation, à plusieurs maisons comprises entre la rue Nexirue et la rue des Clercs. Ainsi, l'ancienne maison Malherbe, construite il y a quarante ans, et portant aujourd'hui le N° 22 de la rue Nexirue, est le point de départ de cette portion de mur, qui passe derrière les maisons dont les ouvertures sont du côté de la rue du Heaume, et paraît aboutir, ou se terminer, dans la maison qui porte le N° 19 de la rue des Clercs (2). Cette dernière appartient à M. Victor Jacob, ancien bibliothécaire de la ville de Metz (3). Mais, ici, l'observateur, placé, au fond de l'habitation, dans une petite cour extrêmement étroite, trouve devant lui une énorme maçonnerie antique, dont l'épaisseur est de 4 mètres, la longueur seulement de 4 à 5 mètres, et la hauteur de au moins 8 mètres. Le parement, tout entier, de cette forte muraille a été construit en moellons de petit appareil, taillés d'échantillon et posés par assises réglées. Vous remarquerez aussi, à la partie supérieure, des lignes, ou des cordons, de très-

(1) *Ibidem*, pages 558 à 561.

(2) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., page 22.

(3) *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, du mois de Février 1872, page 49.

grands carreaux de terre cuite. Une large ouverture, qui a été pratiquée dans cette masse très-dure, a pu seule faire juger de l'épaisseur de la muraille d'enceinte. Il y a toute apparence que, à l'époque du siége de Metz par Charles-Quint, cette partie de l'enceinte romaine était encore entièrement à découvert, et nullement masquée par la ligne d'édifices et de maisons modernes, situés devant la promenade de l'Esplanade. On peut même le dire avec certitude, parce que un ouvrier, employé par M. Victor Jacob, a retiré, en sa présence, un boulet de fonte d'une assez grande brèche faite, à une hauteur de 4 à 5 mètres, dans la forte muraille romaine. Ce boulet, du calibre d'une pièce de 4, lancé horizontalement, ne pouvait être parti que d'une des batteries établies, au midi de la ville, devant la porte Serpenoise, ou devant la Tour d'Enfer, par l'armée impériale. Dès lors, il y a lieu de conclure que, au XVI^e^ siècle, des parties de l'enceinte romaine subsistaient encore sur le côté méridional de la ville de Metz, et qu'elles servaient de limites aux maisons de l'intérieur.

Du côté de l'est, l'enceinte avait suivi, mais un peu en arrière, la ligne actuelle des arcades de la place Saint-Louis, et celle de la rue des Murs, et elle ne s'était pas même étendue jusqu'à la rivière de Seille, qui traverse aujourd'hui la ville (1).

Ainsi renfermée entre la Moselle et la Seille, qui bornaient son étendue, avec les jardins de l'intérieur, sur les trois côtés du levant, du septentrion et du couchant, la ville de Metz ne pouvait comprendre, dans son enceinte, aucune partie de la grande île du Saulcy, quelquefois désignée sous le nom de *grant Saulcy* (2).

Au X^e^ siècle, sous l'épiscopat de Théodéric, ou Thierry I^er^, l'étendue de Metz, de ce côté, du moins, était demeurée la même, et ce prélat faisait construire son abbaye de Saint-Vincent, au dehors de la ville, sur la rive opposée de la Moselle, mais assez près des murs de l'enceinte.

---

(1) *Les fouilles de Metz en 1875*, par M. Aug Prost, pages 15 et suiv. Brochure in-8; année 1875-1876.

(2) *Les Antiquités de Metz*, par Dom Cajot, page 45. — *Histoire générale de Metz*, par les Bénédictins, tome 1, page 167.

Au XIIIe siècle, lorsque fut écrit, ou composé, le Cérémonial de Saint-Arnould, Metz paraît n'avoir encore reçu, du même côté, aucun agrandissement, puisqu'il résulte, de plusieurs endroits des Extraits, que le Moyen-Pont, où devait être une porte, était le point d'entrée et de sortie de la ville, vers le couchant. C'était aussi là que les religieux de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz et ceux de l'abbaye de Saint-Vincent arrivaient pour se rendre aux processions générales du clergé. Ils quittaient ensemble la ville, au même point, au Moyen-Pont, *ad pontem medium*, et se séparaient de l'assemblée du clergé séculier et des autres ordres religieux, pour retourner à leurs monastères. D'autre part, les religieux de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Symphorien se retiraient, à la place des Changes et au Pont-Sailly, *in concambiis juxta pontem salie, ubi quondam fuit porta salie*, lorsque la procession générale avait commencé en ce lieu et qu'elle y finissait. Les chanoines de Saint-Étienne retournaient alors à leur église, et les religieux, qui venaient de s'en séparer, retournaient aussi à leurs abbayes, situées au dehors de la ville, du côté du midi.

Cependant, il peut être utile d'indiquer ici sommairement, d'après les mêmes Extraits du Cérémonial, et suivant l'ordre où ils sont disposés, la marche de chacune des processions, au jour de la fête de S. Marc et aux jours des Rogations, afin que, par la connaissance qu'il aura ainsi des diverses églises stationnales, qui existaient, pendant le XIIIe siècle, à Metz et dans la banlieue du Sablon, le lecteur se représente, dans une certaine mesure, l'état, la topographie de l'intérieur de la cité, et d'une partie de ses alentours.

Le jour de la procession de la Grande Litanie (*De Processione lethanie majoris*), en la fête de saint Marc évangéliste, les religieux de Saint-Arnould, après la dernière messe, suivie du chant de l'heure canoniale de Sexte, se mettaient en marche, accompagnant leurs saintes reliques, afin de se rendre à Saint-Étienne, la cathédrale, où devaient se trouver réunies toutes les processions particulières, pour la procession générale qui avait ensuite lieu. Mais, avant leur entrée dans la ville par la porte Serpenoise, qui n'est pas nommée, ils passaient près des monastères de S. Bénigne et de S. Eusèbe, alors voisins de leur monastère, et probablement

détruits dans la suite, à moins, peut-être, qu'ils n'aient subsisté, sous d'autres vocables, jusqu'au siége de Metz par Charles-Quint. Ce siége marque l'époque de la destruction générale des abbayes, des collégiales, des prieurés et des faubourgs, qui avaient occupé une assez grande étendue, dans la partie de la banlieue du Sablon la plus rapprochée de la ville. Cette partie de territoire, dans quelques ouvrages, se trouve aussi désignée par ce nom: *les Basiliques*, à cause de l'antiquité, du nombre, et de la célébrité des églises, qu'elle avait possédées (1).

La procession générale commençait après l'arrivée des processions particulières à Saint-Etienne, et elle se faisait autour de la cité, *in circuitu civitatis*. Les églises situées près de son passage, une seule exceptée, celle de Sainte-Ségolène, ne sont point indiquées, et il est seulement dit que chaque couvent, venant à passer devant elles, avait à chanter, en vertu d'anciennes prescriptions, certaines parties de la liturgie sacrée. A cette époque, l'église de Ste-Ségolène se trouvait encore située en dehors de l'enceinte de la cité messine.

Mais, lorsque la procession était sortie de la ville, après en avoir traversé un côté *(Cum vero processio fuerit extra civitatem)*, elle passait devant les églises de S. Thiébault et de S. Arnould; puis, rentrant en ville par la porte Serpenoise, et ayant passé devant les monastères de Ste-Marie et de S. Pierre-aux-Nonains, elle arrivait à S. Victor, et ensuite à S. Étienne. Enfin, la procession générale, continuant sa marche dans la ville jusqu'au Moyen-Pont, *usque ad pontem medium*, où les couvents de S. Martin et de S. Vincent obtenaient la permission de s'en séparer pour retourner à leurs monastères, elle revenait jusqu'à l'endroit où fut autrefois la Porte de Seille, *usque ad locum ubi quondam fuit porta salie, juxta locum qui dicitur pons salie*. La procession avait eu son principal point de départ à la place des Changes, près du Pont-Sailly, et elle y finissait, *Incipit enim processio in concambiis*

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc. Voyez, au mot *Basiliques* de la Table générale et alphabétique, plusieurs renvois aux pages du livre.

juxta pontem salie. et ibidem finitur..... quia ibi in eodem loco finitur processio totaliter.

Après la seconde séparation, pendant que les chanoines de Saint-Étienne, partis du Pont-Sailly, remontaient vers leur église, les religieux de S. Arnould, de S. Clément et de S. Symphorien, par d'autres directions, retournaient à leurs monastères; mais ceux de S. Arnould faisaient leur sortie de la ville par la porte Saint-Thiébault, *extra portam civitatis scilicet portam sancti theobaldi.*

Ces premières indications topographiques, que nous trouvons dans l'Extrait du Cérémonial relatif à la procession de la *Grande litanie*, reçoivent un ample, mais nécessaire complément des autres indications, empruntées aux Extraits qui concernent les processions particulières, d'usage à Saint-Arnould, pendant les trois jours des Rogations.

Le premier jour, autrement nommé *la deuxième férie*, les religieux, sortant avec les saintes reliques, passaient encore devant les monastères de S. Bénigne et de S. Eusèbe *(Cum venerit processio ante sanctum eusabium)*, et, après être entrés dans la ville par la porte Serpenoise, faisaient trois stations successives et très-rapprochées entre elles, la première à l'église de Ste-Marie *(Deinde eant ad sanctam mariam ad moniales)*, la deuxième, au Temple, ou à l'Oratoire des Templiers *(eat conventus ad templum)*, et la troisième, à l'église de S. Pierre-aux-Nonains *(Deinde eant ad sanctum petrum ad moniales)*.

Ces trois églises ayant été visitées, la procession continuait sa marche vers le monastère des FF. Prêcheurs *(postea eat processio ad predicatores)*. Elle en sortait *(In exitu monasterii)* pour se rendre à l'église de S. Victor *(Deinde eat processio ad sanctum victorem)*, et, enfin, à S. Étienne *(Postea eant ad sanctum stephanum)*. Pour le retour au monastère de S. Arnould, les religieux faisaient encore deux stations, l'une, à S. Sauveur *(et eant cantando usque ad sanctum salvatorem)*, et l'autre, à Ste-Glossinde *(Deinde fratres qui cantant letaniam incipiant ubi dimiserunt. et eant cantando letaniam donec perveniant ad sanctam glodesindim et ibi cantet conventus de sancta glodesinde)*.

Le second jour des Rogations, ou *la troisième férie*, la procession

de S. Arnould, avant d'entrer dans la cité pour la traverser, passait devant le monastère de S. Bénigne, et allait faire une première station à l'église de S. Eusèbe (*et sic eat processio usque ad sanctum Eusebium*), puis, une deuxième à S. Symphorien (*Deinde eant usque ad sanctum simphorianum et cantent ibi.*).

Une fois entrée dans la ville, par la porte Serpenoise, très-rapprochée de S. Symphorien, la procession s'avançait jusque vers le Pont-des-Morts (*deinde cum venerint juxta pontem mortuorum*), pour aller à l'église de S. Vincent (*Interim fiat processio usque ad sanctum Vincentium*). Elle quittait le monastère (*In exitu monasterii.*) pour aller visiter S. Georges (*Deinde eant cantando in ecclesia sancti Georgii.*). De l'église de S. Georges la procession allait à Ste-Ségolène (*Postea eant ad sanctam Sogolenam.*), et de cette église à celle de Ste-Croix (*Postea eant ad sanctam crucem. et ibi cantetur a. O crux benedicta.*).

Cette station à Ste-Croix était la dernière de *la troisième férie des Rogations*. La procession sortait du monastère (*Dum vero conventus exierit ex monasterio sancte crucis.*), mais les chants continuaient durant toute sa marche par la cité (*infra ambitum civitatis si potest fieri.*), pour le retour au monastère de S. Arnould. Cependant deux frères étaient envoyés devant pour l'attendre aux portes de l'église, après s'être revêtus d'aubes, et achever le chant de la litanie (*Interim precedant duo fratres. et induantur albis. stentque ante portas templi · ut dum conventus advenerit incipiant letaniam. Agnus dei.*).

Le troisième jour des Rogations, ou *la quatrième férie*, veille de l'Ascension, la procession de S. Arnould n'entrait point dans la cité, et elle visitait seulement plusieurs des églises de la partie de la banlieue du Sablon appelée : *les Basiliques*, par quelques écrivains. Cette fois dirigeant sa marche du côté de l'est, la procession allait faire sa première station à l'église de S. Thiébault (*Interim cantando eant ad sanctum tibaldum et cantent ibi* R̃m. *sancte thibalde.*) De S. Thiébault elle se rendait à Ste-Marie-aux-Champs, ou Notre-Dame-aux-Champs, située tout à côté (*Interim fiat processio usque ad sanctam mariam in campis.*). Continuant sa marche, mais en prenant la direction du sud, la procession allait visiter l'église de S. Pierre-aux-Arènes, ou

S. Pierre-aux-Champs (*et interim cantando eant ad sanctum petrum ad Harenas et ibi cantetur. Rm. Cornelius centurio.*). Sur la même ligne, en revenant à l'ouest, se trouvait l'église de S. André ou de S. Andrieu; la procession y venait (*Interim fiat processio usque ad sanctum andream. et ibi cantetur de sancto andrea Rm. Vir iste.*). (*Postea fiat processio ad sanctum clementem.*) La procession sortait de l'église de S. André pour venir d'abord à celle de S. Clément, puis, à celle de S. Laurent, où elle faisait sa dernière station, avant de rentrer au monastère de S. Arnould (*et postea eant ad sanctum laurentium. et ibi cantetur Rm. Beatus laurentius. Postea, revertantur in ecclesia sancti arnulphi...*).

L'exposé, que je viens de faire de la marche des processions de S. Arnould, peut servir de préparation à la lecture des Extraits du Cérémonial. Ces textes, d'une latinité simple, facile, et correcte sans élégance, ainsi qu'il convenait à une latinité d'église, nous font passer en revue la plupart des églises stationnales et des autres positions, qui existaient à l'intérieur et l'extérieur de la cité de Metz, pendant le XIII^e^ siècle. Encore que beaucoup d'entre elles aient disparu, par suite du malheur des temps, et soient entièrement effacées du sol, ces positions et ces églises, dans l'ordre où elles sont présentées, deviennent, pour nous modernes, de véritables points de repère, à l'aide desquels nous pouvons rétablir la topographie de la vieille cité.

Pour commencer par l'extérieur, par la partie de la banlieue du Sablon connue sous le nom *des Basiliques*, le territoire qui s'étendait depuis le cours de la Moselle, que nous appelons aujourd'hui le bras mort de la rivière, jusqu'au cours de la Seille, comprenait, au premier plan, à une faible distance de la porte Serpenoise, les trois grands monastères de S. Symphorien, de S. Arnould et de S. Clément. Celui de S. Symphorien, même, était situé si près de la muraille et des tours de l'enceinte de Metz, que, d'après l'inscription du sceau de l'abbaye, au XV^e^ siècle, il se trouvait *juxtà muros metenses* (1). S. Symphorien et le

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., pages 269 et 270.

faubourg du même nom furent détruits, au mois de septembre 1444, par l'ordre des magistrats de Metz, pendant que les troupes de Charles VII, roi de France, et de René d'Anjou, duc de Lorraine, étaient en marche pour venir surprendre la ville (1). Les deux autres abbayes de S. Arnould et S. Clément, les faubourgs qui paraissaient en dépendre, et les nombreuses églises de la banlieue, furent détruits seulement un siècle plus tard, en 1552, à l'approche de la puissante armée de l'empereur Charles-Quint. Les deux noms de Pré de l'Hôpital et de Pré S. Symphorien sont donnés à la grande île de la Moselle.

Plus près de la cité, mais entre l'abbaye de S. Arnould et la porte Serpenoise, devaient être situés deux monastères de moindre importance, ceux de S. Bénigne et de S. Eusèbe.

Une croix commémorative moderne, érigée en 1866, marque et fait connaître l'emplacement où fut l'ancienne église de S. Clément, dont l'abbaye, située à l'est de celle de S. Arnould, occupait, avec ses dépendances, une assez grande étendue dans cette partie de la banlieue. Les trois inscriptions latines, gravées sur la croix moderne de pierre, sont rapportées aux pages 265 et 266 de mes *Lettres et Notices d'archéologie*.

Au midi de la porte S. Thiébault, quelquefois désignée par le nom de *Porte-aux-Arènes*, étaient situées les églises de S. Thiébault, de Sainte-Marie, ou de Notre-Dame-aux-Champs, et de S. Pierre-aux-Champs, aussi nommé *S. Pierre-aux-Arènes*. L'antique emplacement des Arènes, ou de l'Amphithéâtre romain, occupé et couvert par la redoute du Pâté, était voisin du dernier sanctuaire. La situation de ces diverses églises les rapprochait du cours de la Seille. Celle de S. André, ou de S. Andrieu, se trouvait, mais à quelque distance, derrière l'abbaye de S. Clément.

De ces églises et maisons conventuelles il n'existe, comme pour S. Clément, que des croix commémoratives, mais seulement au nombre de deux, celle de S. Pierre-aux-Arènes et celle de S. André ; elles sont également modernes, et ont été érigées, pour

---

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., pages 268, 614 et 615.

les processions de la paroisse du Sablon, sur des emplacements où ne furent par les églises mêmes.

La position de l'église de S. Laurent, la dernière de la banlieue dont il soit fait mention dans les Extraits, ne peut être déterminée.

Après cela, si nous suivons, dès l'entrée dans la vieille cité, l'ordre naturel de marche, qui est indiqué par les Extraits, nous trouvons le monastère de Sainte-Marie, puis, le Temple, ou l'Oratoire des Templiers, Saint-Pierre-aux-Nonains, plus loin, le monastère des Prêcheurs, l'église de S. Victor, et, enfin, Saint-Étienne, l'église principale. Le passage sur le Moyen-Pont nous conduit au Pont-des-Morts, au monastère de Saint-Vincent et à l'église de S. Georges.

Le retour vers la cité se fait nécessairement par le passage opposé du Pont-Saint-Georges, pour gravir l'antique colline par le côté extérieur de la muraille d'enceinte, et arriver ainsi à la position de l'église de Sainte-Ségolène.

De ce dernier point la voie de circulation, dans la cité, devient en quelque sorte directe, parce qu'elle est établie trois mètres au-dessus du niveau de la voie romaine, qui traversait Metz dans toute sa longueur, depuis la porte du midi, ou de Scarpone, jusqu'à celle du nord, ou de Trèves, et qui, à sa sortie par cette dernière, atteignait la campagne au point précis, où fut construite, pendant le XIII[e] siècle, la porte de Sainte-Barbe (1).

Depuis la position de Sainte-Ségolène, la voie de la cité conduit, sans aucune déviation, au monastère de Sainte-Croix, puis, à la collégiale de S. Sauveur, et, enfin, au monastère de Sainte-Glossinde, près de la porte Serpenoise.

Cette porte, dans le Cérémonial de S. Arnould, n'est pas autrement désignée que par le nom de *porte de la cité*, sans doute parce qu'elle était la plus importante; elle se trouvait sur la ligne même de la voie antique, et elle mettait les monastères et les églises de la banlieue en communication directe avec la cité. La

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., pages 251, 252, 253, et 558 à 562.

porte de la cité devait être, pendant le Moyen-Age, le passage le plus fréquenté. Son rétablissement, à notre époque, en a fait aussi le principal passage de la cité moderne.

Après la porte Serpenoise, il faut noter: le Moyen-Pont, où vraisemblablement, il y eut une autre porte pour les communications de l'intérieur avec la banlieue d'Outre-Moselle, le monastère de Saint-Vincent, celui de Saint-Martin-devant-Metz, et la campagne d'alentour; le Pont-Sailly, où, selon le texte des Extraits, il y avait eu autrefois une porte; et, enfin, la porte de S. Thiébault.

Sur les côtés de l'enceinte de la cité, qui ne sont pas indiqués, il y eut nécessairement d'autres portes et des passages pour faciliter les communications du dehors avec l'intérieur, mais ils n'avaient pas, peut-être, pour la circulation publique, l'importance des premiers, et ils ne se trouvaient pas non plus près de la ligne de parcours des processions de Saint-Arnould; les Extraits n'en ont pas fait mention. Toutefois, ces textes nous en apprennent assez sur l'ancienne topographie de la cité, et c'est à ce simple point de vue que j'ai cru les devoir étudier.

Si je me fusse placé à un second point de vue, afin d'examiner aussi les textes du Cérémonial sous le rapport plus important de la liturgie et du culte catholique, j'aurais pu montrer que les prières et les chants, actuellement en usage chez nous, pour les supplications et les prières publiques, sont les mêmes que ceux qui furent en usage, dans les circonstances semblables, au XIII^e^ siècle. Que le lecteur, à qui la connaissance de notre liturgie n'est point étrangère, veuille bien lire, avec attention, le texte des Extraits, et ensuite comparer; il acquerra bientôt la certitude que les antiennes, les répons, les versets et les oraisons, indiqués dans le Cérémonial de S. Arnould, se retrouvent, pour la plus grande partie, dans notre propre liturgie. Les différences et les omissions, que cette comparaison lui aura fait reconnaître dans notre Cérémonial moderne, lui paraîtront alors uniquement se réduire à la suppression de certaines oraisons et parties anciennes de chant et d'invocation, suppression rendue nécessaire par la complète destruction de plusieurs églises, autrefois désignées pour les stations. Cette concordance, ce parfait accord

des deux liturgies, dans ce qu'il y a de principal et d'essentiel, est la conséquence naturelle, rigoureuse même, de l'unité de croyance et de prière. Le dogme ne changeant pas, et ne pouvant changer, il est nécessaire d'en trouver le sens fidèlement exprimé, traduit, rendu intelligible par la liturgie sacrée, le culte public et les cérémonies.

Ainsi, en partant du principe certain de l'immutabilité du dogme chrétien, il sera vrai de dire, dans un sens général, que les liturgies des églises, aux diverses époques, ont eu et ont conservé un *ensemble*, ou, si je puis me servir de cette autre expression, un *fond commun* de prières et de cérémonies dans le culte public. S'il y a eu, cependant, quelques points par lesquels les liturgies ont différé entre elles, ces différences ne portaient nullement sur le dogme, mais elles avaient seulement rapport à certains usages anciens, particuliers et locaux, et aux honneurs et au culte rendus par les églises aux patrons et aux saints qui leur étaient propres. En résumé, il est permis de dire que le dogme chrétien est devenu sensible par la liturgie, parce que, dans une certaine mesure, il se trouve interprété et expliqué par elle.

Je pouvais entièrement terminer ici, à raison même de leur étendue, les remarques destinées à préparer à la lecture des textes extraits du Cérémonial de Saint-Arnould, mais il m'a semblé qu'une dernière explication leur manquerait, si je passais sous silence l'institution même des processions du jour de S. Marc et des trois jours des Rogations, et les raisons d'ordre supérieur qui déterminèrent d'illustres pontifes de l'Église à les établir.

L'Extrait qui commence la série, et dont le titre porte : *De prima institutione lethanie majoris*, nous apprend que saint Grégoire-le-Grand, pape, fut le premier qui établit, à Rome, la supplication publique et la procession de la fête de S. Marc. Après avoir religieusement passé les jours de la sainte Quarantaine, terminés au jour de la Résurrection, les Romains, sans aucun respect pour le Corps du Seigneur, qu'ils venaient de recevoir, s'étaient livrés à la dissipation et à toute espèce d'excès et de désordres : *maxime commessationibus ludis et luxurie vacabant*.

qui tum in diebus quadragesime continenter vixerant et religiose · tanquam terminus dominice resurrectionis terminum fecisset eis continentie ·

Dieu, alors, envoya une grande peste, qui se déclarait par une tumeur, une enflure à l'aine, et dont l'effet ordinaire, sur les personnes atteintes, était la mort instantanée, subite, foudroyante : *Dum ergo ita male se haberent · misit deus pestem maximam · scilicet quoddam apostema · id est inflaturam in inguine · de cujus morbi origine dictum est in vita sancti gregorii · et talis erat hic morbus quod fere sine sensu doloris passim moriebantur et subito · in via et mensa · et colloquiis · et ludis · Unde etiam papa pelagius · licet religiosus fuisset expiravit · cui substitutus est beatus gregorius licet diaconus.*

Tout récemment, une peste semblable, et aussi cruelle que celle de Rome, au temps de saint Grégoire, et avec les mêmes symptômes et les mêmes accidents de mort, a sévi, au village de Vetlianka, dans le Gouvernement d'Astrakan, en Russie. Toute l'Europe en a été justement épouvantée, et les états voisins de la Russie, l'Allemagne notamment et l'Autriche, se sont vus obligés à prendre les mesures les plus sévères pour empêcher que le fléau ne fît invasion dans leurs provinces.

Cependant, saint Grégoire, qui venait de succéder au pape Pélage, enlevé lui-même par la terrible maladie, ordonna, pour le jour de S. Marc, un jeûne général et une procession à Saint-Pierre. Lorsque tous furent arrivés devant l'église, ils se prosternèrent la face contre terre en témoignage public de pénitence, d'humiliation profonde, et d'amende honorable à la Justice Divine offensée. Saint Grégoire, se relevant de sa prière, vit, sur le château de Crescence, l'Ange exterminateur remettre au fourreau, après en avoir essuyé le sang, le glaive dont il s'était servi pour frapper par l'ordre de Dieu, et il comprit que le courroux céleste était apaisé et que la peste allait cesser. Mais, de tous les assistants qui, avec saint Grégoire, s'étaient prosternés le front dans la poussière, pour s'humilier et prier, quatre-vingts personnes ne se relevèrent pas et furent trouvées sans vie ; une mort subite, instantanée, les avait frappées, et Dieu avait accepté leur sacrifice : *tunc de simul prostratis qui cum sancto gregorio prostraverunt se*

ad orationem · octoginta mortui sunt inventi · et deinceps mutato nomine vocatum est castrum illud castrum angeli. Et vocatur hec processio cruces nigre · quia vestes nigre et penitentiales indui debent ·

Saint Grégoire I, le-Grand, qui avait succédé, en 590, au pape Pélage II, mort de la peste, ainsi qu'il a été dit, occupa la chaire de S. Pierre jusqu'au 12 Mars de l'année 604, qui fut aussi le jour de sa bienheureuse mort; mais, dès la première année de son glorieux pontificat, il avait établi, pour le jour de S. Marc, la procession des Grandes Litanies.

C'était aussi à une époque de grandes calamités publiques, dans la deuxième moitié du Vᵉ siècle, que saint Mamert, évêque de Vienne, principale ville de la Gaule, instituait le jeûne, les prières publiques et les processions des trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. L'antique cité de Vienne, sur ses deniers et ses oboles d'argent, se trouve désignée par les inscriptions, VRBS VIENNA CAPVT GALLIE, VIENNA MAXIMA GALLIE. Or, l'an du Seigneur 465, un grand nombre d'églises et d'autres édifices, à Vienne et dans le pays d'alentour, furent renversés par un violent tremblement de terre, dont les secousses se renouvelèrent durant tout le cours de l'année; le feu du ciel consuma le palais du roi, le jour même de la grande solennité de Pâques; enfin, divers animaux sauvages, effrayés, et chassés de leurs retraites et de leurs forêts, par l'ébranlement de la terre, parcoururent la ville de Vienne, attaquèrent les personnes, et dévorèrent des enfants, des vieillards et des femmes. Ces calamités réunies, qui venaient à la suite des maux et des désastres causés par les invasions barbares, encore récentes, mirent le comble à la terreur et à la désolation des habitants de cette partie de la Gaule. Vivement touché des cruelles souffrances des populations, S. Mamert, crut qu'il fallait commencer pas fléchir le courroux céleste, par implorer la Divine clémence. Il ordonna des supplications publiques, avec un jeûne général de trois jours, et il en établit l'usage pour son Église, c'est-à-dire, pour son diocèse. Alors, les calamités cessèrent, et les populations, longtemps éprouvées par le malheur, purent enfin respirer: *et sic illa tribulatio conquievit.*

Cependant, l'usage établi par S. Mamert ne demeura pas

particulier à l'Église de Vienne, mais, par des raisons d'ordre supérieur, qui le firent juger très-salutaire au peuple chrétien, cette métropole fut le point de départ d'où il se répandit dans les autres provinces ecclésiastiques, pour être ensuite, à perpétuité, universellement observé dans la Gaule. *Deinde totius cleri et populi episcoporumque consensu statuitur · ut per omnes galliarum ecclesias · hic letanie jejuniorum ritus in perpetuum teneretur ·*

Maintenant, pour finir l'Appendice, il me reste seulement à ajouter que les Extraits latins, qui vont suivre, sont une copie intégrale et fidèle des mêmes morceaux du Cérémonial manuscrit de Saint-Arnould, conservé à la Bibliothèque de Metz. Ces textes du XIII^e^ siècle sont ainsi présentés au lecteur, sans aucun changement à l'orthographe latine, à la manière de ponctuer les phrases, et, de plus, d'en séparer ou distinguer les différents membres, selon l'usage généralement suivi à l'époque où ces textes furent écrits. Cependant, la loi de l'exactitude à observer, pour une reproduction de ce genre, ne pouvait obliger à conserver toutes les abréviations du texte, où elles sont très-nombreuses. Il fallait, au contraire, rendre facile la lecture d'une latinité qui n'appartient plus à la belle époque, mais qui est simple, très-claire, et surtout correcte. C'est pourquoi les mots abrégés du texte original se trouvent écrits en entier, dans la copie qui a été prise, et, par une suite nécessaire, imprimés de même, dans notre publication. Mais les lettres minuscules, par lesquelles commencent presque tous les noms propres, dans le texte, ont été conservées dans la reproduction ; il en a été de même du génitif singulier des noms propres et communs féminins, génitif qui se termine toujours par la simple lettre *e*, au lieu de la diphthongue *ae*, adoptée plus tard, et maintenant employée.

Le manuscrit du Cérémonial de Saint-Arnould, conservé dans le cabinet des archives de la Bibliothèque de Metz, est porté, sous le N° 132, dans le Catalogue des Manuscrits, rédigé par M. Jules Quicherat, mais publié, pour la première fois, avec l'approbation de l'Auteur, par les soins de M. Victor Jacob, ancien bibliothécaire, dans le volume, paru en 1874, des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*.

Voici, dans sa brièveté, d'après une copie autrefois prise, à

Metz, du Catalogue même dressé par M. J. Quicherat, la mention qui se rapporte au manuscrit du Cérémonial de Saint-Arnould :

« 132. Incipit liber de ordinacione et officio tocius anni que debent legi vel cantari in ecclesia sancti Arnulphi. »

« Petit in-folio sur vélin, XIIIe siècle. De Saint-Arnould. Marqué : « Ceremoniale vetus abbatiae regalis sancti Arnulfi » metensis. » Divisé en deux parties. »

Page 208 des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, pour l'année 1874.

Dans le Catalogue manuscrit de M. Quicherat, qui est, en ce moment, livré à l'impression, à Paris, la notice, ou la mention, relative au Cérémonial, présente quelques mots de plus que dans la Copie de Metz. Voici cette notice : « 132. Petit in-folio sur vélin. « — Incipit liber de Ordinacione et officio tocius anni, que » debent legi vel cantari in ecclesia Sancti Arnulphi. — Incipit : «« Quoniam ecclesiastici ordinis usus vicio quidem oblivionis per »» singulos fere annos transmutamus. » — XIIIe siècle. »

« De Saint-Arnoul. Marqué : « Ceremoniale vetus abbatiae »» regalis Sancti Arnulfi Metensis. » Divisé en deux parties. La » seconde commence par cette rubrique : « Finito officio de tem- »» poribus, incipit tractatus de ordinatione et officio sanctorum. »»

Cette seconde publication, plus complète, de nos manuscrits, pourra être terminée, en 1879, à l'Imprimerie nationale, et elle fera partie d'un des nombreux volumes de l'importante Collection in-4° qui sera intitulée : « Catalogue général des Manuscrits des » Bibliothèques publiques des Départements publié sous les auspices » du Ministre de l'instruction publique. »

L'œuvre nouvelle, sortant ainsi des presses de l'Imprimerie nationale de Paris, par une correction sévère et la beauté de l'exécution typographique, sera digne assurément de fixer l'attention des érudits et des lettrés, mais, de plus, elle aura le mérite et le grand avantage de paraître précédée, *sous forme d'introduction*, d'une très-longue « Notice sur la collection des Manuscrits de la » Bibliothèque de Metz, par M. Auguste Prost. » Notre honorable Confrère, dont l'ardeur et la constance au travail ne se

ralentissent, ni à Paris, ni même à Metz, durant les vacances, et dont les continuelles aspirations le portent vers l'étude de notre histoire particulière, vient, chaque année, nous surprendre par des publications qui attestent, et l'étendue de ses connaissances, et sa profonde érudition.

Metz, en Décembre et à Noël de 1878.

EXTRAITS.

De prima institutione lethanie majoris.

(Ce titre est écrit à l'encre ou à la couleur rouge, au bas du verso du feuillet 103 *du Cérémonial.)*

In hac die scilicet in festo sancti marci · fuit instituta lethania que major dicitur · ad differentiam minoris processionis · que fit in rogationibus quolibet anno · ante ascentionem domini · et dicitur major propter auctoritatem instituentis · scilicet sancti gregorii pape · qui eam instituit · et propter auctoritatem loci · scilicet rome ubi eam prius decretum est celebrare. Romani siquidem in tempore paschali non se religiose habebant propter corpus domini quod nuper susceperant · maxime commessationibus ludis et luxurie vacabant · qui tum in diebus quadragesime continenter vixerant et religiose · tanquam terminus dominice resurrectionis terminum fecisset eis continentie. Dum ergo ita male se haberent · misit deus pestem maximam · scilicet quoddam apostema · id est inflaturam in inguine · de cujus morbi origine

dictum est in vita sancti gregorii · et talis erat hic morbus quod fere sine sensu doloris passim moriebantur et subito · in via et mensa · et colloquiis · et ludis · Unde etiam papa pelagius · licet religiosus fuisset expiravit · cui substitutus est beatus gregorius licet diaconus. Qui statim instituit · ut universus populus hac die jejunaret · et ad ecclesiam sancti petri processionem faceret · ubi prostratus · ad orationem ante gradus ecclesie cum surrexisset ab oratione vidit super castrum crescentii angelum · qui gladium cruentum detergens reponebat in vaginam · et statim intellexit quod pestis illa cessaret · tunc de simul prostratis qui cum sancto gregorio prostraverunt se ad orationem · octoginta mortui sunt inventi · et deinceps mutato nomine vocatum est castrum illud castrum angeli. Et vocatur hec processio cruces nigre · quia vestes nigre et penitentiales indui debent. Nigre enim dicuntur propter mortem hominum designatam. Dicitur enim etiam hec pestis · pestis inguinaria · Processio enim ista maxime propter pestem istam et propter mortem subitanea dicitur esse constituta.

De · I · *(prima)* institutione rogationum.

(Titre écrit en couleur rouge, au bas du recto du feuillet 104 *du Cérémonial.)*

Alia enim lethania vel processio que fit tribus diebus ante ascentionem domini quolibet anno ·

longe ante instituta fuit · et dicitur letania minor · quia sanctus mammertus Vienne episcopus eam apud viennam instituit · Cujus institutionis causa hec est. Anno domini · quadringentesimo sexagesimo quinto · in tempore episcopatus sancti mamerti · apud viennam maximus terre motus accidit · qui multas ecclesias domosque subvertit · Denique cum per totum annum hoc fieret ad hanc cladem multum terroris addidit quod ipso die pasce regis palatium celeste incendium concremavit · Diverse etiam fere per urbem discurrebant · et passim pueros et senes viros et feminas devorabant · Cumque hii dolores casus cotidie fierent · appropinquante ascensionis die sanctus mammertus omni populo jejunium triduanum indixit · et sic illa tribulatio conquievit. Deinde totius cleri et populi episcoporumque consensu statuitur ut per omnes galliarum ecclesias · hic letanie jejuniorum ritus in perpetuum teneretur · quod observantia multum esse necessaria cognoscitur · tum pro pace ecclesie · tum pro servandis fructibus terre · tum pro ceterarum necessitatibus *(necessitatum)* occursibus. Tres isti dies dicuntur rogationes · id est orationes · quia nunc omnes xPistiani *(christiani)* maxime orare debent · ut bella que in vere frequentius insurgent *(insurgunt)* pacificet · ut teneros terre fructus observando multiplicet · et ut cetera humane vite necessaria nobis donet.

De Processione lethanie majoris.

(Ce titre se trouve écrit à la couleur rouge, au recto du feuillet 102 du Cérémonial.)

In festo sancti marci evangeliste · talis debet esse processio · dum cantatur ad ultimam missam pater noster · matricularii pulsent ter majorem campanam. Cantata missa canatur a conventu sexta. Interim dum · VI · *(sexta)* canitur · due missales campane pulsentur concorditer insimul. Deinde a pueris Exurge domine incipiatur · postea dicat prior · Domine non secundum peccata nostra facias nobis · Kyrie el. Pater noster .˙. psalmus · Deus misereatur nostri · Versus · Ne reminiscaris domine delicta nostra · Dominus vobiscum · Oremus · Da nobis quesumus domine de tribulatione letitiam · ut qui dum pro peccatis nostris affligimur · intercedente beato patiente confessore tuo atque pontifice in tua misericordia respiremus · Per xPm *(Christum)* dominum nostrum · Ad educendas reliquias incipiat cantor a̅ · *(antiphonam)* De ierusalem exeunt reliquie · Interim exeant cum processione et statim pulsentur omnes campane insimul · Due vero majores campane pulsentur tamdiu a matriculariis donec processio nostra civitatem intraverit · Juxta monasterium sancti benigni canatur istud ℟ · *(Responsorium)* Sanctus benignus · et ante monasterium sancti eusebii canatur a̅ · *(antiphona)* Beatus vir · Postea dicantur iste a · *(antiphone)* Libera domine

populum tuum · a · Domine miserere nostri · a · Convertere domine · Et ad portam civitatis canatur istud ℟ · Civitatem istam · cum versu · a · Non in justificationibus · a · Domine deus ne irascaris · a · Cognoscimus domine · a · Dimitte nobis domine · a · super populum tuum · a · Suscipiamus domine · a · Peccavimus domine peccavimus tibi. In introitu ecclesie sancti stephani · a · Clementissime. In monasterio sancti stephani fiat statio ante crucem a conventu · et incipiat cantor a · XPC *(Christus)* resurgens · Cantata a · a conventu · prior dicat Versum · In resurrectione tua XPe *(Christe)* · et postea collectam · Oremus · Deus qui pro nobis filium tuum crucis patibulum · Deinde inclinent omnes · et sic inclinati dicant pater noster sub silentio · Postea elevet se prior et faciat strepitum pedis sui · et sic conventus intret in chorum · una pars a dextris et altera pars a sinistris · Deinde incipiat cantor a · Intuens in celum · Cantala · a · prior dicat versum · Ora pro nobis beate prothomartir stephane · Oremus · collecta · Da nobis domine imitari quod colimus · ut discamus et inimicos diligere · quia ejus memoriam agimus qui novit etiam pro suis persecutoribus exorare dominum nostrum · Postea inclinati dicant omnes pater noster sub silentio · Dicto pater noster percutiat prior manu super stallum · et sic erigant se eant cum aliis fratribus. Adunatis omnibus processionibus fiat processio generalis · In ista processione licet conventus sancti Vincentii · et sancti Martini antecedant canonicos in mediate non propter hoc debent majores et priores judicari · quia si sic esset · sequeretur quod abbas

sancti martini et conventus ejusdem loci deberent judicari majores et priores cum sint inferiores omnium conventuum et abbatum metensis civitatis · sicut patet in ordinibus celebrandis et in exequiis mortuorum · Similiter sequeretur quod abbas sancti Vincentii et conventus essent majores abbate sancti Arnulphi et conventu ejusdem loci · cum abbas sancti arnulphi et conventus sint priores in ordinibus celebrandis sicut patet in titulis ordinum. Similiter sequeretur quod abbas sancti simphoriani major esset abbate sancti clementis cum ipsum in lethania majore antecedat · quo tamen inferior est · cum in ordinibus in sinodo · in exequiis mortuorum · et in aliis isti sint inferiores. Nam in processione lethanie majoris non attenditur prioritas vel posterioritas ecclesiarum. sed honesta separatio processionis · ne videlicet turpiter per disruptas partes disrumperetur processio · quia cum ecclesia sancti Vincentii · et sancti martini ad pontem medium simul recedant ab aliis · propter hoc simul posterius ponuntur in processione ut honestius simul recedant · et alie tres ecclesie ad portam salie.

Item ecclesia sancti arnulphi fuit fundata septingentis annis et amplius antequam ecclesia sancti Vincentii fundaretur · et prius ibi fuit collegium monachorum quam in ecclesia sancti Vincentii sicut patet per Kartas adalberonis primi hujus nominis metensis antistitis · qui posuit monachos in ecclesia sancti arnulphi. Fuit enim idem · adalbero · *xxxv* · annis episcopus metensis antequam ecclesia sancti Vincentii fundaretur. Post istum adalberonem · theodericus

tenuit episcopatum metensem · qui ecclesiam sancti Vincentii fundavit. Item ecclesia sancti Vincentii fuit fundata de bonis sancti arnulphi · saltem in parte · Predictus enim episcopus theodericus subripuit ecclesie sancti stephani · et sancti arnulphi · Gozieque (*Gorsieque*) et sancte Glodesindi · quasdam possessiones quibus ipsam ecclesiam sancti Vincentii instoravit unde ecclesia sancti arnulphi dignitate et antiquitate merito preferenda est · maxime cum summi pontifices et imperatores et reges ipsam fuudaverint et privilegiaverint · Item dicimus quod communis fama facit pro ecclesia sancti arnulphi quod sit prior et subperior · Item dicimus · quod conventus sancti Vincentii et sancti martini non secuntur processionem integraliter · sed recedunt ad pontem medium · et ibi petunt licentiam a canonicis · dicentes a̅ · (*antiphonam*) Adaperiat dominus · ceteri vero conventus integram secuntur processionem · euntes cum canonicis in circuitu civitatis · Incipit enim processio in concambiis juxta pontem salie · et ibidem finitur · nec accipiunt licentiam a canonicis predicti conventus · quia ibidem eadem processio terminatur. Illi vero de sancto vincentio · et de sancto martino · quia non secuntur integram processionem · ideo de jure petunt licentiam a canonicis · In ista processione quilibet conventus quando pertranseunt ante ecclesias cantant a̅ · (*antiphonas*) vel ℟ · (*Responsoria*) que antiquitus ab antecessoribus suis constituta sunt · Cum vero processio fuerit extra civitatem ante ecclesiam sancti theobaldi · tunc matricularii ecclesie sancti arnulphi debent pulsare duas majores campanas insimul tamdiu

donec processio intraverit civitatem · Cantor ecclesie nostre statim cum viderit ecclesiam nostram debet incipere ℟ · Apparuit caro suo · Quando vero processio pertransit ante monasterium sancte marie ad moniales · conventus sancti arnulphi debet cantare antiphonam · Alma redemptoris · et quando vident ecclesiam sancti petri ad moniales tunc debent cantare ℟ · de sancto petro · Cornelius centurio · Postea cum venerint juxta ecclesiam sancti victoris · cantent ℟ · Agnosce o victor · et in thalamis ante ecclesiam sancti stephani cantent antiphonam · Ave senior stephane · et sic fiat processio usque ad pontem medium ibi derelictis conventibus sancti martini · et sancti Vincentii · veniat omnis processio usque ad locum ubi quondam fuit porta salie · juxta locum qui dicitur pons salie · et ibi terminata processione · redeat unusquisque conventus in ecclesiam suam · et ecclesia sancti stephani ibi separetur ab ipsis · et in separatione ecclesiarum non cantatur adaperiat · nec exaudiat · quia ibi in eodem loco finitur processio totaliter · et quia omnes ecclesie insimul sunt et faciunt unam integram processionem · ideo non tenentur cantare adaperiat et exaudiat in separatione · Conventus vero sancti arnulphi debet cantare ℟ · de sancta Segolena · cum processio pertransit ante ecclesiam sancte Segolene · scilicet Surge virgo · Cum vero conventus sancti arnulphi · sancti clementis · sancti simphoriani separati fuerint a canonicis sancti stephani de cetero nichil cantent donec venerint in ecclesiis suis · matricularii vero de sancto arnulpho cum viderint conventum sancti arnulphi extra portam civitatis scilicet

portam sancti theobaldi pulsent duas majores campanas donec conventus ecclesiam sancti arnulphi intraverit · et in introitu incipiat cantor antiphonam de sancto iohanne evangelista · et sic finitur processio · et si tempus fuerit · statim nona cantetur.

De FR/. II. in rogationibus. et de processione quomodo debet fieri.

(Ce titre est en couleur rouge, au verso du feuillet 59.)

Feria. II. in rogationibus nisi fuerit festum fiant tres lectiones de canonicis epistolis · et tria R̃a de hystoria · Invitatorium · et hymni et versus · ut supra · matutina missa canatur de angelis · ad altare sancti iohannis evangeliste · Quartus ebdomadarius cantet ultimam missam · ad altare sancti arnulphi · de jejunio sub silentio. Ad · III · (*tertiam*) pulsetur parum parvula scilla · Deinde pulsentur due missales · una post aliam · Dicta. III · (*tertia*) Pulsentur due missales insimul · pro prima missa que canitur ad altare sancti iohannis evangeliste · sive sit de angelis sive de aliquo festo trium lectionum · si vero fuerint duodecim lectiones tunc ad · III · (*tertiam*) pulsentur due mediane campane · una post aliam · et ad magnam missam omnes campane simul pulsentur sicut in duodecim lectionibus · Dum vero cantatur pater noster ad missam matricularii pulsent tunc ter majorem campanam · Cantata missa · canatur a conventu sexta · Interim dum · VI · (*sexta*) canitur · duc missales

campane pulsentur · Deinde a pueris · Exurge domine adjuva nos incipitur · Postea dicat prior · Domine non secundum peccata nostra facias nobis · Kyrie el · Pater noster · psalmus · Dominus misereatur nostri · Versus · Ne reminiscaris domine delicta nostra · Dominus vobiscum · Oremus · Mentem familie tue quesumus domine beato laurentio martire tuo et munere compunctionis aperi et largitate pietatis exaudi · Per xPm · (*XPistum*) dominum · Ad educendas Reliquias a · (*antiphona*) De ierusalem exeunt reliquie · et · a · Cum jocunditate · Interim exeant cum processione · et statim pulsentur omnes campane insimul · Postea incipiat cantor ℟m · (*Responsorium*) sanctus benignus dixit · cantato · ℟o · prior dicat versum et collectam sub silentio · Cum venerit processio ante sanctum eusabium · incipiat cantor a · Beatus vir · pertranseundo · prior dicat collectam et versum sub silentio · Deinde cantent a · Ego sum deus patrum · et a · Populus syon · et a · Domine deus noster · Cantor vero in introitu civitatis incipiat ℟m · Civitatem istam · Dicto ℟o cum versu canatur a · Confitemini domino · Deinde eant ad sanctam mariam ad moniales · et ibi cantetur a conventu a · Salve regina · et prior dicat alte versum et collectam · Famulorum tuorum · Sciendum est quod ad introitum omnium ecclesiarum cantanda est ista a · Clementissime · Ad exitum vero iste cantande sunt a · (*antiphone*) scilicet a · Sanctum et verum lumen · vel a · lux perpetua vel a · Fulgebunt justi · vel a · Beati estis · Cantata a · Salve regina eat conventus ad templum ibi cantetur a · XPC (*Christus*) Resurgens · Vs · (*Versus*) In

resurrectione · collecta · Deus qui pro nobis filium tuum dicantur a priore · Deinde eant ad sanctum petrum ad moniales · cantando · a̅ · (*antiphonam*) Exclamemus omnes · et in monasterio sancti petri cantent r̃m · Cornelius centurio · Prior dicat Versu̅ · Solve jubente deo · collecta̅ · Deus qui beato petro apostolo tuo · Ad exitum ecclesie cantent a̅ · Pulchra es amica · deinde canatur · a̅ · Parce Domine · postea · a̅ · Domine imminuti sumus · postea eat processio ad predicatores · et cantetur r̃m. Flavit auster · In exitu monasterii · Sanctum et verum lumen · Deinde eat processio ad sanctum victorem · et interim cantetur a̅ · Iniquitates nostre · Ad sanctum Victorem cantetur r̃m · Agnosee · Deinde dicatur versus et collecta a priore · Postea eant ad sanctum stephanum · et ad introitum ecclesie cantetur a̅ · Clementissime · et in choro cantetur ymnus · sancte dei preciose · et postea cantetur nona · ibidem a conventu · Interim preparet se sacerdos ad celebrandum missam ad altare sancti stephani · Cantata nona · Cantor incipiat introitum · Exaudivit · et cantetur ibi missa alta voce · Sciendum est enim quod monachi sancti arnulphi tenentur cantare ad altare sancti stephani et ad cetera altaria et etiam horas canonicas in choro dicere et cantare tanquam fratres illius loci officia canonicorum quotienscunque ab eisdem fuerint requisiti · quantum ad officium divinum debent totaliter adimplere · Celebrata missa ad altare sancti stephani statim conventus dicat nonam beate virginis · finita nona incipiat cantor · a̅ · Beati estis omnes · Interim cantor precipiat duobus fratribus ut cantent hanc

lethaniam · Humili prece et sincera devotione et eant cantando usque ad sanctum salvatorem · et in introitu ecclesie cantent a · Clementissime exaudi et in ecclesia sancti salvatoris cantent · ℟m · Honor virtus · postea dicat prior versum et collectam . Omnipotens sempiterne deus · qui dedisti famulis · Postea exeundo cantent · a · fulgebunt justi · Deinde fratres qui cantant letaniam · incipiant ubi dimiserunt · et eant cantando letaniam donec perveniant ad sanctam glodesindim et ibi cantet conventus de sancta glodesinde · ℟m · Surge virgo · Deinde dicat prior · versum · et collectam de sancta glodesinde · Postea exeant cantando · a · lux perpetua · Deinde agatur vigilia mortuorum si festivitas duodecim lectionum non fuerit · Interim precedant duo fratres conventum et induantur albis · stentque ante portas templi · ut dum conventus advenerit · incipiant letaniam · Agnus dei · et dum dicunt · suscipe deprecationem nostram · et gloria patri et sicut erat tunc omnes intrent in monasterium · et eant in chorum · et ibi finita tota letania exeant de monasterio · et eant in dormitorio · et lotis pedibus recalcient se · Sciendum enim est quod si non fuerit festum duodecim lectionum fratres debent ire in processione discalciati · Exceptis illis qui officia sunt adimpleturi · scilicet presbitero et diacono et subdiacono · Si festum etiam duodecim lectionum non fuerit · tunc psalmi ad vesperas sint de communi feriarum.

De FR/. III. in rogationibus et de processione quo modo debet fieri.

(Ce titre est écrit en couleur rouge.)

Feria tercia si festum non fuerit · Invitatorium · versus · antiphone Hymni dicantur sicut in predictis feriis lectiones legantur de canonicis epistolis · et ℟a · de Hystoria dicantur · In evangelio dicatur de antiphonis · Surgens ihc *(ihesus)* · et ad magnificat · una de antiphonis usque modo. Ad processionem pueri incipiant · Exurge domine · versus Domine non secundum peccata nostra facias nobis · Kyrie el. Pater noster · psalmus · Deus misereatur nostri · versus · Ne reminiscaris · Dominus vobiscum · Oremus · Parce domine parce populo tuo · et nullis jam patiaris adversitatibus fatigari quos precioso filii tui sanguine redemisti · Per dominum nostrum · i · x · *(ihesum xristum)* · Campane pulsentur eo modo sicut in feria precedenti · ad educendas reliquias canatur a De ierusalem · et a · Adnuntiate · Deinde incipiat cantor ℟m · Sanctus benignus XPisti martyr · Iterum cantent · a · Domine non est alius · et sic eat processio usque ad sanctum Eusebium · et ibi cantet conventus in honore sancti nicholai et sancti eusebii · ℟m · Sint lumbi vestri precincti · Postea dicat prior · Versum · Exultabunt sancti in gloria · et collectam · Letificet nos quesumus domine · Deinde · eant usque ad sanctum simphorianum · et cantent

ibi · ℟m · Vir inclitus · et prior dicat Versum et collectam. Ad exitum ecclesie · ℟m · Insignis presul · de sancto Sigibaldo. Ad introitum civitatis semper canatur · ℟m · Civitatem istam cum Versu · Sciendum est quod si conventus noster alicui conventui monachorum obviaverit · conventus unus debet se adunare in una parte dextra · et alius in sinistra · et statim ille conventus debet incipere · a̅ · Adaperiat · Noster autem conventus debet respondere · Exaudiat · Cum vero noster conventus intraverit civitatem · tunc incipiat cantor · a̅ · Exaudi domine deprecationem servorum tuorum · deinde cum venerint juxta pontem mortuorum · cantent de sancto stephano · a̅ · Tu principatum tenes · Interim fiat processio usque ad sanctum Vincentium · et in ecclesia sancti vincentii cantet conventus · ℟m · XPI *(Christi)* miles postea dicatur a priore Versus · et collecta · de sancto Vincentio · scilicet Adesto supplicationibus nostris · Item missa celebretur ibi a conventu · de jejunio · scilicet · Exaudivit · sicut pridie celebravit ad sanctum stephanum · Post missam eat conventus ante altare sancte lucie · et ibi cantetur ℟m · Lucia martyr · In exitu monasterii · cantent · a̅ · Sanctum et verum lumen · Postea duo fratres cantent letaniam. Aufer a nobis domine iniquitates · Deinde eant cantando in ecclesia sancti Georgii · et ibi cantet conventus · Agnosce o georgii · Postea eant ad sanctam Sogolenam · et ibi cantetur ℟. Surge virgo · Postea eant ad sanctam crucem · et ibi cantetur a̅ · O crux benedicta · Deinde Agantur vigilie mortuorum · si festum duodecim lectionum non fuerit · sciendum insuper est

quod postquam conventus noster exierit de sancto simphoriano cantato R̃o · de sancto sigibaldo debent cantare ā · miserere domine plebi tue · usqūe ad introitum civitatis · Et postquam cantaverint R̃m. Civitatem istam · debent cantare istas · a · (*antiphonas*) Dimitte domine peccata populi tui · et ā · Exaudi deus · et · ā · Deprecamur te domine · et ā · Inclina domine et ā · multa sunt domine · et · ā · Peccavimus domine · et ā · Invocantes dominum · infra ambitum civitatis si potest fieri. Dum vero conventus exierit ex monasterio sancte crucis · debent cantare vigilias sicut predictum est si festum non fuerit. Si vero festum fuerit · debent cantare duo fratres totam letaniam quam prius inceperant. Interim precedant duo fratres · et induantur albis · stentque ante portas templi · ut dum conventus advenerit incipiant letaniam · Agnus dei · et dum duo fratres cantant gloria patri · intrent omnes in monasterium · et eant in chorum · et ibi tota letania percantetur · et sic finita sit secunde diei processio.

De FR/. IIII. in rogationibus et de processione ejus quo modo debet fieri.

(Titre écrit en couleur rouge, au verso du feuillet 61.)

Feria · IIII in rogationibus que fit in vigilia ascentionis · ad matutinum Invitatorium · Hymni · Versus · antiphone · sint sicut in precedenti die. Psalmi sint de communi feriarum · lectiones tres de canonicis

epistolis · Responsoria de Hystoria. Quod si festum fuerit requiratur quid faciendum sit in ordinatione de sanctis in hac die et in matutinis · et si festum non fuerit agantur ea que superius scripta sunt. Prima missa cantetur ad altare sancti arnulphi de jejunio scilicet Exaudivit · Ultima missa canatur de vigilia ascentionis · ad altare sancti iohanis evangeliste · scilicet · Omnes gentes · et canatur festive · *(annotation en marge,* † tamen Gloria in excelsis non dicitur.) Dyaconus sit dalmatica indutus · Subdiaconus vero sit indutus tunica serica. Ad missam omnes campane pulsentur sicut in duodecim lectionibus · Ad processionem pueri incipiant · Exurge domine · Postea prior dicat · versum · Domine non secundum peccata nostra · Kyrie el. Pater noster · versum · Ne reminiscaris domine · collectam Presta quesumus omnipotens deus · ut ad te toto corde clamantes · intercedente beato petro apostolo tuo tue pietatis indulgentiam consequamur · per dominum nostrum. Ad educendas reliquias · canatur antiphona de ierusalem · et antiphona · Propitius esto domine · Postea cantetur de sancto benigno ℟m · Insignis confessor · et de sancto eusebio · Beatus vir · Deinde cantetur antiphona · Timor et tremor · Interim cantando eant ad sanctum tibaldum et cantent ibi ℟m · Sancte thibalde · Exeundo cantent ℟m · Emit maria · Postea dicatur · antiphona · Oremus dilectissimi · Interim fiat processio usque ad sanctam mariam in campis · et canatur ibi de beata virgine · a̅ · alma redemptoris · Postea cantetur · a̅ · In exitu · scilicet omnipotens deus · et interim cantando eant ad sanctum petrum ad Harenas et ibi cantetur · ℟m ·

Cornelius centurio. In excundo cantent ℟m · de sancto Nicholao · Summe dei presul · Deinde cantent a̅ · Domine deus omnipotens et a̅ · Benedicat nos deus noster · Interim fiat processio usque ad sanctum andream · et ibi cantetur de sancto andrea ℟m · Vir iste · Postea fiat processio ad sanctum clementem · Interim cantet conventus ℟m · de sancta trinitate · O beata trinitas · vel ℟m · Summe trinitati · et ℟ · XPI virgo · et · ℟m de angelis · Te sanctum dominum · et de sancto iohanne baptista ℟m · Inter natos mulierum et de Apostolis · ℟m · Isti sunt viri sancti · et in ecclesia sancti clementis cantent de sancto clemente et de sancto felice · ℟m · Sint lumbi vestri precincti · et postea eant ad sanctum laurentium · et ibi cantetur ℟m · Beatus laurentius · Postea revertantur in ecclesia sancti arnulphi et interim cantent ℟a · que voluerint · et in ultimis cantent de pluribus virginibus ℟m · Offerentur (*Afferentur*) · Ad introitum ecclesie nostre · incipiat cantor de omnibus sanctis a̅ · Salvator mundi · et sic cantando eant in chorum · Cantata a̅ · eant in dormitorium · Ad vesperas pulsentur campane bine et bine · psalmi sint de feria · si festum duodecim lectionum non fuerit · a̅ · super psalmos · Alleluia · Sic veniet. Duo fratres induti albis et cappis cantent ℟m · Omnis pulchritudo · Ymnus · Hymnum canamus glorie · Versus. Ascendens XPC (*Christus*) in altum · In evangelio · a̅ · Pater manifestavi nomen tuum · In ascentione domini nulla fiat mentio de cruce (*en marge*, usque post pentecosten) · Post vesperas fiat processio ante sanctam mariam · et canatur a̅ · Paradisi porta · Ad

completorium canatur · Te lucis sicut Eterne rex altissime · *Suit le Titre écrit en couleur rouge :* De die ascentionis · et de processione ejusdem diei.

NOTA. — *Le lecteur a pu relever quelques solécismes dans les Extraits du Cérémonial, mais ces fautes contre la syntaxe latine se réduisent à un si petit nombre, qu'il ne fera pas difficulté de les attribuer à l'inattention du copiste, plutôt qu'à un oubli, de la part de l'Auteur même, des règles de la grammaire, règles généralement observées par lui dans le Cérémonial.*

NOTES.

NOTE A.

Il ne me reste rien à ajouter au sujet des emplacements des deux anciennes abbayes de femmes de Sainte-Marie et de Saint-Pierre, sur l'éminence de la Citadelle. Tout a été dit dans les pages qui ont précédé, et la position de chacune des églises est maintenant connue. Mais il peut être encore utile d'observer que l'erreur commise par beaucoup de personnes, et la confusion faite par elles entre les deux positions, ont eu pour principale cause la manière inexacte dont les auteurs de l'*Histoire de Metz* s'étaient exprimés en parlant des deux abbayes. Ainsi, nous lisons, à la page 97 du Tome 2, ce qui suit :

« L'Eglise de S. Pierre fut d'abord bâtie dans cette partie de » la citadelle où sont les forges de l'arcenal ; celle de sainte » Marie étoit située auprès, dans l'emplacement où se trouve » actuellement la maison du Major de la citadelle, et où l'on voit » encore des restes de piliers. »

A la page 371 du Tome 1, les mêmes auteurs, pour faire connaître l'ancien emplacement de l'Abbaye de S. Pierre, s'étaient déjà exprimés de la manière suivante : « Le Monastère de S. Pierre, » appellé anciennement le *Grand Monastère* ou *Moutier, Majus Mo-* » *nasterium*, et dans le moyen-âge, *S. Pierre aux Nonains* ou *aux* » *Moniales, Sancti Petri ad Moniales*, fut d'abord bâti dans cette » partie de la Citadelle, où l'on voit les restes de l'Eglise, dan

» laquelle sont les forges de l'Arsenal ; .... » Enfin, à la page 167 du même tome, les Bénédictins avaient placé l'Abbaye de Sainte-Marie à proximité du grand pan de mur, qui, leur paraissant de même bâtisse que les édifices romains dont ils venaient de parler, devait, selon eux, *avoir fait partie de l'enceinte de Metz du tems des Romains.*

Ces courts Extraits de l'*Histoire de Metz* nous découvrent la source de l'erreur qui s'était accréditée jusqu'à notre époque. Car, il est aujourd'hui bien démontré que les forges de l'Arsenal se trouvaient établies dans l'Église de Sainte-Marie, près du rempart, et que, *vice versâ*, la maison du Major de la citadelle occupait une dépendance de l'Abbaye de Saint-Pierre; les piliers sont dans l'église conservée de cette abbaye, et, derrière elle, s'élève le grand pan de mur, considéré par nos historiens comme un reste de l'enceinte romaine.

L'église de Ste-Marie, qui était située près du Cavalier sous lequel se trouve percée la porte de la Citadelle, a été démolie en 1861, et le côté, à l'exposition du midi et faisant face au rempart, est le seul conservé ; un petit portail du quatorzième siècle, avec trois culs-de-lampe dans le tympan, le fait aisément reconnaître. Mais des divers édifices, dont se composait l'abbaye, il reste encore une salle ornée de peintures et généralement connue sous le nom de *réfectoire des Templiers.*

De l'abbaye de Saint-Pierre ont été conservées certaines parties, plus ou moins transformées de nos jours, et surtout l'antique église, que nous retrouvons presque tout entière ; c'est d'elle que je vais esquisser une description.

Plusieurs détails, consignés ici, dans cette Notice supplémentaire, sur l'Église de l'abbaye de St-Pierre-aux-Nonains, ceux, en particulier, qui se rapportent à l'intérieur de l'édifice, sont le fruit d'observations faites un peu rapidement, pendant quelques jours, où l'accès des travaux me fut encore permis et possible.

La *fabrique*, ou, si on l'aime mieux, pour la parfaite intelligence du mot *fabrique*, qui est emprunté à la langue des beaux-arts, l'édifice de l'antique Église de l'abbaye de St-Pierre-aux-Nonains *(Sancti Petri ad Moniales)* est situé sur la partie la plus élevée du grand emplacement connu sous le nom de *Citadelle.*

Précédée d'un parvis, qui est devenu une cour, et placée à une très-petite distance, à droite, de la route supérieure de la citadelle, derrière le nouvel arsenal d'artillerie, cette église, sans tour ni campanille, n'est pas remarquée des passants, et, pour ceux dont elle fixe l'attention, elle a l'aspect, plutôt d'un magasin, ou d'une grande remise militaire, que d'un édifice anciennement consacré au culte chrétien.

Le parvis, changé en une cour qui a été prolongée sur le côté méridional de l'édifice, est séparé de la route militaire par le bâtiment où sont les bureaux du génie ou des fortifications, et par un mur d'enceinte avec une grande porte, qui donne entrée dans la même cour.

L'église a été construite sur le plan d'un grand édifice rectangulaire, dont la face principale, celle de l'entrée, est à l'exposition du sud-sud-est, et celle du chevet, qui est entièrement carré, à l'exposition du nord-nord-ouest. Cette seconde face regarde, dans le lointain, le mont Saint-Quentin, aujourd'hui couronné par le fort du même nom.

Quoique construite et édifiée sur le plan d'un rectangle parfait, l'église abbatiale de S. Pierre-aux-Nonains, car c'est ainsi qu'elle était appelée, eut cependant intérieurement trois nefs très-distinctes: celle du milieu, assez large, et les deux nefs latérales, étroites, mais de la même étendue en longueur que la nef principale. Ces deux nefs ont chacune la même largeur qui est d'environ quatre mètres, mais celle de droite est la seule que l'on puisse voir, parce que celle de gauche se trouve entièrement séparée de la nef du milieu par un mur construit dans l'alignement des colonnes de ce côté. La largeur de la nef du milieu est d'environ douze mètres. La longueur totale intérieure de l'édifice, mesurée au pas métrique, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'extrémité du chevet, peut être de 30 mètres; cette longueur est commune aux trois nefs, terminées, ou fermées carrément, par un grand mur de construction antique, dont la face extérieure, ainsi qu'il a été dit, tournée du côté du mont Saint-Quentin, est à l'exposition du nord-nord-ouest.

L'exhaussement du sol de la cour, qui est devant l'église, ou de l'ancien parvis, est de 1 mètre à 1 mètre 50 au-dessus du niveau

primitif; il a été nécessité par l'élévation successive du sol de la route militaire, qui passe aujourd'hui entre le nouvel arsenal d'artillerie (Zeughaus N° II), d'une part, et, d'autre part, l'habitation du colonel du génie, et la maison occupée par les bureaux des fortifications.

L'avenue en pente, qui est à gauche de l'antique église, et conduit à un logement d'officier supérieur du génie, ou des pionniers, marque, indique à peu près le degré d'abaissement et la ligne d'inclinaison du sol intérieur actuel du monument, depuis la porte d'entrée jusque vers le chevet.

Dès que vous avez pénétré dans l'église, vous commencez à descendre sensiblement sur un pavé de pierres communes, posées de champ, sans toutefois que, parvenu au milieu de l'édifice, vous puissiez voir dégagées et libres les bases de quelques colonnes cylindriques conservées.

Ces colonnes sont encore au nombre de 6, c'est-à-dire, 3 à droite et 3 à gauche; la partie inférieure des fûts est enterrée avec les bases mêmes. Mais celles du côté droit ne sont point isolées, elles sont appliquées contre de forts pilastres, dont l'épaisseur est de environ $0^{m},80$, et la largeur de $1^{m},60$.

Comme la voûte de la nef du milieu est détruite, les colonnes, dont le diamètre est de $0^{m},60$, avec les pilastres massifs auxquels elles sont adhérentes, supportent encore de grands arcs latéraux d'un cintre surbaissé, et les parties de mur au-dessus s'élèvent jusqu'au plancher établi dans le sens de la longueur de l'édifice.

Les colonnes du côté gauche se trouvent comprises dans le mur qui fait la séparation de la nef de ce même côté d'avec la grande nef.

L'antique église, ainsi réduite aux deux nefs du milieu et du côté droit, conserve, dans le sens de sa longueur, quatre grandes arcades, d'un cintre un peu surbaissé, qui s'appuyent sur les colonnes et les pilastres; l'une d'elles se trouve dans la partie de l'édifice qui peut être considérée comme le chevet, ou le chœur. Ces arcades indiquent le nombre des travées de l'église (1).

---

(1) Une explication devient ici nécessaire : elle servira à éclaircir et

La nef latérale, qui est à droite, puisque celle de gauche a été supprimée, est plus basse que la nef du milieu ; son architecture ogivale fait nécessairement remonter le temps de sa construction à une époque moins ancienne que celle où avait été construite la grande nef. Cette nef droite, avec celle du côté gauche, qui devait en tout lui être semblable, paraissent avoir été ajoutées, à une époque postérieure, à la nef du milieu, afin d'étendre et d'agrandir l'espace intérieur, devenu insuffisant pour l'assistance qui venait du dehors ; mais les constructeurs, sans doute pour ne se point écarter de la manière de bâtir de leur siècle, ne s'étaient nullement attachés à imprimer le caractère de l'unité architectonique au développement donné à l'édifice religieux.

La nef latérale droite à conservé sa voûte en ogive ; de minces arceaux en descendent et viennent, du côté de la nef du milieu, s'appuyer sur des colonnettes appliquées contre les parties de mur, auxquelles sont adossées les fortes colonnes du milieu de l'édifice. Ces colonnettes, au nombre de cinq, sont très-simples, avec seulement deux minces nervures.

Les arceaux appliqués contre les murs latéraux de la nef droite correspondent aux arcades surbaissées de la nef principale. La même nef paraît n'avoir été éclairée que par une seule fenêtre recevant le jour du côté de l'ancien parvis. Il y a encore un arceau en ogive à l'extrémité de cette nef ; il pouvait être une sorte d'encadrement pour un autel placé au-dessous et appuyé contre le mur de fond.

La nef du côté gauche, qui n'avait pas plus d'élévation que celle du côté droit, n'était pas mieux éclairée du dehors. Ainsi, une certaine obscurité devait régner dans les deux nefs, entièrement privées d'ouvertures latérales.

---

rectifier, dans toute cette partie, mon texte, qui était déjà imprimé. La nef centrale, seule, fut une seconde église, reconstruite, au X^e^ siècle, sur l'emplacement même d'une autre église, plus ancienne. Lorsqu'on voulut, au XV^e^ siècle, l'agrandir, au moyen de bas-côtés, ou de deux nefs latérales, et lui donner ainsi plus de largeur, on ouvrit ses deux murs en arcades, pour établir une communication entre ce qui existait déjà et les parties nouvelles.

La démolition de la voûte en plein cintre de la nef du milieu avait permis d'établir, dans la partie supérieure de l'édifice, mais l'un au-dessus de l'autre, deux vastes emplacements, dont le plus près des combles servit de lieu de dépôt pour des bois à l'usage particulier des ouvriers du Génie français. L'on y pouvait voir, avant la guerre de 1870, un approvisionnement de fortes tiges de cornouiller destinées à la fabrication de manches d'outils, comme de pioches, de pelles, de pics, de haches, etc., pour les sapeurs du Génie. A la même époque, toute la partie du bas de l'antique église était remplie par les voitures et les caissons du train de la même arme, qui servaient au transport du matériel.

Aujourd'hui que rien encore n'a été changé dans cette partie inférieure, le curieux, ou l'observateur, qui s'est avancé jusqu'à la ligne qui avait paru séparer la nef du sanctuaire, se trouve entre deux issues ouvertes sur ses côtés, mais assez semblables à de larges portes aux arcades en cintre surbaissé. C'est par elles que les religieuses du monastère entraient à l'église pour l'office du chœur, et en sortaient ensuite. Du côté droit, en-dehors, était le cloître, aujourd'hui détruit, mais dont une galerie basse et voûtée subsiste encore, en partie, sous la maison occupée par le colonel du Génie ou des pionniers, directeur des fortifications. Cette galerie, en contre-bas du jardin actuel, qui fut le préau du cloître, recevait le jour de ce même côté, et devait conduire à la maison abbatiale.

Au côté gauche et opposé de l'église, un passage en voûte ogivale avait été pratiqué à travers la nef supprimée, et il semble indiquer que la suppression de cette partie de l'édifice, au moyen d'un mur construit entre les grosses colonnes, avait été faite par la volonté même des religieuses, auxquelles l'église avait enfin paru trop spacieuse. Des quatre angles du passage voûté s'élèvent de simples arceaux aboutissant à la clé de voûte, qui porte un écusson sculpté, celui, peut-être, d'une ancienne abbesse du monastère. Le passage conduisait aux habitations des religieuses, dans la partie de l'abbaye située au midi de l'église. La maison abbatiale occupait, au contraire, le côté du nord.

Dans les pages qui précèdent, j'ai essayé de faire connaître l'état intérieur de l'ancienne église de Saint-Pierre-aux-Nonains, mais

je ne me dissimule pas que ma description pourra être jugée bien imparfaite. Toutefois elle me paraît suffire pour appeler l'attention sur cet édifice chrétien, le seul d'une époque déjà reculée que possède la ville de Metz, et qui se distingue de tous les autres édifices, encore aujourd'hui consacrés au culte, par la simplicité de son architecture.

En effet, l'antique église de Saint-Pierre nous présente les principaux caractères d'un style d'architecture qui peut s'appeler primitif, parce que rien ne s'y révèle du travail de la sculpture et de la décoration extérieure, que nous reconnaissons toujours plus ou moins dans la construction de beaucoup de nos églises. L'observateur, qui examine attentivement celle-ci, soit qu'il se place devant l'entrée, sur le terrain de l'ancien parvis, soit que, après s'être éloigné, il la considère de l'Esplanade et de l'endroit où fut le groupe en bronze du cerf et des deux aigles, afin de mieux embrasser du regard l'ensemble de l'édifice, y doit nécessairement reconnaître l'empreinte de l'art le plus simple, qui peut, seulement avoir été pratiqué à l'époque de la construction des anciens lieux de prière et des premiers sanctuaires de nos contrées.

Il n'est d'ailleurs possible d'établir aucune comparaison entre l'église de Saint-Pierre et les autres églises de Metz, dont la construction déjà ancienne est néanmoins postérieure de quelques siècles, parce qu'il y a trop de différence entre leurs architectures. Pour ces dernières églises, la pierre de grand appareil a été beaucoup plus employée, et l'art perfectionné du sculpteur, en s'appliquant diversement à lui donner des formes nouvelles, a surtout consisté à en tirer le plus d'utilité possible pour la solidité des édifices, et pour leur élégance et beauté.

Plusieurs des anciennes églises de Metz ont aussi été édifiées sur le plan d'une croix latine, avec des collatéraux, ou des nefs sur les côtés, et une abside semi-circulaire au chevet. La même disposition se retrouve dans un grand nombre d'églises des contrées de l'Occident. Or, le plan de notre église cathédrale, et celui de chacune des églises de Saint-Vincent, de Saint-Martin, et de Saint-Eucaire, représentent exactement la croix latine. Mais ce que nous devons plus particulièrement remarquer dans la cathédrale, c'est une inclinaison, dans le plan de la croix, et comme

une déviation, à gauche, du grand axe de l'édifice, vers son extrémité; d'où les entrepreneurs de certains travaux de pavage, exécutés dans le sanctuaire, ont été amenés à constater une inclinaison du chevet dans le même sens, c'est-à-dire, à gauche, par rapport à la grande nef. Cette inclinaison est, du reste, très-apparente pour le spectateur placé dans la partie gauche de la rotonde.

Des observations semblables avaient été déjà faites, en d'autres lieux, au sujet de la position des chevets de certaines églises. C'est à vrai dire, une irrégularité dans l'ordonnance générale et l'ensemble d'un grand vaisseau d'église, comme celui de notre cathédrale. Aussi, nos architectes et nos constructeurs modernes ne veulent reconnaître ici qu'un défaut de raccordement des diverses parties de l'immense édifice, pour la construction duquel, et son entier achèvement, trois siècles de travaux avaient à peine pu suffire. Mais, dans la pensée des constructeurs du Moyen-Age, très-instruits assurément des traditions symboliques de l'art chrétien, le plan même de la croix adopté par eux, l'irrégularité d'alignement qui se remarque dans le haut de la cathédrale, la rupture de la ligne droite, et l'inclinaison, très-sensible à l'œil, de cette partie supérieure vers la gauche, durent vraisemblablement représenter la position du corps de Notre-Seigneur sur l'arbre de la croix, et sa tête inclinée, au moment de rendre le dernier soupir.

Après ces observations, il est assez évident que l'église de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonains, plus ancienne que les églises de Metz dont je viens de parler, doit appartenir à une classe à part d'édifices chrétiens, d'abord, par son plan, qui est celui d'un grand rectangle, puis, par le style simple et primitif de son architecture. Un art aussi simple, duquel semblent avoir été exclues la décoration extérieure et la sculpture, surprend le curieux, habitué à ne voir et à ne chercher le plus souvent que les églises d'un aspect monumental, et lui en révèle en même temps l'antiquité.

La position de l'église de Saint-Pierre paraît avoir été choisie sur l'emplacement même d'une vieille ruine d'édifice, c'est-à-dire, d'une fabrique romane, ou, peut-être, romaine, dont les matériaux

devaient être employés à la construction de l'édifice chrétien (1). Les travaux de démolition, qui ont été exécutés, au mois de Février 1875, pour diminuer l'élévation du mur de la nef latérale droite de l'église, m'ont donné la certitude du fait que ce qui pouvait être resté de l'édifice antique avait aussi, dans une large proportion, été mis en œuvre pour la construction générale du monument. Ainsi, au moyen des matériaux gallo-romains, moellons et carreaux de terre cuite, trouvés dans l'emplacement de la fabrique, les murs de l'église durent être construits, d'abord, avec une grande solidité, puis, par imitation de la manière de bâtir des Romains, comme nous avons pu le reconnaître, pendant la démolition du mur, aux lignes doubles, et disposées horizontalement, de carreaux de terre cuite, mais séparées, les unes des autres, dans la hauteur du mur, par un intervalle de environ un mètre.

Cependant, sur l'emplacement de la fabrique, c'est-à-dire, de l'ancien édifice, un grand pan de mur était demeuré debout; c'est le mur que nous voyons encore aujourd'hui, et qui présente sa face extérieure au soleil couchant. Les constructeurs de l'église le firent aussi servir en le comprenant dans le chevet, qui, par l'effet de cette disposition, se trouva fermé et terminé carrément.

Parallèlement à la nef du côté droit de l'église, subsistait encore, au commencement de l'année 1875, la partie de l'ancien cloître de l'abbaye, qui avait eu un préau au milieu de ses galeries voûtées. J'ai désigné, par le nom de promenoir, cette partie du cloître, dans ma Notice; elle ressemblait assez à une grande salle, et n'était séparée de l'église que par le mur de la nef dont l'élévation a été diminuée. Son étendue en longueur pouvait être la même que celle du sanctuaire et du chevet. Cette partie d'édifice avait une toiture d'ardoises, à double pan, élevée et très en peute, qui empêchait que le spectateur, placé au coin de l'Esplanade et de l'ancien bastion de Saint-Pierre, pût embrasser du regard l'église

(1) L'emplacement choisi fut celui de la première église de l'abbaye, depuis sa fondation, église tombée en ruines. Mais dans la seconde construction, on fit vraisemblablement usage de beaucoup d'anciens matériaux de provenance romaine, extraits des ruines du premier édifice.

entière, et ne lui laissait presque apercevoir que les tuiles dont la nef du milieu est couverte. Dans les temps de pluie, la moitié des eaux de la toiture s'écoulait du côté de la nef droite. Or, MM. les directeurs du Génie allemand, ou du corps des Pionniers, avaient remarqué que la charpente de la toiture, et les bois du plancher, établi au-dessous et porté sur trois fortes colonnes cylindriques de pierre, placées sur une ligne parallèle à celle du mur de la nef, étaient dans un grand état de vétusté; ils furent d'avis, en conséquence, de faire démolir toute cette partie couverte de l'ancien cloître. Ce sont les bois et les énormes poutres de la charpente et du plancher, avec les fûts des colonnes, que nous avons vu couvrir tout le terrain en-dehors de la grande porte s'ouvrant au midi des habitations militaires.

Depuis que ce qui était resté du cloître est démoli, à l'exception cependant de la petite colonnade, qui le séparait du jardin du colonel (où fut le préau), et qui a été laissée debout comme un souvenir de l'état précédent du lieu, il est devenu facile à tout observateur, placé au coin de l'Esplanade et de l'ancien bastion de Saint-Pierre, de découvrir la vieille église de l'abbaye dans son étendue en longueur. On voit apparaître, d'abord, le mur antique qui termine le chevet, puis la face septentrionale, de la nef du milieu percée, presque sous le toit, de sept ouvertures, ou baies en plein cintre, peu grandes; pour compter le nombre de ces dernières, il faut être dans le jardin du colonel du Génie, ou, plus loin, à l'Esplanade. C'est aussi de là que l'on découvre une partie de la nef latérale droite; sa toiture d'un seul pan, et celle à quatre pans de la nef principale, n'ont reçu que des couvertures de tuiles.

Afin de ne rien omettre, il convient d'ajouter que le sol du promenoir, ou mieux, de la partie démolie de l'ancien cloître, en contre-bas du sol de l'église, était grossièrement pavé, et que l'on y descendait par la porte en forme d'arcade, ouverte du côté du nord. Mais, à chaque extrémité de la petite colonnade, parallèle au mur de l'église, et séparant cette partie du cloître de l'ancien préau, il y avait eu un large passage en plein cintre. L'un et l'autre se trouvaient murés lorsque furent commencés les travaux de démolition. Ils indiquaient les galeries supprimées du cloître.

L'ouverture du passage, correspondant à la porte latérale de l'église, laissa voir la petite galerie qui subsiste encore en partie sous la maison du colonel du génie.

Maintenant, si je passe du côté de l'église qui est à l'exposition du midi, je ne retrouve pas, comme du côté du nord, sept ouvertures, ou baies en plein cintre; les unes ont été murées, les autres changées en fenêtres modernes, et il en reste à peine une seule dans sa forme ancienne. La face principale de l'église, où se trouve la grande porte d'entrée, de construction moderne, a conservé trois baies en plein cintre, mais il y en avait eu quatre pour éclairer, par le devant, la nef du milieu. Les deux du bas subsistent encore, et une seule a été conservée, du côté gauche de l'entrée, dans le haut de cette façade, dont l'architecture élémentaire et simple ne diffère pas de celle du reste de l'édifice. En effet, s'il y eut autrefois une porte ancienne, du même style que celui des fenêtres que nous voyons, il n'y eut cependant aucun portail orné de colonnes et de sculptures. Vous remarquerez aussi à peine quelques moulures aux fenêtres. La toiture à quatre pans de la nef du milieu ne paraît pas avoir eu plus d'élévation, et le peu d'ouverture des fenêtres ne dut laisser descendre, dans l'intérieur de l'édifice, qu'un jour très-affaibli. Un passage avait été ménagé derrière le chevet, au moyen de deux arcades correspondantes qui subsistent encore. Enfin, l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, comme les églises des premiers temps chrétiens, avait été construite sans tour, sans campanille. En résumé, la vue seule du monument suffit à en révéler l'antiquité au curieux, à l'observateur, et l'art simple, et en quelque sorte primitif, qui l'a élevé, lui paraîtra s'être inspiré des traditions de l'art pratiqué, pour la construction des premières églises, à l'époque qui suivit l'événement considérable de la conversion de l'empereur Constantin-le-Grand au christianisme.

Par l'essai descriptif qui précède, j'ai eu pour but d'attirer l'attention sur le plus ancien monument chrétien que possède encore la ville de Metz. Rien ne fait supposer que, dans la suite, il ait une destination différente de celle d'aujourd'hui, et qu'il soit affecté à un autre service. Tout au contraire, son utilité actuelle, comme grande remise militaire pour le train du Génie, semble

assurer sa conservation. D'ailleurs, les habitations des Chefs supérieurs de l'arme du Génie sont voisines du monument, et l'entourent en quelque sorte, puisqu'elles occupent, des deux côtés du midi et du nord, plusieurs dépendances de l'ancienne abbaye de S.-Pierre-aux-Nonains. De la sorte, nous pouvons au moins espérer que la vieille église continuera de subsister à l'état de *fabrique*, c'est-à-dire, de très-ancien édifice, enlevé à sa première destination, et intérieurement mutilé.

Maintenant, il est juste de dire que les premières recherches sur les deux abbayes de Ste-Marie et de St-Pierre ont été faites par M. de Bouteiller ; c'est à lui que nous devons les premières études, et il y embrasse à la fois la partie historique et la partie monumentale de chacune d'elles. Sa communication la plus ancienne à ce sujet remonte à l'année 1861. Il y établit clairement, et en parfait accord avec M. Aug. Prost, que les véritables positions de St-Pierre et de Ste-Marie sont celles que le lecteur connaît maintenant par tout ce que nous en avons dit (1).

Cette première communication, faite par M. de Bouteiller à notre Société d'archéologie, fut une sorte d'anticipation sur une autre très-étendue qu'il fit, l'année suivante, à l'Académie de Metz (2). Son travail, pour lequel il s'est livré à l'étude et au dépouillement minutieux des nombreuses pièces, qui composent le *fonds Saint-Pierre* de nos archives départementales, me permet de préciser, en les rectifiant, quelques points de ma Notice supplémentaire sur l'église de Saint-Pierre-aux-Nonains. Ainsi, cette église, je parle de la nef du milieu, qui est la partie vraiment ancienne du monument, est un second édifice construit à la fin du Xe siècle, vers 990, sur l'emplacement et les ruines d'une première église, qui datait de l'époque même de la fondation du monastère de Saint-Pierre, c'est-à-dire, du commencement du

---

(1) *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.* Séance du 12 Décembre 1861.

(2) *Notice sur les anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz, et sur la Collégiale royale de Saint-Louis*, par M. E. de Bouteiller. Dans les *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, année 1862-1863.

VII^e siècle. Éleuthère, duc des Français, du temps des rois Théoderic et Théodebert, avait fondé l'abbaye vers l'an 620, et l'avait aussi dotée de revenus suffisants pour l'entretien d'un grand nombre de religieuses. Sainte Valdrade ou Valdrée, sa parente, en fut la première abbesse (1).

Par suite de l'inobservation de la règle primitive, du relâchement dans la discipline, du défaut d'ordre et d'administration, et de diverses autres causes, les édifices qui formaient le couvent, au X^me siècle, se trouvèrent dans un étrange état de délabrement. Le lieu saint, même, pouvait à peine être reconnu parmi les ruines que le temps avait accumulées (2). Ce fut alors, vers l'année 990, comme il y a lieu de le supposer, que l'on construisit l'église qui subsiste encore aujourd'hui, et il ne resta de l'ancienne, ou de la première, que le grand mur du chevet, entièrement bâti avec des matériaux gallo-romains.

Dans un autre opuscule, publié, en 1869, sous le titre de : *Monastica Metensia*, M. de Bouteiller est de nouveau revenu sur le sujet de l'abbaye de Saint-Pierre ; mais sa notice est très-courte, et il la termine par cette phrase :

« Il en reste encore une église transformée en magasin dont le » chœur est du septième siècle, la nef du dixième et les colla- » téraux du quinzième (3). »

---

(1) *Notice sur les anciennes abbayes* etc., page 122.

(2) *Notice sur les anciennes abbayes* etc., pages 127, 128 et 129.

(3) *Monastica Metensia*. Recueil de *Notices sur quelques anciens monastères de Metz*, par M. E. de Bouteiller, membre de l'Académie impériale de Metz, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle. Metz, 1860 ; page XXXIV.

NOTE B.

A la vue du grand mur d'architecture romane, qui termine et ferme le chevet de l'église de Saint-Pierre, et présente sa face extérieure au soleil couchant, un observateur peut faire la réflexion que l'église primitive, celle du septième siècle, à laquelle il avait appartenu, ne devait manquer ni d'art ni de grandeur. La solidité et l'aspect monumental de ce reste du premier édifice le firent conserver, au dixième siècle, par les constructeurs, qui le relièrent au chœur de la nouvelle église à élever sur l'emplacement ancien.

La partie inférieure, de ce reste de la première *fabrique*, construite en moellons piqués de petit appareil, posés par assises réglées, a pu paraître à quelques-uns un travail romain, cette bâtisse en a une grande apparence; mais la partie au-dessus, jusqu'au toit, paraît avoir été seulement une reprise et une continuation de l'ouvrage plus ancien, moins régulièrement exécutée avec des matériaux semblables, fournis par l'emplacement même d'un édifice en ruine.

Quoiqu'il en soit de cette opinion particulière, l'emploi de matériaux gallo-romains, dans la partie supérieure du mur, ne peut être un sujet de doute; ces matériaux sont reconnaissables aux moellons et aux larges carreaux de terre cuite, mis en œuvre dans les arcs et les cintres des deux grandes doubles baies, ou baies géminées, par lesquelles a été éclairée la nef du milieu de la seconde église.

La partie inférieure présente aussi deux grands arcs en plein cintre, construits avec des moellons de moyen appareil; ici le travail est plus régulier, mais ce n'est nullement une raison pour dire que le bas de l'ouvrage est romain, vu que « les édifices que » l'on croit dater du temps des Romains, ont quelquefois obtenu » cette réputation, parce qu'ils ont été bâtis avec des matériaux » employés plus anciennement par les Romains (1). »

---

(1) *Antiquités d'Aix*, par M. De Saint-Vincens. *Annales Encyclopédiques*, tome V, Octobre 1817.

Ainsi, les Bénédictins, auteurs de notre histoire, pouvaient être dans l'erreur, lorsqu'ils exprimaient l'opinion que « le grand pan » de mur qui subsiste encore derrière l'Abbaye de Sainte-Marie » (à la Citadelle) paraît avoir fait partie de l'enceinte de Metz du » tems des Romains (1). »

Ici, il y a lieu d'observer, d'abord, que le grand pan de mur se trouve derrière l'Abbaye de Saint-Pierre, et nullement derrière celle de Sainte-Marie, située tout à côté du rempart de la ville; ensuite, qu'il n'est pas admissible que l'enceinte romaine se soit étendue aussi loin, pour embrasser un vaste espace, sans établissements publics, ni particuliers, qu'aucune nécessité n'obligeait à protéger par un ouvrage de défense contre une attaque extérieure. L'erreur de nos historiens venait d'un rapport de ressemblance entre le mode de construction du grand pan de mur de la citadelle et celui de quelques ruines romaines, qu'ils pouvaient, de leur temps, encore voir et observer en plusieurs lieux de la cité. Mais ces restes d'édifices et de murailles ont disparu depuis, et, aujourd'hui, je ne sais s'il y en a d'autres que ceux qui subsistent, dans la rue des Clercs, au fond de l'habitation de M. Victor Jacob, à la Bibliothèque, derrière la galerie du rez-de-chaussée, et dans les deux maisons de feu M. Moisson et des Dames Carmélites, de la rue des Trinitaires.

A la même époque où les Bénédictins faisaient imprimer l'*Histoire de Metz*, un autre religieux de l'Abbaye de Saint-Arnould, Dom Joseph Cajot, publiait son petit volume rempli de faits de découverte et de récits relatifs aux antiquités de Metz (2). Or, à la page 45 du livre, dans le but de donner un fondement à la conjecture que « sous la domination des Romains, « Metz » ne » s'étendoit point au-delà de la rivière de Mozelle, et que l'isle » du saulcy étoit entiérement hors des murs, » Dom Cajot parle, de « 1° ces restes de murs romains qui subsistent encore derriere

(1) *Histoire de Metz* par des Religieux Bénédictins, etc. A Metz, M.DCC.LXIX. Voyez à la page 167 du Tome premier.

(2) Les *Antiquités de Metz*, ou *Recherches sur l'origine des Médiomatriciens*, etc. A Metz, chez Joseph Collignon, etc. M.D.CC.LX. Petit in-8.

» l'appartement des Chanoinesses de Sainte Marie, où l'on remar-
» quoit n'a guéres l'emplacement des tours qui flanquoient les
» fortifications de la ville, mais dont les vestiges ont disparus
» depuis que l'on a construit le long de la riviere plusieurs
» édifices qui les dérobent aux yeux. »

Je continue la citation : « 2° Lorsque l'on a réparé en 1739, le
» quay de Saint Pierre, on a tiré de sa fondation une quantité
» considérable de grosses pierres taillées, qui formoient les
» premiers lits des fondemens de cette muraille, que je crois
» avoir été une continuation de celle qui régne derrière Sainte
» Marie. »

Le quai Saint-Louis occupe, de nos jours, toute l'étendue du bord de la rivière, où subsistaient ces restes de murs romains dont parle Dom Cajot, et où l'on avait remarqué l'emplacement des tours qui flanquaient les fortifications de la ville. Par ces mots « l'appartement des Chanoinesses de Sainte Marie, » il faut entendre les habitations de ces dames nobles du Chapitre royal de Saint-Louis. Elles demeuraient à proximité de leur église, dont la rue Sainte-Marie a reçu le nom. Les maisons transformées des dames occupent le haut de la place de Chambre. Quelques-unes, peut-être, conservent intérieurement des parties de l'enceinte romaine, contre laquelle elles seraient appuyées, ainsi qu'il y a lieu déjà de le supposer pour les maisons de la rue des Roches, dont les fondations plongent dans la rivière, et sont probablement les solides massifs sur lesquels avait été établie la muraille romaine.

En nous faisant connaître les ouvrages romains, dont quelques restes pouvaient encore être vus, au temps où il écrivait, Dom Cajot omet de nous apprendre qu'un de ces restes se trouvait dans l'enceinte même de l'Abbaye de Saint-Arnould, au bas du jardin en terrasse de la maison abbatiale, convertie plus tard en hôtel pour l'habitation d'un général. Il n'y a pas plus de quinze ans que nous avons encore pu observer ce reste d'épaisse muraille, de la rue Sous-Saint-Arnould, presque à côté de l'hôtel du Pélican. Comme la grande porte, qui s'ouvre sur cette rue, au bas de l'ancienne terrasse, laissait souvent l'entrée libre aux passants curieux, je me suis plusieurs fois arrêté pour examiner ce massif d'ancienne maçonnerie ; je ne doute pas qu'il ne soit antique Il devait

faire suite aux restes de murs romains, que Dom Cajot avait observés derrière Sainte-Marie, et il était sur le même alignement. Mais, aujourd'hui, le massif se trouve couvert, jusqu'à une hauteur de trois mètres, par des remblais de terre et de pierres, et, sur cette élévation, a été établie une nouvelle terrasse avec berceau, pour l'agrément du général allemand qui commande la division.

Une dernière remarque à faire, au sujet du mur de construction romane de l'église de Saint-Pierre, à la citadelle, c'est que, privé d'un couronnement régulier et de corniche sous le toit, il paraît avoir eu plus d'élévation, de sorte que, pour être relié au chevet de la seconde église, sa première hauteur probablement a été réduite et rabaissée à celle d'aujourd'hui. Depuis les travaux exécutés, en 1875, par la Direction du Génie, une ouverture a été pratiquée dans ce mur, sous le toit, au-dessus des deux doubles baies, ou baies géminées en plein cintre, pour l'établissement d'un deuxième colombier de pigeons voyageurs. C'est une dégradation, à la vérité peu considérable, faite au mur antique, et dont l'utilité n'était pas démontrée, par la raison qu'un premier colombier de ces pigeons voyageurs se trouvait déjà établi tout en haut de la face d'entrée de l'église. Le mur est le seul reste de ce genre de construction, et de cette architecture, que possède encore la ville de Metz; mais, si d'autres changements y étaient faits dans la suite, ils lui feraient par-là même perdre son aspect monumental. Cependant, il est très-désirable, dans un intérêt d'art, que le style de cette partie de *fabrique*, du Moyen-Age, ne soit point détruit et effacé par quelque nouveau travail.

Des travaux, qui avaient pour objet le remaniement et la reconstruction partielle de l'intérieur de la maison n° 35 des Arcades, sur la place Saint-Louis, ont été exécutés dans le cours de l'année 1878. Ces travaux, poussés jusqu'au fond de l'habitation, ont fait apparaître le grand mur contre lequel elle avait été appuyée, par derrière, mur qui n'est autre qu'une portion, selon l'étendue en largeur de la maison, de l'enceinte fortifiée de Metz pendant le Moyen-Age. Une petite fenêtre carrée, mais d'un ancien style, paraît seule, du côté gauche, dans le haut de la muraille d'enceinte, et, du côté droit, se présente en saillie et se dresse une forte tour ronde, dont la hauteur égale encore celle de la muraille, qui est de environ

huit mètres. Cette tour a été conservée, quoiqu'elle occupe une grande place dans l'intérieur de la maison des Arcades, et qu'elle rende très-irrégulière la disposition des appartements. Il y a lieu de supposer que les autres maison des Arcades, les voisines de celle qui porte le n° 35, et même celles des extrémités, ont aussi, pour appui de derrière, la vieille enceinte fortifiée de Metz, et que son prolongement établit une ligne marquée de séparation entre les maisons de la rue de la Chèvre et les Arcades, les premières ayant été construites au dedans, et les secondes, au dehors de l'enceinte. De cette façon, se trouve vérifié et pleinement confirmé ce que disait M. Aug. Prost, aux pages 14 et 15 de sa brochure sur *les Fouilles de Metz en 1875*.

Note C.

Les carreaux de terre cuite, les dalles et les fragments, timbrés des noms de potiers gallo-romains, qui proviennent de la position de notre ancienne Citadelle et des terrains environnants, me paraissent être les premiers produits de ce genre de fabrication découverts à Metz. Il n'y en avait pas eu encore d'exposés dans la galerie de notre Musée municipal, où les anciens Conservateurs s'étaient pourtant appliqués à réunir des spécimens de tous les objets de terre cuite, trouvés sur divers points de la cité et de sa banlieue. Or, les inscriptions, que nous avons recueillies, par suite de la découverte faite à la Citadelle, peuvent être placées dans l'ordre suivant :

ADIVTEX
. DIVTEX
....TEX
ADIVTIC.
ADIVTICE
...VTICE
MARADIVTICE
...VTECEBEN
.....AP
..AƆ (pour CA)
OqAƆ (pour CAPO)
ZADENAC

Ces diverses inscriptions, qui paraissent représenter des noms de fabricants de poterie, ou de tuiliers gallo-romains, sont en relief dans des empreintes en creux; les deux planches, jointes à la Notice, le montrent assez, mais les noms s'y trouvent différemment disposés.

Selon M. Abel, les inscriptions ADIVTEX, ...VTEX, ADIVTICI, avaient été déjà lues sur des carreaux de fabrique romaine, trouvés à Yutz, village situé aux portes de Thionville, sur la rive droite de la Moselle. Cette position, d'abord appelée *Jeust*, puis *Yutz*, a tiré son nom du nom latin *Judicium*, qui lui fut donné, dès les premiers temps de la période carlovingienne, en souvenir d'une assemblée d'évêques, qui s'était tenue, en 844, dans l'église du lieu, pour rétablir l'accord entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire, Lothaire, Louis et Charles, et rendre ainsi la paix à l'Église troublée par leurs divisions (1). Mais, ce que M. Abel a omis de nous dire, relativement à l'endroit particulier de la découverte de briques, ou de carreaux de terre cuite à inscriptions, au village d'Yutz, près de Thionville, M. Teissier, ancien sous-préfet, peut nous l'apprendre dans l'*Histoire* qu'il nous a laissée. Il y rappelle qu'un grand nombre de briques à inscriptions avaient été trouvées dans les ruines de la chapelle de Haute-Yutz, détruite, en Juin 1815, lorsque le général qui commandait à Thionville eût fait mettre le feu au village, afin d'éclairer les dehors de la place, dont il était trop rapproché. L'église paroissiale de Basse-Yutz fut alors également détruite (2).

Cependant, les inscriptions, sur des dalles de terre cuite, que nous avons recueillies, ne sont point particulières à Metz; la plupart même ont été lues ailleurs. Ainsi, les galeries d'antiquités de Trèves et de Sarrebruck possèdent beaucoup de carreaux, ou de dalles, avec les inscriptions suivantes, les unes entières, les autres mutilées : ADIVTEX, ADI....., ADIVTIC., ADIVTICI, ..DIA.., ..DIVTIC., ..DIVTICI, CAP..., CAPI, CAPIO, CAPIONI, IqAↃ, OIqAↃ, ces deux dernières, pour CAPI et

(1) Meurisse. *Histoire des Evesques de l'Eglise de Metz*, pages 196 et 197.

(2) Teissier. *Histoire de Thionville; Direction sur les recherches archéologiques, historiques*, etc., pages 429 et 430. — Viville. *Dictionnaire du département de la Moselle; Statistique;* au mot *Yutz*.

CAPIO. Il me reste des doutes au sujet de la parfaite exactitude de quelques-unes des inscriptions qui précèdent ; elles m'ont été rapportées à la suite d'une excursion à Trèves et à Sarrebruck, et les notes prises, l'avaient été peut-être trop rapidement. Les inscriptions VICTORINVS et Q : VAL : SABE, avaient été aussi recueillies.

Aujourd'hui, les dalles à inscriptions, découvertes en 1875, à la Citadelle, et plusieurs autres, sans inscriptions, avec des fragments de marbre cipolin, retirés, la même année, d'une profonde tranchée pratiquée dans l'impasse des Trinitaires, se retrouvent au Musée municipal.

NOTE D.

Les premiers travaux, du nouveau temple à construire pour la *Communion évangélique*, récemment établie à Metz, avaient été tout-à-fait arrêtés pendant l'année 1875 ; ils ne sortaient pas alors de terre, et n'atteignaient que le niveau du sol extérieur. Peut-être avait-on aussi voulu laisser s'affermir, par le tassement, les profondes fondations du futur édifice, construit au milieu de terres rapportées, qui avaient été amenées de toute part, pour combler le fossé de l'ancien Front-Saint-Vincent.

Une reprise des travaux a eu lieu en 1876, et, depuis, ils ont été continués, sans interruption, jusqu'à l'achèvement du grand œuvre, en 1878, du moins, pour toute la partie extérieure de l'édifice. Si, en la présente année 1879, les travaux intérieurs eussent été plus avancés, et si tout le haut de la tour carrée, placée à la grande entrée du temple, ne restait pas à construire, S. M. l'Empereur d'Allemagne, entouré de nombreux officiers généraux, et des personnes revêtues de fonctions publiques, à Metz, aurait pu présider la cérémonie d'inauguration de la nouvelle église à l'usage du culte officiel de l'Empire. Cependant, Sa Majesté et Son Altesse Impériale sont allées, le second jour après leur arrivée, visiter le temple pour s'assurer de l'état d'avancement des travaux ; elles ont paru satisfaites des grandes proportions données à l'édifice, dont le style d'architecture est emprunté de celui des églises catholiques, construites en très-grand nombre pendant le XIVe siècle, lorsque le style ogival rayonnant était

généralement appliqué et suivi. On peut toutefois observer qu'aucun signe extérieur n'annonce au spectateur un temple chrétien, et que, au lieu d'une *croix* sculptée de pierre, dont la place semblait marquée au-dessus de la porte orientale, c'est-à-dire, du côté de la ville, il y a seulement l'*aigle de Prusse*.

NOTE E.

Aux pages 184, 185 et 186 (Huitième Notice), j'ai parlé, mais seulement d'une manière accessoire, de l'Oratoire des Templiers, et j'ai dit que le projet, annoncé par l'ingénieur civil, qui dirigeait certains travaux, près de l'antique Église de Saint-Pierre-aux-Nonains, n'avait pas encore reçu même un commencement d'exécution. Je venais en effet de visiter l'Oratoire avec un vicaire de la cathédrale de Cologne. Or, le projet en question devait consister à faire du monument un petit musée lapidaire, dans lequel seraient réunis et disposés tous les objets et les fragments antiques de pierre, de marbre, de terre cuite, les morceaux de sculpture et les inscriptions, dont la découverte pourrait être faite à Metz. Un an après ma visite à l'Oratoire, c'est-à-dire, au mois de Septembre 1876, j'ai eu une seconde occasion d'y entrer, avec un respectable vieillard, M. H. Grote, savant docteur en droit, et archéologue distingué, de la ville de *Hannover*, ancienne capitale d'un royaume aujourd'hui annexé et supprimé. Nous avons trouvé le petit monument tout aussi vide et dégarni de fragments et d'objets antiques que je l'avais vu en 1875, et j'en ai conclu que le projet annoncé par l'ingénieur civil était abandonné. Il l'était effectivement, car la présente année 1879 a vu éclore un nouveau projet, qui sera très-probablement mis à exécution en 1880. En conséquence d'un avis exprimé et d'une demande présentée par le Génie allemand, d'une part, et, d'autre part, de l'approbation donnée par le ministère de la guerre, une école de télégraphie militaire sera établie dans l'Oratoire des Templiers. S. A. I. le Prince héritier, accompagné de généraux et d'officiers supérieurs, l'avait visité pendant le séjour de S. M. l'Empereur d'Allemagne à Metz, et, très-peu de temps après leur départ, plusieurs ouvriers, maçons, et vitriers, ont été envoyés

pour travailler aux réparations, reconnues comme très-nécessaires à tout le dehors du monument. Ainsi, il ne périra pas, il ne sera point détruit, mais l'intérieur recevra des changements et une sorte de transformation pour sa nouvelle destination.

Un reste de peinture murale à teinte plate paraissait encore tout récemment dans la partie supérieure d'une niche de forme ogivale, qui est du côté droit, dans l'Oratoire. Ce morceau de peinture, un peu effacé par le temps, représentait la façade principale d'une grande église, de la plus belle époque de l'architecture romane; des cinq tours carrées, qui la surmontaient, il y en avait encore trois assez apparentes, et le style particulier de leur architecture se trouvait caractérisé par de simples fenêtres allongées et en plein cintre. Je ne suis pas éloigné de croire que cette majestueuse façade avait pu représenter celle même de la grande, célèbre, et *auguste basilique de Saint-Arnould*, détruite, à la nouvelle de l'approche de Charles-Quint venant assiéger Metz. Il est à craindre que la conservation, de ce reste de peinture murale, soit jugée de très-peu d'intérêt pour l'art et pour l'histoire, et que le morceau, en partie effacé, disparaisse bientôt sous le badigeon, dont l'intérieur de l'Oratoire pourra être recouvert.

NOTE F.

Le petit édifice, figuré sur le croquis de la citadelle, que M. Aug. Prost, vers la fin de sa Lettre, appelle une dépendance de Saint-Pierre-aux-Nonains, fut en réalité l'Église de Saint-Jean, paroisse de cette même citadelle. Dans son *Dictionnaire du département de la Moselle*, M. Viville en a dit ce qui suit (1) :

« Saint-Jean peut, sans contredit, être regardée comme la pre-
» mière paroisse de Metz. On se rappelle que cette Église est le
» baptistaire construit par les soins de S. Clément, près de la re-
» doute du Pâté. Détruite en 1552, elle fut réédifiée dans la citadelle,
« sous la même invocation, au-dessous du magasin des vivres,
» et prit le titre de Paroisse Royale. On l'a démolie en 1813. »

---

(1) Tome premier, page 425.

VARIÉTÉS

VARIÉTÉS.

Inscription latine, en caractères du XIVe siècle, dits gothiques, recueillie à Laon, en Picardie, et rapportée au mois d'Avril 1851.

Vermibus hîc donor et sic ostendere conor
Qualiter hîc ponor ponitur omnis honor.
Petrus de ponte abbas.

Cette inscription se lit sur une plaque carrée de bronze, appliquée sur la face principale d'un des piliers de l'antique église abbatiale de Saint-Martin, à Laon; elle accompagne le sujet dont la description suit: « L'abbé, du nom de *Petrus de ponte*, est représenté » entièrement nu, couché dans le tombeau, et couvert d'une » multitude de vers attachés à son cadavre. Des insignes de son » ancienne dignité il ne lui reste que la mître sur la tête et la » crosse abbatiale couchée à côté de lui. Au-dessus du tombeau » se voit une petite porte ouverte à gauche. S. Pierre, reconnaissable à sa tête chauve et à la clef qu'il tient, est debout et » présente l'abbé à genoux et ayant les mains jointes, mais revêtu » de la chape, coiffé de la mître, et avec la crosse près de lui, à » la Très-Sainte-Vierge, assise, couverte d'un grand manteau, et » portant une couronne royale sur la tête. Elle tient Notre-Seigneur » enfant couché sur ses genoux et appliqué contre son sein. »

Les observations et les découvertes qui suivent peuvent remonter aux années 1874 et 1875; mais quelques-unes, dans leur nombre, ont été plus anciennes.

Il y a des carrières de pierres au-dessus d'Ancy-sur-Moselle, village situé, vers l'ouest, à une petite distance de celui d'Ars-sur-Moselle. Un curieux, qui les visitait, y crut reconnaître certains fragments de pierre taillés en forme de haches, et il conclut que ces débris étaient des restes de l'époque celtique. Il fut confirmé dans cette opinion, lorsqu'il eût appris que, aux mêmes lieux, on avait trouvé des monnaies anciennes semblables à des boutons. Or, les collecteurs de médailles savent assez que les monnaies gauloises de bas *electrum*, et celles de *potin*, coulées au moule, sont épaisses et convexes d'un côté, et que, à première vue, elles pourraient être prises pour de grossiers boutons de métal.

Au-dessous des carrières, un bois d'arbres résineux, de plantation récente, est désigné sous le nom de *bois romain*, à cause des nombreux débris gallo-romains et des substructions, que l'opération de défrichement du terrain avait fait découvrir.

Près du village de Sainte-Ruffine, des substructions et des débris gallo-romains ont été de même observés, et des monnaies anciennes y ont été recueillies.

Non loin de là, se trouve une étendue de terrain dans lequel notre regretté confrère, M. l'abbé Goulon, avait reconnu la présence de scories de fer, d'où il avait conclu à l'existence d'une forge, mais à une époque ancienne, impossible à déterminer.

Une position antique, plus connue, et particulièrement digne d'attirer l'attention, au point de vue de l'archéologie celtique, est celle dont j'ai parlé dans mes *Recherches et Souvenirs de numismatique gauloise* (1). Cette position, peu éloignée des villages de Scy

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., pages 207 et suivantes.

et de Lessy, se trouve sur le revers septentrional du mont Saint-Quentin ; l'on y peut arriver en prenant le chemin de Plappeville à Lessy par le col de la montagne. Or, le propriétaire d'une vigne avait rencontré des arrasements de murs dans son terrain, et l'espace compris entre ces fondations à fleur de terre, lui avait paru être de 3 à 4 mètres carrés. Il fit donc quelques travaux de défrichement, afin de rendre sa terre plus propre à la culture, et, en même temps, de rechercher quelle sorte d'édifice, ainsi isolé, avait pu exister en ce lieu. Il y reconnut la présence d'une certaine quantité de monnaies d'or et d'argent, assez dispersées, et de petits lingots de métal précieux, en forme de barres minces, préparés pour quelque fabrication.

Toutes les monnaies étaient *anépigraphes*, ou, sans inscriptions. Celles d'argent, plus petites que les deniers consulaires de Rome, en étaient des imitations très-imparfaites ; elles avaient pour type, à la face, une *tête casquée*, type qui, sur les deniers, représente la tête de *Rome*, ou celle de la *Victoire*. Les autres monnaies n'étaient ni d'or pur ni de l'or blanc des Gaulois, connu sous le nom d'*electrum* ; elles étaient simplement de bas *electrum*, qui est un alliage d'or et d'autres métaux, de couleur sombre. Mais, toutes les monnaies, celles d'argent aussi bien que ces dernières, présentaient, du côté du revers, le *cheval*, qui est le type propre aux peuples de la Gaule, et le signe en quelque sorte distinctif de leurs monnaies.

Les objets curieux, dont je viens de parler, et quelques autres encore, étaient tous des produits de fabrication gauloise ; la découverte, néanmoins, ne s'en fit que successivement, par parties et par intervalles, à la suite des travaux de culture du terrain planté en vigne, et souvent après l'écoulement des eaux de pluie.

Un bijoutier et un marchand de curiosités, de Metz, furent les principaux acquéreurs des monnaies et des autres objets. Les renseignements, qu'ils m'ont donnés, s'accordent au sujet de l'emplacement du mur en ruine ; c'est à gauche du chemin de Plappeville à Lessy qu'il est possible de le trouver, seulement, l'un veut que les arrasements du mur antique occupent une espèce de petit plateau, et l'autre, au contraire, prétend savoir que le terrain est en pente, et, même, qu'il y a un pli où des monnaies furent trouvées

après les grandes pluies. D'autre part, le bijoutier a reconnu que les lingots de métal brillant, façonnés en petites barres arrondies, étaient de l'or blanc ; de son côté, le marchand de curiosités déclare n'en avoir vu que d'argent pur, et il ajoute que les barres, assez semblables à de petites règles carrées, et divisées autour par des séries de crans, lui parurent préparées pour la fabrication des petits deniers gaulois.

De ces rapports, en apparence un peu divers, pour ce qui regarde la couleur du métal, se dégagent, cependant, le fait certain de la découverte de lingots de deux métaux, outre celle de monnaies fabriquées, et le fait assez probable de leur emploi pour la fabrication des espèces d'or, ou d'argent.

Comme j'ai parlé, avec une certaine étendue, de cette curieuse découverte d'objets de l'Antiquité celtique, dans mes *Recherches et Souvenirs de numismatique gauloise*, j'y puis renvoyer le lecteur, si un pareil sujet est propre à l'intéresser (1).

Il y a quelques autres points, éloignés de Metz, notamment sur les bords du Rhin, où des monnaies de la même époque celtique furent aussi découvertes ; il est seulement regrettable que les positions, où elles avaient été recueillies, n'aient pu être déterminées. Ces monnaies étaient de bas *electrum*, et semblables à celles trouvées près de Lessy. En 1855, j'en vis environ 15 chez un médecin israélite, à Worms. Comme il ne doutait pas de la présence d'une certaine quantité d'or dans ce métal d'un jaune mat et sombre, et pesant à la fois, il exigeait 10 francs pour chaque pièce qui lui était demandée.

Un capitaine allemand avait trouvé, il y a peu d'années, un certain nombre de monnaies de ce même métal, près de Worms, ou, peut-être, non loin de Darmstadt ; dix de ces pièces furent apportées à Metz, et je fis l'acquisition d'une seule, parce qu'elle présente, sur le côté de la face, une tête laurée d'Apollon. La même tête se trouve sur une belle pièce d'or pur, du cabinet des médailles de la ville de Metz, achetée chez M. Rollin, à Paris.

---

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc , pages 236 et suivantes.

Enfin, une personne, passant à Rosbrück, village du canton de Forbach, vit chez un particulier 5 ou 6 monnaies gauloises, avec le type si connu du cheval, sur le revers. Elles avaient été frottées, et, par suite, paraissaient jaunes ; mais elles étaient de celles qui ont été coulées dans des moules, ce qui se reconnaissait aux bavures de leurs bords. Trois ou quatre petites barres de métal brillant, mais à arêtes vives, et quelques monnaies romaines, se trouvaient avec les monnaies gauloises. Ces objets avaient été recueillis, à Emersweiller, village prussien, situé à une demi-lieue de Rosbrück, par suite d'un héritage de famille.

Près de Morhange, les travaux entrepris pour le défrichement d'un terrain, reconnu propre à la plantation de la vigne, ont amené la découverte d'un cimetière antique, mais on n'a pu me dire s'il était de l'époque gallo-romaine, ou seulement de l'époque franque. Environ vingt squelettes ont été trouvés dans cet emplacement, et cependant les armes et les autres objets ont été très-rares ; ils se réduisaient à deux sabres, ou épées, une lance, un vase, un ornement de cou avec plaque d'or, une épingle, et six chatons ou pierres communes.

Louvigny, situé à 19 kilomètres de Metz, du côté du sud, est le village le plus considérable du canton de Verny. L'étendue de son territoire, qui comprend 1800 hectares, sans aucune partie demeurée à l'état de friche, ou de terres vagues, est proportionnée à l'importance de la population.

Il y a lieu de supposer que, même avant la conquête romaine, cette portion du pays des Médiomatrikes fut habitée. Un territoire aussi propre à la culture, des bois où le gibier abondait, et de vastes prairies, arrosées par les eaux fertilisantes de la Seille, avaient dû attirer des habitants, et les engager à se fixer, à former des établissements. Ceci n'est qu'une conjecture, sans doute, mais ce qui n'en est plus une, c'est que, à partir du milieu du deuxième

siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, à l'époque des Antonins, des habitations, les unes, isolées, les autres, réunies et formées en bourgades, et des exploitations rurales, s'établirent successivement sur ce même territoire de Louvigny, que nous voyons aujourd'hui si étendu et si cultivé. Nous possédons en quelque sorte les dates de ces établissements gallo-romains, par les monnaies des Empereurs, et des Impératrices, leurs femmes, que l'on trouve dans les ruines sous terre, ou les substructions, qui subsistent encore.

Ainsi, les monnaies d'argent et de cuivre, ordinairement recueillies là, et, même un peu plus loin, près de Cheminot, le *Camenetum* de Charlemagne et d'Hildegarde (1), ont présenté les effigies d'Antonin pie, de Marc Antonin, ou Marc-Aurèle, son gendre et son successeur à l'empire, de Faustine, la mère, et de Faustine, la fille, toutes deux impératrices et femmes de ces princes. La découverte fréquente de monnaies d'Antonin pie et de Faustine, sur d'autres points du département, avait déjà servi à fixer les dates des habitations, ou des établissements importants, qui s'y étaient formés, comme à Monneren, village du canton de Metzerwisse, et à Calembourg et Waldweistroff, villages du canton de Sierck.

La position actuelle de Louvigny se trouve au milieu de plusieurs emplacements couverts de débris et de restes de constructions gallo-romaines; mais ceux de ces emplacements qui touchent aux habitations modernes, et en même temps occupent le plus d'étendue, marquent bien certainement la position primitive du village.

A quelques pas derrière le mur qui entoure le jardin du vieux château, le premier emplacement antique se trouve, à gauche, dans le confin ou canton de terre appelé *la Grande Corvée*. Ici, les débris gallo-romains de toute espèce sont répandus sur les champs, et la charrue du laboureur en ramène de nouveaux, chaque année, à la surface du sol.

---

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique, de topographie gallo-romaine*, etc., pages 408, 409, 410, 411, 480 et 481.

Un ruisseau, qui descend du village, et un filet d'eau, qui sort du jardin du château et se perd dans la prairie, séparent ce terrain de ruines du second, qui a beaucoup plus d'étendue. Cet emplacement est à droite, derrière le château, et il commence plus bas que les vignes, qui avaient fait partie de l'ancien *beuvrot* de l'église. Le confin, ou plutôt les champs, qui font suite aux vignes, sont communément appelés *l'Invalide du château*, en souvenir de ce qu'ils avaient servi de lieu de sépulture, dans un temps de grande épidémie, selon la tradition locale. Cependant, les moellons, le ciment, les fragments de tuiles et de briques, les tessons de diverses poteries, y sont dans une telle quantité, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître l'emplacement d'habitations gallo-romaines, voisines les unes des autres. Un étroit sentier passe, en montant, sur un côté de ce terrain, et conduit au domaine de la Hautonnerie, qui appartient à Mme veuve Henri Maguin.

L'une des dernières années, quelques travaux, entrepris pour l'établissement d'une houblonnière, dans ce même confin, dit *l'Invalide du château*, mais à proximité du puits banal, de moderne création, ont fait découvrir, au milieu des substructions antiques, et à une profondeur de 50 à 60 centimètres, plusieurs tuiles à rebords avec des inscriptions, une aire épaisse en ciment romain, qui était recouverte d'un bel enduit rouge, et quelques fragments fossiles de bois de cerf. Il est regrettable que ces derniers morceaux n'aient point été recueillis, et qu'il ne soit venu à la pensée d'aucune des personnes, présentes à la découverte, de les conserver, afin de les faire voir à un homme curieux et connaisseur de ce genre d'objets.

Des fragments fossiles de défenses d'éléphant avaient été trouvés, il y a cinquante ans, sur ce même territoire de Louvigny, dans un canton de terre labourable, dit *le Tombois*, ou, peut-être, dans celui de *la Garenne*, vers un endroit où le cours de la Seille fait un très-grand circuit. Par les soins d'un maire éclairé, M. Chevreux, père, ces antiquités, d'un genre différent, furent recueillies, et puis envoyées à la Préfecture, à Metz (1). On sait

(1) *Lettres et Notices d'archéologie, de numismatique*, etc., page 630.

assez que la découverte de fragments fossiles de défenses d'éléphant, dans nos contrées, n'est point un fait géologique rare ; nous avons souvent appris que l'on en avait trouvé, et il y a peu de cabinets de collecteurs d'objets d'histoire naturelle qui ne possèdent au moins des échantillons de cette espèce de fossiles. Mais les débris fossiles de bois de cerf sont plus rares. Ceux qui ont été découverts, à la profondeur de 50 à 60 cent., au milieu des substructions de *l'Invalide du château*, nous révèlent ainsi la présence des cerfs dans notre contrée, à l'époque gallo-romaine, de ces hôtes des grandes forêts, qui se retirèrent des nôtres, après les avoir habitées, parce que leur destruction les obligeait à aller chercher, au loin, des retraites plus sûres que les bois de peu d'étendue qui furent conservés. Ces bois, dans la suite, ont été aussi livrés au défrichement. Aujourd'hui les cerfs ne se retrouvent plus que dans les forêts des Vosges.

Le grand chemin de Louvigny, qui passe entre le jardin du château et les champs de l'*Invalide*, est depuis très-longtemps établi sur un terrain de ruines, sur des substructions. Mais, au point où il tourne pour conduire vers les prairies de la Seille, il traverse le sol d'une antique maison, dont le large mur de fondation est à fleur de terre, et très-apparent après les pluies.

Il suffit de franchir le chemin pour trouver, de l'autre côté, la suite des emplacements de maisons, ou d'exploitations rurales gallo-romaines, qui occupèrent cette partie du territoire. Elles paraissent avoir été séparées les unes des autres ; ce n'est, en effet, que de distance en distance que le sol cultivé présente des débris antiques. Ici tous les champs aboutissent à la prairie, dite *le pré de Mance*, qui est derrière le jardin du château, et n'est séparée des champs, ou des portions, de la *Grande Corvée*, que par le ruisseau qui descend du village. Si donc vous parcourez, dans le sens de leur largeur, les champs qui sont du côté droit, vous trouverez sur plusieurs des moellons, du ciment romain et des fragments de tuiles à rebords. Il est facile de reconnaître, à ces débris, ainsi répandus de différents côtés et sans suite, que les habitations gallo-romaines furent là un peu disséminées, et que chacune d'elles dut être entourée de la portion de terre qui était sa propriété.

Non loin de là, au lieu dit *le Poirier-la-Dame*, dans la saison de *Grand-Champ*, en allant vers la rivière de Seille, se trouve encore un emplacement antique.

Il y en a un autre au lieu dit *en Présot*. Mais au confin, désigné sur le plan cadastral par le nom d'*Esfocourt*, les débris sont répandus sur une assez grande étendue de terrain; ce sont de nombreuses pierres, arrachées par la charrue aux murs de fondation, des fragments de très-grosses briques qui avaient été engagées dans la maçonnerie, d'autres fragments de petites meules à bras de matière ignée ou volcanique, des tuiles à rebords cassées, et des tessons de poteries diverses. Il y avait eu ici, très-certainement, une exploitation rurale de quelque importance; l'inspection des ruines suffit à le démontrer.

Si de ce dernier point, qui est au nord du village de Louvigny, je me transporte au sud-sud-est, comme pour aller au prochain village de Saint-Jure, je trouve le *Chemin vert*, qui est une portion conservée de la voie romaine secondaire, par laquelle la position antique, occupée aujourd'hui par la petite ville de Nomeny, était reliée à la ville de Metz. Or, au point le plus élevé, les champs, des deux côtés du *Chemin vert*, mais particulièrement ceux du côté droit, présentent à la vue de l'observateur de nombreux débris de l'époque gallo-romaine. La première fois que j'y fus, je remarquai avec quelque surprise la variété des pâtes fines, dont avaient été fabriqués les vases et généralement la vaisselle, pour l'usage de ces habitations; mais, au lieu de pièces entières, je ne réussis à trouver que de minces débris, dans les sillons qui bordent le chemin.

Enfin, à l'extrémité du territoire de Louvigny, vers l'ouest, au lieu dit *En haut de Cheminot*, à cause de la proximité du village de ce nom, il y a un autre emplacement antique, qu'il est possible de reconnaître comme tous les précédents dont j'ai parlé.

Ces indications, pour le moment, m'ont paru suffire. Il m'en restera quelques-unes à donner, au sujet du deuxième emplacement occupé par le village de Louvigny, après la destruction totale des édifices et des habitations, qui avaient daté de l'époque de son premier établissement.

Au mois de Septembre 1875, M. Auguste Daubrée, membre de l'Institut de France, passait à Metz, sa ville natale, avant de retourner à Paris. Il m'apprit que, à Bourbonne-lès-Bains, dans le département de la Haute-Marne, d'où il arrivait, un dépôt considérable de monnaies romaines avait été récemment retiré de l'une des sources minérales, qui sont si fréquentées, de nos jours, et paraissent l'avoir été de même, à l'époque de la domination romaine dans les Gaules. L'examen de cet important dépôt y fit reconnaître des monnaies des Familles consulaires, des Empereurs depuis Auguste jusqu'à Honorius, non pas cependant en une série ou suite complète, quelques pièces d'or, et beaucoup de petites monnaies communes. Par leur long séjour dans l'eau minérale, un grand nombre de ces monnaies se trouvèrent fortement oxydées et même cristallisées. On reconnut notamment beaucoup de monnaies du moyen module de bronze avec l'inscription COL NEM, au revers, mais plusieurs étaient fendues, ou coupées en deux morceaux. L'effet, produit par l'oxydation et la cristallisation sur le métal d'argent et sur celui de cuivre, avait été de faire adhérer, les unes aux autres, beaucoup de ces monnaies. Or, l'amas considérable, retrouvé au fond d'une source d'eau minérale, à Bourbonne, s'explique par les usages du culte religieux de l'ancienne Rome. La religion des Romains avait multiplié à l'infini les dieux et les déesses; elle admettait même les divinités des nations vaincues, et leur élevait des autels. Il y avait aussi des divinités particulières, d'un ordre très-inférieur, pour les maisons et pour les familles; des prières et des vœux leur étaient adressés, et des offrandes présentées. En un mot, la superstition païenne déifiait tout, de telle sorte que, selon la pensée d'un illustre auteur, « tout, à Rome, était dieu, excepté Dieu lui-même, » excepté le Dieu véritable.

Comme, dans le règne de la nature, chaque élément, et, pour ainsi dire, chaque chose, avait sa divinité protectrice particulière, la croyance païenne plaçait encore des dieux et des déesses à la source des fleuves, des rivières et des fontaines. Ainsi, les grands fleuves, le Rhin, *Rhenus*, le Danube, *Danuvius*, le Nil, *Nilus*, avaient été même personnifiés et divinisés; ils étaient représentés, sur les monuments et sur les médailles, sous des figures de

vieillards à longue barbe et à longue chevelure, couronnés de roseaux, mais nus et à demi-couchés, s'appuyant sur de grandes urnes, d'où s'échappaient des eaux abondantes. La figure symbolique du *dieu Nil* pouvait quelquefois être accompagnée du crocodile, dont l'espèce est si commune dans les eaux de ce grand fleuve. Enfin, selon cet ordre d'idées et de croyances mythologiques, des divinités d'un rang très-inférieur présidaient aux fontaines, et la plus humble source avait sa nymphe protectrice.

Donc, pour résumer, toutes les divinités, à quelqu'ordre qu'elles appartinssent, étaient honorées d'un culte, mais propre à chacune d'elles, et, en conséquence, des dons leur étaient offerts. D'où, il est naturel de conclure, pour le fait particulier qui nous occupe, que le dépôt métallique, découvert, à Bourbonne-lès-Bains, au fond d'une des sources minérales, devait être le produit des offrandes et des *Ex-voto* de plus de trois siècles, c'est-à-dire, de tout le temps écoulé depuis le règne de l'empereur Auguste jusqu'à celui de l'empereur Honorius, après lequel prit bientôt fin l'Empire d'Occident. L'efficacité, une fois connue, de ces eaux minérales pour la guérison des maladies, y dut attirer et faire accourir tous ceux qui avaient à demander du soulagement dans leurs infirmités à la *divinité* bienfaisante et protectrice de la source. Pour se la rendre favorable, ils lui faisaient des offrandes de pièces de monnaies. Ceux qui avaient obtenu la faveur d'être guéris, après s'être d'abord recommandés à la *nymphe*, ou *divinité*, s'acquittaient aussi de leurs *Ex-voto*. De la sorte, les pièces d'or avaient été jetées dans la source minérale par les malades riches et généreux, celles d'argent, par ceux d'une condition inférieure, et les monnaies de cuivre, les moitiés, et les plus petites monnaies, par les malades pauvres, et, peut-être encore, par ceux qui ne donnaient jamais qu'avec parcimonie, même aux dieux.

Les pièces romaines les plus anciennes, de l'espèce de petit trésor, demeuré si long-temps caché au fond de la source minérale de Bourbonne, sont les deniers d'argent des Familles consulaires de Rome, et les monnaies à l'effigie de l'Empereur Auguste. Lorsque ce prince, qui fut le premier empereur, prit

en main, à lui seul, le gouvernement de la République expirante, les monnaies consulaires étaient le seul numéraire d'argent de l'État romain ; la circulation en était ainsi très-grande, et, plus que cela, universellement répandue, dans les provinces soumises. Par là s'expliquent les découvertes, faites en tous lieux et en tous pays, et dans la Gaule, en particulier, de dépôts importants de ces monnaies d'argent, de ces deniers consulaires, dont les amateurs de la numismatique ancienne ont formé de si belles collections. Mais, les découvertes qui, sous ce rapport, ont enrichi les cabinets, et, en même temps, servi aux recherches des savants, ne sont rien en comparaison d'une multitude d'autres, dont la science et l'histoire n'ont pu profiter, par la négligence, ou par l'esprit de spéculation des inventeurs de ces précieux dépôts métalliques.

Cependant, Auguste devenu Empereur, et seul dépositaire de l'autorité souveraine dans l'État romain, fit aussitôt graver son effigie sur la nouvelle monnaie, dont une énorme quantité fut fabriquée dans les trois métaux, pour entrer dans la circulation générale du numéraire de l'empire.

Les monnaies d'Auguste, qui ont fait partie, avec un certain nombre de deniers consulaires, du trésor de Bourbonne-lès-Bains, me paraissent marquer l'époque de la découverte des sources minérales ; cette époque est celle du règne même de l'empereur. Mais, les monnaies, très-nombreuses, du moyen module de cuivre, avec l'inscription COL NEM, sur leur revers, monnaies qui furent aussi frappées pour Auguste, nous donnent, peut-être, une date précise, celle de l'année du règne, où ces eaux salutaires commencèrent d'être bien fréquentées par les Romains et les Gallo-romains. Or, sur ces monnaies, qui se ressemblent toutes, les deux têtes d'Auguste et d'Agrippa, son général et puis son gendre, ornent le côté de la face ; mais, au lieu de se regarder, elles sont tournées à l'opposite l'une de l'autre. L'inscription abrégée ne se rapporte qu'à l'empereur : IMP DIVI F P P, *Imperator Divi Filius Pater Patriae.* La tête d'Auguste est ceinte d'une couronne de laurier, et celle d'Agrippa d'une couronne peut-être semblable. Mais le revers des pièces a évidemment rapport à la conquête de l'Égypte, qui suivit de près la bataille d'Actium ; il représente *un crocodile enchaîné à un palmier,*

emblême de cette conquête. Ici, l'inscription abrégée : COL NEM, en deux parties, séparées par le palmier, désigne la Colonie romaine de Nismes, dans la Gaule, et se traduit par *Colonia Nemausus*, ou *Nemausensium*. Cette Colonie avait fait frapper la médaille, ou la monnaie, en l'honneur d'Auguste, pour célébrer son triomphe sur Antoine et Cléopâtre, reine d'Égypte, et la réduction de ce grand royaume en Province Romaine. Cependant, comme Agrippa, général, et administrateur habile autant qu'éclairé, doué de très-grands talents, s'était fait connaître dans la Gaule par de nombreux établissements utiles, par de célèbres monuments, et par la construction de ces grandes voies romaines, dont Lyon, ville de sa résidence, était le centre d'où elles rayonnaient dans toutes les directions, la Colonie de Nismes, par un sentiment de reconnaissance pour ses services, avait associé son effigie à celle de l'empereur, son maître, sur la monnaie fabriquée dans son atelier.

La monnaie de la Colonie de Nismes, en l'honneur d'Auguste et d'Agrippa, souvenir parlant de la conquête de l'Égypte, en l'année 29 avant J.-C., deux années après la bataille d'Actium, gagnée par Auguste le 2 septembre de l'année 31 avant J.-C., doit avoir été frappée dans l'année même de la conquête et de la réduction de tout le pays en province romaine. D'autre part, comme de nombreux exemplaires de cette monnaie, les uns, entiers, les autres, en moitiés de pièces, ont été reconnus dans le dépôt métallique de Bourbonne-lès-Bains, il y a lieu de supposer que ces monnaies, ainsi que les deniers consulaires, y furent aussi apportés, et donnés en offrande à la divinité protectrice de la fontaine minérale, dans l'année de la conquête de l'Égypte. A cette époque aurait donc eu lieu le premier grand concours des malades aux sources.

Metz, le 30 Novembre 1879.

UN SCEAU

DE LA CATHÉDRALE DE METZ,

A EDIMBOURG, EN ÉCOSSE.

UN SCEAU

DE LA CATHÉDRALE DE METZ,

A Edimbourg, en Écosse.

Si nous pouvions oublier avec quelle facilité des objets curieux, rares, de l'Antiquité et du Moyen-Age, mais découverts dans notre province, et conséquemment intéressants, au point de vue de son histoire, nous sont en quelque sorte ravis, et nous quittent pour être emportés au loin, nous serions souvent étonnés d'apprendre qu'ils se retrouvent dans les collections des pays étrangers. La riche Angleterre possède ainsi beaucoup d'antiquités ou de raretés qu'elle a prises à la France et à nos contrées de l'Est, et, à son tour, l'Allemagne, depuis l'annexion de l'Alsace-Lorraine, attire à elle, encore à nos dépens, pour ses collections, soit publiques, soit particulières, tout ce qui, dans les travaux en cours d'exécution, peut être découvert autour de nous. Mais sans vouloir entrer dans un détail, qui me conduirait à dire qu'il y a, au Musée germanique, en formation à Nuremberg, dans les cabinets royaux de Munich, de Berlin, et même à Saint-Pétersbourg (1),

(1) Ch. Robert. *Numismatique lorraine*. Extrait de la *Revue numismatique*. Nouvelle série, tome VI, 1861.

divers objets et des médailles rares de Metz et de la Lorraine, dont la place avait naturellement paru marquée dans les collections de notre province, je me borne à parler d'un sceau de la Cathédrale de Metz, qui se trouve à Edimbourg, en Écosse, et au sujet duquel le possesseur a adressé à Mgr l'Évêque de Metz la Lettre suivante :

17 Ainslie Place
Edimbourg le 16me Mars 1878.

MONSEIGNEUR

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Seigneurie l'impression d'airain d'un sceau qu'on a trouvé parmi les defonctuaires de feu mon frère l'Evêque de Brechin en Écosse. Il porte l'inscription « S. Fabricae Ecclesiae Metensis » et a rapport à une Eglise de Metz (1). — Je vois que la Cathédrale est dediée à S. Etienne, mais je crois que la figure sur le sceau est celle de la Sainte Vierge avec l'Enfant Divin, et dans la main gauche une fleur.

Les antiquaires ici ne connaissent aucun sceau de ce genre, et voilà pourquoi je prends la liberté de demander à Votre Seigneurie de vouloir bien me procurer quelques renseignements à ce sujet ou de M. le Doyen ou de quelque autre fonctionaire de la Cathedrale.

Je voudrais savoir 1mo si cela ne serait pas peut être le sceau de Pierre Perrat l'architecte qui est mort en l'an 1500 (1bis), ou d'un de ses contemporains. (2) Si dans les Archives il se trouve des documents auxquels est affiché ce cachet. (3) S'il se trouve dans

---

(1) La véritable lecture de l'inscription, précédée d'une croix, est celle-ci : + ⁝ S ⁝ FABRICE ⁝ ECCLESIE ⁝ METENSIS ⁝, mais les caractères sont du XIVe siècle, et très-régulièrement formés.

(1bis) Pierre Perrat était mort un siècle auparavant, c. à. d., en 1400 ; sur son épitaphe on lisait : « De sous : cest altelt. gist. maistre : Piere : » Perrat : le masson : maistre : de louraige : de lesglyse : de saians : » ..... qui : morut : le : jjiie : iour : dut : moy : de : julet : lan : de » graice : Nostre. Signour M : et : CCCC : Pries : a Deu : pour : lui : » Bégin. *Histoire et description pittoresque de la Cathédrale de Metz* ; 1er volume, page 164.

des autres Eglises a Metz un sceau d'une telle forme et portant la même inscription.

Monsr Stubbs le Professeur d'Histoire a Oxford m'écrit que ni dans la Paleographie de Chassant ni dans Ducange se trouve-t-il un pareil sceau, mais il croit que c'est peut être le sceau dont se servait cette portion de la Chapitre de Metz qui avait la charge des Comptes de la Fabrique pour cacheter tous les documents d'affaires et particulièrement les Contrats, les recettes de l'argent amassé par brefs ou indulgences.

Acceptez, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très obeissant serviteur
WILLIAM FORBES.

A Monseigneur l'Eveque de Metz.

L'adresse de la Lettre portait : *A Monseigneur l'Eveque de Metz*
a Metz
Lorraine

Gravure de l'empreinte en cire rouge, envoyée d'Edimbourg, d'après un bois de M. Ad. Bellevoye.

La lettre de l'honorable correspondant écossais, suivie du sceau, vient d'être reproduite, sans aucun changement au texte même. Nous ne nous arrêterons pas à certaines incorrections de style, qui me paraissent tenir au génie de la langue familière à l'Auteur ; nous remarquerons plutôt, avec une satisfaction patriotique, la facilité de ce membre éminent d'une Société savante étrangère à s'exprimer par la plume dans notre propre langue. Notre satisfaction ne sera pas non plus moindre d'avoir appris que l'histoire de nos plus célèbres monuments religieux n'est point ignorée dans les pays étrangers, et que des savants en font quelquefois le sujet de leurs mutuelles communications.

Le type gravé sur le sceau d'Edimbourg est bien celui de la Sainte Vierge avec l'Enfant Divin, mais la main droite tient la fleur, et l'Enfant est porté sur le bras gauche. Les mots suivants, du commencement de la lettre : « l'impression d'airain d'un sceau qu'on » a trouvé etc. » ont le même sens que ceux-ci, dont nous aurions pu faire usage : « l'empreinte d'un » sceau d'airain qu'on a trouvé etc. »

Maintenant, afin de répondre directement à la demande de renseignements adressée par M. William Forbes, voici ce qu'il est possible de dire. Le dépôt des Archives de l'ancien département de la Moselle, qui est au siége de la Présidence de la Lorraine, ne possède aucun document auquel soit attachée une empreinte de sceau comme celle que nous avons reçue d'Edimbourg ; MM. les Archivistes ne se souviennent pas de l'avoir vue, quoique les anciens

titres et documents soient fort nombreux dans ce dépôt, où les seules chartes, munies de sceaux de cire, s'élèvent peut-être à 1200, au rapport d'un Conseiller de préfecture en retraite. Mais une empreinte en plâtre du sceau se trouve dans la Collection des sceaux du Musée municipal de Metz. M. Victor Jacob, ancien bibliothécaire de la ville, a donné de cette empreinte, et de plusieurs autres sceaux ou empreintes de la même Collection, de beaux dessins faits à la plume, qu'il a joints au *Catalogue des sceaux qui se trouvent au Musée de la ville de Metz*, dont il est l'auteur, et que la Société d'archéologie se propose de publier (1).

Or, voici ce que dit M. V. Jacob, sous le N° 137 de son Catalogue, au sujet de l'empreinte qui nous occupe; il en fait la description suivante : « Sceau » de la Fabrique de la Cathédrale de Metz. XIV^e^ siècle. » Sceau oblong de 55 millim. sur 33. — Entre deux » grènetis distants de 5 millim. : + ⁝ S ⁝ FABRICE ⁝ » ECCLESIE ⁝ METENSIS ⁝ Dans le champ : la Vierge,

(1) M. Bégin, pas plus que MM. les Archivistes de l'ancienne Préfecture, ne me paraît avoir vu une seule empreinte de sceau comme celui d'Edimbourg. Les diverses collections du Musée municipal de Metz lui étaient, à la vérité, connues, et il a pu en parler dans quelqu'un de ses écrits; mais, dans celle des sceaux, il n'avait pas remarqué l'empreinte coulée en plâtre, dont le dessin et la description nous ont été donnés par M. V. Jacob. Cependant, nous devons à M. Bégin la reproduction, dans l'*Histoire de la Cathédrale*, du tombeau de Pierre Perrat, et de la chapelle de la Vierge, près de laquelle il était placé. Il y a une certaine ressemblance entre l'image, ou la statue, de cette chapelle, et la Vierge du sceau d'Edimbourg; que le lecteur veuille bien faire la comparaison. Il trouvera, en regard de la page 164 du 1^er^ volume de l'Histoire, la gravure du *Tombeau de l'architecte Pierre Perrat, et de la Chapelle*, aujourd'hui détruite, *de la Sainte-Vierge*.

» debout sur un socle demi hexagonal, couronnée et » tenant un lys dans la main droite ; sur le bras » gauche, l'enfant Jésus, le tout sur un fond » fleuronné. »

Cette *Église de Metz*, que le sceau ne désigne pas autrement, ne peut être différente de celle qui est souvent et diversement désignée, dans nos *Chroniques messines*, par les noms de *la grant eglise, la grande eglise de Mets, la grant eglise de Sainct Estienne de Mets, l'esglise de l'evesque, le grant moustier, la grande eglise de l'Euesché, la cathedrale et meire eglise de la cité.* C'est évidemment celle-là, et nullement une autre église, soit paroissiale, soit conventuelle. D'ailleurs, les abbayes et les couvents avaient leurs sceaux particuliers : ainsi, on lit, sur le sceau de l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent (XIV^e^ siècle), « + Sigillum Covetus Santi Vinsantii » Metensis » ; sur celui de Saint-Symphorien sous les murs de Metz (XIV^e^ siècle), « + Sigillum Conventus » Sci Symphoriani Jux Muros Metensis » ; sur celui de Sainte-Marie et de Saint-Thiébault-aux-Champs (XIV^e^ siècle), « + S. Sancte Marie Sanctique Theo- » baldi Metensis » ; sur un autre de Saint-Thiébault, « + S. Capituli Sci Teobaldi Met Ad Causas » ; et sur un petit sceau rond de l'Hôpital Saint-Nicolas, avec le saint évêque de Myre pour type, je lis l'inscription « * S . Nicolas . de . l'hospital . de . » Mets ».

Prenons encore d'autres sceaux. Celui d'un religieux porte cette inscription : « + S Guill..i Guepe » Meten C... ici » ; celui d'un chanoine de Saint-

Sauveur, « + S Iacobi Can Ecce S Salvat Meten » ; celui d'un curé de S. Lazard (peut-être, Saint-Ladre, au Sablon) a pour inscription « + S. Dni Iohis Pbri » Et Cur S Lazari » ; enfin, sur le sceau d'un curé de Fontoy, près de Thionville, on lit « S Daniel Curati » D Fens » (la Fensche coule à Fontoy).

La connaissance de ces divers sceaux, et les désignations particulières d'églises conventuelles et d'autres, que leurs inscriptions nous présentent, nous doivent faire conclure que le sceau d'Edimbourg, avec la simple mention ou désignation de l'*Église de Metz*, ne peut appartenir qu'à la *principale Église*, à celle qui, sur les plus anciens plans de la ville, est encore indiquée par les noms suivants : *le Moutier, le grand temple, la grande Église*.

Ainsi, la Fabrique de la Cathédrale eut, pour type de son sceau particulier, *l'image de la Sainte Vierge*. Le sceau du Procureur de la Fabrique eut, pour type, *une main bénissante*, avec l'inscription : « + S . Procur : Fabrice : Ecle : .... is : Sci : Ste. (XIV^e^ siècle) » . Le sceau particulier du Chapitre présente *l'image en pied, et vue de face, de Saint Paul, tenant des deux mains une bande sur laquelle est écrit :* « Magn' Scs Paulus », et, en outre, l'inscription circulaire : « Sigillum Sancti Pauli Me- » tensis Ecclesie (XIII^e^ siècle) ». Un second sceau du Chapitre, avec *la même image*, porte l'inscription : « + S. Majoris Eccle Meten Ad Causas (XIII^e^ siècle) ». Un troisième sceau du Chapitre de la cathédrale de Metz (1389) avait pour inscription : « + Sancti

» Pauli Secretum 1. 5. 8. 9 »; c'était le sceau secret du Chapitre. Enfin, le Chapitre noble du 18e siècle avait un sceau sur lequel on lisait : « Sigillum » Nobilis Capituli Metensis ».

De ce qui vient d'être dit et rapporté il suit que, au Moyen-Age, la Fabrique de la Cathédrale était placée sous le patronage de la Sainte-Vierge, que le Chapitre avait pris saint Paul pour son patron particulier, et que l'administrateur du temporel de l'église signait et scellait en qualité de *procureur de la Fabrique de l'église de Saint-Étienne* (1).

Pour terminer, je dirai que, d'après les usages assez connus de la même époque, c'est-à-dire, du Moyen-Age, où les sceaux des chanoines, des religieux, des simples ecclésiastiques ou curés, des nobles et des particuliers, étaient, pour l'ordinaire, de grandeur médiocre, et quelquefois petits, mais ronds, et rarement oblongs, et présentaient toujours leurs noms propres gravés, nous ne pouvons supposer que l'architecte Pierre Perrat, mort en 1400, ait eu à son

---

(1) Le mot *Fabrique* ne peut ici être pris dans le sens limité et restreint, que nous lui donnons aujourd'hui, lorsque nous disons, par exemple, *la fabrique de la Cathédrale, la fabrique de la paroisse Saint-Martin, la fabrique de la paroisse Sainte-Ségolène*, ou, *la fabrique de la paroisse du Sablon*. Dans la langue du Moyen-Age, le mot *Fabrica* devait avoir un sens plus étendu, et s'appliquer d'abord et surtout à la construction des édifices. L'origine du mot est ancienne et latine. Pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, qui furent les plus beaux temps de l'architecture chrétienne, et de l'art chrétien en général, le mot *Fabrica* était l'expression usitée dans les actes et les documents, qui se rapportaient à la construction des édifices religieux, et, plus particulièrement, des églises. Nous devons donc, pour le cas qui nous occupe, nous attacher au sens propre et naturel du mot, sans vouloir en chercher un autre. *(Note nouvelle.)*

usage un sceau anonyme, des mêmes forme et grandeur qu'un sceau d'abbaye, ou comme celui de la majestueuse et vénérable basilique, dont il fut un des principaux constructeurs.

Quelques-unes des remarques qui précèdent ont été adressées à l'honorable correspondant d'Edimbourg, afin de lui permettre, conformément au désir qu'il avait exprimé, dans une deuxième lettre, de donner, à la Société savante dont il est membre, des éclaircissements sur l'objet de son intéressante découverte.

Le *Catalogue des Sceaux*, par M. Victor Jacob, m'a été d'un grand secours pour entrer dans quelques détails sur les sceaux de Metz, et en parler avec une certaine étendue.

Post-Scriptum. — Le petit travail qui précède est du mois d'Avril 1878. Comme je le relisais, plus de dix-huit mois après l'avoir écrit, dans le but de le faire ensuite imprimer dans les Mémoires de notre Société d'archéologie, j'ai remarqué que le mot *Fabrice (Fabricae)*, du sceau d'airain conservé à Edimbourg, pour le sens qu'il y faut attacher, n'avait reçu aucun éclaircissement, et qu'il demeurait inexpliqué, de manière à laisser de l'obscurité dans l'esprit du lecteur. Cependant, le mot *Fabrica*, et *Fabricae*, au génitif singulier, avait chez les latins un sens propre et bien déterminé. Nous le trouvons traduit, dans le *Dictionnaire*, par les mots, *architecture*, *art de bâtir*, *structure*, *construction*, *arrangement*,

ordonnance, et Cicéron lui-même l'a employé avec l'une ou l'autre de ces diverses significations. Au IVe siècle, S. Augustin, évêque d'Hippone, a fait du même mot *Fabrica* un emploi tout semblable, lorsque, comparant *l'édifice moral et spirituel* de la perfection, que le chrétien doit s'appliquer à former au dedans de lui-même, à un *édifice*, à une *construction de l'ordre purement matériel*, il s'est servi, dans un sens métaphorique et figuré, des expressions, *Fabricam construere celsitudinis, aedificium, fundamentum, superimponere molem aedificii, fastigium*, etc., expressions qu'il jugeait les plus propres à bien rendre sa pensée et à la faire goûter par ses auditeurs. Remarquons aussi que, dans le même passage qui est assez court, S. Augustin emploie trois fois le mot *Fabrica*, en lui couservant toujours la signification de *structure*, ou de *construction* (1).

Or, la langue latine du Moyen-Age n'a point altéré le sens propre et primitif, que les anciens latins donnaient au mot *Fabrica*, mais elle en a fait un semblable usage. Le sceau d'Edimbourg est du XIVe siècle. A cette époque, notre cathédrale était en construction et les travaux étaient poussés avec ardeur. J'incline à penser que, dans l'inscription, *S. Fabrice Ecclesie Metensis*, le mot *Fabrice* se rapporte uniquement à la *construction de l'édifice*, à l'*œuvre* proprement dite, en latin *opus*, de façon que

(1) *Bréviaire romain*, au Commun des confesseurs non pontifes, 2e leçon de l'homélie *pro Abbatibus*.

Fabrice a absolument le même sens que *operis;* l'inscription latine pourrait ainsi être traduite équivalemment, en français, par les mots : *Sceau de l'OEuvre de l'Église de Metz*, et, en style ancien de l'époque, par ceux-ci : « Scel de louraige de lesglyse » de Mets. » Ce sceau devait être à l'usage de la Commission administrative, composée de dignitaires de la cathédrale et de séculiers, qui était chargée de la direction des travaux et de leur surveillance, pour sceller tous les actes, les documents et les comptes, en un mot, tous les papiers et les parchemins, qui concernaient l'OEuvre de la construction de la basilique.

Au XIV^e^ siècle, qui fut celui où il vécût, l'architecte Pierre Perrat, qualifié, sur l'épitaphe de son tombeau, de *masson*, et de *maistre de louraige de lesglyse de saians* (de céans), était nécessairement membre de cette Commission de l'OEuvre, ou du bâtiment. Des hommes spéciaux, aussi *massons* et *imagiers*, sculpteurs, devaient lui servir de principaux auxiliaires. Pierre Perrat étant mort le IV^e^ jour du mois de Juillet 1400, l'architecte Thierry de Sierck, son élève, fut chargé de conduire les travaux du monument (1).

---

(1) Bégin. *Histoire et description*, etc., 1^er^ volume, page 164.

Metz, le 8 Décembre 1879.

La Table générale des matières, par ordre alphabétique, paraitra plus tard, et sera remise à toutes les personnes qui auront reçu le présent volume.